

Université de Montréal

*Minorations et réseaux littéraires : le projet
franco-québécois de Marie Le Franc (1906-1964)*

par

Gwénaëlle Lucas

Département d'études françaises

Faculté des arts et des sciences



Thèse présentée à la Faculté des études supérieures
en vue de l'obtention du grade Ph.D en études françaises
Janvier 2005

Copyright Gwénaëlle Lucas, 2005

PQ

35

U54

2005

V.006

Direction des bibliothèques

AVIS

L'auteur a autorisé l'Université de Montréal à reproduire et diffuser, en totalité ou en partie, par quelque moyen que ce soit et sur quelque support que ce soit, et exclusivement à des fins non lucratives d'enseignement et de recherche, des copies de ce mémoire ou de cette thèse.

L'auteur et les coauteurs le cas échéant conservent la propriété du droit d'auteur et des droits moraux qui protègent ce document. Ni la thèse ou le mémoire, ni des extraits substantiels de ce document, ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans l'autorisation de l'auteur.

Afin de se conformer à la Loi canadienne sur la protection des renseignements personnels, quelques formulaires secondaires, coordonnées ou signatures intégrées au texte ont pu être enlevés de ce document. Bien que cela ait pu affecter la pagination, il n'y a aucun contenu manquant.

NOTICE

The author of this thesis or dissertation has granted a nonexclusive license allowing Université de Montréal to reproduce and publish the document, in part or in whole, and in any format, solely for noncommercial educational and research purposes.

The author and co-authors if applicable retain copyright ownership and moral rights in this document. Neither the whole thesis or dissertation, nor substantial extracts from it, may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

In compliance with the Canadian Privacy Act some supporting forms, contact information or signatures may have been removed from the document. While this may affect the document page count, it does not represent any loss of content from the document.

Université de Montréal
Faculté des études supérieures

Cette thèse intitulée

*Minorations et réseaux littéraires : le projet
franco-québécois de Marie Le Franc (1906-1964)*

présentée par

Gwénaëlle Lucas

a été évaluée par un jury composé des personnes suivantes :

Marie-Lyne Piccione, Université Bordeaux III
Présidente

Elisabeth Nardout-Lafarge, Université de Montréal
Directrice de recherche

Beïda Chikhi, Université Paris IV-Sorbonne
Codirectrice

Yannick Gasquy-Resch, Université Aix-Marseille I
Codirectrice

Marie-Andrée Beudet, Université Laval
Examinatrice externe

Résumé en français

L'institution littéraire parisienne, forte de son prestige et de son hégémonie, impose implicitement une minoration à la littérature francophone produite en province et hors de France. L'organisation de réseaux littéraires périphériques se présente alors comme un processus institutionnel de compensation visant à valoriser la littérature et les écrivains excentrés. Marie Le Franc (1879-1964), écrivaine bretonne arrivée au Québec en 1906, activa de tels réseaux entre écrivains français et québécois. Cette thèse vise à comprendre la genèse, le mode de fonctionnement et les réalisations de ces réseaux. Elle propose une nouvelle perspective, régionale, sur les relations littéraires franco-québécoises de la première moitié du XX^e siècle afin de mieux appréhender l'évolution de cet espace particulier d'internationalisation culturelle.

Mots-clés

Marie Le Franc (1879-1964)
Histoire littéraire du XX^e siècle
Histoire culturelle du Québec XX^e siècle
Relations France-Québec
Régionalisme
Réseaux de sociabilité littéraire
Transferts culturels
Etude des Correspondances

Résumé en anglais

The parisian literary establishment, strengthened by its prestige and hegemony, implicitly undervalues french literature produced in the provinces and outside France. The organisation of peripheral literary networks can therefore be seen as an institutional process of compensation aimed at promoting literature and writers from outside the capital. The Breton writer Marie Le Franc (1879-1964), who arrived in Quebec in 1906, activated such networks between writers in France and Quebec. This thesis aims to understand the genesis, working methods and achievements of these networks. It proposes a new, regional, perspective on the literary relationships between France and Quebec during the first half of the twentieth century in order to better understand the evolution of this particular area of cultural internationalisation

Mots-clés

Marie Le Franc
Literary history twentieth century
France-Quebec relations
Literary networks
Regionalism
Correspondences

Table des matières

| | |
|-----------------------------------|---|
| RESUME EN FRANÇAIS | 4 |
| RESUME EN ANGLAIS..... | 5 |
| TABLE DES MATIERES | 6 |
| TABLE DES ANNEXES | 12 |
| REMERCIEMENTS | 13 |
| INTRODUCTION..... | 14 |
| 1..... | MARIE LE FRANC 15 |
| 2..... | PROBLEMATIQUE ET OBJECTIFS 16 |
| 3..... | LIMITES ET ENJEUX 17 |
| 4..... | METHODE 19 |
| 4.1..... | <i>Un axe théorique : l'analyse des réseaux de sociabilité littéraire</i> 19 |
| 4.2..... | <i>Corpus : les correspondances d'écrivains</i> 20 |
| 5..... | ORGANISATION DE L'ETUDE 21 |
| CHAPITRE 1 : | |
| FORMES DE MINORATIONS..... | 24 |
| 1..... | L'ECRIVAIN PROVINCIAL FACE A PARIS. 1900-1950 27 |
| 1.1..... | <i>Puissance et charme de Paris</i> 28 |
| 1.1.1..... | Le symbolisme de Paris 28 |
| 1.1.2..... | Le centralisme culturel de Paris 31 |
| 1.1.3..... | Marie Le Franc et Paris 34 |
| 1.2..... | <i>L'itinéraire parisien de Grand-Louis l'innocent. 1922-1927 : du mépris à la consécration</i> 39 |
| 1.2.1..... | « Une petite histoire », 1922 39 |
| 1.2.2..... | Le mépris de Paris et les encouragements de Montréal, 1924-1925 40 |
| 1.2.3..... | La Bourse nationale du Voyage littéraire, juin 1925 43 |
| 1.2.4..... | Le Prix Femina – Vie heureuse, décembre 1927 45 |
| 1.3..... | <i>Le mépris de la province</i> 51 |
| 1.3.1..... | Vampirisation, stérilisation et marginalisation 51 |
| 1.3.2..... | Le cas de la Bretagne 55 |
| 1.3.3..... | L'isolement culturel de l'écrivain provincial : le cas de Marie Le Franc 58 |

| | | |
|--------------|--|-----|
| 2..... | L'ÉCRIVAIN CANADIEN-FRANÇAIS FACE À LA FRANCE, 1900-1950 | 60 |
| 2.1..... | <i>La double fascination</i> | 61 |
| 2.1.1..... | Fascination du Canada français pour la culture française : les « retour d'Europe » | 61 |
| 2.1.2..... | Fascination de la France pour une ancienne colonie | 64 |
| 2.1.3..... | L'intérêt de Marie Le Franc pour le Canada | 68 |
| 2.1.3.1..... | La fascination pour l'ailleurs : l'héritage breton | 69 |
| 2.1.3.2..... | La fascination pour les colonies : le contexte français | 70 |
| 2.1.3.3..... | L'intérêt pour le Canada : hasards et rencontres | 73 |
| 2.1.3.4..... | Le conflit entre cléricisme et laïcité en Bretagne : la véritable cause du départ ? | 77 |
| 2.1.3.5..... | L'arrivée à Montréal | 80 |
| 2.2..... | <i>Evolution des relations culturelles avec la France dans le processus d'autonomisation de la littérature au Québec, 1895-1948.</i> | 82 |
| 2.2.1..... | Du complexe de dépendance à l'affirmation de soi (1895-1934) | 82 |
| 2.2.2..... | Deuxième Guerre mondiale et rupture idéologique, 1934-1948 | 86 |
| 3..... | L'ÉCRIVAIN « DETERRITORIATILISÉ » | 90 |
| 3.1..... | <i>De la Bretagne vers le monde : Victor Segalen et Marie Le Franc</i> | 91 |
| 3.1.1..... | Influences | 92 |
| 3.1.1.1..... | Victor Segalen | 92 |
| 3.1.1.2..... | Marie Le Franc | 94 |
| 3.1.2..... | Fragilité du lien à la Bretagne | 98 |
| 3.1.3..... | Le regard sur l'Autre et sur l'Ailleurs | 101 |
| 3.1.3.1..... | Victor Segalen : un exotisme du Divers | 101 |
| 3.1.3.2..... | Marie Le Franc : un exotisme au leitmotiv social | 104 |
| 3.2..... | <i>De la France vers le Canada : Maurice Constantin-Weyer et Marie Le Franc</i> | 107 |
| 3.2.1..... | Aventures canadiennes | 107 |
| 3.2.1.1..... | L'immigration de Maurice Constantin-Weyer | 107 |
| 3.2.1.2..... | Les va-et-vient de Marie Le Franc | 110 |
| 3.2.2..... | Impressions canadiennes | 115 |
| 3.2.2.1..... | Le Manitoba de Maurice Constantin-Weyer | 115 |
| 3.2.2.2..... | Le Québec de Marie Le Franc | 119 |
| 3.3..... | <i>Stratégies d'écrivains voyageurs</i> | 125 |
| 3.3.1..... | Du tourisme à l'immigration | 125 |

| | | |
|--------------|---|-----|
| 3.3.1.1..... | Ecrivains exotiques, coloniaux et francophones | 125 |
| 3.3.1.2..... | Les statuts de voyageur | 130 |
| 3.3.2..... | <i>Marie Le Franc : une écrivaine « déterritorialisée » ?</i> | 132 |
| 3.3.2.1..... | L'entre-deux | 132 |
| 3.3.2.2..... | Ecrivaine « déterritorialisée » | 134 |

CHAPITRE 2 :

ITINÉRAIRES DE MARIE LE FRANC, ECRIVAIN MINOREE..... 138

| | | |
|--------------|--|-----|
| I..... | RESEAUX EPISTOLAIRES | 140 |
| 1.1..... | <i>Présentation du corpus épistolaire</i> | 140 |
| 1.1.1..... | Répartition du fonds Marie-Le-Franc | 140 |
| 1.1.1.1..... | Répartition selon le lieu d'expédition des lettres | 141 |
| 1.1.1.2..... | Répartition selon l'assiduité des correspondants | 142 |
| 1.1.1.3..... | Répartition périodique du fonds épistolaire (1906-1964) | 144 |
| 1.1.2..... | Autres sources | 148 |
| 1.1.2.1..... | Les fonds Victor-Barbeau et Rina-Lasnier | 148 |
| 1.1.2.2..... | Le fonds Olivar-Asselin | 150 |
| 1.1.2.3..... | Autres sources | 151 |
| 1.2..... | <i>Le réseau épistolaire canadien-français</i> | 154 |
| 1.2.1..... | Les années Asselin, 1906-1935 | 154 |
| 1.2.1.1..... | Asselin, initiateur du réseau canadien-français | 154 |
| 1.2.1.2..... | Louis Dantin : le maître de maïeutique | 164 |
| 1.2.2..... | Les années Barbeau, 1924-1964 | 167 |
| 1.2.3..... | Deux animateurs pour un réseau local mobilisé, 1906-1964 | 171 |
| 1.2.3.1..... | Le réseau « Asselin », 1906-1935 | 171 |
| 1.2.3.2..... | Le réseau « Barbeau », 1924-1964 | 175 |
| 1.2.3.3..... | Topographie du réseau canadien-français | 178 |
| 1.2.4..... | Conclusion | 179 |
| 1.3..... | <i>Le réseau épistolaire français</i> | 180 |
| 1.3.1..... | Les Parisiens : un réseau de professionnels | 180 |
| 1.3.1.1..... | Les émetteurs parisiens | 180 |
| 1.3.1.2..... | Topographie du réseau parisien | 182 |

| | | |
|---------|--|-----|
| 1.3.2 | Les Bretons : un réseau fragile et peu influent | 183 |
| 1.3.2.1 | Les émetteurs bretons | 183 |
| 1.3.2.2 | L'échec du réseau breton | 186 |
| 1.3.3 | Le réseau régional | 188 |
| 1.3.4 | Influence de ces trois réseaux locaux sur l'itinéraire de Marie Le Franc | 191 |
| 2 | LIEUX DE SOCIABILITE LITTERAIRE | 192 |
| 2.1 | <i>La communauté française</i> | 193 |
| 2.1.1 | L'Académie de Bretagne | 193 |
| 2.1.2 | Les maisons d'éditions | 196 |
| 2.1.2.1 | La maison Crès | 197 |
| 2.1.2.2 | Le double tremplin : Rieder et la revue Europe | 198 |
| 2.1.2.3 | Les Editions du Tambourin | 201 |
| 2.1.2.4 | Les Editions Fasquelle | 202 |
| 2.1.2.5 | Les Editions Ferenczi et fils | 204 |
| 2.1.2.6 | Les Editions de la Fenêtre ouverte | 205 |
| 2.1.2.7 | Les Editions Bernard Grasset | 209 |
| 2.1.2.8 | Conclusion | 209 |
| 2.1.3 | Les périodiques | 211 |
| 2.1.3.1 | Les périodiques régionaux | 211 |
| 2.1.3.2 | Les grands périodiques parisiens | 212 |
| 2.1.3.3 | Conclusion | 214 |
| 2.1.4 | Rencontres | 215 |
| 2.1.4.1 | Réunions formelles | 215 |
| 2.1.4.2 | Evénements informels | 217 |
| 2.1.4.3 | Conclusion | 218 |
| 2.2 | <i>La communauté canadienne-française</i> | 218 |
| 2.2.1 | L'Université McGill | 218 |
| 2.2.2 | La maison Fides | 221 |
| 2.2.3 | Les périodiques | 224 |
| 2.2.3.1 | Les grands journaux canadiens-français | 224 |
| 2.2.3.2 | Les revues « généralistes » | 226 |
| 2.2.3.3 | Les revues des amis | 226 |

| | | |
|--------------|--|-----|
| 2.2.4..... | Rencontres | 230 |
| 2.2.4.1..... | Événements formels | 230 |
| 2.2.4.2..... | Réunions privées | 233 |
| 2.2.4.3..... | Conclusion | 234 |
| 2.2.5..... | Architecture du réseau local canadien-français | 235 |

CHAPITRE 3 :

LES STRATEGIES DE L'ECRIVAIN MINORE 238

| | | |
|--------------|--|-----|
| 1..... | OBJECTIF AVOUÉ : FONDER UNE AUTRE COMMUNAUTE | 240 |
| 1.1..... | <i>La force de rupture de Paris</i> | 240 |
| 1.1.1..... | Une expérience parisienne | 240 |
| 1.1.2..... | La leçon de Paris | 243 |
| 1.1.3..... | Le « Réveil des provinces » | 248 |
| 1.2..... | <i>Le modèle de la communauté comme contre-structure</i> | 252 |
| 1.2.1..... | Insuffisances du champ littéraire comme « espace de relations objectives » | 252 |
| 1.2.2..... | La <i>communitas</i> comme contre-structure | 253 |
| 1.2.3..... | Institution et réseau de sociabilité | 256 |
| 1.3..... | <i>Le réseau de sociabilité littéraire</i> | 258 |
| 1.3.1..... | Définitions | 258 |
| 1.3.2..... | Les personnes | 260 |
| 1.3.3..... | Le réseau épistolaire | 263 |
| 2..... | LE PROJET D'UN RESEAU LITTERAIRE PERIPHERIQUE | 265 |
| 2.1..... | <i>Programme : pour un nouveau « statut de la différence »</i> | 265 |
| 2.1.1..... | « L'identité différenciée » | 265 |
| 2.1.2..... | Le projet du réseau global dans la correspondance de Marie Le Franc | 267 |
| 2.2..... | <i>Moyen : les mises en contact transatlantiques</i> | 270 |
| 2.2.1..... | Victor Barbeau et Sully-André Peyre | 271 |
| 2.2.2..... | Victor Barbeau et Monique Saint-Héliér | 274 |
| 2.2.3..... | Rina Lanier, Gustave Lamarche et Sully-André Peyre | 276 |
| 2.2.4..... | Rina Lasnier et Monique Saint-Héliér | 279 |
| 2.2.5..... | Extensions | 280 |
| 2.2.5.1..... | Bilan | 286 |

| | | |
|--------------|--|-----|
| 2.3..... | <i>Architecture du réseau global en 1955</i> | 287 |
| 2.3.1..... | Marie Le Franc, noeud-fédérateur | 287 |
| 2.3.2..... | Architecture du réseau global | 289 |
| 3..... | ENTRAVES | 290 |
| 3.1..... | <i>Facteurs conjoncturels</i> | 291 |
| 3.1.1..... | La France littéraire au lendemain du régime de Vichy | 291 |
| 3.1.2..... | En 1946. « Le Canada n'est pas la France » | 293 |
| 3.2..... | <i>Facteurs humains</i> | 296 |
| 3.2.1..... | L'écrivain engagé | 297 |
| 3.2.2..... | Une « nouvelle vague » d'écrivains | 298 |
| 3.2.3..... | Anachronisme | 302 |
| 3.3..... | <i>La figure de Marie Le Franc</i> | 303 |
| 3.3.1..... | Le dilemme du lieu | 303 |
| 3.3.1.1..... | Entre l'inertie de Sarzeau... | 303 |
| 3.3.1.2..... | ...et la fougue de Montréal | 305 |
| 3.3.1.3..... | « [...] à la fois une présence et une absence » | 308 |
| 3.3.2..... | Le choix du retranchement | 310 |
| 3.3.2.1..... | Solitude | 310 |
| 3.3.2.2..... | Isolément | 311 |
| 3.3.2.3..... | Modération | 312 |
| 3.3.3..... | Une « charmante anarchiste » | 314 |

CONCLUSION :

| | |
|---|---|
| DE L'ECRIVAIN MINORE AU PASSEUR CULTUREL | 317 |
| 4..... | POSTERITE DE MARIE LE FRANC |
| 5..... | DE L'ECRIVAIN MINORE AU PASSEUR CULTUREL |
| 6..... | UNE DEMARCHE EXEMPLAIRE POUR COMPRENDRE LA DYNAMIQUE D'UNE PERIODE DE L'HISTOIRE LITTERAIRE |
| BIBLIOGRAPHIE..... | 330 |
| ANNEXES | 359 |

Table des annexes

- **ANNEXE 1** : article d'André Laurendeau, « Il y a l'Europe du plaisir ou celle, vécue comme un malaise, des 'retour d'Europe' », *Maclean*, juin 1963.
- **ANNEXE 2** : extrait de l'article de Marie Le Franc, « Au pays inconnu. Impression d'une jeune Française récemment arrivée au pays », *La Patrie*, 10 mars 1906.
- **ANNEXE 3** : lettre d'Olivar Asselin à M. Marchal, consul de France à Montréal, Montréal, 1^{er} mai 1933.
- **ANNEXE 4** : tableau de répartition de la correspondance « parisienne » de Marie Le Franc.
- **ANNEXE 5** : tableau de répartition de la correspondance « bretonne » de Marie Le Franc.
- **ANNEXE 6** : tableau de répartition de la correspondance reçue par Marie Le Franc selon le lieu d'expédition des lettres.
- **ANNEXE 7** : tableau de répartition de la correspondance de Marie Le Franc selon l'assiduité des émetteurs.
- **ANNEXE 8** : tableau de la répartition périodique des lettres reçues par Marie Le Franc entre 1906 et 1964 et conservées dans le fonds Marie-Le-Franc à la Bibliothèque nationale du Canada à Ottawa.

Remerciements

Sans la générosité intellectuelle de Mme Elisabeth Nardout-Lafarge et de Mme Yannick Resch, sans l'appui de Mme Beïda Chikhi, sans le concours de Mme Marie-Andrée Beaudet et de Mme Marie-Lyne Piccione,

sans la présence, à un moment ou à un autre, d'Aurélien Boivin, Micheline Cambron, Denis Saint-Jacques, Guy Champagne, Bernard Gestin et Annaïg Renault, sans l'enthousiasme d'Annie Larzul, de Marie-Renée Martin-Rouxel et de l'association « Les amis de Marie Le Franc », sans la coopération de Madeleine Ducrocq-Poirier, Monique Péniguel, Mme de Rodellec, Pierre Messmer, Simone Roger Vercel, Isabelle Lasnier, Jean-François Crépeau et Marie-Claude Brosseau,

sans l'apport financier de l'Institut Culturel de Bretagne, de l'Association Internationale des Etudes Québécoises (AIEQ), du Centre d'Etudes québécoises (CETUQ), du Centre de Recherche Interuniversitaire sur la Littérature et la Culture Québécoises (CRILCQ), du Fonds pour la Formation de Chercheurs et Aide à la Recherche (FCAR), du Département d'Etudes françaises et de la Faculté des Etudes Supérieures de l'Université de Montréal,

sans l'efficacité des employés de la Bibliothèque nationale du Québec à Montréal et de la Bibliothèque nationale du Canada à Ottawa, sans la participation du Centre de recherche sur les Lettres romandes de Lausanne,

sans la confiance de mes parents, le soutien de Fabien et la patience d'Eole,

cette thèse n'aurait pu aboutir.

INTRODUCTION

1. Marie Le Franc

Marie Le Franc, née à Sarzeau (Morbihan) en 1879, quitte la Bretagne pour le Canada en janvier 1906. Journaliste au *Nationaliste* d'Olivar Asselin puis professeure, elle publie à Montréal en 1920 son premier recueil de poèmes : *Les Voix du cœur et de l'âme*, immédiatement remarqué par Louis Dantin. En 1927, à Paris, son premier roman *Grand-Louis l'innocent* (1925) est lauréat du prix Femina-Vie heureuse. Dès lors, elle ne cessera d'écrire. Les commentateurs de cette œuvre la divisent en deux « cycles ». Le « cycle canadien » regroupe les romans *Héliér fils des bois* (1930), *La rivière Solitaire* (1934), *La randonnée passionnée* (1936), *Pêcheurs de Gaspésie* (1938) et *Le fils de la forêt* (1952), ainsi que les recueils de nouvelles *Visages de Montréal* (1934) et *Ô Canada ! terre de nos aïeux !* (1947) et l'essai *Au pays canadien-français* (1931). Le « cycle breton » réunit *Grand-Louis l'innocent* (1925) et *Grand-Louis le revenant* (1930), *Le poste sur la dune* (1928), *Dans l'île. Roman d'Ouessant* (1932), *Pêcheurs du Morbihan* (1946) et *Enfance marine* (1959). A ces cycles s'ajoutent deux recueils de poèmes, *Les voix du cœur et de l'âme* (1920) et *Les voix de misère et d'allégresse* (1923), et deux autres recueils de nouvelles, plus difficiles à orienter vers l'un ou l'autre cycle : *Inventaire* (1930) et *Dans la tourmente* (1944).

Simultanément reconnue par les institutions littéraires française et canadienne-française, Marie Le Franc choisit manifestement de s'intégrer plutôt au milieu canadien-français et entreprend de participer au développement d'une littérature qui entend alors construire sa modernité. Sa correspondance témoigne en effet de nombreuses relations avec des personnalités influentes de la vie littéraire des années vingt à cinquante. Ainsi Louis Dantin, Victor Barbeau, Robert Choquette, Louvigny de Montigny, Rina Lasnier, Gustave Lamarche, Robert Rumilly, Léo-Paul Desrosiers manifestent volontiers l'admiration qu'ils éprouvent pour la romancière bretonne.

Mais Marie Le Franc est aussi relativement présente au sein de la société littéraire bretonne et de la communauté des écrivains provinciaux de France. Outre le fait qu'une partie de son œuvre appartient au *corpus* littéraire breton, elle participe à la fondation de l'Académie de Bretagne, en juin 1937. Elle y est élue vice-présidente aux côtés d'André Chevillon et Roger Vercel. Cette position lui permet d'établir des liens amicaux et intellectuels avec certains écrivains bretons tels Louis Guilloux et Jeanne Perdriel-Vaissière. Le prix Femina de 1927 et son mandat à l'Académie lui permettent alors d'être mise en contact avec des écrivains d'autres régions. Les papiers de la romancière attestent qu'elle fut effectivement active dans un réseau de

relations provinciales où figurent notamment Claude Chauvière, biographe de Colette, l'écrivaine suisse Monique Saint-Hélier et le poète provençal Sully-André Peyre. Grâce à Marie Le Franc ceux-ci entreront ensuite en relation avec des écrivains québécois : Rina Lasnier et Victor Barbeau avec Sully-André Peyre, Victor Barbeau avec Monique Saint-Hélier. Ces mises en contact matérialisent ainsi un réseau global France-Québec se positionnant comme un modèle de transferts culturels trans-régional.

2. Problématique et objectifs

La littérature française, parisienne, s'érige depuis plusieurs siècles en modèle hégémonique d'universalité¹. La puissante valeur symbolique et l'indéniable pouvoir institutionnel du centre imposent une dévalorisation emblématique de la périphérie littéraire : les œuvres produites en province seraient moins crédibles, les écrivains provinciaux moins stylés, les structures d'édition et de diffusion moins efficaces. Ces minorations imposées plus ou moins implicitement par Paris et subies plus ou moins consciemment par la périphérie ne sont pas sans influencer sur la carrière de l'écrivain de langue française excentré. Cet écrivain doit alors faire plus d'efforts pour inscrire définitivement son nom dans l'histoire littéraire : il doit par exemple imaginer des stratégies originales qui lui permettront d'imposer son œuvre au centre ou en dehors du centre. L'organisation de réseaux littéraires francophones en province et hors de France se présente alors comme un processus institutionnel de compensation. Les relations littéraires qui s'établissent en périphérie et de façon inter-périphérique correspondent à une tentative d'institutionnaliser une littérature à l'écart du centre parisien. Une analyse de l'itinéraire intellectuel de Marie Le Franc permet d'éclairer l'émergence de réseaux littéraires périphériques déplaçant les relations franco-québécoises vers l'axe régional.

Ce n'est pas tant les institutions, davantage étudiées à ce jour, que les « croisements biographiques » qui nous intéressent ici. L'objectif majeur est de retracer les sociabilités intellectuelles qui furent inaugurées ou relayées par Marie Le Franc pour instaurer et maintenir des liens entre agents littéraires québécois et provinciaux français, pour créer une communauté d'écrivains périphériques et valoriser la littérature qui se fait en dehors de Paris. Nous verrons ainsi que l'itinéraire de Marie Le Franc nous mène de quatre réseaux locaux – parisien, breton, provincial et québécois – à un réseau global ou trans-régional franco-québécois. Comment et

¹ Pascale Casanova, *La République mondiale des lettres*, Paris, Seuil, 1999.

quand ces réseaux se sont-ils constitués ? quels furent leurs objectifs et leurs réalisations ? Qui en étaient les animateurs ? Sur quels modes fonctionnaient-ils ? Telles sont quelques-unes des questions auxquelles cette thèse propose de répondre. Une fois ces réseaux mis en lumière, il faudra comprendre pourquoi ce fut Marie Le Franc qui permit ces transferts culturels. Ce projet fut-il délibéré ou bien la conséquence de circonstances favorables ? Quelles compétences avait Marie Le Franc pour tenter de le réaliser ? Que fut véritablement l'entreprise ? Enfin, il sera nécessaire de juger de la pertinence, de la viabilité et de la postérité d'un tel projet en fonction du contexte dans lequel il fut activé et des personnes qui y participèrent.

3. Limites et enjeux

Cette thèse propose donc de partir de l'itinéraire intellectuel de Marie Le Franc, autrement dit de suivre son cheminement institutionnel en fonction des rencontres et des projets qui déterminèrent sa carrière d'écrivain. Cet itinéraire nous permettra d'intégrer des réseaux de sociabilité littéraire et d'apercevoir leur modes de fonctionnement de l'intérieur à la fois en France, au Québec et entre les deux territoires, de l'entre-deux guerres à la fin de la Seconde Guerre mondiale, à une époque de profondes mutations socio-culturelles.

Ainsi, la carrière de l'écrivaine est d'abord à analyser sous l'angle de l'histoire de la littérature car elle se construit au moment de l'émancipation d'une littérature québécoise moderne, d'une forte revendication culturelle régionale en France et au moment d'un face à face parfois conflictuel entre l'hexagone et l'unique province francophone d'Amérique. Par ailleurs, le sociologue de la littérature verra dans cet itinéraire un support quasi idéal pour intégrer les réseaux de sociabilité qui se mettaient en place dans l'entre-deux-guerres au Québec, dans les provinces de France, ou autour des relations franco-québécoises. Par extension, le cas de Marie Le Franc s'insère parfaitement dans des projets consacrés à l'épistolaire et à l'archive étant donné le corpus documentaire dont nous disposons. C'est pourquoi, il apparaît maintenant indubitable qu'il faille reconsidérer l'œuvre et l'expérience de Marie Le Franc. Marie Le Franc cherche à la fois une identité culturelle, qu'elle problématise entre la Bretagne et le Québec, et une position institutionnelle comme écrivaine. La double quête, identitaire et institutionnelle, de Marie Le Franc, implique que son itinéraire apporte de nouvelles réponses concernant les réseaux périphériques, les sociabilités intellectuelles et le régionalisme littéraire. Sa situation académique ambiguë – est-elle une écrivaine française, bretonne, québécoise, les trois ? –, fait d'elle une

protagoniste originale qui apporte nécessairement un autre regard sur les diverses problématiques qui viennent d'être évoquées. L'historien et le sociologue de la littérature disposeront ici d'une nouvelle perspective, régionale, et de nouvelles connaissances sur les relations littéraires franco-québécoises de la première moitié du XX^e siècle. Ce travail permettra ainsi de mieux comprendre l'histoire des relations littéraires franco-québécoises et d'appréhender l'évolution de cet espace particulier d'internationalisation culturelle.

Ceci dit, cette perspective reste singulière : elle traite d'un écrivain ayant activé certains réseaux de sociabilité littéraire dans un contexte particulier. L'itinéraire de Marie Le Franc ne peut s'identifier à celui d'aucun autre écrivain voyageur, exilé ou « migrant » comme il est commun de le dire aujourd'hui. D'abord parce que le statut de Marie Le Franc est particulièrement ambigu : de citoyenneté française, elle vit, écrit et publie au Québec pendant plusieurs années ; écrivain du Québec, elle ne demandera jamais la nationalité canadienne. Son parcours n'est qu'un incessant aller-retour entre la Bretagne et le Québec si bien qu'elle appartient aussi légitimement à l'histoire littéraire française – bretonne – qu'à l'histoire littéraire canadienne-française. D'autre part, sa personnalité même reste singulière : des décisions parfois surprenantes pour une femme de cette époque l'ont conduite vers un destin hors du commun. Enfin, le contexte dans lequel son itinéraire prend place contribue à l'originalité du parcours : entre 1906, date du départ pour le Québec et 1964, année de la mort de la romancière, il y eut deux guerres mondiales, une crise économique internationale, des phénomènes de colonisation et de décolonisation. A cette époque, la France est au cœur de nombreux événements politiques et culturels et de vastes débats idéologiques. Elle présente l'archétype d'un pays exemplaire en même temps qu'une référence discutable. Ce contexte historique contribue à une certaine mutation intellectuelle que ce soit en France ou au Québec. Par conséquent, l'itinéraire intellectuel de Marie Le Franc ne peut être comparé à un aucun autre.

Cette thèse a aussi pour finalité de donner des éléments pour construire une méthode de travail pour les chercheurs désireux de saisir les effets d'un parcours ou d'une carrière d'écrivain sur les événements d'un moment de l'histoire littéraire. Cette méthode consiste à utiliser ensemble l'analyse des réseaux sociaux, le concept de sociabilité littéraire et l'usage de l'épistolaire.

4. Méthode

4.1. Un axe théorique : l'analyse des réseaux de sociabilité littéraire

Bien que de plus en plus de travaux en histoire littéraire utilisent la notion de réseau², très peu d'entre eux se réfèrent aux recherches accomplies dans le domaine de l'analyse des réseaux sociaux³. En même temps, les avancées accomplies par les chercheurs en histoire de la littérature ayant exploré les divers modes de sociabilité, en particulier en ce qui a trait à l'autoreprésentation propre aux relations épistolaires, sont généralement inconnues des spécialistes de l'analyse des réseaux. Ainsi,

les études littéraires ont bénéficié depuis une vingtaine d'années d'avancées théoriques significatives dans le domaine de la sociologie. La notion d'institution a permis à la fois d'intégrer les acquis de l'histoire littéraire et de conceptualiser les effets sociaux de leurs manifestations. Il apparaît aujourd'hui que le tournant opéré par les études d'histoire culturelle (notamment en terme de « sociabilité ») et les investigations concrètes menées sur les maisons d'édition, les cafés littéraires, les académies, les groupes et les mouvements d'écrivains, les prix, les salons, les revues et leurs comités de rédaction offrent le moyen de repenser en terme de réseaux l'institution littéraire, institution que la critique a depuis longtemps qualifiée de « molle » mais dont l'efficience est en partie redevable de son autonégation en tant que dispositif institutionnel. La notion de réseau devrait faire apparaître entre autres ce qui soutient la littérature dans ses mécanismes de reconnaissance et de légitimation : formels ou non, les réseaux peuvent être politiques, idéologiques, esthétiques, générationnels, affectifs ; ils ont pour fonction de fédérer des forces, et donc de détenir un certain pouvoir tout en dispensant des formes de savoir et de connaissances ; par ailleurs, [ils impliquent des] processus d'identification (de cooptation, de reconnaissance, etc.) que les réseaux permettent dans la carrière des écrivains⁴.

L'analyse de l'itinéraire intellectuel de Marie Le Franc, qui induit une étude sur les transferts culturels franco-qubécois de la première moitié du vingtième siècle et oblige à pénétrer plusieurs communautés littéraires, impose un croisement de la sociologie et de l'histoire littéraire, de l'analyse des réseaux sociaux et de la sociabilité littéraire. Cette thèse s'appuie

² Manon Brunet, « Prolégomènes à une méthodologie d'analyse des réseaux littéraires. Le cas de la correspondance de Henri-Raymond Casgrain », *Voix et images*, vol. 27, n° 2, hiver 2002, p. 216-237 ; Chantal Gingras, *Victor Barbeau, un réseau d'influences littéraires*, Montréal, L'Hexagone, 2001 ; Michel Lacroix, « Du réseau comme communauté secrète : Paulhan, la NRF et le Collège de France », dans Benoît Melançon [dir.], *Penser par lettre*, Montréal, Fides, 1998 ; Nicole Racine et Michel Trebitsch [dir.], *Sociabilités intellectuelles. Lieux, milieux, réseaux*, Les Cahiers de l'IHTP, CNRS, cahier n° 20, mars 1992 ; Pierre Rajotte [dir.], *Lieux et réseaux de sociabilité littéraire au Québec*, Québec, Nota Bene, 2001.

³ Manuel Castells, *La société en réseaux*, Paris, Fayard, 1998 ; Alain Degenne et Michel Forse, *Les réseaux sociaux. Une analyse structurale en sociologie*, Paris, Armand Colin, 1994 ; Vincent Lemieux, *A quoi servent les réseaux ?* Québec, Presses de l'Université Laval, 2000.

⁴ Présentation du colloque international « L'Analyse des réseaux (littérature, sociologie, histoire) », colloque inaugural organisé par le CIEL (Collectif Interuniversitaire d'Etude du Littéraire), action de recherche concertée de l'Université Libre de Bruxelles et de l'Université de Liège, Liège, 20-21 mars 2003.

donc sur un axe théorique encore peu exploité jusqu'à présent en histoire littéraire. Il s'agit en effet ici d'utiliser l'analyse des réseaux sociaux pour mieux appréhender les phénomènes de sociabilité littéraire – d'un point de vue régional et trans-régional – et de transferts culturels internationaux.

4.2. *Corpus* : les correspondances d'écrivains

D'autre part, cette étude s'appuie prioritairement sur un *corpus* documentaire particulier : les correspondances. Grâce à la lettre, nous sommes en mesure d'investir le cœur même de la relation sociale, de façon semi-formelle. En effet, la lettre met en scène non plus la personnalité publique, telle qu'elle se dévoile dans les œuvres, les articles ou les lettres ouvertes, à des milliers de lecteurs anonymes, mais une personne relativement intime qui se confie à une autre personne, connue celle-ci, dans une relation de confiance. Sachant qu'au moment de son émission, la lettre constitue un document privé qui contient, à ce titre, des informations confidentielles, elle devient un document extrêmement précieux. La lettre recèle ainsi des données inédites. La correspondance d'un écrivain représente les coulisses de la scène littéraire où il se meut en tant que personnage public.

Par conséquent, la lecture de la correspondance d'un auteur est le moyen idéal pour comprendre les circonstances, les réflexions et les rencontres qui ont déterminé ses choix esthétiques, idéologiques, relationnels et institutionnels. En l'occurrence, l'analyse de la correspondance émise et reçue par Marie Le Franc, ainsi que la lecture d'autres lettres évoquant la romancière, apporte des éléments déterminants quant à la connaissance globale de son cheminement intellectuel et de son parcours institutionnel. L'itinéraire peut ainsi être retracé et relaté de façon authentique, du point de vue du sujet lui-même, en focalisation interne, complétant ainsi le point de vue externe apporté par les documents critiques et historiques.

Le fonds Marie-Le-Franc⁵ conservé au service des archives privées de la Bibliothèque nationale du Canada à Ottawa constitua donc notre principale source documentaire. Ce fonds fut déposé en 1982 par Madeleine Ducrocq-Poirier, représentante des héritiers de Marie Le Franc. Il n'est soumis à aucune restriction de consultation et représente deux mètres linéaires de documents. Il contient des manuscrits de nouvelles, d'articles, de conférences et de poèmes, mais aussi le manuscrit, sur cahier, de *Grand-Louis le revenant*, des coupures de presses, un lot de

⁵ Fonds archivé sous le numéro MSS 1982-4.

photographies, une correspondance de 570 lettres, et divers documents personnels (copie de diplôme, carnet de notes de voyages). En complément, afin d'accéder à l'autre versant de la correspondance de Marie Le Franc, nous avons dû retrouver les lettres de la romancière. De nombreuses lettres ont d'abord été localisées aux archives privées de la Bibliothèque nationale du Québec à Montréal. Ainsi, avons nous obtenu des documents dans les fonds Victor-Barbeau et Rina-Lasnier. Nous avons eu ensuite accès au fonds Olivar-Asselin conservé aux archives municipales de la ville de Montréal dans lequel nous avons découvert une dizaine de lettres de Marie Le Franc et plusieurs copies de lettres d'Asselin adressées à la romancière. En France, ce sont essentiellement des proches de Marie Le Franc ou certains descendants de ses amis qui ont contribué à enrichir nos sources. Enfin, le Centre de recherches sur les lettres romanes, à Lausanne, nous a confié les copies d'une dizaine de lettres de Marie Le Franc adressées à Monique Saint-Héliar.

Afin de compléter ce *corpus* épistolaire, et pour rendre notre étude plus objective, nous avons aussi consulté un certain nombre d'autres sources : des monographies (manuels, anthologies et essais sur l'histoire de la littérature canadienne-française et bretonne, biographies de Marie Le Franc, etc.) mais aussi de très nombreux périodiques (articles de presse de l'époque, articles scientifiques et universitaires, etc.). L'ensemble de ces documents représente une somme d'informations considérable grâce à laquelle nous avons pu établir, le plus objectivement possible, l'itinéraire intellectuel de Marie Le Franc et son influence au sein de réseaux locaux et d'un réseau global entre la France et le Québec.

5. Organisation de l'étude

Cette étude se divise en trois chapitres. Dans un premier temps, nous établissons pourquoi et comment un écrivain provincial se trouve *a priori* minoré par Paris. Plus que « mineur », le terme « minoré » exprime adéquatement la réduction de valeur qui est insidieusement infligé à cet écrivain. Alors que Paris inspire une fascination et génère un irrésistible attrait chez l'écrivain situé en région, Paris, ce centre institutionnel de la littérature de langue française, semble mépriser ce qui n'est pas lui, ce qui existe en dehors de lui. Le parcours parisien de *Grand-Louis l'innocent*, le premier roman de Marie Le Franc, prouve cette ambivalence : le livre, d'abord violemment rejeté, sera ensuite couronné d'un prix Femina. Cette marginalisation imposée par Paris implique un relatif isolement de l'écrivain provincial. De la même façon, au début du XX^e

siècle, alors que de nombreux jeunes Canadiens-français instruits, fascinés par la capitale française, séjournent à Paris pour enrichir leur savoir et leur personnalité, une partie de l'élite intellectuelle parisienne ne voit toujours dans le Canada français qu'une colonie sans identité culturelle propre. Indéniablement, les régions françaises et le Québec subissent alors une minoration culturelle et littéraire de la part de Paris, au sens où la « capitale mondiale des lettres » réduit leur valeur symbolique. Ainsi, Marie Le Franc, qui se place à la fois comme écrivain breton et canadien-français, subit nécessairement cette double minoration. A cela s'ajoute encore une troisième forme de minoration. En effet, le statut de la romancière reste flou au sens où elle se situe dans un entre-deux : non seulement elle se déplace constamment entre deux territoires – la Bretagne et le Québec – ce qui oblige à la considérer à la fois comme écrivain breton et canadien-français ; mais, de plus, son statut de voyageuse est relativement imprécis. En effet, sa position diffère par exemple de celle de l'écrivain brestois Victor Segalen, qualifié d'écrivain voyageur au sens propre du terme, ou de celle du romancier Maurice Constantin-Weyer qui peut légitimement être défini comme un écrivain colonial étant donné son expérience d'immigrant au Manitoba. Ni écrivain voyageur, puisqu'elle vit pendant près de quarante ans au Canada français, ni écrivain colonial étant donné que dans ses propres termes, son pied-à-terre reste Sarzeau, Marie Le Franc apparaît comme un « écrivain déterritorialisé ». Non pas qu'elle appartienne à aucun territoire, mais plutôt à plusieurs : dire qu'elle n'est qu'une écrivaine canadienne-française c'est balayer ses identités bretonne et française ; dire qu'elle n'est qu'une écrivaine bretonne, c'est omettre son statut d'écrivaine française lauréate d'un prix Femina en même temps que son statut d'écrivaine canadienne-française. Être simultanément écrivain du Canada non canadien et écrivain breton vivant au Canada implique une identité trouble et entraîne alors une troisième minoration quant au statut de l'écrivain.

Ces trois formes de minorations – écrivain provincial, écrivain canadien-français et écrivain déterritorialisé – conditionnent alors non seulement l'existence de la jeune femme mais aussi l'itinéraire intellectuel et la carrière de l'écrivaine. Dans le second chapitre, à la lumière de cette hypothèse, nous entrerons de plain-pied dans la correspondance de Marie Le Franc. Nous verrons alors que ces minorations induisent des itinéraires particuliers au sein de communautés littéraires canadienne-française, bretonne et régionale en France. Après une description détaillée du *corpus* épistolaire, nous analyserons la nature des réseaux activés et leur mode de fonctionnement. Cette lecture mène vers quatre réseaux locaux. Premièrement, au Québec, Marie Le Franc pénètre les réseaux sociaux d'Olivar Asselin et de Victor Barbeau, deux personnalités très influentes dans les

milieux littéraires canadien français des années 1900 à 1960. Deuxièmement, à Paris, elle ne s'implique jamais dans un réseau amical mais préserve néanmoins un réseau de professionnels (critiques et éditeurs) qui entretient périodiquement sa notoriété au sein de la capitale littéraire. Troisièmement, elle s'investit davantage en Bretagne, participant par exemple à la fondation de l'Académie de Bretagne en 1937. Enfin, quatrièmement, en province, elle relaie, entre autres, des connexions entre le poète provençal Sully-André Peyre et la romancière d'origine suisse Monique Saint-Héliar.

Mais les projets de Marie Le Franc ne s'arrêteront pas à l'activation de ces réseaux locaux comme nous le montrerons dans le troisième chapitre de cette étude. Constatant que les provinces françaises et la province du Québec subissent des minorations similaires de la part de Paris, elle inaugure un réseau global entre la France et le Québec dont l'objectif avoué est de valoriser la littérature de langue française produite par les écrivains excentrés appartenant aux réseaux locaux constitués. Ce programme repose sur la conscience commune aux écrivains régionaux et canadiens-français de l'existence d'identités différenciées originales et authentiques. Dès 1945, Marie Le Franc inaugure alors des connexions entre ses amis des deux réseaux locaux encore viables, le réseau provincial et le réseau canadien, si bien que dix ans plus tard, en 1955, un véritable réseau étendu a pris forme. Que deviendra ce réseau France-Québec ? Dans la dernière partie de ce chapitre, nous exposerons la postérité du réseau. Nous verrons ainsi que les circonstances contextuelles et certains facteurs humains ont troublé sa pérennité et ont précipité son déclin. Marie Le Franc, vieillissante, isolée et résignée, ne peut alors plus remplir sa mission de fédérateur. Son décès, en 1964, entraîne la destruction définitive du réseau.

Ce projet, même s'il n'aboutit pas, doit cependant être mis en valeur. En effet, Marie Le Franc a lutté contre des minorations qui auraient pu la cantonner, elle et ses compatriotes, dans un statut d'écrivain régional et qui l'auraient ainsi rendu invisible dans le cours de l'histoire littéraire. Ces minorations l'obligent à trouver de nouvelles stratégies pour valoriser l'image des écrivains mineurs de langue française. Son originalité est d'avoir voulu réunir, dans ce même combat, des écrivains des provinces françaises à des écrivains de la province du Québec. La romancière s'inscrit alors dans l'histoire littéraire de la France et du Québec dans une postérité primordiale : celle de passeur culturel.

CHAPITRE 1 :
FORMES DE MINORATIONS

Dans ce premier chapitre nous souhaitons nous interroger sur les formes de minorations déterminant non seulement la personnalité, l'œuvre, mais aussi la postérité et la fortune littéraire d'un écrivain. Force est de constater que certains d'entre eux, bien que reconnus, voire consacrés à un moment de leur carrière pour la qualité de leur écriture, n'ont pas été retenus par l'histoire littéraire. Un auteur peut être considéré comme mineur par rapport à la qualité de son œuvre, à sa personnalité, à son origine ou à ses choix socio-politiques. Sa position subalterne dans le champ littéraire est ainsi fonction de certains critères identitaires ou de quelques orientations prises au cours de sa carrière littéraire. Cet écrivain peut essayer une dépréciation, une réduction de sa valeur, en fonction des critères normatifs instaurés par l'institution littéraire. Il subit ainsi une minoration symbolique. De cette façon, l'écrivain et son œuvre sont considérés comme mineurs au sens où – bien que reconnus un instant au cours de l'histoire littéraire – ils passeront à la postérité comme étant de moindre importance, d'un intérêt secondaire, voire accessoire. Mais à quoi serait due cette minoration symbolique, minoration parfois arbitraire, parfois consécutive à quelque *a priori*, parfois issue d'un long processus historique et socioculturel ?

Un auteur sera déprécié pour de multiples raisons allant de la qualité de son œuvre à ses orientations politiques. Afin d'éviter tout amalgame, nous ne considérons pas ici les auteurs dits secondaires par la qualité moyenne, voire médiocre de leur œuvre, mais seulement ceux dont la valeur littéraire a été institutionnellement reconnue à un moment donné. Pour ceux-là, nous retenons deux formes de minorations. D'une part, un auteur peut être déconsidéré quand il est concrètement ou symboliquement décentré, autrement dit quand il s'écarte, physiquement ou statutairement du centre de l'action littéraire. D'autre part, il peut être dévalorisé quand il n'inscrit son œuvre dans aucune catégorie déterminée, mais dans une espèce de zone grise entre deux genres, sous-genres ou espaces d'écriture. La première expérience est celle de l'écrivain de province par rapport à l'écrivain de Paris mais aussi de l'écrivain canadien-français par rapport à l'écrivain français. La seconde est éprouvée par l'écrivain dont l'œuvre se situerait dans un *entre-deux* : entre le roman et le récit, entre le roman et l'autobiographie, ou entre la littérature exotique et la littérature coloniale par exemple. La minoration de ces auteurs est fonction de leur position par rapport à un centre institutionnel et culturel, ou de la place de leur œuvre dans le catalogue des genres littéraires légitimés à leur époque. En d'autres termes, l'écrivain minoré serait situé en périphérie d'un centre institutionnel (l'écrivain provincial par rapport à l'écrivain parisien), en

marge d'une culture dominante (l'écrivain canadien-français par rapport à l'écrivain français) ou bien, son oeuvre n'entrerait pas sous une catégorie normalisée (l'écrivain *déterritorialisé* par rapport à l'écrivain voyageur). La problématique de la minoration devrait donc être analysée dans la perspective du rapport entre lieu et valeur symbolique.

1. L'écrivain provincial face à Paris, 1900-1950

Dans les *Notes d'un Vaudois*, rédigées en 1938, l'écrivain suisse Ramuz se remémore la motivation qui l'avait conduit vers Paris en 1904. A l'époque, il allait y chercher, dit-il, « un titre supérieur qu'il serait singulièrement utile d'acquérir, ce qui ne peut se faire qu'à Paris⁶ ». Ramuz témoigne ainsi implicitement du pouvoir symbolique de la capitale littéraire et de ses institutions au capital emblématique déconcertant. Mais, face à Paris, qu'existe-t-il ? La province, autrement dit *ce qui n'est pas Paris*. Et, si Paris *est* tout, toute la culture française en particulier, et si Paris *fait* tout, il s'ensuit que la province n'est ni ne fait rien.

La province n'a d'ailleurs pas de nom. Ce qui se fait hors de Paris se fait « en province ». S'agit-il de la Bretagne, de la Provence, de la Normandie ? de Brest, Marseille, Rouen ? Peu importe. La France est peut-être le seul pays où, pour désigner tout ce qui n'est pas elle, les habitants de la capitale emploient l'expression « la province », l'affectant d'une nuance de dédain et de mépris.

Or « qui dit 'la' province perd de vue les différences foncières et les vertus propres des diverses régions dont est fait le terroir français et qui sont si heureusement complémentaires, si parfaitement équilibrées ; il les uniformise. Or on dit volontiers 'la' province à Paris⁷ ». Toujours selon Ramuz, Paris, peuplé par l'« homme de cour », l'« homme de salon », puis le « mondain », est trop tourné vers la raison, l'intelligence, le spirituel, autrement dit, vers l'homme. Alors Paris a logiquement oublié la nature :

Et pratiquement de nos jours, cet isolement où Paris (ville de cour, ville de salon, ville mondaine, ville d'esprit et enfin ville d'industrie, ce qui non seulement l'isole de la nature, mais la dresse contre elle), cet isolement où Paris s'est mis de la nature, se traduit par le dédain de la province. Car la province représente plus ou moins pour Paris la nature⁸.

La province, assimilée à la seule nature, à la terre, aux traditions, offre l'image d'une époque révolue et d'un univers archaïque. « Les provinces sont démodées parce que c'est la nature entière qui l'est⁹ ». La province devient le non-lieu de la modernité, de l'invention, de la nouveauté, autrement dit du progrès.

⁶ Ramuz, *Notes d'un Vaudois, Œuvres complètes*, vol. XX, Paris, éditions Slatkine, 1986 [1938], p. 203.

⁷ *Ibid.*, p. 297.

⁸ *Ibid.*, p. 294.

⁹ *Ibid.*, p. 303.

Dès lors, *être en province* pour un agent littéraire, c'est être obsolète, sans grade, obscur ou, pour détourner les termes de Baudelaire, c'est être un « roturier » ou un « bâtard ». L'auteur provincial est certes français, mais il est *hors de Paris*. Autrement dit, il serait loin d'être aussi lumineux, aussi dominant, que l'écrivain consacré à et *par* Paris. Etant à la fois Français et donc l'héritier d'une culture de premier ordre, mais provincial, et par conséquent véritablement sous-estimé parmi les littérateurs que la raison d'universalité impose de retenir, il se trouverait dans une position ambiguë au sein de l'espace social culturel : « partie intégrante des dominants » en tant que Français, il ferait aussi partie de la « fraction des dominés » en tant que provincial¹⁰.

1.1. Puissance et charme de Paris

A partir du XIX^e siècle, le pouvoir d'attraction de Paris ne cesse de se renforcer. Progressivement, en attirant ou en refoulant population et activités, les évolutions de l'agglomération parisienne influencent l'organisation spatiale du pays. Dans la seconde moitié du XIX^e siècle et au début du XX^e, la croissance de Paris bénéficie des apports de toutes les provinces françaises, de mieux en mieux desservies par le chemin de fer. En 1901, près de 60% des Parisiens sont nés en province. Les nouveaux arrivants, parmi lesquels de forts contingents bretons et auvergnats, s'installent dans les quartiers périphériques et, de plus en plus, dans les communes de banlieue. En même temps, favorisée par des siècles de centralisation, la capitale n'a cessé d'accroître son poids économique et culturel, au point de créer autour d'elle ce qu'on a pu appeler le « désert français ».

1.1.1. Le symbolisme de Paris

A une grande civilisation, il faut sans doute un grand centre, et il n'y a pas de pays au monde qui ait eu plus anciennement un centre que la France et plus important que Paris. Tellement important qu'il a fini par être un centre universel et le centre pensant du monde¹¹.

Paris a captivé Ramuz. Venu pour quelques mois dans la capitale française, il y reste près de douze ans. Il déambule en solitaire dans les rues, fasciné par le spectacle de la ville. Il y cultive aussi un certain nombre d'amitiés notamment avec Paul Fort et Alfred Jarry. En 1938, il confie, qu'« il faut bien dire après tant d'autres que Paris représente une réussite extraordinaire dans

¹⁰ Fabrice Thumerel, *Le champ littéraire français au XX^e siècle. Eléments pour une sociologie de la littérature*, Paris, Armand Colin, 2002, p. 60.

¹¹ Ramuz, *op. cit.*, p. 296.

l'histoire universelle¹² », que c'est « un centre brillamment éclairé où tout est fait pour flatter l'esprit¹³ ». Il décrit encore Paris comme la ville de la permanence, de l'universel, de la puissance et de la spiritualité, mais il déplore aussi « le Paris des 'effets' », ville du paraître, du spectacle, voire de l'exhibition. Fort de quelques années de recul, Ramuz conclut que

sous les multiples images, et d'ailleurs si diverses, pour ne pas dire contradictoires, que Paris tirait de lui-même, les proposant à l'imitation de ceux qui, venus du dehors, les considéraient du dehors, il y avait une qualité commune, intérieure, mais essentielle, qui était que Paris s'exprimait librement : il n'allait pas choisir ses modèles hors de lui, et, même quand il avait recours au passé, c'est dans son propre passé qu'il les trouvait. En quoi précisément il n'était pas « provincial », en quoi précisément il se distinguait de *la* province, je ne dis pas des provinces, en quoi justement il était Paris. Tout résidait dans sa parfaite indépendance (que j'ai déjà noté) et, de tant de leçons, une seule subsistait pour finir : cette confiance en soi-même¹⁴.

Paris représente un mythe, un lieu légendaire et atypique où furent menés de nombreux combats pour la liberté et l'égalité, place forte de l'humanisme et de la démocratie reconnue comme modèle par la majorité des nations occidentales. Ainsi, le prestige de Paris n'est que la conséquence de nombreux événements historiques qui ont contribué à fonder la France républicaine depuis plusieurs siècles. Les révolutions – politiques (de la révolution de 1789 à celle de 1871) et intellectuelles (révolutions littéraires inspirées par Heine, Hugo, Balzac, Zola...) – ont greffé sur la capitale française l'image de la démocratie et de la liberté, dessinant ainsi « une sorte de configuration unique, combinaison historique et mythique, qui a permis, dans les faits, d'inventer et de perpétuer la liberté de l'art et des artistes¹⁵ ». Selon Jacques Dubois, Paris, a été pendant des siècles le

pôle fondateur d'une littérature sans égale, créant le mouvement et les mouvements, s'entourant d'une aura dont le rayonnement fut illimité. On rencontre rarement la superposition aussi stricte d'un grand centre politique et intellectuel, du foyer d'une langue de haute culture, d'un pouvoir littéraire enfin¹⁶.

Pour le dire en termes bourdieusiens, Paris représente une sorte de « croyance littéraire¹⁷ ». Cette croyance tacite faisant de Paris la « ville-littérature » universelle et absolue qui s'érige en modèle

¹² *Ibid.*, p. 229.

¹³ *Ibid.*, p. 231.

¹⁴ *Ibid.*, p. 319.

¹⁵ Pascale Casanova, *La République mondiale des lettres*, Paris, Seuil, 1999, p. 42.

¹⁶ Jacques Dubois, « En finir avec la marginalité », dans Lise Gauvin et Jean-Marie Klinkenberg [dir.], *Ecrivain cherche lecteur. L'écrivain francophone et ses lecteurs*, Paris / Montréal, Editions Créaphis / VLB éditeur, 1997, p. 122.

¹⁷ Pierre Bourdieu, *Les règles de l'art. Genèse et structure du champ littéraire*, Paris, Seuil, coll. « Points », 1998 [1992], p. 279.

dénationalisé, résulte d'une « collusion invisible¹⁸ », d'une adhésion collective. A la fin du XIX^e siècle plus que jamais, on accepte la fonction démiurgique de Paris, qui seul aurait le pouvoir de consacrer. Or ceci « implique l'acceptation d'un ensemble de présupposés et de postulats qui, étant la condition indiscutées des discussions, sont, par définition, tenus à l'abri de la discussion¹⁹ ». Par exemple, on tient pour acquis que les lieux parisiens de diffusion culturelle – maisons d'édition, académies, théâtres, galeries – qui « marquent des positions » dans l'espace culturel national, « marquent du même coup les produits culturels qui leur sont associés²⁰ », faisant de ces produits des valeurs sûres en tant qu'elles ont été célébrées par une élite intellectuelle, dans des lieux renommés au cœur même de la capitale culturelle. Du point de vue de l'écrivain français, Paris représente alors nécessairement l'espace à conquérir pour entrer, voire réussir en littérature française.

Pierre Bourdieu rapproche la notion de champ littéraire de celle de « République des lettres », conception définie par Bayle au début du XVIII^e siècle. Paris symbolise cette « République des lettres » au niveau national, en tant que capitale culturelle de la France. Pascale Casanova élargit cette notion à l'échelle mondiale, s'appuyant en même temps sur Paul Valéry, afin de discuter de la « mondialisation spirituelle ». En particulier, elle remarque que plus qu'une capitale culturelle nationale, « Paris est ainsi devenu la capitale de l'univers littéraire, la ville dotée du plus grand prestige littéraire du monde²¹ ». Elle s'accorde ainsi avec Paul Valéry pour qui Paris représente une « 'fonction' nécessaire [...] de la structure littéraire » :

PARIS, pourtant se distingue fort nettement des autres monstres à millions de têtes, les NEW YORK, les LONDRES, les PEKIN... Il n'est point, en effet, d'entre nos BABYLONES, de ville plus personnelle et qui assemble des fonctions plus nombreuses que celle-ci et plus diverses. C'est qu'il n'en est point où, depuis des siècles, l'élite, en tous genres, d'un peuple ait été si jalousement concentrée ; où toute la valeur ait dû venir se faire reconnaître, subir l'épreuve des comparaisons, affronter la critique, la concurrence, la raillerie et le dédain. Il n'est point d'autre ville où l'unité d'un peuple ait été élaborée et consommée par une suite aussi remarquable et aussi diverse de circonstances et le concours d'hommes si différents par le génie et les méthodes. En vérité, c'est ici que notre nation, la plus composée d'Europe, a été fondue et refondue à la flamme des esprits les plus vifs et les plus opposés, et comme par la chaleur de leurs combinaisons. [...] Tout français qui se distingue est voué à ce camp de concentration. PARIS l'évoque, l'attire, l'exige et, parfois, le consume.

PARIS répond à la complexité essentielle de la nation française. Il fallait bien que des provinces, des populations, des coutumes et des parlers si dissemblables se fissent un centre organique de leurs rapports, un agent et un monument de leur mutuelle compréhension. En vérité, c'est là la grande, propre et glorieuse fonction de PARIS.

¹⁸ *Ibid.*, p. 373.

¹⁹ *Ibid.*, p. 279.

²⁰ *Ibid.*, p. 275.

²¹ Pascale Casanova, *op. cit.*, p. 41.

Il est la tête réelle de la France où elle assemble ses moyens de perception et de réaction les plus sensibles. Par sa beauté et sa lumière, il donne à la France un visage sur lequel par moments vient briller toute l'intelligence du pays. Quand de fortes émotions saisissent notre peuple, le sang monte à ce front et le sentiment tout puissant de la fierté s'illumine.

[...] Penser PARIS ?

Plus on y songe, plus se sent-on, tout au contraire, pensé par PARIS ²².

Enfin, pour l'écrivain de langue française, Paris est d'abord un espace imaginaire, une ville immatérielle, constituant le lieu de consécration imposant et imposé. Pascale Casanova explique très en détails cette « ethnocentrisme culturel » de Paris. Paris n'est plus seulement la capitale française de la littérature mais aussi la plaque tournante du « marché mondial des biens intellectuels » du domaine français, c'est-à-dire « le lieu consacrant majeur du monde de la littérature ».

La consécration parisienne est un recours nécessaire pour les auteurs internationaux de tous les espaces littéraires dominés : traductions, lectures critiques, éloges et commentaires sont autant de jugements et de verdicts qui donnent valeur littéraire à un texte jusque-là tenu hors des limites de l'espace ou non perçu. Du seul fait que ce jugement est prononcé par des instances littéraires (relativement) autonomes, il a des effets réels sur la diffusion et la reconnaissance du texte. La croyance dans l'*effet* de la capitale des arts est si puissante que non seulement les artistes du monde entier acceptent sans réserve cette prééminence parisienne, mais aussi que, étant donné l'extraordinaire concentration intellectuelle qui en est résultée, elle est devenue le lieu à partir duquel, jugés, critiqués, transmués, les livres et les écrivains peuvent se dénationaliser et devenir ainsi universels. Paris, qu'on a décrit plus haut comme « banque centrale » de « crédit » littéraire est aussi, de ce fait, un haut lieu de consécration : il peut « créditer », « donner du crédit »²³.

Plus loin, Pascale Casanova ajoute que

[l']universel est, en quelque sorte, l'une des inventions les plus diaboliques du centre : au nom d'un déni de la structure antagoniste et hiérarchique du monde, sous couvert d'égalité de tous en littérature, les détenteurs du monopole de l'universel convoquent l'humanité toute entière à se plier à leur loi. L'universel est ce qu'ils déclarent acquis et accessible à tous à condition qu'il leur ressemble²⁴.

1.1.2. Le centralisme culturel de Paris

Si Paris possède, depuis la Renaissance, un tel pouvoir non seulement pour tout le territoire français mais aussi pour l'ensemble du monde occidental, cela est dû à une centralisation administrative dont la capitale fut longtemps l'objet. Depuis le XVII^e siècle s'opèrent une

²² Paul Valéry, « Présence de Paris », dans *Regards sur le monde actuel*, Bibliothèque de la Pléiade, tome II, Paris, Gallimard, 1960 [1937], p. 1014-1015 ; cité par Pascale Casanova, *op. cit.*, p. 41.

²³ Pascale Casanova, *op. cit.*, p. 180-181.

²⁴ *Ibid.*, p. 215.

concentration considérable vers Paris, une désertification des régions périphériques puis éloignées et une dévalorisation des activités et des initiatives provinciales. Dans le domaine culturel, c'est à Paris qu'ont été aménagées les institutions littéraires et artistiques influentes et prestigieuses. L'Académie française, la Sorbonne, l'Institut de France, le musée d'Orsay, le théâtre de l'Odéon sont autant d'espaces de consécration internationalement connus et reconnus, enviés par nombre de capitales occidentales. Chacune de ces institutions « se dit qu'elle est noble entre les groupes, qu'elle a des préoccupations sacrées et que, si elle voulait, elle ferait à elle seule de la conscience pour toute la ville²⁵ », voire pour toute la France et pour tout le monde occidental. La « fonction » de Paris serait donc d'être le centre représentatif de la glorieuse nation française, d'être, finalement, la « vitrine » de la France dans le monde et ce, particulièrement dans le domaine littéraire. Non seulement, c'est à Paris que se concentrent les institutions littéraires majeures, mais, consécutivement, Paris est indéniablement une ville d'écrivains : la capitale française est aussi « la plus grande capitale littéraire du monde, par le poids démographique, la quantité-qualité des écrivains, et peut-être surtout par la diversité de leurs origines²⁶ ».

Cette centralisation parisienne impose alors un nouveau visage à la France métropolitaine. Depuis longtemps on divise la France en deux zones : Paris et la province. Et ces deux zones présentent des physionomies et des caractères que l'on veut antagonistes. Dans *Ecrire la France*, Anne-Marie Thiesse dresse le bilan suivant :

En fait, la question régionale et, par conséquent, les réflexions et les problématiques qui se réfèrent au régionalisme sont au cœur de la vie politique, économique, sociale et culturelle de la France contemporaine. Une raison primordiale à cela : l'extrême concentration géographique des pouvoirs, redoublée par la puissante attraction démographique de Paris à partir du XIX^e siècle, qui crée une opposition d'une force tout à fait exceptionnelle entre la capitale et le reste de la France. Les problèmes relatifs aux rapports entre Paris et la province sont nombreux et importants, sous-estimés dans bien des domaines. Mais cette opposition bipolaire, parce qu'elle est fondamentale, a aussi une autre valeur. Elle devient le langage symbolique dans lequel peut se traduire toute relation duelle ou hiérarchique : entre dominants et dominés, entre ville et campagne, entre culture et nature, entre appartenance internationale et identité nationale²⁷.

La centralisation institutionnelle coupe la France en deux : l'élite intellectuelle siégerait (résiderait et travaillerait) nécessairement à Paris ; les acteurs culturels provinciaux ne seraient

²⁵ Jules Romains, *Puissances de Paris*, Paris, Gallimard, coll. « L'imaginaire », 1919, p. 116-117.

²⁶ Louis-Bernard Robitaille, « Paris : la perfection est sans surprise », *Liberté*, « Ecrire à Paris », vol. 35, n° 6, décembre 1993, p. 20.

²⁷ Thiesse, Anne-Marie, *Ecrire la France. Le mouvement littéraire régionaliste de langue française entre la Belle Epoque et la Libération*, Paris, Presses universitaires de France, 1991, p. 10.

alors que des intervenants secondaires. Selon Jacques Dubois, « la primauté parisienne décline comme par avance tout ce qui se fait hors de ses limites au titre de littérature française²⁸ ». Finalement, il s'agit d'« en être ou pas ». Certes, l'une des belles intentions qu'il faut reconnaître aux fondateurs de ce Paris unique est « d'avoir aménagé, par la centralisation, un exceptionnel espace de liberté, accueillant à tous ceux qui fuyaient les asphyxies nationales ou provinciales », mais, en contrepartie, ceci induit ce que Dubois nomme le « déclassement du périphérique ». Si c'est à Paris qu'est fixée « une excellence centrale nourrie d'une concentration intellectuelle stimulante » selon un « critère sélectif et hiérarchisant », il s'ensuit que ce qui n'est pas Paris se retrouve « constamment en position équivoque, entre appropriation, mise à l'écart et renvoi à l'oubli²⁹ ». Or, la réciproque est aussi juste : le prestige de Paris est l'effet de la concentration de l'élite. Selon Ramuz, si Paris constitue le « centre commun » à toutes les provinces de France³⁰, c'est d'abord parce qu'il abrite l'élite intellectuelle française et francophone, « un très petit nombre d'hommes, et qui n'ont pour eux que la qualité. [...] C'est la qualité qui fait centre. Un très petit nombre d'hommes, mais qui sont, si on peut dire, *contagieux*, qui sont *actifs* sans le savoir, qui *opèrent sur l'opinion*³¹ ». L'élite ayant les compétences pour discerner la valeur d'un ouvrage et le talent d'un auteur, juge, sanctionne, installe dans la durée, officialise et finalement consacre. « Paris est le centre, en même temps qu'il en est le régulateur et le codificateur³² ». Autrement dit, « c'est Paris, seul, qui sanctionne. Paris est désormais seul, et depuis bien longtemps, seul en France, à exister sur le plan de l'esprit³³ ». La puissance de consécration, le prestige des grandes maisons d'édition, l'influence de certaines revues, l'autorité de quelques critiques littéraires concrétisent effectivement, surtout depuis la moitié du XIX^e siècle, la « prééminence universelle » de Paris³⁴.

En même temps, Paris se présente comme un référent international. Et la capitale française est non seulement le lieu de consécration de toute littérature francophone, mais aussi une position stratégique à conquérir pour des écrivains étrangers, francophones ou non, désireux d'être traduits et publiés à Paris, voyant là un aboutissement. Paris se définit alors comme une « banque centrale » (Bourdieu), la « banque universelle des changes et des échanges » littéraires (Ramuz). Pascale Casanova parle de la « ville-littérature », c'est-à-dire

²⁸ Jacques Dubois, *op. cit.*, p. 123.

²⁹ *Ibid.*, p. 123-124.

³⁰ Ramuz, *Lettre à Bernard Grasset*, dans *Œuvres complètes*, tome XI, Paris, Michel Slatkine éditeur, 1986, p. 24.

³¹ *Ibid.*, p. 41

³² Ramuz, *Notes d'un Vaudois*, *op. cit.*, p. 179.

³³ *Ibid.*, p. 295.

³⁴ *Ibid.*, p. 304.

la capitale de cette République sans frontière ni limite, patrie universelle exempte de tout patriotisme, le royaume de la littérature qui se constitue comme les lois communes des Etats, lieu transnational dont les seuls impératifs sont ceux de l'art et de la littérature : la République universelle des lettres ³⁵.

La centralisation des structures culturelles et la présence d'une élite intellectuelle, conséquences d'une histoire nationale forte de liberté et de démocratisation, font de Paris la « capitale littéraire dénationalisée et universelle de l'univers littéraire³⁶ ».

1.1.3. Marie Le Franc et Paris

A la fin du XIX^e siècle ou au début du XX^e, rares sont les écrivains provinciaux qui refusent de « monter » à Paris à un moment ou à un autre de leur carrière ou qui n'ont pas participé à la vie littéraire parisienne. En effet, la majorité des écrivains français naissent et grandissent en province. Ce n'est qu'à la maturité qu'ils prendront ou non la décision de « monter faire carrière », autrement dit, de tenter leur chance à Paris. Une fois installés dans la capitale, ils s'y intégreront ou non, accepteront les règles ou les refuseront. Et de leur comportement face à l'institution littéraire dépendra en partie leur succès et leur postérité. Certains, ne faisant que choisir une maison d'édition où publier ou une revue à laquelle collaborer, n'utiliseront que quelques instruments du système. D'autres l'intégreront parfaitement. D'autres, enfin refuseront catégoriquement et définitivement de se soumettre. Revendiquant leur identité et leur originalité provinciales, ceux-ci risqueront l'oubli.

Marie Le Franc fait partie de ce groupe d'écrivains considérant Paris avec méfiance. Outre le prix Femina, l'écrivaine reçut à Paris un Prix Montyon pour *Au pays canadien-français* en 1932. Elle fut aussi nommée Officier de la Légion d'Honneur en avril 1953 et admise à la Société des Gens de Lettres à la fin de sa vie. Or, ce serait la volonté de bénéficier du « droit de rester isolé³⁷ » qui déterminerait l'attitude de la romancière à l'égard de l'institution parisienne. Elle choisit de ne pas rentabiliser les honneurs qui lui furent offerts par ces sociétés prestigieuses et, ainsi, de ne pas pénétrer la communauté des lettres parisienne. La motivation qui oriente cette attitude s'éclaire à la lecture de la correspondance. On peut déjà avancer deux hypothèses qui seront examinées plus loin. D'abord, une relative déception face au dédain, à l'arbitraire et à l'inconstance des

³⁵ Pascale Casanova, *op. cit.*, p. 49.

³⁶ *Ibid.*, p. 55.

³⁷ Lettre de Marie Le Franc à Victor Barbeau, 10 octobre 1946.

responsables institutionnels parisiens vis-à-vis des écrivains de province. Madeleine Ducrocq-Poirier ajoute que Marie Le Franc n'appréciait guère le « copinage », le narcissisme et l'égoïsme de certains membres des cercles littéraires parisiens³⁸. Il faut peut-être relativiser ce témoignage qui n'a pu être confirmé par aucun document.

Enfin, le souvenir des déboires de *Grand-Louis l'innocent* entre 1922 et 1927 – parcours sur lequel nous reviendrons –, explique aussi probablement cette méfiance par rapport à l'autorité parisienne.

Il faut garder à l'esprit que l'itinéraire intellectuel de Marie Le Franc se caractérise par un double exil entre la Bretagne et le Québec. La romancière fut partagée entre deux sols – la Bretagne et le Québec : son œuvre selon deux cycles – un cycle breton et un cycle canadien : sa carrière entre deux statuts – écrivain breton (donc régional) et écrivain canadien-français. Rétrospectivement on constate que, toute sa vie, la romancière poursuivit une double quête identitaire : à la fois culturelle et académique. Cette double quête se traduit par la difficulté de choisir d'une part entre Montréal et Sarzeau, d'autre part entre la société des lettres provinciale et la communauté canadienne-française. Autrement dit, Marie Le Franc subit tacitement la minoration d'une femme tiraillée entre deux périphéries, subissant qui plus est un constant « sentiment d'exil ». Or selon Pascale Casanova, « l'exil est sans doute une 'arme' majeure de l'écrivain qui entend préserver à tout prix une autonomie menacée³⁹ ». Marie Le Franc aurait pu craindre que sa liberté et son originalité soient restreintes par Paris. Car « la capitale dénationalisée de la littérature, dénationalise à son tour les textes, les déshistoricise pour les conformer à ses propres conceptions de l'art littéraire⁴⁰ ». Marie Le Franc aurait pu vouloir fuir ce conformisme qui risquait de lui faire perdre son identité. Elle aurait refusé de subir « cette forme d'annexion ethnocentrique qui nie l'existence historique » des écrivains consacrés⁴¹. Fière de son ascendance et de son histoire bretonnes, elle illustre la volonté d'échapper à un système fermé qui l'aurait alors logiquement poussée vers la périphérie. Elle dut faire le choix imposé à tout écrivain au moment où son entrée à Paris devient possible, « soit affirmer sa différence et 'se condamner' à la voie difficile et incertaine des écrivains » régionaux « et pas ou peu reconnus de l'univers littéraire international, soit 'trahir' [son] appartenance et s'assimiler à l'un des grands

³⁸ Entretien téléphonique réalisé avec Madeleine Ducrocq-Poirier en avril 2003.

³⁹ Pascale Casanova, *op. cit.*, p.158.

⁴⁰ *Ibid.*, p. 216.

⁴¹ *Ibid.*, p. 217.

centres littéraires en reniant [sa] différence⁴² ». La seconde perspective était pour elle inenvisageable : elle choisit la première.

Marie Le Franc eut l'occasion de discuter de la problématique parisienne avec le couple de poètes provençaux Sully-André Peyre et Amy Sylvel. Sully-André Peyre est né à Mouriès, dans le Gard, en 1890. En 1909, avec Elie Vianes, il fonde *La Regalido (La Flambée)*, journal félibréen mouriésien ; puis, en 1921, la revue bilingue *Marsyas*, qu'il dirige jusqu'à sa mort en 1961. Peyre est aussi l'auteur de nombreux recueils de poèmes et d'un *Essai sur Frédéric Mistral*. Le poète fit, très tôt, définitivement le choix de la Provence : il ne séjournera pas à Paris, n'y suivra pas d'études, ne collaborera pas aux revues parisiennes. Ces ouvrages – excepté l'*Essai sur Frédéric Mistral* publié en 1959 chez Seghers à Paris –, sont tous publiés sous l'égide de la revue *Marsyas* chez des imprimeurs locaux. Il n'a aucune confiance dans les institutions littéraires de la capitale et ne comprend pas cette volonté de centralisation autoritaire.

Editeurs. Je ne sais rien de particulier sur Albin Michel. Je pense qu'il ne vaut ni plus ni moins que les autres. Ils ont tous une [arrogance] que je n'aime guère. Ils sont bêtes, affamés et voleurs. Ils ont le monopole parce que la vie littéraire est trop centralisée en France, et surtout parce qu'il y a un fétichisme de Paris, qui crée cette centralisation ; [a telles] conséquences que Lafont a émigré de Marseille à Paris ; il n'en vaut pas mieux. Les éditeurs et les prix littéraires, [...], la critique, ont créé une inflation littéraire qui ruine les bons écrivains sérieux⁴³.

Alors que les salons et les groupes littéraires parisiens exercent, en ce début de XX^e siècle, une forte influence, le mouvement félibrige, qui se développe en Provence, regroupe des écrivains décidés à concurrencer les milieux littéraires parisiens, à mettre en place un autre lieu, une autre communauté littéraire. Le Félibrige⁴⁴, fondé par Frédéric Mistral (1830-1914) et six autres écrivains provençaux⁴⁵ en 1854, pose comme objectif de faire renaître la culture et la langue provençales. Ces auteurs se définissent par une position ultra-conservatrice : ils souhaitent raviver le sentiment de race. Ils rejettent l'enseignement laïc qui impose le français au détriment de l'occitan. Ils refusent la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Le Félibrige a été le premier groupuscule organisé à plébisciter l'idée régionaliste sur le territoire français au point de devenir l'incarnation de la décentralisation cent ans avant que la plupart des partis politiques s'y montrent favorables. Peyre se situe ainsi dans la continuité du mouvement félibréen, rejetant en bloc

⁴² *Ibid.*, p. 247.

⁴³ Lettre de Sully-André Peyre à Marie Le Franc, 5 décembre 1950.

⁴⁴ D'après l'historien Raoul Busquet, l'hypothèse la plus probable serait celle selon laquelle le mot Félibre serait un dérivé du bas-latin *fellebris*, « nourrisson », et par extension « élève », « disciple ». Le mot de Félibrige fut créé pour désigner à la fois l'œuvre et l'association.

⁴⁵ Il s'agit de Joseph Roumanille, Théodore Aubanel, Jean Brunet, Paul Giera, Anselme Mathieu et Alphonse Tavan.

l'hégémonie de la langue française et le centralisme parisien. Très attaché à la terre, à la langue et aux traditions provençales, il refuse de côtoyer Paris et revendique son identité provinciale et sa liberté d'opinion. Ainsi il renie les écrivains de la province qui partent pour Paris et qui, selon lui, trahissent leurs origines. Il dénonce aussi la récupération des écrivains régionalistes par le régime de Vichy :

Mistral assomme les parisiens, ou est « tabou » parce que Vichy a essayé de l'accaparer [...]. Tous ces poètes, tous ces écrivains, qui émigrent à Paris, vont grossir la Foire sur la Place, et, ayant vidé la province de sa substance, s'étonnent ensuite que la province soit si pauvre ! [...] D'autre part, les résistants sont maintenant une secte fanatique⁴⁶.

Rappelons que l'un des premiers impératifs de la volonté pétainiste durant la Deuxième Guerre mondiale était de voir la France se replonger dans ses racines afin de retrouver une vigueur nationale perdue. Pétain encourage alors ses compatriotes à un retour aux habitudes paysannes, aux traditions artisanales, et il favorise les activités et la littérature régionalistes. Immédiatement, les cultures folkloriques sont remises au goût du jour et sont utilisées à des fins idéologiques. Le régime se montre particulièrement bienveillant à l'égard du renouveau provincial : le mouvement félibrige de Mistral, tout comme la littérature régionaliste d'Henri Pourrat sont alors abondamment utilisés par Pétain.

Anne-Marie Thiesse constate que plus d'un tiers des écrivains régionalistes nés entre 1865 et 1905 et ayant pour la plupart passé leur jeunesse en province s'installent de façon quasi permanente à Paris, tandis que plus de la moitié des écrivains provinciaux nés durant cette période ont séjourné plus ou moins longtemps à Paris avant de rentrer dans leur région natale⁴⁷. Selon l'auteure, « l'entrée dans la carrière littéraire est donc bien, pour les écrivains provinciaux, marquée par une confrontation directe ou indirecte avec le 'parisianisme' » :

La capitale exerce une puissante attraction sur les jeunes intellectuels et certains, parmi ses plus virulents détracteurs, restent, pour eux-mêmes en tout cas, persuadés qu'ils doivent s'y installer. Les rancœurs sourdes des « purs », restés au pays, contre ceux qui sont allés à Paris et qui célèbrent la province natale avec d'autant plus de ferveur qu'ils l'ont quittée, sont atténuées par les services rendus. Les provinciaux de Paris servent de relais ou de promoteurs pour leurs confrères lointains ; réciproquement, ces derniers servent de justification pour les exilés volontaires⁴⁸.

Très attaché à sa région, Peyre souhaite avant tout le respect de l'identité provençale. A ses amis écrivains, il crie « soyez indépendants ; ne soyez pas imitateurs ; cherchez-vous et trouvez-

⁴⁶ Lettre de Sully-André Peyre à Marie Le Franc, 15 septembre 1946.

⁴⁷ Anne-Marie Thiesse, *op. cit.*, p. 148.

⁴⁸ *Ibid.*, p. 146.

vous⁴⁹ ». Malgré un même attachement à la Provence, Peyre, dans la lettre du 2 février 1942, se plaint par exemple de l'indifférence de Giono et « de cette distance qui [l']avait déjà étonn[é] ». Pourtant Peyre souhaite depuis longtemps s'entretenir avec Giono afin que celui-ci « voit enfin quelqu'un qui résiste un peu⁵⁰ ». En 1953, le choix de Sully-André Peyre est définitif :

Je dicte cette lettre trop vite [...]. Nous avons décidé de passer trois semaines à un mois à Gréoux-Les-Bains [...]. Gréoux n'est qu'à treize kilomètres de Manosque, mais nous n'avons pas envie d'aller voir Jean Giono, qui ne nous a écrit que deux fois dans sa vie et n'a jamais paru regretter d'avoir été absent les deux fois où nous sommes allés le voir (dont une avec vous). La première fois qu'il m'a écrit, c'est quand il débutait et ne croyait sans doute pas pouvoir se passer des autres ; la seconde fois, c'était tout simplement pour me demander un renseignement bibliographique. Je crois qu'il vaut mieux lire ses livres et ne plus essayer de le voir⁵¹.

Pour Peyre, Giono a abandonné les siens. Paris aurait ainsi détourné un auteur provençal de sa vocation provinciale. Individualisme, dédain et abandon de ceux qui sont restés au pays semblent être, pour Peyre, les conséquences du succès parisien de Giono. Peyre juge que Paris a détourné Giono. Or, selon lui, l'isolement de l'écrivain de province est à la fois une libération de Paris et une perte tragique pour Paris. En effet, « il y a beaucoup de foire-sur-la-place » parisienne. Faire de Paris la « civilisation intellectuelle » par excellence n'est qu'un effet de mode qui devra passer.

Nous avons, de plus en plus, une horrible impression de cette foire-sur-la-place, du : ôte-toi-de-là-que-je-m'y-mette. Chose dont nous souffrons ici [en province], si loin des places-champs-de-foire. Mais nous les voyons moins que si nous étions à Paris, par exemple. Et la solitude d'ici, – il est évident qu'elle contribue à nous faire oublier, à nous fourrer sous le boisseau, – mais elle ne diminue pas la vie de l'esprit ; au contraire. Blaise Briod [le mari de l'écrivaine suisse Monique Saint-Héliar] semble étonné que nous échappions à l'abrutissement de cette solitude ; abrutissement du champ de foire, ou de la solitude, il s'agit d'échapper à l'une ou à l'autre selon le cas. Mais nous sommes dans la nuit, c'est sûr ; on nous perd, on nous oublie ; on craint de se compromettre en parlant de *Marsyas*, de SAP [Sully-André Peyre], on ne veut pas 's'engager' (ce mot est en train de s'user par trop d'emploi)⁵².

La perception de Marie Le Franc reste plus nuancée. La romancière sait pertinemment que Paris propose un tremplin à tout écrivain capable d'y prouver sa valeur. Elle tente alors de profiter des opportunités que Paris veut bien lui accorder à commencer par un Prix Femina en 1927.

⁴⁹ Lettre de Sully-André Peyre à Marie Le Franc, 27 janvier 1947.

⁵⁰ Lettre de Sully-André Peyre à Marie Le Franc, 23 janvier 1938.

⁵¹ Lettre de Sully-André Peyre à Marie Le Franc, 2 septembre 1953.

⁵² Lettre de Sully-André Peyre à Marie Le Franc, 8 avril 1946.

1.2. L'itinéraire parisien de *Grand-Louis l'innocent*, 1922-1927 : du mépris à la consécration

1.2.1. « Une petite histoire », 1922

L'aventure de *Grand-Louis l'innocent* commence à l'été 1922. Le 12 juin, Marie Le Franc quitte Montréal et revient en Bretagne. Pendant ce bref séjour, à la suite d'une brève rencontre, « une idée de roman⁵³ » surgit. De retour à Montréal, en septembre, elle constate que « le livre s'est écrit tout seul⁵⁴ ».

J'avais eu pendant les vacances une idée de roman, moi qui n'en cherchais pas, idée que j'ai mise à exécution sitôt en arrivant ici, au commencement de ce mois. J'ai peur d'avoir saboté la chose, mais je sais que s'il avait fallu traîner en l'écrivant, je n'aurais pu l'écrire. Alors je n'ai eu vraiment qu'à copier ce que m'avait dicté une nuit d'insomnie. En 15 jours cela a été fait⁵⁵.

Grand-Louis l'innocent est rapidement expédié à Paris aux éditions Georges Crès, qui assurent déjà la publication du second recueil de poèmes, *Les voix de misère et d'allégresse*. A cette époque, Marie Le Franc constate qu'il devient difficile de faire éditer de la poésie à Paris. Elle remarque que, contrairement à ce qui se passait dans le milieu éditorial parisien quelques années plus tôt, « publier des vers est une mauvaise affaire pour l'éditeur aussi bien que pour l'auteur, à moins qu'on soit Henri de Régner ou la Comtesse de Noailles⁵⁶ ». Le recueil paraît pourtant le 15 mai 1923. Mais, conséquence de la crise éditoriale de l'écriture poétique ou désir de changer d'orientation, Marie Le Franc confie à son ami Dantin que sa vocation littéraire prendra dorénavant une autre direction. En effet, après s'être essayée à l'art de la nouvelle, elle vient d'écrire son premier roman, « une petite histoire [qui] peut être très bien, [qui] peut être passable, comme elle peut être insignifiante ». Elle tend maintenant à passer de la poésie à la prose, non sans une certaine appréhension :

J'ai un peu négligé la poésie. J'ai été prise de la fantaisie de goûter à la prose, ce qui ne m'a point réussi, et me laisse sur les bras le fatras de quelques nouvelles, et même d'un plat roman, celui-ci qui eut pu servir au synopsis d'un vrai roman si j'avais eu le courage, ou peut-être le don de recommencer. Car tel quel il ne vaut rien⁵⁷.

⁵³ Lettre de Marie Le Franc à Dantin, 31 octobre 1922.

⁵⁴ Lettre de Marie Le Franc à Louis Dantin, 7 juin 1925.

⁵⁵ Lettre de Marie Le Franc à Louis Dantin, 31 octobre 1922.

⁵⁶ *Ibidem*.

⁵⁷ Lettre de Marie Le Franc à Louis Dantin, 2 avril 1923.

Fin décembre 1923, les éditions Crès lui expédie son « second volume de vers » à Montréal. L'attachement à la poésie existe toujours malgré l'épisode romanesque de *Grand-Louis*, « car au fond, pour moi, précise Marie Le Franc, la poésie est l'ancre de salut ». Malgré cette préférence, l'écrivaine, qui avait déjà constaté qu'écrire de la poésie était devenu problématique, convient que le genre désormais plébiscité est le roman. Par conséquent, si elle souhaite faire carrière, elle doit se plier aux contraintes du public et des éditeurs.

On écrit pour soi d'abord, bien entendu, et le contentement qu'on en tire devrait être une raison suffisante pour continuer. Mais on vit dans l'humanité, avec l'humanité, on ne peut se passer d'elle. On s'effraie soi-même de crier dans le vide, et voilà pourquoi ceux qui ont livré quelque chose à un public qui reste indifférent traversent un moment d'épouvante⁵⁸.

Après la publication de son second recueil de poèmes, Marie Le Franc décide de miser sur sa prose, sur ses nouvelles et son premier roman. Or la trajectoire de *Grand-Louis l'innocent* sera significative quant au fonctionnement de l'institution littéraire parisienne des années vingt. Le manuscrit va en effet faire une douloureuse entrée dans le monde des lettres avant d'être l'objet de toutes les attentions.

1.2.2. Le mépris de Paris et les encouragements de Montréal, 1924-1925

Le manuscrit est expédié à Paris, depuis Montréal, aux éditions Georges Crès, le 27 octobre 1922. Cette maison publie déjà des textes de quelques auteurs relativement connus comme Victor Segalen (*Stèles*, 1914) et Colette (*La paix chez les bêtes*, 1916 ; *Dans la foule*, 1918). Mais *Grand-Louis l'innocent* ne connaît pas le même succès auprès de l'éditeur. Deux ans après soumission, à la fin de l'année 1924, le manuscrit est retourné à son auteure. La copie est violemment rejetée, accablée de l'agressive mention « Ridicule » sans autres commentaires de lecture. Le jugement est sans doute cruel, mais il est vrai que *Grand-Louis* dérogeait alors aux règles de bienséance. Dans ce récit, la lande bretonne est le théâtre d'une attirance, à la fois platonique et sensuelle, entre deux êtres abîmés par la vie : Eve, jeune femme solitaire, blessée par « l'homme du Nord », un malheureux amour du Canada et Grand-Louis, le simple d'esprit traumatisé par les horreurs de la Grande Guerre. Les mots sont simples mais lourds d'évocations, ce qui n'est pas sans embarrasser ni importuner un lecteur puritain :

⁵⁸ Lettre de Marie Le Franc à Louis Dantin, 29 janvier 1924.

Jusqu'à présent, ils allaient, inséparables, ne pouvant se passer l'un de l'autre, mais comme des fiancés chastes.

L'homme se débattait parfois contre son obscur instinct.

Le femme, avertie, se gardait.

Elle avait tout d'abord pensé qu'aimant Grand-Louis, tout serait simple. Elle n'avait pas acquis l'art que certaines possédaient à un degré suprême d'offrir pour refuser, d'approcher jusqu'aux lèvres une grappe tentante qu'elles retiraient ensuite, avec un rire d'innocence ou une moue dégoûtée, devant la convoitise d'un regard [...].

Elle qui n'avait pas oublié la courbe de la passion, le rythme du battement des cœurs, n'aurait qu'à le guider sur une pente facile, qu'à se jeter à son cou, qu'à fondre entre des bras, ou simplement qu'à ne plus se défendre ⁵⁹.

« Ridicule » ! Est-ce à dire que le texte est digne de risée et de moquerie ou bien qu'il était sans intérêt et insignifiant ? Et quelles raisons cautionnent un jugement si radical ? Un roman à première vue si riche en images, en symboles et en significations⁶⁰ ne peut-il pas attirer l'attention dans ces années d'après-guerre où foisonnent les questions existentielles ? Absence de véritable intrigue, écriture trop poétique, sensualité des descriptions, marginalité des personnages principaux sont autant de procès qu'un éditeur parisien des années vingt pourrait imputer à ce roman. Par ailleurs, le fait que la narration se place délibérément du côté de la femme pourrait troubler. Le choix de l'auteure de raconter l'histoire en focalisation interne, du point de vue du personnage féminin, s'obligeant ainsi à décrire souvent et parfois précisément les sentiments, les émotions et les sensations d'une femme, peut placer le texte du côté des romans « roses » ou « sentimentaux » – ce qui n'est alors plus du ressort de la maison Crès – ou bien sembler indécent pour un public puritain.

Il est peu probable que ce refus catégorique ait été décidé par rapport au statut d'écrivain régional et à l'exil canadien de l'auteure. Crès vient d'éditer *Les voix de misère et d'allégresse*, achevé d'imprimer en mai 1923. Mais, il est encore possible que le manuscrit ait été soumis à l'édition au mauvais moment, dans un contexte intellectuel peu favorable. En effet, depuis la fin de la guerre, la société est en crise ; l'incertitude et le désarroi sont au cœur des problématiques romanesques ; les questions existentielles sont prépondérantes ; et on condamne absolument l'illusion réaliste. Le public cultivé préfère alors le Paris frivole des « années folles », « étincelant et plein de magie ⁶¹ ». Un roman tel que *Grand-Louis*, spirituel, symbolique, complexe et, peut-être, sentimental, n'aurait vraisemblablement pas eu, à ce moment, le succès escompté par un éditeur. Or, ceci n'est plus le cas deux années plus tard. En effet, les années 1926-1927 sont [...]

⁵⁹ Marie Le Franc, *Grand-Louis l'innocent*, Paris, Rieder, 1927, p. 231-232.

⁶⁰ Voir Gilles Dorion, « La thématique et l'écriture de *Grand-Louis l'innocent* », dans Aurélien Boivin et Gwénaëlle Lucas [dir.], *Marie Le Franc. La rencontre de la Bretagne et du Québec*, Québec, Nota Bene, 2002, p. 61-73.

⁶¹ Marie-Claire Bancquart et Pierre Cahné, *Littérature française du XX^e siècle*, Paris, Presses universitaires de France, Paris, 1992, p. 135-137.

caractéristiques de tentatives d'éclatement romanesque, contemporaines de la traduction par Valéry Larbaud d'*Ulysse* de l'Irlandais Joyce, de la composition par Joyce de *Finnegan's Wake*, et par l'Autrichien Musil de *L'homme sans qualité*. Bien entendu, de beaux romans d'une écriture plus traditionnelle, beaucoup plus nombreux, coexistent avec ceux-là : ceux de Martin du Gard, Mauriac, Colette par exemple⁶² ». Il serait bien présomptueux de comparer *Grand-Louis l'innocent* à ces œuvres, mais il n'en reste pas moins que le succès de *Grand-Louis*, en décembre 1927, coïncide étrangement avec cette émancipation romanesque.

Après cet échec, loin de se résigner, Marie Le Franc soumet son manuscrit au comité de la « Bourse Nationale du Voyage littéraire décernée chaque année et alternativement par le gouvernement français à un poète ou à un romancier⁶³ ». Dans le même temps, très attachée à l'histoire de *Grand-Louis*, elle en finance la publication aux Editions de la Patrie à Montréal. *Grand-Louis* sort donc sur les tablettes québécoises en mai 1925. L'un des premiers exemplaires est aussitôt envoyé au fidèle Louis Dantin qui, charmé, écrit un éloge émouvant dans sa lettre du 30 mai 1925. Dans ce courrier de neuf pages, le seul qui soit encore accessible aujourd'hui⁶⁴, Dantin présente une analyse enjouée du roman. Le critique est sous le charme ; il dit garder une sensation « émue et délicieuse » de la lecture de ce roman⁶⁵.

Cette rencontre fortuite, cette attirance secrète, cette fusion finale de deux âmes si dissemblables, apparemment si contraires, qui fait le sujet de votre œuvre, est dite avec la psychologie la plus vraie et la plus subtile, dans une ambiance de beauté et de poésie... au milieu de cette lande déserte, presque égale en solitude à celle de l'Eden, vous refaites la genèse de l'attrait primitif qui pousse les êtres l'un vers l'autre et les unit, hommes ou atomes, en cercles fatidiques et harmonieux. Votre Eve est sans doute *une* femme [...] mais elle est avant tout *la* femme ; et Grand-Louis n'a pas simplement la simplicité d'une âme incomplète ; il a la grande innocence du premier Adam, éblouit et muet devant le mystère du monde : et leur amour devient un chant qu'on croirait apporté de âges millénaires, tant il est primitif et presque barbare. C'est cette qualité d'audace naïve, j'allais dire d'inconscience, c'est cette vérité rudimentaire et franche, allant droit au fond des instincts humains, que j'apprécie le plus dans votre livre, et c'est par là, à mon avis, qu'il touche au grand art. Il se développe *en deçà* des conventions, des morales figées, dans une nudité pure et biblique. [...] Votre nouveau livre [...] ignore avec un dédain superbe les traditions enracinées, les morales courantes : il proclame les droits supérieurs de la nature et de l'instinct [...]. Voilà une Marie Le Franc bien audacieuse et passablement hérétique !

⁶² *Ibid.*, p. 136.

⁶³ Madeleine Ducrocq-Poirier, *Marie Le Franc. Au-delà de son personnage*, Montréal, La Presse, 1981, p. 31.

⁶⁴ Selon Madeleine Ducrocq-Poirier, Marie Le Franc aurait brûlé certaines lettres de sa correspondance quelques années avant son décès. Les seuls documents préservés sont aujourd'hui conservés dans le fonds Marie-Le-Franc à la Bibliothèque nationale du Canada à Ottawa.

⁶⁵ Louis Dantin publiera une critique du roman dans *Le Canada* du 23 février 1928. Voir aussi Louis Dantin, *Gloses critiques*, Montréal, Editions Albert Lévesque, 1931, p. 139-147.

La critique de Dantin permet finalement d'envisager quelques raisons expliquant le rejet éditorial de 1924. En effet, le roman a pu être interprété comme un sacrilège en tant qu'il détourne l'image du couple originel. Le prénom du personnage principal, Eve, confirme cette hypothèse. D'autre part, le récit transforme le rapport conventionnel homme / femme : ici, ce n'est plus l'homme qui domine une femme soumise (Ancien Testament), mais une femme qui devient responsable d'un homme perdu. Le titre même mériterait une analyse : la polysémie du terme « innocent » implique que Grand-Louis, autrement dit l'homme, n'est pas seulement une victime, un simple d'esprit, mais qu'il est aussi inoffensif, impuissant, désarmé face au désir, aux sentiments et aux émotions de la femme. Celle-ci n'est plus passive mais active : elle soumet l'homme. Le roman malmène ainsi l'image de l'homme-autorité. La narration bouleverse les conventions morales et les règles religieuses alors en usage.

1.2.3. La Bourse nationale du Voyage littéraire, juin 1925

Le parcours du roman, à Paris, entre les mains du comité de la Bourse nationale du Voyage littéraire est autrement laborieux. Le jury regroupe, entre autres personnalités, Victor-Emile Michelet, Pol Neveux, Charles Le Goffic, Auguste Dorchain, Alcanter de Brahm, Riotor, Rosny, A. Rivoire. Marie Le Franc a

contre elle d'être totalement inconnue des membres du jury, de n'avoir fourni qu'un seul manuscrit alors que le jury préférait choisir entre plusieurs d'un même auteur et de subir la concurrence de Germaine Acremant dont le mari, journaliste, menait une campagne serrée en faveur de sa femme⁶⁶.

Germaine Acremant (1889-1986) est alors connue pour son roman *Ces dames aux chapeaux verts*, publié chez Plon en 1922. Ce livre, tiré à plus d'un demi-million d'exemplaires, sera traduit en 25 langues.

Le contexte n'est pas favorable à Marie Le Franc : trois obstacles se présentent. Premièrement, pour pénétrer le champ littéraire et, le cas échéant être retenue par la structure de consécration, elle devrait faire valoir un nom ou une réputation qu'elle n'a pas encore. Ensuite, ayant peu publié, apparaît contre elle une méfiance de la part des éditeurs les plus influents pour qui un éventuel soutien impliquerait une réelle prise de risque économique. Enfin, la troisième proposition illustre deux faits structurels : d'une part, l'institution accorderait plus de valeur au statut social d'un écrivain qu'à ses qualités littéraires ; d'autre part, le « patronage » d'un pair

⁶⁶ Madeleine Ducrocq-Poirier, *op. cit.*, p. 31, d'après la lettre de Marcel Béliard à Marie Le Franc du 25 juillet 1925.

éminent serait bienvenu pour intégrer la sphère littéraire. En d'autres termes, pour être remarqué, il faudrait user de ce que Bourdieu appelle le « capital social de relations dans le milieu⁶⁷ », c'est-à-dire le statut social et le réseau relationnel. Malgré tout, les choses vont aller en faveur de Marie Le Franc.

Le 25 juillet 1925, l'écrivain et membre du jury Marcel Béliard raconte à la jeune romancière le parcours du manuscrit au sein du comité de lecture :

Votre manuscrit a été lu d'abord par Mme Pol Neveux qui en a été enthousiaste et l'a chaudement recommandé à son mari, secrétaire, je crois, du Comité. Le mari a partagé l'enthousiasme de sa femme, après avoir eu quelque effarement au début. Ce début, je dois vous le dire, a semblé un peu obscur. Moi j'ai très bien compris la lutte de la tempête blanche contre la tempête noire et du grand pays du nord contre la lande, dans la pensée de l'héroïne, parce que, moi, je vous connais et suis habitué à votre poésie. Mais, même vous sachant habitante du Canada et Bretonne, le jury n'a pas compris, je l'ai vu par Michelet qui, cette réserve faite, admire votre livre⁶⁸.

Grand-Louis dérange et ne laisse personne indifférent. Marcel Béliard confie à Marie Le Franc que les membres du comité furent relativement divisés : « Dorchain⁶⁹ n'[était] pas content. Très vieux jeu, il n'aim[ait] pas [ce] livre trop original pour lui ». Béliard trouve aussi « regrettable » que Marie Le Franc ne soit pas présente à Paris et que son livre n'apparaisse pas dans les vitrines des librairies. Selon lui, « [c]es bonheurs-là n'arrivent qu'une seule fois dans la vie. Le premier livre qui fait du bruit, il faut en profiter ». Finalement, il dispense un ultime conseil à l'écrivaine novice : « Ne vous laissez pas oublier : ça vient si vite, l'oubli, à Paris, surtout ! ». Béliard, comme Dantin, est sous le charme de *Grand-Louis*, qu'il perçoit à son tour, « comme une œuvre de poète » :

J'y retrouve tout ce que j'ai coutume d'aimer dans vos vers : ces sensations à peine révélées, cette pensée délicate qui se voile, du rêve et de la vérité. Et comme vous vivez vos paysages ! Vous les suggérez, si j'ose dire, on les sent plus qu'on ne les voit, on en est imprégné comme aussi de l'âme de vos personnages⁷⁰.

Béliard s'étonne que les Editions Crès aient refusé, violemment qui plus est, le manuscrit en 1924 : « Crès a lu cela ! quels imbéciles ces éditeurs ! Il doit se mordre les ongles⁷¹ ». L'enthousiasme et les encouragements de Marcel Béliard s'apparentent à ceux de Louis Dantin. En novembre 1930, après la publication de *Grand-Louis le revenant* et d'*Inventaire*, Béliard écrit

⁶⁷ Pierre Bourdieu, *op. cit.*, p. 196.

⁶⁸ Lettre de Marcel Béliard à Marie Le Franc, 25 juillet 1925.

⁶⁹ Auguste Dorchain (1857-1930), poète cambrésien, disciple de Chénier, Lamartine et Delavigne.

⁷⁰ Lettre de Marcel Béliard à Marie Le Franc, 25 juillet 1925.

⁷¹ *Loc. cit.*

encore à Marie Le Franc qu'il reste étonné « par [sa] sensibilité et par la manière toute personnelle dont [elle l'exprime], par [sa] vision juste et neuve des choses et [son art] à les évoquer ». Il ajoute qu'il retrouve « ces qualités affirmées, affinées, dans [les] volumes de vers et de prose⁷² ».

Finalement, malgré sa discrétion, une œuvre balbutiante et un roman controversé, les membres du jury accordent le prix et la bourse de trois mille francs à Marie Le Franc. Le 5 juin 1925, l'écrivaine est avertie par câblogramme qu'elle est attendue le plus tôt possible à Paris pour « toucher son prix, être présentée au ministre de tutelle et faire éditer son ouvrage en France⁷³ ». Elle rentre en Europe à l'hiver 1926 et se met en quête d'un éditeur parisien. Ce sont les éditions Rieder qui s'approprient l'exclusivité de la publication. Cette maison est issue du rachat, par Frédéric Rieder, des Editions Edouard Cornély et Cie, en 1913. Albert Crémieux en est le directeur, Jean-Richard Bloch et Léon Bazalgette les directeurs de collection. La maison est dotée d'une ligne éditoriale singulière : Albert Crémieux a la ferme intention de faire de sa maison un foyer intellectuel pour la gauche française, et en particulier pour le pacifisme et l'ouverture sur la vie culturelle européenne. Crémieux souhaite ainsi créer un « milieu » par la centralisation de plusieurs réseaux intellectuels. C'est donc tout naturellement que, dès avril 1922, des auteurs comme Paul Colin et René Arcos se tournent vers les Editions Rieder. Viendront ensuite s'ajouter d'autres écrivains : Panait Istrati, Henri Hertz et Maurice Constantin-Weyer par exemple.

1.2.4. Le Prix Femina – Vie heureuse, décembre 1927

C'est au début de l'année 1925 que Marie Le Franc approche Rieder, par l'intermédiaire de la revue *Europe*, revue culturelle mensuelle qui appartient à la maison d'édition et suit la même ligne éditoriale d'ouverture. L'écrivaine soumet d'abord le manuscrit de « Montréal sous une tempête de neige » avant de proposer « Marionnettes ». Le 5 juin, Léon Bazalgette, directeur de la revue, répond à Marie Le Franc que ces deux textes – surtout « Marionnettes » – l'ont immédiatement séduit. Il propose alors de les publier respectivement dans les numéros de juillet et septembre⁷⁴. Or, c'est aussi ce 5 juin que Marie Le Franc est informée qu'elle est lauréate de la Bourse nationale de Voyage littéraire. La qualité des textes et cet encouragement institutionnel suffisent à Bazalgette pour proposer à l'écrivaine d'intégrer la maison Rieder.

⁷² Lettre de Marcel Béliard à Marie Le Franc, 13 novembre 1930.

⁷³ Madeleine Ducrocq-Poirier, *op. cit.*, p. 32.

⁷⁴ « Montréal sous une tempête de neige » sera effectivement au sommaire du n° 31 de la revue *Europe* (15 juillet 1925). « Marionnettes » sera publiée en octobre de la même année.

J'ai vu avec le plus sincère plaisir que l'un de vos livres avait eu le prix de la Bourse de Voyage littéraire. Je tiens à vous dire que, si vous n'avez pas encore d'engagement ferme pour la publication de ce *Grand-Louis l'innocent*, nous serions heureux d'en avoir l'option. Si ce manuscrit est au niveau de ce que je connais de vous, je cois pouvoir vous dire que nous le publierons volontiers (en revue et en volume). Renseignez-moi je vous prie ⁷⁵.

Marie Le Franc expédie aussitôt son roman, ainsi que quelques nouvelles, dont « Maisons », « Chant canadien » (« Il y a dans le « Chant canadien » quelque chose d'énorme qui s'apparente au grand Whiteman », écrira Bazalgette) et « Pain quotidien » à Bazalgette. Le 3 novembre, le rédacteur répond que *Grand-Louis* « est un beau livre » et qu'il est dommage qu'elle ait dû le publier à ses frais. Il lui propose alors de le republier et déjà, demande à l'auteure de lui « réserver l'option » de ce qu'elle écrira ensuite.

Grand-Louis sort des presses de l'imprimerie Paillart à Abbeville le 10 octobre 1927, après que la romancière soit retournée dans son pays d'accueil. Le 9 novembre, Bazalgette annonce à l'auteure la naissance de « *Grand-Louis* sous sa couverture canari ». Le 23 novembre, Jacques Robertfrance, secrétaire général de Rieder, informe Marie Le Franc que « l'accueil de la critique a été remarquable dans son unanimité et dans sa cordialité » et lui envoie les noms et adresses de « tous ceux qui ont parlé favorablement de [son] livre » – parmi lesquels Raymond Escholier (*Le Petit journal*), Jacques Patin (*Le Figaro*), Léon Treich (*Les Nouvelles littéraires*), Pierre Dominique (*Le Soir*), Pierre Loewel (*L'Avenir*) et G. Le Cardonnel (*Le Journal*) –, afin qu'elle les remercie promptement.

Le parcours parisien de ce premier roman est loin d'être parvenu à son terme. Véritablement séduit, Jean-Richard Bloch décide de présenter le roman au concours du prix Femina. Le prix Femina-Vie heureuse, crée en 1904, est attribué annuellement par un jury de femmes de lettres à un livre original publié au cours de l'année écoulée. Le ou la lauréat(e) se voit alors offrir un prix de cinq mille francs. Dans sa lettre du 23 novembre 1927, Robertfrance exprime sa confiance à la romancière : « Enfin, vous avez je crois de bonnes chances pour le prix 'Fémina – Vie heureuse'. Les membres du jury sont assez emballés. Raymond Escholier fait ouvertement campagne pour vous ». Il est difficile de ne pas remarquer que le statut d'écrivain de Marie Le Franc est, en novembre 1927, bien différent de celui de juillet 1925, lors du concours pour la Bourse nationale du Voyage littéraire. D'une certaine façon, Marie Le Franc se retrouve ici dans la même position que Germaine Acremant en 1925. En deux ans, et grâce à l'obtention d'un premier prix littéraire pour son roman, Marie Le Franc a acquis une certaine notoriété et a

⁷⁵ Lettre de Léon Bazalgette à Marie Le Franc, 5 juin 1925.

élargi son « capital social de relations⁷⁶ ». Désormais, il existe des acteurs influents susceptibles de défendre son œuvre. La campagne fait œuvre puisque le 7 décembre,

21⁷⁷ membres du jury, réunies rue Vavin chez madame C. de Broutelles, secrétaire du Prix, attribuèrent au quatrième tour de scrutin le prix Femina-Vie heureuse à Marie Le Franc pour *Grand-Louis l'innocent*, par 11 voix contre 4 à Marc Chadourne (auteur de *Vasco*), 4 à Julien Green (auteur d'*Adrienne Mesurat*) et 1 à Lucienne Favre (pour *L'homme derrière le mur*)⁷⁸.

Quatre tours de scrutin ! Le vote semble avoir été difficile. Roberfrance envoie aussitôt un télégramme à Montréal pour informer la lauréate. Il fait suivre, le 9 décembre, une lettre dans laquelle il se place en situation d'administrateur, voire d'agent littéraire, mettant déjà au point une stratégie éditoriale et publicitaire. Roberfrance cède ici son rôle de requérant (lettre du 5 juin 1925) pour celui de consultant et de donneur d'ordres :

Voulez-vous me permettre de vous conseiller de prendre garde, à ne pas disperser au hasard vos écrits ; vous allez être sollicitée de toutes parts et par n'importe qui. Or, il est très important que les distributions que vous ferez ne le soient qu'à bon escient. Prenez garde, que la rancune des confrères vous guettera maintenant à chaque page que vous écrirez, que déjà le bruit court que *Grand-Louis l'innocent* est une réussite exceptionnelle, que rien ne confirmera. Il ne faut pas alimenter sans le vouloir ces malveillances sans fondements. C'est pourquoi je vous propose d'agir avec prudence. Si j'osais, je vous prierais de nous adresser ici à la librairie, non seulement les demandes que vous recevrez, mais encore tous les écrits disponibles que vous avez, nous en disposerons de notre mieux. Quelque cruel que cela puisse être, il n'est pas bon d'alimenter les petites revues, sauf naturellement les revues d'instituteurs. Il faut laisser venir maintenant les revues à gros tirage qui déjà nous sollicitent de toutes parts, qui payent cher et dont l'insertion est une consécration. Vous avez pu voir comment nous avons agi pour le lancement de votre livre, nous n'avons rien négligé il me semble. Vous pouvez être assurée que si vous vous rangez à mes conseils, rien non plus ne sera négligé pour que le succès remporté il y a deux jours, ne soit en rien altéré⁷⁹.

L'écrivaine devient ainsi une partie du « capital » de l'éditeur. Sous couvert d'un rôle de conseiller, le directeur éditorial propose finalement d'orienter une écrivaine de province novice – par conséquent inexpérimentée, voire crédule – mais prometteuse, dans le milieu exigeant de la littérature française. Les propos de Robertfrance sont ambigus. On comprend qu'il souhaite conserver une auteure maintenant connue et se garantir sa fidélité à des fins certainement commerciales. L'écrivaine est sensiblement déresponsabilisée, écartée du champ décisionnel. Son succès attesté, elle risque de perdre une part de liberté quant à l'orientation de sa carrière. Le

⁷⁶ Pierre Bourdieu, *op. cit.*, p. 196.

⁷⁷ Marcelle Tinayre, Lucie Delarue-Mardrus, Myriam Harry, Gabrielle Réval, Andrée Corthis, Claude Ferval, Colette Yver, Jane Catulle-Mendès, Hélène Vacaresco, Rosemonde Gérard, Mme A. Fernand-Greggh, Marie Duclaux, Mme Saint-René Taillandier, Mme Adolphe Brisson, Jean Dornis, Princesse Lucien Murat, Léontine Zanta, Judith Cladel, Mme Alphone Daudet. Étaient absentes : Mme Chaumeix-Rachilde et Séverine.

⁷⁸ Madeleine Ducrocq-Poirier, *op. cit.*, p. 35.

⁷⁹ Lettre de Jacques Robertfrance à Marie Le Franc, 9 décembre 1927.

milieu littéraire lui est présenté comme un espace de risques, régi par les intérêts parfois peu louables des éditeurs et la concurrence entre écrivains. L'auteure néophyte se sent engagée dans un système face auquel elle est démunie sans l'expérience et les conseils avisés de son éditeur. Celui-ci se dresse alors en tuteur compétent, prudent et entièrement dévoué à son auteure, ne négligeant rien afin qu'elle atteigne une éventuelle consécration, à condition toutefois qu'elle se repose absolument sur lui. L'éditeur tente ainsi de s'octroyer une main mise sur les productions – anciennes et à venir – de l'écrivaine sous prétexte de les préserver de toute mauvaise exploitation ou de tout détournement. Finalement, l'éditeur, sous un costume de protecteur des arts, cherche à obtenir l'exclusivité d'une œuvre en gestation ayant une potentielle valeur commerciale. Dans la stratégie de Bazalgette, on note aussi une sélection voire une ségrégation des revues comme lieux de publication, et ce selon un double argument commercial (les revues à gros tirages) et hiérarchique (les revues réputées), argument non fondé sur la valeur symbolique qualitative des revues.

Marie Le Franc entre, avec la consécration de ce premier roman, de plain-pied dans le marché littéraire, dans le « champ littéraire ». Rappelons que Bourdieu définit ce « champ littéraire » comme

un champ de forces agissant sur tous ceux qui y entrent, et de manière différentielle selon la position qu'ils y occupent (soit, pour prendre des points très éloignés, celle d'auteur de pièces à succès ou celle de poète d'avant-garde), en même temps qu'un champ de lutte de concurrence qui tendent à conserver ou à transformer ce champ de forces.⁸⁰

Entrée dans ce « champ de forces » et de « concurrence », Marie Le Franc existe en tant qu'écrivaine : elle a intégré cet « espace de relations objectives » qu'est le système de relations différentielles entre les maisons d'édition, les revues, les groupes, les mouvements, les auteurs, les critiques, les lecteurs, *etc.* Grâce au prix Femina, elle est affectée par « la rhétorique et la topique du champ, et possédant une valeur relative en fonction du système normatif établi pas les instances de légitimation (éditeurs, académies, critiques...) », elle ne se caractérise plus que par « leurs propriétés positionnelles et leur poids fonctionnel⁸¹ ». Par conséquent, elle passe du statut de « créateur » à celui de « producteur culturel ».

Décembre 1927 marque un tournant essentiel : c'est une période d'apprentissage pour la nouvelle romancière. Robertfrance se fait stratège : ses courriers sont de longues listes de conseils

⁸⁰ Pierre Bourdieu, « Le champ littéraire », dans *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 89, septembre 1991, p. 4-5.

⁸¹ Fabrice Thumerel, *op. cit.*, p. 32

professionnels. Dans la lettre du 9 décembre, il indique que l'« une des premières choses à faire est de remercier tout au moins les dames du Prix Femina qui ont voté pour [elle] ». Marie Le Franc s'empresse d'obéir à cette injonction. Dans les mois suivants, elle recevra ainsi les réponses de quelques-unes. Madame de Broutelles lui racontera, dans sa lettre du le 1^{er} mai 1928, que « dès la première des trois séances qui ont précédé l'attribution du prix, [son] succès s'est dessiné si nettement qu'il ne faisait doute pour aucune [d'elles] ». Le 19 juillet, Judith Cladel explique les prémisses de l'aventure : « c'est moi qui ai été conquise la première par votre roman, découvert dans le *tas* impressionnant des volumes qui nous parviennent à l'époque du Prix et qui ai eu le plaisir de le proposer aux suffrages de mes collègues. Vous ne serez donc pas surprise que je lui conserve une préférence ».

Fin décembre, Robertfrance informe Marie le Franc que les ventes de *Grand-Louis* sont excellentes mais que la critique est divisée :

La vente de *Grand-Louis l'innocent* s'avère dès maintenant excellente ; les opinions très diverses et très contradictoires de la critique : les uns trouvent ce livre exécrable, les autres le trouvent (je vous cite textuellement) la plus grande révélation littéraire depuis Proust, ne font qu'attiser l'empressement du public à vous connaître. Si j'en crois l'opinion d'un certain nombre de libraires, que j'ai eu l'occasion de visiter ces jours derniers, vous avez pour vous la majorité des femmes et contre vous la majorité des hommes⁸².

Roberfrance continue à dévoiler ses intentions commerciales. Il parle de la vente du livre en Amérique du Nord et des « droits de traduction en langue anglaise » ; il dit être en « pourparlers extrêmement avancés avec une maison de Londres ». Le 16 janvier 1928, le directeur éditorial exige un nouveau manuscrit : celui du *Poste sur la dune*. En même temps, il traite des droits de traduction avec la maison Carrier de Montréal pour la publication anglaise de *Grand-Louis*. Plus loin, il confirme le succès de la traduction allemande et annonce qu'il a « eu au moins 15 ou 20 demandes de traduction », qu'il a « traité également pour la Suède et [est] à l'heure actuelle en pourparlers assez avancés avec le Danemark ».

Après le succès du Fémina, le roman fait l'objet d'une nouvelle série de critiques tant en France qu'au Canada. Le texte reste toujours, pour l'époque, « trop riche, trop dense, trop chargé d'infini, d'universel ». Il transmet un message nouveau qui inquiète et séduit une femme telle que Léontine Zanta :

[Ce livre] m'apportait quelque chose d'essentiel, nourrissait mon être tout entier, il faisait battre mon cœur, en ouvrant devant moi des espaces sans limites, des échappées de ciel, il m'arrachait à

⁸² Lettre de Jacques Robertfrance à Marie Le Franc, 28 décembre 1927.

ma pauvre petite personne [...]. Est-ce un roman, un poème d'amour, une méditation philosophique ou religieuse, un hymne à la beauté du couple originel [...]? [...] Marie Le Franc est une néo-romantique [...] [Grand-Louis] est l'homme de rêve d'avant les lois humaines, l'homme sincère qui s'agenouille en priant au pied de la femme qu'il aime, l'homme aussi qui la défend avec 'son âme massive' qu'ont trompé les temps⁸³.

En même temps, le roman inspire du dégoût au critique Edmond Jaloux :

Grand-Louis l'innocent est un roman curieux, mais où il n'y a que de la littérature, non pas de la mauvaise, notez-le bien, – mais rien de vrai, rien d'humain, rien de naturel. L'atmosphère seule est très bien rendue [...]. Mais l'anecdote qui se tapit au cœur de ce brouillard paraît assez absurde. Il s'agit d'une femme qui s'est réfugiée dans la lande ; elle a été abandonnée par un amant, peut-être par plusieurs. On sent qu'elle n'a plus confiance dans les hommes [...] Eve finit par s'éprendre d'un idiot ; celui-là au moins, on sent qu'il ne filera pas comme les autres. C'est la morale de ce roman d'amour. [...] Malheureusement quand, à la fin du livre, Eve devient la maîtresse de Grand-Louis, nous pensons à tant de malheureux arriérés que nous avons vu dans tous les villages et nous ne pouvons guère croire à cette histoire : – ou bien elle nous dégoûte un peu⁸⁴.

Les avis sont partagés et dépendent nous seulement du sexe du lecteur mais surtout de ses conceptions morales et religieuses. D'autres critiques canadiens-français ont discuté le roman. Par exemple, Jean-Charles Harvey⁸⁵, déstabilisé, sort de sa lecture avec une « impression ténébreuse » et confirme que « le Canada ne s'est pas trompé en ignorant jusqu'en 1927 un volume imprimé chez lui en 1925 » étant donné le manque de clarté et de simplicité de l'écriture. Patrick Imbert, près de cinquante ans plus tard, en 1976, constate qu'avec ce roman,

Marie Le Franc nous démontre aussi que des personnes qui sont 'marginales' ne sont pas, comme on le croit si souvent, celles qui tentent de détruire ou d'échapper à la morale institutionnalisée, donc à la pseudo-morale, mais bien celles dont les valeurs vont bien au-delà des prescriptions dont on ne retient (quand cela convient) que la lettre en oubliant l'esprit. [...] Roman et conte à la fois, *Grand-Louis l'innocent* trace une voie à part dans la littérature canadienne-française de son époque par la découverte d'un univers psychologique hors du commun, du courant et de la norme⁸⁶.

Grand-Louis l'innocent, rédigé en deux semaines – violemment rejeté par l'édition parisienne en 1924, publié à compte d'auteur à Montréal au début de l'année 1925, acclamé par la critique canadienne-française, encouragé par le comité de la Bourse nationale de Voyage littéraire à Paris à l'été 1925, plébiscité puis publié par Rieder en 1927 et finalement consacré par le prix Femina-Vie heureuse en décembre 1927 – présente donc un parcours éditorial significatif.

⁸³ Léontine Zanta, « Une soirée avec Marie Le Franc », *Les Nouvelles littéraires*, Montréal, 10 décembre 1927, p. 1-2.

⁸⁴ Edmond Jaloux, « L'esprit des livres. *Grand-Louis l'innocent* par Marie Le Franc (Rieder) », *Les Nouvelles littéraires*, Montréal, 17 décembre 1927, p. 3.

⁸⁵ Jean-Charles Harvey, « Une opinion sur *Grand-Louis l'innocent*. L'œuvre de Marie Le Franc, qui a obtenu le dernier Prix Femina, peut-elle durer longtemps ? », *La Revue moderne*, Montréal, vol. IX, n° 9, juillet 1928, p. 8-10.

⁸⁶ Patrick Imbert, « *Grand-Louis l'innocent* ou le rejet du 'faux' », *Lettres québécoises*, novembre 1976, p. 30-31.

En 1978, Adrien Thério écrivait dans les *Lettres québécoises*, que *Grand-Louis l'innocent* a été « notre premier Femina ». Alors, de Paris ou de Montréal, à qui revient ce succès éditorial ? Qui a vraiment *fait* ce Prix Femina ? L'itinéraire de ce roman permet de mettre en évidence quelques faiblesses et paradoxes de l'institution littéraire parisienne. Le champ littéraire franco-parisien fluctue en fonction des modes culturelles, des normes morales, des intérêts commerciaux, autrement dit du marché des biens symboliques. Paris peut aussi détruire ou consacrer de façon relativement arbitraire, en fonction d'un certain nombre de préjugés bien ancrés dans les esprits de l'élite intellectuelle de la capitale littéraire.

1.3. Le mépris de la province

Le prestige de Paris « ville-littérature », centre littéraire universel et dénationalisé, n'est pas sans impliquer des conséquences relativement tragiques pour les provinces et la littérature régionale. L'universel proclamé par Paris fait subir, et ce d'abord au plan national, mais aussi, au plan international, un « impérialisme de l'universel⁸⁷ », s'accompagnant automatiquement, en France, d'un certain dédain de la province et de la littérature régionale.

1.3.1. Vampirisation, stérilisation et marginalisation

Selon Jacques Dubois, « toute littérature qui s'instaure en 'région' », se trouve immédiatement et irrémédiablement dans un processus de « déclassement ». Ce déclassement relevant « tantôt de la minoration et tantôt de la marginalisation⁸⁸ », s'opère nécessairement à partir d'un modèle et d'un lieu qui normalisent le littéraire. Dans le cadre de cette problématique, qui fait appel à une approche institutionnelle de la question régionale, la région se définit en tant que *périphérie*, comme *ce qui est en dehors du centre*. Pascale Casanova considère Paris comme la capitale de l'universalité car « elle est investie d'un pouvoir de consécration universel, qui lui-même a des effets sensibles sur la réalité⁸⁹ », à commencer, comme l'avait remarqué Ramuz, par une immigration massive d'artistes provinciaux et étrangers. « Paris est ainsi devenu la capitale de

⁸⁷ Pierre Bourdieu, « Deux impérialismes de l'universel », dans C. Fauré et T. Bishop [dir.], *L'Amérique des Français*, Paris, François Bourin Editeur, 1992, p. 149-155.

⁸⁸ Jacques Dubois, « En finir avec la marginalité », *op. cit.*, p. 121.

⁸⁹ Pascale Casanova, *op. cit.*, p. 49.

l'univers littéraire⁹⁰ », le plus haut lieu de consécration qui soit, ce qui implique une très puissante centralisation du pouvoir légitime.

Or, « cet état de fait est évidemment lourd pour tout le restant du domaine français, c'est-à-dire à la fois pour les provinces et les régions de la France et pour les pays ou parties de pays qui sont également de langue et de culture françaises (Suisse, Belgique, Québec, pays d'Afrique) ». Selon Jacques Dubois, ce rapport de forces implique une « triple question » : « Existe-t-il une production littéraire délimitable qui soit extérieure à Paris ? Quel rapport cette production entretient-elle avec l'institution centrale ? Peut-on parler de littératures régionales (ou nationales) françaises indépendantes ?⁹¹ ». Les littératures régionales, soumises au centralisme d'une institution impérialiste, devraient donc se penser comme une large configuration périphérique. « Les régions ne sont pas des unités contiguës équivalentes mais [...] au contraire, la domination du centre transforme les autres espaces régionaux en une vaste ceinture indifférenciée : la périphérie⁹² ». Il faut alors penser la périphérie à partir d'elle-même, non plus dans son rapport de dépendance à un centre, mais comme instance autonome ou engagée dans un processus d'autonomisation.

Fatalement, plus qu'un centre économique, politique et culturel, Paris s'affirme alors comme modèle aux yeux de certains provinciaux désireux de vivre les transformations de l'époque et éventuellement de participer à cette évolution. De nombreux provinciaux « montent⁹³ » à Paris dans l'espoir, souvent vain, d'y faire carrière. Tandis que la province, ou plutôt les provinces, tendent à se vider d'une grande partie de leurs meilleurs éléments. Arrivé à la capitale, il faut intégrer Paris, sous peine d'être immédiatement écarté du champ d'action. Or, entrer à Paris, c'est nécessairement renoncer à une partie ou à la totalité de son identité provinciale.

Paris a donc le privilège de donner l'exemple. Et tous ceux qui y habitent participent à ce privilège. Ils n'ont pas besoin d'être nés à Paris, ils n'ont pas besoin d'être « Parisiens ». Il leur suffit d'être à Paris et de se conformer à Paris. Aussitôt, ils sont comme haussés au-dessus d'eux-mêmes et de leur province. Ils acquièrent une seconde nature, qui est celle qui les fait agir et parler publiquement. Le provincial devenu parisien adopte dans la rue les dehors de Paris, et l'allure de Paris ; il a désormais deux accents : le sien qu'il tient en réserve pour le privé et cet autre, indéfinissable, infiniment

⁹⁰ *Ibid.*, p. 41.

⁹¹ Jacques Dubois, *L'institution de la littérature*, Bruxelles, Labor, 1978, p. 135.

⁹² Micheline Cambron, « Le concept de littérature régionale », dans Fernand Harvey [dir.], *La région culturelle. Problématique interdisciplinaire*, CEFAN, Institut québécois de recherche sur la culture, 1994, p. 146.

Il faut noter la polysémie du terme : « monter » signifie à la fois se déplacer physiquement vers un lieu géographique situé plus au nord que le lieu de départ mais aussi s'élever à un niveau, à un grade plus important.

⁹³ Il faut noter la polysémie du terme : « monter » signifie à la fois se déplacer physiquement vers un lieu géographique situé plus au nord que le lieu de départ mais aussi s'élever à un niveau, à un grade plus important.

divers d'ailleurs et nuancé, qui est celui de la capitale. Le provincial installé à Paris tient essentiellement à ne pas passer pour provincial⁹⁴.

En d'autres termes, Paris dénature et contraint. Et, rajoute Ramuz, « vu ainsi de loin, Paris ne vous apparaît plus seulement comme un produit de la civilisation, mais aussi comme le producteur d'une anticivilisation, où l'homme est rabaissé au-dessous de lui-même⁹⁵ ».

De sorte que la province a fini par ne plus compter sur le plan supérieur où Paris à ses propres yeux se trouve promu ; et c'est bien un peu de sa faute à elle, la province. Cette force centripète, comme quand on fait le beurre, est en action depuis des siècles et il y a des siècles que la province est vidée par elle de tout ce qui peut faire figure à la capitale ; mais il semble bien que la province y ait de tout temps consenti, se dépouillant elle-même de ce qu'elle avait de meilleur pour en enrichir Paris ou du moins ne faisant rien pour le retenir chez elle⁹⁶.

La province n'est plus alors que le « grenier » de Paris : elle le ravitaille en s'appauvrissant elle-même. L'exemple du théâtre, parmi bien d'autres, est, à cet égard, particulièrement éloquent. Il y avait au début du XX^e siècle, près d'une cinquantaine de théâtres dans la capitale. Il n'y en avait presque plus dans les autres villes françaises, y compris les plus importantes après Paris, telles Lyon, Marseille, Toulouse, Bordeaux, Lille, Nancy. En dépit des efforts héroïques et désespérés de certains animateurs culturels, la « vampirisation » parisienne aboutit à stériliser la plupart des régions de l'hexagone. Au même moment, cet état de choses n'avait pas son équivalent hors de France. Le rôle de la capitale, dans les pays européens, ne s'exerçait pas au détriment de celui des autres grandes villes et des régions.

On a assisté de bonne heure au prosternement de la province devant Paris, c'est-à-dire qu'elle ne croit plus à elle-même, ni à ses valeurs, mais qu'elle est toujours toute prête à croire aux valeurs que Paris lui retourne, quoi qu'elles soient, étant même incapable de faire un choix, et donc les acceptant en bloc. Or, ce ne sont que des valeurs inférieures, car, les autres, c'est au monde que Paris les impose. D'où la séparation complète de la « grande ville » et de la campagne : toutes ces autres villes de France qui auraient pu être de petites capitales autonomes (voir l'Italie, voir les Allemages) n'étant plus que de pâles imitations de Paris ; tellement qu'un livre imprimé « en province » n'est lu par personne, surtout pas par les provinciaux et qu'il y a peut-être bien des peintres de talent en province, mais qu'ils y végètent jusqu'au jour où Paris leur fait accueil⁹⁷.

Intégrer Paris et se conformer à ses règles nécessite ainsi, de la part du provincial, un certain renoncement et une véritable discipline. Si quelques-uns parviennent à maîtriser les usages de Paris et à les exploiter à leur avantage, nombre d'entre eux sont incapables de « procéder à ce dédoublement » d'eux-mêmes et à se « plier en toute occasion aux règles » du jeu que le centre

⁹⁴ Ramuz, *Notes d'un Vaudois*, op. cit., p. 236.

⁹⁵ *Ibid.*, p. 266.

⁹⁶ *Ibid.*, p. 294.

⁹⁷ *Ibid.*, p. 295.

impose⁹⁸. L'authenticité étant l'une des qualités majeures de la province, puisqu'elle est associée à la nature (Ramuz), il devient difficile, car peu naturel, pour le non-parisien de jouer la « comédie du centre ». Malgré le mépris et le dédain, malgré la vampirisation et la stérilisation, « il est étonnant de voir combien la province se tait, mais combien en même temps elle dure et persévère elle-même⁹⁹ ».

A cette époque, trois types d'individualités provinciales se dégagent, caractérisées par leur rapport à Paris : d'une part, les provinciaux de Paris qui ont compris et accepté les règles pour profiter des richesses du centre, et ce en renonçant à une partie de leur identité régionale ; d'autre part, ceux que Ramuz nomme les « Parisiens de seconde zone¹⁰⁰ » qui n'ont jamais réussi à s'assimiler alors qu'ils avaient choisi délibérément de perdre « les 'vertus' ou les 'défauts' de leur milieu » d'origine pour accéder au statut – valorisant selon eux – de « Parisien » ; enfin, les provinciaux authentiques qui, très près de « leur nature », ne sont jamais séduits par Paris et refusent de « distinguer entre ce qu'il faut montrer de soi et ce qu'il faut en tenir caché¹⁰¹ » pour vivre au grand jour leur identité culturelle. A Paris, il faudrait donc faire preuve d'un certain « sens du placement¹⁰² ». Si certains provinciaux parviennent à entrer, institutionnellement et intellectuellement, à Paris, d'autres restent d'éternels « déplacés », ou bien des « miraculés d'un moment », étant plus ou moins en « porte-à-faux » entre deux statuts, deux projets, l'un parisien, l'autre provincial.

Ceux qui accèdent à des positions où leur présence est tout à fait improbable sous soumis à un *double bind structural* qui [...] peut survivre à leur expulsion plus ou moins rapide hors du poste impossible. Cette double contrainte contradictoire condamne souvent les « miraculés » d'un moment à des projets d'une incohérence pathétique, sortes d'hommage auto-destructifs aux valeurs d'un univers qui leur dénie toute valeur¹⁰³.

Par ailleurs, pour s'intégrer à Paris, il faut se construire « un ensemble de relations utiles, amicales ou stimulantes », ce que Marie Le Franc ne sut pas réaliser. Car créer un réseau de sociabilité est peu aisé dans cette capitale littéraire où, d'une part une forte majorité de la population est exilée et où, d'autre part, il règne un puissant principe de concurrence. Finalement, « ces 'montées' à Paris de jeunes grands hommes de province ne sont pas toujours, tant s'en faut, des envolées vers la gloire. Le milieu littéraire et intellectuel parisien est encombré, le marché est

⁹⁸ *Ibid.*, p. 308-309.

⁹⁹ *Ibid.*, p. 297.

¹⁰⁰ *Ibid.*, p. 310.

¹⁰¹ *Ibid.*, p. 308.

¹⁰² Pierre Bourdieu, *Les règles de l'art, op. cit.*, p. 430.

¹⁰³ *Ibid.*, p. 432.

saturé et les provinciaux sont plus riches d'illusions que de relations vraiment utiles. La déception est à la mesure des espoirs perdus¹⁰⁴ ».

1.3.2. Le cas de la Bretagne

La Bretagne a toujours été un modèle régional de référence. Selon Anne-Marie Thiesse, « cette terre où finit la France est perçue comme musée et résumé du pays tout entier » et ce, parce qu'elle est « chargée et surchargée de représentations¹⁰⁵ ». La Bretagne incarne, dans la conscience collective du XIX^e siècle, de nombreuses images provinciales : ruralité et rapport étroit avec la nature, retard économique et archaïsme, chouannerie et sauvagerie, catholicisme et conservatisme. Historiquement, les Bretons ont derrière eux un long passé d'humiliation, même si ce fait se retrouve à quelques variantes près dans d'autres régions. Pendant plusieurs siècles, les Bretons ont été considérés comme des sauvages inassimilables, des individus sales, arriérés, stupides et bornés. Du point de vue socio-économique, la faillite de l'artisanat, des petites industries traditionnelles et les difficultés du cabotage concurrencé par le chemin de fer ont contraint les ouvriers bretons à retourner à la terre et à gonfler le nombre des ouvriers agricoles, précisément au début de la mécanisation alors que la demande de main-d'œuvre diminue. La surpopulation dans les campagnes engendre la misère puis les départs vers les grandes villes, notamment vers Paris qui représente l'espoir d'une promotion sociale. Or, quand ces Bretons émigrent en région parisienne pour y travailler – dans des conditions souvent éprouvantes –, la population locale conçoit à leur rencontre des *a priori* rappelant ceux que subissent, à présent, certains immigrés d'Afrique du nord. A la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e, à Paris, ils ont dû progressivement s'assimiler, avec toute la disgrâce pataude des déracinés. Alors s'est construite une image ridicule des Bretons, dont Bécassine reste le personnage emblématique.

Sur ce phénomène socio-économique se greffe la volonté du pouvoir politique en place de centraliser et de faire disparaître le particularisme régional. Dans la phase appelée « Radicale », allant de 1900 à 1914, de la III^e République, on assiste au triomphe de l'anticléricisme. La circulaire de Combes, ministre de l'Instruction publique, des Beaux-Arts et des Cultes, interdit en 1903 l'usage des langues régionales, donc de la langue bretonne, dans les églises et à l'école, visant ainsi à faire perdre à la langue régionale tout usage social et culturel. En même temps, l'émigration de certains écrivains bretons à Paris à la fin du XIX^e siècle n'est pas une démarche

¹⁰⁴ Anne-Marie Thiesse, *op. cit.*, p. 47.

¹⁰⁵ *Ibid.*, p. 40-41.

isolée, elle est le fait de bon nombre d'artistes et d'intellectuels bretons, poussés par une double motivation : se faire connaître et trouver facilement des moyens de subsistance.

Face à ces phénomènes socioculturels, se mettent en place des mouvements, des organisations culturelles plus ou moins politiques visant à donner à la Bretagne une place dans la France tout en préservant son identité régionale. Armand Dayot, inspecteur des Beaux-Arts, fonde en 1891 l'Association des Bretons de Paris. En Bretagne, est créée, le 16 août 1898, l'Union Régionaliste Bretonne, en réaction à l'esprit d'intolérance du jacobinisme français et par souci de préserver l'originalité bretonne. Dans ce groupe se trouvent par exemple Anatole Le Braz, Charles Le Goffic, François Vallée, Guy Ropartz, François Jaffrenou et le Marquis de l'Estourbeillon de la Ganache. La place importante tenue par la noblesse et le clergé fait que certains membres se sentent rapidement mal à l'aise. Ceux-ci fondent alors, en 1899, l'Association des Bleus de Bretagne. Simultanément, se créent des associations pour la défense de la foi et de la langue bretonne, tel le Bleun-Brug fondé en 1905 par l'abbé Perrot. En 1913, une association philosophique, littéraire, artistique et scientifique voit le jour : la « Pensée bretonne », fondée par Yves Lefebvre, magistrat et écrivain, qui souhaite pousser plus loin l'intransigeance laïque et jacobine. Dans le premier numéro de la revue *La Pensée bretonne*, le journal de l'Association, on lit que

la *Pensée bretonne* travaillera de tout cœur à l'émancipation de la race bretonne. Elle sera régionaliste dans le meilleur sens du mot, mais hostile aux fanfaronnades d'un séparatisme que rien ne justifie... C'est à la Bretagne libre et vivante que nous faisons appel. Nous en appelons à ses jeunes talents, à ses jeunes énergies, à ses volontés en éveil, tendus vers le bien et le beau.

De nombreux intellectuels et artistes répondent à cet appel et, parmi eux, Jean Boucher et Anatole Le Braz. Ces deux personnalités, adhérant déjà aux Bleus de Bretagne, sont bien représentatives des membres de ces associations : résidants pour la plupart à Paris, ils voient dans ces regroupements, un trait d'union entre les différents milieux de Bretons. Ce qui les unit, c'est avant tout une passion commune et ce que Ronan Le Coadic nomme le « sentiment breton¹⁰⁶ ». Certains d'entre eux vont s'employer à faire découvrir la Bretagne aux Français tout en entretenant l'attachement des Bretons exilés à leur province. Ainsi se révèlent en littérature deux maîtres du régionalisme : Charles Le Goffic (1863-1930) et Anatole Le Braz (1859-1929). Le premier, romancier et journaliste, raconte des traditions locales et publie des articles sur les conditions précaires de vie des Bretons à Paris. Le second, après avoir travaillé pendant quinze

¹⁰⁶ Ronan Le Coadic, *L'identité bretonne*, Rennes, Editions Terre de Brume / Presses de l'Université de Rennes, 1998, p. 61.

ans dans le sillage du collecteur de contes et chansons populaires bretons François-Marie Luzel (1821-1895), excelle dans les contes et les nouvelles. L'un comme l'autre ont conscience d'assister au passage brutal d'une Bretagne archaïque à une Bretagne résolument moderne. Pour pallier ces avatars, ils souhaitent, chacun à leur manière, transmettre un ensemble d'idées, d'états d'âme qui n'appartiennent qu'à la Bretagne, et en constituent l'originalité la plus profonde conservée intacte à travers les siècles.

Finalement, au début du XX^e siècle, la Bretagne est l'exemple parfait d'une communauté littéraire coupée en deux : d'un côté, les jeunes écrivains bretons qui partent pour Paris, de l'autre, ceux qui, très attachés à leur terre, revendiquent leur identité et l'expriment passionnément. Ainsi, « un premier groupement de jeunes écrivains bretons s'est formé à Paris dans les années 1830 autour de Hersart de la Villemarqué, d'Auguste Brizeux, d'Emile Souvestre », mais, « comme dans le reste du pays, le mouvement de décentralisation intellectuelle prend un nouvel essor dans les années 1890¹⁰⁷ ». Des personnalités comme Tiercelin, ancien membre de l'Ecole parnassienne, renoncent à Paris et se retirent dans leur pays natal. Quelques écrivains s'attachent à relancer la littérature en Bretagne : Anatole Le Braz, Charles Le Goffic, Théodore Botrel par exemple. Mais, malgré cette volonté de retour au pays,

la Bretagne est aussi, à la fin du XIX^e siècle, une terre de forte immigration vers la capitale : le demi-échec des jeunes intellectuels bretons à Paris peut ainsi être aisément rapporté par les intéressés à la tragique condition des déracinés contraints pour vivre de quitter leur pays. Situation commune, en fait, à beaucoup d'écrivains originaires de toutes les provinces. Mais la position particulière de la Bretagne, parangon des provinces et en même temps région ayant gardé une identité forte, donne une forme extrême à l'opposition Paris / Province. Les jeunes intellectuels qui tendent vers le nationalisme breton expriment, avec plus de virulence qu'ailleurs, la question commune à tous les mouvements régionalistes du début du XX^e siècle : *comment, dans un pays aussi centralisé que la France, peut-il exister une vie culturelle régionale ? Et comment être écrivain sans être de Paris ?*¹⁰⁸.

La Bretagne semble donc être l'une des premières provinces françaises à avoir eu conscience de son identité culturelle et de sa vocation régionale. Comme nombre de ses compatriotes déçus par Paris, après la mésaventure parisienne de *Grand-Louis l'innocent*, Marie Le Franc reviendra vers la Bretagne, forte de cet attachement à son pays natal, de ce « sentiment breton » défini par Ronan Le Coadic selon « trois niveaux de réalité : la conscience d'être breton, les émois intérieurs qu'inspire cette conscience et enfin les sensations éprouvées envers la terre bretonne et

¹⁰⁷ Anne-Marie Thiesse, *op. cit.*, p. 41.

¹⁰⁸ *Ibid.*, p. 46.

les hommes et les femmes qui la peuplent »¹⁰⁹ ; trois niveaux que l'on retrouve aisément dans le « cycle breton » de l'œuvre lefrancienne, et particulièrement dans le dernier ouvrage, *Enfance marine*, publié en 1959. Mais, outre le fait que près de la moitié de cette œuvre est consacrée à la Bretagne et fait effectivement partie intégrante du *corpus* littéraire breton, Marie Le Franc exprime son appartenance par son implication dans le réseau littéraire régional. Cette volonté s'exprimera effectivement par la participation à la mise en place d'une « Académie de Bretagne » en 1937.

1.3.3. L'isolement culturel de l'écrivain provincial : le cas de Marie Le Franc

Le revers de la médaille de la centralisation parisienne pour l'écrivain provincial revenu de Paris ou toujours dévoué à sa région, ce sont de larges moments de solitude et d'isolement. Dans sa correspondance, Marie Le Franc exprime très souvent ce double inconfort. A Sarzeau, la romancière est relativement isolée de toute vie sociale et culturelle : les habitants, préoccupés par leurs tâches quotidiennes, « ne disent rien, ne saluent pas, filent tout droit¹¹⁰ ». La vie à Sarzeau est d'une « apparente inertie. Chacun vit pour soi, pour sa famille exclusivement. La vie sociale n'existe pas¹¹¹ ». Comme ses concitoyens, Marie Le Franc consacre la majorité de son temps à l'entretien de sa maison et de son jardin, à de longues promenades en bord de mer, source d'inspiration et de réconfort. Outre les activités quotidiennes, la lecture et l'écriture sont bien entendu les occupations favorites de l'auteure. Elle lit énormément, car, selon elle, « on s'imbibe de grandeur¹¹² » à lire : et elle s'intéresse à tout : les récents romans primés ou les nouvelles publications canadiennes. Dans ses lettres, on relève par exemple les noms de Roger Vercelet, Gabrielle Roy, Aragon, Ringuet, Alain Grandbois, Françoise Sagan, James Joyce, Félix-Antoine Savard... La romancière constate qu'elle s'abrutit « par des montagnes de lectures, à tort et à travers¹¹³ ». Les lettres à ses amis écrivains deviennent alors le lieu du compte rendu de lecture, de l'analyse littéraire, de la mise à l'épreuve de ses propres écrits, activités qu'elle ne peut pratiquer dans son entourage proche faute d'interlocuteurs : « dans mon village il n'y a aucune

¹⁰⁹ Ronan Le Coadic, *op. cit.*, p. 61.

¹¹⁰ Lettre de Marie Le Franc à Victor Barbeau, 14 décembre 1933.

¹¹¹ Lettre de Marie Le Franc à Victor Barbeau, 12 novembre 1950.

¹¹² Lettre de Marie Le Franc à Victor Barbeau, 27 décembre 1934.

¹¹³ Lettre de Marie Le Franc à Victor Barbeau, 4 décembre 1935.

occasion – ou rares sont les occasions – de parler métier, de discuter d'un travail, de l'attaquer, de le critiquer, de le démolir si l'on veut. Alors il faut s'en entretenir sur le papier¹¹⁴ ».

A Sarzeau, Marie Le Franc essaie d'écrire. Mais, elle avoue éprouver de la difficulté à se motiver et à se concentrer. Une vie intérieure souvent tourmentée nuit à l'inspiration et à l'imagination nécessaires au travail d'écriture. De plus, et ce particulièrement dans la période immédiate d'après-guerre, les soucis du quotidien revêtent plus d'importance : « Que je suis éloignée de tout travail littéraire, écrit-elle à Victor Barbeau le 10 septembre 1947, il n'y a que celui de la maison qui compte, un trop grand barrage pour moi ». Le 11 mai 1955, elle confie encore : « Ne me demandez pas ce que je fais, ce que je deviens. Je suis dans un état larvaire. Tout est toujours remis à demain ». Malgré l'affection sincère qu'elle porte à son village ; malgré le fait que la presqu'île est pour elle le lieu même du ressourcement et du repos, Marie Le Franc confesse, dans de nombreuses lettres, une solitude, une nostalgie, un ennui et surtout, une véritable frustration intellectuelle causée par l'absence d'échanges culturels. « Je suppose que si je me décide si difficilement à écrire, écrit-elle à Barbeau le 10 octobre 1956, c'est à cause de la vie tout à fait dénuée d'intérêt que je mène, une vie sans absolument aucun échange avec l'extérieur, une vie qui se grignote par en-dedans ». La solitude de Marie Le Franc est moins la conséquence d'une absence de présence affective que du manque d'échanges culturels. Elle confie toujours : « Je suis ici dans le désert. Et par désert, j'entends moins le village où je vis que ce qui constitue mon propre désert. Ou plutôt les deux se confondent¹¹⁵ ». Sa grande souffrance est essentiellement due à cette indifférence, cette léthargie culturelle, qui règne à Sarzeau. Elle éprouve une véritable sentiment d'abandon: « Je suis seule au monde, seule à exister¹¹⁶ ». Le manque de communication, l'absence de débats culturels, le désir d'échanges et d'enrichissements intellectuels constituent les principales raisons qui impliquent que Marie Le Franc se sent comme une étrangère à Sarzeau. « Et vous savez qu'il y a de quoi désapprendre à parler, fait-elle observer à Barbeau le 27 décembre 1934. Chacun se terre ici. Chacun se laisse constamment dévorer par la routine quotidienne [...] Il est vrai que moi je suis une étrangère, revenue au pays après d'innombrables années ».

Alors, elle se rend quelquefois à Vannes ou à Paris pour satisfaire son besoin de culture. Le 27 décembre 1934, elle annonce à Barbeau son projet d'un prochain séjour à Paris pour y faire la promotion de *La rivière Solitaire* et y voir l'adaptation cinématographique de *Maria*

¹¹⁴ Lettre de Marie Le Franc à Victor Barbeau, 10 janvier 1947.

¹¹⁵ Lettre de Marie Le Franc à Victor Barbeau, 11 mai 1934.

¹¹⁶ Lettre de Marie Le Franc à Victor Barbeau, 5 novembre 1951.

Chapdelaine. Elle confie aussi à son ami que « le manque de cinéma est une vraie privation », précisant qu'elle doit beaucoup au cinéma américain, le seul qui lui ait offert « de grandes choses comme spectacles de la nature surtout », le seul qui fasse preuve d'un « jeu spontané, frais, humain » alors qu'« en France, on en est resté trop longtemps au genre théâtre et surtout Comédie Française ». Mais la romancière apprécie aussi le théâtre, la condition étant de ne pas mélanger les genres :

J'écoutais hier à la radio un débat sur le théâtre. Il y était question de la dernière pièce de Steve Passeur – dont j'oublie le nom – qu'il a fallu retirer de l'affiche au bout de 10 jours. Ah ! oui, elle s'appelle je crois *Le vin de l'avenir* [...]. A la même époque, on donnait à Paris une pièce de Jean Cocteau, où il doit y avoir beaucoup de tape-à-l'œil et de grandiloquence, où triomphe Edwige Feuillère. [...] A propos de radio, j'ai entendu un commentaire de la radio de Montréal, transmis par Londres, d'un livre de Gabrielle Roy. Commentaire fort élogieux¹¹⁷.

Après l'épisode du Prix Femina, Marie Le Franc ne participe quasiment jamais aux événements littéraires de la capitale et son réseau social parisien se restreint définitivement. Sa timidité, sa solitude surtout, nuisent à son succès. Sa discrétion la conduira à l'oubli. Le 27 décembre 1952, Sully-André Peyre confie à Rina Lasnier que les « nouvelles de Marie Le Franc deviennent de plus en plus spasmodiques. [Et] qu'elle s'enfonce de plus en plus dans la solitude intérieure¹¹⁸ ».

2. L'écrivain canadien-français face à la France, 1900-1950

Si Paris fait subir son hégémonie aux provinces françaises, le prestige littéraire de la France s'étend aussi au monde entier. Les séjours ou l'émigration d'écrivains francophones et étrangers à Paris et l'importance du nombre de traductions en langue française d'œuvres d'origines diverses sont deux réalités qui prouvent la puissance de Paris et le pouvoir consacrant de la littérature française au niveau international :

Il y a en France une constante utilisation politique, nationale, du capital littéraire. La France et les Français n'ont cessé d'exercer et de faire subir, notamment dans leurs entreprises coloniales, mais aussi dans leurs relations internationales, un 'impérialisme de l'universel' (« la France mère des arts... »)¹¹⁹.

¹¹⁷ Lettre de Marie Le Franc à Victor Barbeau, 10 janvier 1947. Il s'agit bien sûr du roman *Bonheur d'occasion* publié à Montréal en 1945.

¹¹⁸ La correspondance de Sully-André Peyre à Rina Lasnier (1947-1961) est conservée dans le fonds Rina-Lasnier (MSS-264) à la Bibliothèque nationale du Québec à Montréal.

¹¹⁹ Pascale Casanova, *op. cit.*, p. 55.

La culture française a depuis le milieu du XIX^e siècle un impact capital sur l’imaginaire des littérateurs étrangers, en particulier pour les écrivains de langue française, souvent originaires de l’empire colonial. De la même façon, les Canadiens français, descendants de la Nouvelle-France, bien que politiquement détachés de la « mère patrie », subissent encore, en ce début de XX^e siècle l’influence culturelle française

Mais à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e, les acteurs littéraires canadiens-français commencent à s’interroger sur la pertinence et la persévérance de cet « impérialisme culturel » français. Le Canada français prend conscience de sa différence identitaire. Et cette prise de conscience influencera bientôt la fondation d’une littérature canadienne-française autonome.

2.1. La double fascination

Selon Sylvain Simard,

du milieu du XIX^e siècle jusqu’à la Première Guerre mondiale, des relations importantes se sont instaurées à plusieurs niveaux et de nombreux Français ont redécouvert la « colonie perdue » et ses habitants. Des accords ont été passés, des traités signés, des investissements faits, des groupes mis sur pied. Mais surtout, à partir d’une masse d’informations de plus en plus importante, une image du Canada s’est créée qui a touché un très grand nombre de Français¹²⁰.

Le Canada est à la mode et ceci se concrétise par de nombreuses publications hexagonales portant sur le pays et par de multiples déplacements d’hommes d’affaires, de politiciens, de scientifiques, d’écrivains et d’artistes entre les deux territoires. En même temps, les habitants du Canada français regardent de nouveau vers la France. Politiquement, mais surtout culturellement et linguistiquement, opprésés par le gouvernement britannique, les Canadiens-français cherchent un soutien du côté de leur ancienne « mère patrie » et redécouvre le lien étroit qui les unit à elle, lien fondé sur une communauté d’histoire, de culture et de langue.

2.1.1. Fascination du Canada français pour la culture française : les « retour d’Europe »

Le phénomène des « retour d’Europe¹²¹ » est l’un des premiers faits consécutifs à la fascination qu’exerce l’éclat intellectuel et artistique de la France sur les littérateurs canadiens-français à la

¹²⁰ Sylvain Simard, *Mythe et reflet de la France*, Ottawa, Presses de l’Université d’Ottawa, coll. « Les Cahiers du C.R.C.C.F. », n° 25, p. 10-11.

¹²¹ Nous empruntons l’expression à André Laurendeau.

fin du XIX^e siècle et au début du XX^e. Les « retour d'Europe » ce sont ces intellectuels canadiens-français qui, principalement entre 1885 et 1920, ont pris l'habitude de séjourner ou de faire un voyage d'étude en Europe, celle-ci se limitant bien souvent à la France. Ces voyageurs semblent vouloir retracer leurs origines culturelles, apprendre les arts, les lettres et les sciences françaises et européennes, cerner la puissance de la France et, éventuellement, répondre au pourquoi de l'abandon de 1760. Léon Gérin, qui séjourna en France en 1885-1886, exprime bien la fascination des « Québécois instruits face au phare culturel que représente Paris » : « j'irai à Paris, pour me donner l'illusion d'une vie intelligente au moins pendant quelque temps » écrit-il. Edouard Montpetit, qui vit en France entre 1907 et 1910, affirme que les « Canadiens français les plus méritants » doivent pouvoir jouir « du même statut dont disposent en France les intellectuels » : « Regardons la France, pays constitué. L'éclat de ses penseurs, de ses littérateurs, de ses poètes, de ses artistes rayonne sur le monde. Chacun occupe une place ; chacun est une valeur ¹²² ». Si le Français mythifie le Canada en y voyant un territoire pittoresque, archaïque et traditionnel, le Canadien français mythifie la grandeur de la France et de Paris. Gérard Fabre constate aussi que les « retours d'Europe » expriment « une sorte de dette à l'égard de la culture française : le geste est patent quand ils se réfèrent systématiquement à la pensée hexagonale, qu'il s'agisse de littérature, de philosophie ou de sciences sociales, alors en plein essor en France ».

Mais, rentré au Canada, le « retour d'Europe » est à la fois motivé et découragé : souhaitant valoriser son origine culturelle française dans son pays, il se rend aussi compte qu'il est en marge de la vraie culture française. D'où une véritable « mélancolie ». Selon Elisabeth Nardout-Lafarge, les « retour d'Europe » revenus au Québec,

se signalent par leur comportement mélancolique, nostalgique, leur difficulté de réadaptation, voire leur pose, leur affectation. [...] Le séjour en Europe, véritable pèlerinage, a été jusqu'à récemment, est peut-être encore, une étape obligée de la formation. C'est en tout cas une constante de la biographie des écrivains, de Fréchette à Saint-Denys Garneau, de Gabrielle Roy à Hubert Aquin¹²³.

D'autre part, le « retour d'Europe » peut aussi être appréhendé comme un « colonisé » parti à la découverte de sa métropole même si dire cela implique un anachronisme. En effet, sous tutelle britannique depuis 1760, le Canadien français est avant tout Canadien : sa métropole est la Grande-Bretagne. Mais après plus d'un siècle de colonisation politique, la Grande-Bretagne n'a

¹²² Edouard Montpetit, « Vers la supériorité », *L'Action française*, 1, janvier 1917, p. 1-7 [v. p. 3]. Cité par Gérard Fabre, « Les études de Québécois à Paris au tournant du siècle dernier », dans Jean-Pierre Bardet et René Durocher [dir.], *Français et Québécois : le regard de l'autre*, actes du colloque du Centre de coopération interuniversitaire franco-québécois, Paris, 7-9 octobre 1999, p. 31-39.

¹²³ Elisabeth Nardout-Lafarge, « Usages de l'Europe chez André Laurendeau et Jean Le Moyne », dans Jean-Paul Dufiet et Alessandra Ferraro, *L'Europe de la culture québécoise*, Udine, Forum, 2000, p. 133-145, p. 134.

pas encore asservi les esprits des anciens colons français devenus des colonisés par la force des choses. Malgré l'hégémonie politique anglaise, la métropole culturelle et symbolique du Canada français reste la France.

Henri-Raymond Casgrain (1892-1987), Edmond de Nevers (1888-1900), Louis Fréchette (1895), Camille Roy (1898-1901), William Chapman (1906-1907), Edouard Montpetit (1907-1910), Marius Barbeau (1910-1911), Lionel Groulx (1921-1922), Victor Barbeau (1922-1923) ne représentent que quelques-uns de ces nombreux « retour d'Europe ». Car « ce voyage de formation connaît sa pleine expansion à la fin du XIX^e siècle alors que la constitution des différentes nations américaines continue de mobiliser l'énergie des intelligentsias et au moment où Paris est incontestablement la capitale intellectuelle de l'Europe¹²⁴ ». D'un point de vue colonial, on dirait qu'à ce moment, tout jugement culturel est porté par *référence à la métropole*.

Octave Crémazie (1827-1879) est peut-être l'un des premiers « retour d'Europe » à comprendre la dualité entre la France et le Canada français. Crémazie fait plusieurs voyages à Paris avant de s'y exiler pour cause de faillite en 1862. Proclamé « poète national », il compose, en particulier des hymnes patriotiques, héroïques et nostalgiques dont le célèbre salut au « Drapeau de Carillon ». Crémazie ne laisse qu'une œuvre de jeunesse et de maturité précoce interrompue par un double exil intérieur et extérieur. Mais surtout, de par son exil parisien, Crémazie discerne mieux que tous ses contemporains la situation marginale et coloniale de la littérature canadienne-française naissante :

Plus je réfléchis sur les destinées de la littérature canadienne, moins je lui trouve de chances de laisser une trace dans l'histoire. Ce qui manque au Canada, c'est d'avoir une langue à lui. Malheureusement nous parlons et écrivons d'une assez piteuse façon, il est vrai, la langue de Bossuet et de Racine. Nous avons beau dire et beau faire, nous ne serons toujours, au point de vue littéraire, qu'une simple colonie¹²⁵.

Autre témoignage plus récent, celui d'André Laurendeau, qui, en 1935, quitte le Québec pour Paris. Il poursuit ses études à la Sorbonne, au Collège de France et à l'Institut catholique. Pendant deux ans, il envoie des lettres au *Devoir* et à *L'Action nationale* intitulées « Pèlerinage en vraie France », autrement dit dans la France conservatrice et catholique. Il y découvre une réalité plus complexe qui modifie non seulement sa vision du monde mais surtout sa perception des « retour d'Europe » ayant séjourné avant lui en France.

¹²⁴ *Ibid.*, p. 135.

¹²⁵ Lettre de Crémazie à l'abbé Henri-Raymond Casgrain, 29 janvier 1867.

Dans ma première jeunesse, j'avais connu beaucoup de « retour d'Europe » au second sens. J'étais frappé par leur ridicule : règle générale, ils me semblaient insupportables, jamais satisfaits de ce qu'ils trouvaient ici, injustes et cassants, toujours à la recherche de comparaisons odieuses; ou bien inadaptés, ayant perdu le sens du possible; ou bien bâclant leur tâche et se taisant, avec une seule préoccupation : retourner là-bas, en rêve sinon en réalité. Plus tard j'ai mieux compris leur détresse. C'est quand je suis rentré de Paris. Je m'étais juré au départ que je ne serais pas un « retour d'Europe ». Je refusais d'avance leur révolte, leur stérilité, leur perpétuelle nostalgie et même leur accent artificiellement rafistolé : j'entendais corriger le mien sans attraper celui des Parigots. Or, là-bas, j'ai mis quelques semaines à m'adapter superficiellement. L'opération, à vingt ans, a paru facile : je me savais là pour une période déterminée. Et j'ai mis quatre ou cinq ans au retour à me réadapter. Encore, certaines cicatrices se rouvrent-elles parfois. Ici ce n'est plus une escale, c'est la vie¹²⁶.

De cette brève évocation des « retour d'Europe » de la fin du XIX^e et du début du XX^e, il faut retenir le sentiment duel qui déstabilise ces hommes pendant et après leur séjour en France. Avant le départ, la France est idéalisée, mythifiée, connue comme la « mère des arts et des lettres » d'expression française. Au Québec, on exalte son appartenance et on éprouve une certaine fierté à être les héritiers d'une telle culture. Mais la confrontation avec Paris implique une forte excitation et un relatif désappointement. En France, ces hommes font l'expérience de la distance et se sentent étrangers dans un pays qui leur a toujours été présenté comme étant si proche. De retour d'Europe, le Canadien français prend la mesure de son éloignement et de sa pauvreté : il comprend que, quoiqu'il fasse, jamais le Canada français ne sera une « France d'Amérique du nord » et que jamais Montréal ou Québec n'auront une puissance culturelle aussi brillante que celle de Paris.

2.1.2. Fascination de la France pour une ancienne colonie

En même temps que la France fascine les Canadiens français, les Français eux-mêmes tournent de nouveau leur regard vers le Canada. En effet, à la fin du XIX^e siècle, le Canada français, sous hégémonie anglaise, met en avant sa différence française afin de ne pas se laisser dominer voire absorber. Rappelons-nous que dans son rapport de 1839, Lord John Durham – envoyé au Canada par la Grande-Bretagne comme gouverneur général afin de décider de la forme du futur gouvernement des provinces –, après avoir cru que les Rébellions de 1837-1838 reflétaient « une lutte entre un gouvernement et un peuple », propose l'assimilation des Canadiens français. Il suggère alors l'union du Haut et du Bas-Canada, ce qui implique l'Acte d'union de 1840. Mais

¹²⁶ Voir annexe 1 : André Laurendeau, « Il y a l'Europe du plaisir ou celle, vécue comme un malaise, des 'retour d'Europe' », *Maclean*, juin 1963, p. 27.

cette décision abrupte n'a jamais eu pour conséquence l'assimilation définitive des Canadiens français : la tradition culturelle et la langue françaises perdurèrent malgré la politique d'assimilation imposée par le gouvernement britannique. L'historien François-Xavier Garneau s'impose alors le devoir de prouver à Durham que les Canadiens français ne sont pas un peuple « sans histoire et sans littérature ». Il rédige une *Histoire du Canada* en quatre tomes qui paraît entre 1845 et 1848. Animé d'une inspiration patriotique, il présente l'histoire des Canadiens français comme une lutte pour la survivance française au Canada. En 1883, Pierre-Joseph-Olivier Chauveau ne peut que constater que le projet de Durham a bel et bien échoué, autrement dit que « l'absorption graduelle [de la communauté canadienne-française] par la race anglo-saxonne » n'a pas eu lieu. Mieux,

depuis la publication de l'ouvrage de M. Garneau, il en a été tout autrement. Non seulement son livre a provoqué en France, aux Etats-Unis et dans notre pays, un véritable réveil pour l'étude de notre histoire, mais il a excité la curiosité sympathique de plusieurs voyageurs éminents, qui ont eu foi en notre avenir et ont bravé les préjugés en reconnaissant la mission providentielle qui nous est confiée¹²⁷.

Après un siècle de désengagement, de négligence, de retrait, pour ne pas dire d'abandon, la France, s'apercevant qu'une certaine tradition française subsiste en Amérique malgré l'isolement, la fragilité et les répressions endurées, s'intéresse de nouveau au Canada. Mais cet intérêt n'a aucune consonance politique. Il s'agirait davantage d'un rapport nostalgique consécutif à la ratification des lois Combes de 1904, lois instaurant la séparation de l'Eglise et de l'Etat. En effet, ce sont notamment des intellectuels laissés pour compte par les lois Combes qui s'intéressent alors au Canada français, l'ancienne colonie ayant su, selon eux, conserver intactes des valeurs en perte de crédit dans la France du début du siècle.

Le Canada français occupe alors, surtout à partir des années 1880, une place relativement importante dans l'ensemble des sujets d'intérêt de certains Français. Cet intérêt est d'autant plus motivé par la « communauté d'origine et de langue¹²⁸ ». Autrement dit, le Canada retient « le regard des Français par cette combinaison de l'identique et du différent, du pareil et de l'ailleurs¹²⁹ ». Les publications de voyageurs français sur le Canada se multiplient :

La première constatation qui s'impose, c'est l'augmentation constante et rapide du nombre de publications, surtout après 1870. Alors que les œuvres antérieures à 1860 représentent moins de 6 %

¹²⁷ François-Xavier Garneau, *Histoire du Canada depuis sa découverte jusqu'à nos jours*, avec une présentation de Pierre-Joseph-Olivier Chauveau, Montréal, Beauchemin & Valois, 1883, p. CCXLI.

¹²⁸ Sylvain Simard, *op. cit.*, p. 308.

¹²⁹ *Ibid.*, p. 316.

du total, la décennie 1870-1880 voit la publication de 14 % des écrits sur le Canada. C'est plus précisément à partir de 1874 que le mouvement s'accélère nettement et prend de l'ampleur. [...] De 1885 à 1895, cent quatre-vingt-sept livres sur le Canada sont publiés, soit près de 30 % de l'ensemble des publications recensées. [...] La régularité de ces publications, surtout après 1874, montre qu'il ne s'agit pas d'une mode passagère, mais bien d'un mouvement soutenu d'intérêt pour le Canada¹³⁰.

Nombre de ces écrits parus en France, sont dus à des voyageurs français ayant séjourné plus ou moins longtemps au Canada, « d'originaux faisant figures de pionniers, de découvreurs ».

La plupart d'entre eux sont des voyageurs qui ont séjourné quelque temps au Canada au cours de leur périple américain. Par le récit de leurs voyages, par les romans d'aventures et les essais historiques qu'ils offrent au public, ces auteurs, tels Rameau de Saint-Père, Jean-Jacques Ampère, Xavier Marmier et Henri-Emile Chevalier, font redécouvrir à certains Français l'existence oubliée du Canada, la persistance sur les bords du Saint-Laurent, de même que certains éléments des mœurs et de la vie politique et sociale des Canadiens¹³¹.

Ainsi, la double fascination – inégale certes, mais réelle – des Canadiens français pour la France et des Français pour le Canada implique non seulement un phénomène de « regards croisés » mais aussi des « transferts culturels¹³² » et des « croisements biographiques¹³³ ». A la fin du XIX^e siècle jusqu'au milieu du XX^e, des écrivains et des artistes français séjournent au Canada. Ces figures diffèrent selon leur itinéraire et la motivation qui initia le voyage mais aussi par rapport à l'impact qu'eut ce voyage sur leur vie et leur carrière.

Il y a d'abord ceux venus en « touristes » et qui publient quelques textes pour rendre hommage à un pays qui les a séduits. Parmi eux, l'écrivain, professeur et académicien Xavier Marmier (1809-1892) qui embarque pour l'Amérique en 1849. Son périple sur le nouveau continent dure deux ans. En 1851, il publie le récit de son voyage sous le titre *Lettres sur l'Amérique : Canada, Etats-Unis, Havane, Rio-de-la-Plata*. Le récit de Marmier couvre tout son voyage exploratoire de l'Amérique, cependant plusieurs chapitres du premier tome décrivent sa perception du Canada. Son chapitre IV s'intitule « Montréal. La France au Canada [...] ». Ce titre remarquable met en valeur le désir de l'auteur de voir régner l'impérialisme, l'universalisme et l'éclat culturel de la France en dehors des frontières de la métropole. Le Canada serait toujours une colonie française. Le texte débute ainsi :

¹³⁰ *Ibid.*, p. 13-14.

¹³¹ *Ibid.*, p. 18

¹³² Michel Espagne, « Sur les limites du comparatisme en histoire culturelle », *Genèses*, 17, 1994, p. 112-121.

¹³³ Gérard Fabre, projet de recherche « Les réseaux intellectuels franco-québécois », 2001-2004.

Dieu soit loué ! Je suis entré en France, non pas dans la nôtre malheureusement, dans celle où vous êtes, dans celle à qui je pourrais souvent dire : 'My heart, as I wander, turns foundly to thee' ['Mon cœur, quand je voyage, se tourne avec ardeur vers toi']. Je rencontre des soldats en habit rouge [...]. Devant le palais du gouverneur flotte un drapeau qui ne porte point nos couleurs, et à l'entrée d'une place s'élève une statue que nous n'aurions nulle envie d'ériger parmi nous, la statue de Nelson. [...] Mais je suis pourtant sur la terre de France, c'est certain ; sur cette terre du Canada découverte par Quartier [*sic*], colonisée par Champlain [...]. [L'Angleterre] a agi sur cette région par tous les moyens qu'elle a en sa puissance [...], elle n'a pu parvenir à dénationaliser la petite population française qui se trouvait dans le Canada à l'époque de la conquête. [...] Autour de moi je n'entends parler que français. [...] et tout ici me rappelle par un fait, par une date, par un monument public, quelque pieux souvenir de la France. [...] Les Anglais n'ont encore baptisé que deux rues ; tout le reste vient de la France¹³⁴.

Marmier insiste fortement sur la présence – voire la survivance – française au Canada. Nous pourrions supposer qu'après la ratification des lois Combes, Marmier retrouve, dans la colonie perdue, des traditions, des us et des mœurs français dont il est nostalgique. Il découvre, sur les bords du Saint-Laurent, cette France d'avant, qui le console et le reconforte. Son texte illustre la tonalité des écrits sur le Canada publiés de cette seconde moitié du XIX^e siècle, après la Rébellion des Patriotes et la parution de *L'Histoire du Canada* de Garneau. La fierté et le chauvinisme français y sont exacerbés, de même que le courage des Canadiens français qui apparaissent comme les dignes descendants des colons de France ayant su résister et préserver leur identité face à l'envahisseur anglo-saxon et face aux transformations (politiques, économiques, culturelles...) du début du siècle.

Pendant les vingt premières années du XX^e siècle, des écrivains et des artistes voyagent au Canada français dans le cadre d'une mission ou d'un projet culturel. Ils restent au Canada quelques semaines voire quelques mois, souvent à l'occasion d'un séjour plus important aux Etats-Unis. L'écrivain breton Anatole Le Braz par exemple effectua une tournée de conférences en Amérique du Nord de novembre 1906 à mai 1907. Il s'arrête au Québec à trois occasions : le 11 janvier, à Montréal, il prononce une conférence intitulée « Le réveil de l'âme française », le 13 février 1907, à Québec, il parle de « l'influence bienfaisante des sœurs des grands écrivains », enfin, le 12 mars, de nouveau à Montréal, il présente un exposé sur « Chateaubriand et la Bretagne ». Autre Breton en visite au Canada, le barde Théodore Botrel, qui entreprend deux tournées canadiennes en 1903 et 1922. Citons encore l'auteur nivernais Maurice Genevoix qui se rend en 1939 dans la Belle-Provence et en Colombie-Britannique. Genevoix visite le Canada durant trois mois et ce séjour sera à l'origine de plusieurs récits de fiction. Précisons que certains

¹³⁴ Xavier Marmier, *Lettres sur l'Amérique : Canada, Etats-Unis, Havane, Rio de la Plata*, Paris, Arthus Bertrand, 1851, 2 volumes, p. 91-93.

de ces écrivains français en tournée au Canada sont soutenus par l'Alliance française qui organise les déplacements des conférenciers. Pour terminer, il faut évoquer les déplacements de personnalités institutionnelles dans le cadre d'événements culturels et de manifestations franco-québécoises : par exemple, les visites des Académiciens français qui vinrent célébrer le 25^e anniversaire de la parution de *Maria Chapdelaine* en 1939.

Par ailleurs, il y a aussi les Français qui quittent leur pays dans une perspective de migration vers le Canada. Ils s'installent à plus ou moins long terme ; certains rentreront en France. Souvent, au moment du départ, ils ne sont pas encore écrivain. C'est le contact avec la terre canadienne qui motivera éventuellement leur vocation. Parmi ces écrivains venus de France, citons Louis Hémon, Georges Bugnet et Maurice Constantin-Weyer. Ces auteurs, par leurs livres évoquant les paysages et la vie des habitants au Canada, contribuent à faire connaître le pays. Ils s'investissent volontiers dans une œuvre romanesque personnelle mais ne sont pas intéressés par une éventuelle participation à la communauté des écrivains canadiens-français. D'autres écrivains français, par contre, moins soucieux de leur œuvre littéraire, s'investiront davantage dans la vie littéraire canadienne-française. Ainsi, Charles ab der Alden travaillera à faire connaître la littérature canadienne-française en France ; Marie Le Franc quant à elle tentera d'instaurer des réseaux de sociabilité entre les provinces françaises et la province du Québec.

Ces écrivains, de Xavier Marmier à Marie Le Franc, d'Anatole Le Braz à Maurice Constantin-Weyer, sont tous, à leur façon, des « passeurs culturels » : ils contribuèrent peut-être à rendre plus authentique l'image du Canada en France, chacun s'intéressant à un niveau différent à l'épanouissement de la littérature canadienne-française. Ils influencèrent ainsi les futures relations entre écrivains français et écrivains canadiens de langue française.

2.1.3. L'intérêt de Marie Le Franc pour le Canada

C'est probablement le genre de lectures évoquées plus haut, à quoi s'ajoutent quelques rencontres et un contexte favorable, qui amenèrent Marie Le Franc à se tourner vers le Canada. En effet, le cheminement intellectuel précédant le départ pour Montréal est déterminé par une triple fascination : une fascination pour l'ailleurs qui trouve son origine dans l'héritage breton de la romancière, une fascination pour les colonies certainement déterminée par le contexte politico-historique français et une fascination pour le Canada occasionnée par un échange épistolaire déterminant. Cependant, cette triple fascination n'est certainement pas la seule cause du départ.

En effet, une autre hypothèse doit être évoquée : le fait que Marie Le Franc Ne s'identifiait pas au contexte clérical oppressant la Bretagne au début des années 1900.

2.1.3.1. *La fascination pour l'ailleurs : l'héritage breton*

Le dernier ouvrage de la romancière, *Enfance marine*, publié en 1959¹³⁵, montre que la curiosité pour l'ailleurs est la conséquence de l'origine bretonne. Marie Le Franc a grandi en Bretagne, dans la presqu'île de Rhuys, au bord de la mer. Elle est fille de douanier et petite-fille de passeur. Son enfance a été bercée par les légendes bretonnes, les contes celtiques et les récits de marins. Et marins, découvreurs et aventuriers de tous acabits constituent des figures mythiques de l'histoire, de la culture et de la tradition bretonnes. La représentation du Breton en cette fin de XIX^e siècle est d'ailleurs celle d'un homme ouvert au monde et réceptif à l'appel de l'aventure¹³⁶. D'autre part, dans la littérature, la mer symbolise le rêve, les possibilités infinies, en tant qu'elle peut mener à d'autres continents donc d'autres existences. Or Marie Le Franc, par passion et dans le cadre de son métier d'institutrice, lit beaucoup. La fréquentation de la mer, réelle ou écrite, l'a certainement influencée. Selon Ronan Le Coadic, le contact avec la mer créerait effectivement un peuple réfractaire, insoumis, migrateur¹³⁷.

Ce n'est pas seulement, la mer, les gens de mer et la « *Bretomité*¹³⁸ » qui auraient engagé le désir du départ, mais aussi l'origine celtique. Selon Glanndour, « [é]tant Celte, ne serai-je pas un véritable citoyen du monde, davantage que ceux qui veulent être universels avec leur civilisation rationnelle mais sans vie ?¹³⁹ ». Le Breton serait ainsi prédisposé à partir. D'ailleurs, à chaque génération, certains quittent la terre natale pour explorer le monde. Selon Anatole Le Braz, « [d]e casaniers qu'ils étaient, ils se sont fait migrants. [...] Vous les croisez en Afrique, en Asie, en Amérique : j'en sais qui éventre la forêt vierge en Saskatchewan ; j'en sais qui lave le sable aurifère dans les camps glacés de l'Alaska¹⁴⁰ ». Il est ainsi probable que son enfance en Bretagne ait largement déterminé la personnalité et les projets de voyages de Marie Le Franc.

¹³⁵ Marie Le Franc, *Enfance marine*, Montréal, Fides, coll. « La gerbe d'or », 1959. L'édition utilisée ici sera celle de 1996, Le Faouët, Liv'Editions.

¹³⁶ Ronan Le Coadic, *op. cit.*, p. 125.

¹³⁷ *Ibid.*, p. 106.

¹³⁸ Pierre-Jean Simon, *La Bretonnité. Une ethnicité problématique*, Rennes, Terre de Brume / Presses universitaires de Rennes, coll. « Essais », 1999.

¹³⁹ Maodez Glanmou, *Kregin-Mor*, Brest, Al Liamm, 1987, p. 61.

¹⁴⁰ Anatole Le Braz, *La Bretagne à travers l'histoire* (1925), dans Anatole Le Braz, *Magies de la Bretagne*, Edition établie par Francis Lacassin, Paris, Robert Laffont, 1994, p. 32.

L'inconnu fascinait déjà la petite fille. Ainsi en est-il par exemple de l'état d'excitation ressenti la veille d'une escapade à Vannes alors que Marie Le Franc n'avait pas dix ans :

Cependant, si le voyage même me laissa insensible, la veille du départ marqua dans ma mémoire. Je connus pour la première fois la condition la plus voisine d'un état d'âme, une langueur, une attente, un vague effroi, un sentiment d'importance provoqué par cet état de départ dont on m'avait sans doute gavée¹⁴¹.

Cette « langueur », cette « attente », cet « effroi » devant l'inconnu, ce « sentiment d'importance » éprouvé la veille du départ pour Vannes sont certainement ressenti à leur paroxysme la veille du départ pour le Canada, en décembre 1905. L'enfance et l'adolescence bretonnes, parcourues de tous ces petits départs réels (Vannes, Lorient, Rennes) et imaginaires (par les légendes, les lectures), ne sont alors que les prémisses préparatoires au grand départ vers le Canada. La « *brettonité* » conditionna le désir d'aventure.

2.1.3.2. *La fascination pour les colonies : le contexte français*

Comment s'étonner alors que, dès qu'elle fut en âge de s'autodéterminer, la jeune femme ait été séduite par les aventuriers et les contrées lointaines ? A cet intérêt pour l'ailleurs, conséquence de l'identité bretonne, s'associe une seconde fascination : la fascination pour les colonies. Trois faits attestent cette hypothèse : d'une part, la demande de poste d'institutrice dans les colonies de Madagascar et d'Indochine en août 1897 ; d'autre part, une forte admiration pour le héros de Fachoda, le capitaine Jean-Baptiste Marchand ; enfin l'amitié que Marie Le Franc partagea avec Elisabeth et Pierre Messmer, lui-même colonial, ministre d'Etat chargé des DOM-TOM et Premier Ministre dans le gouvernement de Georges Pompidou, au début des années soixante.

Après avoir reçu son Brevet élémentaire à Rennes en août 1895, Marie Le Franc obtient son Brevet Supérieur à l'Ecole normale¹⁴² de Vannes le 28 juillet 1897. Jeune diplômée et avant même d'attendre une première affectation, elle postule pour enseigner dans les colonies de Madagascar et d'Indochine. Elle n'a pas encore 18 ans. En 1871, l'empire colonial français est en pleine extension : en 1920, la superficie de l'empire compte près de 12 millions de km² pour 60 millions d'habitants. C'est par la loi du 6 août 1896 que Madagascar fut déclarée colonie française ; Gallieni y est alors nommé gouverneur général. Par ailleurs, en un demi-siècle, la

¹⁴¹ Marie Le Franc, *Enfance marine, op. cit.*, p. 110.

¹⁴² Dans le registre de l'Ecole normale de Vannes, à la date du 1^{er} octobre 1895, on lit ceci en face du nom de Marie Le Franc : « Intelligente, et réussit dans les études littéraires mais peu douée pour les sciences et peu travailleuse ». Il est probable que Marie Le Franc n'était pas très motivée par le métier d'enseignante.

France a conquis en Asie un territoire plus vaste que le territoire métropolitain lui-même. Ce territoire regroupe alors une grande diversité de peuples et de civilisations. La conquête a permis à la France de contrebalancer l'influence anglaise dans cette partie du monde. Mais la pénétration du marché chinois, qui était une des raisons de la conquête de l'Indochine, s'avère décevante au vu des espoirs qu'il avait suscités. La Cochinchine, le Cambodge, le Tonkin, l'Annam et le Laos sont alors regroupés au sein de l'Union Indochinoise créée en 1887. En 1897, il reste à la France à organiser et à gérer ce que certains appellent la « Perle de l'Empire ». Dès lors, le gouvernement français cherche à attirer les colons dans cette importante partie de son empire, à commencer par des instituteurs susceptibles de « civiliser » les populations indigènes et d'instruire les enfants de colons français. Il est ainsi justifié de supposer que Marie Le Franc consulta, au premier semestre de l'année 1897, quelques articles de journaux ou bulletins coloniaux traitant de l'émigration de Français dans ces territoires d'outre-mer, ce qui aura influencé son envie de départ.

Second événement biographique instructif corroborant l'hypothèse de la fascination pour l'Empire et la tradition coloniale française : l'admiration que Marie Le Franc porta au capitaine Jean-Baptiste Marchand, le héros de Fachoda. Marchand est né en novembre 1863 dans l'Ain. D'abord engagé volontaire en 1883 comme simple soldat, il rejoint ensuite l'Ecole militaire d'Infanterie de Saint-Maixent en avril 1886, dont il sort sous-lieutenant en décembre 1887. Après six mois au premier régiment d'Infanterie de Marine, il devient officier de tirailleurs sénégalais. Il effectue l'essentiel de sa carrière outre-mer, essentiellement en Afrique. Le 22 juin 1896, il reçoit le commandement d'une mission d'exploration baptisée « Mission Congo-Nil ». Dans le contexte de la rivalité coloniale franco-britannique en Afrique, le rôle de cette « mission Marchand » est primordial : il s'agit, en se portant les premiers sur le Nil depuis les territoires d'Afrique occidentale sous contrôle français, de contester l'hégémonie britannique sur le grand fleuve et d'implanter au sud de l'Egypte un nouveau protectorat français. Grâce au succès de cette mission périlleuse qui faillit déclencher une guerre franco-britannique, Marchand est nanti d'une popularité nationale. Le 5 janvier 1900, il devient lieutenant-colonel, après seulement quinze mois passés au grade inférieur. C'est au mois de mai suivant que Marie Le Franc le rencontre, chez lui, à Paris.

[...] dans un magazine « colonial » qui relatait la mission Congo-Nil, les événements de Fachoda et le traité d'apaisement signé de justesse avec l'Angleterre en 1899, [Marie le Franc] trouve une photo du capitaine Jean-Baptiste Marchand – le héros de Fachoda – à qui la France venait de réserver un triomphal accueil à son retour du Soudan égyptien. A trente-six ans, le glorieux

capitaine faisait battre les cœurs et Marie Le Franc est fascinée par ce « cavalier du désert » comme elle se plaira à le surnommer, qui aime lui aussi l'aventure, les grands espaces et dont on célébrait la noblesse de caractère et le généreux patriotisme. Son instinct lui souffla qu'ils étaient de la même race ; elle s'en éprit, osa lui écrire des lettres si fougueuses et si nourries d'elle-même qu'il l'invita au mois de mai 1900 à venir passer quelques jours chez lui à Paris¹⁴³.

La similitude de leurs tempéraments et leur goût commun pour l'ailleurs fascinent Marie Le Franc. Mais la rencontre n'est pas à la hauteur des espérances de la jeune femme. En septembre, Marchand part pour la Chine avec le corps expéditionnaire français chargé, au sein d'une force internationale, de s'opposer à la révolte des Boers. Il y sert jusqu'en avril 1902. De retour en France, il est nommé colonel et prend la tête du 8^e régiment d'Infanterie Coloniale. Le 17 mai 1904, il donne sa démission de l'armée française et ne revêtra l'uniforme qu'à cause du déclenchement de la Grande Guerre, en août 1914. Marchand quitte définitivement l'armée en 1919. Ses contemporains ont raconté qu'il était doté d'un caractère peu commun : orageux mais sensible, souvent obstiné et d'humeur changeante, il était aussi dur à la douleur que jusqu'au-boutiste pour lui-même. Le parcours hors du commun ainsi que le tempérament de feu de cet homme ont certainement contribué à la fascination qu'il exerça sur Marie Le Franc. Le souvenir de Marchand restera brûlant et inaltérable jusqu'à la fin. Nous ne disposons malheureusement d'aucune lettre relatant cette relation platonique : il ne reste à ce jour qu'une nouvelle intitulée « Amour 1900 » dans laquelle Marie Le Franc évoque cet épisode sentimental. Nous savons aussi que Marie Le Franc envoya à Marchand un exemplaire de chacun de ses ouvrages jusqu'à la mort de celui-ci en janvier 1934. Quoiqu'il en soit, l'intérêt de la jeune femme pour l'aventure, et peut-être précisément pour l'aventure coloniale, a certainement été attisé par cette admiration.

Dernier élément déterminant qui confirme l'hypothèse d'une curiosité pour les colonies : l'amitié qui unit, au début des années soixante, la romancière en fin de vie, avec le couple Messmer. En octobre 2001, Pierre Messmer nous offrit un témoignage éclairant¹⁴⁴. Selon lui en effet, jusqu'à la fin de sa vie, Marie Le Franc porta « une très grande admiration » au capitaine Marchand. Elle exprimait aussi un vif intérêt pour les colonies et ceux qui en avaient fait l'expérience. Elle était avide d'informations sur l'Afrique du Nord en particulier, bien qu'elle n'y

¹⁴³ Madeleine Ducrocq-Poirier, *op. cit.*, p. 15-16.

¹⁴⁴ Extrait de l'entretien réalisé avec M. Pierre Messmer, à Paris, le 12 octobre 2001. Né en 1916, Pierre Messmer est docteur en Droit, diplômé de l'École des Langues Orientales et fut élève administrateur des Colonies. Il participa à diverses campagnes militaires (Sénégal, Syrie, Libye, Tunisie, Antilles, Indochine) avant d'être employé à des fonctions diplomatiques en Afrique puis d'entrer au gouvernement français comme ministre des Armées, ministre d'Etat chargé des D.O.M.-T.O.M. et Premier Ministre. Pierre Messmer est membre de l'Académie des Sciences d'Outre-mer, de l'Académie des Sciences Morales et Politiques, et, depuis 1998, il est Chancelier de l'Institut de France. Il entra à l'Académie française en 1999.

soit jamais allée. Le témoignage de Pierre Messmer confirme alors un fait important : la curiosité et la fascination qu'éprouvait Marie Le Franc pour l'aventure coloniale. Cependant, vu qu'elle ne se représenta les colonies que grâce à des récits, il n'est pas à exclure que, n'ayant jamais touché concrètement la réalité coloniale, elle n'ait pas été victime d'une sorte de mythification de la vie aux colonies.

2.1.3.3. *L'intérêt pour le Canada : hasards et rencontres*

Mais pourquoi le Canada ? Dans un texte inédit daté de 1957, Marie Le Franc, explique ainsi son désir de départ :

Le choix du Canada s'expliquait parce qu'il était le plus vaste pays auquel un être avide d'espace pût aspirer. De savoir si peu de choses à son sujet lui donnait l'attrait de l'inconnu. De savoir aussi qu'on allait l'aborder dans une absence totale de préparation, et qu'une fois là, ce devrait être sans aucune idée de reculer, de renoncer, d'avoir peur, mais au contraire avec la détermination de « faire face », de résister, de marquer le pas, dans un mince équipement européen, aux côtés de ces passantes vêtues d'astrakan qui laissaient les empreintes de leurs chaussures fourrées sur les trottoirs d'un Montréal du début du siècle bordés de muretins de neige¹⁴⁵.

Le départ pour le Canada relève d'abord d'un défi personnel, d'un pari sur l'avenir, d'un désir de recommencement, d'une fascination pour l'inconnu et les grands espaces. Le Canada représente aussi un lieu d'écriture. Dans le même document, elle explique en effet :

Le choix de Montréal ? On y parlait français. Peut-être au fond le désir informulé de remplacer la carrière imposée « enseignement » par celle encore secrète mais déjà préférée d'écrire a-t-il été le ressort principal de cette transplantation en apparence inexplicable. Ecrire en français ne pouvait s'imaginer qu'en terre française¹⁴⁶.

Mais il semble que ce sont encore d'autres circonstances qui enclenchèrent concrètement le processus de départ. Dans le fonds Victor-Barbeau, conservé à la Bibliothèque nationale du Québec à Montréal, se trouve la plus ancienne lettre de Marie Le Franc à laquelle nous ayons eu accès. Il s'agit d'un courrier adressé à un certain « M. Lafond, 2 square Saint-Louis à Montréal » posté le 27 juillet 1903 de Vannes où la jeune femme enseigne depuis septembre 1901. Cette lettre vient en réponse à une annonce parue probablement fin juillet dans une revue ou un journal dont nous n'avons retrouvé ni le nom ni la provenance. Voici le texte de ce papier :

¹⁴⁵ Marie Le Franc, notice biographique à l'Édition Fides d'*Enfance marine*, 24 octobre 1957, p. 4-5. Cité par Maurice Lorent, *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, décembre 1979, p. 622.

¹⁴⁶ *Ibidem*.

Un cousin du Canada, bibliophile, épris de littérature et d'esthétique, désirerait correspondre avec cousine admiratrice d'Henri Lavedan, Paul Hervieu et Anatole France. Conterait vie et mœurs du Canada où on aime tant la France et la Française. Ecrire à Lafond, 2 square Saint-Louis à Montréal (Canada)¹⁴⁷.

Dans sa réponse, Marie Le Franc pose immédiatement et franchement les limites de ces capacités littéraires : « J'ignore P. Hervieu, je ne comprends pas Anatole France, j'aime H. Lavedan mais je le connais si peu qu'il me serait impossible de raisonner avec vous le goût que j'ai pour cette œuvre ». Elle constate qu'elle « ne rempli[t] pas les conditions demandées » mais, désireuse de correspondre avec un « cousin » du Canada, elle l'invite à découvrir « s'il ne pourrait y avoir d'autres points d'entente entre [leurs] deux esprits [...] entre [leurs] deux cœurs ». Certes Marie Le Franc souhaite discuter de littérature, mais elle ne cache pas son besoin de sentimentalité, « car je ne veux pas vous le dissimuler, ce projet de correspondance littéraire est bien un peu intéressé et délicieusement accompagné d'un vague désir de commune sympathie d'amitié lointaine et romanesque ». Le fait non seulement qu'elle réponde à l'annonce de Lafond, mais aussi qu'elle dévoile si promptement ses intentions, précise la personnalité fantaisiste et aventureuse de Marie Le Franc. A première vue, elle ne correspond donc pas à une certaine image de la jeune femme bien pensante du début du siècle. Par cette initiative, elle prouve qu'elle est résolument moderne, voire hors de son époque. Osant proposer directement une relation plus « intime » avec un interlocuteur dont elle ignore tout, elle déroge aux conventions. D'autre part, cette spontanéité souligne un besoin d'aventure sentimentale et une hardiesse peu habituelle. Ici ressurgit ce qui déjà motivait son admiration pour le capitaine Marchand : la fascination et l'appel de l'aventure – aventure en terre étrangère et aventure sentimentale –, l'attrait pour l'ailleurs, l'inclination pour la nouveauté – exploration de nouveaux territoires géographiques, culturels et littéraires, besoin de nouvelles rencontres – goût pour le risque, à quoi s'ajoute ici, ce qui est nouveau, l'intention de partager des discussions littéraires.

Marie Le Franc se présente comme une « aventurière » : la demande de poste dans les colonies, son admiration pour Marchand et, désormais, la réponse à cette annonce confirment effectivement cette hypothèse. Elle veut explorer le monde et cherche le moyen de concrétiser ce projet. Or rien de tel que de faire de nouvelles rencontres, romanesques si possible. Cette

¹⁴⁷ La coupure de presse est conservée, avec la lettre de Marie Le Franc datée du 25 juillet 1903, dans le fonds Victor-Barbeau, à la Bibliothèque nationale du Québec à Montréal. Seules indications sur la localisation de cette annonce, ces deux phrases de Marie Le Franc inscrites dans sa réponse : « Je ne remplis pas les conditions demandées ; mais comme j'avais parcouru l'autre jour le 'petit courrier de la cousine Yvonne' avec l'intention de tenter un essai de correspondance avec le premier cousin qui se présenterait, je ne suis pas effrayée d'être 'hors la loi' » ; et plus loin, « Donc, si vous avez envoyé votre annonce aux *Annales* [...] ».

première lettre illustre parfaitement le caractère déjà déterminé de la jeune femme. Son importance est primordiale. Nous n'hésitons donc pas à la citer encore :

Donc, si vous avez envoyé votre annonce aux *Annales* avec le même espoir, la même rêverie, le même frémissement avec lesquels je l'ai lue, soyons amis, Monsieur, et prenons comme devise réciproque : « confiance et sérénité ». J'ai toujours eu une trop grande foi dans le hasard. En ce moment je m'y abandonne encore ! [L'homme] auquel je fais appel, dans la tristesse de ma vie solitaire, dans le besoin d'épanchement qui secoue parfois l'âme la plus fermée, comprendra-t-il mon émotion et mon angoisse, sans railler finement cet « emballement » tout français ? Comment interprétera-t-il ma lettre ? Son cœur n'a-t-il pas déjà ses affections, ses habitudes sentimentales, son harmonie intime qu'une pensée étrangère ne ferait pas troubler ? N'êtes-vous pas – toutes les suppositions sont permises devant l'inconnu – un petit élu voulant égayer des camarades aux dépens d'une Française ? [...] J'attends une lettre franche et explicative. Je vous supplie de ne pas répondre si vous n'êtes pas celui que je cherche : sérieux, vrai, épris, comme moi, d'un rêve d'idéale affection.

Si, en juillet 1903, le regard se tourne vers le Canada, c'est moins par désir de connaître un pays, en vue de partir explorer une contrée lointaine, voire une ancienne colonie française, que par ambition sentimentale : Marie Le Franc est à l'affût de la rencontre amoureuse susceptible de lui permettre d'en finir avec son quotidien d'institutrice bretonne. Elle recherche une opportunité, une échappatoire, pour fuir la routine, quitte à frôler ce qui, pour l'époque, serait indécence et imprudence. Son désir – désir idyllique qui plus est – est si grand qu'il en devient pathétique et dramatique. Apparaît ici un esprit romanesque. Par ailleurs, lectrice assidue, elle a sans doute lu beaucoup d'écrivains romantiques subissant éventuellement l'influence de leur méthode : libre expression de la sensibilité mais aussi aveu du tragique de la vie, comme elle l'écrira ensuite.

Voulez-vous ma silhouette ? Oh ! ni beauté, ni grâce, ni prime jeunesse (23 ans), ni fortune (je travaille pour gagner ma vie). Caractère inégal, beaucoup de défauts – vous vous en apercevrez – dont, au premier rang, une sensibilité [?], ce qui en notre siècle, est ridicule. Goûts particuliers ? Là, je pourrais discuter avec vous. Je lis beaucoup. J'ai sur ma table, en ce moment, *Pêcheurs d'Islande* de Loti, et *L'Etape* de Bourget. Je viens de les lire et voici mes impressions : j'aime Loti, je déteste Bourget, d'après ces deux volumes que je viens de lire. C'est très résumé, n'est-ce pas ? Oh, je pourrais vous dire le pourquoi de mes sentiments mais j'ai pensé de vous paraître pédante. Etes-vous Anglais ? Cette idée me choque (vous voyez que je pousse la franchise jusqu'à l'inconvenance).

On remarque la perception négative que Marie Le Franc a d'elle-même. Elle préfère mettre en avant ses défauts, faisant d'une sensibilité développée l'un d'eux. Comme les auteurs romantiques, elle exprime manifestement un désir de fuite : fuite du quotidien, de la routine, de la solitude, des règles morales établies, de la fausse liberté que son statut d'enseignante lui offre. Comme Chateaubriand, si elle cherche un exil, c'est moins par inclination que par frustration.

Marie Le Franc confirme d'ailleurs être une grande lectrice. Les deux ouvrages qu'elle évoque, relativement antagonistes, prouvent le caractère hétéroclite de ses lectures : d'une part, Loti, avec son *Pêcheurs d'Islande* publié en 1886, roman maritime et régional, récit du quotidien des familles de pêcheurs de morues en Bretagne nord ; d'autre part, Paul Bourget, avec son roman *L'étape*, roman psychologique et moral, tourné vers le catholicisme, publié en 1902. Elle aime le premier et déteste le second. Les préférences de lecture et d'écriture sont déjà détectables : elle sera plus attirée par les romans régionaux, les récits de voyages, plus descriptifs, plus axés sur la sensibilité des hommes et l'aspect naturel des choses, laissant ainsi à d'autres les romans psychologiques, moraux, à tendance analytique. Enfin, la dernière phrase est tout aussi éloquente : Marie Le Franc craint que son interlocuteur soit anglais. Plus que cela, cette perspective la « choque » : un autre signe de sa fierté d'être Française (la seule nation historiquement sur le même pied que la France étant l'Empire britannique) et bretonne (depuis longtemps Anglais et Bretons sont frères ennemis) ?

Malheureusement, à l'heure actuelle, nous ne sommes pas en mesure de préciser si cette lettre a reçu une réponse, voire s'il y a eu échange de correspondance entre Marie Le Franc et Lafond. Sur la lettre originale, arrivée le 8 août 1903 à Montréal, le destinataire a inscrit quelques mots difficiles à déchiffrer : « La jolie lettre ! [Munificence], c'est certain se cache ici...(Pas [...] et des initiales seulement...) Serait facilement la plus intéressante parmi ces correspondantes ». Cette lettre garde un certain mystère. Elle est simplement signée « M^{elle} M. F. à Vannes, Morbihan » ; un « + » est tracé sur l'enveloppe. Le document se trouve aujourd'hui dans les papiers de Victor Barbeau. Comment est-elle arrivée dans les dossiers de Barbeau ? Qui est ce M. Lafond ? Marie Le Franc l'a-t-elle rencontré ? Autant de questions qui restent sans réponse. Quoiqu'il en soit, cette lettre, qui représente le document manuscrit le plus ancien dont nous disposons actuellement parmi les papiers de Marie Le Franc, est une pièce importante non seulement par son caractère inédit, par son ancienneté et par son contenu mais essentiellement par le fait qu'il s'agit du premier courrier de Marie Le Franc qui traverse l'Atlantique : cette lettre symbolise un premier lien avec le Canada.

Peut-être est-ce ce premier projet de correspondance canadienne qui vient en influencer un second, plus constructif, cette même année 1903 :

Environ à cette époque, elle est entrée grâce à Idola Saint-Jean¹⁴⁸ [enseignante à l'Université McGill], de Montréal, en correspondance avec un journaliste canadien-français, Arsène Bessette, qui, n'ayant jamais pu se rendre en France mais passionné par la France, s'y cherchait des amis. Intelligent, cultivé, Bessette était le rédacteur en chef du journal de Saint-Jean, *Le Canada français*. Les lettres spirituelles, fines et originales de Marie Le Franc l'enthousiasmèrent ; il lui parle abondamment du Canada, du métier de journaliste et peu après lui propose de l'épouser. N'est-ce pas là l'occasion de changer totalement de décor, de métier ?¹⁴⁹.

La correspondance avec Arsène Bessette s'étendra sur plus de deux ans. A la fin de l'année 1905, Bessette, séduit, propose à Marie Le Franc, alors âgée de 26 ans, de venir le rejoindre à Montréal pour l'épouser. Il ne reste aucun témoignage de cette relation épistolaire : Marie Le Franc aurait détruit cette correspondance avant de se retirer à la Maison du Val. Au moment du départ pour le Canada, la jeune femme ne parle pas de ce projet de mariage à sa famille. Elle n'a jamais rencontré Bessette mais elle profite de cette invitation pour satisfaire son désir d'aventure. Car l'invitation arrive bien à propos pour la jeune femme. Elle enseigne alors à Colpo, « un minuscule village [...] où elle dut sans doute assurer tous les niveaux dans une classe unique¹⁵⁰ ». Cette affectation représente l'extrême opposé de ce qu'elle espérait, frustrant sa curiosité et son désir de départ. La nomination à Colpo est très mal vécue par la jeune femme éprise de nouveauté. De plus, le contexte socio-politique en France ajoute à son désintérêt pour l'enseignement.

2.1.3.4. *Le conflit entre cléricisme et laïcité en Bretagne : la véritable cause du départ ?*

Car il faut remarquer aussi que la décision du départ coïncide avec les nouvelles réformes politiques qui se mettent alors en place en France. 1902 inaugure une période de repression et par réaction, d'agitation sociale, qui ne s'apaisera qu'avec la guerre. Laïc, le gouvernement d'Emile Combe mène une politique anticléricale, qui ne fait qu'entériner le désengagement spirituel des Français. Le 9 décembre 1905, la loi proposée par le député Aristide Briand concernant la

¹⁴⁸ Idola Saint-Jean (1880-1945). Militante féministe, politicienne, actrice, enseignante. Idola Saint-Jean a connu une vie extrêmement riche. C'est surtout sur la scène sociale et politique qu'elle a laissé sa marque. Née dans une famille bourgeoise, elle ne partage pas l'insouciance matérielle de sa classe sociale. D'abord professeure de diction chez elle, puis à l'Université de Montréal et à l'Université McGill, elle se consacre beaucoup à l'action militante, en particulier à la cause des femmes au Québec. En 1922, elle fonde l'Alliance canadienne pour le vote des femmes du Québec qui deviendra l'année suivante la Ligue des droits de la femme. Excellente oratrice, elle plaide à tous vents les droits civils de la femme. En 1941, à l'âge 61 ans, elle verra les femmes obtenir le droit de vote aux élections provinciales. Selon Madeleine Ducrocq-Poirier, Marie Le Franc aurait écrit à Idola Saint-Jean après la lecture de l'un de ses livres au début des années 1900. Une correspondance entre les deux femmes aurait été lancée à cette occasion.

¹⁴⁹ Madeleine Ducrocq-Poirier, *op. cit.*, p. 17-18.

¹⁵⁰ *Ibid.*, p. 17.

séparation de l'Eglise et de l'Etat est votée par le parlement, proclamant ainsi le principe de laïcité. Suit alors la fermeture des écoles congrégionnistes. Il est vrai qu'un enseignement identique pour tous est gage d'un partage du savoir. Mais, dans l'esprit de ces auteurs, cette politique ne pouvait aboutir que si tous adoptaient la culture française : les cultures dites régionales doivent alors se fondre dans le creuset de la culture parisienne. Conséquence immédiate : du fait que l'Eglise employait la langue populaire, vernaculaire, pour le culte, c'est-à-dire le Breton en Bretagne, l'Alsacien en Alsace, etc, combattre leur usage permet de saper la puissance de l'appareil ecclésiastique. Employer la seule langue comprise par 95% des personnes dans l'ouest de la Bretagne représentait une forme de résistance contre l'Etat. La langue bretonne allait donc faire les frais de la lutte pour le pouvoir que menaient l'Etat et l'Eglise.

Or, en Bretagne, le degré de pratique et de croyance religieuses de la population est toujours très élevé. Un véritable combat scolaire oppose alors l'Eglise et l'Etat. Depuis 1850, les écoles communales de Frères et de Sœurs se sont massivement déployées : à titre d'exemple, en 1879, les Filles du Saint-Esprit dirigent 275 écoles dont 210 communales contre 90 en 1850¹⁵¹. Alors que l'enseignement primaire est quasi totalement assuré par des congrégations, le gouvernement choisit, en 1881, d'exiger le Brevet de capacité « pour laïciser le personnel des écoles communales à partir de 1886. Religieux et religieuses ripostent en ouvrant des écoles dites 'libres'¹⁵² ». Le conflit prend plus de vigueur encore quand, entre 1901 et 1904, l'Etat refuse l'autorisation d'enseigner aux congrégations. Remous et émeutes sont alors provoqués « par l'expulsion des Frères et des Sœurs et la nationalisation des bâtiments bâtis avec l'argent des catholiques¹⁵³ ». Ainsi,

[...] la Bretagne, dans la mesure même où ses structures chrétiennes étaient plus fortes, fut l'une des provinces les plus secouées. Les lois Jules-Ferry sur la laïcité de l'enseignement (1881-1886), les lois d'expulsion des religieux et la spoliation de leurs biens (1901-1904), la Séparation de l'Eglise et de l'Etat (1905) avec les inventaires d'églises qu'elle entraîne, furent ressenties comme des affronts à la liberté de conscience¹⁵⁴.

Malgré les lois Combe et la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat, l'école publique a beaucoup de peine à s'émanciper de la gouverne cléricale voire à exister, étouffée par le sectarisme politique de nombre d'élus et la pression sociale des propriétaires terriens et des

¹⁵¹ Yannick Pelletier [dir], *Histoire générale de la Bretagne et des Bretons. Tome II : Culture et mentalités bretonnes*, Paris, Nouvelle librairie de France, 1990, p. 167.

¹⁵² *Ibidem*.

¹⁵³ *Ibidem*.

¹⁵⁴ *Ibid.*, p. 169.

patrons. Il y a dans l'enseignement confessionnel, un engagement militant que Marie Le Franc ne tolère pas. La jeune femme n'est pas une catholique pratiquante, ce qui lui vaudra d'être parfois mise à l'index par des habitants de Sarzeau. Admiratrice de la nature plus que de Dieu, elle n'est pas pour autant panthéiste. Elle serait plutôt animée par une quête spirituelle. L'homélie prononcée par le curé de Sarzeau, Mgr Guillaume, à l'occasion des funérailles de la romancière, le 4 janvier 1965, témoigne effectivement de sa distance par rapport à la religion :

Non pas que sa vie fût nécessairement orientée par ce que nous autres Chrétiens, nous appelons la Foi. Cette Foi théologique que nous apporte en germe notre baptême, qui transforme notre vie humaine en la référant toute entière à Dieu, peut-être Marie Le Franc ne la posséda-t-elle jamais très bien. Mais si le Dieu transcendant, le Dieu vivant de la Foi lui resta quelque peu étranger, du moins le Dieu de la Création lui fût-il habituel. « Pour moi, me disait-elle, Dieu n'est pas un problème : pour peu qu'on s'arrête à contempler la nature, on l'y découvre à chaque pas, on Le voit, on Le 'palpe' partout. »¹⁵⁵.

Le conflit, voire les luttes farouches, entre l'enseignement public et l'enseignement privé exaspère la jeune femme. Pour ne pas être victime de l'oppression cléricale qui secoue encore le Morbihan, et ainsi pour sauvegarder sa liberté de conscience et ses convictions laïques, elle espère une échappatoire. On peut supposer qu'elle évoque ce climat hostile et la nécessité de fuir le conflit dans ce passage d'*Inventaire* :

Tu t'es sauvée. Quelqu'un te battait. Tu n'avais point les hanches, les épaules, les mains du pays. Tu leur déplaisais. Le balancement de ton corps leur causait une espèce de vertige. Ils étaient posés, eux, sur la même pierre depuis des siècles. On mettait devant toi l'écuelle des petites nourritures mâchées. Ton cœur se soulevait. Tu venais parfois chanter derrière les haies. Ton regard faisait des glissades, en bas, sur l'eau. Il y avait quelque chose en toi qui écumait aussi. Une main se posait sur ta nuque et la courbait vers la mer. Il était inutile de souder tes vertèbres : un jour, malgré toi, tu y plongerais. Tu étais poussée par derrière vers elle. Tu n'avais pas le choix. Ou alors, il fallait te faire assassiner par eux, pas même assassiner, mais étouffer, dans l'espèce d'étranglement surnois auquel sont habiles les mains paysannes¹⁵⁶.

La fuite, le départ, semble alors être une nécessité : à cause de ce contexte tendu, Marie Le Franc ne s'identifie plus à sa région et sa situation d'enseignante la déçoit. Elle craint l'étouffement moral, culturel et intellectuel. Elle résume ainsi l'ensemble de ces circonstances :

Je reconnais donc que, née de la terre celtique de Bretagne, brumeuse dit-on, mais que je vois en clair dans son horizon de mer, et éclairée par la lumière latine de la France, recevant de l'une et

¹⁵⁵ Extrait de l'allocution funèbre de M. le curé de Sarzeau, Mr Guillaume, prononcée le 4 janvier 1965 lors des funérailles de la romancière.

¹⁵⁶ Marie Le Franc, « Commencement », dans *Inventaire*, Paris, Rieder, 1930, p. 137-138.

l'autre, de ces deux sources mes premiers enseignements, je devais m'exercer à écrire sur la page immense, pour moi toute neuve, du Canada [...] ¹⁵⁷.

2.1.3.5. L'arrivée à Montréal

L'invitation de Bessette arrive à point. « En janvier 1906, elle sollicite de l'Inspecteur d'Académie un congé d'un an pour convenance personnelle, qui lui est accordé [...] Un soir de janvier 1906, elle gagne Paris pour s'embarquer au Havre ¹⁵⁸ » pour New York puis Montréal. Selon Madeleine Ducrocq-Poirier,

[c]'est dans un état d'épuisement physique, de crispation intérieure, les vêtements froissés, le visage tiré qu'elle se présenta à Arsène Bessette venu l'attendre à la gare de Montréal. Tout cela s'ajoutait à l'ingratitude de sa personne menue dont la beauté résidait essentiellement en temps normal dans un magnifique regard mordoré mais qui, ce jour-là, était figé d'inquiétude. Arsène Bessette, très sensible à l'aspect physique et à l'aisance du comportement de ses interlocuteurs fut des plus désagréablement choqué. Il ne dissimula pas sa déception devant tant d'apparente insignifiance. Leur relation pseudo-amoureuse venait de se dénouer au bas du marchepied et Marie Le Franc sut qu'elle était désormais livrée à elle-même, à ses propres ressources et sans compter sur qui que ce fût dans ce Canada qu'elle abordait en plein hiver ¹⁵⁹.

Ce récit de l'arrivée à Montréal est vraisemblablement romancé et tient même de la légende. Il reste vrai qu'Arsène Bessette ne donna pas suite à son offre de mariage. Bessette et Marie Le Franc ne se reverront plus. Quelques temps plus tard le journaliste épousera une autre Française, Albina Lareau. En 1914, dans son roman *Le débutant. Roman de mœurs du journalisme et de la politique dans la province de Québec*, publié à Saint-Jean par la Compagnie de publication « Le Canada français », Bessette fera une allusion à sa rencontre avec Marie Le Franc, qui, dans les années 1910, est enseignante à l'Université McGill :

Le directeur propriétaire du *Flambeau* était le député de Bellemarie [...] Il s'était adjoint son fils Jacques, et Mirot, pour diriger l'entreprise. [...] Une page était aussi consacrée à la chronique féminine, confiée à mademoiselle Louise Franjeu, que l'Université McGill avait fait venir de France pour donner des cours de littérature française ¹⁶⁰.

Quoi qu'il en soit de la déception amoureuse, ce qu'il faut mettre en valeur ici est le fait que Marie Le Franc a traversé l'Atlantique et que, malgré l'échec sentimental, elle décide de

¹⁵⁷ Marie Le Franc, notice biographique à l'Édition Fides d'*Enfance marine*, 24 octobre 1957, p. 4-5. Cité par Maurice Lorent, *op. cit.*, p. 622-623.

¹⁵⁸ Madeleine Ducrocq-Poirier, *op. cit.*, p. 18.

¹⁵⁹ *Ibid.*, p. 19.

¹⁶⁰ Arsène Bessette, *Le débutant. Roman de mœurs du journalisme et de la politique dans la province de Québec*, Saint-Jean, Imprimerie de la Compagnie de publication «Le Canada français », 1914, p. 120-121

s'installer à Montréal. L'« épisode Bessette » pourrait alors être interprété comme un prétexte au départ, un prétexte risqué car la proposition de mariage semblait bien incertaine étant donné que les deux intéressés ne s'étaient jamais rencontrés. A Sarzeau, il semble que la jeune femme ne parla pas de cette proposition de mariage avec Bessette à son entourage. Il est probable qu'elle cita parfois son nom car il l'aïda certainement dans ses démarches de départ¹⁶¹. Il est aussi probable que ce départ précipité pour l'Amérique, alors que la jeune femme avait une situation d'enseignante assurée, ne fut pas appréciée par tous. Il est aussi certain qu'à cette époque, la réputation d'une femme seule éprise d'aventure devait être des plus négative. Il paraît donc adéquat de supposer que, dans son entourage, certaines personnes n'acceptèrent pas facilement cette décision. Et nous pouvons ici reprendre les propos de François Ricard qui établit une situation similaire lorsque Gabrielle Roy décida de quitter sa petite ville du Manitoba pour la grande Europe, en 1937 :

Personne n'y comprend rien à ce départ ; on parle d'idée saugrenue, de folie de jeunesse, tantôt de trahison pure et simple. [...] Que diable va-t-elle faire là-bas demandent les uns, et d'où lui vient son argent ? On n'a pas idée, en ces temps de chômage, de quitter un poste stable et bien payé pour se lancer ainsi à l'aventure, surtout lorsqu'on est une jeune femme seule, sans compagne de voyage ni mari. Pour qui se prend-elle disent les autres ; croit-elle si facile de réussir là où tant d'autres ont échoué ? Quel orgueil, quelle ingratitude ; comment peut-elle ainsi délaisser sa pauvre mère âgée et malade !¹⁶²

En février 1906, Marie Le Franc s'installe à Montréal. Les premiers jours sont extrêmement difficiles. Le consul de France à Montréal à qui elle fait appel l'aide à se loger. Le 29 décembre 1927, dans une lettre adressée à la romancière Marcelle Tinayre, juré du prix Femina en 1927, Marie Le Franc se souvient :

Ce devait être en février 1906. J'arrivais à Montréal. Le Consulat m'indiqua une pension « parisienne ». Du linge séchait sur les cordes, dans le corridor, à la chaleur du calorifère. Quelques jours après, je vis paraître entre les linges le crâne d'un employé du Consulat qui venait voir ce que je devenais dans la pension parisienne. Il avait fait ses études, jadis, chez les Jésuites de Vannes : d'où sa visite. Moi, j'en venais¹⁶³.

Pour gagner sa vie, Marie Le Franc « chercha des leçons particulières de français, courut le cachet à domicile ; elle essaya de placer quelques articles d'inspirations diverses à *La Patrie* et au

¹⁶¹ Mme Monique Peniguel, petite nièce de Marie Le Franc, témoigne : « Dans la famille nous n'avons jamais entendu parler de mariage au Canada. Arsène Bessette, journaliste, a dû l'aider dans ses démarches pour partir au Canada ». Lettre de Monique Peniguel à Gwénaëlle Lucas, 10 avril 2003.

¹⁶² François Ricard, *Gabrielle Roy. Une vie*, Montréal, Boréal, 2000 [1996], p. 174-175.

¹⁶³ Extrait d'une lettre publiée dans *Québec, Acadie. Rêves d'Amérique*, Paris, Omnibus, 1998, p. 1043.

Nationaliste d'Olivar Asselin¹⁶⁴ ». *Le Nationaliste* publie un premier texte le 25 février 1906 : il s'agit de la nouvelle « Soir d'hiver ». L'auteure y relate les premiers pas d'un étranger solitaire dans une ville inconnue, où « pas un regard ami ne vient du fond des yeux, sur le passage de l'étranger [...] ; pas une lumière [...] ne s'allume pour lui dans la paix d'une chère vieille maison familiale ». A cette époque, dans *La Patrie*, on lit aussi un feuilleton illustré intitulé « Au pays inconnu. Impressions d'une jeune Française arrivée hier à Montréal pour y élire domicile ». Ce feuilleton en quatre parties paraît entre le 24 février et le 24 mars¹⁶⁵. Il n'est pas signé, mais les dates de publication et les propos qui y sont relatés – les premières journées à Montréal d'une jeune émigrée française – autorisent à poser l'hypothèse selon laquelle ces textes seraient de la main de Marie Le Franc. En effet, il est certain que très peu de jeunes femmes seules sont arrivées à Montréal depuis la France en ce mois de février 1906 ; et plus rares encore ont dû être ces jeunes émigrées ayant écrit dans les pages de *La Patrie* à ce moment¹⁶⁶.

Le départ pour Montréal est finalement l'événement concrétisant la fascination pour l'ailleurs, fascination motivée par le charme du voyage, par la mythification de l'Empire colonial et par un intérêt fortuit pour le Canada.

2.2. Evolution des relations culturelles avec la France dans le processus d'autonomisation de la littérature au Québec, 1895-1948

2.2.1. Du complexe de dépendance à l'affirmation de soi (1895-1934)

A la fin du XIX^e siècle, au Canada français, on exige des écrivains qu'ils s'engagent dans une nouvelle œuvre de propagande nationale afin de contrer l'hégémonie anglo-saxonne. S'exprime alors la valorisation du terroir, c'est-à-dire l'attachement au sol nourricier, aux coutumes et traditions des pionniers, de la langue française et de la foi catholique. Mais certains écrivains refusent de se soumettre au mot d'ordre et s'élèvent contre ce qui leur paraît être une sclérose généralisée de la société et un obscurantisme de plus en plus étouffant. Au début du XX^e siècle, au sein de la communauté littéraire, vont alors s'opposer deux groupes d'écrivains représentatifs de ces deux mouvements : les « Régionalistes » et les « Exotiques » (ou « Parisianistes »).

¹⁶⁴ Madeleine Ducrocq-Poirier, *op. cit.*, p. 19-20.

¹⁶⁵ « Au pays inconnu » est publié dans *La Patrie* les 24 février 1906, 3 mars, 10 mars et 24 mars 1906.

¹⁶⁶ Voir annexe 2.

Dans, sa thèse, intitulée « Le conflit entre les régionalistes et les « Exotiques » (1900-1920)¹⁶⁷ », Annette Hayward esquisse les grandes lignes du programme régionaliste : autonomie de la littérature canadienne, importance de la religion catholique, du fait français, du terroir, du patriotisme, nécessité de la représentativité des œuvres étudiées, prédominance du contenu sur la forme. Les écrivains du terroir ou « Régionalistes » (Albert Ferland, Adjutor Rivard, Damase Potvin, Léo-Paul Desrosiers, Albert Lozeau), pionniers d'une esthétique à forte teneur agricole, proposent une vision idyllique de la vie rurale. La littérature, qui plus est, doit être utilitaire et confirmer la vocation sociale de l'écrivain¹⁶⁸. *Le Bulletin du parler français au Canada*, revue mensuelle publiée entre 1902 et 1918, remplacée ensuite par *Le Terroir* (1918-1941), devient leur bulletin de liaison. Cette revue se consacre essentiellement à l'étude de la langue française parlée au Canada. Selon Hayward, au cours des premières années « le domaine littéraire n'intéresse [les collaborateurs] qu'en tant que phénomène linguistique¹⁶⁹ ». Ultérieurement, avec la publication des études de Camille Roy notamment, la littérature acquiert une importance considérable. La revue s'avère prestigieuse et est rapidement consacrée : elle s'affilie en 1909 à la Société royale du Canada, reçoit en 1910 une partie du prix Saintour décerné par l'Académie française¹⁷⁰, organise des concours littéraires et des Congrès, dont le « Congrès de la langue française au Canada » tenu à Québec en 1912.

Mais, en même temps, plusieurs écrivains et artistes canadiens-français résidant en France rentrent au pays. Ces « retour d'Europe » connaissent bien la littérature française contemporaine. Ils pratiquent une esthétique moderne, valorisent le caractère ludique de la littérature et des arts et contestent certaines formes de la littérature du terroir. Ils sont surnommés les « Exotiques » ou « Parisianistes » (car ils reviennent de Paris), par opposition aux « Régionalistes », parce qu'ils mettent à distance la morale, la religion, le patriotisme. Ils participent en quelque sorte à une littérature de langue française à prétention universelle plutôt qu'à une littérature d'ordre national, strictement canadienne-française. Certains d'entre eux fondent, dès 1899, le journal hebdomadaire du dimanche *Les Débats*, qui deviendra plus tard *Le Combat*. Consacré à la culture au sens large, le journal défend des idées nationalistes tout en s'inscrivant dans le prolongement de l'École littéraire de Montréal. De nombreux textes littéraires sont d'ailleurs signés par d'anciens membres de l'École (Charles Gill, Arthur de Bussièrès, Émile Nelligan, Jean

¹⁶⁷ Annette Hayward, « Le conflit entre les régionalistes et les « Exotiques » (1900-1920) », thèse de doctorat soutenue à l'Université McGill, Montréal, 1980.

¹⁶⁸ *Ibid.*, p. 42.

¹⁶⁹ *Ibid.*, p. 28.

¹⁷⁰ *Ibid.*, p. 34-35.

Charbonneau, Albert Lozeau, par exemple). Contrairement aux rédacteurs du *Bulletin du parler français*, les critiques du journal accordent plus d'importance à la qualité esthétique des œuvres qu'à leur représentativité. De manière générale, les influences, les sources d'inspiration et les sujets traités sont variés ; certains auteurs donnent même dans la veine patriotique. Annette Hayward remarque cependant qu'à partir de 1909 une nouvelle perspective, ambiguë, entretenue par la revue et l'École littéraire de Montréal qui s'afficherait maintenant en tant que groupe régionaliste. Parmi les écrivains canadiens, seul Paul Morin sera qualifié de poète exotique¹⁷¹. Quelques années plus tard, le groupe formé de Marcel Dugas, Jean-Aubert Loranger, Robert de Roquebrune, Victor Barbeau, des peintres Fernand Préfontaine et Ozias Leduc, et du musicien Léo-Paul Morin, se réunira encore pour fonder *Le Nigog* (1918) et y diffuser des idées modernes.

Selon Marie-André Beudet, « l'époque 1895-1914, coïncide avec la montée d'une véritable critique littéraire et l'apparition de multiples groupes et associations¹⁷² ». Cette période, qui s'ouvre avec la fondation de l'École littéraire de Montréal et se referme avec la publication de *Maria Chapdelaine* dans *Le Temps*, marque aussi une transition vers la transformation des relations intellectuelles avec la France. Alors que

la première publication collective de l'École littéraire de Montréal, les *Soirées du Château de Ramezay*, qui paraît en mars 1900, porte la mention suivante : « A la France, à la mère patrie, ce livre est dédié » [...] en 1912, au Premier congrès de la langue française au Canada, Adjutor Rivard définit le projet de « nationalisation » littéraire de la Société du *Bulletin* comme celui d'une « décentralisation littéraire ». L'objectif poursuivi est identique à celui des définisseurs du terroir en France, à savoir soustraire les pratiques linguistiques et littéraires de la province à l'impérialisme parisien¹⁷³.

Jusqu'en 1914, la référence à la France est encore d'actualité :

A l'époque, le champ littéraire québécois ne peut pas se concevoir sans concevoir en même temps le champ littéraire français, pour plusieurs raisons : les plus évidentes sont la fragilité de ses structures matérielles, éditoriales entre autres, le peu de prestige de ses rares instances, le manque de lecteurs – ce qui équivaut à une quasi-absence de marché pour les écrivains – et l'insécurité linguistique due à la situation d'infériorité politique et économique dans laquelle se trouvent alors les Canadiens français¹⁷⁴.

Cependant, dans les années vingt et trente, on assistera à un relatif recentrement du Québec sur lui-même. Grâce à une critique dynamique, le Québec prend conscience de son originalité. Ce

¹⁷¹ *Ibid.*, p. 87.

¹⁷² Marie-André Beudet, *Langue et littérature au Québec, 1895-1914*, Montréal, L'Hexagone, 1991, p. 13.

¹⁷³ *Ibid.*, p. 145.

¹⁷⁴ *Ibid.*, p. 146.

sont les écrivains-critiques de la « génération de la crise » ou de la « génération perdue¹⁷⁵ », nés au tournant du siècle, qui ont connu le développement industriel, urbain puis culturel du Québec avant d'être confrontés à la crise économique de 1929, qui forment alors l'élite littéraire¹⁷⁶.

La génération perdue est celle d'une élite encore traditionnelle, consciente du clivage entre le réel et la fiction, et qui entreprend de combler l'abîme en élaborant un projet de modernisation de la société et de la littérature québécoises. C'est elle qui a, la première, formulé la problématique du 'retard' des Québécois par rapport au monde moderne. [...] La génération perdue est avant tout une génération de transition vers la modernité et elle n'a de cohésion que celle qui est forgée par la génération qui lui succède [génération de l'École littéraire de Montréal]. Elle est composée d'individus isolés, marginalisés le plus souvent, qui vivent leur époque de façon difficile. Certains sont en exil volontaire (Berthelot Brunet, Marcel Dugas, Louis Dantin). La plupart sont des franc-tireurs (Victor Barbeau, Claude-Henri Grignon) qui prennent leurs distances face aux institutions et aux appareils en place qu'ils critiquent avec une ironie mordante ou qu'ils tentent d'ignorer en se réfugiant dans des esthétiques plus personnelles¹⁷⁷.

Mais ce sont des divergences quant aux moyens de réaliser cette « identité littéraire » qui vont dominer la scène. La querelle des Régionalistes et des Exotiques a prouvé que l'on ne s'entend pas sur ce qu'il faut mettre sous le terme de « littérature nationale ». Pour Victor Barbeau¹⁷⁸ par exemple, les Exotiques prônaient « la variété et [...] la liberté », se plaçant « partout où souffle l'esprit », et ne se recommandant « d'aucun choix déterminé ». Les Régionalistes, quant à eux, tendaient vers « l'unification des sources d'inspiration et au nivellement des talents », ne voyaient de salut que « dans le terroir », et ne juraient que par « l'étoffe du pays ». Selon lui, la « polémique n'est pas née du régionalisme en soi, mais de la prétention de ses théoriciens d'y enfermer [la] littérature ». Ainsi, la « génération de la crise » « réclame une sorte de liberté d'expression ; elle valorise la dimension personnelle de la création littéraire qu'elle est d'ailleurs la première à considérer comme un plaisir et non comme un devoir¹⁷⁹ ». Autre originalité de cette génération d'écrivains et de critiques, le fait qu'elle « est la première à compter dans ses rangs un certain nombre de femmes¹⁸⁰ ». La jeune poésie féminine s'impose grâce à Jovette Bernier, Alice Lemieux, Eva Sénécal, Simone Routier et Médjé Vézina. Ces jeunes femmes sont souvent très instruites et ont parfois suivi un enseignement universitaire ; certaines ont aussi séjourné en Europe.

¹⁷⁵ Lucie Robert, *L'institution du littéraire au Québec*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1989, p. 196.

¹⁷⁶ *Ibid.*, p. 197.

¹⁷⁷ *Loc. cit.*

¹⁷⁸ Victor Barbeau, « Chroniques d'un autre âge », dans *La face et l'envers*, Montréal, [s. n.], 1966.

¹⁷⁹ Lucie Robert, *op. cit.*, p. 197-198.

¹⁸⁰ *Ibidem.*

Un tel contexte favorable d'ouverture se prête alors nécessairement à l'entrée de Marie Le Franc dans ce groupe d'écrivains. Arrivée en 1906 au Canada, elle ne commence à publier qu'en 1920. Grâce à Olivar Asselin, son premier recueil de poèmes arrive à Boston, jusqu'à Louis Dantin, qui aussitôt, lance la carrière de la jeune écrivaine. Quoique de vingt ans plus âgée que les membres de la « génération perdue », elle n'a aucun mal à être admise dans leurs rangs. Son origine provinciale et française, son originalité, son authenticité et sa volonté exprimée d'œuvrer en faveur de la littérature canadienne-française lui permettent d'être accueillie favorablement. Refusant toute idéologie, tout engagement politique, et désireuse de traiter la littérature comme un art à part entière, elle s'accorde avec les principes du groupe. Il ne lui faut alors que peu de temps pour se lier d'amitié avec Louis Dantin, Victor Barbeau, Robert Choquette et Jovette Bernier par exemple.

2.2.2. Deuxième Guerre mondiale et rupture idéologique, 1934-1948

Au Québec, comme dans toute l'Amérique du Nord, la crise économique de 1929 signale la faillite des sociétés traditionnelles. Faisant table rase du passé, une nouvelle génération d'écrivains et d'éditeurs investit le paysage littéraire du Québec.

L'année 1934 apparaît comme une année charnière. La génération [perdue] se réfugie dans le silence ; beaucoup cessent alors d'écrire. Le régionalisme et l'exotisme sont l'un et l'autre dépassés. Le lyrisme féminin se tait. En même temps paraissent, en tête des nouveaux organes, plusieurs manifestes qui rejettent le passé et fixent les objectifs de la nouvelle génération¹⁸¹.

Plusieurs journaux et revues qui apparaissent alors apportent des idées nouvelles. *La Relève*, fondée à Montréal par un groupe de jeunes gens élevés chez les Jésuites, critique les institutions traditionnelles au nom de l'intégrité de la personne individuelle. Pour les membres de la revue, la crise est avant tout une crise de la civilisation. Publiée de 1934 à 1948, *La Relève*, devenue *La Nouvelle Relève* à partir de 1941, s'inspire du catholicisme français de la démocratie chrétienne et du personnalisme (Péguy, Mounier, Maritain) et d'écrivains catholiques comme Bernanos et Mauriac. Les articles qui y sont publiés portent sur des sujets variés : art, littérature, philosophie. Parmi les collaborateurs, plusieurs deviendront célèbres : Saint-Denys Garneau, Anne Hébert, Robert Charbonneau, Robert Elie, Claude Hurtubise et Roger Duhamel auront ainsi l'occasion d'y publier leurs premiers écrits. Alors que dans les années de l'entre-deux-guerres les relations

¹⁸¹ *Ibid.*, p. 201.

culturelles franco-québécoises avaient été relativement limitées, à la veille de la Deuxième Guerre mondiale les regards se tournent donc de nouveau vers Paris. Selon Elisabeth Nardout-Lafarge, « des philosophes thomistes comme [...] Gilson et Maritain, des écrivains comme Mauriac, Bernanos, Péguy et Claudel influencent fortement la génération de Jean Le Moyne, Saint-Denys Garneau, Robert Charbonneau. Ce groupe, parmi lequel *La Relève* recrutera ses rédacteurs, entre en relation avec Maritain dès les années 1934-1935¹⁸² ». On passe définitivement à une autre époque : la « génération de la crise » faisant autorité dans les années vingt, laisse sa place à la « génération de *La Relève* ».

La mise en veilleuse, en 1940, de l'édition française produit à travers le monde libre un grand besoin de livres en français. Une occasion unique est ainsi offerte au Québec de contribuer à la sauvegarde des valeurs spirituelles menacées. C'est d'abord la création de maisons d'édition susceptibles de pallier le silence imposé à Paris qui marque la différence. Vers 1943, des maisons d'édition québécoises prennent le relais des éditeurs français et publient pour la première fois de grands classiques du XIX^e et XX^e siècles. Elles permettent aussi l'émergence de jeunes romanciers canadiens-français. Mais la guerre oblige surtout de nombreux intellectuels français à s'exiler en Amérique du Nord. Or, « pour ces nouveaux éditeurs, la présence d'écrivains français à New York [par exemple] est un important facteur de stimulation » et ils « se disputent alors les faveurs des exilés¹⁸³ ». Les années de guerre révèlent donc l'importance du Canada français sur l'échiquier du monde d'expression française. En 1944, Victor Barbeau fonde l'Académie canadienne-française, ce qui concrétise la prise de conscience identitaire collective. A la fin des années 1940, le prix du Cercle du livre de France, fondé par Pierre Tisseyre, s'impose comme le prix littéraire canadien donnant accès à la circulation du livre en France.

Dans le contexte des relations franco-québécoises, c'est une relative rupture qui s'opère alors à la sortie du conflit mondial. Grâce à la guerre, le Québec littéraire assume son identité et l'institution (d'abord éditoriale) manifeste une certaine autonomie. D'autre part,

l'implication dans l'activité littéraire du Québec d'intellectuels et d'écrivains français alors réfugiés aux Etats-Unis sera l'occasion d'une renégociation du rapport des écrivains québécois à la France. A l'intérieur de ce circuit d'échanges s'opère une remise en question des liens traditionnels entre le champ littéraire québécois et la littérature française. Quels qu'en aient été les modalités et les résultats, cette révolte contre la domination symbolique de la France est l'une des conditions essentielles à l'autonomie de la littérature québécoise¹⁸⁴.

¹⁸² Elisabeth Nardout-Lafarge, « Autonomie littéraire et rupture symbolique : le Québec et la France, 1940-1950 », *Littératures*, 1, 1988, p. 125-147, p. 127.

¹⁸³ *Ibid.*, p. 128-129.

¹⁸⁴ *Ibid.*, p. 125.

Or cette prise de conscience se transforme en crise, celle de la querelle de *La France et nous*. Cette querelle est initiée dès « février 1946 par la publication dans les *Lettres françaises* d'un article anonyme accusant les éditeurs canadiens de publier les ouvrages d'auteurs notoirement pétainistes et fascistes¹⁸⁵ ». Robert Charbonneau, directeur de *La Nouvelle Relève* et des éditions de l'Arbre, répond dès le mois d'avril. Les mois suivants, la discussion va voir se confronter des intellectuels français majeurs (Aragon, André Billy, Jean Casson, Etienne Gilson, Stanislas Fumet, François Mauriac, Emile Henriot) et des écrivains québécois de renom (Robert Charbonneau, René Garneau, Berthelot Brunet). Robert Charbonneau publiera l'ensemble des articles rédigés sur la question en 1947, dans un recueil ayant pour titre *La France et nous. Journal d'une querelle*.

Dans cette synthèse, Charbonneau affirme l'autonomie complète de la littérature du Québec par rapport à la littérature française, ainsi que de l'institution québécoise par rapport au champ français. Charbonneau présente, pour la première fois, « la théorie complète, moderne, de l'institutionnalisation de la littérature canadienne-française¹⁸⁶ ». Après la guerre, la France littéraire est extrêmement affaiblie tant dans ses valeurs morales et culturelles que dans son infrastructure. En même temps, le Québec a beaucoup progressé et « les aspirations autonomistes des écrivains québécois se font jour ». La querelle devient alors « l'occasion d'affirmer la volonté d'indépendance des écrivains¹⁸⁷ ». *La France et nous* peut par conséquent être appréhendée comme une véritable déclaration d'autonomie¹⁸⁸. Mais, plus que ce détachement de la France, Charbonneau invoque un argument nouveau qui fait scandale : l'« américanité » de la culture du Québec. Ce thème, difficilement acceptable à l'époque, « désigne tout autant une situation géopolitique qu'un simple paysage, des réseaux d'intérêt, une psychologie, la distance visible qui sépare, géographiquement et politiquement, le Canada de la France¹⁸⁹ ». Par la mise en valeur de cette réalité, Charbonneau cherche à montrer l'importance, pour une littérature, de la diversité de ses influences, diversité profitable à une littérature en voie de construction et d'autonomisation. Mais ce second argument creuse encore davantage le fossé entre la France et le Québec.

¹⁸⁵ Robert Dion, « *La France et nous* après la Seconde Guerre mondiale. Analyse d'une crise », *Voix et Images*, Montréal, 38, hiver 1988, p. 292-303, p. 293.

¹⁸⁶ Gilles Marcotte, *Littérature et circonstances*, Montréal, L'Hexagone, 1989, p. 83.

¹⁸⁷ Robert Dion, *op. cit.*, p. 298.

¹⁸⁸ Pour le procès d'autonomisation de la littérature québécoise depuis 1920, voir l'article de Marie-Andrée Beudet, « Petit historique du procès d'autonomie de la sphère littéraire au Québec », dans *Actes du premier colloque des étudiants gradués du Creliq*, 1986, p. 11-16.

¹⁸⁹ Gilles Marcotte, *op. cit.*, p. 78.

La polémique eut donc deux points de départ évidents. D'une part, il y eut la vision différente qu'avaient les Français et les Québécois de la littérature : alors que les premiers, à commencer par Aragon, affirment que « la littérature est politique, l'apolitisme est trahison¹⁹⁰ » et renient alors les écrivains dits « collaborateurs », les seconds militent en faveur de la « neutralité idéologique » de la littérature. D'autre part, les Québécois éprouvent, au lendemain du conflit mondial, des sentiments ambivalents par rapport à la France : « [o]n reproche à la France, pêle-mêle, son repli sur soi, son détachement des valeurs spirituelles, son manque de gratitude pour ses défenseurs » ainsi que « de n'avoir pas soutenu le travail des éditeurs canadiens » durant la guerre¹⁹¹. La plupart des commentateurs s'accordent pour dire que cette polémique vise à affirmer une autonomie nouvelle face à la France. Selon Robert Dion, en face de la France, se pose le « nous, entité homogène, tangible, qui peut s'opposer à l'autre ». La querelle permet de « revendiquer haut et clair la spécificité d'une littérature nationale », et si « la querelle ne signe pas nécessairement [...] l'acte de naissance d'une littérature québécoise autonome, elle est néanmoins l'occasion d'affirmer la volonté d'indépendance des écrivains [...] par rapport aux autorités littéraires françaises¹⁹² ». Or, ce qui est étonnant, c'est qu'on n'avait pas, jusqu'à présent, « l'habitude de voir les colonies traiter les valeurs de la mère patrie avec autant de désinvolture¹⁹³ ».

Finalement, c'est un « double mouvement de fidélité et de rupture », d'« enracinement et détachement » qui parcourt l'histoire des relations Québec-France pendant la première moitié du XX^e siècle. Robert Melançon soutient qu'un « écrivain québécois, parce qu'il écrit en français, partage l'essentiel avec les écrivains français ses contemporains : la langue, la tradition littéraire, et des rapports étonnamment similaires de rupture et de continuité avec cette tradition¹⁹⁴ ». Nous avons vu cependant que la littérature du Québec, au cours du XX^e siècle, s'est progressivement détachée de la littérature française pour constituer son propre champ et ce, par un triple procès d'identité, de communauté et d'autonomie. Pour reprendre un processus évoqué par René Lapierre¹⁹⁵, on pourrait présenter le rapport du Québec à la France, dans la période 1900-1950, en quatre étapes : d'abord un certain « isolement » (recentrement du Québec sur lui-même dans les années 1900-1930 et recherche d'une identité), suivi d'un relatif désir de « réconciliation »

¹⁹⁰ Robert Dion, *op. cit.*, p. 295.

¹⁹¹ *Ibid.*, p. 294.

¹⁹² *Ibid.*, p. 298.

¹⁹³ Gilles Marcotte, *op. cit.*, p. 72.

¹⁹⁴ Robert Melançon, « Mare Nostrum », dans « Haïr la France ? », *op. cit.*, p. 61.

¹⁹⁵ René Lapierre, « Les desperados de l'Amérique », dans « Haïr la France ? », *op. cit.*, p. 13.

(nouveaux échanges à la fin des années 1930), avant une période d' « exaspération » (querelle de *La France et nous* en 1946-1947) qui aboutira finalement à une « destruction » du lien Paris-Montréal (« décolonisation » de la fin des années 1950). Mais ce qui résiste malgré tout, c'est le sentiment d'appartenir à une autre communauté, francophone certes, mais qui ne fait plus partie de l'Empire culturel français. Aussi, le moment auquel nous nous intéressons dans cette étude, à savoir les années 1900-1950, constitue peut-être l'un des intervalles de temps les plus importants dans le cheminement vers une littérature québécoise. Ce sont les années de la *transition* : transition entre littérature canadienne et littérature québécoise via une littérature canadienne-française, transition entre une littérature traditionnelle et une littérature moderne, transition entre un certain attachement culturel à la France et une rupture décisive.

3. L'écrivain « déterritorialisé »

Partie de France pour tenter l'aventure américaine et productrice d'une œuvre prenant pour cadre les paysages du Canada, Marie Le Franc pourrait aussi être associée aux écrivains-voyageurs. Au sens propre du terme, un écrivain-voyageur est d'abord un auteur qui se déplace hors de sa région de son pays. Or,

Il existe tant de façon de voyager [...] : le voyage d'affaires (celui du représentant), le voyage d'amour (limité à deux et le plus souvent à Venise), le voyage civil forcé (l'exilé, le déplacé, le déporté), le voyage militaire forcé (guerre), le voyage d'aventure (l'explorateur), le voyage d'agrément (tourisme), le voyage clandestin (espionnage), le voyage scientifique (archéologue, géologue, ethnologue), le voyage militant (tournées électorales à l'île de la Réunion par exemple), le voyage missionnaire (prêtres et pèlerinages). A quoi il convient d'ajouter le voyage du diplomate et celui de l'enseignant ou technicien en poste à l'étranger qui tiennent, selon des proportions variables pour chacun, du voyage d'affaires, du voyage officiel et du voyage missionnaire¹⁹⁶.

A ces déplacements physiques s'ajoutent aussi des voyages intellectuels, c'est-à-dire imaginés, rêvés ou fantasmés. Car voyager, c'est s'éloigner, faire un trajet, qu'il soit physique ou intérieur. Autrement dit, le voyageur peut-être nomade ou sédentaire : soit il parcourt le monde sac au dos, soit il l'imagine à partir de témoignages, de lectures ou d'images. Mais quoiqu'il arrive, puisque cet écrivain-voyageur est avant tout écrivain, il a pour mission de

[d]ire, écrire, décrire le monde. Ou plutôt l'inventer, comme au temps des premières découvertes et des premiers voyages d'exploration, quand on parlait alors, pour dire ces voyages, de l'invention du

¹⁹⁶ Jacques Lacarrière, « Le Bernard-l'hermite ou le treizième voyage », *Pour une littérature voyageuse*, Paris, Editions Complexe, 1999, p. 105-106 ; cité par Odile Gannier, *La littérature de voyage*, Paris, Ellipses, 2001, p. 3.

monde. Ou, mieux encore, le deviser lorsque le voyageur, se muant au retour en conteur ou écrivain, relatait ses mille aventures, les peuples et les paysages visités, les monstres et les merveilles rencontrés. Deviser le monde, c'est non seulement le parcourir, mais le faire partager ensuite aux auditeurs et aux lecteurs. [...] C'est faire connaître aux contemporains sédentaires les peuples lointains et les voisins du bout du monde. Et, ce faisant, les rapprocher de nous. Mais, pour cela, il ne suffit pas de savoir voyager, il faut surtout savoir écrire, continuer son chemin avec les mots et par les mots et découvrir aussi ce peuple inconnu, anonyme : le peuple des lecteurs. Le voyageur se mue alors en écrivain. De nomade il devient sédentaire. Le papier ou l'écran devient son horizon et il a pour muse sa mémoire. [...] Réécrire ses souvenirs en les revisitant et, ce faisant, en les réinventant, plus ou moins. C'est entre ce plus et ce moins que se situe le vrai talent de l'écrivain¹⁹⁷.

Tout écrivain-voyageur répond alors à des « critères de base ». D'abord, il opère un « déplacement » dans l'espace qu'il soit géographique ou psychologique, déplacement qui impliquera un « récit ». Ce récit suppose une description mais aussi un « sujet » qui a vu et qui transcrit ce qu'il a vu. Par conséquent, ce récit est souvent « éminemment subjectif ». Enfin, « le voyage suppose un voyage aller et surtout retour » : « rentrer chez soi » constitue souvent « la condition matérielle de l'écriture en même temps que l'attestation que l'on a bien vécu ce que l'on raconte¹⁹⁸ ». Dans les pages qui vont suivre, nous limiterons notre étude à des écrivains-voyageurs qui se définissent comme tel d'une part par leur biographie : ils ont effectivement séjournés dans des pays étrangers ; d'autre part, par leur œuvre : ils se sont consacrés à la transcription et à la transmission de ce qu'ils avaient vu et vécu lors de leurs périples.

3.1. De la Bretagne vers le monde : Victor Segalen et Marie Le Franc

Etant donné son histoire et sa géographie particulières, la Bretagne fut le point de départ d'aventuriers et explorateurs de renom. Jacques Cartier, découvreur de la Nouvelle-France, est peut-être le plus illustre. Le Breton est traditionnellement « ouvert au monde ». De la Bretagne sont aussi partis des écrivains-voyageurs curieux d'autres horizons. Dans cette partie, nous nous intéresserons essentiellement à deux d'entre eux : Marie Le Franc, cela va de soi, mais aussi Victor Segalen, écrivain-voyageur connu et reconnu, contemporain de Marie Le Franc¹⁹⁹. Nous évoquerons leurs déterminations, leurs motivations et leurs projets de vie et de carrière littéraire afin de cerner la spécificité de Marie Le Franc.

¹⁹⁷ Jacques Lacarrière, « Les voyageurs. Le monde au bout de leur plume », *L'Humanité*, 22 mai 1999, p. 23.

¹⁹⁸ Odile Gannier, *op. cit.*, p. 5-6.

¹⁹⁹ Nous aurions aussi bien pu choisir Pierre Loti ou Louis Hémon, tous deux liés à la Bretagne et contemporains de Marie Le Franc. Mais beaucoup de travaux ont déjà été consacrés à ces deux auteurs et il fallait limiter notre étude.

3.1.1. Influences

3.1.1.1. *Victor Segalen*

Victor Segalen est né le 14 janvier 1878 à Brest. Il est non seulement de la même région mais aussi de la même génération que Marie Le Franc. Après une année de philosophie au lycée de Brest, en 1895, Segalen s'inscrit à la Faculté des sciences de Rennes. L'année suivante, il est admis à l'école de médecine navale de Brest. Entre 1898 et 1902, il poursuit ses études à l'École de santé navale de Bordeaux où règne une sévère discipline militaire. En 1899, il rencontre Huysmans. Psychologiquement fragile, Segalen est victime d'une première dépression nerveuse en 1900. Cette épreuve le fait s'intéresser aux maladies nerveuses et mentales, et lui permet de découvrir Nietzsche. En 1901, le futur écrivain fait la connaissance de Saint-Pol Roux, avec qui il se lie d'amitié, et de Rémy de Gourmont. Un an plus tard, Segalen soutient sa thèse de médecine, intitulée *L'observation médicale chez les écrivains naturalistes*, liant ainsi ses études de médecine et sa passion pour la littérature.

Reçu médecin, il s'embarque au Havre pour Tahiti, où il arrive en 1903. Il y apprend la mort de Paul Gauguin, survenue aux îles Marquises le 8 mai. En séjour à Nouméa en 1904, il travaille beaucoup aux *Immémoriaux*, qui seront publiés en 1907. De retour en France, Segalen épouse en 1905 la fille d'un médecin brestois, Yvonne Hébert, qui lui donnera un premier fils, Yvon, l'année suivante. En avril 1906, il rencontre Debussy pour lui soumettre son idée de drame, *Siddharta*. A partir de 1908, Segalen entreprend l'étude du chinois et, reçu à l'examen d'élève interprète l'année suivante, il obtient un détachement en Chine, où il restera cinq ans. A Pékin, Segalen est fasciné par le personnage de l'Empereur et le mythe du ciel. L'écrivain tient régulièrement un journal où il note les révélations de Maurice Roy, un jeune Français s'exprimant dans un pékinois parfait et se prévaut de hautes relations au Palais. Ce journal sera la matière première de *René Leys*. En 1912, il entreprend alors la rédaction d'*Odes*. En août, naît son second enfant, Annie. *Stèles* est publié en 1913. Segalen a veillé personnellement à l'édition chinoise, tirée à 81 exemplaires – chiffre qui correspond au nombre sacré (9x9) des dalles de la troisième terrasse du Temple du Ciel à Pékin – et dont aucun volume ne fut offert à la vente.

A la même époque, l'écrivain se rend à Paris où on le charge d'une mission archéologique officielle : l'expédition « Segalen – Lartigue de Voisins ». Il s'agit de parcourir la Chine suivant une grande diagonale du Nord-Est au Sud-Ouest. Cette même année naît aussi son troisième enfant, Ronan. L'expédition commence en 1914, au départ de Pékin. Ce voyage poursuit un

double but archéologique et géographique : il s'agit d'effectuer le relevé topographique de régions mal connues. A cette occasion, Segalen découvre la pièce la plus ancienne de la statuaire chinoise. Le 11 août, la mission est interrompue par l'annonce de la guerre. L'écrivain revient en France et demande en vain à être affecté au front. Il est nommé à l'hôpital maritime de Brest. En 1915, il entreprend une correspondance avec Claudel. A sa demande, Segalen se retrouvera finalement sur la ligne de front, à Dunkerque, mais, malade, il devra retourner à l'arrière. *Peintures* paraît en 1916, avant que Segalen ne retourne en Chine pour recruter des travailleurs pour les manufactures françaises vidées de leurs ouvriers appelés au front. L'écrivain profite alors d'un congé sur place pour étudier les sépultures de la région de Nankin et comble ainsi une lacune de six siècles dans l'histoire de l'art chinois. En 1918, de retour en France, il travaille au poème *Tibet*. Mais l'année suivante, il tombe gravement malade. Le 23 mai, on découvre son corps gisant au pied d'un arbre, un exemplaire d'*Hamlet* à ses côtés. Segalen avait à la jambe une blessure profonde, probablement causée par une tige de bois, blessure sur laquelle il avait posé un garrot de fortune. Suicide ou accident hémorragique, la question n'a pu être résolue.

Dès ses dix huit ans, Segalen souhaitait devenir officier de marine. Il faut dire que, né sur la pointe Finistère, au « bout de la terre », où « il y avait les grandes marées et tempêtes d'équinoxe, les naufrages dans le dangereux détroit entre l'île d'Ouessant et le continent » ; qui plus est à Brest, port de commerce et base navale – lieu « de départ pour la Guyane des bateaux-prisons »²⁰⁰ –, Segalen était certainement prédestiné à regarder vers le large. Son père, Victor, était employé aux écritures au commissariat de la Marine. Sa mère, Ambroisine, était incontestablement la figure dominante de la famille, à la fois complaisante et autoritaire, dévote et étouffante. Elle va jusqu'à accompagner et rester avec son fils toute l'année universitaire 1895-1896, à Rennes, alors qu'il est inscrit à la Faculté des sciences pour préparer l'examen d'entrée à l'Ecole de Santé navale de Bordeaux. En dépit, ou à cause, de cette présence, Segalen échoue au concours. En 1898, il se présente à nouveau. Reçu, il quitte ses parents. A Bordeaux, Ambroisine maintient sa présence par l'intermédiaire de l'aumônier de la Faculté, qui a reçu de sévères instructions et doit l'informer de la conduite de son fils. Pendant ses années d'études, Segalen lit beaucoup. Il admire particulièrement Baudelaire, Rimbaud, Flaubert, Villiers de L'Isle Adam et adhère à la doctrine qui fait de la Beauté un absolu, une vérité en soi, échappant à toute règle morale ou religieuse.

Sa relation avec sa mère (omniprésente, d'où un probable sentiment d'étouffement), la proximité d'un port maritime (Brest, Bordeaux), le choix des études (Ecole navale), les lectures

²⁰⁰ Michael Taylor, *Vent des royaumes ou les voyages de Victor Segalen*, Paris, Editions Seghers, 1983, p. 17.

poétiques sont certainement quelques-unes des raisons qui ont entretenu son désir de départ et son envie de découverte des mondes lointains. C'est donc le 11 octobre 1902, au Havre, à l'âge de 24 ans, son diplôme de médecin de marine en poche, que Segalen monte pour la première fois sur un paquebot de la Compagnie Général transatlantique, pour prendre la route vers le Pacifique sud, via New York et San Francisco, et rejoindre ainsi l'avisso la *Durance* à Papeete où l'attendait son premier poste.

3.1.1.2. Marie Le Franc

D'un an son aînée, Marie Le Franc grandit entourée par ses parents et grands-parents maternels dans la presqu'île de Rhuys en Morbihan. Elle poursuit des études d'institutrice, enseigne quelques années en Bretagne, avant d'avoir l'opportunité de quitter sa région natale pour le Canada en 1906, à l'âge de 26 ans. Nous avons aussi évoqué plus haut que les premières traces retrouvées de Marie Le Franc au Canada sont d'abord localisées à Montréal : il s'agit de quelques articles, poèmes et nouvelles publiés dans *La Patrie* et dans *Le Nationaliste* d'Olivar Asselin entre février et août 1906. Dès l'hiver 1906, Montréal devient « sa » ville. A Montréal, la jeune femme est d'abord chroniqueuse, puis professeure de français dans des écoles anglaises. C'est aussi à Montréal, en 1925, qu'elle publie, à compte d'auteur, son premier roman *Grand-Louis l'innocent*.

La décennie 1930 est fructueuse et amorce une carrière riche et soutenue. Marie Le Franc voyage souvent entre la Bretagne et le Québec et écrit sans cesse. Son œuvre se divise alors nettement en deux cycles : un « cycle breton » et un « cycle canadien ». Outre *Grand-Louis l'innocent*, le cycle breton intègre *Le poste sur la dune* (1928), *Grand-Louis le revenant* (1930) et *Dans l'île, roman d'Ouessant* (1932), et plus tard, *Pêcheurs du Morbihan* (1946) et *Enfance marine* (1959). Le cycle canadien s'inspire des séjours que Marie Le Franc effectue en Abitibi-Temiscamingue, dans les Laurentides et en Gaspésie. Nous y trouvons les romans *Héliel fils des bois* (1930), *La rivière Solitaire* (1934), *La randonnée passionnée* (1936), *Pêcheurs de Gaspésie* (1938), *Le fils de la forêt* (1952) ainsi que l'essai *Au pays canadien-français* (1931) et les recueils de nouvelles *Visages de Montréal* (1934) et *Ô Canada ! terre de nos aïeux !* (1947). Le dernier lien familial qui l'attachait à la Bretagne se brise en janvier 1939, avec le décès de sa mère, Marie-Perrine Botuha. Rentrée précipitamment en France à l'annonce de l'agonie de sa mère, Marie Le Franc se trouve prise au piège de la guerre et ne peut rejoindre de nouveau le Canada

qu'en juillet 1947. C'est en 1957, très affaiblie, à l'âge de 78 ans qu'elle s'offre son dernier voyage au Québec. Elle décède à la maison du Val, maison de retraite des décorés de la Légion d'honneur, à Saint-Germain en Laye, le 29 décembre 1964.

Dans son dernier ouvrage, *Enfance marine*, Marie Le Franc revient sur les prémises de sa fascination pour l'Ailleurs. Dès les premières lignes, on comprend qu'une entité particulière détermina toute son existence : la mer. « Ce fut la mer que sucèrent mes sens, écrit-elle. Si on me la retire [...] on me supprime mon enfance, on détruit l'impression de langes lumineux dans lesquels je fus roulée²⁰¹ ». Depuis sa petite enfance, la mer constitue son horizon, les activités maritimes (pêche à pied, récolte dans les parcs à huitres, jeux de plages) des plaisirs quotidiens. Mais plus que cela,

la mer écrit, dès leur naissance, l'histoire future des êtres qu'elle a portés dans son sein, verse en eux son tourment, son frisson, sa fièvre, ses contradictions, sa plaie d'en dessous, ce besoin de revoir les lieux où elle se brisa, cette obstination égale à s'en aller et à revenir, ce désir et cette impossibilité de se dépasser, qui sont humains. Ceux qui sont nés de la mer demeurent absents d'eux-mêmes la moitié du temps²⁰².

Cet extrait donne encore une cohérence au parcours de la romancière. La mer aurait influencé la formation d'une personnalité riche en désirs et en idéaux mais souvent soumise à une insatisfaction et à une ambition dévorantes. La proximité de la mer a déterminé chez elle un caractère passionné, fantasque, voire inconstant. Plus que cela, Marie Le Franc identifie son itinéraire biographique au mouvement de la mer : ballotement, fluctuation, flux et reflux, autrement dit *va-et-vient* caractérisent les deux cheminements. La romancière constate encore, à la fin de sa vie, l'inconstance et les vicissitudes de son existence. Le déchirement entre deux rives impose de multiples allers et retours, comme à la mer, de multiples marées.

Si votre *Enfance marine* a été pour vous une plongée, elle est pour nous une « survolée » car ce n'est pas pour vous livrer que vous regardez en arrière, mais pour évoquer un pays qui a pris votre ressemblance. Je n'en suis qu'aux premiers chapitres... je devrais dire qu'aux premières marées puisque la mer occupe toute la place... mais elle ne serait que le vide sans la hardiesse d'un souffle dont elle prend visage [...]. Qu'on le veuille ou non, vous *resterez*, vous durerez, car vous êtes pure et forte comme les eaux douces et salées²⁰³.

Plus explicites encore sont les connotations maternelles appliquées à la mer et qui parcourent tout le texte. L'enfant semble être plus la fille de *la mer* que de *sa mère*.

²⁰¹ Marie Le Franc, *Enfance marine*, *op. cit.*, p. 72.

²⁰² *Ibid.*, p. 74.

²⁰³ Lettre de Rina Lasnier à Marie Le Franc, 15 mai 1959.

Un enfant de trois ou quatre ans réussit à oublier que la mer est formée de vagues, qu'elle bouge, monte, descend, qu'elle a des regards de toutes couleurs, un cœur qu'on voit battre, une respiration qu'on voit fumer, qu'elle est couchée ou dressée debout comme une personne, et il ne retient d'elle que son immensité et sa plénitude, et l'assurance qu'elle fut son berceau. Il crie si on la lui arrache et ne retrouve d'apaisement qu'une fois qu'elle lui est rendue²⁰⁴.

La mer est associée à des images de tendresse, de confiance et de joie qui, habituellement caractérisent la figure maternelle. Les colères, les réprimandes, les changements d'humeur sont occultés au profit des instants de plénitude. La crainte d'être éloigné de la mer implique, comme pour l'enfant séparé de sa mère biologique, un déchirement insupportable, une rupture douloureuse. Marie Le Franc a donc subi « l'empreinte de la mer²⁰⁵ », et ce à un point tel que la véritable mère, Marie-Perrine Botuha, se trouve relativement occultée dans le récit de l'enfance.

Marie-Françoise Le Franc était la deuxième d'une fratrie de six : elle avait quatre frères (Louis, Pierre, Ernest et Marcel) et une sœur (Louise). Mais la famille sera plusieurs fois éprouvée : Pierre sera abattu à la bataille de la Butte-du-Mesnil-Marne le 27 avril 1915 ; Marcel, le plus jeune, sera tué le 5 juillet 1918 à l'âge de vingt ans ; Ernest mourra subitement le 5 avril 1929 et le père, Louis-Mathieu, ne survivra que peu de temps au décès du troisième de ses fils, puisqu'il disparaîtra le 13 mai de la même année. Ces deux dernières épreuves mettent d'ailleurs en jeu le projet canadien de la romancière. Selon Madeleine Ducrocq-Poirier, Marie Le Franc ressent le besoin, à ce moment, de faire le point,

de décider si elle rentre ou non définitivement en France [...]. Elle n'a pu assister aux obsèques ni [se don frère ni de son père] et sa mère très éprouvée serait heureuse de sa présence. Tout bien pesé, sa carrière professionnelle au Canada est sans issue alors que sa carrière d'écrivain édité en France peut lui apporter beaucoup de satisfactions tant matérielles que spirituelles²⁰⁶.

Rien n'est moins sûr que ce qu'affirme ici Ducrocq-Poirier. Nous avons vu combien il est difficile pour un écrivain provincial de faire carrière en France. Un prix Femina, aussi prestigieux qu'il soit, n'assure pas une renommée et une place définitives au sein du champ littéraire. L'institution québécoise, en pleine effervescence, semblait plus disposée à encourager et à soutenir de jeunes auteurs. Il est fort probable que Marie Le Franc ait remis sa carrière canadienne en question étant donné ces circonstances familiales tragiques. D'autant plus que la santé de Marie-Perrine Botuha décline. Malheureusement nous ne disposons pas de lettres

²⁰⁴ Marie Le Franc, *Enfance marine*, op. cit., p. 74.

²⁰⁵ Madeleine Ducrocq-Poirier, op. cit., p. 12.

²⁰⁶ *Ibid.*, p. 22-23.

échangées entre les deux femmes durant les années trente. Marie-Perrine décèdera le 24 janvier 1939, quelques heures après que sa fille soit arrivée précipitamment depuis le Canada. Seul le témoignage de Mme Ducrocq-Poirier, qui n'a pas communiqué ses sources, éclaire cette relation :

Marie Le Franc accuse douloureusement cette séparation. Depuis dix ans, elle avait retrouvé sa mère, revécu avec elle, réinstallée entre elles deux une familiarité sans gêne dans laquelle elles avaient partagé la simplicité de leurs goûts communs et une certaine façon d'exister près de la nature. Cette disparition lui fait éprouver avec quelque appréhension qu'elle va avoir soixante ans et qu'elle sera encore un peu plus seule qu'auparavant²⁰⁷.

Le récit d'*Enfance marine* permet toutefois d'éclairer les sentiments de Marie Le Franc à l'égard de sa mère. En effet, l'assimilation mère-mer exprime la volonté de s'évader d'une existence ordinaire. Alors que la *mer* symbolise le nomadisme, l'aventure et la liberté, la *mère* illustre la sédentarité et la sécurité. La mer inquiète par son imprévisibilité tandis que la mère rassure par sa stabilité. Pire, il semble que, pour Marie Le Franc, la figure maternelle représente la servitude dans le labeur familial du quotidien, la pauvreté de l'existence.

Ma mère suivait, retardée au dernier moment par quelques besogne : essuyer la table, ranger les bols et la cafetière sur la cheminée, ou bien alourdie par une cause que je ne pouvais deviner. Ma mère n'aurait pas poussé un cri. Ma mère avait toujours le silence en elle. C'était sa force, sa défense, la source de son petit feu intérieur²⁰⁸.

La mère, casanière, est l'anti-modèle de ce que Marie Le Franc souhaiterait être : une voyageuse. Il est probable que l'image de cette mère dévouée à son foyer et à ses enfants fut une autre raison, inconsciente celle-ci, de départ. Il faut avouer que l'existence de la romancière se définit parfaitement comme le contre-exemple de celle de sa mère : Marie Le Franc n'aura ni époux ni enfants et ne s'établira jamais de façon permanente à un endroit précis.

Marie Le Franc, enfant, a dans son entourage proche, d'autres adultes desquels elle se sent plus proche. Ceux-ci, par leurs expériences de vie et leurs récits, éveillent sa curiosité pour l'ailleurs. Comme Pierre Loti, qui avait été séduit pas les histoires de son arrière-grand-mère et les récits exotiques de son frère Gustave, Marie Le Franc est bercée par les contes de son père et de son grand-père. Louis-Mathieu Le Franc, le père, tient à ce que ses enfants soient instruits. Aussi s'attarde-t-il, le soir, à leur lire quelques contes. Et, souvent, ce « conte faisait défiler, dans un décor de lande et de sable, des animaux qui parlaient à des hommes qui restaient muets²⁰⁹ ». Le

²⁰⁷ *Ibid.*, p. 85.

²⁰⁸ Marie Le Franc, *Enfance marine*, *op. cit.*, p. 76-77.

²⁰⁹ *Ibid.*, p. 218.

père transmet ainsi à sa fille le plaisir de lire et de raconter. Mais, le véritable initiateur reste le grand-père, Yvon, ce « petit bonhomme aux bras ouverts²¹⁰ », marin puis passeur, éternel voyageur entre deux rives, « avec qui la traversée est toujours possible²¹¹ ». L'intimité qui unit le vieil homme à la fillette s'étend jusqu'à une ressemblance de personnalité évidente, fondée sur le goût pour l'aventure. Pour l'enfant, le grand-père est un aventurier, un coureur des mers, qui a embrassé les cinq continents et en a ramené de merveilleuses histoires et de fabuleux objets. Mais ces voyages restent des mystères si bien que la petite Marie s'interroge sur l'origine et la valeur des trésors collectés²¹². Alors, « ce grand-père qui ne ressemblait à personne²¹³ » s'illustre comme un héros coloré à l'existence hors du commun, puis comme un éventuel modèle à imiter. La maison du grand-père est perçue comme un lieu de partance vers l'exploration de l'imaginaire. L'aïeul transmet le respect des éléments naturels et « sa façon de personnifier les choses²¹⁴ ». Ainsi en est-il du jardin comme de la mer, à partir desquels le grand-père fait prendre conscience à l'enfant qu'il faut « être sensible à certaine beauté » et qu'« il n'y a pas que celle dont l'enseignement tombe de la bouche des hommes²¹⁵ ». De cette façon, le grand-père éveille la curiosité de sa petite fille, l'invitant, par ses récits merveilleux, à regarder beaucoup plus loin que la presqu'île où elle est née.

3.1.2. Fragilité du lien à la Bretagne

Deux points biographiques rapprochent déjà Victor Segalen et Marie Le Franc : une relation particulière avec la mère et une forte attraction pour la mer. La pointe de Penmarch' et la presqu'île de Rhuys, la rade de Brest et le golfe du Morbihan sont autant de lieux géographiques et mythiques ouverts sur la mer et le monde, qui ont pu préparer un Victor Segalen ou une Marie Le Franc à devenir des écrivains voyageurs. Mais la ressemblance biographique s'arrête là : d'autres critères vont les distinguer, le lien à la Bretagne par exemple.

Segalen ne s'est jamais explicitement référé à la Bretagne dans son œuvre littéraire, mais elle y est parfois présente implicitement. En effet, « les livres de Segalen posent, en creux, la question de l'identité car la recherche de l'autre où la quête s'épuise dans la nuit de l'origine est

²¹⁰ *Ibid.*, p. 283.

²¹¹ *Ibid.*, p. 298.

²¹² *Ibid.*, p. 146.

²¹³ *Ibid.*, p. 98.

²¹⁴ *Ibid.*, p. 116.

²¹⁵ *Ibid.*, p. 145.

aussi recherche de soi²¹⁶ ». Selon Gontard, c'est la découverte de la toile de Gauguin, *Village breton sous la neige*, après la mort de celui-ci, à l'été 1906, qui permet à Segalen de s'interroger sur le « délabrement en lui de l'identité bretonne », délabrement qui sera finalement le fondement de toute son œuvre. Dans sa biographie consacrée à Segalen, Mickaël Taylor évoque ce moment où l'écrivain voyageur prend conscience du message que lui transmet le tableau de Gauguin, qu'il vient alors d'acquérir pour la modique somme de sept francs aux adjudications à Papeete :

C'était en réalité l'évocation d'un village breton sous la neige : une route boueuse, deux ou trois fermes étroitement groupées dans un tourbillon de blanc et de rose, en touches légères. Un Gauguin inhabituel, presque un retour à l'impressionnisme, d'inspiration profondément nostalgique : l'élan vers le pays lointain n'était pas exprimé par un frissonnement délicat de couleurs tendres ou mélancoliques mais en un tournoiement furieux, brutal, de taches à peine colorées, comme si le peintre avait travaillé à toute vitesse, au cours d'une de ses crises violentes où le mal du pays exaspérait en lui le regret des hivers européens, brillants et glacés. Segalen s'y trompa et crut voir là le dernier tableau de Gauguin. Peut-être lui-même éprouvait-il quelque désir de rentrer au pays. Peu de temps après avoir acquis cette peinture, il écrivit dans son journal :

« La relativité de la sensation d'*exotisme* est plus qu'avérée. Ce n'est qu'un recul dans l'espace, un lointain, ou bien, le lointain aboli, une surprise des premiers instants. Maintenant, voici que je vis très naturellement en des 'pays enchanteurs' que je coudoie incurieusement des mœurs qui se répètent... et que maintenant c'est le retour vers la vieille Europe qui me semble mirage... »²¹⁷.

Pourtant, jamais Segalen n'est véritablement nostalgique de sa Bretagne natale. Il est davantage fasciné par la Polynésie et la Chine que par les côtes et les îles bretonnes. Il exprime une recherche exclusive de la beauté à travers le monde. Au terme de son existence, en 1915, Segalen semble avoir fait la paix avec lui-même, se résignant, en Bretagne, à des fonctions administratives, celles dont sa mère avait rêvé pour lui. « Il redevint le fils d'Ambroisine [...] ; et il devint le frère, le cousin, le neveu revenu au pays avec ses malles remplies de curiosités exotiques et l'interminable récit de ses aventures de l'autre côté du monde ». La nostalgie qu'il éprouve est strictement dirigée « vers la Chine ou vers les mers du Sud, vers l'ombre de Gauguin, jugée peu honorable dans le milieu où il vivait mais pour lui reconfortante » ; Gauguin restant pour Segalen, « un héroïque hors-la-loi qui avait osé renverser toutes les idoles, l'Argent, la Respectabilité, l'Honneur, la Famille, la Nation et Dieu, au nom desquelles, à présent, des millions d'hommes se massacraient »²¹⁸.

Marie Le Franc et Victor Segalen, deux écrivains partis de Bretagne, ont ainsi un autre point commun : ils sont apparus aux yeux de leur entourage comme des individus anti-

²¹⁶ Marc Gontard [dir.], *Dictionnaire des écrivains bretons du XX^e siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2002.

²¹⁷ Mickaël Taylor, *op. cit.*, p. 69-70.

²¹⁸ *Ibid.*, p. 241.

conformistes. Ils ont refusé la routine du quotidien, l'absence d'imprévu ; ils ont osé déroger aux lois, aux mœurs et aux règles de leur époque en quittant famille et pays. Ils ont choisi une vie hors du commun et l'ont menée de façon dynamique, comme ils l'entendaient, faisant fi de tout carcan social, moral ou familial. Mais ils n'ont pas quitté leurs origines de la même façon : Segalen, comme l'avait déjà fait Pierre Loti, a utilisé le tremplin des études et de la marine pour s'aventurer à travers le monde. Il a toujours été lié à la France par sa fonction administrative d'officier de marine, de missionnaire, d'expéditeur. Ce lien concret à sa patrie d'origine n'a cependant pas suffi à maintenir un lien affectif : administrativement attaché à la France, il a abandonné son cœur à des contrées lointaines. Or ce n'est pas le cas de Marie Le Franc pour laquelle le lien affectif à la Bretagne ne se brisera jamais. Contrairement à Segalen, aucun lien concret – professionnel, administratif, social –, si ce n'est un lien familial (lien rompu en 1939 par le décès de sa mère, dernier parent direct vivant), ne la retenait ; et contrairement à Segalen, elle ne se détacha jamais affectivement de sa terre d'origine. Avec Gérard Tougas nous pourrions confirmer que « les voyages qu'elle accomplit sont des voyages de liaison », car « très tôt, le Canada devient pour Marie Le Franc un prolongement de la France, ou mieux de la Bretagne²¹⁹ ».

En effet, la fidélité et la tendresse de Marie Le Franc pour la Bretagne n'ont jamais failli. Dans sa correspondance, elle témoigne du fait que sa maison de Sarzeau reste toujours son seul véritable pied à terre. Sa maison, si

banale d'aspect, et qui se désagrège malgré [ses soins], [lui] rappelle chaque jour [qu'elle serait] une ingratitude d'oublier qu'elle [lui] offre la sensation du chez-[soi], un repos, une indépendance appréciables après les trépidations des différents pied-à-terre expérimentés à Montréal²²⁰.

Comme Loti, qui avait besoin, à chaque retour en France, de se ressourcer dans sa « mosquée de Rochefort », Marie Le Franc éprouve la nécessité de se retrouver chez elle, dans sa maison de Sarzeau. Mais, contrairement à Loti, pour qui la « mosquée de Rochefort » témoigne d'un certain rapatriement de l'exotisme, la maison de Sarzeau n'a rien de la « cabane au Canada ». La maison de Bretagne préserve sa propre identité et celle de sa propriétaire. Apparemment, Marie Le Franc n'a jamais confondu la Bretagne et le Québec.

²¹⁹ Gérard Tougas, *Histoire de la littérature canadienne-française*, Paris, Presses universitaires de France, 1967, p. 131.

²²⁰ Lettre de Marie Le Franc à Rina Lasnier, 13 juin 1951.

3.1.3. Le regard sur l'Autre et sur l'Ailleurs

3.1.3.1. *Victor Segalen : un exotisme du Divers*

L'œuvre littéraire de Segalen, commencée très tôt, est particulièrement innovante. C'est l'œuvre à la fois d'un poète, d'un scientifique, d'un humaniste, mais aussi une œuvre d'une grande clairvoyance à une époque encore placée sous la pensée dominante des conquêtes coloniales et de la supériorité des civilisations occidentales et des religions chrétiennes.

Dans *Les immémoriaux*, par le truchement des pérégrinations de Terii, prêtre de l'ancienne religion tahitienne, Segalen porte un témoignage réinventé, entre la fin du XVIII^e siècle et le milieu du XIX^e, sur l'arrivée en Polynésie des premiers navigateurs espagnols, britanniques, hollandais et français et leurs différents cortèges de missionnaires. Après s'être sérieusement documenté sur l'histoire, la culture et les langues polynésiennes, il analyse avec lucidité et un humour discret et sarcastique les profonds dégâts du colonialisme en Polynésie, et notamment, le rôle dévastateur des missionnaires dont il décortique minutieusement les méthodes. Il apporte une sorte de témoignage fictif « de l'intérieur » sur ce que fut cette période qui marqua le début de la dégradation irrémédiable d'une langue, d'une religion et d'une culture polynésiennes introduites à Tahiti dès le XII^e siècle. Ce texte est donc à la fois une œuvre poétique, linguistique, sociologique et historique, même si parfois l'auteur prend quelques libertés avec la stricte chronologie des événements historiques. Ceci étant, il faut avouer que, malgré son origine occidentale, Victor Segalen parvient, grâce à son style particulier, à faire vivre *de l'intérieur* l'antique pensée maorie.

Car Segalen, médecin fasciné par les méandres du subconscient, archéologue et ethnologue précis, pionnier de la sinologie, à la recherche des monuments des anciennes dynasties chinoises ou arpentant les rives escarpées du Yang-Tseu-Kiang pour relever le réseau hydrographique, a été, tant par l'esprit que par le corps, un voyageur et un explorateur. Orientaliste quêteur d'exotisme – mais d'un exotisme qui serait une *esthétique du Divers*, autrement dit de *tout ce qui est autre* –, il inventa, pour désigner « le voyageur idéal éternellement étranger et inlassablement xénophile » le terme d'« exote ». C'est par le « chemin du Divers » – et la Chine fut pour lui ce chemin – que Segalen pu parvenir au Centre, c'est-à-dire à lui-même. Et,

le Divers dont il s'agit ici est fondamental. L'exotisme n'est pas celui que le mot a déjà tant de fois prostitué. L'exotisme est tout ce qui est Autre. Jouir de lui est apprendre à déguster le Divers. Enfin, ayant, comme il faut, apprécié le choc, je me demande, et ceci est la dernière question péremptoire, si, du choc n'a pas jailli quelque étincelle... Peut-être celle-ci²²¹.

La vision de Segalen s'esquisse dans cette question du rapport entre le Même et l'Autre. Ce rapport s'impose comme dilemme philosophique autant que littéraire, social et cosmologique, car il cherche à unir l'ensemble du réel. Le monde entier est un et divers à la fois. Ce monde, Segalen en a parfaitement conscience, se révèle comme le lieu d'exercice de tendances différenciées qui peuvent, selon le contexte historique, devenir contradictoires au point d'entrer en conflit, lorsqu'une tendance désire supplanter l'autre. L'abrasion de la diversité culturelle sous la pression occidentale – la situation difficile de la culture Maorie, par exemple – est une illustration de l'antagonisme qui peut exister, menaçant l'équilibre unifié du «Divers», lorsqu'une force se développe jusqu'à la réduction des autres. La diversité c'est la vie, pourrait clamer Segalen, l'équilibre social et cosmologique idéal résidant dans une tension différentielle plutôt que dans la présence envahissante d'une logique unique et totalitaire, homogène. Ainsi

[d]ans *Les Immémoriaux* de Segalen, la mythologie maorie apparaît comme garante d'une ordonnance originale du monde. Le fait qu'elle soit supplantée à la fin du récit par le mythe chrétien (« Iésu-Kérito ») figure la disparition de la singularité culturelle polynésienne. Ces récits mythiques permettent donc l'expérience des formes essentielles des cultures non occidentales. Les déchiffrer, c'est accéder à la relation première qui lie une humanité exotique à son espace vital²²².

Segalen s'oppose donc radicalement à une conception « pittoresque » de l'ailleurs dont Loti serait le principal représentant. En effet, Loti représente l'écrivain *exotique* par excellence, où « exotique » doit être défini dans son sens premier : est exotique ce qui appartient aux pays étrangers ou ce qui en provient. Cette définition pose immédiatement un face à face entre soi et l'autre, entre l'ici et l'ailleurs, entre le connu et l'inconnu. Car l'étranger, c'est à la fois ce qui n'appartient pas à une nation, à un groupe humain, et ce qui n'est pas connu : se présente donc ici un rapport d'extériorité. Car même si Loti a cherché à s'intégrer dans la communauté turque qu'il admirait tant, il n'en reste pas moins que ses écrits sur l'Orient se constituent en un regard extérieur. Loti conserve le « mythe exotique », mettant en avant la différence de l'autre, la singularité orientale autrement dit non occidentale. Le lecteur comprend rapidement que l'auteur qu'il lit est occidental. Loti mythifie davantage l'espace exotique qu'il ne le dépeint avec une intention d'objectivité, l'idéalisant, le détachant ainsi de toute réalité. Par conséquent,

²²¹ Victor Segalen, *Equipée*, Paris, Bernard Laffont, coll. « Bouquins », 1999, p. 318-319.

²²² Jean-Marc Moura, *L'Europe littéraire et l'ailleurs*, Paris, Presses universitaires de France, 1998, p. 61.

lors même que l'espace exotique est présenté comme une terre idyllique, à préserver de ce « désir mimétique » – Tahiti selon Loti, par exemple –, le mythe n'en est pas moins tenu pour une sorte d'arôme mystique qui offre une évasion hors de la connaissance réelle. Ainsi, qu'il soit conçu comme une erreur à dissiper ou comme une légende séduisante, le mythe exotique apparaît comme la clé de la compréhension des humanités lointaines, mais une clé truquée, où s'exprime d'abord un fantasme occidental projeté sur l'altérité. Ce fantasme fait du mythe un ornement, superstition gracieuse d'indigènes idéalisés, ou un récit à peine détaché de la barbarie primitive, mais dans les deux cas, il répond à une réduction de l'altérité, dont les modes généraux sont l'idéalisation ou la caricature, l'angélique ou le monstrueux. Il s'agit d'un arrêt sur un ordre de significations convenu, risque encouru par tout exotisme : avoir une valeur de reflet et non d'empathie, renvoyer des images préconçues de l'altérité plutôt que de s'accorder à l'essentielle indétermination de celle-ci²²³.

Pierre Loti apparaît sans doute comme la figure exemplaire d'un exotisme générateur de frissons littéraires, d'un orientalisme consciencieux, autrement dit, d'un exotisme au premier degré. Mais il faut être lucide : alors que cet orientalisme a été l'une de ses passions les plus honorables, le vieux continent, par gros temps de décolonisation, a fini par le renier, par le calomnier. Segalen écrit à propos de son exotisme : « Donc, ni Loti, ni Saint-Pol Roux, ni Claudel. Autre chose !²²⁴ ». Mais quelle est cette « autre chose » que Segalen veut introduire dans la littérature exotique avec *Les Immémoriaux* ? En réalité, il souhaite étendre la notion d'exotisme à une espèce d'exotisme *universel* ou *essentiel* : il propose une nouvelle approche du pouvoir de concevoir « l'Autre ». Taylor note que

pour devenir écrivain, c'est-à-dire davantage qu'un banal touriste oisif glanant des impressions dans le sillage d'autres touristes – [Segalen] se dédouble. Il s'efforce de contempler la scène exotique avec les yeux d'un indigène ; et en même temps, il se regarde qui contemple la scène. D'un côté donc le détachement, le refus de s'impliquer dans l'histoire qu'on raconte, – l'ironie servant ici de sortie de secours. De l'autre l'engagement personnel, une participation profonde de l'écrivain à ce qu'il écrit, afin d'échapper par là à la banalité inévitable de l'attitude distanciée. Entre les deux, Segalen s'efforce de trouver un équilibre, une façon de se placer simultanément à l'intérieur et à l'extérieur de la réalité exotique ; et c'est là la finalité essentielle de son travail d'écrivain²²⁵.

Pour Segalen, l'Extrême-Orient n'est pas un cadre pittoresque, mais un pays symbolique. Selon Ruscio, Segalen « avait pressenti le danger » qu'une telle réduction théorique pouvait impliquer. Assimiler l'ailleurs au pittoresque, cela revient à marginaliser les cultures non-occidentales, à dévaloriser et à ignorer « l'étranger », « l'autre », le « différent », à force de le regarder de l'extérieur. En réalité, « l'exotisme est tout ce qui est Autre. Jouir de lui est apprendre à déguster

²²³ *Ibid.*, p. 63

²²⁴ Victor Segalen, *Essai sur l'exotisme*, Paris, Livre de Poche, coll. « Biblio », 1986, p. 31.

²²⁵ Mickael Taylor, *op. cit.*, p. 82.

le Divers²²⁶ ». Autrement dit, pour commencer à comprendre ce qu'est l'autre, ce qu'est l'ailleurs, il faut d'abord saisir que les cultures orientales se situent sur un même pied d'égalité que les cultures occidentales. Il ne faut plus dès lors parler de l'Ailleurs, mais *des* Ailleurs.

3.1.3.2. *Marie Le Franc : un exotisme au leitmotiv social*

La problématique de la mythification dans l'œuvre de Marie Le Franc considérée comme littérature de voyage est aussi une question pertinente. L'interrogation pourrait être la suivante : les textes de Marie Le Franc sont-ils aussi des écrits *exotiques* au sens où ces livres décriraient un Ailleurs mythique, c'est-à-dire un Canada traditionnel représenté par les archétypes du coureur des bois, du bûcheron, de l'habitant de la Nouvelle-France ?

L'œuvre de Marie Le Franc se distingue de celle de Loti et de Segalen en tant qu'elle ne s'intéresse pas à l'Orient. Par conséquent, parler d'*exotisme* quand il s'agit de Marie Le Franc, ce serait conserver la signification originelle du terme, autrement dit, définir l'exotisme comme un regard sur ce qui est étranger, sur ce qui n'est pas soi. La perspective de Marie Le Franc serait alors plus géographique que culturelle, plus domestique qu'internationale : quand Loti ou Segalen cherche à peindre une culture orientale (turque ou chinoise par exemple), Marie Le Franc n'a pour ambition que de caractériser un pays, autrement dit ses paysages et ses habitants. Plus précisément, en ce qui concerne les peuples rencontrés au cours des voyages, alors que Loti et Segalen se situent dans une perspective ethnographique ou ethnologique, Marie Le Franc s'attache davantage à une description sociale. Par ailleurs si Segalen ou Loti étudient des cultures dites « primitives », c'est-à-dire non touchées, dans une certaine limite, par la civilisation occidentale, Marie Le Franc s'intéresse à des groupes humains d'origine occidentale, dont les modes de vie et de pensée sont quasi similaires aux modes de vie et de pensée européens, étant donné le contexte historique colonial. En d'autres termes, Segalen et Loti sont fascinés par des cultures, des mœurs et des traditions destinées à mourir, soit parce qu'ils ne les reverront pas, soit parce qu'elles appartiennent à des civilisations moribondes. Ils sont fortement marqués par la précarité de ces mondes orientaux qui se transforment et finissent au contact du colon européen. Marie Le Franc quant à elle se préoccupe d'un groupe humain confronté à son propre progrès et aux difficultés relatives à son autonomisation, autrement dit, résolument tourné vers l'avenir.

²²⁶ Alain Ruscio, *Le credo de l'homme blanc*, Paris, Editions Complexe, 2002, p. 137.

Il n'en reste pas moins que la problématique du mythe se pose aussi dans le cadre canadien étudié par Marie Le Franc. Le Canada, au début du XX^e siècle, nous l'avons vu, apparaît encore marqué par certains mythes particulièrement ancrés dans l'imaginaire collectif européen : les Amérindiens, trappeurs et autres coureurs de bois restent encore représentatifs de la population québécoise. Or, dans la réalité, cette population, de plus en plus urbanisée, s'installe autour des grandes agglomérations que sont déjà Montréal et Québec. Comme en Europe occidentale, l'industrialisation et le commerce sont en plein essor. Mais les *a priori* restent puissants qu'il s'agisse de cultures indigènes orientales ou d'une ancienne colonie telle que la Nouvelle-France. Moura explique, que depuis la fin du XIX^e siècle, l'ailleurs, autrement dit *ce qui n'est pas* l'Europe occidentale, fait l'objet d'une mythification excessive et d'une marginalisation intempestive.

Du tournant du XIX^e siècle jusqu'aux années trente, une alliance originale se noue dans le récit entre mythe et ailleurs dans les littératures britannique et française. En cet âge de l'impérialisme triomphant, la confrontation d'une modernité européenne en voie d'universalisation à des sociétés tenues pour plus ou moins primitives ouvre à des modifications dans les champs du savoir et de la fiction. Grâce aux travaux anthropologiques [...], l'opposition civilisé/sauvage se voit repensée, mais pas forcément selon des schémas moins rigides que naguère. La littérature met en scène ces sociétés radicalement différentes et en voie de disparition, non plus seulement selon les principes d'une écriture du pittoresque dans la lignée de Bernardin de Saint-Pierre ou de Chateaubriand. Les récits soulignent, pour s'en louer ou non, les progrès de ce que l'on appellera plus tard l'occidentalisation du monde et décrivent par là ce qui sépare les mondes exotiques de l'Europe. L'ailleurs « primitif » y devient le territoire du mythe : espace où survit le mythe et que gouverne le mythe²²⁷.

Dans la littérature française, le Canada, pays occidental, est représenté de façon pittoresque voire « primitive ». Les mythes du « bon sauvage », du colon de la Nouvelle-France, de l'amérindien dénudé et du coureur de bois fruste, font encore les joies des récits de nombreux écrivains français qui traitent du Canada. S'ajoute à ces portraits surfaités le mythe de l'Européen traditionnel, du paysan français resté comme autrefois dans cette région d'Amérique du Nord de langue française. Pour le Français, ce sont ici simultanément l'Ailleurs et l'Autrefois qui seraient miraculeusement préservés. Or, dans un tel contexte, l'œuvre de Marie le Franc présente l'originalité de démystifier cette vision dépassée du Canada. Dans ses livres, elle veut non seulement décrire la dureté du climat, la particularité d'un paysage, mais surtout, peindre la réalité sociale de groupes humains laissés-pour-compte dans le contexte de la crise économique nord-américaine des années trente (*La rivière Solitaire, Pêcheurs de Gaspésie*) ou la modernité

²²⁷ Jean-Marc Moura, *op. cit.*, p. 59.

urbaine montréalaise (« Epaves », « Amazone », « Florence », « Camarades », « Annabel » dans *Visages de Montréal*).

Marie Le Franc propose alors une étude plus « sociale » de l'Autre. Elle choisit de s'intégrer à la société qu'elle décrit et s'intéresse davantage aux rapports sociaux (mœurs, modes relationnels, caractères des gens) qu'aux cultes, us, coutumes et traditions. Elle s'intéresse plus à l'individu qu'au groupe : c'est à travers un individu qu'elle évoque une problématique sociale. D'une certaine façon, elle n'est pas à placer du côté d'un exotisme *ethnographique* mais d'une espèce d'exotisme *social* car ce vocable renvoie à la dimension communautaire de la vie humaine, imbriquant les sphères individuelle et collective, politique et économique. En effet, certains de ses textes – à commencer par *La rivière Solitaire*, *Pêcheurs de Gaspésie* et *Visages de Montréal* – sont porteurs d'une vision critique des relations sociales : ils rendent compte « d'un milieu donné, de ses pratiques comme de ses visions [...] apportant un éclairage, même unilatéral, sur les rapports sociaux d'une époque²²⁸ ». Cependant, il ne faudrait pas réduire voire confondre cette volonté sociale avec l'idée d'engagement. Marie Le Franc ne prône aucune idéologie ni ne vante aucune propagande. Elle repousse fermement l'appellation « engagé » :

Je ne comprends pas ce besoin d'enregimentation [*sic*] qui se fait sentir dans tant de milieux en France et principalement dans les lettres. On crée le mot imbécile « d'engagé », un mot pour les valets. Il faut être « engagé ». L'homme au service de l'homme ! comme si l'homme qui suit son chemin solitaire n'était pas le plus bel exemple du service de l'homme par l'homme, pour l'homme, pour soi. Et soi, c'est la foule, c'est tout l'humain, mais ce n'est pas à la foule qu'il faut aller demander le mot d'ordre. Qu'on le puise en soi et que d'autres s'en servent s'ils le trouvent utile²²⁹.

Loin de prendre un engagement politique ou social, Marie Le Franc choisit de montrer une situation et un contexte qu'elle découvre. L'écrivain est témoin de son époque, influencé qu'il est par le contexte dans lequel il se meut. Pour Marie Le Franc, « le but de l'art, au contraire, n'est pas de légiférer ou de régner, il est d'abord de comprendre. [...] C'est pourquoi, l'artiste, au terme de son cheminement, absout au lieu de condamner. Il n'est pas juge mais justificateur²³⁰ ». Marie Franc définit ainsi sa conception du métier d'écrivain : « [M]oi, je réclame pour l'écrivain le droit d'emprunter et de malaxer à son gré ces emprunts, de mêler la vérité et l'invention. Je

²²⁸ Sophie Bérout et Tania Régin [dir.], *Le roman social. Littérature, histoire et mouvement ouvrier*, Paris, Les Editions de l'Atelier/ Editions ouvrières, 2002, p. 11-13.

²²⁹ Lettre de Marie Le Franc à Victor Barbeau, 27 janvier 1946.

²³⁰ Albert Camus, « Discours du 10 décembre 1957 », dans *Discours de Suède*, Paris, Gallimard, coll. « Folio », 1997, p. 55.

n'hésite jamais d'ailleurs à m'emparer d'un personnage qui m'inspire, dussé-je l'éloigner de moi à tout jamais dans la vie réelle²³¹ ».

3.2. De la France vers le Canada : Maurice Constantin-Weyer et Marie Le Franc

Maurice Constantin-Weyer et Marie Le Franc, nés respectivement en 1881 et 1879, sont deux écrivains français de la même génération. Originaires de province, ils sont aujourd'hui relativement peu connus et correspondent aux portraits des écrivains « mineurs » ou « secondaires ». De plus, ils ont volontairement « immigrés » au Canada au début du XX^e siècle alors qu'ils n'étaient âgés que d'une vingtaine d'années. Ici encore, une étude comparative s'intéressant à ces deux écrivains français partis au Canada permettra de préciser la singularité du statut d'écrivain voyageur de Marie Le Franc²³².

3.2.1. Aventures canadiennes

3.2.1.1. *L'immigration de Maurice Constantin-Weyer*

Maurice Constantin est né le 24 avril 1881 à Bourbonne-les-Bains en Haute-Marne. Plusieurs déménagements lui imposent de suivre sa scolarité d'abord à Langres puis Avignon. 1897, l'année du baccalauréat, est également l'année de la mort de son père. A la rentrée suivante, sa mère s'étant installée à Paris, il entre à la Faculté des sciences de la Sorbonne. Après son service militaire, en 1903, il décide, avec son ami Raoul de Villario, de s'établir au Canada comme colon. Nous ne connaissons pas véritablement les raisons du départ. Toutefois, rappelons qu'à cette époque, une vigoureuse propagande religieuse et gouvernementale vante les mérites de l'immigration au Canada. Maurice Constantin, comme Marie Le Franc, fut probablement séduit par un tel projet. Malheureusement, on ne peut préciser la date du départ de France de Constantin-Weyer, ni celle de son arrivée au Canada, ni ce que les deux amis ont fait avant de s'installer à Saint-Claude au Manitoba. Selon un recensement, Maurice Constantin et Raoul de Villario sont résidents de Saint-Claude dès 1903, ce que Constantin confirme à plusieurs reprises

²³¹ Lettre de Marie Le Franc à Victor Barbeau, 27 janvier 1946.

²³² Nous aurions aussi pu étoffer cette étude comparative en ajoutant un itinéraire de Louis Hémon. Nous y avons renoncé (bien qu'un travail sur les trois itinéraires de Le Franc, Constantin-Weyer et Hémon fut notre première idée) pour deux raisons : d'une part, il faut, dans le cadre d'une thèse, limiter la longueur de l'analyse ; d'autre part, de nombreux travaux ont déjà été consacrés à Louis Hémon, beaucoup moins à Maurice Constantin-Weyer. Il nous a donc semblé plus original de traiter l'itinéraire de Constantin-Weyer.

notamment dans la préface de l'édition de 1958 d'*Un homme se penche sur son passé*. L'année suivante, les deux hommes effectuent un bref retour en France pour des raisons incertaines : peut-être une quelconque hésitation quant à une immigration définitive en Amérique du nord ; ou bien, l'organisation de la venue au Canada de la mère et de la sœur de Constantin, Amélie Constantin-Bompard et Marguerite. Après ce bref séjour, ils embarquent au Havre à destination du Canada le 20 juillet 1904. À l'arrivée au Québec, Constantin, victime de la typhoïde doit rester en quarantaine à Grosse-Isle, avant de continuer vers l'Ouest. Constantin et Villario arrivent au Manitoba, leur destination finale, en septembre. Amélie et Marguerite Constantin les rejoignent l'année suivante. Peu de temps après, Marguerite épouse Raoul de Villario. En 1906, les deux amis achètent une section de terrain au sud-est de Saint-Claude. Les hypothèques sont élevées ; les revenus ne sont pas suffisants. Il est bien évident que l'on ne s'improvise pas fermier :

Ai-je la tête d'un fermier ? Non ! Un quelconque de ces métis, qui prennent de petits contrats de « *cassage* », défrichera ce qu'il me faut de terre pour me mettre en règle avec le gouvernement canadien. Le blé y poussera comme il voudra... ou l'avoine... Cela m'est égal ! [...] Cet hiver, encore, comme les autres et comme jusqu'à la fin [...] j'irai acheter des fourrures... J'ai gagné de l'argent avec ce métier, j'en gagnerai encore. Ici, le temps que la concession soit mienne – cela ne fera que trois ans ! – ici sera mon repos...²³³.

En 1908, les deux amis doivent vendre une partie de leurs terres. La même année, Constantin, à la suite sans doute d'un désaccord avec son beau-frère, cède à Villario sa part sur le reste des terres et achète un autre terrain au nord de Saint-Claude. En 1910, il épouse Dina Proulx, une Métisse. De ce mariage naîtront Marcelle (1911), René (1913) et Raoul (1914). Malgré cette vie sédentaire, Constantin n'a toujours pas l'étoffe d'un fermier. Il préfère la chasse, la pêche, l'aventure. Il voyage dans l'Ouest canadien et est tour à tour *cowboy*, trappeur, chasseur, fermier, vendeur de chevaux, agent des terres. En 1911 et en 1912, il vend à nouveau ses terres et déménage avec sa famille à Morris, où il devient commis de magasin. La famille déménage de nouveau à Portage-la-Prairie. Constantin travaille alors pour une équipe d'arpenteurs. Quelques mois plus tard, il est agent des terres à Hudson Bay Junction en Saskatchewan. À cette époque Constantin n'est pas le seul à échouer en tant que fermier : des dizaines d'autres colons se résignent, attirés par une publicité édulcorée propagée en Europe par le gouvernement canadien qui vante les mérites du pays. Beaucoup de ceux qui ont acquis des « *homesteads* » dans la partie boisée de l'Ouest canadien vers les années 1900, sont obligés, de traverser des moments très

²³³ Maurice Constantin-Weyer, *Un homme se penche sur son passé*, Paris, Rieder, 1928, p. 59.

difficiles. Il n'est pas donné à tous de réussir comme colons. En 1914, la guerre éclate en Europe. Constantin et Villario, dans un sursaut de patriotisme envers leur pays d'origine, s'engagent comme volontaires. Ils quittent le Manitoba en août 1914. « Après onze années d'exil, de labeurs, de luttes sur une terre étrangère, au milieu d'une nature hostile, ces mots [Honneur et Patrie] que je croyais oubliés surgirent du fond de ma mémoire, et m'imposèrent leur présence²³⁴ ». Les deux amis quittent le Manitoba pour ne plus y revenir. A ce moment, Constantin semble quitter sans regrets le Canada : « Ces forêts profondes, presque muettes [...] ces prairies vallonnées que défonce la charrue à vapeur, ces villes de l'Ouest poussées en quelques années, et qu'emplit de sa rumeur la fièvre des *businessmen*, je leur dis un adieu qui m'étonna par le peu d'émotion que j'y mis ²³⁵ ». Amélie Constantin-Bompard et Marguerite de Villario, accompagnées de Marcelle et René Constantin, rentrent en France après la guerre. Dina Proulx reste au Manitoba, non pas parce que les Constantin la jugeaient indigne de les accompagner, quoiqu'il existait une différence de culture entre les familles Proulx et Constantin, mais parce qu'elle y avait refait sa vie. Notons que Maurice Constantin-Weyer abordera le thème de la différence des cultures à deux reprises, en 1928, dans *Un homme se penche sur son passé* et, en 1933, dans *Mon gai royaume de Provence*. En partant à la guerre, Maurice Constantin avait fait un choix : il abandonnait temporairement les siens pour aller défendre sa patrie. Il espérait alors sans aucun doute revenir auprès d'eux, mais la guerre et le destin en auront décidé autrement.

Avec l'entrée en guerre de la France en 1914, le patriotisme de Constantin refait surface : il doit retourner dans son pays d'origine pour le défendre. Blessé, par la guerre et par l'échec de son mariage, il ne retournera jamais au Canada. Après la guerre, il épouse Germaine Weyer – d'où le nom composé Constantin-Weyer – qu'il avait rencontré en 1919. Il est ensuite tour à tour traducteur, journaliste, romancier et peintre. Homme d'une vaste culture, ayant fait des études classiques et scientifiques, il aborde dans son œuvre des thèmes très variés : le Canada, bien sûr, mais aussi la guerre, la nature, la pêche, le théâtre, la gastronomie, les voyages, l'histoire. Il publie plusieurs romans dont l'action se déroule en Europe, dans les pays scandinaves ou en France (Bretagne, Provence, Lorraine, Loire...), ou exceptionnellement à New York ou en Amérique latine. Mais, dans toute cette production, publiée entre 1930 et 1958, Maurice Constantin-Weyer fait très souvent allusion au Canada : l'Assiniboine, le Manitoba, l'Ouest canadien et le Grand Nord hantent ses souvenirs.

²³⁴ Maurice Constantin-Weyer, *Manitoba*, Paris, Rieder, 1924, p. 127.

²³⁵ *Ibid.*, p. 130.

A partir de 1931, il abandonne la direction du *Journal du Centre et de l'Ouest* à Poitiers et se consacre uniquement à son métier d'écrivain. Il s'installe d'abord à Orléans ; puis, à l'automne 1939, il déménage à Vichy dans la maison de sa belle-mère, que sa seconde femme a reçue en héritage. Les années de guerre sont pénibles pour lui et sa famille mais il ne s'arrête pas d'écrire. D'autres publications s'ajoutent à une œuvre déjà importante. Après la Libération, Maurice Constantin-Weyer vit des jours paisibles auprès de sa compagne, jusqu'à sa disparition en 1961. Il déménage alors chez sa fille à Luxembourg, où il rédige un journal, encore inédit, et de nombreux autres manuscrits. En 1964, il revient à Vichy, le pays où repose sa femme, pour y finir ses jours.

Ce qu'il faut retenir de ce parcours est essentiellement le fait que Maurice Constantin-Weyer fait figure d'aventurier. Sa vie apparaît comme une succession d'étapes aussi différentes les unes que les autres : il fut successivement colon, fermier, trappeur, commerçant, commis de magasin, arpenteur, soldat, journaliste, écrivain. Le Canada n'est qu'une étape d'une dizaine d'années dans sa vie (1903-1914), et même si après son retour définitif en France, il éprouve quelquefois une relative nostalgie, il n'y retournera jamais. Il vivra alors le Canada dans ses livres, en particulier grâce à son *Epopée canadienne*.

3.2.1.2. *Les va-et-vient de Marie Le Franc*

La situation est fort différente pour Marie Le Franc qui, toute sa vie, multiplie les allers et retours entre la France et le Canada. Pendant les premières années de son séjour au Canada, de 1906 à 1914, elle retourne en France d'abord tous les deux ans pour rendre visite à ses parents vieillissants, sauf entre 1914 et 1919, à cause de la guerre. En octobre 1917, la jeune femme découvre le roman de Louis Hémon, *Maria Chapdelaine*, et cette lecture motive alors une première excursion hors de Montréal, dans les Laurentides. A l'été 1922, Marie Le Franc séjourne quelques semaines en Bretagne. En septembre, de retour au Québec, elle rédige, le manuscrit de *Grand-Louis l'innocent*. Au cours de cet automne, elle fait la connaissance du critique québécois Victor Barbeau, à l'occasion d'une réception de l'Association des Auteurs Canadiens. A la demande du comité de la Bourse du voyage, elle rentre en France à l'été 1925. En 1926, elle se consacre essentiellement au suivi de *Grand-Louis* cherchant un éditeur européen pour son roman paru à Montréal en 1925. Ce sont finalement les éditions Rieder qui signent le

contrat. Marie Le Franc peut alors revenir au Québec en septembre 1927. Deux mois plus tard, à Montréal, elle sera informée de son succès au prix Femina.

C'est à partir de 1928 que la romancière commence véritablement à parcourir le Québec, non seulement pour le plaisir de découvrir la nature canadienne, mais aussi pour glaner des idées de romans. En août, elle effectue ainsi quelques randonnées autour de quelques lacs des Laurentides – lacs Vert, Caribou, Blanc, Mercier –, à Havre-Saint-Jean et au Mont-Tremblant. A la fin de l'été, elle se rend à Péribonka, au Lac-Saint-Jean, où elle rencontre Eva Bouchard, Samuel et Laura Bédard, les prétendus modèles des personnages de Louis Hémon dans *Maria Chapdelaine*. A la rentrée, René du Roure, professeur d'origine française qui dirige le Département des langues romanes à l'Université McGill, lui propose une vacation pour des cours de français. Elle s'installe à nouveau à Montréal. Le printemps 1929 est éprouvant pour la famille Le Franc à cause du double décès de Louis-Mathieu et Ernest, le père et le frère de la romancière. Avertie trop tard, elle n'aura ni le temps ni la possibilité de rentrer en France pour assister aux funérailles.

Ce n'est qu'en septembre 1929 qu'elle rentre en France. Elle y effectue une tournée de conférences sur le Canada à Vannes, Lorient, Saint-Nazaire, Saint-Brieuc, Nantes, Cherbourg et Tours. Un mois plus tard, sort chez Rieder son troisième roman *Héliel fils des bois*. A l'occasion de ce lancement, elle séjourne pendant quelques semaines à Paris. A Sarzeau, au cours de l'été 1930, la romancière traverse une crise de vague à l'âme : le Canada lui manque. Elle rédige alors le très beau « Chant canadien » qui paraît dans la *Revue populaire* et sera repris dans *Au pays canadien-français* en 1931. A l'été 1931, en séjour à Ouessant, elle effectue une rapide rédaction du texte qui prendra bientôt le titre *Dans l'île. Roman d'Ouessant*. Le 8 juin 1932, après bientôt trois années passées en France, elle embarque de nouveau pour Montréal. Elle enseigne le français à l'Université McGill et se lie d'amitié avec l'historien Robert Rumilly. En août, elle redécouvre les Laurentides. Pendant ce temps, à Paris, l'Académie française couronne *Au pays canadien-français*, d'un prix Montyon. En janvier 1933, elle envisage de rédiger un récit sur les nouvelles régions de colonisation. Aussi fait-elle le voyage avec des colons qui partent s'établir en Abitibi-Témiscaminque. La romancière s'installe pendant un mois dans la région d'Angliers et de la rivière Solitaire, partageant la vie des « défricheurs de la Solitaire²³⁶ ». Au mois de mai, elle effectue une excursion à Blue Sea Lake, en compagnie de Louvigny de Montigny, Robert Choquette et Gertrude Baskine. Cette expédition lui inspire le récit « Randonnée » publié dans

²³⁶ Nous reviendrons sur cet épisode biographique ultérieurement.

Visages de Montréal en 1934. De retour en Bretagne, elle consacre l'hiver à la rédaction de *La rivière Solitaire*. S'ennuyant des paysages canadiens et de Montréal, elle compose le recueil de nouvelles *Visages de Montréal*. En décembre 1934, *La Rivière Solitaire* est lancée à Paris, ce qui implique une nouvelle série de conférences sur les « défricheurs de la Solitaire » à Angers, Blois et Nantes.

Le 8 juin 1935, Marie Le Franc revient au Canada. Elle effectue alors son premier séjour en Gaspésie²³⁷. Au début du mois de juillet, elle participe encore à une randonnée dans les Laurentides avec Robert Rumilly, Antoine Désilets et Albert Tessier. En août, elle effectue une excursion en Mauricie, avec son ami le docteur Georges Préfontaine et le guide Doré Gariépy, après avoir passé quelques jours de vacances au lac Ewing, dans la propriété du couple Préfontaine. De retour à Montréal au début de l'automne, Marie Le Franc prononce, le 28 octobre 1935, au Ritz-Carlton et devant l'Alliance française, la conférence controversée « La Gaspésie, la vérité sur le pêcheur gaspésien », sur laquelle nous reviendrons. Et le 8 novembre, elle embarque de nouveau pour la France. Elle consacre alors l'automne à l'écriture de *La randonnée passionnée*. Le 25 décembre, elle reçoit la médaille de Chevalier de la Légion d'honneur pour « trente-sept ans de services civils et pour son œuvre littéraire ». En septembre 1936, paraît *La randonnée passionnée*. En 1937, Marie Le Franc reste en France et travaille à diverses collaborations pour des revues françaises ainsi qu'au manuscrit de *Pêcheurs de Gaspésie*. Le 13 juin, elle participe à la fondation de l'Académie de Bretagne.

A la fin du mois de juin 1938, de retour au Canada, elle se réinstalle à Montréal et entreprend la correction des épreuves de *Pêcheurs de Gaspésie*. Fin juillet, elle part dans les Laurentides, à la découverte du lac Marie-Le-Franc²³⁸. Pendant l'automne, elle prononce quelques exposés radiophoniques sur divers aspects du Canada ainsi qu'une série de causeries sur les ondes de CBF pour le programme « Réveil rural ». Au début de l'année 1939, avertie de l'agonie de sa mère, la romancière rentre précipitamment à Sarzeau. La déclaration de guerre l'empêche ensuite de reprendre la mer vers le Canada, aussi se consacre-t-elle à des œuvres sociales et à l'écriture. Simultanément, l'écrivaine tente, mais sans succès, d'obtenir une mission de conférencière au Canada auprès de l'Alliance française. Ce n'est que le 30 juillet 1947 qu'elle embarque enfin au Havre pour Québec, après huit années d'éloignement. Elle se réinstalle à Montréal et veut immédiatement reconquérir les Laurentides. A l'automne, elle reprend contact

²³⁷ Même remarque que précédemment.

²³⁸ En novembre 1934, le ministre québécois des Terres et Forêts, Honoré Mercier, à la demande de Louvigny de Montigny, avait officiellement renommé le « lac Vert », situé dans les Laurentides, « lac Marie-Le-Franc ». Ce lac porte toujours le nom de la romancière.

avec ses amis, part en excursion et surtout, se consacre assidûment à son métier d'écrivain. Les deux années suivantes, elle effectue de multiples séjours à la campagne et prononce quelques causeries radiophoniques dont la série d'émissions « Dans les Laurentides ». A la fin de cette année, elle caresse le projet d'un nouveau roman provisoirement intitulé *Antonin Nantel, canadien*. Au printemps, elle soumet son manuscrit au Cercle du livre de France, à Montréal, qui le lui refuse car elle n'est pas canadienne. Fidèle aux Laurentides, elle y retourne en été avant de s'embarquer de nouveau pour le France le 29 août.

De retour à Sarzeau, en septembre 1950, elle entre dans une longue période de faiblesse durant laquelle l'écriture est difficile. Entre mai et août 1951, les premiers chapitres de *Antonin Nantel*, devenu *Le fils de la forêt*, sont publiés dans *Les Nouvelles littéraires*. Pendant ce temps, à Montréal, Guy Dufresne effectue une adaptation radiophonique de *Pêcheurs de Gaspésie*. A partir de la mi-décembre 1951 et en tant que membre de la Société d'entraide de la Légion d'Honneur, Marie Le Franc obtient de passer un mois de repos au château du Val, la maison de retraite de la Légion d'honneur, à Saint-Germain-en-Laye. Au cours de ce séjour, elle prononce quelques causeries et écrit des textes sur le Canada pour la radio. Elle reçoit aussi la première visite de Lydia Hémon, fille de Louis Hémon. En 1952, la romancière est admise à la Société des Gens de Lettres, tandis que *Le fils de la forêt* est publié chez Grasset²³⁹. Le 18 avril 1953, Marie Le Franc est promue au grade d'Officier de la Légion d'honneur.

Le 4 juin 1953, à l'âge de 73 ans, l'écrivaine s'embarque de nouveau pour le Canada. Après des visites à Québec et à l'île d'Orléans, elle séjourne à la pension Vachet au lac des Grandes-Baies, puis chez Adrienne Choquette sur les bords du lac Vinet. De retour à Montréal, elle retrouve ses amis, participe à des événements littéraires, enregistre quelques textes pour le service international de Radio-Canada et collabore à des revues. L'été suivant, elle séjourne de nouveau dans les Laurentides. Mais, le 4 août 1954, affaiblie, elle embarque sur le *Scythia* à destination du Havre. Elle passe l'automne dans un état de grande fatigue ne se consacrant qu'à la lecture et aux promenades au bord de la mer, avant de retourner à sa résidence du Val.

C'est le 17 mai 1957 que Marie Le Franc effectue son ultime traversée vers Montréal. Elle y publie quelques fragments d' *Enfance Marine* dans les *Cahiers de la Nouvelle France* du père Gustave Lamarche. Le jour de son anniversaire, elle s'offre une marche solitaire au lac Tremblant, puis, malade, elle retourne définitivement en France le 1^{er} novembre. Sa santé se dégrade. En avril 1958, elle reste deux jours à Paris où elle rencontre Lydia Hémon, qui prépare

²³⁹ L'histoire éditoriale de l'œuvre de Marie Le Franc sera développée dans le second chapitre.

une thèse de doctorat sur son père, avant de retourner à Sarzeau où elle travaillera à *Enfance Marine*. Peu après, elle se réinstalle au Val pour un nouvel hiver. Le 30 mars 1960, envisageant un ultime voyage au Canada pour l'été suivant, elle retient sa place sur l'*Ivernia* pour le 21 juin. Mais, malade et affaiblie, elle se voit dans l'obligation d'annuler ce projet. Au Val, elle éprouve solitude et mélancolie, ennui et désarroi. Elle y reçoit pourtant la visite de Robert Choquette et de Gertrude Baskine. Entre 1962 et 1964, vieillie, fatiguée et malade, elle est soutenue par Elisabeth et Pierre Messmer. Elle décède à l'hôpital de Saint-Germain-en-Laye le 29 décembre 1964 et est inhumée le 5 janvier 1965 au cimetière de Sarzeau, en présence du sous-préfet de Vannes, de l'Inspecteur d'Académie, du maire de Sarzeau, du président de la Société de la Légion d'Honneur et de la directrice de l'École normale de Vannes. Robert Choquette avait fait envoyer des fleurs avec la mention « A son amie, le Canada ».

Décédée à 85 ans, Marie Le Franc a vécu plus d'une trentaine d'années au Québec et au effectué plus d'une quinzaine de traversées transatlantiques entre le Havre et New York, Québec ou Montréal. De 1906 à 1929, il est évident que sa résidence principale est Montréal. Pendant cette période, elle n'effectue que de brefs séjours (quelques semaines ou quelques mois en 1925-1926) en France, principalement à l'occasion des vacances et pour rendre visite à sa famille. Mais, dès 1929, à la suite certainement de problèmes familiaux – son père est décédé et sa mère est alors seule, vieillissante et affaiblie par le chagrin et la maladie – la situation s'inverse : Sarzeau reprend alors sa fonction de résidence principale. Marie Le Franc n'effectuera plus que de courts voyages au Canada, sauf entre 1947 et 1950, après la longue rupture causée par la guerre. Il est vrai qu'en 1947, elle a déjà 68 ans ; elle est âgée, lasse et souvent malade. Par ailleurs, le Québec qu'elle retrouve dans les années cinquante n'est plus celui qu'elle connaissait et affectionnait dans les années trente. Lors de son dernier séjour au Québec, elle confie à Rina Lasnier, dans sa lettre du 2 juin 1957, qu'elle subit « une réadaptation un peu difficile » étant donné « certains aspects un peu écrasants d'un nouveau Montréal ».

En regard de la définition de l'écrivain-voyageur proposé plus haut, nous constatons finalement que Marie Le Franc ne correspond pas exactement aux critères établis. En effet, si la notion de « retour » décrit effectivement l'écrivain-voyageur, alors l'itinéraire de Marie Le Franc – qui se caractérise davantage par les *allers-retours*, le tiraillement et la double-appartenance –, sort du cadre du voyage. Contrairement à Constantin-Weyer, qui revient physiquement et définitivement du Manitoba en 1914, et s'en détache affectivement et intellectuellement après l'*Epopée canadienne*, Marie Le Franc n'en reviendra jamais tout à fait. Obligée de demeurer en

France à partir de 1957 et bien que désirant finir ses jours et être inhumée en Bretagne, elle ne quitta jamais affectivement et intellectuellement son pays d'accueil.

3.2.2. Impressions canadiennes

3.2.2.1. *Le Manitoba de Maurice Constantin-Weyer*

D'autres écrivains avant Maurice Constantin-Weyer – Georges Forrestier (1874-1914), Joseph-Emile Poirier (1875-1939), ou des contemporains : Louis-Frédéric Rouquette (1884-1926) et Robert de Roquebrune (1889-1978) par exemple –, ont déjà situé l'action de leurs romans ailleurs qu'au Québec et en particulier dans l'Ouest canadien, mais sans toutefois marquer la littérature d'expression française. Aujourd'hui, Forrestier, Poirier et Rouquette sont complètement oubliés, quant à Roquebrune, son nom reste principalement attaché à l'histoire de la littérature du Québec. Seul Georges Bugnet, né la même année que Marie Le Franc, en Bourgogne, et décédé en 1981 en Alberta, laisse peut-être une empreinte équivalente à celle de Constantin-Weyer. Bugnet est arrivé en Alberta avec son épouse au Canada en 1905, ayant été convaincu par un missionnaire colonisateur. D'abord fermier au lac Majeau, il s'adonne à des expériences agricoles et horticoles et exerce son métier de journaliste et d'écrivain. Rédacteur en chef de l'hebdomadaire canadien-français *L'Union* de 1924 à 1929, il écrit ensuite pour d'autres journaux, dont *La Survivance* d'Edmonton et la *Revue de l'Université Laval* jadis connue sous le titre *Le Canada français*. Il fonde, en 1925, l'Association canadienne-française de l'Alberta pour la défense des institutions catholiques et françaises. Il consacre également trente-trois ans de sa vie à l'éducation. Au cours de sa carrière, il a publié plusieurs romans dont *Le Lys du sang* (1922), *Nipsya* (1924, paru à Paris, sous le pseudonyme de Henri d'Outremont), *Siraf* (1934), *La forêt* (1935), mais aussi quelques essais (*Canadiana*, 1941) et de la poésie (*Les voix de la solitude*, 1938). Bugnet immigré véritablement au Canada : il y concentre son énergie et y consacre son œuvre, et ce, contrairement à ses contemporains Constantin-Weyer et Le Franc.

Même si Constantin-Weyer dit avoir quitté le Canada sans aucun regret, son passage en terre canadienne revient souvent hanter ses souvenirs. Dans « Propos d'un octogénaire », son journal inédit écrit au Luxembourg et conservé dans les archives de Françoise Constantin-Weyer, il écrit : « Lors qu'après mon service militaire, je suis parti pour le Canada, j'ai probablement fait une sottise, mais sous certains rapports cette sottise m'a été profitable ». Sa « sottise », comme il

le dit lui même avec une tendre pensée, a en quelque sorte été bénéfique, d'abord pour lui-même, ensuite pour le Canada, et surtout pour la littérature canadienne d'expression française. Constantin-Weyer, comme Bugnet, a fait entrer, de façon définitive, l'Ouest canadien, le Grand Nord et le Manitoba dans la littérature canadienne d'expression française :

M. Constantin-Weyer doit être compté parmi les écrivains étrangers que le Canada a inspirés. Classons-le avec Louis Hémon, L. F. Rouquette et James-Oliver Curwood. Cependant Curwood était loin de connaître le Canada comme M. Constantin-Weyer. Ce dernier a longtemps vécu dans l'Ouest, où il a vu ces métis [*sic*] dont il reproduit la langue mi-partie anglais et français. Moins lyrique que Rouquette et moins sentimental que Louis Hémon [*sic*] de *Maria Chapdelaine*, M. Constantin-Weyer ne craint pas les notations réalistes. Elles sont souvent savoureuses. Naturellement, ici, comme dans tout bon ouvrage de genre, la vérité historique est soumise aux nécessités romanesques. La littérature a des lois non moins rigoureuses que l'histoire ; M. Constantin-Weyer, en tout cas, s'est nourri de bons textes et a su s'en servir. La Salle, Beaujeu et tous ses personnages sont humains. C'est un grand mérite. Les historiens dessèchent parfois le passé, jusqu'à le momifier. C'est au romancier que revient souvent la tâche et l'honneur de lui redonner la vie²⁴⁰.

La période canadienne marque fortement l'ensemble de l'œuvre de Constantin-Weyer. Le Canada fournit de nombreux éléments narratifs à l'œuvre toute entière y compris pour les ouvrages non-canadiens. Il faut dire que Constantin y a passé plus de dix années de sa vie et qu'il eu l'occasion d'y expérimenter des réalités qu'il n'aurait jamais pu ne serait-ce qu'imaginer s'il était resté en France. Il est compréhensible qu'il ait le désir de transcrire ses aventures que ce soit pour ses compatriotes canadiens-français ou pour ses concitoyens de France. Mais il est à peu près certain que quelque temps après son retour en France, et en particulier après la fin de la guerre, Constantin-Weyer, ressent une véritable nostalgie du Canada. Et, il trouve une alliée idéale en la personne de Marie Le Franc, à qui il peut exprimer simplement et sincèrement un mal du pays latent. Nous disposons actuellement de cinq lettres de Constantin-Weyer adressée à Marie Le Franc. La première, sorte de prise de contact, envoyée en 1927, n'est qu'un court billet de félicitation pour le succès de *Grand-Louis l'innocent*. Alors rédacteur en chef du *Journal de l'Ouest et du Centre* à Poitiers, il tente de créer une certaine intimité avec la romancière, sur la base d'une expérience canadienne commune :

Vous avez écrit un grand beau livre. Je suppose que la critique vous l'aura déjà dit. J'ai retrouvé pour vous chez J.R. Bloch, le même enthousiasme que mon amie Salomé [Trousseau] de St John N. B. [Nouveau Brunswick] avait manifesté à la lecture de vos poèmes. Hommages et respects. M. Constantin-Weyer²⁴¹.

²⁴⁰ Robert de Roquebrune, « Livres et revues », *Nova Francia*, 24 août 1927, p. 287-288.

²⁴¹ Lettre de Maurice Constantin-Weyer à Marie-Le Franc, Poitiers, 16 novembre 1927.

Dans la seconde lettre, datée du 16 avril 1928, Constantin-Weyer propose d'offrir un exemplaire de *Cinq éclats de silex* à sa consœur et lui demande des informations sur la première édition montréalaise de *Grand-Louis* car il confie être un « affreux amateur d'éditions rares ». Le 3 juillet, il se dévoile encore en faisant allusion à son amour déçu du Manitoba : « Comme il est bien vrai qu'un Français éprouve à côté d'une Américaine ou d'une Canadienne une jalousie irrésistible et stupide ! C'est bien sur le rapport de l'Amour que nous [sommes] différents le plus des mœurs américaines ». La quatrième lettre, datée du 9 octobre 1928, est la plus longue. Dans celle-ci, Constantin-Weyer partage sa nostalgie :

Ah ! Marie Le Franc. Il faudra que j'aie vous voir un jour en votre Morbihan. Je vis à moins de trois cents kilomètres de chez vous ! Pour les Canadiens que nous sommes, ce n'est rien. L'Ouest canadien a son proverbe : « Quiconque a bu l'eau de la rivière Rouge a toujours envie d'y retourner ». Est-ce que par hasard les eaux du Saint Laurent ont la même propriété ?

Ah, chère amie ! moi aussi j'ai parfois la nostalgie. Il me manque ces matins d'hiver que j'aime par dessus tout, avec deux ou trois petites baies rouges et ridées de pémбина oubliées par les oiseaux, le départ d'un lièvre blanc sous mes pieds, la trace du chevreuil.

Tout cela est mort pour moi. Je cherche à le faire revivre dans mes livres. Et c'est particulièrement dur quand on n'a pas l'étoffe d'un homme résigné.

Les Canadiens ont leurs défauts, et vous les connaissez comme moi. Mais, ici, ces préjugés dans lesquels s'est cristallisée la vieille Europe ! Mais non ! je vais argumenter votre cafard. Tout près de vous, vous avez une mer écumante qui bat les rochers de granit.

« Les Canadiens que nous sommes », écrit-il. De retour en France depuis treize ans, Constantin-Weyer se sent encore Canadien. C'est un sentiment fort qui l'étreint toujours : il n'est pas tout à fait revenu du Pays du Nord. Une nostalgie et une expérience affective communes rapprochent alors les deux écrivains. Apparaît ainsi un sentiment de fraternité entre deux auteurs couronnés pour un ouvrage portant sur ou évoquant le Canada (*Un homme se penche sur son passé* et *Grand-Louis l'innocent*). Cet encouragement renforce leur complicité et confirme l'intérêt que portent, en France, le public et l'institution littéraire pour le Canada.

La nostalgie qu'éprouvent Constantin-Weyer et Marie Le Franc ne peut être exorcisée que par un travail d'écriture qui se présente pour chacun tel un exutoire. Le Canada constitue en quelque sorte un *leitmotiv* à travers une œuvre considérable. Constantin-Weyer a laissé une œuvre littéraire importante : une cinquantaine d'ouvrages (romans, recueils de poèmes et de nouvelles, essais, biographies), des centaines d'articles dans les journaux et les revues et de nombreux inédits, sans compter les traductions, les ouvrages en collaboration, ainsi que les préfaces et les introductions à une vingtaine de volumes. Entre 1921 et 1928, Constantin-Weyer publie une *Épopée canadienne* comprenant les romans *Vers l'Ouest* (1921), *Manitoba* (1924), *La bourrasque* (1925), *Cinq éclats de silex* (1927), *Cavalier de La Salle* (1927), et *Un homme se*

penche sur son passé (1928). Comme pour Marie Le Franc, ces ouvrages sont publiés chez Rieder à Paris (à l'exception du premier édité par les Editions Renaissance du livre), dans la collection à la couverture jaune des « Prosateurs français contemporains ». Comme pour Marie Le Franc encore, Rieder conduit Constantin-Weyer au succès : *Un homme se penche sur son passé* est lauréat du prix Goncourt en 1928²⁴². Dans sa dernière lettre à Marie Le Franc, datée du 23 décembre 1928, Constantin-Weyer s'émerveille devant le succès littéraire des écrivains restés fidèles au Canada : « Marie Le Franc. Vous êtes aussi bien un cœur enthousiaste qu'un beau talent. Votre télégramme et votre lettre m'ont joliment touché. Quelle joie pour nous que le Canada soit à l'ordre du jour deux années de suite ».

Concernant ses choix narratifs et esthétiques, Constantin-Weyer prend relativement la même direction que Marie Le Franc. Ses œuvres sur le Canada, insistent sur les larges espaces et procèdent par descriptions adressées aux sens du lecteur. Comme sa consœur, il personnifie les éléments naturels et redonne vie aux paysages, à la faune et à la flore :

Il sait aussi décrire et dialoguer [...] Avec les nuances, il note les bruits et les odeurs ; il reproduit l'accent, le jargon et les idiotismes ; il voit les gestes et les costumes. Il aime à prêter au vent, à la mer, à la neige, aux plantes, aux animaux, à tout, mille intentions humaines, malicieuses ou méchantes²⁴³.

Comme Marie Le Franc toujours, il s'interroge sur le statut social et culturel des habitants du Canada en focalisant cependant davantage son attention sur les nations amérindiennes et métis et les premiers colons de la Nouvelle-France. Il propose plutôt une approche historique que sociale, mais avec une méthode de journaliste, celle du reportage :

Ce livre [*Manitoba*] se lit d'un trait. Il donne la satisfaction entière, le plaisir sans réticence d'un film documentaire parfaitement réussi. Un jeune Français part pour le Canada, fait de la culture et de l'élevage, tantôt à son compte, tantôt à celui des autres. La guerre éclate, il rentre en France se battre. C'est un simple récit de voyages (celui de l'aller, celui de retour) et, si l'on peut dire, un récit de « séjour ». Ce n'est pas de la littérature, c'est de la vie, c'est la vie, l'odeur de la terre, c'est le drame éternel du paysan renouvelé, poétisé par la distance²⁴⁴.

²⁴² Les Editions Rieder, nous y reviendrons, auront ainsi lancé la carrière de ces deux écrivains.

²⁴³ Alphonse de Parvillez, « Maurice Constantin-Weyer, chantre du Canada », *Etudes*, vol. 66, 5 février 1929, p. 328-341 [v. p. 336-337].

²⁴⁴ Benjamin Crémieux, « *Manitoba* », *Nouvelle Revue française*, vol. 24, n° 138, 1925, p. 368.

3.2.2.2. *Le Québec de Marie Le Franc*

Sans parler de reportage, certains romans de Marie Le Franc auraient aussi bien pu être classés du côté du récit. En décembre 1934, à Paris, Marie Le Franc lance *La rivière Solitaire*²⁴⁵. La romancière s'engage ensuite pour une série de conférences sur les « défricheurs de la Solitaire » à Angers, Blois et Nantes. Mais l'aventure de la Solitaire commence véritablement deux ans plus tôt. En janvier 1933, en plein hiver, Marie Le Franc quitte la ville de Hull, en train, avec un groupe de femmes qui partent retrouver leur maris dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue où ils les ont précédées pour défricher la forêt et cultiver le sol de ces nouvelles régions de « colonisation ». Le roman s'ouvre sur la scène du départ où se bousculent enfants, meubles et bagages. De cette scène se dégagent amertume, misère et espérance :

Le train du Canadien Pacifique venant de Winnipeg entrain en gare, au son de la grosse cloche de sa locomotive. Les voyageurs dormaient dans les Pullman aux fenêtres grillagées et aux stores baissés. A l'arrière du train, une voiture marquée « Colonistes » fut accrochée pour les immigrants. Sur le quai de bois, les femmes portant dans leurs bras leur dernier-né, tâchaient de tenir groupée autour d'elles leur nombreuse progéniture, et d'avoir l'œil en même temps sur le « butin » réparti en ballots de toutes formes. [...] Adieu Hull où on avait connu tant de misère !²⁴⁶

La romancière séjourne pendant un mois aux côtés des défricheurs dans la région d'Angliers. Ce voyage est l'occasion d'observer les colons, de vivre avec eux et de prendre de nombreuses notes dans des carnets de voyage.

L'été suivant, en juillet 1935, Marie Le Franc effectue son premier séjour en Gaspésie. Elle prend le *Canadien National* pour Gaspé. Elle s'arrête à Barachois, petit port de pêche entre Gaspé et Percé, et y séjourne une semaine. Elle se rend ensuite à Percé et passe quelques jours dans l'île Bonaventure, logée dans une des sept familles qui y demeurent encore. Après avoir gagné Gaspé, elle remonte toute la côte nord de la Gaspésie en autobus et traverse de nombreux villages. Avant de regagner Montréal, elle s'arrête une fois encore à Rivière-Madeleine « pour rédiger et mettre au net toutes ses notes de voyage dans le petit hôtel Bon Accueil ²⁴⁷ ». Le 28 octobre 1935, à Montréal, elle prononce la fameuse conférence « La Gaspésie, la vérité sur le pêcheur gaspésien », au Ritz-Carlton, devant l'Alliance française. L'exposé provoque une vague de commentaires politiques et médiatiques et implique même l'intervention du Premier Ministre

²⁴⁵ Marie Le Franc, *La rivière Solitaire*, Paris, Ferenczi, 1934.

²⁴⁶ *Ibid.*, p. 14.

²⁴⁷ Madeleine Ducrocq-Poirier, *op. cit.*, p. 70-71.

Taschereau²⁴⁸. La romancière mettra deux ans à écrire puis à corriger précisément le manuscrit. Le livre ne sera finalement publié qu'à la fin de l'année 1938²⁴⁹.

Ce qui est immédiatement commun à ces deux textes – et à nombre d'autres –, c'est l'exploitation du thème de la nature. Cette problématique a déjà été abordée par quelques commentateurs à commencer par Adrien Thério, qui, dans son mémoire de maîtrise intitulé « La nature dans l'œuvre canadienne de Marie Le Franc », met en évidence le fait que Marie Le Franc est l'un des rares écrivains à décrire « les paysages canadiens avec tant d'exactitude²⁵⁰ ». L'espace, la forêt, les lacs et les rivières, le silence de la campagne, la neige et la grande solitude des lieux sont autant d'éléments assidûment décrits par la romancière²⁵¹. « Ce furent la Gaspésie, le lac Saint-Jean, la région du Saint-Maurice, [...] les Laurentides » surtout qui la fascinèrent. En Abitibi-Témiscamingue, où se sont installés les défricheurs, c'est naturellement la rivière Solitaire qui domine et investit l'espace. La neige aussi impose ses règles aux habitants : elle effraie, terrorise et « emport[e] le cœur », faisant subir aux nouveaux arrivants ce que la poète nomme « le vertige du Nord²⁵² ». La forêt, quant à elle, rassure puis inquiète aussitôt. Le bois ne paraît d'abord pas trop angoissant mais

les arbres ont soudain des yeux pour vous regarder et cela est étrange et terrible.[...] Peu à peu le bois chang[e] de physionomie [...] se peupl[e] d'arbres vivants, des sapins au feuillage intact qui le rend[e] d'un aspect plus menaçant encore, avec leurs branches pattues et gourdes chargées de neige²⁵³.

C'est à partir du moment où la nature s'humanise qu'elle terrifie. Elle reprend possession des lieux et affirme sa toute-puissance. Ce pouvoir de la nature est encore présent dans *Pêcheurs de Gaspésie*. Dans l'île Bonaventure, le pêcheur n'est jamais le maître. En été, l'île est ouverte et accueillante. Mais le touriste n'y est « admis qu'à titre de spectateur [...] », si bien que « [r]ien depuis des siècles n'avait troublé la jouissance paisible de la grandiose citadelle²⁵⁴ ». Mais, « [a]vec novembre, on entr[e] brusquement dans l'hiver. L'île se soud[e] en un bloc contre le froid. [...] Les sapins de la forêt form[ent] une masse impénétrable », en même temps que la mer

²⁴⁸ Cette conférence sera reproduite, sous le titre « Aspects de la Gaspésie », en introduction du livre de l'Abbé Lionel Boisseau, *La mer qui meurt*, Editions du Zodiaque, à Montréal, en 1939.

²⁴⁹ Marie Le Franc, *Pêcheurs de Gaspésie*, Paris, Ferenczi, coll. « Le livre moderne illustré », 1938.

²⁵⁰ Adrien Thério, « La nature dans l'œuvre canadienne de Marie Le Franc », *Amérique française*, vol. XIII, n° 4, 1955, p. 141.

²⁵¹ *Ibid.*, p. 142.

²⁵² Marie Le Franc, *La rivière Solitaire*, *op. cit.*, p. 63.

²⁵³ *Ibid.*, p. 70-71.

²⁵⁴ Marie Le Franc, *Pêcheurs de Gaspésie*, Paris, Ferenczi et fils, 1938, p. 23.

est « désertée ». Alors, « la solitude se resserr[e] autour de l'île²⁵⁵ », tout comme elle pénétrait le quotidien des colons du nord. En Gaspésie aussi, la neige prend possession du territoire, « le rocher de Bonaventure [devient] un nid tout blanc haut suspendu au-dessus des eaux et déserté par les oiseaux de mer²⁵⁶ », et de « terribles tempêtes [profitent] de la nuit pour s'abattre sur l'île²⁵⁷ ».

Mais *La rivière Solitaire* a surtout pour thème la colonisation à l'époque de la crise économique des années trente quand la misère s'est installée dans les villes. Les hommes sont partis pour les régions vierges et prometteuses avant que femmes et enfants les rejoignent. Puis, c'est le début d'un hiver long et rigoureux où les défricheurs connaissent successivement les difficultés d'un établissement sommaire et hâtif dans une nature avare, dépouillée et sévère. Ils virent encore les déceptions inévitables d'un mirage où les rêves ont camouflé des réalités austères :

L'espérance était grande. Il ne se passait guère de jour où ils ne s'entretenissent de la misère qu'il faudrait endurer pendant les premières années. Mais ils l'acceptaient. C'était la compagne des défricheurs. Ils n'étaient point venus là en visite. L'image des premiers pionniers les hantait. [...] Sans le savoir, ils prenaient l'aspect, le langage, l'état d'âme de leurs devanciers. [...] Ce n'étaient pas des créatures stagnantes, mais courantes, presque volantes, avec l'aile d'un bout de chanson dans la tête²⁵⁸.

La narration gravite autour de quelques personnages principaux : la famille Trépanier, le curé, la garde-malade, l'agent de colonisation, l'hôtelier. Marie Le Franc discerne rapidement le trait caractéristique qui confère une personnalité à ces individus avides d'espérance. Elle en fait les témoins de leur milieu et de leur temps. « A la rivière Solitaire, écrit Berthelot Brunet, on s'ennuie, on est las des 'beans' de tous les jours ; on s'amuse aussi, on danse, on exploite l'Etat, on est resté ce qu'on était à Montréal ou à Hull²⁵⁹ ». *La rivière Solitaire* demeure alors un récit à peu près unique sur cette aventure héroïque et misérable de la colonisation au pays de l'or.

La Gaspésie aussi a particulièrement souffert de la crise économique des années trente. Après s'être penchée sur les défricheurs du Témiscamingue, Marie Le Franc, s'intéresse à la situation des pêcheurs gaspésiens. Elle décrit l'état lamentable dans lequel ils vivent : exploitation, disette et famine, maladie, alcool, chômage sont leur lot quotidien. Les jeunes,

²⁵⁵ *Ibid.*, p. 52-53.

²⁵⁶ *Ibid.*, p. 62.

²⁵⁷ *Ibid.*, p. 68.

²⁵⁸ Marie Le Franc, *La rivière Solitaire*, *op. cit.*, p. 106.

²⁵⁹ Berthelot Brunet, « Remarques sur *La rivière Solitaire* », *L'Ordre*, 16 février 1935, p. 4 ; repris dans *Histoire de la littérature canadienne-française, suivie de portraits d'écrivains*, Montréal, HMH, collection « Renaissances », 1970, p. 286.

même les plus courageux, préfèrent quitter leur région pour la ville qui leur paraît un Eldorado²⁶⁰. Les héros du roman illustrent des âmes frustrées, parfois candides, « trop fiers et trop timides²⁶¹ » pour s'imposer face aux bourgeois continentaux ou aux estivants américains. La misère est omniprésente mais ce qui marque aussi le lecteur c'est la convivialité et la solidarité. Alors que la solitude hivernale se resserre autour de l'île, écrit Marie Le Franc, « la poignée d'habitants ne formaient plus qu'une grande famille²⁶² ». Car ces habitants « appartenaient à une race qui avait dû, plus qu'aucune autre au monde, combattre la nature, pour s'imposer et survivre²⁶³ ». On retrouve alors chez les pêcheurs, les gestes des colons-défricheurs, gestes communs aux pionniers. « Ces gaillards, qui bouscullaient la mer pour la forcer à leur livrer passage, avaient jadis bousculé la forêt et jeté des ponts sur les torrents. [...] Et ils retrouvaient le plaisir de travailler entre hommes avec un esprit d'équipe²⁶⁴ ». Finalement, pêcheurs et colons, malgré l'éloignement géographique, malgré le fait que les uns espèrent dominer la mer et les autres le bois, appartiennent à un même peuple.

L'écrivaine est consciente que la misère urbaine a poussé nombre de familles vers les campagnes : l'incipit de *La rivière Solitaire* l'atteste. Ces hommes et ces femmes ont dû se résoudre à une vie rurale souvent pénible sans y être toujours préparés. Résignés, ils font preuve d'un courage, d'une ténacité, voire d'un enthousiasme exemplaires, afin d'arracher à la nature des ressources nécessaires à leur survie. Marie Le Franc impose son originalité quand elle tente de comprendre les habitants du Québec. Elle espère leur parler en même temps que parler d'eux. L'affirmation d'Adrien Thériot selon laquelle elle eut « le mérite de savoir décrire sans défigurer²⁶⁵ » résume le projet de la romancière. Dans le journal montréalais *L'Ordre*, elle confiait en février 1935 : « J'ai connu ces hommes et ces femmes. J'ai vécu cette existence. Je témoigne devant vous²⁶⁶ ». Mais y est-elle parvenue ? N'a-t-elle pas, comme nombre de ses prédécesseurs, idéalisé le portrait des habitants du Québec ?

A première vue, préoccupée par leur condition sociale, elle entreprit de vivre parmi eux afin de les représenter le plus justement possible. La romancière se placerait alors moins du côté

²⁶⁰ D'après Paulette Collet, « *Pêcheurs de Gaspésie*, roman de Marie Le Franc », dans Maurice Lemire [dir.], *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec. Tome II : 1900-1939*, Montréal, Fides, 1980, p. 841.

²⁶¹ Marie Le Franc, *Pêcheurs de Gaspésie*, *op. cit.*, p. 33.

²⁶² *Ibid.*, p. 53.

²⁶³ *Ibid.*, p. 73.

²⁶⁴ *Ibidem.*

²⁶⁵ Adrien Thériot, *op. cit.*, p. 165.

²⁶⁶ Anonyme, « Livres nouveaux. Marie Le Franc : *La rivière Solitaire*. Roman », *L'Ordre*, 19 janvier 1935, p. 4.

d'une littérature *exotique* que d'une littérature *coloniale*²⁶⁷. En effet, « la subjectivité de l'exotisme s'accompagne d'une vision qui s'en tient plutôt à l'apparence. A l'inverse, la littérature coloniale recherche la pénétration psychologique²⁶⁸ ». Or, en février 1935, après avoir lu *La rivière Solitaire*, Albert Pelletier n'est pas de cet avis. Selon lui, l'authenticité voulue par Marie Le Franc est plus une forme de naïveté :

Notre M. Laforce nous instruit mieux sur la colonisation en une demi-colonne de journal que Marie Le Franc dans tout son livre [...]. Il faut maintenant que ces choses nous soient dites en de « grands reportages » ! Et les feuillets s'empilent, toujours insipides [...]. A chaque page, bigarrures du ciel, du paysage et des ombres de figurants ; à chaque page, placage de phrases troussées, qui tend uniquement à montrer qu'on connaît sa littérature ; à chaque page, épinglage, sans art et pour tirer l'œil, de termes exotiques qui ne font pas du tout couleur locale mais vous rappellent, à défaut de documents valables, qu'on a « passé par là » ; à chaque page, rien qui vaille la peine d'être raconté, mais grands renforts d'artifices pour habiller le vide avec des phrases. [...] Quant à la vie des colons de la Rivière [*sic*] Solitaire, l'idéalisme coutumier de Marie Le Franc, qui est la réalité de l'esprit, aurait pu nous la faire connaître, tandis que toutes ses phrases soumises à la domination matérielle d'une réunion, d'une promenade, d'une gigue, nous en donnent une idée tellement superficielle qu'elle ne vaut certes pas la peine d'être retenue. [...] Pour nous en consoler, relisons ces beaux livres que Marie Le Franc écrivait lorsqu'elle avait quelque chose à dire : *Inventaire, Hélier fils des bois, Grand Louis [sic] le Revenant*, et les *Visages de Montréal* [...]²⁶⁹.

Les propos de Pelletier sont relativement violents. Mais le critique n'a pas tout à fait tort : le texte de Marie Le Franc est plus esthétique que descriptif, ou pour le dire autrement, les descriptions prennent un tour si lyrique que le témoignage n'est plus de l'ordre du reportage. Or le contre-argument réside dans cette opinion : ce texte est un « roman », non un « récit ». Il ne s'agit pas d'un document mais bien d'un texte narratif, ce qui autorise quelques écarts. D'autre part, il est évident que tout écrit a une teneur subjective. Le journaliste-reporter lui aussi impose sa présence dans ses articles. Probablement moins. Mais il faut éviter de confondre les genres. *La rivière Solitaire* ne fut pas vendu pour un document. Ne sombrons pas non plus dans l'excès inverse, tel que le fit par exemple Berthelot Brunet :

Sous le titre il y a bien le mot roman ; mais je n'en crois pas l'auteur. Qu'on me prouve que tout cela est le fruit de l'imagination, je n'en persisterai pas moins à le tenir un [*sic*] « documentaire » pur, et l'un des meilleurs que je sache. Ces colons rappellent à coup sûr les colons de *Maria Chapdelaine*, et le rapprochement était inévitable. [...] Marie Le Franc, peignant ses colons, m'a fait songer à Duhamel : elle porte la même amitié à ses personnages, ils lui sont chers de la même façon. [...] Il faut avouer cependant qu'avec *Maria Chapdelaine* c'est le livre du colon²⁷⁰.

²⁶⁷ Nous reviendrons sur ces sous-genres dans la prochaine partie.

²⁶⁸ Jean-Marc Moura, *op. cit.*, p. 117.

²⁶⁹ Albert Pelletier, « Marie Le Franc : *La Rivière Solitaire*, Ferenczi, Paris », *Les Idées*, Montréal, février 1935, p. 127-128.

²⁷⁰ Berthelot Brunet, « Remarques sur « *La Rivière [sic] Solitaire* », *op. cit.*

La rivière Solitaire n'est ni un documentaire, ni un récit, ni véritablement un roman, mais il tient un peu des trois : basé sur une expérience vécue, c'est un récit de voyage ; décrivant le quotidien d'un groupe d'hommes et de femmes partis coloniser la région d'Angliers, le texte tient du reportage ; tenant de l'œuvre d'imagination par l'intégration de personnages et d'une intrigue, il renvoie à la fiction, donc au roman. La confusion est la même pour *Pêcheurs de Gaspésie* : il n'y a qu'à lire les critiques contradictoires. Yvan McDonald parle d'une « prose poétique du meilleur aloi²⁷¹ » ; tandis que, dans *le Bien public*, un auteur anonyme, choqué par les libertés prises par la romancière quant aux lieux et aux événements réels, publie une critique virulente sur les invraisemblances de la narration :

Où a-t-elle pris que l'île [Bonaventure] hébergeait en 1939 des sauvages et des métis qui travaillaient la rasade à temps perdu, et partaient les vendre à pied à Trois-Pistoles. A-t-elle calculé la distance entre la Pointe St-Pierre et Percé, en passant sur la grève ? D'ailleurs depuis quand a-t-on le droit de citer un centre géographique sans en respecter scrupuleusement l'histoire ? Je pense à *Percé*, de Léo-Paul Desrosiers, *La Gaspésie au soleil*, du frère B., à *Heart of Gaspé*, du Dr M. Clark : aucun ne s'est permis ces licences. [...] Tous ces détails mesquins si vous voulez, que les urbains appelleraient de l'art suggestif, c'est du plaqué pour les Gaspésiens ; et c'est le plus sûr moyen d'entretenir des idées fausses sur notre civilisation²⁷².

Difficile alors de classer les écrits de voyages de Marie Le Franc. Qualifiés de romans, ils tiendraient souvent plus du récit ou du reportage. L'argument en faveur de cette hypothèse repose sur un fait historique : les deux livres – plus encore *Pêcheurs de Gaspésie* – valurent à l'écrivaine des réprimandes de la part de personnalités politiques. Cette implication des responsables politiques démontrent que les livres ont été reçus comme des témoignages de dénonciation. Loin d'être une auteure détachée, Marie Le Franc viserait alors une représentation vraisemblable de la situation sociale d'un certain Québec. Elle aurait alors pu protéger son engagement – car, bien qu'elle nie être un auteur engagé, il s'agit parfois de cela – en profitant du label « roman ».

²⁷¹ Yvan McDonald, « Marie Le Franc : *Pêcheurs de Gaspésie* », *Lectures*, Montréal, vol. 5, n° 2, janvier 1964, p. 117-118.

²⁷² Anonyme, « Images fantaisistes de l'île Bonaventure », *Le Bien public*, Montréal, vol. 31, n° 19, jeudi 11 mai 1939, p. 6.

3.3. Stratégies d'écrivains voyageurs

Lesley Blanch a publié sa biographie de Loti sous le titre original anglais : *Pierre Loti. Portrait of an escapist*²⁷³. Or, le terme « escapist », traduit par « évadé », est lourd de signification. En effet, « évadé », se dit d'une personne qui s'est échappée de l'endroit où elle était enfermée. Mais « s'évader », c'est aussi se libérer des contraintes, des soucis, pour ne pas dire des lois, des règlements, des normes sociales. Les écrivains voyageurs que nous avons évoqués ici, pourraient effectivement être des évadés : ils semblent avoir voulu se dérober à une existence tracée d'avance par un contexte familial et social prédéterminé.

3.3.1. Du tourisme à l'immigration

Le nomade se sent chez lui partout où il y a de l'eau et de la végétation pour ses troupeaux ; toute oasis est pour lui le centre du monde. Le vagabond n'a pas de point d'attache ; son « espace » n'a ni centre ni frontière. Mais l'errant a toujours son Ithaque (sinon sa Pénélope) ; en lui très profondément veille une éternelle nostalgie, le souvenir, comme une blessure qui jamais ne se referme, de la terre d'où il vient. Il est attiré par des pays exotiques, bien au-delà du cercle des choses familières. Et puisqu'il y a toujours de nouveaux territoires à explorer, il prolonge sans cesse son voyage, sans cesse différant de rentrer. Peut-être a-t-il peur de ce qui l'attend à son retour – ou de ce qui ne l'attend plus ; ou peur de se retrouver enfermé ; ou peur de ce qu'il adviendra de lui quand il ne voyagera plus. Et puis, il se nourrit d'un rêve et, quoiqu'il ne sache pas toujours ce qu'il cherche, il n'en est pas moins persuadé que ce qu'il cherche se situe quelque part dans l'espace et que c'est en voyageant qu'il finira par le découvrir²⁷⁴.

3.3.1.1. *Ecrivains exotiques, coloniaux et francophones*

Avant *Les Immémoriaux*, Segalen avait déjà caressé le projet de réévaluer la notion d'exotisme. Il voulait redonner au mot une authenticité, une plénitude que lui avait confisquée la mode littéraire, issue de Bernardin de Saint- Pierre et continuée par les auteurs modernes. Il se fixe donc un objectif :

Avant tout, déblayer le terrain. Jeter par dessus bord tout ce que contient de mésusé et de rance ce mot d'exotisme. Le dépouiller de tous ses oripeaux : le palmier et le chameau ; casque colonial ; peaux noires et soleil jaune ; et du même coup se débarrasser de tous ceux qui les employèrent avec une faconde niaise. [...] dépouiller le mot de son acception seulement tropicale, seulement

²⁷³ Lesley Blanch, *Pierre Loti. Portrait of an Escapist*, Londres, Collins, 1983. [Paris, Editions Seghers, 1986 pour la traduction française].

²⁷⁴ Taylor, Michaël, *op. cit.*, p. 7-8.

géographique. L'exotisme n'est pas seulement donné dans l'espace, mais également en fonction du temps²⁷⁵.

Il rapproche la notion d'exotisme de celle du « différent » et distingue la perception du *Divers*, la connaissance que quelque chose n'est pas soi-même, de l'exotisme qui n'est que le pouvoir de concevoir l'autre. Pour Segalen l'exotisme « essentiel » est alors « celui de l'objet pour le sujet », quels que soient l'un ou l'autre. Une telle méthode suppose que

l'auteur rompt avec les oppositions trop claires, les séparations conventionnelles, pour s'attacher à la dimension ontologique du mythe exotique. [...] A distance de toute réduction idéalisante, le mythe est donné pour la parole fondatrice d'une singularité culturelle. Le territoire exotique en acquiert un statut original : il devient le territoire du mythe vécu, l'espace de la présence mythique²⁷⁶.

Ainsi, l'observateur européen est aussi exotique aux yeux des habitants de la Polynésie que ceux-ci le sont pour l'observateur lui-même. Il ne s'agit pas pour Segalen d'intégrer à une vision du monde bien européenne des éléments de décor venus d'outremer, mais de considérer d'autres civilisations en elles-mêmes, sans les évaluer avec les critères occidentaux. Mais cette tâche est ardue vu qu'il y aura toujours « un ensemble de facteurs, affichés ou secrets, relevant du statut d'origine de l'auteur ou du rôle qu'il croit pouvoir s'assigner, dépendant également des modèles littéraires qu'il s'est choisis, [qui] conditionnent la parole d'un romancier sur l'ailleurs²⁷⁷ ».

Par conséquent, Segalen rejette la simple impression de voyage comme totalement dépourvue d'intérêt. La réaction du voyageur par rapport au milieu ne l'intéresse pas si elle ne s'accompagne pas d'une réflexion sur l'action du voyageur ainsi que d'une analyse de la perception du voyage sur le milieu. Après ses voyages, dans ses *Notes sur l'exotisme*, Segalen reviendra sur son expérience océanienne et essaiera de donner une forme systématique à ce qu'il appelle « un exotisme au deuxième degré ». Cet exotisme serait à l'opposé des impressions de Loti ou de Claudel. Selon Segalen, ces auteurs n'auraient fait que dire ce qu'ils ont vu, ce qu'ils ont senti en présence de choses et de gens inattendus dont ils allaient chercher le choc. L'ébauche d'une théorie de l'exotisme qu'accomplit Segalen paraît exemplaire de ce talent d'auteur orienté vers une connaissance ayant le voyage pour méthode. Sans doute Segalen entreprend-il son travail de réflexion afin de différencier le véritable exotisme de ce qu'il estime être ses contrefaçons littéraires – à commencer par Loti – ou touristiques, en dégagant un art d'approcher l'altérité, art qu'il désigne par le terme d'« esthétique ». Il s'agit de développer la

²⁷⁵ Victor Segalen, *Essai sur l'exotisme*, op. cit., p. 4.

²⁷⁶ Jean-Marc Moura, op. cit., p. 63.

²⁷⁷ *Ibid.*, p. 3.

« notion du différent ». Ce « pouvoir de concevoir l'autre » est une affaire de sensibilité, laquelle débouche sur une connaissance du réel considéré comme plan d'existence de la diversité.

Loti et Segalen, écrivains voyageurs, « exotiques », ne sont donc pas à placer sur une même ligne théorique. Leurs conceptions de l'exotisme se feraient face selon « la distinction ALTER/ALIUS » :

D'un côté, un Pierre Loti s'apitoyant sur l'Océanie ou l'Orient disparus, selon une idéologie passéiste, romantique, répétitive à maints égards de fantasmes orientalistes des Français ; de l'autre, un Victor Segalen rêvant d'une « esthétique du Divers », suggérant une altérité à jamais inaccessible. Le constat identique de l'évanouissement du monde exotique mène à un romanesque de l'ALTER, de l'étranger apprivoisé, ou à la poésie de la différence singulière, de l'ALIUS. *Le Mariage de Loti* ou *Aziyadé* sont à un pôle, *Les Immémoriaux* ou *Stèles* aux antipodes, si l'on peut dire. Entre leurs images peut être appréhendée toute la diversité littéraire exotique du temps²⁷⁸.

Toujours selon Moura, au cœur de la question de la littérature de voyage s'opposent finalement deux thématiques littéraires qui regroupent chacune deux genres d'écrivains : d'une part, une « littérature d'évasion », dont Loti et Segalen pourraient être des représentants, d'autre part, une « littérature du témoignage » à laquelle Hémon, Constantin-Weyer et Marie Le Franc pourraient appartenir. La première, « insoucieuse du traitement exact de l'histoire » se nommerait « littérature exotique » ; tandis que la seconde, « prenant pour thème la conquête et l'exploitation des colonies » s'apparenterait à une « littérature coloniale »²⁷⁹. Pour les figures d'écrivains qui nous occupent, il ne faudrait pas assimiler la littérature coloniale à une littérature « colonialiste », « conçue comme une glorification de la colonisation » ou un mode de propagande : c'est la perspective thématique et non idéologique de la littérature coloniale qui nous intéresse ici. Moura propose une troisième perspective qui pourrait caractériser l'œuvre de nos trois écrivains franco-canadiens. Il s'agit de ce qu'il nomme l' « acception sociologique » :

La littérature coloniale serait tout simplement celle des groupes sociaux de la colonie, celle du colonat. Les défenseurs des lettres coloniales dans les années vingt, en France, opposaient ainsi les voyageurs, ramenant quelques savoureux clichés en métropole, aux coloniaux écrivant sur ce qu'ils connaissent²⁸⁰.

Si l'on caractérise le Canada français comme une ancienne colonie française sous domination anglaise, alors Louis Hémon, Maurice Constantin-Weyer et Marie Le Franc pourraient être considérés comme des écrivains coloniaux : ils décrivent le quotidien de groupes humains

²⁷⁸ *Ibid.*, p. 54.

²⁷⁹ *Ibid.*, p. 110.

²⁸⁰ *Ibidem.*

colonisés, qu'ils s'agissent des Amérindiens sous domination française ou des Canadiens français sous autorité anglo-saxonne. Ils sont alors plus que de simples écrivains voyageurs puisqu'ils ont partagé, plus ou moins longtemps et de manière différente, la vie des habitants et ont voulu en témoigner.

Précisons encore. Selon Moura, la littérature coloniale est logiquement postérieure à la littérature exotique : « la littérature exotique est ainsi celle qui précède l'affirmation coloniale française au tournant du XIX^e siècle, ce moment de l'apogée impérialiste de la France²⁸¹ ». Pour Moura, qui reprend les principes de Lebel²⁸², « ce qui fait la qualité de la littérature coloniale », ce sont « la véracité et la pénétration » (fidélité au modèle, représentation « documentée » de pays et de sa population), « la garantie d'être écrite par quelqu'un qui connaît son sujet » (l'auteur, un Français ou un indigène de langue française, doit avoir séjourné assez longtemps dans le pays pour s'y être intégré), « l'approbation de la colonisation » (l'auteur doit vouloir mettre son art au service de la connaissance du phénomène de colonisation), « la littérature coloniale est une école de santé et d'énergie » (elle vise un but spéculatif, contrairement à la littérature exotique considérée comme la « littérature personnelle du voyageur sensitif [Loti] »)²⁸³. Ce qui ressort inmanquablement de ces critères, c'est l'importance de la « notion de *connaissance* de la colonie ». Or ceci n'est pas sans poser problème quand on sait que Segalen par exemple, classé de préférence parmi les auteurs exotiques, tenta dans toute son œuvre de comprendre la culture maorie.

Pour synthétiser, à première vue, l'exotisme s'en tiendrait plutôt à l'apparence, tandis que la littérature coloniale tenterait une approche plus pénétrante, cherchant à saisir la psychologie et la sociologie d'un pays et d'un peuple non-européen. Mais, malgré cette différence, littératures coloniale et exotique sont toutes deux de purs produits de l'Occident : elles correspondent toujours à un regard occidental posé sur l'Ailleurs et le différent. De plus,

sous un regard plus averti (permis par la sortie hors de la période coloniale), les deux inspirations littéraires peuvent être conçues d'une part comme une littérature de la fantaisie, de la rêverie, de l'imagination sans prétention quant à la description de l'autre (exotisme), d'autre part, comme une étape vers une littérature différente, véritablement autochtone, où l'étranger cesse d'être un simple reflet (littérature coloniale). L'une s'oriente vers l'impression littéraire, la seconde prépare l'avènement d'une parole autre²⁸⁴.

²⁸¹ *Ibid.*, p. 112.

²⁸² Roland Lebel, *Histoire de la littérature coloniale*, Paris, Larose, 1931.

²⁸³ Jean-Marc Moura, *op. cit.*, p. 113-114.

²⁸⁴ *Ibid.*, p. 123-124.

En effet, il semble que, la littérature coloniale mène à une littérature locale indépendante, une littérature prise en charge par les anciens colonisés, autrement dit, dans le cadre qui nous occupe, à une littérature francophone. Or il est difficile de fonder l'histoire littéraire francophone car elle est partagée entre littérature française et littérature générale et comparée. Les littératures francophones sont traitées dans les limites des littératures marginales, des paralittératures, et sont souvent pensées sous un aspect spatio-temporel : ce sont des littératures écrites ailleurs qu'en France et après la littérature française. Cependant le modèle de la francophonie est centré autour de Paris. La question est toujours la même : les écrivains francophones doivent-ils viser à s'intégrer purement et simplement dans la littérature française ou réaliser leur littérature propre ? A cette interrogation s'en greffent d'autres, à commencer par celle de la langue : la langue des écrivains francophones doit-elle se modeler sur un patron commun, ou incorporer des tournures locales ? Cette problématique essentielle pose simultanément celle de l'autonomie et de l'originalité littéraire.

Selon Auguste Viatte, le développement des lettres francophones se fait en trois phases : d'abord une littérature exotique, autrement dit la littérature des voyageurs ; vient ensuite la littérature coloniale qui traite en général des rapports entre Européens et non-Européens du point de vue européen et sous un angle général ; enfin, arrive l'étape où les écrivains s'enracinent, voient et disent les particularités²⁸⁵. La littérature coloniale est alors une « production charnière », non pas du seul point de vue historique, mais parce qu'elle informe sur la problématique des littératures francophones. Charnière surtout parce qu'elle est située entre le moment des récits de voyage, le règne de l'exotisme et l'avènement des littératures de revendication des identités nationales ou régionales. La littérature coloniale révèle ainsi bien des aspects problématiques de la représentation et de l'appréhension de l'*Ailleurs* et de l'*Autre*, de la confrontation de cultures et d'expressions éloignées sinon conflictuelles.

C'est à l'intérieur du cadre de la littérature coloniale que se place donc l'activité des premiers textes francophones. La littérature coloniale est écrite par des français éloignés du territoire national mais elle peut être pensée dans une perspective similaire à celle des littératures régionales, éloignées du centre parisien. Il serait donc aussi possible d'établir un parallèle entre littératures coloniales et littératures régionales. Par ailleurs, la question de l'esthétique coloniale est indissociable de la question de l'exotisme. En effet, la doctrine littéraire coloniale s'oppose à toute forme d'exotisme car elle se présente comme une tentative de promouvoir une sorte de

²⁸⁵ Auguste Viatte, *Histoire comparée des littératures francophones*, Paris, Nathan, 1980.

réalisme ethnographique et non plus un irréalisme ethnographique à quoi pourrait se résumer l'exotisme. Autrement dit, la littérature coloniale aurait pour condition essentielle d'être réaliste au sens riche et plein du mot. Mais il faut préciser encore : c'est la réalité morale, sociale et politique, beaucoup plus que la réalité physique qu'elle se propose de saisir, la réalité physique étant aussi et surtout le lot de la littérature exotique. Ainsi, « [a]u modèle exotique désormais épuisé va succéder une floraison littéraire réellement venue d'ailleurs, si bien qu'après la littérature française des années quarante viendront les littératures en français²⁸⁶ ».

Comment positionner Marie Le Franc dans ce système théorique reliant littératures exotique, coloniale et francophone ? Il semble que la romancière fasse carrière au moment même du passage d'une littérature coloniale (la littérature canadienne-française) à une littérature francophone (une littérature française du Québec puis la littérature québécoise à partir des années soixante). Marie Le Franc participe, dans le Québec des années vingt et trente, à la fois par son œuvre et par ses activités sociales, à la prise de conscience d'un Québec qui revendique sa singularité et veut construire sa modernité. Dans les années vingt et trente, nous l'avons évoqué mais nous y reviendrons encore, la vie littéraire au Québec est en pleine effervescence. Ayant pris conscience de leur identité différenciée, les acteurs culturels mettent en place non seulement des structures (éditoriales, critiques...) mais fondent une communauté de gens de lettres et d'artistes. Marie Le Franc intègre alors aisément la communauté des écrivains canadiens-français qui apparaît à cette époque. Sa citoyenneté française (et le fait qu'elle s'exprime parfaitement en français), son expérience du champ littéraire parisien (étant donné qu'elle a déjà publié plusieurs ouvrages dans des maisons d'éditions parisiennes et qu'elle a reçu un Prix Femina) et son attachement au Québec (concrétisé par un « cycle canadien ») ont fait d'elle une candidate idéale pour participer à la mise en place de cette communauté autonome et à la transition vers l'instauration d'une littérature francophone.

3.3.1.2. *Les statuts de voyageur*

Les écrivains voyageurs évoqués ont expérimenté chacun un sous-genre distinct de la littérature de voyage en fonction de leurs préoccupations esthétiques et ethnographiques, du moment de l'histoire culturelle de la France où ils se situent et de l'Ailleurs auquel ils se sont intéressés (Orient ou Occident, actuelle ou ancienne colonie...). Loti illustre un exotisme de premier degré

²⁸⁶ Jean-Marc Moura, *op. cit.*, p. 162.

et Segalen, un exotisme de second degré. Par ailleurs, Hémon et Constantin-Weyer sont les représentants d'une littérature coloniale. Enfin, Marie Le Franc trouve un rôle à jouer dans le cadre d'une littérature se situant à mi-chemin entre littérature coloniale et littérature francophone, d'autant plus qu'elle représente l'une des seules femmes.

D'un point de vue individuel, chacun de ces écrivains se caractérise aussi selon son statut de voyageur. Car on peut voyager de multiples manières et en fonction d'inspirations, de motivations et de projets forts différents. Odile Gannier, dans son manuel consacré à *La littérature de voyage*, distingue par exemple entre « le nomade, le pèlerin, le voyageur et le touriste » : pour chacun d'eux, « le lien du voyage s'impose », mais ce voyage « se déroule dans un état d'esprit et selon un schéma différent » :

Le pèlerin et le touriste savent précisément où ils vont : le but fixé d'avance détermine étroitement leur itinéraire. A la limite le chemin leur importe peu, du moment qu'il les conduit au but choisi, tel lieu saint, tel site historique ou naturel. Les étapes sont des haltes balisées par les précédents. Le nomade et le voyageur semblent plus ouverts aux hasards de la route : le lieu agréable suggère l'arrêt sans préméditation. [...] le temps ne les presse pas au même point. En outre, le voyageur est volontiers solitaire, tandis que le touriste, par le nombre d'individus qu'il représente, banalise le monde entier [...]. Enfin, le pèlerin et le touriste sont fermement décidés à rentrer chez eux dès que leur but aura été atteint. Le voyageur, au contraire n'envisage pas la route du retour avec autant de fermeté [...]. La liste n'est pas close, le touriste se dotant même d'attributs nouveaux, comme l'appareil photo, qui remplace le carnet de route, et ne fait que souligner sa myopie effective... Il se rassure par l'accumulation d'images, la visite rapide du plus grand nombre possible de sites, le goût de consommer du pittoresque [...]. Personne n'aime se reconnaître dans ce voyageur pressé et souvent superficiel... Chacun, somme toute, préfère croire qu'il voyage « différemment » des autres²⁸⁷.

Muni de cette classification des divers statuts de voyageur, nous pouvons, en caractérisant celui de chacun de nos écrivains voyageurs, préciser la position particulière de l'écrivaine voyageuse qu'est Marie Le Franc.

D'après les critères cités par Gannier, l'écrivain voyageur n'est jamais un touriste. Il serait par contre justifié de voir en Loti un pèlerin, car le pèlerin, par définition, est un homme qui voyage en des lieux sacrés dans un esprit de piété. Or Loti a parcouru, d'étapes en étapes, les chemins de l'Orient à la recherche des mystères de l'Islam. Les voyages de Loti ressemblent à un cheminement mystique, non seulement géographique mais surtout spirituel. Segalen, serait plus un voyageur qui marche sur les traces de civilisations inconnues, méconnues, oubliées ou aliénées par la civilisation occidentale. Par conséquent, Segalen correspondrait à l'explorateur : il visite un lieu, l'étudie avec soin, examine quelques problématiques de fond, observe le

²⁸⁷ Odile Gannier, *op. cit.*, p. 118-119.

fonctionnement de la société qui anime ce lieu. Sa quête prend rapidement une double dimension scientifique et philosophique. Il espère comprendre les modes d'existence du « Divers ». Louis Hémon, quant à lui, ne poursuit aucune quête mystique, philosophique ou scientifique. Comme le nomade, il se déplace sans finalité spirituelle. Hémon ressemble à un vagabond : il erre ça et là, il n'a pas de domicile fixe, il passe d'un lieu à un autre selon ses envies et le contexte. Il serait davantage un aventurier, s'exposant au hasard, courant le risque de ne pas prévoir le lendemain. Contrairement à lui, Constantin-Weyer a tenté l'expérience de la sédentarité. Non seulement il a voyagé au Canada, mais il y a séjourné quelques années, y devenant propriétaire et y fondant une famille. Ce parcours reste dans l'ordre du voyage puisqu'il y a eu un retour, qui plus est définitif, en 1914. Puisqu'il n'y a pas de voyage sans retour, Constantin-Weyer, malgré sa quasi immigration, conserve son statut d'écrivain voyageur. Il ressemble alors davantage à un colon, à un pionnier : ayant vécu parmi les habitants du Canada – ayant été lui même l'un d'eux –, il témoigne d'une façon « authentique » de ce pays qu'il connaît très bien :

[Constantin-Weyer] n'admire pas l'instinct ni la sauvagerie, parce que ce sont là des religions pour philologues, reporters ou petites natures : un être robuste n'admire pas ce qui est à sa portée, et qu'il domine. Il ne fait point d'exotisme parce qu'il connaît le pays autrement qu'en touriste ; il ne s'exalte point dans le danger parce qu'il pense à en sortir. Je ne dirai pas que Constantin-Weyer nous apporte ses mémoires dans ce livre, car je n'en sais rien, mais il est plus qualifié que n'importe qui pour nous apporter de l'authentique²⁸⁸.

Quel statut accorder à Marie Le Franc ? Répondrait-elle davantage aux caractéristiques du pèlerin, de l'explorateur, de l'aventurier, du colon ?

3.3.2. *Marie Le Franc : une écrivaine « déterritorialisée » ?*

3.3.2.1. *L'entre-deux*

Afin de définir le statut de voyageur de Marie Le Franc, il serait judicieux de repartir de ce que nous savons déjà : le fait que la carrière canadienne de Marie Le Franc se déroule au moment d'une transition, à savoir au moment du passage d'une littérature à tendance coloniale (sous influence française) à une littérature francophone (de langue française mais structurellement autonome). Cela est aussi commun à Constantin-Weyer par exemple. Mais ce qui distingue Marie

²⁸⁸ Jean Prévost, « Un homme se penche sur son passé », *La Nouvelle Revue française*, vol. 32, n° 184, 1929, p. 118-119.

Le Franc et Maurice Constantin-Weyer est le fait que la première a participé à cette transformation de la vie littéraire, tandis que le second ne s'y est nullement intéressé. D'une part, Constantin-Weyer, comme Louis Hémon d'ailleurs, a préféré « prendre le bois » et se consacrer essentiellement à son œuvre ; d'autre part, contrairement à ce qui se passe au Québec au début du siècle, où une certaine institution littéraire est déjà mise en place, au Manitoba, il n'y a encore rien de tel pour structurer la littérature de langue française. Marie Le Franc, en revanche, trouve rapidement des appuis dans l'institution, y participe, et ne connaît le Québec qu'en « reporter ».

Marie Le Franc, étant donné sa position, a pris conscience de la tension franco-canadienne-française. Au cœur de la situation, elle a pu réfléchir aux problématiques de l'identité, du devenir, de l'autonomie de cette littérature de langue française qu'était la littérature canadienne-française. On pourrait même aller jusqu'à supposer que la romancière a anticipé le destin francophone de cette littérature. Certains commentaires épistolaires, contenus en particulier dans la correspondance avec Victor Barbeau, et sur lesquels nous reviendrons plus loin, illustrent cette hypothèse. Or, la littérature francophone ouvre des espaces de « passage » où le sujet oublie d'où il vient et où il va, pour mieux épouser un réel concret, qui ignore toute forme de frontière, de classification en genres ou en espèces. La littérature francophone s'inscrit alors d'abord dans un « entre-deux ». Mais, de l'entre-deux à la marge il n'y a qu'un pas, et l'on peut constater ainsi que, du fait de leur statut non canonique, les littératures francophones font également bon ménage avec la plupart des expressions nouvelles qu'engendre la modernité, et dont le statut, comme le leur, reste problématique. Par conséquent, d'autres expressions à la définition problématique, même si elles ne sont pas propres à l'espace littéraire francophone, y trouvent néanmoins une résonance privilégiée.

C'est le cas par exemple de ce qu'on a appelé la littérature féminine. Marie Le Franc, comme femme, a certainement été mieux accueillie dans le cadre institutionnel de cette jeune littérature francophone québécoise qu'elle ne l'aurait été – qu'elle ne le fut ? – dans le milieu de la littérature française. Certaines « aires » littéraires francophones comportent un nombre plus important de femmes écrivains qu'ailleurs. C'est le cas pour la Suisse, dont la naissance au roman passe plus que pour d'autres pays européens au XVIII^e siècle par cette forme souvent féminine qu'est le roman épistolaire. Mais en Amérique aussi, l'écriture féminine prolifère, servie semble-t-il par cette dynamique des « minorités » que nous avons déjà évoquée, et qui fut plus prégnante qu'ailleurs. En plein développement dans les années vingt et trente, la littérature canadienne-

française a largement besoin de nouveaux auteurs. Marie Le Franc peut alors profiter de ce contexte favorable.

Une autre de ces écritures « minoritaires » problématiques – dans le cadre duquel se positionne encore une fois l’itinéraire de Marie Le Franc – est celle des émigrations-immigrations et du phénomène de « territorialisation – déterritorialisation ». La littérature francophone est par excellence la littérature de l’entre-deux. Entre « culture d’origine » (française dans le cas du Québec) et « culture d’accueil » (nord-américaine pour le Québec), la littérature minoritaire (canadienne-française en l’occurrence) doit opérer un métissage ou trouver un juste milieu.

Le maître mot qui définirait alors le plus justement non seulement le statut littéraire mais aussi le statut de voyageur de Marie Le Franc serait « entre-deux ». Du point de vue de l’histoire de la littérature, le parcours de Marie Le Franc se comprend d’abord dans le contexte d’une tension entre deux pays (le Canada, la France), entre « deux patries » (le Québec, la Bretagne) et entre deux cultures (la culture nord-américaine, la culture européenne) ; mais aussi, au Québec, entre deux moments littéraires (littérature canadienne-française, littérature du Québec). Par ailleurs, du point de vue de la sociologie de la littérature, cet itinéraire ne peut être pleinement appréhendé sans une réflexion sur les thèmes de l’écriture féminine et de l’écriture de l’exil : Marie Le Franc est effectivement soumise à deux représentations de la femme écrivain (en France, au Québec) et à deux voire trois « citoyennetés » (écrivain français, écrivain canadien-français, écrivain breton). La description de son statut de voyageur de Marie Le Franc ne peut alors être établie qu’en regard de ces caractéristiques.

3.3.2.2. *Ecrivaine « déterritorialisée »*

Marie Le Franc est plus difficile à caractériser en tant que voyageuse que ses compatriotes. En effet, elle est à la fois nomade et sédentaire : elle a voyagé souvent entre la France et le Canada ; installée à Montréal, elle quittait sans cesse la ville pour parcourir diverses régions du Québec (Laurentides, Abitibi-Temiscamingue, Gaspésie, Mauricie...) mais gardait toujours son « pied-à-terre » de Sarzeau. Selon Gannier, « le voyageur se rattache toujours à une société sédentaire d’origine²⁸⁹ ». Donc, le voyage implique le retour. Or, ceci est problématique quand il s’agit de Marie Le Franc. Si l’on définit le retour par l’action de revenir, alors, finalement, il n’y eu jamais de retour en ce qui la concerne. Certes, il y eu de nombreux retours physiques du Canada, mais

²⁸⁹ Odile Gannier, *op. cit.*, p. 121.

ces retours ont toujours eu la même valeur que les retours de la France vers le Canada. Dans les deux sens, ces retours, qui sont aussi des départs, n'ont jamais été définitifs. De plus, il n'y eu jamais de retour « psychologique » de l'un ou de l'autre pays, Marie Le Franc ayant toujours été portée à considérer également ces deux pays comme ses deux « patries ». Il est alors difficile de placer la romancière du côté des sédentaires ou des nomades : certes elle a séjourné plus ou moins longtemps à Sarzeau puis à Montréal, mais, en même temps, elle a voyagé sans cesse entre les deux territoires.

Cette ambiguïté implique une autre ambivalence : Marie Le Franc se situe-t-elle plus du côté de l'explorateur, à la manière d'un Segalen, ou du côté de l'immigrant, comme Constantin-Weyer ? L'itinéraire géographique de la romancière peut s'inscrire également sous les deux définitions. A la façon de l'explorateur, elle part à la découverte d'un pays, de ses paysages, de ses villes, de sa population ; elle visite les lieux les étudiant avec intérêt ; elle porte un regard d'ethnologue, voire de sociologue, sur les gens qu'elle rencontre. Comme l'immigrant, elle vient d'un pays étranger pour s'installer au Canada. Non contente de séjourner, elle habite ce pays. En même temps, elle y fait du tourisme : elle prépare ses escapades en régions et ne part jamais sans son appareil photo, ayant le goût d'accumuler les images, les souvenirs et les impressions. Voyageuse : elle se déplace très souvent seule, parfois avec un guide ou quelques amis ; elle remplit aussi de nombreux carnets de route, notant chaque détail d'une expédition : elle désire plus que tout respecter la lenteur du voyage, contamment prête à expérimenter l'imprévisible.

Ces ambivalences viennent encore préciser l'identité d'écrivaine-voyageuse de Marie Le Franc. L'établissement au Québec, autrement dit l'intégration dans une ancienne colonie, peut « garanti[r] la distance à l'égard de la métropole donc la nouveauté du regard de l'écrivain²⁹⁰ ». Déchirée entre deux cultures et deux statuts, Marie Le Franc peut comprendre parfaitement la situation délicate dans laquelle se trouve le Canada français entre les années 1880 et 1950. La difficulté du Canada français est d'être simultanément soumis au colonialisme politique britannique et à l'impérialisme culturel français. Entre ces deux influences, l'écrivain doit se façonner une identité ni britannique ni française mais pourtant, nécessairement, un peu des deux. D'autre part, déterminé par l'histoire, la langue et la culture françaises, cet écrivain veut, pour matérialiser son identité, se constituer une littérature propre qui devra conjuguer la double influence européenne et américaine.

²⁹⁰ Jean-Marc Mourra, *op. cit.*, p. 119.

Venant d'ailleurs, Marie Le Franc a acquis le droit de parler de son pays d'accueil. Jouissant de plusieurs statuts d'écrivain – écrivain breton, français, canadien-français, mais aussi auteur régional, colonial, puis francophone – elle se situerait encore une fois entre deux milieux et se placerait ainsi dans une « littérature de l'écart, de l'*entre*²⁹¹ ». L'exil devient alors un thème moteur dans l'itinéraire de la romancière : assujettie à ces « entre-deux » géographiques, institutionnels, affectifs, elle est finalement condamnée à un perpétuel *sentiment d'exil*. Liée à la Bretagne et au Québec, elle devient un écrivain double en perpétuel exil de l'un ou de l'autre territoire. « Ma pensée, comme toujours, voyage entre mes deux pays » écrit-elle à Rina Lasnier le 18 décembre 1953. La romancière se situe dans un flux continu de « migrations, d'échanges, de déplacements²⁹² » géographique, institutionnel et affectif. Marie Le Franc, écrivaine doublement exilée, devient une écrivaine amputée d'une partie de son identité dès qu'un essai de « territorialisation » est pensé : si l'historien fait d'elle une romancière canadienne-française, sa particularité bretonne, tout aussi primordiale, est occultée : dès que ce même historien la considère comme une romancière bretonne, sa singularité canadienne est escamotée. La catégorier revient à nier une partie de son identité.

S'il est impossible de définir le statut de voyageur de Marie Le Franc, il est tout aussi difficile de la caractériser en tant qu'écrivaine voyageuse. Elle serait un « écrivain de passages », bi – voire tri – dimensionnel. Entre errance et hétérogénéité, il serait alors plus approprié de la qualifier d'écrivain *déterritorialisé* : le néologisme de « migrance »²⁹³ lui correspondrait aisément. Être en transit, en perpétuelle traversée sera alors une condition nécessaire et suffisante pour s'octroyer une position de « passeur culturel ». De ce double sentiment d'exil et de cette déterritorialisation, Marie Le Franc pourra user comme des atouts, car

toute migration, toute démarche d'immigration, crée l'espace-temps d'un entre-deux inédit, risqué mais certainement novateurs et de toute façon irréversible. Entre-deux dont l'étrangeté, la douleur, dans le double temps de l'exaltation et de la famine existentielle exige un dépassement propre, un retournement, troisième voie qui permet de sortir insensiblement de la dichotomie infernale (ex/in) annoncée [entre l'exil et l'appartenance]²⁹⁴.

²⁹¹ Jean-Marc Mourra, *op. cit.*, p. 119.

²⁹² Dominique Garand, « L'imaginaire migrant de Jean Basile », dans Anna Pia De Luca, Jean-Paul Dufiet et Alessandra Ferraro [dir.], *Palinsesti culturali : Gli apporti delle migrazioni alla letteratura del Canada*, Udine, Forum, Editrice Universitaria Udinese, 1999, p. 125-139 [v. p. 125].

²⁹³ Nous empruntons ce néologisme à Lucie Lequin et Maïr Verthuy, « Multi-culture, multi-écriture. La 'migrance' de part et d'autre », dans Lucie Lequin et Maïr Verthuy [dir.], *Multi-culture, multi-écriture. La voix migrante au féminin en France et au Canada*, Paris, L'Harmattan, 1996, p. 1-12.

²⁹⁴ Armelle Chitrit, « Julia Kisteva : exil et appartenance », dans Lucie Lequin et Maïr Verthuy [dir.], *op. cit.*, p. 73-82, p. 76-77.

La migration d'écrivains est un phénomène particulièrement québécois. Beaucoup d'auteurs canadiens-français puis québécois sont venus d'ailleurs, faisant de la littérature du Québec une littérature fortement « métissée ». Louis Hémon, Maurice Constantin-Weyer et Marie Le Franc ne sont que trois figures isolées. Ces écrivains ont activement participé à la construction de la littérature canadienne-française et à la fondation de la littérature du Québec, soit grâce à leur production soit en s'associant aux écrivains locaux afin d'institutionnaliser la vie littéraire.

Ecrivain régional, canadien-français, déterritorialisé, Marie Le Franc se situe à la fois hors de Paris, hors de France et hors d'un statut d'écrivain déterminé. Ces trois minorations vont nécessairement ralentir la progression de sa carrière de romancière et le succès escompté. Après le prix Femina de 1927, elle sera effectivement progressivement éloignée de la scène littéraire parisienne. Son identité provinciale, son exil canadien, sa discrétion ainsi que la particularité de son œuvre vont impliquer un rejet vers la périphérie. Pour se maintenir dans la vie littéraire, elle n'aura alors pour seul choix que d'intégrer d'autres lieux, de s'introduire dans de nouveaux réseaux de sociabilité et de mettre en œuvre des stratégies inédites.

CHAPITRE 2 :
ITINERAIRES DE MARIE LE
FRANC, ECRIVAINNE MINOREE

L'écrivain minoré par son origine ou son lieu d'écriture, s'il veut intégrer la sphère littéraire et offrir une relative postérité à son œuvre, doit mettre en place une stratégie originale. Écarté du centre institutionnel et du réseau de sociabilité littéraire central, sa seule possibilité serait alors de fonder ou d'intégrer une autre communauté d'écrivains qui viendrait concurrencer celle du centre. Or, pour mener à bien ce projet ambitieux, les membres d'une telle communauté devraient d'abord construire une double structure : d'une part, instaurer un réseau social dense, résistant et complexe, fortement mobilisé en vue de ce dessein commun ; d'autre part, instituer une organisation éditoriale indépendante qui n'obligerait plus à passer par le centre pour diffuser les œuvres des membres.

1. Réseaux épistolaires

Nous concevons désormais le réseau épistolaire comme la porte d'entrée du réseau social d'un individu. Ainsi, pour rendre compte du réseau de sociabilité littéraire de Marie Le Franc, nous devons pénétrer son ou ses réseaux épistolaires, autrement dit, analyser sa correspondance. Car même si les lettres « ne sont pas nécessairement des œuvres littéraires au sens restreint », il n'en reste pas moins qu'elles « sont des écrits qui attestent hors de tout doute des activités de tout genre qui sont mises à contribution dans le réseau pour soit produire, soit diffuser, soit encore légitimer du *littéraire* (i.e. des œuvres littéraires au sens large), *selon l'horizon d'attente* fixé par le réseau²⁹⁵ ». Les lettres constituent un *corpus* précieux lorsqu'il s'agit de connaître le fonctionnement interne et officieux d'un réseau de sociabilité et d'éclairer les circonstances qui ont présidé à la naissance et à l'écriture d'une œuvre. Ces documents viennent compléter, et parfois expliquer, les informations apportées par les textes publiés.

1.1. Présentation du *corpus* épistolaire

La correspondance de Marie Le Franc est en partie conservée dans le fonds « Marie-Le-Franc » de la Bibliothèque nationale du Canada à Ottawa. Ce fonds d'archives compte deux mètres de documents comprenant non seulement une importante correspondance mais aussi des manuscrits et des tapuscrits de nouvelles (dont quelques inédits), d'articles et de conférences, des coupures de presse, des photographies, des carnets de voyages, le manuscrit de *Grand-Louis le revenant* et quelques autres papiers personnels (diplômes, feuilles de notes...). L'autre versant de la documentation épistolaire se trouve dans les fonds d'archives des correspondants de la romancière. On trouve ainsi environ 70 lettres de Marie Le Franc dans le fonds Victor-Barbeau et 40 lettres adressées à Rina Lasnier dans le fonds ainsi nommé, à la Bibliothèque nationale du Québec à Montréal.

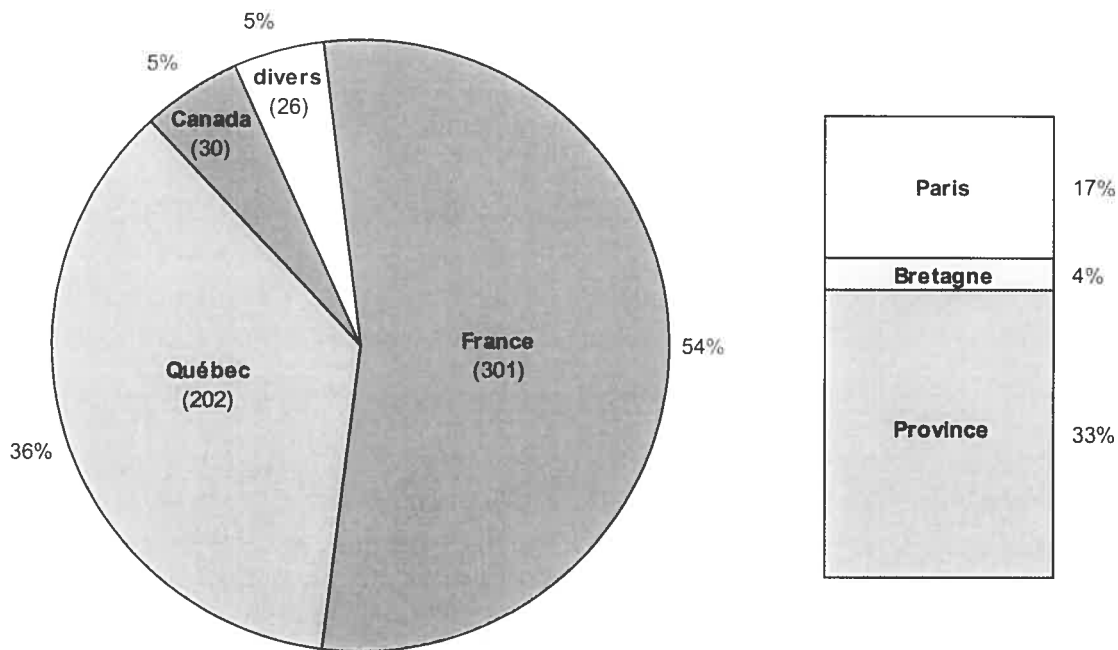
1.1.1. Répartition du fonds Marie-Le-Franc

La correspondance occupe une place considérable dans le fonds. On y trouve effectivement 559 lettres envoyées à l'écrivaine par 133 intervenants, à quoi s'ajoutent un dossier de 37 lettres que

²⁹⁵ Manon Brunet, « Prolégomènes à une méthodologie d'analyse des réseaux littéraires. Le cas de la correspondance de Henri-Raymond Casgrain », *Voix et images*, Université du Québec à Montréal, vol. 27, n° 2, hiver 2002, p. 236.

Marie Le Franc avait écrit à son amie québécoise Marie de Varennes-Simard. La répartition des 559 lettres peut s'effectuer de plusieurs façons. Nous en choisissons trois : une répartition selon le lieu d'expédition, une répartition selon l'assiduité des correspondants et, enfin, une répartition périodique.

1.1.1.1. Répartition selon le lieu d'expédition des lettres



Répartition de la correspondance reçue par Marie Le Franc selon le lieu d'expédition des lettres
(voir tableau de données en annexe 6)

Près de la moitié de la correspondance reçue par Marie Le Franc provient de concitoyens français et plus d'un quart des lettres de cette catégorie sont expédiées depuis Paris. Ces lettres « parisiennes » sont pour la plupart des lettres d'affaires envoyées par des responsables éditoriaux et des rédacteurs en chef de revues ; rares sont celles provenant de collègues écrivains.

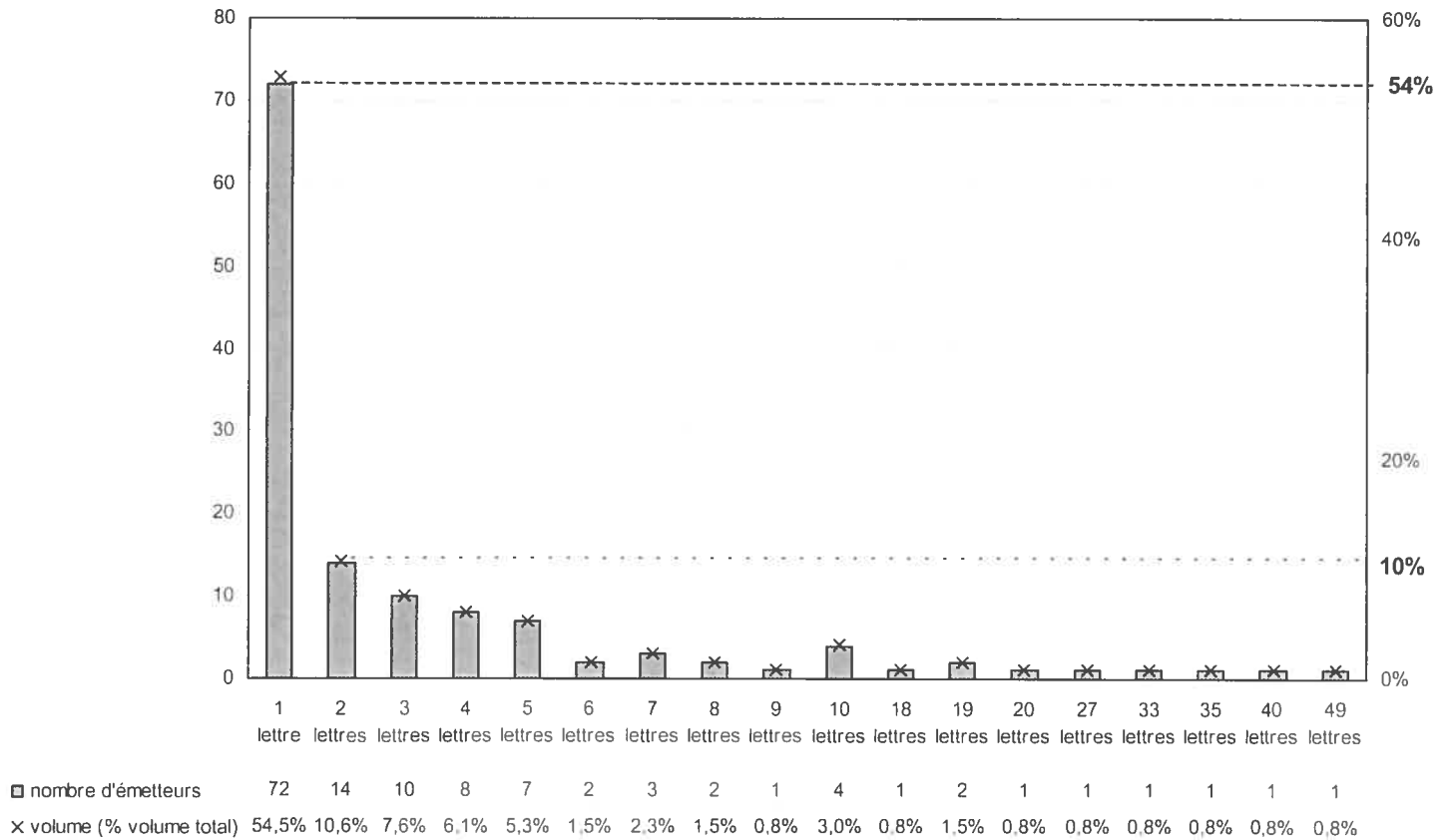
La majorité des lettres de France, hors Paris, sont celles d'amis écrivains provinciaux, à commencer par Sully-André Peyre et Amy Sylvel, Claude Chauvière et Blaise Briod, le mari de l'écrivaine suisse Monique Saint-Hélière. Ces écrivains ont entretenu pendant des années une correspondance assidue. On note qu'il y a très peu de lettres expédiées depuis la Bretagne. Cela

s'explique : quand Marie Le Franc demeure en Bretagne, il lui est aisé de rendre visite ou de recevoir ses amis et ses collègues ; le courrier n'est alors plus nécessaire. Les lettres « québécoises » ne constituent que 35,9 % du *corpus* épistolaire. Ainsi que nous le verrons plus bas, deux écrivains canadiens-français sont vraiment assidus : Rina Lasnier et Victor Barbeau.

Les lettres reçues des Etats-Unis sont d'abord celles envoyées par *The Bobbs-Merrill Compagny publishers* (Indianapolis) au sujet de la publication en langue anglaise de *Grand-Louis l'innocent* puis pour une réédition (4 lettres en 1928 et 1947). La lettre marocaine est envoyée par Henri Coursier, ancien Consul général de France à Montréal, muté à la fin des années vingt à Rabat, avec qui Marie Le Franc s'est liée d'amitié. Enfin, les deux lettres de Grande-Bretagne et les quatre lettres d'Afrique du sud proviennent du même émetteur : Charles Garratt, un homme d'affaire canadien-anglais avec lequel Marie Le Franc avait entretenu, semble-t-il, une liaison vers 1916.

1.1.1.2. Répartition selon l'assiduité des correspondants

La majorité des correspondants (54,1%) n'a envoyé qu'une lettre à Marie Le Franc. Il s'agit pour la plupart d'admirateurs anonymes félicitant l'auteure pour l'un ou l'autre de ses livres. Beaucoup de ces courriers sont d'ailleurs consécutifs à l'obtention du prix Femina de 1927. Parmi ces émetteurs nous trouvons plusieurs écrivains et critiques littéraires français tels Marguerite Audoux (une lettre en 1929), Léon Daudet (1930), Louis Guilloux (1936) et Roger Verdel (1936). Probablement certains de ces émetteurs ont-ils envoyé plusieurs lettres mais celles-ci auront été perdues ou détruites par Marie Le Franc : tel est le cas de Louis Dantin qui, comme nous le savons, envoya plusieurs lettres à la romancière, mais dont une seule est parvenue jusqu'à nous. Les lettres de cette première catégorie peuvent être, dans l'ensemble (sauf exceptions comme celle de Louis Dantin, qui ne devrait d'ailleurs pas se trouver sous cette catégorie étant donné qu'elle ne fut pas véritablement unique), qualifiées de « lettres de circonstances » en tant qu'elle transmettent des félicitations, des remerciements, des encouragements, des vœux ou des messages d'admiration.



(voir tableau de données en annexe 7)

Les auteurs de 2 à 10 lettres se placent en seconde position dans ce classement : 39,1% des correspondants sont les émetteurs de 40,6% de la correspondance reçue par Marie Le Franc. Parmi ces émetteurs se trouvent à la fois des écrivains et critiques canadiens-français amis de l'écrivaine (Léo-Paul Desrosiers, Claude-Henri Grignon, Gustave Lamarche, Gustave Lanctôt, Louvigny de Montigny, Robert Rumilly), des collègues français (Maurice Constantin-Weyer, Marguerite Jouve, Jeanne Perdriel-Vaissière, Monique Saint-Héliier, André Savignon), des instances institutionnelles (Editions Bernard Grasset, Société Radio-Canada). Cet ensemble constitue ainsi un corpus relativement homogène centré sur une perspective professionnelle et institutionnelle. Ces documents présentent, selon les divisions suggérées par Jane Everett²⁹⁶ qui propose une « réduction thématique basée sur l'idée de l'offre et de la demande », parfois « une

²⁹⁶ Jane Everett, « Du dit et du non-dit : lettres à un critique (Camille Roy) », dans Benoît Melançon et Pierre Popovic [dir.], *Les facultés des lettres. Recherches récentes sur l'épistolaire français et québécois*, Centre universitaire de sociopoétique de l'épistolaire et des correspondances, Département d'études françaises, Université de Montréal, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, février 1993, p. 131-162, p. 136.

offre ou demande d'informations » (nouvelles) mais plus souvent « une offre ou demande de services » (présence à un événement pour la Société Radio-Canada, aide financière de la part de Gustave Lanctôt, appui moral initié par Louvigny Montigny, article commandé par Léon Bazalgette ou collaboration sollicitée par Gustave Lamarche).

Dans la troisième catégorie (11 à 20 lettres), 3% des émetteurs se partagent 13,6% du *corpus* épistolaire global. Parmi ces correspondants, deux amis écrivains, l'un français (Sully-André Peyre), l'autre canadien-français (Victor Barbeau) ; et deux maisons d'édition, là encore l'une française (La Fenêtre ouverte) et l'autre québécoise (Fides). Ce corpus restreint et hétérogène présente deux dimensions : une dimension amicale et une dimension institutionnelle.

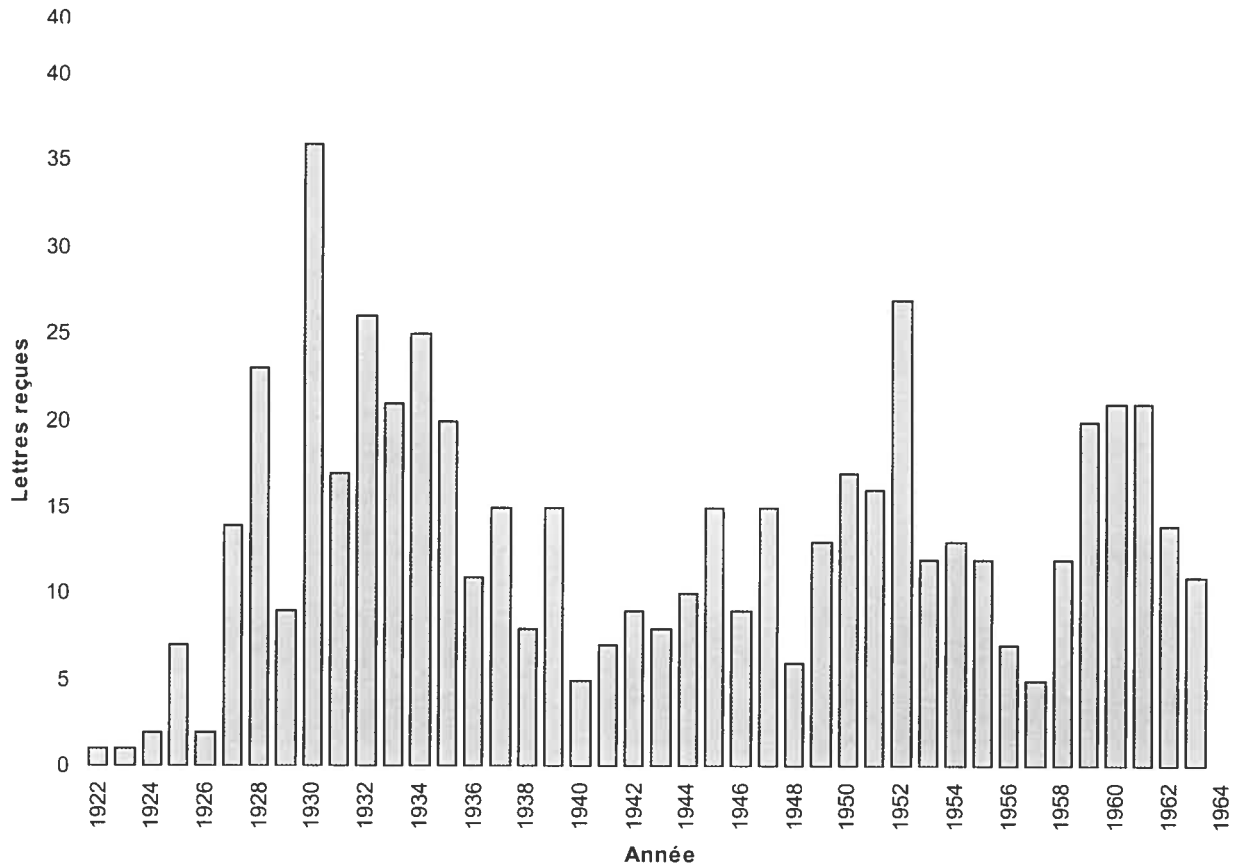
La dernière sous-division n'est pas la moindre puisqu'elle indique que 3,8% des émetteurs ont envoyé, à eux seuls, plus d'un tiers des lettres reçues par Marie Le Franc. Parmi ces correspondants, ne se trouvent que des écrivains²⁹⁷ : trois émetteurs sont français (Blaise Briod, Claude Chauvière, Sully-André Peyre et Amy Sylvel qui bien qu'étant deux individus distincts représentent un même émetteur) ; le quatrième est canadien-français (Rina Lasnier). La correspondance de ces quatre expéditeurs est la plus assidue et la plus continue dans le temps. Il s'agit là tout autant de correspondances amicales que de correspondances de travail : on offre ou on demande des informations personnelles, des commentaires de lectures, des opinions socio-politiques, des critiques culturelles thématiques ; on se commande des articles ou des écrits littéraires ; on se met en relations.

1.1.1.3. Répartition périodique du fonds épistolaire (1906-1964)

Nous avons choisi de diviser la trajectoire de Marie Le Franc en six périodes. La première, 1879-1905, recouvre sa vie en Bretagne, de 0 à 26 ans : son enfance, son adolescence, ses années d'études et ses premiers postes d'institutrice. La seconde période commence dès son arrivée à Montréal en janvier 1906 et prend fin en 1920 avec sa première publication, *Les Voix du cœur et de l'âme*, qui lance sa carrière littéraire. Durant cette quinzaine d'années Marie Le Franc se consacre essentiellement à l'enseignement afin de subvenir à ses besoins. L'écriture est plus un loisir même si elle publie quelques poèmes et nouvelles dans le *Nationaliste* et la *Patrie*. Elle n'a pas encore véritablement d'existence littéraire, si ce n'est en tant que chroniqueuse. Par contre, elle commence à constituer son réseau de sociabilité canadien-français grâce à des contacts avec

²⁹⁷ Nous faisons ici abstraction de Maude Mackensie, à propos de laquelle nous n'avons trouvé aucune informations biographiques.

quelques journalistes influents dont Olivar Asselin est le plus éminent. Le fonds ne contient aucune correspondance couvrant ces deux premières périodes. Nous supposons que les seules lettres qu'elle ait reçu à cette époque furent envoyées par sa famille. Précisons d'ailleurs que la jeune femme retourne alors rarement en Bretagne : environ trois semaines tous les deux ans.



Répartition périodique des lettres reçues par Marie Le Franc entre 1922 et 1964 et conservées dans le fonds Marie-Le-Franc à la Bibliothèque nationale du Canada à Ottawa (voir tableau de données en annexe 8)

Le troisième moment commence en 1920, et marque les débuts de Marie Le Franc en tant qu'écrivaine. La période démarre avec le lancement du premier recueil de poèmes, *Les Voix du cœur et de l'âme* et s'achève en décembre 1927, avec le succès parisien de *Grand-Louis l'innocent*. Dans ce laps de temps, Marie Le Franc publie deux recueils de poèmes et un premier roman, mais aussi quelques poèmes en France, dans *Le Mercure de France*, et au Québec dans *La Revue moderne*. Durant ces neuf années, elle est soutenue par Olivar Asselin et par Louis Dantin, qui lui écrit souvent, mais dont les lettres ne sont plus disponibles aujourd'hui. Cette troisième

période correspond d'une part au début de la carrière d'écrivain au Québec et, d'autre part, à l'activation du réseau canadien-français, bien que cela ne soit pas proprement attesté par la correspondance : en effet, parmi les 16 lettres que nous possédons, quatre sont de Léon Bazalgette de la revue française *Europe*, où Marie Le Franc publie ses premières nouvelles, six de son ami canadien-anglais Charles Garratt, une seule de Louis Dantin et aucune malheureusement d'Olivar Asselin. Ceci dit, d'autres lettres localisées hors du fonds Marie-Le-Franc prouvent l'intensité des rencontres et des échanges auxquels participa Marie Le Franc au sein du milieu littéraire canadien-français des années vingt.

La quatrième période, 1928-1939, s'étend des lendemains du succès de *Grand-Louis* jusqu'au retour de Marie Le Franc en France en janvier 1939 à l'occasion du décès de sa mère. Les années 1928-1932 correspondent à la conquête du marché littéraire parisien. Productivement, les années trente sont très fructueuses : en dix ans, l'auteure publie dix ouvrages et de multiples nouvelles dans des revues françaises (*Candide*, *Europe*, *La Grande revue*, *Le Mercure de France* et *Les Nouvelles littéraires*) ainsi que dans les périodiques canadiens-français (*Le Canada*, *Les Idées* et *La Presse*). Cette période est aussi marquée par une intense activité épistolaire puisque la romancière produit alors 40% du *corpus*. Les années trente marquent une riche période de production littéraire mais sont surtout déterminantes pour le développement du réseau de sociabilité. En effet, après le succès au Prix Femina, c'est-à-dire dès décembre 1927 et janvier 1928, Marie Le Franc se constitue rapidement un réseau local parisien qui réunit essentiellement des éditeurs, des critiques, des rédacteurs et membres de revues et quelques écrivains.

A partir de 1932, l'intérêt du public et de l'institution parisiens s'essouffant, Marie Le Franc abandonne le milieu parisien pour se rapprocher du Québec et de la Bretagne : d'une part, elle renouvelle et entretient activement son réseau canadien-français, y intégrant de nouvelles personnalités (Rina Lasnier par exemple) ; d'autre part, elle s'investit dans la fondation d'un réseau breton, qui se durcit en 1937 avec la création de l'Académie de Bretagne. Par la suite, grâce à son statut au sein de l'Académie, elle a l'opportunité d'échanger avec quelques écrivains d'autres provinces. Dans ce cadre, elle entre en contact par exemple avec Sully-André Peyre et Monique Saint-Héliier. Le début des années trente voit ainsi d'abord la chute du réseau parisien, réseau essentiellement dirigé par les rédacteurs de la maison Rieder et de la revue *Europe*, puis l'activation et la dilatation de trois réseaux locaux qui tombent chacun sous la responsabilité d'une personnalité ou d'une instance singulière : le réseau canadien-français centré sur Victor Barbeau, le réseau breton rassemblé autour de l'Académie de Bretagne et le réseau provincial

essentiellement porté par Sully-André Peyre. Ces années constituent finalement l'époque de la consécration littéraire et d'une intense période d'ouverture, d'expansion et d'activation des zones d'influence locales.

La cinquième division, 1940-1946, correspond à la guerre et aux années pendant lesquelles Marie Le Franc, privée de visa canadien, est condamnée à rester en France. Pour des raisons politiques et administratives évidentes, elle ne retourne pas au Canada pendant sept ans. Malgré la crise de l'édition, elle publie trois volumes : *Dans la tourmente* en 1944, *Pêcheurs du Morbihan* en 1946, et *Ô Canada ! Terre de nos aïeux* en 1947, qui paraissent aux Editions de la Fenêtre ouverte à Issy-les-Moulineaux en banlieue parisienne. Par ailleurs, la guerre, la pénurie de papier et les difficultés d'acheminement du courrier ralentissent les échanges épistolaires qui ne correspondent plus qu'à 12% de la totalité du *corpus*. L'auteur reçoit très peu de courrier du Québec, seulement quelques lettres de Rina Lasnier et de Victor Barbeau, mais davantage de ses amis provençaux Sully-André Peyre et Amy Sylvel. Le réseau breton s'effondre avec la séparation des membres de l'Académie de Bretagne qui disparaît définitivement en 1939. En Bretagne, la guerre oblige chacun à se terrer et à se taire. Seule une amitié résiste : celle entretenue avec Jeanne Perdriel-Vaissière. Marie Le Franc essaie alors tant bien que mal de préserver les liens qui l'unissent à Victor Barbeau et Sully-André Peyre.

La dernière période, 1947-1964, couvre la fin de la vie de la romancière. En 1947, deux ans après la signature de l'armistice, à l'âge de 67 ans, Marie Le Franc parvient enfin à rejoindre le Québec. Les années suivantes, relativement fragilisée par une santé vacillante, elle restreint et écourte ses séjours au Canada, préférant sa retraite de Saint-Germain-en-Laye à sa maison de Sarzeau ou à un appartement montréalais. Elle publie encore deux livres : *Le fils de la forêt* chez Bernard Grasset en 1952 et *Enfance marine* chez Fides en 1959. C'est à cette époque que la correspondance est la plus abondante : près de 45% du *corpus*. Plus sédentaire qu'auparavant, Marie Le Franc écrit beaucoup à ses amis. Elle propose des commentaires de lectures, lance quelques débats concernant les relations littéraires France-Québec ou les nouveaux écrivains, critique la nouvelle poésie, discute de son quotidien. Elle dresse aussi une sorte de bilan non seulement de sa production littéraire mais surtout de son action d'intermédiaire entre la France et le Québec. Ce bilan lui permet d'entreprendre un nouveau projet : celui d'activer un réseau *global* France-Québec. Elle annonce sa stratégie dans la correspondance : elle souhaite ouvertement connecter les réseaux locaux encore viables. Or, après l'abandon du réseau parisien en 1932 et l'effondrement du réseau breton en 1939, il n'en reste que deux : le réseau canadien-

français (avec Victor Barbeau, Rina Lasnier, le Père Gustave Lamarche, Gustave Lanctôt, Léo-Paul Desrosiers) et le réseau provincial (avec Sully-André Peyre et Monique Saint-Hélier essentiellement). Elle met alors en contact Victor Barbeau et Rina Lasnier avec Sully-André Peyre, Victor Barbeau avec Monique Saint-Hélier et Blaise Briod.

La correspondance contenue dans le fonds est donc la source documentaire principale de notre étude. Les 559 lettres envoyées à la romancière prouvent l'existence d'un réseau de sociabilité global s'étendant de l'Amérique du nord à la France, du Québec à la Bretagne, en passant par Paris et la Provence par exemple. Outre cette localisation dans l'espace, la correspondance s'étend dans le temps, à savoir sur près de quarante années, entre 1924 et 1964, subissant ainsi diverses mutations internes à commencer par le nombre, la localisation et le statut des émetteurs. Par exemple un intervenant qui tenait une position déterminante de rassembleur-animateur à un moment donné (Dantin dans les années vingt par exemple) pourra être détroné au profit d'un autre nœud plus influent ensuite (Barbeau dans les années trente et quarante).

Pour mieux cerner le propre de ce réseau épistolaire encore faut-il s'intéresser à l'autre versant de la correspondance à savoir les lettres écrites et expédiées par Marie Le Franc. Nous avons d'abord pu facilement consulter un dossier de 37 lettres manuscrites de Marie Le Franc adressées à Marie de Varennes-Simard entre 1950 et 1963, dossier conservé dans le fonds d'Ottawa. Marie de Varennes-Simard était la mère de l'écrivain québécois Jean Simard. Les deux femmes se rencontrèrent à l'université McGill et devinrent très amies. Les autres lettres de Marie Le Franc ont été plus ou moins difficiles à localiser étant réparties sur plusieurs sites en Europe et au Canada.

1.1.2. Autres sources

D'autres documents ont été fort utiles à l'étude. Nous les évoquons brièvement dans cette section.

1.1.2.1. Les fonds Victor-Barbeau et Rina-Lasnier

Les archives privées de la Bibliothèque nationale du Québec à Montréal constituèrent la principale source documentaire. Deux fonds apparurent d'abord comme étant d'une richesse considérable : le fonds Victor-Barbeau et le fonds Rina-Lasnier.

Le fonds Victor-Barbeau²⁹⁸ (1,9 m de documents textuels et iconographiques), acquis directement de Barbeau en 1986, contient des documents relatifs aux œuvres et aux multiples activités de Barbeau comme essayiste, journaliste, professeur et membres de divers organismes littéraires. S’y trouvent de la correspondance, des papiers d’affaires, des coupures de presse et quelques photographies, le tout regroupé en 38 spicilèges et divers dossiers. Parmi ceux-ci, plusieurs sont exclusivement consacrés à Marie Le Franc (11 cm de documents au total). Dans ces dossiers sont conservées 70 lettres de la romancière expédiées entre 1903 et 1963 ainsi que quelques autres documents. Les papiers sont répartis comme suit :

| n° dossier | Contenu |
|------------|---|
| 411/17/8 | 2 cm ; correspondance ; 1903 ²⁹⁹ -1941 ; originaux et copies |
| 411/17/9 | 2 cm ; correspondance ; 1946-1951 ; originaux |
| 411/18/1 | 2 cm ; correspondance ; 1952-1956 ; originaux |
| 411/18/2 | 1,5 cm ; correspondance ; 1957-1963 ; originaux et copies |
| 411/18/3 | 3 pièces ; une lettre de Victor Barbeau et deux lettres de deux autres personnes adressées à Marie Le Franc ; 1939-1947 ; originales et copies |
| 411/18/4 | 2,5 cm ; lettres de diverses personnes sur Marie Le Franc ; 3 photographies ; 1947-1969 |
| 411/18/5 | 1 cm ; coupures de presse sur Marie Le Franc ; une nouvelle intitulée « Le convalescent » ; une copie d’un article de Barbeau intitulé « Telle n’était pas Marie Le Franc » ; 1933-1982 ; originaux et copies |

D’autres lettres conservées dans le fonds Barbeau ont aussi retenu notre attention car elles évoquent de près ou de loin les activités de Marie Le Franc. Il s’agit d’une lettre de Jean Bruchési (1950), de quatre lettres de Robert Choquette (1963-1964), de deux lettres de Lucie Furness (1952, 1965), de deux lettres de Lydia Hémon (1952) et de la copie d’une lettre de Barbeau adressée à Lydia Hémon (1952), de six lettres de Simone Huermand, voisine de Marie Le Franc à Sarzeau (1963-1966), d’une lettre d’Elie Moroy, professeur à la Société suisse des Beau-Arts de Genève (1934), d’une lettre de Guy Sylvestre (1958) et d’une lettre de Paulette Collet, biographe de Marie Le Franc (1976).

Le fonds Rina-Lasnier³⁰⁰ (4,86 m de documents textuels, iconographiques et sonores), acquis de Rina Lasnier en 1978 et 1986 puis d’Isabelle Lasnier en 1999, contient des manuscrits des œuvres de la poète, des documents personnels et professionnels, des critiques, des

²⁹⁸ Bibliothèque nationale du Québec, Montréal, MSS-411.

²⁹⁹ La lettre de 1903 est la réponse adressée à l’annonce publiée par cet énigmatique M. Lafond dont nous avons parlé dans notre 1^{er} chapitre. La lettre suivante est de 1933.

³⁰⁰ Bibliothèque nationale du Québec, Montréal, MSS-264.

photographies, des œuvres d'autres auteurs, des imprimés et une riche correspondance avec, entre autres, Marius Barbeau, Victor Barbeau, Alfred Desrochers, Gaston Miron, Simone Routier... mais surtout, Marie Le Franc, Lydia Hémon, Sully-André Peyre et Marie Noël. Le fonds Lasnier contient ainsi 74 lettres de Marie Le Franc datées de 1946 à 1963 (dossier n° 264/006/003) ainsi qu'une copie d'une lettre de la mairie de Joliette adressée à Rina Lasnier au sujet de la nomination d'une « rue Marie-Le-Franc » (18 mars 1957). D'autre part, le fonds contient plusieurs dossiers intéressants : un dossier de 31 lettres de Sully-André Peyre (1947-1960), un dossier de 11 lettres d'Amy Sylvel (1966-1969), un dossier de 15 lettres de Lydia Hémon (1953-1971) et une lettre de Madeleine Thibaudeau (1949). La correspondance est sous restriction de consultation jusqu'en 2036. Cependant nous avons obtenu l'autorisation de consultation et de reproduction auprès d'Isabelle Lasnier et de Jean-François Crépeau, exécuteurs testamentaires de Rina Lasnier.

1.1.2.2. *Le fonds Olivar-Asselin*

Le fonds Olivar-Asselin³⁰¹ est particulièrement intéressant, à la fois par la quantité de lettres de Marie Le Franc qui y sont conservées mais aussi par le nombre de fois où la romancière est évoquée dans des conversations avec d'autres correspondants. A la lecture de la correspondance contenue dans ce fonds, nous découvrons qu'une véritable chaîne de solidarité s'était dressée autour de Marie Le Franc dans les années trente à Montréal.

Le fonds épistolaire total contient 1,30 m d'archives soit 4405 documents textuels, datés de février 1890 à avril 1962 et divisés en sections chronologiques. Ces dossiers comprennent la correspondance privée d'Olivar Asselin échangée avec des membres de sa famille, avec de nombreux amis et collègues français, américains et canadiens, avec des personnalités politiques, des écrivains et des journalistes. Cette série témoigne à la fois de son nationalisme, de ses activités journalistiques et de son implication sociale. Après dépouillement, nous avons retenu les documents suivants :

³⁰¹ Archives municipales de la ville de Montréal, BM-55, S2.

| Expéditeur et récepteur | Nombre de lettres |
|---|-------------------|
| Originales des lettres de Marie Le Franc à Olivar Asselin (1920-1935) | 17 |
| Copies des lettres d'Olivar Asselin à Marie Le Franc (1920-1935) | 12 |
| Olivar Asselin à Louis Dantin ³⁰² (1920, 1927) | 2 |
| Louis Dantin à Olivar Asselin (1920) | 1 |
| Olivar Asselin à Claude-Henri Grignon (1933) | 2 |
| Claude-Henri Grignon à Olivar Asselin (1933) | 4 |
| Olivar Asselin à Jean-Marie Loranger (1933) | 1 |
| Olivar Asselin à Louis Verneuil, Consul de France à Montréal (1920) | 1 |
| Olivar Asselin à M. Marchal, Consul de France à Montréal (1933) | 2 |
| Olivar Asselin à M. David (1932) | 1 |
| Elie Moroy à Olivar Asselin (1934) | 1 |
| Olivar Asselin à Elie Moroy | 1 |

1.1.2.3. *Autres sources*

Au Québec, d'autres sources documentaires ont encore été exploitées. Nous avons trouvé non seulement quelques lettres écrites de la main de Marie Le Franc mais surtout d'autres courriers transversaux évoquant encore une fois les activités ou la personnalité de la romancière. D'autre part, nous nous sommes intéressée aux coupures de presse et aux articles de l'époque. Nous synthétisons nos découvertes dans les tableaux suivants :

Tableau 1 : les sources québécoises

| Localisation | Documents |
|--|---|
| Bibliothèque nationale du Québec (Montréal) Fonds Michelle-Le-Normand et Léo-Paul Desrosiers | 1 lettre de Marie Le Franc (31 mars 1960) |
| Bibliothèque nationale du Québec Fonds Gabriel-Nadeau Montréal | - 2 lettres d'Olivar Asselin à Louis Dantin (16 mars 1930, 11 avril 1930) - 1 lettre de Louis Dantin à Louvigny de Montigny (8 janvier 1937) - 3 lettres de Louis Dantin à Robert Choquette (1928-1929) |

³⁰² Nous indiquons seulement les lettres échangées qui évoquent Marie Le Franc.

| | |
|--|--|
| Bibliothèque Nationale du Québec Fond Robert-Choquette Montréal | 1 lettre de Robert Choquette à Paulette Collet (22 mars 1975) |
| Bibliothèque Nationale du Québec Fonds Jean-Bruchési Montréal | La copie d'une lettre de Jean Bruchési envoyée à Louvigny de Montigny (17 janvier 1952) |
| Archives de l'Université de Montréal Fonds Victor-Morin | 1 lettre de Marie Le Franc (1923 ?) |
| Archives de la ville de Sherbrooke Fonds Alfred-Desrochers | <ul style="list-style-type: none"> - 1 lettre de Marie Le Franc (12 mars 1952) - 1 lettre d'Alfred Desrochers (mars 1950 ?) accompagnée d'une copie du poème « Chanson de France » - 1 lettre de Rosaire Dion-Lévesque à Alfred Desrochers (23 juillet 1934) - 1 lettre de Rina Lasnier à A. Desrochers (16 août 1953) - 3 lettres d'Albert Pelletier à A. Desrochers (1933) - 2 lettres d'Eva Sénécal à A. Desrochers (1929, ?) - 1 lettres d'A. Desrochers à Eva Sénécal (12 août 1929) |
| Succession Robert-Choquette Montréal | Copie d'une photographie représentant Marie Le Franc aux côtés de Robert Choquette (Montréal, 8 novembre 1935) |
| Bibliothèque municipale de la ville de Montréal | Périodiques (journaux, revues, magazines), 1906-1965. Exemples : <i>Le Canada, La Patrie, Le Nationaliste, La Presse, Le Devoir, Les Idées, La Revue moderne...</i> |
| Editions Fides Montréal | <ul style="list-style-type: none"> - copies de coupures de presse, d'articles journalistiques et de publicités concernant les œuvres de Marie Le Franc publiées par la maison Fides (1957-1965) - 2 lettres de Marie Le Franc (1957, 1958) - copie d'1 lettre de Y.M. Rudel (Ouest-France) à Marie Le Franc (1962) |
| Centre d'études québécoises Université de Montréal | Dossier « Marie Le Franc » |
| Centre de recherche en littérature québécoise Université Laval, Québec | Dossiers du <i>Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec</i> consacrés à Marie Le Franc. |

Tableau 2 : les sources européennes

| Localisation | Documents |
|---|--|
| Centre de recherches sur les lettres romandes Université de Lausanne (Suisse) | <ul style="list-style-type: none"> - 13 lettres de Marie Le Franc à Monique Saint-Hélier et Blaise Briod (1936-1953) - 20 lettres, 2 cartes postales, 7 photographies de Sully-André Peyre et Amy Sylvel à Monique Saint-Hélier |
| Exécuteur testamentaire de Lydia Hémon Quimper (France) | <ul style="list-style-type: none"> - 2 lettres de Marie Le Franc à Lydia Hémon (1952 et 1955) - 1 lettre de Rina Lasnier à Lydia Hémon (12 mai 1964) |
| Succession Roger-Vercel Dinan (France) | Documents d'archives de l'Académie de Bretagne (1937-1939) : <ul style="list-style-type: none"> - statuts de l'Académie - demande de subvention auprès de la mairie de Vannes - résumé manuscrit de l'assemblée générale de l'Académie, 1938 - Procès verbal du congrès de l'Académie, 1938 - liste des membres de l'Académie - 1 lettre de Saint-Pol Roux adressée à Marie Le Franc |
| Association « Les amis de Marie Le Franc » Sarzeau (France) | <ul style="list-style-type: none"> - copie de la page du registre de l'École normale de Vannes, octobre 1895 - copie des états de service de Marie Le Franc (1898-1906) - copie d'une photographie de la maison de Sarzeau - copie du dernier poème écrit par Marie Le Franc (octobre 1963) - copie de l'allocution funèbre de M. Guillaume, curé de Sarzeau (4 janvier 1965) - copie de la causerie prononcée par Madeleine Buffet, le 26 mai 1996 à Sarzeau. |

A ces documents, il faut ajouter un recueil fondamental intitulé *Lettres à Louis Dantin*, publié aux éditions du Bien public (Trois-Rivières, Québec) en 1967 à l'initiative de l'exécuteur testamentaire de Louis Dantin, Gabriel Nadeau. Ce recueil compile 18 lettres de Marie Le Franc envoyées à Dantin entre 1921 et 1928.

Pour terminer cette présentation du *corpus* documentaire, quelques remarques préliminaires s'imposent. Tout d'abord, il faut tenir compte du fait que la correspondance de la romancière est

très incomplète. Selon nos sources, Marie Le Franc aurait détruit un certain nombre de ses lettres avant d'entrer en tant que résidente permanente à la Maison de la Légion d'honneur à Saint-Germain-en-Laye. Ne désirant probablement pas que certaines informations lui survivent, elle fit disparaître des lettres peut-être compromettantes ou plus intimes. Ainsi nous savons qu'elle échangea une correspondance assidue avec Louis Dantin entre 1920 et 1928. Or, le fonds ne contient à ce jour, qu'une seule lettre du célèbre critique et aucun courrier de Dantin n'est à l'heure actuelle entre les mains d'un membre de la famille. De la même façon, nous n'avons retrouvé la trace d'aucune lettre d'Arsène Bessette bien qu'il est évident qu'il écrivit à Marie Le Franc entre 1903 et 1905. Enfin, il ne faut pas perdre de vue le principe suivant lequel « plus les membres d'un réseau sont à proximité les uns des autres, moins ils ont besoin d'échanger de lettres³⁰³ ». Ce principe implique par exemple que, quand Marie Le Franc se trouve à Montréal, elle échange moins de courrier avec ses collègues canadiens-français, ce qui provoque évidemment une baisse de l'assiduité des émetteurs canadiens-français.

1.2. Le réseau épistolaire canadien-français

Dans cette partie, nous proposons un portrait des membres du réseau épistolaire lefrancien afin de déterminer les diverses zones d'influence que met en lumière la correspondance. Trois canadiens-français ont particulièrement déterminés la carrière d'écrivain et l'itinéraire québécois de Marie Le Franc, chacun ayant joué un rôle prépondérant à un moment précis du parcours de la romancière : Olivar Asselin, Louis Dantin et Victor Barbeau. Ces trois personnages furent avant tout des acteurs littéraires dominants : journaliste, critique, essayiste, ils tinrent tous les trois une position stratégique dans la vie littéraire canadienne-français de la première moitié du XX^e siècle.

1.2.1. Les années Asselin, 1906-1935

1.2.1.1. *Asselin, initiateur du réseau canadien-français*

Olivar Asselin (1874-1937) reste aujourd'hui connu au Québec pour son dévouement nationaliste. Né en 1874 à Saint-Hilarion, il fait ses études classiques au séminaire de Rimouski de 1886 à 1892, date à laquelle il est renvoyé pour son manque de travail. La même année,

³⁰³ Manon Brunet, *op. cit.*, p. 219.

ruinée, sa famille émigre aux États-Unis, dans l'état du Massachussets. Asselin travaille alors comme ouvrier dans une filature de coton. En même temps, il publie ses premiers articles dans *Le Protecteur canadien* et en est nommé rédacteur en 1884 avant d'écrire pour *La Tribune* dès 1895. En 1896, il devient photographe puis directeur d'école. En 1898, il s'engage dans l'armée et participe à la guerre hispano-américaine. C'est en 1900 qu'il rentre au Canada. Il écrit alors pour *Les Débats*, *La Patrie* et pour d'autres journaux à tendance libérale. Il devient ensuite secrétaire de Lomer Gouin et s'engage dans le Parti nationaliste d'Henri Bourassa. En 1906, il crée *Le Nationaliste*, journal chargé de véhiculer les idées du parti. En 1910, il participe à la fondation du grand quotidien *Le Devoir* tout en collaborant à *L'Action*. En 1915, il part défendre la France et y reçoit la Légion d'honneur. De retour au Canada, il devient secrétaire de la mission canadienne et délégué à la conférence de la paix. A partir de 1927, il s'investit dans des œuvres caritatives tout en renouant avec le journalisme grâce à sa collaboration au *Canada* et à la fondation de *L'Ordre* (1934) et de *La Renaissance* (1937). Il décède en 1937, à l'âge de 63 ans, à Charlevoix.

A 29 ans, en 1904, contre vents et marées, assisté de Jules Fournier, Asselin fonde *Le Nationaliste*. Dans ce journal hebdomadaire et indépendant du dimanche, Asselin défend des idées politiques à tendance nationaliste. Il s'y prononce clairement pour l'autonomie du Québec. Les idées politiques du journal sont considérées à l'époque comme virulentes et attirent surtout l'attention de la jeunesse étudiante³⁰⁴ qui perçoit Asselin comme un héros national. *Le Nationaliste* se répand alors comme un « véritable manifeste de la jeunesse³⁰⁵ » :

Car ce journal nationaliste, son fondateur de vingt-neuf ans l'a voulu de très haute tenue. Comme aux *Débats*, on y poursuivra indissociablement le combat politique et le combat littéraire. A quoi bon, pense Asselin, combattre l'impérialisme britannique si nous ne savons déjà plus parler français, si nous « ne pensons plus français ? » [...] Aussi les « littéraires » entendent-ils mener campagne auprès d'Asselin pour la qualité de la pensée et de l'expression³⁰⁶.

Plusieurs des écrivains dits « exotiques » y publieront leurs premiers textes : Paul Morin, Marcel Dugas et René Chopin par exemple³⁰⁷ ; Henri Bourassa, Tancrède Marsil, Léon Lorrain, Louvigny de Montigny et le critique français Charles ab der Alden, compteront aussi parmi les principaux collaborateurs. L'équipe travaille en regard du modèle des journaux français, « où,

³⁰⁴ Annette Hayward, « Le conflit entre les Régionalistes et les 'Exotiques' (1900-1920) », thèse de doctorat, Montréal, Université McGill, 1980, p. 110-114.

³⁰⁵ Hélène Pelletier-Baillargeon, *Olivier Asselin et son temps. I- Le militant*, Montréal, Fides, 1996, p. 283.

³⁰⁶ *Ibidem*.

³⁰⁷ Annette Hayward, *op. cit.*, p. 151 ss.

pour être journaliste, il faut commencer par savoir écrire³⁰⁸ ». Très vite, l'hebdomadaire rencontre un succès considérable : « [s]es quatre modestes pages vont susciter de passionnants débats et bouleverser de vieilles habitudes politiciennes parmi les plus ancrées dans les mœurs³⁰⁹ ».

C'est probablement parce qu'elle est française – donc maîtrisant idéalement la langue française –, et, de surcroît, enseignante et laïque – donc dénonçant l'hégémonie cléricale dans la sphère scolaire –, qu'Asselin donne très tôt sa chance à Marie Le Franc. En effet, le journaliste, francophile, « pur produit de la tradition libérale », favorable à l'école publique, à la « gratuité des manuels scolaires » et à la « formation des maîtres laïcs », remet « sérieusement en question la tutelle cléricale exercée sur la formation de la main-d'œuvre québécoise »³¹⁰ ; idées qu'il partage ainsi avec Marie Le Franc. Le lien avec la France que représente Marie Le Franc³¹¹ associe encore un peu plus le directeur du *Nationaliste* à ce pays qu'il prend pour modèle et à la « pensée française » qu'il admire profondément. Ce à quoi s'ajoute une forte disposition d'Asselin en faveur de l'immigration belge et française, seul moyen, selon lui, de mettre fin à la « politique assimilatrice » du gouvernement canadien.

Par ailleurs, l'équipe du *Nationaliste* est jeune, solidaire, dynamique, talentueuse, stimulée par les attaques dont le journal fait l'objet. Asselin choisit attentivement ses nouveaux collaborateurs et sélectionnent les dossiers à traiter. Peut-être la jeunesse (26 ans), la marginalité, l'esprit d'indépendance, voire l'indépendance d'esprit, de Marie Le Franc l'auront-ils aussi touché. Ce qui joue encore en la faveur de la jeune femme est la passion d'Asselin pour la langue et la littérature françaises et sa volonté éditoriale de laisser s'exprimer les artistes – musiciens, écrivains et poètes. Asselin recherche la *différence* culturelle québécoise comme « pôle de la vie française en Amérique³¹² ». D'autre part, entre 1904 et 1906, les collaborations féminines sont encore relativement épisodiques : même si les réponses aux appels d'articles sont spontanées, les papiers d'auteurs féminins ne sont qu'occasionnels. « C'est finalement Madeleine qui, par ses chroniques ménagères et ses présentations de mode, perpétuera au journal le concept traditionnel de 'section féminine'³¹³ ». Ainsi,

³⁰⁸ Hélène Pelletier-Baillargeon, *op. cit.*, p. 284.

³⁰⁹ *Ibid.*, p. 289.

³¹⁰ *Ibid.*, p. 294.

³¹¹ Rappelons qu'à son arrivée en 1906, Marie Le Franc n'envisageait pas de s'installer définitivement au Québec ni d'y rester plusieurs années : elle n'avait en effet sollicité qu'un congé d'un an auprès de l'Inspection académique de Vannes.

³¹² Hélène Pelletier-Baillargeon, *op. cit.*, p. 375.

³¹³ *Ibid.*, p. 293.

[i]l faudra attendre l'arrivée de Marie Lefranc [*sic*] au *Nationaliste*, deux ans après sa fondation, pour qu'une véritable femme écrivain commence à s'y affirmer par des articles de fonds sur l'immigration, la question scolaire ou les conditions de vie des Indiens. Séduit par la qualité de ses premiers vers, Asselin avait commencé par publier des poèmes avant de l'inviter à collaborer régulièrement au journal³¹⁴.

Ces raisons expliquent l'intérêt qu'éprouve rapidement Asselin pour la jeune femme. Il n'hésite pas à lui donner sa chance en lui offrant l'opportunité de publier dans son journal. En effet, le 25 février 1906 paraît, en page 1 du *Nationaliste*, une première nouvelle de la jeune femme intitulé « Soir d'hiver ». Plusieurs textes d'imagination, polémiques ou de critique littéraire suivront ensuite³¹⁵. Asselin lance ainsi la carrière journalistique de la jeune femme mais aussi, d'une certaine façon, sa carrière d'écrivain : lui ouvrant une tribune dans son hebdomadaire, il lui offre un espace de diffusion lui permettant non seulement de travailler son écriture mais aussi de la soumettre et de la confronter à un public de lecteurs avertis et cultivés. D'ailleurs Asselin exprime ouvertement sa fierté d'avoir accueilli cette « Mademoiselle Le Franc » alors même que *La Patrie* vient de la remercier :

La Patrie en annonçant l'autre jour le succès³¹⁶ de Mademoiselle Le Franc, rappelait avec un orgueil curieusement mêlé de honte que cette petite Française avait été pendant quelques temps attachée à sa rédaction³¹⁷. Il y a comme cela des perles que les pourceaux ne savent pas reconnaître et dont les gens d'esprit sont heureux de se parer. C'est notre orgueil à nous d'avoir accueilli Mademoiselle Le Franc au *Nationaliste*, quand son genre eut été trouvé trop littéraire dans les boutiques de la rue Saint-Jacques. Nous pouvons donc, Dieu merci, la féliciter de son triomphe sans nous décerner à nous-même un brevet de stupidité. Aussi comme nous y allons de grand cœur !³¹⁸

³¹⁴ *Ibidem*.

³¹⁵ Pour les textes d'imagination : « Choses de France » (Nouvelle parue en deux épisodes les 25 mars et 3 juin), « Sur le mort du lieutenant Schmidt » (poème publié le 1^{er} avril), « Premières violettes » (nouvelle parue le 8 avril), « Rêverie » (poème publié le 15 avril), « Mœurs villageoises » (nouvelle publiée en épisodes les 13, 20, 27 mai), « Mademoiselle Le Franc : I- La maison, II- Le jardin, III- Le banc » (poème paru le 27 mai), « Triptyque » (poème, le 10 juin), « Le rosier » (poème, le 24 juin), « Scènes villageoises » (nouvelles, 24 juin et 9 juillet), « A un voyageur. I- Résignation » (poème, 16 juillet), « Les menhirs de Carnac (Bretagne) » (poème, 29 juillet), et « Automne » (poème, 14 octobre 1906) ; pour les textes polémiques et de critique littéraire : « Autour d'une tombe » (lettre ouverte adressée à M. l'Inspecteur d'Académie de Vannes, 12 août), « L'abbé Constantin » (article de critique théâtrale, 1^{er} avril 1906), « Pour la couronne » (article de critique théâtrale, 15 avril), « Quinzaine théâtrale » (22 avril, 6 mai), « Maxime Gorki » (article de critique théâtrale, 17 juin).

³¹⁶ Marie Le Franc vient de remporter le prix d'honneur d'un concours international de poésie institué par la nouvelle revue littéraire parisienne *Le Soc*, sous le haut patronage de la Société des Poètes français. Dans cet article, Asselin précise que Marie Le Franc « avait soumis tout un recueil de pièces » déjà publiées ou qui seront prochainement publiés dans les pages du *Nationaliste*.

³¹⁷ Rappelons que Marie Le Franc a collaboré à *La Patrie* dès février 1906. Elle publia ainsi un feuilleton intitulé « Au pays inconnu. Les impressions d'une jeune Française récemment arrivée au pays » (24 février, 3 mars, 10 mars, 24 mars 1906). Voir annexe 2.

³¹⁸ Olivar Asselin, « Mademoiselle Le Franc », dans *Le Nationaliste*, vol. 3, n° 13, 27 mai 1906, p. 1. Cette opinion n'est pas sans déclenchée une vive réaction : celle de Leigh-R. Gregor. Dans une lettre ouverte à Asselin qui paraît dans *Le Nationaliste* du 10 juin, Gregor reconnaît que « Mademoiselle Le Franc prend son art au sérieux », qu'elle fait preuve d'une « délicatesse du sentiment et « possède un instinct rythmique qui est presque infailible », mais il critique abondamment sa versification trop « exigeante et symétrique ». Gregor reproche finalement à Asselin et à

Asselin admire l'écriture et le courage de Marie Le Franc, même s'il note, quelques années plus tard que, quand il l'a connue, « elle était d'humeur plutôt bizarre et accueillant fort mal les indiscretions relatives à sa personne³¹⁹ ». Nous n'avons malheureusement pas trace écrite de leurs relations entre octobre 1906 (date de la dernière parution d'un texte de Marie Le Franc dans *Le Nationaliste*) et décembre 1920 (date de la première lettre de Marie Le Franc adressée à Asselin retrouvée dans le fonds des Archives de la ville de Montréal). D'autres documents indiquent qu'Asselin reste un personnage influent pour la carrière de Marie Le Franc après leur collaboration au *Nationaliste*.

Par exemple, Asselin envoie le premier recueil de poèmes, *Les Voix du cœur et de l'âme*, à Dantin, dès sa parution. Dantin et Asselin s'étaient rencontrés avant le départ de Dantin pour les États-Unis et correspondaient depuis. Ils se sont surtout connus par leurs lettres³²⁰. En décembre 1920, Marie Le Franc adresse six exemplaires de son recueil de poèmes à Asselin afin de le remercier pour sa bienveillance et parce qu'elle conserve « une inaltérable amitié [...] à ceux qui [l']ont généreusement accueillie » à son arrivée au Canada³²¹. Asselin envoie immédiatement un exemplaire à Dantin :

Cher Monsieur,

Je vous envoie un livre de vers qui me paraît dénoter un talent supérieur. L'auteur est une ancienne institutrice bretonne qui tenta fortune à Paris pendant quelques temps puis s'en vint, il y a une quinzaine d'années, habiter le Canada. Vous seriez bien aimable de me rendre le livre quand vous l'aurez lu. Je crois qu'il ferait le sujet d'un bon article³²².

Le 27 décembre, Dantin répond à Asselin qu'il a « goûté l'œuvre de Marie Lefranc [*sic*] ». Et il continue ainsi : « c'est de la poésie personnelle, et tout à fait originale d'inspiration et de forme.

ses collaborateurs du *Nationaliste* de détourner les poètes de leur « voie de prédilection » et de faire de leurs œuvres « une arme de combat dans la guerre pour la conservation des caractéristiques nationales » : selon Gregor. Asselin incite ses collaborateurs poètes à user de la lourde versification française à des fins politiques alors qu'il s'agirait davantage d'enrichir la vie canadienne grâce à un style poétique propre [Leigh-R. Gregor, « Melle Le Franc jugée par M. Gregor », *Le Nationaliste*, vol. 3, n° 15, 10 juin 1906, p. 1]. Deux semaines plus tard, Asselin monte au créneau et répond à Gregor : d'abord Marie Le Franc n'est ni Canadienne, ni débutante et « si elle se contente de la rime suffisante, c'est par un défaut ou une qualité de son tempérament » [Olivar Asselin, « La lettre de M. Gregor », *Le Nationaliste*, vol. 3, n° 17, 24 juin 1906, p. 1].

³¹⁹ Lettre d'Olivar Asselin à M. de Verneuil, Consul de France à Montréal, 29 décembre 1920.

³²⁰ Gabriel Nadeau, *Louis Dantin. Sa vie, son œuvre*, Manchester, Editions Lafayette, 1948, p. 239 : « Olivar Asselin ? Lui, je l'avais rencontré avant mon départ ; mais je l'ai connu beaucoup plus tard, par ses lettres. Il n'est pas nécessaire de correspondre avec lui pour le connaître ; il suffisait de lire ses écrits où la note personnelle et subjective perçait toujours. Asselin, comme Beaulieu, n'avait pas de plus grand souci que l'avancement de ses compatriotes. Il était ennemi de la médiocrité en tout, en littérature, en politique, dans les idées, dans toute la personne humaine ».

³²¹ Lettre de Marie Le Franc à Olivar Asselin, 10 décembre 1920.

³²² Copie de la lettre d'Olivar Asselin à Louis Dantin, Montréal, 11 décembre 1920.

J'ai bien peur que Marie Lefranc [sic] n'enlève à Madame Lamontagne [il s'agit de Blanche Lamontagne] la première place parmi les femmes poètes³²³ ». On connaît la suite : enchanté par cette découverte, Dantin écrira un article critique élogieux qui sera publié dans *La Revue moderne* du 15 avril 1921. S'en suivra aussi, et nous y reviendrons dans la partie suivante, une correspondance de sept ans entre Marie Le Franc et Louis Dantin, Dantin se faisant à la fois le professeur et le confident de la poète.

A partir de ce moment aussi, Asselin et Le Franc échangeront une correspondance qui ne prend fin qu'en 1935. Il s'agit essentiellement d'une correspondance de travail. Ces lettres nous apportent de nouvelles données sur l'extraordinaire dévouement d'Asselin pour sa protégée française. Cet homme qui a « le souci de ses compatriotes » [Dantin], use encore de son influence afin de faire progresser la carrière de Marie Le Franc. En tant que critique littéraire, Asselin a peu d'influence sur son parcours : il écrit très peu d'articles sur son œuvre, faute de temps certainement. Seul un texte retient notre attention : en mars 1931, l'« ancien compagnon de galère³²⁴ », comme il se plaît à se qualifier lui-même, publie un papier élogieux sur *Inventaire* et s'enorgueillit d'avoir découvert cette « Mademoiselle Le Franc³²⁵ » tout en s'excusant simultanément pour son « silence d'un quart de siècle³²⁶ ». Cet article, denrée rare, touche profondément Marie Le Franc qui requiert que ce texte soit envoyé à son éditeur parisien, Rieder, car « il serait bon qu'ils le voient³²⁷ ».

Mais s'il n'écrit pas lui-même, Asselin fait toujours suivre les livres de son amie à des personnalités influentes, à commencer par Louis Dantin et Valdombre :

Chère amie,

C'est moi en effet qui ai attiré l'attention sur votre livre [il s'agit des *Voix de misère et d'allégresse*] de Louis Dantin d'abord, puis de Valdombre (Henri Grignon). J'en ai aussi acheté quelques exemplaires pour révéler à mes amis l'existence d'un poète à qui je trouvais un très, très grand talent. Louis Dantin parlera probablement de votre 2^{ème} recueil quelque part (ailleurs qu'à *La Revue moderne*), mais quand ? Moi, je devrai me priver de ce plaisir pour bien des raisons, qui sont surtout que je n'ai plus pour mes moyens littéraires la moindre estime et au surplus que mes occupations professionnelles – vrai travail de forçat – ne me laissent aucun loisir. J'aurais, en d'autres circonstances, ambitionné de faire connaître à vos compatriotes un nom que la critique associera demain à celui de Louis Hémon. Croyez, chère amie, à l'amer regret de votre dévoué serviteur³²⁸.

³²³ Lettre de Louis Dantin à Olivar Asselin, 27 décembre 1920.

³²⁴ Lettre d'Olivar Asselin à Marie Le Franc, 16 mars 1931.

³²⁵ Olivar Asselin, « Marie Le Franc », *Le Canada*, 6 mars 1931, p. 2.

³²⁶ Lettre d'Olivar Asselin à Marie Le Franc, 16 mars 1931.

³²⁷ Lettre de Marie Le Franc à Olivar Asselin, 31 mars 1931.

³²⁸ Lettre d'Olivar Asselin à Marie Le Franc, 21 avril 1924.

Il attire encore l'attention de Dantin sur *Héliel, fils des bois*, en 1930³²⁹. Malgré le succès parisien de *Grand-Louis l'innocent* en 1927, Asselin s'étonne que l'écrivaine n'ait pas plus de succès en France : « mais comment s'expliquer qu'un poète de la famille de Mme de Noailles, et du même ordre de grandeur, ne soit pas encore plus connu ? La critique française est en vérité bien falote³³⁰ ».

Par ailleurs, fort de ses relations politiques, Asselin n'hésite jamais à intervenir en faveur de l'écrivaine auprès de ses amis haut placés. Il est intéressant de remarquer que Marie Le Franc se permet d'ailleurs de demander divers service à son ami :

Mon cher ami,

J'ai deux choses à vous demander, ou plutôt deux services :

Une amie – Saint-Cygne³³¹ – me demande de l'aider à placer deux de ses romans, ou l'un ou l'autre, au Canada, dans les journaux ou revues. Vous savez que les droits de reproduction ne sont pas à dédaigner par les temps qui courent. Je lui ai dit avoir peu, ou point d'influence. Peut-être par votre entremise. Ce que je garantis est la qualité littéraire de ces œuvres, et en plus cette tenue morale exigée par les publications du pays. Joignez à cela une action, un mouvement, qui plairaient au lecteur moyen. Voyez ce que vous pouvez faire. Envoyez-moi au diable si vous voulez pour ce supplément de préoccupations !

Je n'ai pas de nouvelles de M. David. Je lui [ai] adressé mon dernier bouquin, sans lui écrire, parce que je lui avais demandé, dans le cas de mes deux ouvrages précédents si la Province de Québec voudrait m'en faire commande – ce qui a été fait, très aimablement pour mes premières œuvres – point de réponse. Et je ne puis récidiver. Pensez-vous qu'un jour ou l'autre cela viendra ? Ou bien les livres français, parmi lesquels les miens, sont-ils en discrédit ?

En février 1932, Asselin tente alors d'intervenir auprès d'Athanase David, secrétaire provincial, pour que Marie Le Franc puisse obtenir un crédit sur ses livres grâce à une commande gouvernementale³³². Mais ses démarches restent infructueuses. La situation matérielle de Marie Le Franc se dégradant dans les mois suivants, Asselin recherche alors un soutien auprès de Grignon en avril 1933 :

Mon cher Grignon,

Il faut faire quelque chose pour Marie Le Franc, qui est dans la misère. Votre part sera d'écrire sur Marie Le Franc poète un article où vous parlerez de ses deux volumes de vers et de certaines pages

³²⁹ Lettre de Louis Dantin à Olivar Asselin, 12 avril 1930 : « *Héliel, fils des bois* me cause le même délice qu'à vous. [...] Je compte vous renvoyer ces jours-ci votre volume, et je vous remercie de vos attentions à supplémenter ma bibliothèque si restreinte ».

³³⁰ Lettre d'Olivar Asselin à Marie Le Franc, 14 décembre 1927.

³³¹ Pseudonyme de Jeanne Perdriel-Vaissière.

³³² Dans sa lettre à Asselin du 31 mars 1931, Marie Le Franc avait déjà écrit : « J'avais demandé, en 1930, à M. Athanase David, à titre de secrétaire provincial, de me faire accorder un crédit pour mes livres. Or l'an dernier, à la parution d'*Héliel fils des bois*, il m'en a fait une commande pour la somme de \$100. Je voudrais obtenir cette année la même somme, soit pour *Grand-Louis le revenant*, soit pour *Inventaire*. La raison ? Il faut vivre. Si dans la suite, vous aviez occasion d'approcher M. David à qui je vais écrire, et jugez que votre opinion de mes ouvrages puisse contribuer à lui en faire acheter, je n'hésite pas à vous prier de me rendre ce service en lui disant un mot ».

en prose sur l'hiver canadien. Elle a été extrêmement peinée des mots que vous avez eu à son adresse dans votre article sur « Mush³³³ » et elle s'imagine que les Canadiens ne lui veulent que du mal : l'étude que je vous demande et qui vous sera payée le prix ordinaire, c'est-à-dire le quart de sa valeur, me permettra de l'approcher pour lui demander sa collaboration, qu'autrement sa fierté empêcherait certainement de nous accorder. Je vous enverrai lundi ses deux volumes de vers³³⁴.

Asselin n'hésite ni à solliciter ni à rémunérer ses collaborateurs et amis afin de soutenir voire de réhabiliter Marie Le Franc. Le même jour, il écrit encore à Léon Marchal, Consul de France à Montréal :

Cher M. Marchal,

On m'informe que Mademoiselle Marie Le Franc est dans la misère. Je vous écris au cas où vous pourriez imaginer quelque moyen de lui être utile. D'un autre côté, nous essayons, ma femme et moi, de lui apporter quelque secours, mais sans qu'elle sans doute.

Le dévouement d'Asselin est exceptionnel : il est tout aussi prêt à déboursier lui-même ses maigres finances qu'à solliciter collègues et connaissances pour aider l'écrivaine. Grâce à Asselin, à partir de ce 15 avril, c'est un véritable élan de solidarité qui réunira les amis de la romancière. Le 16 avril, Grignon répond à Asselin :

Cher M. Asselin,

Je suis désolé d'apprendre que ma note à propos de « Mush » ait blessé si cruellement Melle Lefranc [*sic*]. Par la crise que je traverse présentement, alors que je respire dans les ténèbres, je n'avais pas besoin de cette douleur de plus qui vient en désespérer mon existence, car s'il est un écrivain que j'admire, s'il est une poétesse qui n'est pas un bas-bleu, c'est bien l'auteur original des *Voix de misère et d'allégresse*, d'*Inventaire* et de tant de chef-d'œuvres que j'ai déjà louangés, si je ne me trompe, avec splendeur. Ah, combien je me sens malheureux ce soir, et que ne donnerais-je pas pour faire maintenant dévier cette flèche !

J'écris longuement à Melle Lefranc [*sic*]. Vous pouvez lire cette lettre sincère et la lui adresser si vous croyez que c'est bon. A vous, cependant, j'ajouterai que si j'ai porté ce coup à l'auteur d'un petit voyage publié dans *La Presse*, c'est que je crois être dans la vérité, que par tempérament et conformation diabolique de caractère je ne pardonne pas de faiblesse à un écrivain de génie tel que Melle Le Franc ; qu'ensuite, sachant fort bien que nos pisseuses canadiennes de rimes et nos plumassiers de toutes marques envient cette Française, qu'on dit que Valdombre est injuste envers les Canadiens, qu'il n'admire que les Français et les écrivains étrangers, j'ai profité d'une faiblesse réelle de l'auteur pour lui cingler un coup de fouet avec ma brutalité coutumière. C'est là tout mon crime. Mais il y a longtemps qu'il est racheté et je peux faire mieux encore. Comprenant sa misère, comprenant surtout que ce serait une abomination de laisser cet écrivain dans le malheur et de priver votre journal d'une collaboration aussi précieuse, je suis prêt à écrire un article si la chose peut lui être utile. Comme je le lui dis, mon livre va paraître dans quelques semaines. J'ai sur elle un article élogieux de 40 pages³³⁵. Toutefois je peux en écrire une autre semaine [*sic*]³³⁶.

³³³ Marie Le Franc, « Mush. Deux semaines en forêt sauvage », *La Presse*, 14, 18, 21, 25, 28 janvier, 1^{er} et 4 février 1933. Malheureusement nous n'avons pas retrouvé l'article de Grignon dont il est ici question.

³³⁴ Lettre d'Olivier Asselin à Claude-Henri Grignon, 15 avril 1933.

³³⁵ Grignon publie effectivement un long article élogieux sur Marie Le Franc et son œuvre quelques semaines plus tard : « Marie Le Franc », dans *Ombres et clameurs. Regards sur la littérature canadienne*, Montréal, Albert Lévesque, 1933, p. 9-48. Grignon place l'article sur la romancière bretonne devant ceux consacrés à Albert Pelletier,

A cette époque, Marie Le Franc prépare une conférence qui s'intitulera bientôt « Ouessant, l'île de l'épouvante » et qui sera présentée au Ritz-Carlton le mardi 16 mai. Dès le 1^{er} mai, Asselin met alors tout en œuvre pour que cet événement soit couronné de succès. Il sollicite d'abord tous les amis de la romancière : il charge Robert Rumilly de la publicité et Cécile Paradis de la vente des billets³³⁷. Il envoie aussi un courrier à Léon Marchal dans lequel il donne une liste d'instructions : annoncer la conférence dans les journaux francophones et anglophones, convoquer certains journalistes pour leur demander d'écrire un article sur Marie Le Franc, organiser la vente des billets³³⁸. Asselin fait parvenir une copie de chacun de ses courriers à la romancière. Le 2 mai, elle le remercie pour son dévouement mais elle avoue avoir été blessée par le fait qu'il ait divulgué la réalité de sa situation matérielle :

Merci de tout ce que vous faites. Mais je proteste contre un des motifs que vous invoquez dans la lettre à Valdombre pour m'aider. Il n'y a pas de misère dans mon cas. Ne dois rien à personne. Aide – petitement – plus gueux que moi, ai encore des fantaisies ! Je me dépêche de rétablir [auprès] de Valdombre, et aux vôtres, la vérité. Et surtout ne vous fâchez pas, ne vous blessez pas, cher Olivar Asselin, si je prends tout de suite la plume pour protester.

Il serait inadmissible qu'après toutes les années d'une amitié sereine comme les nuages mais d'une amitié, nous nous piquions, l'un et l'autre, par des mots. Et les mots certains jours me font faire la grimace toute « brave femme » que l'on soit.

Pauvre homme. Pardonnez-moi. On vous aime bien et fidèlement, et on a tout au fond du cœur plein de mercis.

Marie Le Franc est-elle une femme orgueilleuse ou discrète ? Le 7 mai, Vadombre constate que « sa fierté de femme, et de femme bretonne [...] se cabre » et que son « amour-propre » domine sa pauvreté³³⁹. Quoiqu'il en soit, la campagne médiatique bat son plein. Dans la première quinzaine du mois de mai, le nom de Marie Le Franc est omniprésent dans les journaux montréalais. Le communiqué annonçant la conférence est diffusé dans *La Patrie* du 3 mai, *Le Devoir* du 4 mai, *La Presse* du 6 mai, *Le Canada* et *La Presse* du 13 mai et encore dans *Le Canada* du 16 mai. En même temps, Jean Chauvin fait une présentation par radio, Robert

Jules Fournier, Lionel Groulx, Alfred Desrochers, Germain Beaulieu, Lionel Léveillé, Lucien Rainier et Harry Bernard.

³³⁶ Lettre de Claude-Henri Grignon à Olivar Asselin, 16 avril 1933.

³³⁷ Lettre d'Olivar Asselin à Marie Le Franc, 1^{er} mai 1933. Dans cette même lettre, Asselin précise aussi : Melle Paradis « vous soumettra par la même occasion un plan de cours d'été que vous donneriez à votre profit et qui pourrait vous rapporter joliment ».

³³⁸ Lettre d'Olivar Asselin à M. Marchal, 1^{er} mai 1933. Voir l'intégralité de cette lettre en annexe 3. On y découvre le ton d'efficacité d'Asselin et la solidarité qui entoure Marie Le Franc.

³³⁹ Lettre de Claude-Henri Grignon à Olivar Asselin, 7 mai 1933.

Rumilly écrit un article dans *Le Devoir* du 4 mai³⁴⁰, Pierre Wanner place un papier dans *Le Canada* du 13 mai³⁴¹ et Vadombre écrit un article pour *Le Canada* du 16 mai³⁴².

Le 16 mai, la conférence est un succès. Asselin, accaparé par ses activités, n'y assiste pas. Dès le lendemain les quatre grands quotidiens – *La Patrie*, *La Presse*, *Le Devoir* et *Le Canada* – ne manquent pas de la commenter³⁴³. Le 18, Marie Le Franc envoie un billet à Asselin pour le « remercier de tout ce [qu'il a] fait à propos de [sa] conférence, non seulement de l'avoir mise en branle, mais d'en avoir soutenu la préparation par les efforts concertés de [ses] collaborateurs³⁴⁴ ». Asselin soutiendra encore Marie Le Franc pendant plusieurs mois, allant jusqu'à prendre sa défense auprès de critiques intransigeants. Il semble vouloir ainsi rendre hommage à la jeune femme qui lui fit confiance depuis 1906 :

A propos de Marie Le Franc, avez-vous seulement lu son *Inventaire* ? Alors comment pouvez-vous parler d'elle ? Et savez-vous que, tout Béotien que je sois, c'est moi qui l'ai découverte. Elle fut en effet ma collaboratrice au *Nationaliste* en 1905 [sic] et 1906, et comme je ne la payais pas cher et que le sentiment de la reconnaissance ne m'est pas étranger, je suis heureux de pouvoir aujourd'hui lui faire à l'occasion une publicité qu'elle mérite d'ailleurs largement³⁴⁵.

En 1933-1936, Asselin sollicite toujours la collaboration de Marie Le Franc et obtient quelques textes qui seront publiés dans *Le Canada* et dans *L'Ordre*³⁴⁶. De même, il poursuit son mandat de médiateur en publiant des critiques sur les nouvelles parutions de Marie Le Franc :

J'avais commencé la lecture de *La rivière Solitaire* quand l'autre volume [*Visages de Montréal*] est sorti du Zodiaque. Crainte d'arriver en retard, j'ai confié la critique des deux volumes à notre collaborateur ordinaire, M. Berthelot Brunet. C'est un garçon d'un sens critique très aigu et je lui ai bien marqué que j'avais pour vous la plus tendre amitié³⁴⁷.

C'est par ce processus de délégation qu'Asselin permet à Marie Le Franc d'être connue de certains des plus importants critiques littéraires canadiens-français des années vingt et trente, et

³⁴⁰ Robert Rumilly. « Ouessant, l'île de l'épouvante », *Le Devoir*, vol. 24, n° 103, 4 mai 1933, p. 5.

³⁴¹ Pierre Wanner, « Comment sont nés les livres de Marie Le Franc », *Le Canada*, vol. 31, n° 34, 13 mai 1933, p. 2-3.

³⁴² Valdombre, « Marie Le Franc », *Le Canada*, vol. 31, n° 36, 16 mai 1933, p. 2.

³⁴³ [Anonyme], « Visite à l'île d'Ouessant avec Marie Le Franc », *La Presse*, 49^e année, n° 180, 17 mai 1933, p. 5 ; [Anonyme], « Ouessant, l'île de l'épouvante », *La Patrie*, 55^e année, n° 70, 17 mai 1933, p. 2 ; Léon Marchal, « La légende moderne d'Ouessant, dernière île de Bretagne », *Le Canada*, vol. 31, n° 37, 17 mai 1933, p. 3 ; [Anonyme], « Une conférence de Mlle Marie Le Franc », *Le Devoir*, vol. 24, n° 114, 17 mai 1933, p. 5.

³⁴⁴ Lettre de Marie Le Franc à Olivar Asselin, 18 mai 1933.

³⁴⁵ Lettre d'Olivar Asselin à Jean-Marie Loranger, 7 juin 1933.

³⁴⁶ « Randonnée », dans *Le Canada*, 24 et 28 octobre 1933 ; « Prélude », *L'Ordre*, juillet 1934 ; « Conte de Noël », dans *Le Canada*, 22 décembre 1934 ; « Retour du nord canadien », *Le Canada*, 16 septembre 1936.

³⁴⁷ Berthelot Brunet écrit un article pour *L'Ordre* : « Remarques sur *La rivière Solitaire* », 16 février 1935, tandis qu'Henri Girard le fera pour *Le Canada* : « Deux livres de Marie Le Franc », 14 mars 1935 [sur *La rivière Solitaire* et *Visages de Montréal*].

d'entrer de plain-pied dans le monde des lettres. Déjà, dès 1920, Asselin s'était-il empressé de la faire connaître auprès de celui qui pour certains est « le premier grand critique littéraire du Québec³⁴⁸ » : Louis Dantin.

1.2.1.2. *Louis Dantin : le maître de maïeutique*

Poète, romancier et critique littéraire, Louis Dantin (1865-1945) a fait ses études au Collège de Montréal et au Séminaire de philosophie. Il voyage en Europe en 1883 et s'installe à Rome en 1884 pour y préparer son doctorat en philosophie. Il prononce ses vœux perpétuels en 1887. Il est ensuite secrétaire du Supérieur général à Paris. Ordonné prêtre en 1889, il devient supérieur des novices de Bruxelles, puis de Paris en 1893. Après une crise spirituelle et religieuse en 1894, il revient au Canada dans sa communauté. Il s'occupe alors de la revue *Le Petit Messager du Très-Saint-Sacrement* et participe aux activités de l'École littéraire de Montréal. A cette époque, il rencontre Emile Nelligan, dont il éditera les poèmes. En 1903, il quitte les ordres religieux et s'exile aux États-Unis. Il travaille pendant plus de vingt ans à l'imprimerie de l'Université Harvard et meurt exilé. Louis Dantin a collaboré à de nombreux périodiques dont *Les Débats* (de 1900 à 1922 et de 1928 à 1933), *L'Avenir du Nord* (de 1923 à 1942), *Le Canada* (de 1927 à 1929) et *Le Jour* (de 1938 à 1942).

En 1967, Gabriel Nadeau, ami et exécuteur testamentaire de Dantin, publie aux éditions du Bien public, un cahier rassemblant les lettres de Marie Le Franc à Louis Dantin³⁴⁹. Ce recueil représente, à la lumière des recherches épistolaires contemporaines, un précieux document. D'abord, parce que Gabriel Nadeau fait œuvre de précurseur. En effet, même si les *Lettres à Louis Dantin* ne sont publiées qu'à la fin des années soixante, l'idée de cette compilation de lettres échangées dans les années vingt entre le célèbre critique et la poète novice, le préoccupait depuis les années quarante. Or, à ce moment, ayant communiqué son projet à Marie Le Franc, il semble que celle-ci, craintive et pudique, ne lui accorda pas sa confiance et répondit négativement à sa demande :

Reçu une lettre de Gabriel Nadeau... Je regrette de m'être montrée si épineuse. Ma lettre l'a blessé. Il avait les meilleures intentions, et m'affirme qu'il laissera de côté ma correspondance avec Dantin puisque j'en prends ombrage. Mais j'avais eu peur qu'on publie des futilités. J'ai déjà connu cette

³⁴⁸ Robert Vigneault, « La critique littéraire », dans René Dionne [dir.], *Le Québécois et sa littérature*, Sherbrooke, Naaman, 1984, p. 301.

³⁴⁹ Marie Le Franc, *Lettres à Louis Dantin*, avant-propos de Gabriel Nadeau, Trois-Rivières (Québec), Editions du Bien public, coll. « Les cahiers Louis Dantin », n° 4, 1967.

expérience déconcertante de voir dans des publications des fragments de lettres personnelles écrites jadis, et qui m'ont paru niaiseries. Car les lettres reposent sur un fond si mouvant. Ce fond mouvant c'est nous-mêmes. On se modifie et l'image de soi qu'on retrouve dans une lettre ancienne me paraît souvent ridicule³⁵⁰.

Autre originalité de cette correspondance : le fait que cette relation épistolaire entre un critique reconnu et une écrivaine débutante pourrait être le premier d'une série d'échanges similaires postérieurs et mieux connus. Signalons à ce titre, les relations entre Alfred Desrochers et Alice Lemieux (1927-1932), Alfred Desrochers et Eva Sénécal (1927-1936), Louis Dantin et Simone Routier (1929-1941). Mais, surtout, cet échange est fondamental dans le parcours de Marie Le Franc en tant qu'il marque le lancement de sa carrière littéraire.

C'est en décembre 1920 que Dantin rencontre l'écriture de Marie Le Franc, Olivar Asselin lui ayant envoyé un exemplaire des *Voix du cœur et de l'âme*. L'intervention d'Asselin fait son effet car le 27 décembre, Dantin répond, enthousiaste :

Cher ami,

Je n'ai pas besoin de vous dire comme j'ai goûté l'œuvre de Marie Le Franc. J'ai remarqué que nos jugements sur les œuvres s'accordent toujours au mieux. Je vous renvoie le livre sans plus tarder, selon votre désir, mais j'espère que *La Revue moderne* m'en fera parvenir un exemplaire, et que je pourrai ainsi l'étudier plus à loisir. C'est de la poésie bien personnelle, et tout à fait originale d'inspiration et de forme. J'ai bien peur que Marie Lefranc [*sic*] n'enlève à Madame Lamontagne la première place parmi les femmes poètes...³⁵¹

L'éditeur de Nelligan, et dévoué serviteur de la poésie, est immédiatement séduit par les thèmes et le style des *Voix*. Il ne connaît pas Marie Le Franc mais les mots qu'il lit lui suffisent à en tracer un portrait cohérent. Il rédige alors un long article qui paraît le 15 avril 1921, à Montréal, dans *La Revue moderne*³⁵². Cet article est à l'origine de la correspondance Dantin-Le Franc.

Après avoir lu l'article de Dantin avant même qu'il ne paraisse, Marie Le Franc, s'empresse de répondre à son lecteur, dans une lettre qu'elle lui fait transmettre aux bons soins de *La Revue moderne*. Ce premier courrier, daté du 10 avril 1921, est relativement court comparé aux interminables lettres que Marie Le Franc est capable d'écrire. Elle s'y étonne de la critique enjouée que Dantin lui a consacré et doute de la pertinence de cet éloge. Puis elle le félicite « de la manière dont [il conduit ses] critiques littéraires » avant de le remercier pour ses

³⁵⁰ Lettre de Marie Le Franc à Victor Barbeau, Sarzeau, 12 avril 1946.

³⁵¹ Lettre de Louis Dantin à Olivar Asselin, 27 décembre 1920.

³⁵² Cet article est repris dans Louis Dantin dans *Poètes de l'Amérique française. Etudes critiques*, Londres, Montréal et New York, Louis Carrier et Cie, Les Editions du Mercure, 1928. Notons que Dantin intègre Marie Le Franc, pourtant de nationalité française, au groupe des poètes canadiens-français des années vingt, aux côtés d'Alphonse Beaugard, Paul Morin, Jean Charbonneau, Albert Dreux, Jean-Aubert Loranger, Lionel Léveillé, Robert Choquette et Jovette-Alice Bernier.

« appréciations intelligentes » et pour avoir bien voulu « comprendre [s]on livre ». Étonnamment, la poète ne profite pas de l'occasion qui lui est donnée pour inaugurer un échange épistolaire avec le critique, qui pourrait pourtant devenir une relation professionnelle bénéfique. Nous n'avons pas trace d'une réponse de Dantin à cette première lettre. Le recueil de Gabriel Nadeau rassemble 19 lettres de Marie Le Franc. Les papiers de la romancière ne contiennent quant à eux qu'une seule lettre de Dantin datée du 30 mai 1925³⁵³. D'autres courriers ont été échangés mais, selon Madeleine Ducrocq-Poirier, Marie Le Franc aurait brûlé une partie des documents.

La correspondance, échangée entre Marie Le Franc et Louis Dantin de 1921 à 1928, révèle une relation de maître à disciple fondée sur l'aveu intime de la fragilité des deux interlocuteurs. Elle montre le respect et les espérances que le critique voue à l'auteure débutante ; en même temps qu'elle témoigne du cheminement moral et intellectuel que Marie Le Franc effectue dans les années vingt : écoutée et soutenue par Dantin, l'écrivaine chasse ses anciens démons, abandonne la poésie au profit de la prose et considère le Canada comme le lieu d'un nouveau départ.

« Je trouve cette femme prestigieuse et je suis aussi fier de l'avoir lancée (au moins chez nous), que d'avoir découvert Emile Nelligan et Beaugregard. C'est Proust ou Giraudoux pour la finesse de l'analyse, mais avec combien plus de légèreté et de grâce ! », écrit Dantin à Olivar Asselin, le 1^{er} janvier 1926. Marie Le Franc représente pour Dantin un « problème infiniment curieux³⁵⁴ », qui tient tout entier dans une seule phrase de cette précieuse correspondance : « [m]oi je n'attends jamais rien de précis, j'attends l'inattendu³⁵⁵ ». L'originalité³⁵⁶ et l'ambiguïté de cette femme font d'elle un écrivain intemporel et apatride, pour ne pas dire universel et moderne dans le Québec du début du XX^e siècle. Conscient de cette singularité, Dantin la fait entrer au panthéon des écrivains de son pays :

³⁵³ Cette lettre est conservée dans le fonds Marie-Le-Franc à Ottawa.

³⁵⁴ Lettre de Louis Dantin à Marie Le Franc, Cambridge, 30 mai 1930. Marie Le Franc répond d'ailleurs à cette affirmation dans sa lettre du 7 juin 1925 : « Pourquoi dites-vous que Marie Le Franc est un être infiniment curieux ? Ne le sommes-nous pas tous ? Car c'est être infiniment curieux que de poursuivre, malgré tout, nos quêtes insatiables, sachant qu'elles ne se réaliseront pas, d'ailleurs banales, et qui n'ont aucune raison de ne pas se réaliser ».

³⁵⁵ Lettre de Marie Le Franc à Louis Dantin, Montréal, 21 décembre 1925.

³⁵⁶ Plus tard, le 8 janvier 1937, dans une lettre adressée à Louvigny de Montigny, Dantin exprimera encore sa stupéfaction, après la lecture du septième roman de Marie Le Franc, *La randonnée passionnée* [Paris, Freczi, 1936] : « Encore une fois, j'admire et je ris en même temps, ce qui est peut-être la parfaite jouissance [...], je soupçonne que Marie Lefranc [*sic*] est loufoque, mais en tout cas, loufoque avec génie. Ou bien alors elle a voulu se payer la tête des gens du Canada, ce qui peut-être n'est pas très difficile ».

Décidément, puisqu'elle nous aime, nous la revendiquons pour nous. Elle a sa place toute prête dans le groupe à peine formé, mais ambitieux déjà, de nos femmes-poètes. Elle apportera dans l'ensemble de notre poésie une note bien distincte et neuve. Nous avons déjà des petits-fils de Musset, des neveux éloignés de Baudelaire et des filleuls d'Henri de Régner : nous aurons désormais une cousine germaine de la comtesse de Noailles³⁵⁷.

Dantin sait aussi que les lauriers québécois ne suffisent pas à l'accomplissement d'une carrière. Aussi encourage-t-il Marie Le Franc à regarder vers d'autres horizons littéraires et à accepter les louanges françaises aussi dérisoires soient-elles. « Le Canada ne sait pas assez qu'il a, en Melle Lefranc [*sic*], une admirable artiste, qui ferait grande figure sur une scène littéraire quelconque³⁵⁸ ». Le Canada ne serait pas assez redevable à l'écrivain exilé. La suite de l'itinéraire confirme d'ailleurs cette impression. Louis Dantin, en plus d'être un conseiller capital et l'initiateur de la carrière de romancière, demeure encore le plus prestigieux et l'un des plus fidèles admirateurs québécois de Marie Le Franc.

Il y aura au moins un Canadien, veuillez le croire, qui vous aura pleinement compris, vous ayant précédé dans les mêmes doctrines hérétiques qui lui valurent l'exil et la ruine totale de sa vie [...]. Vous êtes le seul auteur qui m'arrachiez encore parfois des effusions critiques : pour tous les autres je suis plus muet que Grand-Louis³⁵⁹.

Un itinéraire social et intellectuel similaire, celui de l'exil, les unit. Grâce à Asselin, Marie Le Franc eut l'occasion d'être mise en contact avec ce conseiller littéraire, qui se révéla être un véritable maître de maïeutique : Dantin permit effectivement à Marie Le Franc d'accoucher de l'écrivain qui l'habitait.

1.2.2. Les années Barbeau, 1924-1964

Victor Barbeau (1894-1994) est le troisième individu-clé dans l'itinéraire de Marie Le Franc et le deuxième intervenant fondamental dans la constitution, mais surtout dans l'extension et le maintien, du réseau épistolaire lefrancien. Les premiers échanges épistolaires entre les deux personnages remontent au milieu des années vingt. La romancière relate sa première rencontre avec Barbeau dans un texte hommage intitulé « L'Ami » publié dans un ouvrage consacré à l'intellectuel en 1963 :

³⁵⁷ Louis Dantin, « *Les voix du cœur et de l'âme* de Marie Lefranc [*sic*] », *La Revue moderne*, *op. cit.*, p. 15.

³⁵⁸ Louis Dantin, « *Grand-Louis l'innocent* par Melle Marie Lefranc [*sic*] », *Gloses critiques*, *op. cit.*, p. 147

³⁵⁹ Lettre de Louis Dantin, Cambridge, 30 mai 1925.

Un soir d'hiver, c'était en 1924, le téléphone sonna dans mon petit appartement. Une voix inconnue m'invitait avec décision à assister à la réception qu'offrait l'Association des Auteurs canadiens. [...] L'inconnu me recommandait ou, plutôt, m'ordonnait fort courtoisement, d'apporter quelques poèmes. Je demandais alors quel serait le programme de la fête. Volontaire et un peu moqueur, Victor Barbeau me répondit : « Vous serez tout le programme Mademoiselle »³⁶⁰.

Dans *Le Devoir* du 20 septembre 1980, Victor Barbeau décrit autrement les circonstances de cette mise en présence. On découvre qu'une fois encore, c'est Olivar Asselin, qui est à l'origine de cette première rencontre :

J'ignorais tout de Marie Le Franc, de son nom à sa poésie, lorsque Olivar Asselin, qui avait publié ses premiers vers dans *Le Nationaliste*, me fit son éloge et m'engagea, ses paroles me sont restées, à mettre fin à son exil en terre étrangère en ma qualité de président de la Société des Auteurs. L'occasion s'en présenta peu après. Me recommandant de mon aîné, j'invitais donc Marie Le Franc à la réception que les écrivains offraient à Firmin Gémier. [...] Marie Le Franc ne se montra pas plus étonnée qu'il ne faut de mon invitation. Elle parut au contraire en être très touchée. [...] Cela se passait en décembre 1925³⁶¹.

A cette époque, Victor Barbeau est président-fondateur de la partie française de l'Association des Auteurs canadiens. Il revient d'un séjour à Paris où il avait été chroniqueur pour *La Patrie* et a obtenu un diplôme d'études supérieures en philosophie et en urbanisme. Il est aussi déjà connu en tant que critique culturel grâce à ses collaborations au *Nationaliste*, au *Devoir* et à *La Presse*. Il exerce de façon particulièrement virulente sa plume de critique littéraire dans ses *Cahiers de Turc*. Sa réputation est celle d'un homme dynamique et très polyvalent. Cette polyvalence se vérifiera encore dans les années subséquentes puisqu'il sera simultanément écrivain, professeur, conférencier, fondateur et président de la revue *Liaison*, de la Société des écrivains canadiens et de l'Académie canadienne-française, et enfin, co-fondateur de l'Académie des sciences-morales et politiques et de l'Académie des sciences. Cet homme, très virulent et souvent cynique, à la réputation controversée, aurait pu impressionner Marie Le Franc. Mais il n'en fut rien.

Dans les années vingt, la romancière et le critique se croisent lors d'événements culturels montréalais et deviennent amis. Dès que Marie Le Franc rentre à Sarzeau, elle entretient cette amitié par une abondante correspondance. L'échange Marie Le Franc – Victor Barbeau est relativement assidu. Malheureusement il semble qu'une partie des documents a disparu : on ne trouve aucune lettre concernant la période antérieure à la guerre, alors qu'elles ont

³⁶⁰ *Présence de Victor Barbeau*, ouvrage collectif offert à Victor Barbeau, volume publié hors commerce, Montréal, 1963, p. 13.

³⁶¹ Victor Barbeau, « Telle n'était pas Marie Le Franc », *Le Devoir*, 20 septembre 1980.

nécessairement existé³⁶². On compte dorénavant 19 lettres dactylographiées de Barbeau datées de 1945 à 1963.

La correspondance Barbeau-Le Franc est un document précieux pour l'historien de la littérature intéressé par la période 1920-1960. Cet échange constitue une discussion critique qui peut être approchée sous deux angles. Dans un premier temps, le terme « critique » peut s'entendre au sens de « jugement porté sur un texte » car dans cette correspondance, les comptes-rendus de lectures sont omniprésents. Les deux protagonistes lisent beaucoup et apprécient de discuter ensemble de leurs impressions de lecteurs. Il s'agit donc ici d'une critique *privée* car les deux correspondants dialoguent en tant qu'amateurs de littérature. Ils se placent ainsi à un même niveau institutionnel. Les lettres de Barbeau font essentiellement référence aux auteurs canadiens-français, ce qui permet ainsi à la romancière de faire leur connaissance. Le 6 septembre 1946, Barbeau confie ainsi qu'Alain Grandbois est « le gentilhomme de nos lettres, un grand talent et un esprit probe ». Marie Le Franc, quant à elle, apprécie particulièrement Ringuet, auquel elle reconnaît « de l'humour, un sens du comique » et le courage de ne pas reculer devant « la cruauté de décrire les chétifs humains qu'écrase le poids de leur rêve ». Elle consacre aussi Yves Thériault, « un écrivain simple, original et fort », et Léo-Paul Desrosiers, « le grand travailleur », auteur « d'ouvrages solides »³⁶³. Elle admire sa capacité à placer simplement les personnages dans leur environnement naturel et social. Elle est aussi séduite par *Le Survenant* de Germaine Guèvremont qui l'a replacée dans le climat de la campagne canadienne et de ceux qui y vivent », et par *Menaud, maître draveur* de Félix-Antoine Savard³⁶⁴. Quelques divergences surgissent parfois entre les deux amis : en ce qui concerne Gabrielle Roy par exemple, Barbeau maintient, contre toute la critique enthousiaste, que *Bonheur d'occasion* « est mal, très mal écrit » et que « c'est simplement un reportage pour grands journaux du quartier St-Henri »³⁶⁵ ; Marie Le Franc, plus nuancée, considère qu'il est « regrettable de vouloir absolument classer un artiste, poète, romancier, musicien comme le premier, le seul, l'unique, et de déclarer son œuvre un chef d'œuvre »³⁶⁶. Ceci dit, force est de constater qu'après la guerre, Barbeau est relativement déstabilisé par le *nouveau* roman québécois. Les principes traditionnels du critique sont ébranlés

³⁶² Ces lettres sont évoquées dans les biographies de Paulette Collet et de Madeleine Ducrocq-Poirier. Par ailleurs, étant donné que les lettres de Marie Le Franc couvrant cette période sont disponibles, il semble cohérent d'affirmer que Victor Barbeau lui ait répondu. Marie Le Franc aurait détruit ces documents.

³⁶³ Lettre de Marie Le Franc à Victor Barbeau, 1^{er} mars 1960.

³⁶⁴ Lettre de Marie Le Franc à Victor Barbeau, 1^{er} octobre 1945.

³⁶⁵ Lettre de Victor Barbeau à Marie Le Franc, 2 février 1947.

³⁶⁶ Lettre de Marie Le Franc à Victor Barbeau, 10 janvier 1947.

par les jeunes auteurs plus originaux et moins rigoureux quant au langage soutenu et normalisé qu'utilisaient leurs prédécesseurs.

La correspondance est aussi un lieu de travail : lieu d'une conversation, plus professionnelle, concernant les travaux littéraires de chacun. Barbeau y commente les débats consécutifs à ses papiers critiques, la diffusion de *Liaison*, la parution des *Cahiers de l'Académie*, les collaborations pour des recueils et des revues ou ses propres ouvrages ; Marie Le Franc le tient informé de son travail d'écriture et de ses publications. Ce second point nous mène à l'importance fondamentale de cette correspondance : la perspective de l'histoire littéraire. Car les lettres sont riches en réflexions concernant des débats sur le régionalisme français, la position de la littérature canadienne-française, les relations culturelles Québec-France. La discussion vient ainsi structurer les relations littéraires de la romancière en instituant une configuration sociale qui matérialise la sociabilité de l'écrivain physiquement éloigné. Par ce lien, Barbeau maintient Marie Le Franc dans la communauté des écrivains canadiens-français. Par exemple, il la tient informée des nouvelles publications : « Pour le moment, le livre dont on parle le plus est *Bonheur d'occasion*, un roman de Gabrielle Roy, une nouvelle venue³⁶⁷ » ; « Rumilly vient de publier un ouvrage sur les Iles de la Madeleine et en prépare un autre sur les Franco-Américains³⁶⁸ ». De même, il informe son amie des prix récemment décernés : « Quant à mon amie Rina, on vient de lui décerner le prix Duvernay³⁶⁹ » ; « Bruchesi a eu la Légion d'honneur³⁷⁰ » ; « Le dernier prix du Cercle du livre, un roman de guerre, *Les Canadiens errants*³⁷¹, que je n'ai pas encore lu³⁷² ». Barbeau témoigne du fait que « l'activité littéraire est au ralenti³⁷³ », qu'il n'y a « rien de nouveau dans le monde littéraire; c'est le calme plat³⁷⁴ ». Enfin, il consacre quelques lignes à la disparition de certains confrères : « L'Académie a perdu deux de ses membres en moins d'une semaine. Le premier Philippe Panneton, est mort subitement à l'ambassade de Lisbonne ; le second, Léopold Richer, a succombé chez lui, à la campagne dans les Laurentides³⁷⁵ ».

³⁶⁷ Lettre de Victor Barbeau à Marie Le Franc, 26 novembre 1945.

³⁶⁸ Lettre de Victor Barbeau à Marie Le Franc, 16 avril 1951.

³⁶⁹ Lettre de Victor Barbeau à Marie Le Franc, 28 octobre 1946.

³⁷⁰ Lettre de Victor Barbeau à Marie Le Franc, 6 mars 1952.

³⁷¹ Jean Vaillancourt, *Les Canadiens errants*, [Montréal], Le Cercle du livre de France, 1954.

³⁷² Lettre de Victor Barbeau à Marie Le Franc, 16 novembre 1954.

³⁷³ Lettre de Victor Barbeau à Marie Le Franc, 11 mai 1951.

³⁷⁴ Lettre de Victor Barbeau à Marie Le Franc, 6 mars 1952.

³⁷⁵ Lettre de Victor Barbeau à Marie Le Franc, 25 février 1961.

1.2.3. Deux animateurs pour un réseau local mobilisé, 1906-1964

1.2.3.1. Le réseau « Asselin », 1906-1935

Olivar Asselin est l'initiateur compétent et influent du premier réseau canadien-français de Marie Le Franc. Grâce au directeur du *Nationaliste*, Marie Le Franc collabora avec une équipe de jeunes intellectuels dynamiques dont quelques uns devinrent des amis et/ou des relations professionnelles.

Le premier d'entre eux est Louvigny de Montigny³⁷⁶, l'un des proches collaborateurs d'Asselin dès les premières années d'existence du *Nationaliste*. Dans le dossier qui lui est attribué dans le fonds d'Ottawa, se trouvent douze lettres l'impliquant, cinq étant rédigées de sa main. Marie Le Franc et Montigny entretiendront une relation amicale jusqu'à la mort de celui-ci. Montigny sera un soutien influent dans certaines démarches. Par exemple, en 1933, il intervient auprès de Main Johnson, éditeur au *Toronto Star Weekly* pour y vendre un article sur *La rivière Solitaire*³⁷⁷. Il est aussi l'initiateur de la nomination du lac « Marie Le Franc ». En juin 1934, il intervient en faveur de son amie Marie Le Franc auprès d'Honoré Mercier, Ministre québécois des Terres et Forêts, pour faire renommer un lac des Laurentides, le lac « Mer-Bleue », lac « Marie-Le-Franc » :

Ton gouvernement et toi-même n'aurez jamais si belle occasion de reconnaître l'affection et le talent que cette admirable écrivain [...] a mis à célébrer la nature canadienne. [...] Tu dois connaître aussi son autre volume *Au pays canadien français* où nous trouvons les plus belles pages qui se puissent trouver sur nos paysages d'hiver. Et tu sais aussi que cette brave bretonne, qui est devenue canadienne jusqu'[à la] moëlle, saisit depuis vingt ans toutes les occasions pour célébrer « le pays de Québec »³⁷⁸.

En 1936, Montigny prend également la relève d'Asselin auprès de Dantin : en lui envoyant la dernière œuvre de la romancière, il devient le nouvel intermédiaire³⁷⁹. En 1952, Montigny

³⁷⁶ Après des études de droit, Montigny (1876-1955) choisit de se consacrer au journalisme. Dès 1894, il participe à la fondation de l'École littéraire de Montréal et publie quelques poèmes dans le *Monde illustré* et le *Samedi*. Fondateur et rédacteur du journal *Les Débats* (1899), il collabore aussi à plusieurs périodiques, dont *Le Nationaliste* d'Asselin. En 1910, il obtient un poste de traducteur au Sénat du Canada qu'il conserve jusqu'en 1955. Propagandiste de *Maria Chapdelaine* au Canada, il est nommé Chevalier de la Légion d'honneur en 1925 et reçoit un prix de l'Académie française en 1937.

³⁷⁷ Lettre de Louvigny de Montigny à Main Johnson, 30 octobre 1933.

³⁷⁸ Lettre de Louvigny de Montigny à Honoré Mercier, 30 juin 1934.

³⁷⁹ Dans la lettre de Louis Dantin à Louvigny de Montigny datée du 8 janvier 1937, nous lisons : « Je vous remercie beaucoup de m'avoir fait lire *La randonnée [passionnée]* de Marie Le Franc. C'est une composition épatante et qu'elle seule pouvait écrire ».

intervient encore auprès de la Société Radio-Canada au sujet d'une adaptation radiophonique de *Pêcheurs de Gaspésie* qui permet à Marie Le Franc de toucher un cachet de \$60. Par toutes ces actions, Montigny est en bonne place parmi les personnalités influentes relativement dévouées à la romancière bretonne.

Asselin permet encore une mise en contact avec Claude-Henri Grignon³⁸⁰. Grignon découvre l'écriture de Marie Le Franc en 1924, après la sortie des *Voix de misère et d'allégresse*. Séduit par le recueil, il rédige un article élogieux publié dans *Le Matin* du 29 mars 1924³⁸¹. Grignon est ensuite approché par Asselin pour l'écriture d'autres articles. Par exemple, en mai 1931, Asselin commande à Grignon un papier pour *le Canada*³⁸². C'est alors Grignon lui-même qui se manifeste auprès de Marie Le Franc :

M. Olivar Asselin m'envoie votre lettre du 13 juillet, dans laquelle vous dites ne pas vous rappeler m'avoir écrit, il y a quelques années. De fait, à cette époque, vous me connaissiez sous le nom de « Valdombre » et j'ai eu l'honneur de recevoir de vous trois ou quatre lettres admirables³⁸³.

Dans cette lettre, le critique félicite son interlocutrice, pour ce « livre extraordinaire » et « supérieur par la profondeur de pensée et l'originalité quasi foudroyante de sa prose » qu'est *Inventaire*. S'en suit un éloge d'un lyrisme déroutant, dont il faut citer quelques lignes :

Votre beau livre fut pour moi une révélation. J'ai tenté de le dire avec tout mon amour des grandes et belles choses [...] et vous êtes un témoignage ECRASANT [c'est Grignon qui souligne] de la bonté de votre œuvre que vous vous devez de poursuivre jusqu'à ce que le public enfin instruit, enfin étonné, enfin amoureux, vous lise à genoux en versant des larmes d'admiration³⁸⁴.

Grâce à ses articles critiques, Grignon contribua certainement au succès canadien-français de Marie Le Franc.

³⁸⁰ Né en 1894, Grignon entame d'abord une carrière de fonctionnaire à Montréal avant de se lancer dans le journalisme en 1916. Il collabore à *L'Avenir du nord* de Saint-Jérôme sous le pseudonyme de « Claude-Henri », puis à *la Minerve* (1920), au *Nationaliste* (1922), au *Matin* (1923) et à *La Nation* de Québec (1930). Romancier et essayiste, il a collaboré à de nombreuses revues dont *Le Canada* et *L'Ordre*. Il a écrit pendant six ans des pamphlets célèbres sous le pseudonyme de « Valdombre ». Lauréat du prix Athanase-David pour *Un homme et son péché* en 1935, il a aussi été membre de l'École littéraire de Montréal et de la Société Royale

³⁸¹ Valdombre, « *Les voix de misère et d'allégresse* de Marie Le Franc », *Le Matin*, 29 mars 1924, p. 1.

³⁸² Pour témoignage de cette commande, la lettre de Grignon à Asselin du « dernier dimanche de mai 1931 » : « Voici mon emportement, mon apologie telle que je la veux pour la gloire de cette française [*sic*] qui n'a pas reçu au Canada l'admiration qu'elle méritait. Je sais que l'article est beaucoup trop long. Mais je ne m'en suis rendu compte qu'une fois écrit ». Nous n'avons malheureusement pas retrouvé cet article. Par contre, nous avons trouvé un autre article publié quelques mois plus tard dans *Le Canada* : Valdombre, « La vie littéraire. Le dernier livre de Marie Le Franc », *Le Canada*, 28 décembre 1931.

³⁸³ Lettre de Claude-Henri Grignon à Marie Le Franc, 6 août 1931.

³⁸⁴ *Ibidem*.

C'est encore Asselin qui conduit Marie Le Franc vers Jean Bruchési³⁸⁵. Avec Gustave Lanctôt, Bruchési intervient en faveur de Marie Le Franc en 1951 afin d'obtenir pour la romancière une subvention auprès de la Writers' Foundation³⁸⁶. En 1957 et en 1959, il lui expédie deux cartes afin de la féliciter pour la réédition de *La rivière Solitaire* et la parution d'*Enfance marine*³⁸⁷.

Asselin, Montigny et Dantin dirigent finalement Marie Le Franc vers Robert Choquette³⁸⁸, l'une des précieuses « amitiés littéraires³⁸⁹ » de Marie Le Franc. Le *corpus* épistolaire ne contient pourtant que deux lettres de Choquette, l'une datée de juin 1934, et l'autre d'août 1961. Il est difficile de croire que ces deux courriers soient les seuls étant donné les références qui figurent dans d'autres dossiers de correspondances, en particulier ceux de Rina Lasnier et Victor Barbeau. Il semble que cette relation ait été une pure relation d'amitié. A l'heure actuelle, nous n'avons pas trace d'interactions de Choquette en faveur de Marie Le Franc dans le milieu littéraire. Les lettres accessibles parlent de visites, de rencontres et de souvenirs communs, mais rien qui touche à la vie publique. Quoiqu'il en soit, il fallait noter que la romancière a entretenu une amitié sincère avec cet homme très médiatique.

Le réseau initié par Asselin est donc fondamental. Dès son arrivée au Québec en 1906, en l'intégrant à l'équipe du *Nationaliste*, mais encore plus, dès la publication de son premier ouvrage en 1920, Asselin la met en relation avec des personnalités influentes de la vie littéraire. Il lui permet surtout d'être introduite auprès de Louis Dantin (1920) et de Victor Barbeau (1924), deux des plus grands critiques des années vingt et trente.

Dans ce réseau local, Asselin représente un « fédérateur ». Grâce à son statut, à son influence, à son propre réseau de sociabilité, et par souci de mettre en lumière un écrivain – et une écriture – qu'il affectionne, il construit pas à pas le réseau de la jeune femme. Asselin est

³⁸⁵ Auteur, historien, professeur et diplomate, Jean Bruchési (1901-1979) obtient une licence en droit l'Université de Montréal avant de poursuivre ses études à l'École des chartes et à la Sorbonne, à Paris. Admis au barreau en 1924, il est aussi professeur d'histoire et de science politique à l'Université de Montréal (1927-1937). Grâce à son statut de rédacteur au *Canada* (1928-1931), à *la Revue moderne* (1930-1936), et à *l'Action universitaire* (1935-1937), il se lie d'amitié avec Olivar Asselin. Il clôt sa carrière en tant que sous-secrétaire à la province de Québec (1937-1959) et ambassadeur du Canada en Espagne (1959-1964) et en Amérique latine (1964-1968). Il fut membre, entre autres, de la Société royale du Canada et de la Société des Dix.

³⁸⁶ Lettres de Jean Bruchési à Marie Le Franc, 13 et 15 janvier 1951.

³⁸⁷ Lettres de Jean Bruchési à Marie Le Franc, 31 octobre 1957 et 24 mai 1959.

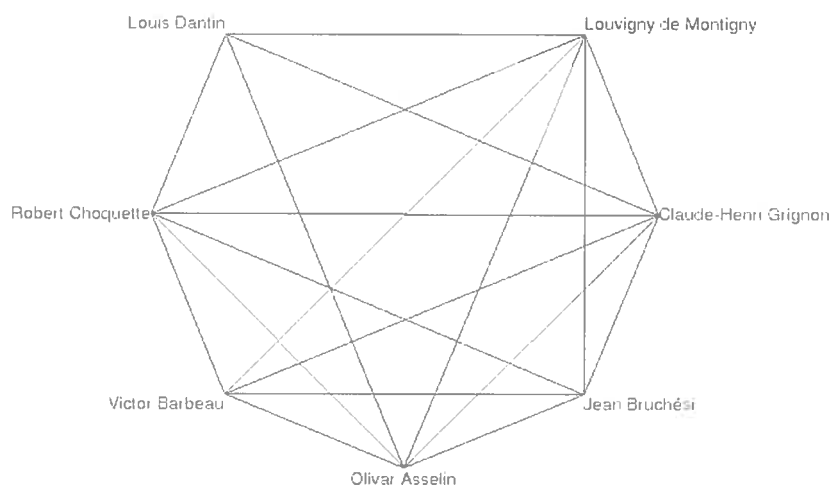
³⁸⁸ Né en 1905, Robert Choquette est tour à tour journaliste, poète, rédacteur en chef de *La Revue moderne* et secrétaire bibliothécaire de l'École des beaux-arts de Montréal et de l'Association des auteurs canadiens. De 1932 à 1961, il écrit des radio romans, genre dont il est le pionnier au Québec, puis des feuilletons télévisuels devenus célèbres, comme *La Pension Velder*. De 1965 à 1968, il est consul général à Bordeaux et, de 1968 à 1970, ambassadeur en Argentine, en Uruguay et au Paraguay. Il fut lauréat de nombreux prix et membre de l'Académie canadienne-française dès sa fondation en 1945.

³⁸⁹ Selon le témoignage de Danièle Choquette, fille de l'écrivain

celui qui place l'artiste sur la scène publique : il fait émerger *l'être social* de Marie Le Franc. Pour décrire ce genre d'action, Chantal Gingras parle d'« interventions exotextuelles » :

Ce type d'interventions [...] auprès de ses pairs – et amis – est ce que l'on pourrait appeler une « intervention exotextuelle », c'est à dire une intervention qui se fait en dehors des textes, une fois l'œuvre achevée. Ce type d'intervention « hors texte » ne touche ainsi qu'aux aspects institutionnels de la littérature, tels que l'édition, la diffusion et la reconnaissance³⁹⁰.

Asselin à surtout aidé à la connaissance – pour ne pas dire à la « reconnaissance » – de Marie Le Franc et a largement facilité son intégration dans la communauté littéraire canadienne française de l'entre-deux-guerres.



Extrait du réseau littéraire canadien-français de Marie Le Franc en 1927

En même temps, l'action de Dantin en faveur de Marie Le Franc se présente comme le *verso* de celle d'Asselin. En effet, si Asselin n'a jamais eu une influence sur les textes de Marie Le Franc, autrement dit s'il n'est que l'initiateur du réseau de sociabilité, Dantin, quant à lui, eut surtout un rôle de précepteur auprès de la jeune écrivaine. La correspondance Le Franc-Dantin ne fait jamais allusion ou référence à d'éventuelles relations sociales mais toujours au travail de l'écrivain, que ce soit sur lui-même ou sur son œuvre. Le critique se présente ainsi comme un

³⁹⁰ Chantal Gingras, *Victor Barbeau. Un réseau d'influences littéraires*, Montréal, L'Hexagone, 2001, p. 124-125.

maître qui accompagne Marie Le Franc dans son cheminement – à la fois psychologique et méthodologique – d’auteure, ce qu’il fait aussi, simultanément avec d’autres jeunes poètes à l’époque. En ce sens, l’action de Dantin est plus une « intervention endotextuelle » : son rôle « se fait à l’intérieur des textes inachevés » et « consiste en des suggestions ou des corrections de fond ou de forme, touchant ainsi l’aspect créatif du phénomène littéraire »³⁹¹. Bien sûr Dantin n’a jamais directement corrigé les textes de Marie Le Franc, crayon à la main, mais il a su influencer plus ou moins l’auteure en lui permettant d’avoir un retour réflexif sur son écriture et sur l’origine de cette écriture. En d’autres termes, Dantin a permis à Marie Le Franc de se révéler comme *écrivain*. Par conséquent, les fonctions de tuteur d’Asselin et de Dantin dans les années vingt sont à la fois antagonistes et complémentaires : si Asselin est l’instigateur du réseau de sociabilité de Marie Le Franc, Dantin peut être appréhendé comme un maître d’écriture voire un maître spirituel.

1.2.3.2. *Le réseau « Barbeau », 1924-1964*

Barbeau, dès la fin des années vingt, mais encore davantage au début des années trente, n’a plus qu’à prendre la relève d’Asselin. Puisqu’Asselin avait déjà fondé et activé le réseau canadien-français et que Dantin avait permis à l’écrivain de s’épanouir en tant que tel ; la mission de Barbeau ne consiste alors qu’en davantage d’ « interventions exotextuelles » afin de maintenir et d’élargir le réseau de sociabilité indispensable à la progression d’une carrière littéraire. Barbeau aiguille la jeune romancière vers d’autres personnalités plus ou moins influentes qui s’avèrent souvent être des poètes et des écrivains.

L’une des premières personnes vers qui Barbeau dirige Marie Le Franc est Rina Lasnier. Née en 1915, Rina Lasnier consacre sa vie à l’écriture et essentiellement à la poésie. Membre-fondateur de l’Académie canadienne française en 1945, de la Société des écrivains canadiens, et membre d’honneur de l’Union des écrivains québécois, elle remporte de nombreux prix prestigieux. Cette auteure, décédée en 1996, possiblement influencée par les écrits de Marie de l’Incarnation, représente un visage mystique dans la littérature québécoise. Le *corpus* épistolaire Le Franc-Lasnier comprend 40 lettres de Rina Lasnier, conservées dans le fonds Marie-Le-Franc et 70 lettres de Marie Le Franc contenues dans le fonds Rina-Lasnier. Cette correspondance est

³⁹¹ *Ibid.*, p. 125.

échangée assez régulièrement entre 1945 et 1963³⁹². Pendant ces années, l'œuvre poétique de Rina Lasnier est en plein essor et son talent est déjà reconnu grâce au prix David de 1943. Il semble que les deux femmes se soient rencontrées lors d'une conférence que la romancière avait prononcée à Montréal plusieurs années auparavant :

Je me souviens très nettement de cette causerie que vous présentiez à Montréal (Hôtel Windsor), il y a quelques années, et ma jeunesse y avait trouvé un plaisir extrême! Vous racontiez votre belle enfance aux pieds nus ; cette enfance qui servait de figure de proue au « passeur », votre cher grand-père. Et après la conférence, la confidence où vous aviez eu l'esprit d'inviter vos amies [souligné par Rina Lasnier] pour échapper à la fadeur d'un thé trop sucré de snobisme, vous aviez ri de tout cœur avec les vôtres sans vous soucier des curieuses et des mondaines. Je me délectais de cette simplicité, moi la sauvage alors si peu indulgente aux apprivoisements qui amoindrissaient les ailes et fanent les enfances. Je vous connais donc un peu et chaque fois que nous avons parlé de vous, chez vos amis Barbeau, ce fut pour la plus sincère estime et la plus vive admiration³⁹³.

Après cette première rencontre, les deux femmes se croisent plusieurs fois dans le salon des Barbeau avant d'entamer une correspondance régulière. Leur préoccupation principale a trait à l'évolution de la poésie. Elles discutent beaucoup des jeunes poètes. Rina Lasnier, très active sur le territoire canadien-français, permet d'étendre encore davantage le réseau de Marie Le Franc : grâce à elle en effet, la romancière est mise en contact avec quelques poètes dont Adrienne Choquette, Alphonse Piché, Alfred Desrochers, Médjé Vézina et avec le père Gustave Lamarche.

Un autre événement va contribuer à dilater encore le réseau social de Marie Le Franc à partir de 1945 : la création de l'Académie canadienne-française. L'Académie est fondée par Barbeau en décembre 1944, dans le but de « servir et de défendre la langue et la culture françaises au Canada ». Les membres fondateurs entourant Barbeau sont alors Marius Barbeau, Roger Brien, Robert Charbonneau, Robert Choquette, Marie-Claire Daveluy, Léo-Paul Desrosiers, Guy Frégault, Alain Grandbois, Lionel Groulx, François Hertel, Louis Lachance, Gustave Lamarche, Rina Lasnier, Philippe Panneton et Robert Rumilly. Dans les années suivantes, d'autres membres seront admis dont Pierre Angers, Simone Routier-Drouin, Germaine Guèvremont, Roger Duhamel, Marcel Trudel, Paul Toupin, Michel Brunet, Léopold Richer³⁹⁴. Barbeau regrette visiblement, dès l'origine du projet, de ne pas voir siéger son amie à l'Académie. En effet, en avril 1945, il écrit à son amie :

Je [me] suis imposé une [tâche] de belle taille en fondant l'Académie canadienne-française. Vingt-quatre membres dont seize d'élus [...]. Il reste donc huit sièges à combler et il n'en faut pas tant

³⁹² Notons toutefois une coupure de deux années (1949-1951) dans la correspondance de Rina Lasnier.

³⁹³ Lettre de Rina Lasnier à Marie Le Franc, 20 mars 1946.

³⁹⁴ Source : Victor Barbeau, *L'Académie canadienne-française*, deuxième édition, Montréal, 1962.

pour imposer silence à tous les amateurs de hochets. Si seulement vous aviez été naturalisée canadienne, on vous eut immortalisée à votre insu. Nous reparlerons de tout cela plus tard³⁹⁵.

L'Académie constitue un sous réseau du réseau canadien-français. Ce réseau, plus restreint, maillé, indépendant et mobilisé permet à la romancière de survivre parmi les écrivains du moment. Dès 1945, la correspondance avec Barbeau fait par conséquent une large place aux nouvelles touchant les membres de l'Académie. Ainsi, en 1951, comme en 1933, Marie Le Franc se situe au cœur d'un autre groupe solidaire, toujours désireux de lui venir en aide si nécessaire :

Bruchési étant en tournée de conférences à travers le Canada, je n'ai encore pu obtenir de lui les renseignements que je désirais. En revanche, Panneton, qui représente l'Académie [canadienne-française] auprès de la Writers Foundation (subventionnée, en partie, par la province de Québec) ne se montre guère optimiste à votre sujet. [...] il m'a confié que, selon lui, la Fondation n'a pas pour objet d'assurer une rente aux écrivains [...]. Voilà tout ce qu'il sait mais il m'a promis de s'intéresser à vous. De son côté, Jean Chauvin verra son beau-frère Gustave Lanctôt. Soyez assurée que vous avez la sympathie de tous et que s'il s'en tenait qu'à eux, l'affaire serait vite réglée³⁹⁶.

Rina Lasnier et Victor Barbeau, représentent, à partir du milieu des années trente, les deux nœuds clés du réseau épistolaire lefrancien. Barbeau devient le nouveau fédérateur de ce réseau local, Rina Lasnier participant activement en tant qu'animateur. Mais le rôle fondamental de Barbeau est qu'il permet à Marie Le Franc d'avoir une existence au sein de la communauté littéraire canadienne-française quand bien même elle en était éloignée, ce qui diffère strictement de la relation avec Asselin. Car si la correspondance avec Asselin est échangée, la plupart du temps, de Montréal à Montréal pour organiser des rencontres ou des collaborations, la correspondance à Barbeau s'échange essentiellement entre Sarzeau et Montréal. Dans le premier cas, Marie Le Franc est physiquement présente sur la scène littéraire ; dans le second, elle en est physiquement absente : seule sa correspondance avec Barbeau – mais aussi avec Rina Lasnier et quelques autres littérateurs – la maintient intellectuellement présente dans la communauté des lettres canadiennes-françaises. Par conséquent, la correspondance avec Barbeau fonctionne parfaitement comme un lieu de sociabilité littéraire grâce auquel Marie Le Franc, loin de Montréal, peut maintenir un contact avec la communauté intellectuelle. La tâche qui incombe à Barbeau – à savoir celle de garder vivante la présence de Marie Le Franc à Montréal – est ainsi plus ardue que ne l'était celle d'Asselin. Il faut alors remarquer que, dans les années trente jusqu'au début des

³⁹⁵ Lettre de Victor Barbeau à Marie Le Franc, 1^{er} avril 1945.

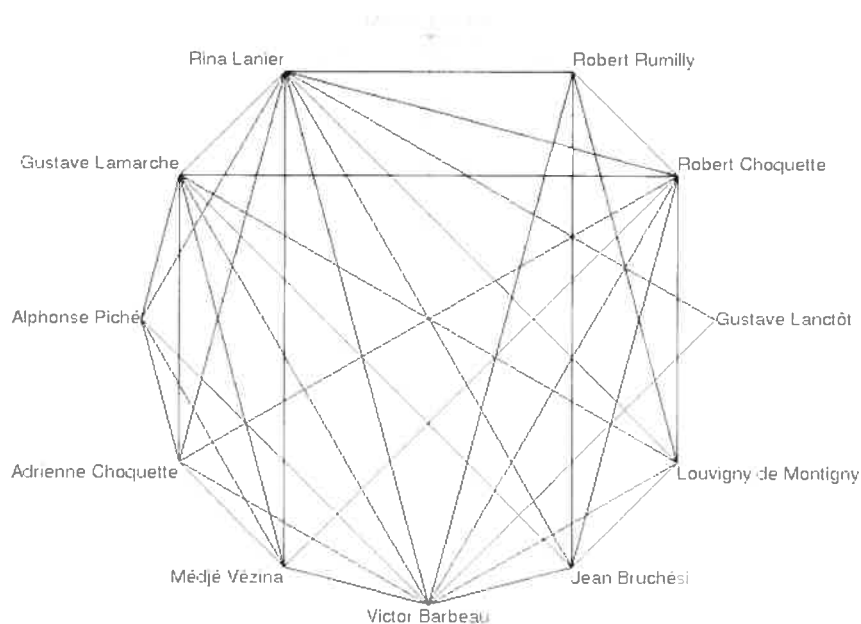
³⁹⁶ Lettre de Victor Barbeau à Marie Le Franc, 11 mai 1951.

années cinquante, le choix de Barbeau est incontestablement l'un des meilleurs car le critique constitue le personnage central d'un véritable « réseau d'influences³⁹⁷ ».

1.2.3.3. *Topographie du réseau canadien-français*

Entre 1906 et 1964, autrement dit tout au long de la carrière littéraire de Marie Le Franc, Asselin et Barbeau constituent les deux nœuds fondamentaux du réseau local canadien-français. Ils représentent ainsi les deux fédérateurs du réseau littéraire local, chacun à une période déterminée. Comme nous le verrons plus loin, ils seront aussi deux rassembleurs-animateurs majeurs du réseau global de l'écrivaine. Avoir eu pour fédérateurs ces deux personnalités influentes et de premier ordre dans la vie littéraire du Québec pendant la première moitié du XX^e siècle est un atout formidable. Ces deux hommes permettent la mise en place, l'activation et le maintien d'un réseau local prestigieux et dynamique qui a largement contribué à la consécration de Marie Le Franc au Québec. D'autre part, ce réseau local, qui fonctionne pendant près de quarante ans, est d'une solide efficacité grâce à son architecture : en effet, la topographie en réseau maillé induit un rayonnement maximum des informations en circulation dans le réseau local.

³⁹⁷ Chantal Gingras, *op. cit.*



Extrait du réseau littéraire canadien-français de Marie Le Franc dans les années 50

1.2.4. Conclusion

Pourquoi Olivar Asselin puis Victor Barbeau ont-ils accordé tant d'intérêt et consacré tant d'énergie à Marie Le Franc ? A première vue, il est certain que Marie Le Franc personnifie pour Asselin et Barbeau non seulement la modernité, la prestigieuse culture française (et sa langue) mais aussi le laïcisme. Or, au Québec,

[...] depuis le milieu du XIX^e siècle, l'Eglise et les élites traditionnelles propagent une idéologie fondée sur l'agriculturisme et le nationalisme. Afin de résister aux deux principaux ennemis de ce début de XX^e siècle que sont la France athée et la civilisation industrielle, les forces nationalistes se mobilisent et la littérature est invitée à rejoindre cette cause.

Cette idéologie, considérée comme dominante, a donné naissance à un « monde monolithique » où certains écrivains se sont dégagés de l'emprise cléricale seulement à titre individuel. Ces individualités fortes, chevaliers du progrès, ont pour nom Jules Fournier, Olivar Asselin, Victor Barbeau, Marcel Dugas, Jean-Charles Harvey... qui du début du siècle à la guerre, fustigent la mauvaise qualité de la littérature et son étroitesse d'inspiration³⁹⁸.

³⁹⁸ Catherine Pomeyrols, *Les intellectuels québécois : formation et engagements (1919-1939)*, Paris, L'Harmattan, coll. « Le monde nord-américain. Histoire – culture – société », 1996, p. 38-39.

Le profil de Marie Le Franc correspond particulièrement aux attentes d'Asselin et de Barbeau. Dantin remarque lui aussi que Marie Le Franc, par sa personnalité, ses convictions, ses ambitions et son écriture, a la figure d'une « charmante anarchiste », d'une « femme très moderne », « pénétrée d'un symbolisme ingénieux et neuf »³⁹⁹. Opposés au « clérico-nationalisme dominant⁴⁰⁰ », les trois hommes voient dans la jeune femme un esprit neuf, incarnation de la France moderne. D'autre part, le Québec du début du XX^e siècle manque encore de ce que François Hertel nomme les « professions intellectuelles⁴⁰¹ » : journalistes, écrivains, professeurs laïcs, etc. Or Marie Le Franc, dès 1906, possède certaines compétences indiscutables. Française, anticonformiste, laïque, elle réunit encore tous les atouts plébiscités par les partisans du processus de modernisation.

1.3. Le réseau épistolaire français

1.3.1. Les Parisiens : un réseau de professionnels

1.3.1.1. *Les émetteurs parisiens*

En France, la consécration littéraire passe quasi-nécessairement par Paris. Un écrivain qui n'est pas intégré à la vie des lettres parisiennes a moins de chance d'accéder à une vraie notoriété. Or, ce qui fait Paris, c'est son institution littéraire. Pour être reconnu en tant qu'écrivain, il s'agit alors d'être institutionnellement remarqué, puis de savoir user de ce succès. Après avoir réussi à émerger grâce à une certaine consécration, l'écrivain qui souhaite conquérir le marché littéraire parisien doit se construire un solide réseau de relations au sein de l'institution littéraire. Or, l'analyse de la correspondance parisienne de Marie Le Franc prouve que ce ne fut pas la stratégie de la romancière.

Le *corpus* épistolaire parisien provient essentiellement de personnalités littéraires ayant une position bien marquée au sein de l'institution parisienne. Le dossier contient 93 lettres issues de 26 émetteurs⁴⁰². On distingue quatre catégories importantes d'émetteurs : les agents éditoriaux, les critiques littéraires, les écrivains et les membres de jurys littéraires.

³⁹⁹ Louis Dantin, « *Les voix du cœur et de l'âme* par Marie Le Franc », *La Revue moderne*, 15 avril 1921.

⁴⁰⁰ Catherine Pomeyrols, *op. cit.*, p. 39.

⁴⁰¹ François Hertel, « Essai sur l'inquiétude des jeunes. IV », *L'Action nationale*, VII, mars 1936, p. 162-175.

⁴⁰² Voir la bibliographie.

Parmi les agents éditoriaux se trouvent Jacques Robertfrance de Rieder, René Bonnissel des Editions de la Fenêtre ouverte, M. Merle des Editions du Tambourin, M. Gagnat et Philippe Méry des Editions Bernard Grasset. Dans ce même cercle nous plaçons aussi Léon Bazalgette, rédacteur en chef d'*Europe*. La romancière a reçu six lettres de la maison Grasset et dix-sept des Editions de la Fenêtre ouverte. Il s'agit essentiellement d'une correspondance d'affaire traitant de versements de droits d'auteur, d'autorisation de vente et de corrections d'épreuves. Nous analyserons plus loin l'influence de ces émetteurs sur la carrière de la romancière.

Les critiques sont au nombre de six. Le plus connu d'entre eux reste sans aucun doute Léon Daudet (1867-1942). Ecrivain fécond (cent-vingt-huit livres) et critique prolifique (neuf mille articles), il brille dans la polémique politique et la critique littéraire, ce qui fait de lui un talentueux témoin de son temps. En 1930, dans une courte lettre, il félicite Marie Le Franc pour *Héliet fils des bois* qu'il « préfère beaucoup à *Grand-Louis l'innocent*, moins vague, moins nébuleux⁴⁰³ ». En 1928, Georges Barbarin (1882-1965), écrivain et journaliste, envoie trois lettres à Marie Le Franc. Il semble être très attentif au parcours et à l'oeuvre de la romancière et il rédige deux articles critiques pour *Le Quotidien*⁴⁰⁴. L'écrivain et critique Henri Barbusse⁴⁰⁵ est l'émetteur d'un bref billet non daté dans lequel il remercie Marie Le Franc pour des félicitations qu'elle lui aurait adressées. Les trois autres critiques sont Auguste Bailly (1878-1967) de la revue *Candide* ; André Delacour, journaliste pionnier de la radio de la tour Eiffel dans les années vingt et collaborateur à *L'Européen* ; et, Georges Denis-Lapérouse du *Jour*.

Trois membres de jurys littéraires comptent aussi parmi les correspondants parisiens, à savoir Marcel Béliard du Comité national de la Bourse du Voyage littéraire 1925, C. de Broutelles et Judith Cladel du comité Femina 1927. Trois écrivains complètent le réseau : Marguerite Combes⁴⁰⁶, Marguerite Jouve dont nous avons déjà parlé, et André Savignon, écrivain breton qui reçut le prix Goncourt en 1912 pour *Les filles de la pluie*. Enfin, signalons parmi ces émetteurs, Blaise Briod, traducteur, mari de l'écrivaine suisse Monique Saint-Héliet, couple sur lequel nous reviendrons.

⁴⁰³ Lettre de Léon Daudet à Marie Le Franc, 24 avril 1930.

⁴⁰⁴ « Le livre du jour. *Grand-Louis l'innocent* par Marie Le Franc », *Le Quotidien*, 8 décembre 1927 ; « Le livre du jour. *Le poste sur la dune* par Marie Le Franc », *Le Quotidien*, [n. d.].

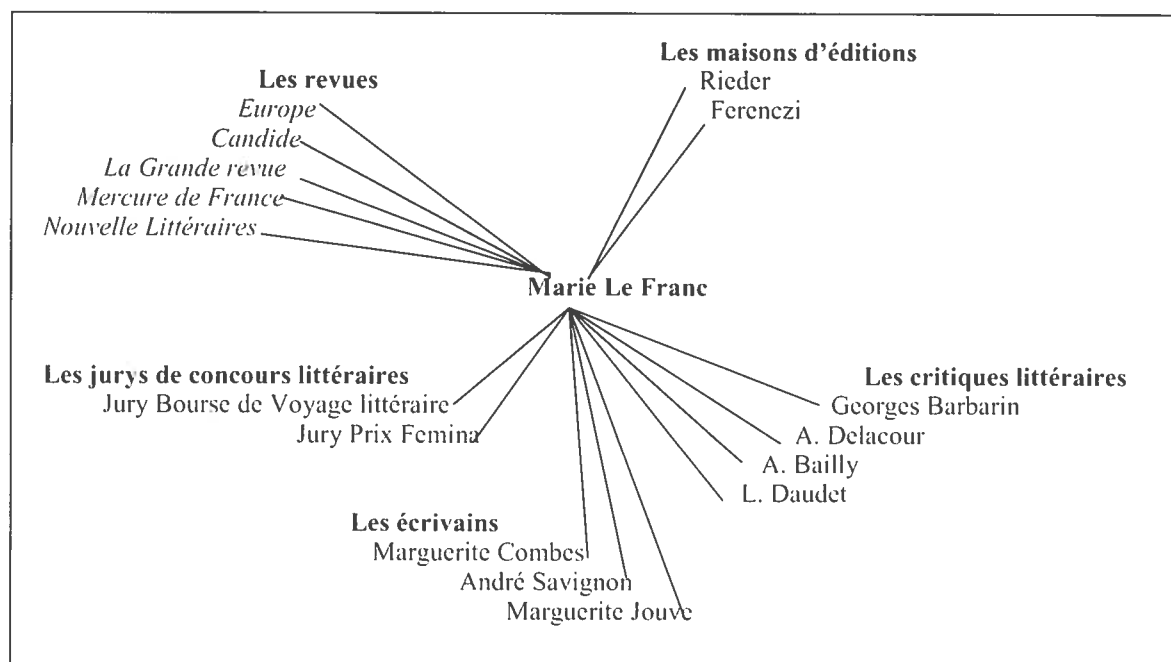
⁴⁰⁵ Barbusse (1873-1935) reçoit le prix Goncourt en 1917 pour son chef d'oeuvre *Le feu*, journal d'une escouade au front pendant la première guerre mondiale, avant de se positionner pour la défense des opprimés et d'adhérer au Parti communiste (1923). Grand admirateur de la Révolution russe, il anima la revue *Clarté* et chercha à définir une « littérature prolétarienne ».

⁴⁰⁶ Nous avons obtenu très peu d'informations sur Marguerite Combes. Nous savons seulement qu'elle est l'auteure de *Le rêve et la personnalité* (1932), *Le renard du levant* (s.d.) et *Paganon* (1946).

1.3.1.2. *Topographie du réseau parisien*

Les agents parisiens n'ont jamais constitué un réseau littéraire performant autour de Marie Le Franc, ceci explique, au moins en partie l'échec de la tentative de pénétration de la communauté parisienne. Premièrement, dans ce groupe de personnalités, peu sont de « vrais » parisiens, autrement dit, peu se trouvent parfaitement intégré au champ littéraire : la majorité sont des provinciaux montés temporairement à Paris et confrontés aux mêmes difficultés que Marie Le Franc (Blaise Briod, Marguerite Jouve, André Savignon par exemple). Deuxièmement, ce groupe ne contient que quelques nœuds influents : seuls les éditeurs et deux ou trois critiques (Léon Daudet et Auguste Bailly par exemple) auraient pu intervenir efficacement en faveur de Marie Le Franc. Or, et là se trouve certainement la troisième raison de l'échec, la romancière n'entretient que des liens faibles avec ces nœuds influents. Quatrième explication plausible : ce groupe d'agents littéraires n'admet aucun intervenant fédérateur motivé pour mobiliser les membres et proposer un projet commun autour de Marie Le Franc. Le critique Georges Barbarin aurait éventuellement pu jouer ce rôle d'entremetteur. Son influence, sa renommée, son propre réseau auraient pu s'ajouter à l'affection qu'il lui portait. Mais Barbarin n'agit pas : il ne fait que constater les difficultés de Marie Le Franc et compatir. Elle se trouve alors simplement livrée à elle-même. « Ma pauvre enfant, lui écrit-il, vous êtes trop bien douée. [...] Vous avez du bien souffrir et je sais que vous souffrirez. Vous êtes un accident de la sensibilité, une déformation du [don], un défi chez les Barbares. Et personne ne peut rien pour vous que vous laisser aller...⁴⁰⁷ ».

⁴⁰⁷ Lettre de Georges Barbarin à Marie Le Franc, 3 août 1928. Dans la lettre suivante datée du 13 octobre 1929, Barbarin écrit encore : « Votre lassitude, je la connais. Nous chérissons en secret notre écoeurement mais nous ne voulons pas le dire. [...] Bon courage ! Vous devez avoir le cœur gonflé de choses savoureuses. Dites-les ».



Le réseau parisien de Marie Le Franc dans les années 1927-1936.

Dans ce réseau, il n'existe que des commutations directes de Marie Le Franc vers les récepteurs mais aucun chemin transversal. Ce type de réseau, ayant une architecture en étoile, ne peut être efficace : il occasionne peu de rayonnement et doit sans cesse être réactivé par le nœud central. Ce réseau trop diffus, peu mobilisé, ne permet pas l'intégration de la romancière dans la communauté parisienne.

1.3.2. Les Bretons : un réseau fragile et peu influent

1.3.2.1. Les émetteurs bretons

Au début du XX^e siècle, la Bretagne est l'une des premières régions à comprendre l'obstacle de l'hégémonie parisienne. Elle est ainsi l'un des hauts lieux de la « décentralisation littéraire⁴⁰⁸ » :

[...] la position particulière de la Bretagne, parangon des provinces et en même temps région ayant gardé une identité forte, donne une forme extrême à l'opposition Paris / Province. Les jeunes intellectuels qui tendent vers le nationalisme breton, expriment, avec plus de virulence qu'ailleurs, la question commune à tous les mouvements régionalistes du début du XX^e siècle : *comment dans*

⁴⁰⁸ Anne-Marie Thiesse, *Ecrire La France*, Paris, Presses universitaires de France, 1991, p. 41.

*un pays aussi centralisé que la France, peut-il exister une vie culturelle régionale ? Et comment être écrivain sans être de Paris ?*⁴⁰⁹

Comme plusieurs de ses compatriotes, Marie Le Franc prend conscience de la singularité bretonne. Dès le début des années trente, après avoir constaté l'efficacité du réseau canadien-français et l'échec du réseau parisien, elle se consacre davantage à la communauté bretonne. Outre le fait que la moitié de son œuvre prend la Bretagne pour cadre et fait effectivement partie du *corpus* littéraire breton, la romancière marque alors son appartenance à sa région par un certain rapprochement auprès de quelques écrivains bretons. Malheureusement la correspondance bretonne reste relativement limitée. Nous ne possédons actuellement que 15 lettres issues de 12 émetteurs. Ceci s'explique par la proximité : dès 1929, Marie Le Franc demeure plus souvent en Bretagne qu'au Québec. Parmi les correspondants, on remarque la présence de sept écrivains : Marc Elder (1 lettre), Louis Guilloux (1 lettre), Florian Le Roy (1 lettre), Jeanne Perdriel-Vaissière (2 lettres), Saint-Pol Roux (1 lettre), André Savignon⁴¹⁰ (3 lettres) et Roger Vercel (1 lettre).

Saint-Pol Roux (1861-1940) est certainement le plus célèbre d'entre eux. Admirateur de Villiers de l'Isle-Adam et de Victor Hugo, il se positionne parmi les poètes symbolistes. Après un bref passage à Paris, il se fixe en Bretagne : d'abord à Rascanel, puis à Boul tous en Camaret où il se fait construire un château wagnérien, Coecilian, du nom de son fils mort à la guerre. Il y vivra et y écrira pendant quarante ans jusqu'à ce qu'en 1940, des soldats allemands assaillent sa demeure et détruisent ses manuscrits. Il s'éteindra peu après, le 18 octobre 1940. Une masse considérable d'inédits (*Le Trésor de l'homme, La Répoétique, etc.*) n'a été découverte et publiée que plus de trente ans après sa mort. C'est le 17 décembre 1936 que Saint-Pol Roux adresse un courrier à Marie Le Franc : il s'agit de la copie d'une lettre envoyée à Roger Vercel. Dans ce document, le poète accepte fraternellement d'adhérer à la future Académie de Bretagne⁴¹¹. Parmi les sept écrivains évoqués, tous, sauf Marc Elder, seront d'ailleurs sollicités pour instaurer cette Académie qui verra le jour en 1937.

Louis Guilloux (1899-1980) passe aussi par Paris avant de rentrer en Bretagne. Il publie des contes et des chroniques littéraires dans *Excelsior, Le Peuple, L'Intransigeant* et *Ce soir*, puis écrit des feuilletons pour *Le Matin* et *Le Petit journal*. A Paris, il fréquente André Gide et Louis

⁴⁰⁹ *Ibid.*, p. 46.

⁴¹⁰ André Savignon, ayant écrit de Paris et de Saint-Malo, est placé dans les deux communautés littéraires parisienne et bretonne.

⁴¹¹ Nous reviendrons plus loin sur la fondation de l'Académie de Bretagne.

Aragon. Militant et activiste socialiste, antifasciste, son œuvre porte le reflet de ses convictions politiques. En 1973, l'ensemble de son œuvre est couronné par le Grand prix de littérature de l'Académie française. C'est le 16 janvier 1936 qu'il écrit à Marie Le Franc en réponse à une lettre de celle-ci. Il la remercie pour sa « pensée fraternelle » et avoue qu'il apprécierait de la rencontrer. Quelques mois plus tard, le 27 août 1936, Roger Verce⁴¹² adresse lui aussi un courrier à la romancière : il est sous le charme de *Visages de Montréal* et confie son émotion.

[...] vous êtes une grande Bonne Femme, une Princesse éblouissante de l'Image et [...], à part Colette si différente, je ne vois rien dans les lettres qui puisse être comparé à ce que vous avez écrit là ! [...] Vous ne bavardez jamais, et c'est si rare chez une femme ! Vous ne faites jamais chatoyer pour qu'on les regarde les facettes de vos diamants, et c'est si méritoire chez une femme si riche !⁴¹³

Jeanne Perdriel-Vaissière (1870-1951), mieux connue sous le pseudonyme de Saint-Cygne, fut l'une des meilleures amies bretonnes de Marie Le Franc. Ayant épousé un officier de marine, elle vécut longtemps à Brest, y tenant un salon littéraire apprécié et animant activement la Société académique de Brest. Elle publia aussi un certain nombre de recueils poétiques dont *Et la lumière fut* (1911) et *Celles qui attendent* (1927), ainsi que plusieurs romans. Nous possédons à l'heure actuelle deux lettres datée de 1931⁴¹⁴ de l'écrivaine brestoïse, dans lesquelles elle invite Marie Le Franc à venir séjourner chez elle et félicite la romancière pour *Inventaire*. Grâce à la correspondance avec Sully-André Peyre, nous savons que les deux femmes entretiendront une forte amitié jusqu'à la mort de Jeanne Perdriel en 1951.

André Savignon (1878-1847), quant à lui, n'est pas d'origine bretonne mais il s'attache fortement à la Bretagne. A Paris, à partir de 1896, il se lance dans le journalisme indépendant. Il publie de nombreuses chroniques, des études, des contes, des nouvelles et des variétés dans *Le Courrier français*, *Le Gil Blas*, *L'Auto*, *Le Journal de la jeunesse*, *Excelsior*, *Lectures pour tous*, *Mercur de France*, *La Revue de Paris*, *Les Œuvres libres*, *Candide*, etc. *Les filles de la pluie*, roman dont la trame se situe à Ouessant, lui vaut le prix Goncourt en 1911. Il partage sa vie entre Paris, Londres et Saint-Malo. Savignon adresse une première lettre à Marie Le Franc le 17 janvier 1932, après avoir lu *Dans l'île. Roman d'Ouessant*. La même fascination pour Ouessant les rapproche : ils échangeront alors quelques lettres. Savignon souhaite ardemment, dès les débuts

⁴¹² Roger Verce^l (1894-1957) s'engage dans la guerre de 1914 avant d'être nommé sous-lieutenant à l'Armée d'Orient. Démobilisé, il reprend des études de lettres et est nommé professeur au collège de Dinan en 1920. En 1927, il soutient une thèse de doctorat sur « les images dans l'œuvre de Corneille ». Son premier roman, *Notre père Trajan*, inspiré de ses souvenirs de Roumanie, lui vaut un contrat de trente ans chez Albin Michel.

⁴¹³ Lettre de Roger Verce^l à Marie Le Franc, 27 août 1936.

⁴¹⁴ Lettres de Jeanne Perdriel-Vaissière à Marie Le Franc, 12 et 19 janvier 1931.

de la correspondance, rencontrer la romancière. La lettre du 10 février 1932, nous apprend par ailleurs que Savignon est ami avec Marc Elder⁴¹⁵ :

Tenez, je résiste mal au plaisir de recopier à votre intention ces lignes de Marc Elder qui me signalait l'autre jour votre article :
 « Dans *Bretagne*, j'ai lu une belle présentation de ton livre par Marie Le Franc. Cette femme a du talent, un sens aigu du clair-obscur et elle donne aux apparences un sens poétique personnel, ce qui me paraît l'alpha et l'omega de la littérature. [...] »
 J'aime à croire que vous aimerez ces lignes [...] écrites par un ami qui m'est cher, écrivain probe si délicat qui n'adresse pas de compliment au hasard.⁴¹⁶

L'écrivain témoigne aussi du fait que « Paris est une drôle de ville », peuplée de « fumistes »⁴¹⁷. Cet avis est partagé par Florian Le Roy⁴¹⁸, qui, en 1934, témoigne ironiquement de son passage à Paris :

Une fois de plus, je suis allé tenter l'aventure [à Paris], je suis allé pousser des portes d'éditeurs. Jusqu'alors on m'avait reçu plutôt froidement : « La Bretagne, hum, ne pourriez-vous dire la province ? Saint-Brieuc ? Ne pourriez-vous pas écrire simplement la ville... Beaucoup de talent, et si sympathique, mais mon vieux, pourquoi êtes-vous régionaliste ?... Ces mots de patois... », gémit-on chez Gallimard. Grasset déplorait qu'il eût déjà un poulain de Saint-Brieuc⁴¹⁹ [...] ⁴²⁰.

La prise de conscience de l'hypocrisie de Paris par rapport aux écrivains régionaux et en particulier bretons, explique certainement l'implication d'une vingtaine d'auteurs pour fonder l'Académie de Bretagne en juin 1937.

1.3.2.2. *L'échec du réseau breton*

D'après la correspondance, le réseau breton de la romancière se limite essentiellement au réseau de l'Académie. Il s'agit certes d'un réseau maillé car la majorité des nœuds sont connectés entre eux et partagent l'objectif avoué qu'est le programme prôné par l'Académie, mais ce réseau maillé est relativement fragile : fragile dans son mode de fonctionnement (les subventions sont

⁴¹⁵ Marc Elder (1884-1933) fut à la fois poète, peintre, romancier, musicien, critique et historien d'art. Il collabora à de nombreux journaux et revues et publia une quinzaine de romans ayant souvent pour cadre Nantes et le pays nantais. En 1913, il obtint le prix Goncourt pour son roman *Le peuple de la mer*.

⁴¹⁶ Lettre d'André Savignon à Marie Le Franc, 10 février 1932.

⁴¹⁷ *Ibidem*.

⁴¹⁸ Florian Le Roy (1901-1959) débute à Rennes dans le journalisme et la littérature. Secrétaire de l'Académie de Bretagne, il devient ensuite membre de l'Institut celtique de Bretagne fondé à Rennes en octobre 1941. De 1942 à 1944, il est le rédacteur en chef de *La Bretagne*. Après la guerre, il doit vivre à Paris où il entre à l'Imprimerie nationale. Il est l'auteur de nombreux articles et de divers livres dont des essais ayant fait l'objet de rééditions.

⁴¹⁹ Il s'agit de Louis Guilloux.

⁴²⁰ Lettre de Florian Le Roy à Marie Le Franc, 7 octobre 1934.

difficiles à obtenir), dans son organisation (une majorité de membres ne s'investissent pas autant qu'il le faudrait pour dynamiser le projet) et dans sa longévité (l'Académie disparaît en 1939 à cause de la guerre). Si bien qu'en 1939, faute de motivation et de mobilisation, de financement et surtout en raison du contexte politique du moment, le projet s'effondre et le réseau se disloque.

A partir de 1939, plus souvent à Sarzeau qu'à Montréal, Marie Le Franc consacre la quasi-totalité de sa correspondance à ses amis canadiens et à ses confrères d'autres régions comme les couples Sully-André Peyre / Amy Sylvel et Monique Saint-Hélier / Blaise Briod. Elle se déplace peu en Bretagne. Elle ne garde qu'une seule amie parmi les membres de l'Académie : Jeanne Perdriel-Vaissière qui vit à Brest puis ensuite à Paimpol. En février 1947, la romancière avoue aussi que « les bourses sont vides : le moindre déplacement exige un échaffaudage de combines ». Pour elle, un « grand voyage consiste à prendre l'autobus pour aller à Vannes, à l'occasion d'un film qui se promet bon. Et il ne faut pas renouveler trop souvent l'escapade. Raison de santé aussi : il y a toujours quelque chose qui va mal⁴²¹ ». Elle ne conduit pas ce qui limite ses déplacements, et de toute évidence, il est peu probable qu'elle aurait eu les moyens financiers de s'offrir une voiture. A Sarzeau, dans les années quarante et cinquante, elle est relativement isolée, vieillissante et de santé fragile. Elle refuse de nombreuses invitations d'amis bretons invoquant la fatigue et la maladie. Elle ne se consacre plus qu'aux corvées quotidiennes et à l'écriture – romanesque et épistolaire – et collabore encore à quelques revues. Une seule activité la maintient active au sein de la communauté culturelle de la presqu'île de Rhuy : sa participation à un groupe de danse bretonne à la fin des années cinquante et au début des années soixante⁴²². Répondant à la demande des touristes en quête de pittoresque, de dépaysement et de folklore, des associations organisent en été des fêtes bretonnes. Marie Le Franc participe à l'un de ces cercles, aux côtés d'Elisabeth Messmer, avec qui elle se lie d'amitié.

Hormis sa participation à la fondation de l'Académie de Bretagne en 1937, la contribution de Marie Le Franc à la vie littéraire bretonne n'est remarquable essentiellement que par l'œuvre qu'elle consacra à sa région. Ses absences longues et répétées, sa nostalgie du Canada, sa solitude, ainsi que l'isolement dû à la Seconde Guerre mondiale, puis la vieillesse et la maladie l'ont peu à peu confinée toujours davantage sur la presqu'île de Rhuy.

⁴²¹ Lettre de Marie Le Franc à Victor Barbeau, 15 février 1947.

⁴²² D'après le témoignage de Pierre Messmer.

1.3.3. Le réseau régional

Le centralisme parisien a obligé les écrivains des régions françaises à prendre conscience de leur identité, à proclamer la nécessité de la décentralisation et finalement à se réclamer, pour certains, « d'une perspective régionaliste⁴²³ ». Cette prise de conscience rend compte d'un vaste « mouvement fédérateur⁴²⁴ » qui a persisté dans le milieu des écrivains régionaux français de l'entre-deux-guerres. En 1918, par exemple, est fondée la « Société des gens de lettres de province », répondant « à la naissance d'un nouveau sentiment d'identité collective, celui des écrivains de province s'estimant lésés par les milieux littéraires parisiens », en vue de « renverser l'hégémonie exercée par les Parisiens dans le champ littéraire »⁴²⁵. Le mouvement littéraire provincial, dont la Société des gens de lettres de province n'est qu'un instrument, constitue un « vaste ensemble d'individus et d'associations ayant des activités et des productions différentes et formant pourtant un réseau ». Le principe fédérateur est une « identité commune à travers les références à la province »⁴²⁶. Cette conception permet de saisir le cas de Marie Le Franc. En effet, Thiesse précise que « grâce au vaste réseau interrégional et fédératif, [ces écrivains] peuvent oser entrer en relation épistolaire avec des 'collègues' plus connus et participer d'une identité sociale qui a désormais une certaine reconnaissance : celle de l'écrivain de province ». Le modèle du réseau interrégional permet ainsi à la littérature provinciale d'« acquérir un certain pouvoir et une grande visibilité dans les lettres françaises⁴²⁷ ».

Dès la fin des années vingt, le succès de *Grand-Louis l'innocent* permet à Marie Le Franc d'être mise en relation avec quelques agents littéraires provinciaux. Le lendemain de l'annonce du prix Femina, elle reçoit par exemple une lettre de félicitations de Claude Chauvière. Secrétaire, biographe et filleule de Colette, Claude Chauvière, qui vit dans le Var, est aussi l'auteure de *La femme de personne*. Les deux femmes entretiennent immédiatement une correspondance qui sera longue d'une dizaine d'années (1927-1939). Nous disposons actuellement d'une trentaine de lettres de Claude Chauvière. Le Femina permet aussi le contact

⁴²³ Anne-Marie Thiesse, *op. cit.*, p. 115.

⁴²⁴ *Ibid.*, p. 117.

⁴²⁵ *Ibid.*, p. 118.

⁴²⁶ *Ibidem.*

⁴²⁷ *Ibid.*, p. 122.

avec Maurice Constantin-Weyer, qui écrit plusieurs fois à Marie Le Franc pour la féliciter de ses livres et partager avec elle une certaine nostalgie du Canada⁴²⁸.

A la fin des années trente, grâce à son mandat académique, Marie Le Franc se lie encore avec l'écrivaine suisse Monique Saint-Héliier (1895-1955) et son époux, le traducteur Blaise Briod. Monique Saint-Héliier, née à La Chaux-de-Fonds en Suisse, fait des études de médecine puis de lettres à Lausanne. Elle épouse Blaise Briod en 1917 à Berne où elle poursuit ses études jusqu'en 1919. Malade, elle sera hospitalisée dans une clinique bernoise durant trois années avant de se fixer à Paris en 1926, son mari y ayant été appelé pour intégrer l'Institut international de coopération intellectuelle de la Société des Nations. L'année suivante, elle tombe de nouveau gravement malade et ne quittera plus son fauteuil jusqu'à sa mort en 1955, partageant son temps entre Paris et un village de Normandie, Pacy sur Eure. Monique Saint-Héliier est l'auteure de *Bois-Mort*, *Du Cavalier de paille* et du *Martin-pêcheur*. Une cinquantaine de lettres adressées à Marie Le Franc par Monique Saint-Héliier et Blaise Briod entre 1935 et 1955 sont aujourd'hui accessibles.

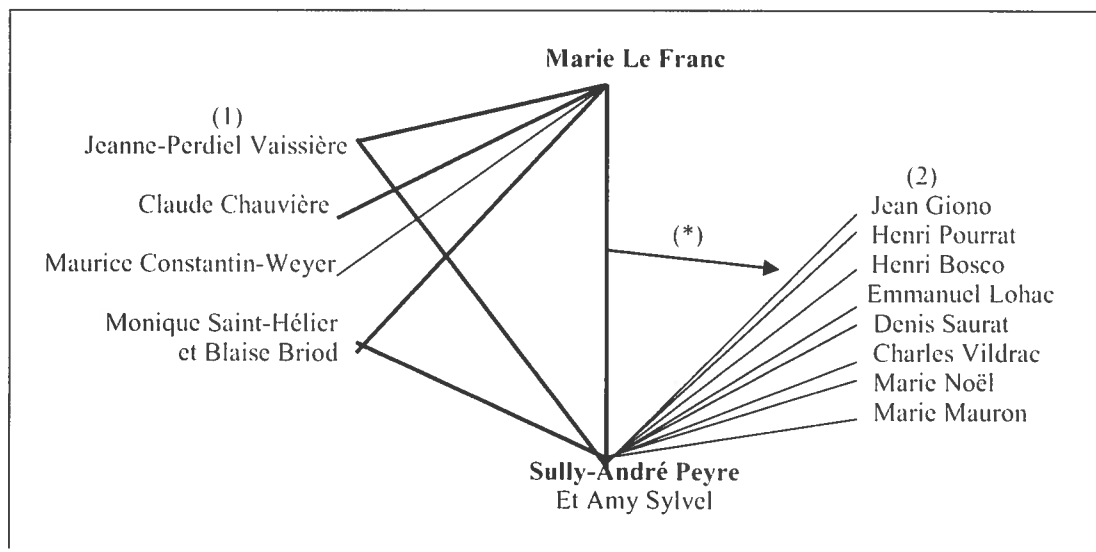
A partir des années trente, la documentation épistolaire atteste que Marie Le Franc se trouve au cœur d'un réseau provincial, qui prendra ensuite plus d'ampleur. Dans le réseau régional des années 1940-1950, la figure dominante est celle du poète provençal Sully-André Peyre. Peyre et son épouse Amy Sylvel, elle aussi poète, envoyèrent environ 70 lettres à leur amie entre 1930 et 1955. Ces lettres présentent Peyre comme le fédérateur d'un réseau littéraire géographiquement délimité au sud de la France et qui rassemble des auteurs comme Henri Pourrat et Marie Noël. A partir de la fin des années trente, Marie Le Franc entre dans ce cercle et amène avec elle quelques-uns de ses amis dont Jeanne Perdriel-Vaissière, Monique Saint-Héliier et Blaise Briod. Dans les années quarante, le réseau provincial prend toute son ampleur :

Nous sommes inquiets pour Jeanne Perdriel-Vaissière, dont nous n'avons plus de nouvelles [...]. Toujours rien de Blaise et de Monique ? Que deviennent-ils ? [...] Je ne sais rien d'Henri Bosco avec qui je commence à peine à correspondre. [...] Pour le moment [Marie Noël] espère faire éditer mon *Hercule*. [...] [Denis] Saurat m'a demandé aussi un récit sur la Provence, à traduire en anglais pour une autre collection. [...] [Emmanuel] Lohac a du vous envoyer *Hier nous attend* ? Vous devriez, de toute façon, lui écrire [...]⁴²⁹.

⁴²⁸ Voir infra p. 115-116.

⁴²⁹ Lettre de Sully-André Peyre à Marie Le Franc, 27 janvier 1947.

Le réseau s'étend désormais de la Bretagne à la Provence, en passant par la Normandie. Grâce à Sully-André Peyre – personnalité très dynamique qui lutte pour une « renaissance provençale⁴³⁰ » en même temps qu'il s'élève contre le « fétichisme de Paris qui crée cette centralisation » et force les écrivains de province à émigrer⁴³¹ –, ce réseau local (limité aux provinces françaises) acquiert une certaine influence. Les correspondances, les visites entre écrivains et les collaborations s'organisent selon deux niveaux d'assiduité : d'une part, un premier groupe d'agents littéraires liés par une véritable amitié et un projet commun, groupe restreint certes mais extrêmement soudé ; d'autre part, un cercle plus étendu d'écrivains qui oeuvrent tous, de façon plus ou moins individualiste, en faveur de l'émancipation de la littérature régionale, et sont liés par des relations plus conventionnelles qu'amicales.



Le réseau local provincial est un réseau faiblement maillé au sens où peu de nœuds le structurent, mais l'assiduité et l'efficacité de ces nœuds sont exceptionnelles. Peyre (nœud fédérateur) fait preuve d'un dynamisme remarquable. Par son intermédiaire, Marie Le Franc est aussi informée du parcours d'autres écrivains régionaux (*): peut-être a-t-elle correspondu avec l'un ou plusieurs d'entre eux mais nous n'avons que de trop rares traces de ce fait pour pouvoir le confirmer. Ceci dit, grâce à une vraie solidarité, le réseau principal (1) ne se disloquera qu'avec le décès des deux principaux agents, Sully-André Peyre (en 1961) et Marie Le Franc (en 1964).

Ce réseau restreint n'a d'influence que sur un territoire très limité. Mais les nœuds sont motivés et mobilisés. Selon Anne-Marie Thiesse, ces liens entre agents littéraires de province constituent

⁴³⁰ Lettre de Sully-André Peyre à Marie Le Franc, 3 avril 1947.

⁴³¹ Lettre de Sully-André Peyre à Marie Le Franc, 5 décembre 1950.

un réseau fondé sur un « régionalisme transrégional⁴³² » qui réunit concrètement les écrivains volontairement excentrés.

1.3.4. Influence de ces trois réseaux locaux sur l'itinéraire de Marie Le Franc

L'itinéraire français de Marie Le Franc s'inscrit dans trois réseaux locaux : un réseau parisien, un réseau breton et un réseau régional, chacun d'eux ayant eu une durée de vie différente.

Le réseau parisien s'élabore dès 1925 (année où elle reçoit le prix de la Bourse nationale de Voyage littéraire), s'active en 1927 grâce au prix Femina et au contrat de publication signé avec la maison Rieder, et s'éteint en 1932 avec la fin de l'engagement de Rieder et le retour de Marie Le Franc dans les communautés périphériques. Pendant ces sept années, quelques nœuds sont influents mais n'étant pas ou très peu connectés entre eux, ils ne se constituent pas en réseau et n'agissent pas en vertu d'un projet commun. Par ailleurs, il apparaît que Marie Le Franc ne mobilise ses efforts ni pour raler les nœuds ni pour faire la liaison entre eux, comme elle le fera par exemple pour le réseau régional. Ne se reconnaissant pas « parisienne », il est fort probable que la romancière n'éprouva jamais l'envie de dessiner une toile de liens entre ses correspondants. A la lumière de ces conclusions, nous pouvons avancer que la typographie en étoile ne suffit pas à constituer un réseau de sociabilité efficace. Par conséquent, socialement, les émetteurs parisiens ne seront d'aucune utilité pour l'avancement de la carrière française de Marie Le Franc. Seuls les éditeurs auront un rôle à jouer puisque la romancière continuera de publier à Paris. A Paris, Marie Le Franc ne se servira, à long terme, que d'une partie de la structure institutionnelle : les maisons d'édition.

Le réseau breton développé dès 1932 mais disloqué en 1939, véritablement limité au réseau de l'Académie de Bretagne, représente un réseau maillé quasi régulier. Les nœuds, à savoir les membres de l'Académie, ont entre eux une grande densité de liens. Il se dessine ici un tissu communautaire compact et mobilisé surtout entre 1937 et 1939, période d'activité effective de l'Académie. Grâce à ce réseau, Marie Le Franc noue de nouveaux contacts mais surtout, exerce des compétences de fédérateur. Elle expérimente certaines responsabilités de chef de réseau, ce qui lui sera très utile quand elle projettera de fonder son futur réseau global entre la France et le Québec. Même si le réseau breton disparaît rapidement et que les nœuds se délient, l'expérience

⁴³² Anne-Marie Thiesse, *op. cit.*, p. 122.

de l'Académie de Bretagne est extrêmement formatrice : grâce à cet engagement institutionnel, Marie Le Franc acquiert des outils relationnels supplémentaires.

Après l'éloignement de la vie parisienne (1932) et la dissolution du réseau breton (1939), un seul réseau résiste aux aléas du temps et de la conjoncture politique : le réseau provincial. Initié dès la fin des années trente, entretenu pendant les années de guerre, il prend toute son ampleur à la fin des années quarante et au début des années cinquante. Il faut le décès de ses membres (Monique Saint-Hélière en 1955, Sully-André Peyre en 1961), mais aussi la mise à l'écart du régionalisme au profit d'un nouvel humanisme, dans les années cinquante, pour amenuiser ses forces. Ce réseau constitue une dynamique périphérique qui permet à Marie Le Franc de prendre conscience de la richesse littéraire des régions et de la détermination des écrivains de province à sauvegarder leur identité. Ayant déjà expérimenté cette double réalité au Québec, elle ne pourra ensuite que faire un rapprochement évident : que ce soit dans les régions françaises ou au Québec, on mène le même combat, celui de la reconnaissance identitaire.

Quelle a été l'influence de ces trois réseaux locaux sur l'itinéraire intellectuel de Marie Le Franc ? L'expérience parisienne lui permet de prendre conscience de son identité et de son projet d'écrivain : être un écrivain de province à part entière et participer à la vie littéraire de la périphérie. La période bretonne lui apporte les outils nécessaires à l'activation d'un réseau de sociabilité : ayant participé à la création et à l'organisation de l'Académie de Bretagne, et ayant assisté à son déclin, elle peut appréhender le mode de fonctionnement d'une communauté littéraire. Enfin, le projet régional apparaît comme l'application des premiers enseignements reçus des deux premiers réseaux : forte d'une identité provinciale et d'un moyen de socialisation, Marie Le Franc peut participer activement à la création d'un réseau périphérique.

2. Lieux de sociabilité littéraire

L'analyse de la correspondance de Marie Le Franc permet de mettre en évidence l'existence de quatre réseaux épistolaires locaux fondés successivement mais ayant pu fonctionner simultanément : un réseau canadien-français activé en 1906 par Olivar Asselin ; un réseau parisien initié en 1927, grâce à la bonne fortune de *Grand-Louis l'innocent* ; un réseau breton dynamisé par la fondation de l'Académie de Bretagne en 1937 ; et un réseau provincial instauré dans les années trente mais avivé dans les années quarante grâce au poète provençal Sully-André

Peyre. Or, la correspondance rend aussi possible l'accès à quelques lieux de sociabilité. En effet, la lecture des lettres nous fait entrer de plain-pied dans certaines communautés culturelles fréquentées par Marie Le Franc. D'une part, nous y lisons des informations privées – pour ne pas dire officieuses – quant au fonctionnement de ces communautés ; d'autre part, la fréquentation de ces lieux, au moyen de l'épistolaire, contribue à reconstituer un portrait toujours plus précis de la personnalité, du projet d'écrivain et de l'itinéraire intellectuel de la romancière.

2.1. La communauté française

2.1.1. L'Académie de Bretagne

En Bretagne, Marie Le Franc ne participe que très peu à la vie institutionnelle. Elle ne publie jamais dans sa région, tout au plus donne-t-elle quelques textes à certains périodiques locaux et elle ne semble être que peu intéressée par le dynamisme culturel ambiant. Elle ne s'investit qu'à une seule occasion dans un projet commun d'envergure au début de l'année 1937 : la création de l'Académie de Bretagne.

Il est question de fonder une académie des lettres en Bretagne, avec Châteaubriant, Chevrillon, Roger Vercel, Saint-Pol Roux, Max Jacob, Suarès et une vingtaine d'autres. Je ne sais pas si elle aboutira. La tentative est pourtant intéressante, ne serait-ce que pour créer un lien humain entre les personnalités, faciliter les échanges, *etc.*⁴³³.

A l'image de ce qui se trame dans d'autres régions de France, quelques écrivains de Bretagne estiment qu'il est devenu temps pour eux de décentraliser le pouvoir littéraire, de s'associer et d'instaurer leur propre instance de légitimation. Anne-Marie Thiesse souligne en effet que quantité d'associations littéraires régionalistes

se créent dans les années vingt ou trente : elles aussi sont constituées sous l'impulsion de jeunes intellectuels proclamant la nécessité de la décentralisation littéraire [...]. Mais ces nouvelles associations, poursuivant l'évolution engagée par les précédentes avant la guerre, se réclament d'une perspective régionaliste et non plus seulement décentralisatrice. C'est dire qu'elles mettent l'accent sur la culture régionale et sur la célébration sous toutes ses formes de la région⁴³⁴.

⁴³³ Lettre de Marie Le Franc à Victor Barbeau, 21 janvier 1937.

⁴³⁴ Anne-Marie Thiesse, *op. cit.*, p. 114-115.

Fondée le 13 juin 1937 et installée provisoirement au 2 quai Emile Zola à Rennes, l'Académie de Bretagne entre dans cette logique. Dans les préliminaires aux statuts de la nouvelle association, Roger Vercel évoque la genèse du projet :

Si nous sommes ici pour constituer une société littéraire de Bretagne, nous le devons à l'initiative d'un libraire lettré, Roger Gobled. Lors de la semaine du livre, il a prié les auteurs [...] de se réunir [...] et là, il leur a dit que la Bretagne de Chateaubriand, de Laménais, se devait de posséder, comme d'autres provinces, une société littéraire vivante, active, forte. Les non initiés et j'en étais ont éprouvé les sentiments que l'on éprouve aux annonces de naissance, c'est-à-dire un peu de surprise, de grands espoirs et une pointe d'attendrissement. [...] L'idée de la société que nous allons fonder était certainement dans l'air, certains, certaines l'avaient déjà préconisée, mais c'est à Roger Gobled que revient le mérite de la poussée initiale [...] ⁴³⁵.

Le projet initial est alors

de créer des échanges de vues, de confraternité et d'amitié entre les écrivains traitant de la matière de Bretagne et de resserrer leur solidité ; de mettre dans le fonds commun une culture disséminée (en ce qui concerne l'Esprit breton) ; de provoquer le contact des écrivains bretons avec les écrivains des autres Provinces afin de décentraliser l'Esprit breton et de l'intégrer avec son caractère actuel dans la géographie humaine ; de prendre toutes les initiatives pour célébrer et défendre les gloires littéraires et artistiques de Bretagne ⁴³⁶.

A la première assemblée générale, les membres arrêtent la composition d'un bureau provisoire dirigé par Roger Vercel et Marie Le Franc. Ce nouveau statut permet à la romancière d'instaurer des liens privilégiés avec les membres du cercle. Le bureau élabore aussitôt une stratégie de recrutement :

Recueillir les adhésions de chacun des écrivains que vous connaissez personnellement [...] en leur signalant les nécessités de cette Académie, ses buts et ses moyens d'activité. Les correspondances seront adressées directement par vous aux auteurs que vous désirez toucher. Les auteurs qui ne sont pas de vos relations personnelles devront recevoir une demande d'adhésion signée de Roger Vercel et de Marie Le Franc.

La première assemblée constitutive a lieu à Rennes, fin septembre 1937. On y énonce les statuts définitifs, les moyens d'action (réunions semestrielles, bulletin, almanach ou anthologie annuelle des écrivains de Bretagne, échanges de conférenciers, prix littéraire annuel pour couronner une

⁴³⁵ Extrait du document « Renseignements pour un projet de statuts de l'Académie de Bretagne » confié par Simone Roger Vercel.

⁴³⁶ Extrait du premier procès verbal de l'Académie de Bretagne. Ce document n'est pas daté, mais nous pouvons le situer sans risques aux alentours de fin septembre 1937. Je tiens à remercier Simone Roger Vercel, fille de Roger Vercel, pour m'avoir confié ses documents concernant l'Académie de Bretagne.

œuvre publiée dans l'année ayant trait à la Bretagne, patronage de manifestations littéraires ou artistiques) et le nombre de membres admissibles (30 membres maximum).

Les statuts définitifs marquent un vrai désir d'accueil et une réelle motivation pour encourager les écrivains « appartenant à la Bretagne soit par leur origine, soit par leur inspiration ». Le but avoué est de « prendre toutes les initiatives pour célébrer et défendre les gloires artistiques et littéraires de Bretagne », de lier d'amitié et de solidarité les « écrivains bretons d'origine et d'inspiration », et finalement, de « provoquer le contact des écrivains bretons avec les écrivains des autres provinces ». L'Académie se compose de trente membres élus et d'un comité de direction. André Chevrillon, Alphonse de Chateaubriant, Max Jacob, Jean Guéhenno, André Suarès adhèrent immédiatement, faisant de « leur acceptation un véritable acte de foi dans l'utilité et dans le destin de la Société ». Le prix Goncourt André Savignon, quant à lui, préfère ne pas adhérer, appliquant « son attitude d'absence vis à vis de toutes les sociétés littéraires ou autres ». Vercel déplore encore « le refus des celtisants [...], c'est-à-dire MM. Vallée, Léon Le Berre (Abalor), de M. Pierre Le Roux, professeur à la faculté des Lettres », ce qui remet en question le projet d'une section celtique. La composition du bureau de l'Académie est alors définitivement arrêtée :

Président d'honneur, M. André Chevrillon de l'Académie française ; président, M. Roger Vercel ; vice-présidente, Melle Marie Le Franc ; M. Jean des Cognets, secrétaire ; trésorier, M. Florian Le Roy ; membres du bureau : Mme Marie-Paule Salonne, M. François Ménez, Bernard Roy et Durtelle de Saint-Sauveur.

Parmi les membres se trouvent encore Louis Guilloux, Jeanne Perdriel-Vaissière, Jeanne Nabert, Thérèse Herpin, Auguste Dupouy, Pierre Gueguen et Saint-Pol Roux.

Les 6 et 7 août 1938, l'Académie organise son premier congrès à Saint-Brieuc, à l'occasion du centenaire de Villiers de L'Isle Adam. Réception, soirée théâtrale, conférence (par Jean de la Varende), apposition d'une plaque commémorative sur la maison natale, hommage à l'écrivain devant sa stèle et banquet sont les activités inscrites au programme. Il s'agit de la première manifestation officielle de l'Académie. Malheureusement, ce sera aussi la dernière : la société sera dissoute quelques mois plus tard.

L'Académie de Bretagne disparaît effectivement en 1939 pour deux raisons : d'une part, témoigne Simone-Roger Vercel, « il y a eu [...] des difficultés avec les 'celtisants', très proches des autonomistes bretons » ; d'autre part, l'initiative « a été interrompue par la guerre »⁴³⁷. Etant

⁴³⁷ Lettre de Simone-Roger Vercel à Gwénaëlle Lucas, 26 janvier 2001.

donné le contexte politique, les membres se dispersent et rejoignent leur coin de terre. En mars 1940 Marie Le Franc constate qu'elle ne voit d'ailleurs pas quand elle pourrait quitter Sarzeau. « Est-ce que Paris existe encore ? » se demande-t-elle. « On se terre au logis en serrant ses plumes » précise-t-elle encore⁴³⁸.

2.1.2. Les maisons d'éditions

Autre lieu de sociabilité déterminant : la maison d'édition. En effet, « [s]'il est bien un lieu réel et tangible où peuvent s'actualiser rencontres et échanges entre différences agents du champ littéraire, c'est bien la maison d'édition, avec les nombreuses occasions de réunions qu'elle suscite⁴³⁹ ». La maison d'édition constitue un lieu de sociabilité privilégié permettant les contacts non seulement entre les auteurs, les éditeurs, les critiques et les lecteurs, mais surtout entre les auteurs eux-mêmes. Selon Isabelle Boisclair, au cœur de la maison d'édition, il existe « quatre lieux ou moments où sont créées des rencontres »⁴⁴⁰ : le « groupe fondateur » qui établit le « projet intellectuel » et « émane, même indirectement, d'un réseau, d'un mouvement » ; le « comité de lecture [...] dont le rôle premier est la planification et la programmation » des publications ; les « lancements et autres événements » qui fournissent « l'occasion de nouvelles rencontres [et] sont autant de façons d'alimenter et de renouveler la banque de collaborateurs » ; et enfin, le « catalogue » :

Le catalogue est un réseau symbolique créé par l'éditeur. Dans sa version matérielle, il témoigne des associations qui résultent de ses choix éditoriaux. Se côtoyer, en tant qu'auteurs, dans un catalogue, c'est déjà avoir, sans jamais s'être rencontrés, un point commun. [...] Le fait de partager le même label signifie qu'on a choisi la même enseigne – à moins d'avoir été choisi – pour indiquer la position qu'on veut occuper dans le champ littéraire. Le choix d'un éditeur ne se fait pas à l'aveuglette et les associations que le catalogue réalise forment donc déjà un réseau d'auteurs qui partagent une même vision du littéraire – voire du social dans le cas des sciences humaines –, vision que véhicule l'image de marque de l'éditeur. Par delà les cuvées annuelles, les disciplines et les genres littéraires, les auteurs figurant dans un catalogue se voient réunis sous la bannière esthétique ou idéologique d'un éditeur. A travers ce réseau formé de noms et de titres circule le capital symbolique, empruntant le prestige de l'un pour en revêtir l'autre et renforcer l'idée d'association, d'école⁴⁴¹.

⁴³⁸ Lettre de Marie Le Franc à Victor Barbeau, 6 mars 1940.

⁴³⁹ Isabelle Boisclair, « La maison d'édition : lieu(x) de rencontre. Echanges et réseaux autour du collectif féministe de Remue-ménage », dans Pierre Rajotte [dir.], *Lieux et réseaux de sociabilité au Québec*, Québec, Editions Nota Bene, 2001, p. 155-187, p. 155.

⁴⁴⁰ *Ibid.*, p. 159-165.

⁴⁴¹ *Ibid.*, p. 163.

Dans une certaine mesure, déterminer les paramètres – statut et parcours des fondateurs, projet initial, politique culturelle et socio-politique, ligne éditoriale, *etc.* – d’une maison d’édition, revient à préciser les motivations et les ambitions d’un auteur lié à cette maison.

La bibliographie de Marie Le Franc montre une certaine instabilité éditoriale. Dans les années trente, autrement dit, en dix ans, Marie Le Franc change trois fois d’éditeur : Rieder, qui bénéficie du Femina, publie aussi *Le poste sur la dune* (1928), *Hélios fils des bois* (1930) et *Inventaire* (1930) avant de mettre fin à son contrat ; Fasquelle prend la relève et édite alors *Au pays canadien-français* (1931) et *Dans l’île* (1932) ; enfin, Ferenczi se charge de *La rivière Solitaire* (1934), de *La randonnée passionnée* (1936) et de *Pêcheurs de Gaspésie* (1938). Une analyse du parcours éditorial parisien permet de mieux appréhender la stratégie institutionnelle et l’orientation intellectuelle de l’écrivaine.

2.1.2.1. *La maison Crès*

Après avoir publié son premier recueil de poèmes *Les voix du cœur et de l’âme* à compte d’auteur à Montréal en 1920, Marie Le Franc convainc un éditeur parisien de prendre en charge son second recueil, *Les voix de misère et d’allégresse*, en 1923. Il s’agit des Editions Georges Crès et compagnie, fondées en octobre 1909 par Georges Crès, constituées en société anonyme en juin 1918 et installées, en avril 1919, au 21 rue Hautefeuille dans le VI^e arrondissement de Paris. Le catalogue de la maison compte plusieurs collections dont « Les maîtres du livre » (créée en mai 1911 et dirigée par Ad. Van Bever), « Gallia » (août 1913), « Bellum » (octobre 1915) et « Les grands livres » (mars 1922), ainsi qu’un périodique, *Vient de paraître. Bulletin bibliographique mensuel et courrier de la vie intellectuelle et artistique*, fondé en novembre 1921.

En 1923, le recueil *Les voix de misère et d’allégresse* est tiré hors collection, à 550 exemplaires numérotés (dont 50 hors commerce), sur papier vélin pur fil. Dans le catalogue de 1923, se trouvent aussi René Lalou (*Histoire de la littérature française contemporaine*), Charles Maurras (*Trois idées politiques : Chateaubriand, Michelet, Sainte-Beuve*), Paul Cézanne (*Paul Cézanne*), Daniel Defoe (*Journal de l’année de la peste*), Jack London (*Croc blanc*) et Oswald Hesnard (*Les partis politiques en Allemagne*). Très peu de romans complètent le catalogue annuel, si ce n’est par exemple *L’enfer* d’Henry Barbusse en 1925. Cette orientation générique explique vraisemblablement le rejet du manuscrit de *Grand-Louis l’innocent* en 1924.

2.1.2.2. Le double tremplin : Rieder⁴⁴² et la revue Europe⁴⁴³

Rieder⁴⁴⁴ est la première maison d'édition à avoir véritablement accordé sa confiance à Marie Le Franc. Après avoir lancé *Grand-Louis l'innocent* et lui avoir permis d'obtenir le prix Femina, Rieder publie encore *Le poste sur la dune* (1928), *Héliér fils des bois* (1930) et *Inventaire* (1930). Comme nous l'avons étudié dans le premier chapitre, Rieder eut une influence considérable sur la formation d'écrivain et l'orientation de la carrière de la romancière.

Chez Rieder, Marie Le Franc est prise en charge par Jacques Roberfrance (1898-1932). Entre 1926 et 1932, Robertfrance est le secrétaire général de la maison d'édition, « assumant une grande part de sa direction littéraire⁴⁴⁵ ». La ligne éditoriale de la maison est singulière : il s'agit d'en faire un foyer intellectuel pour la gauche française, pour le pacifisme et l'ouverture sur la vie intellectuelle européenne et extra-européenne. De plus, ce sont les jeunes, les moins de trente ans plus précisément, les nouveaux auteurs et la génération à tendance socialiste née avant 1914 qui intéressent Robertfrance. Parmi eux, se trouvent par exemple Jean Guéhenno, qui remplacera Robertfrance comme rédacteur en chef d'*Europe* en 1929, et Louis Guilloux. Marie Le Franc intègre Rieder en 1927. Elle a déjà 48 ans mais son premier roman, *Grand-Louis l'innocent*, d'abord publié à compte d'auteur à Montréal, puis, récemment primé par le comité de la Bourse nationale de Voyage littéraire à Paris, charme Robertfrance. Avec l'accord de l'auteure, le roman paraît dans la fameuse collection des « Prosateurs français contemporains ». Cette collection

⁴⁴² Pour une étude détaillée sur la maison Rieder, voir Maria Chiara Gnocchi, « Des Belges à Paris. Etude des choix éditoriaux et des orientations esthétiques de la collection 'Prosateurs français contemporains' chez Rieder (1921-1939) », thèse de doctorat, cotutelle entre l'Università degli Studi di Bologna et l'Université Libre de Bruxelles, 2003.

⁴⁴³ Sur *Europe*, voir l'article de Nicole Racine, « Jacques Roberfrance, homme de revue et homme d'édition », dans Nicole Racine et Michel Trébitsch [dir.], *Sociabilités intellectuelles. Lieux, milieux, réseaux*, Les cahiers de l'IHTP, CNRS, cahier n° 20, mars 1992, p. 142-159.

⁴⁴⁴ « Fondées à Paris en 1913 par Frédéric Rieder, qui rachète le catalogue de la librairie Cornély, les éditions Rieder prennent leur véritable essor après la Première Guerre mondiale, avant d'être absorbées, en 1939, par les Presses universitaires de France. Bien que le nom de Frédéric Rieder reste toujours lié à la maison d'édition, Albert Crémieux (1885-1954), ancien employé de Cornély, en est le véritable responsable et directeur, du moins jusqu'en 1932. Dès 1913, Crémieux envisage d'ouvrir son catalogue à la littérature (les livres d'histoire étant la spécialité de Cornély) ; cette innovation se révèle bientôt être une grande intuition : les collections « Prosateurs Français Contemporains », dirigée par Jean-Richard Bloch (bientôt directeur littéraire général de la maison), et « Prosateurs Etrangers Modernes », dirigée par Léon Bazalgette, deviennent très célèbres dans la France de l'entre-deux-guerres », Maria Chiara Gnocchi, « La revue *Europe* et les 'Prosateurs Français Contemporains' de Rieder (1923-1938) », texte publié en ligne, sur le site de la revue *Europe* (www.europe-revue.info/histoire/etudes/gnocchi/htm).

⁴⁴⁵ Nicole Racine, *op. cit.*, p. 142. Selon Nicole Racine, Robertfrance se situe « à la croisée de deux réseaux : un réseau 'pacifiste rollandien' [dont font partie René Arcos, Georges Duhamel, Charles Vildrac, Jean-Richard Bloch, Léon Bazalgette] et un réseau de jeunes intellectuels de sa génération [avec Jean Prévost, Dominique Braga, André Chamson] ». Robertfrance s'impose donc comme un intermédiaire, un « médiateur », entre deux groupes d'écrivains : le premier, issu de la génération née avant 1914 et « partageant un idéal socialiste ou socialisant » ; le second constitué de jeunes hommes de moins de trente ans et représentant les « jeunes écrivains sortis de la guerre ».

regroupe bientôt 74 écrivains français ou francophones. Parmi eux se trouvent par exemple Maurice Constantin-Weyer, René Arcos, Jeanne Galzy, Henri Hertz et Panaït Istrati⁴⁴⁶.

Mais avant de publier chez Rieder, Marie Le Franc avait déjà séduit par ses nouvelles. En effet, en février 1923, la maison Rieder lance sa propre revue : *Europe*, revue pacifiste et internationaliste, parrainée par Romain Rolland. Albert Crémieux en assure la direction dès janvier 1924 et il constitue un « comité de contrôle » composé de lui-même et de cinq autres membres : Georges Duhamel, Charles Vildrac, Luc Durtain, Léon Bazalgette⁴⁴⁷ et Jean-Richard Bloch. René Arcos et Paul Colin, critiques d'art belge, en deviennent les rédacteurs en chef. Robertfrance souhaite voir dans la double entreprise Rieder/*Europe* un

lieu où se rencontrent et s'expriment de jeunes intellectuels. Il ne cherche pas seulement à publier des écrivains qui débute mais à faire de la revue un foyer vivant, un centre d'attraction pour les jeunes de sa génération. Il attend de cette génération qu'elle soit un ferment de renouvellement dans le domaine intellectuel et social et qu'elle permette de résoudre la crise larvée que connaît la revue depuis sa création⁴⁴⁸.

Dans les années vingt et trente, *Europe* fait figure de revue avant-gardiste par son « projet internationaliste, dans un pays où l'ouverture sur les cultures européennes et extra-européennes n'est pas encore entrée dans les mœurs⁴⁴⁹ ». Robertfrance cherche à « constituer autour d'*Europe* [et de Rieder, un] foyer d'idées pacifistes et internationalistes d'inspiration socialisante mais non marxiste⁴⁵⁰ ».

A bien des égards, *Europe*, dont il faut signaler pour l'époque le titre culturellement et politiquement audacieux, a joué un rôle de précurseur : attention portée aux grandes littératures étrangères, allemande, soviétique, ouverture sur le monde non européen (sous l'influence notamment de Romain Rolland), intérêt pour les questions politiques et sociales, « engagement » non partisan⁴⁵¹.

Les convictions de Marie Le Franc semblent correspondre aux idées véhiculées par la revue et la maison d'édition. Il n'est alors pas étonnant qu'elle s'y adresse et fasse confiance à Robertfrance. Cependant, elle se retire de l'entreprise à la fin des années trente : selon elle, *Europe* mêle trop littérature et politique :

⁴⁴⁶ Pour une liste complète des auteurs inscrits au catalogue de la collection « PFC », voir l'article de Maria Charia Gnocchi sur le site de la revue *Europe*.

⁴⁴⁷ Rappelons que Bazalgette est aussi rédacteur en chef d'*Europe* entre 1925 et 1928.

⁴⁴⁸ Nicole Racine, *op. cit.*, p. 149.

⁴⁴⁹ *Ibid.*, p. 156.

⁴⁵⁰ *Ibid.*, p. 158.

⁴⁵¹ *Ibidem*.

Il y a des choses très intéressantes dans cette revue *Europe*. Dommage qu'il se glisse quelques intransigeances, sinon des fanatismes, sur la ligne politique qu'elle suit. Son équipe est en grande partie, peut-être en totalité, communiste, et c'est bien son droit, mais il faudrait distinguer entre l'écrivain et l'homme politique. Contrairement à ce qui se passe en ce moment où chacun est sommé de « s'engager », moi j'en reste, comme le chevreuil, pour l'indépendance et le sentier capricant. [...] J'admets tout, à condition qu'on m'admette aussi. Il y a des écrivains qui mettent de l'art dans la politique. Mais à côté il y a l'art tout court. Les uns et les autres devraient se faire crédit. Il y aurait un beau sujet à traiter en conférence : du droit d'un écrivain de rester isolé⁴⁵².

Marie Le Franc publie quatre romans chez Rieder entre 1927 et 1930 dans la collection des « Prosateurs Français Contemporains » et sept nouvelles dans *Europe* entre 1925 et 1937. Il faut noter qu'*Europe* joue un rôle majeur dans la promotion de « l'écrivain-Rieder ». En effet, « aucune nouvelle parution dans la collection ne risque de passer inaperçue à ses lecteurs⁴⁵³ » car la promotion pour les « Prosateurs » est omniprésente dans la revue. Les livres de Marie Le Franc bénéficient ainsi, dans les pages d'*Europe*, d'un espace de présentation sous forme d'annonces publicitaires à titre gracieux. D'autre part, il faut se rappeler que ce sont les nouvelles qui ouvrent à Marie Le Franc la porte de Rieder. Il semble que l'atmosphère canadienne des textes et la fraîcheur du style aient séduit Bazalgette, à un point tel qu'une large place est accordée à la prose de Marie Le Franc dans les pages de la revue⁴⁵⁴. Bazalgette semble particulièrement intrigué par la société et la vie culturelle canadiennes⁴⁵⁵, ce qui joue encore en faveur de la romancière :

J'ai transmis à notre secrétaire général votre impression au sujet de *Bourrasque* [de Constantin-Weyer] et du public canadien. [...] Est-ce la nature écrasante d'ampleur, de souveraine beauté, qui rend (ou conserve) si humble, si pauvre d'esprit le peuple de la Province ? Ou bien le prêtre qui l'estropie consciencieusement ?⁴⁵⁶

Le rédacteur en chef de la revue, charmé dès 1925 par l'écriture de Marie Le Franc et ayant pris connaissance du succès de *Grand-Louis l'innocent* à la Bourse nationale de Voyage littéraire, réclame le manuscrit et le transmet à Jean-Richard Bloch⁴⁵⁷, directeur de la collection des « Prosateurs Français Contemporains ». La double diffusion revue/maison d'édition est alors complémentaire et agit positivement sur la reconnaissance de l'écrivain. En effet,

⁴⁵² Lettre de Marie Le Franc à Victor Barbeau, 12 août 1946.

⁴⁵³ Maria Chiara Gnocchi, *op. cit.*

⁴⁵⁴ Dans la lettre de Léon Bazalgette à Marie Le Franc datée du 5 juin 1925, nous lisons : « Et puis je tiens à ce que la nouvelle [il s'agit de « Marionnettes » qui sera publiée dans le numéro d'octobre 1925] passe en une seule fois, et 35 pages c'est le grand maximum pour une revue de 128 pages ».

⁴⁵⁵ Rappelons que Maurice Constantin-Weyer publiera aussi chez Rieder et dans *Europe*.

⁴⁵⁶ Lettre de Léon Bazalgette à Marie Le Franc, 17 novembre 1925. Le 9 novembre 1927, Bazalgette écrit encore : « Vous me direz aussi comment ce vieux Montréal vous est apparu après l'absence ».

⁴⁵⁷ Voir la lettre de Léon Bazalgette à Marie Le Franc du 3 novembre 1925.

Europe et Rieder vivent *de facto* dans une sorte de symbiose, si difficile soit-elle. D'une part c'est la maison d'édition qui a permis la naissance de la revue, et garantit par après sa survie [...]. En outre, *Europe* trouve dans les collections de Rieder un ancrage éditorial qui rend moins éphémères les interventions de ses collaborateurs : pour beaucoup d'entre eux, *Europe* n'est qu'un tremplin, leur véritable carrière se faisant dans le cadre des éditions Rieder. D'autre part, surtout à ses débuts, la maison d'édition se sert d'*Europe* pour y trouver de nouveaux auteurs, pour tester à la fois leur talent et la réponse au public⁴⁵⁸.

Or, il semble, en ce qui concerne Marie Le Franc, que la réponse du public ne sera plus aussi favorable à partir 1930, après la sortie de son quatrième livre chez Rieder, *Inventaire*. Comme nous l'avons déjà vu, *Le Poste sur la dune* ne reçoit pas le succès escompté après le Femina ; *Héliet fils des bois* et *Inventaire* passent presque inaperçus dans les rangs du public. Même si certains milieux intellectuels admirent la romancière et reconnaissent l'originalité et la singularité de ses œuvres⁴⁵⁹, il n'en reste pas moins que ce genre d'écrits n'atteint pas le grand public et ne correspond plus à la dynamique d'une « culture de masse » en plein essor. D'autre part, il semble que Marie Le Franc décide de rompre avec Rieder pour des raisons de retards dans le paiement de ses droits d'auteur⁴⁶⁰. Leur contrat d'exclusivité arrivant à échéance, les deux partis ne le renouvellent pas.

2.1.2.3. Les Editions du Tambourin

Le 15 mars 1930, son engagement avec Rieder terminé, Marie Le Franc signe un nouveau contrat avec les éditions du Tambourin pour la publication de *Grand-Louis le revenant*. Fondée en janvier 1930, cette toute jeune maison, installée dans le II^e arrondissement, est à la recherche d'écrivains pour constituer et élargir son catalogue. En quelques mois, plusieurs auteurs répondent présents, essentiellement des écrivains provinciaux et belges à tendance socialiste : Marcelle Capy⁴⁶¹, Charles Plisnier⁴⁶² et Marie-Paule Salonne⁴⁶³ par exemple. Marie Le Franc y fait

⁴⁵⁸ Maria Chiara Gnocchi, *op. cit.*

⁴⁵⁹ Madeleine Ducrocq-Poirier, *Marie Le Franc. Au-delà de son personnage*, Montréal, Editions La Presse, 1981, p. 55 : « Il n'en demeure pas moins que *Inventaire* est un livre de haute probité intellectuelle qui porte loin. *Inventaire* relança la notoriété de Marie Le Franc : on la sollicita pour des conférences, des articles ; de grands écrivains lui ont écrit, curieux de la connaître, notamment des femmes comme Marguerite Audoux, Lucie Delarue-Maldrus, Colette ». Nous émettons quelques doutes quant à cette affirmation : il est certain qu'*Inventaire* put séduire une certaine élite intellectuelle, mais il ne réussit pas à réconcilier, avec les livres de Marie Le Franc, un public moins instruit et plus porté vers une littérature populaire.

⁴⁶⁰ Selon Madeleine Ducrocq-Poirier, Marie Le Franc avait « rompu avec Rieder à qui elle avait dû intenter un procès pour obtenir son dû », *op. cit.*, note 61, p. 209.

⁴⁶¹ Marcelle Capy (1891-1962) publie *Des hommes passèrent...* en 1930 aux éditions du Tambourin. Femme de lettres, militante socialiste et pacifiste, elle fut aussi directrice de la Ligue des Droits de l'homme et fondatrice du journal *La Vague*.

la connaissance de Maïna Jablonska, amie de Claude Chauvière, auteure de *Comme l'herbe des champs* (1931), avec qui elle se lie d'amitié⁴⁶⁴.

Eugène Merle, le directeur éditorial, semble ravi de compter *Grand-Louis le revenant* parmi ses publications :

Grand-Louis le revenant est une immense et belle chose. Le moins qu'on puisse dire de votre roman, c'est qu'il représente un ouvrage exceptionnel dans la production littéraire. On n'a jamais lu ça. Ça ne rappelle rien. C'est complètement excellent ou c'est complètement à côté. Mais c'est du Marie Le Franc. Nous avons comme ça quelques grands peintres modernes dont le talent ou le génie ne s'apparente à aucun maître. [...] Je redoute simplement que l'analyse de votre œuvre admirable représente une tâche trop ardue pour la critique littéraire. Elle lit avec une rapidité vertigineuse. Et *Grand-Louis le revenant* est un ouvrage qu'on ne peut pas feuilleter⁴⁶⁵.

Eugène Merle est conscient de la singularité de l'écriture de Marie Le Franc et constate que sa réception critique peut s'avérer délicate. Malgré cette apparente bonne entente entre l'éditeur et la romancière, la collaboration ne se poursuit pas. La jeune maison d'édition, instable et fragile, disparaît en 1932 après seulement quelques mois d'existence. Marie Le Franc s'adresse alors à deux maisons d'édition plus solides : Fasquelle et Ferenczi.

2.1.2.4. Les Editions Fasquelle

L'origine de la maison Fasquelle remonte au temps de l'éditeur Gervais Charpentier, qui a opéré une véritable révolution dans l'édition française en publiant des livres de petit format avec un texte serré, mais à bas prix. A sa mort, le 14 juillet 1871, Georges Charpentier, son fils, reprend la maison d'édition en s'associant pour cinq ans avec Maurice Dreyfous. Ils font de l'entreprise une maison d'avant-garde, éditant Zola dès 1872, puis Goncourt, Flaubert, Daudet, *etc.* Charpentier se fait, selon ses mots, « l'éditeur du naturalisme ». Ses deux fils, Marcel et Paul, étant morts, Charpentier cède sa librairie à son ami et associé Eugène Fasquelle en 1896. La maison jouit d'une grande notoriété dans le monde des lettres et plusieurs de ses auteurs se voient décerner des prix littéraires importants. En novembre 1902, Fasquelle reprend les Editions de la Revue

⁴⁶² Charles Plisnier (1896-1952) publie son *Histoire sainte* aux éditions du Tambourin cette année-là. Poète et romancier belge, il est aussi le fondateur de *Haro* puis du journal hebdomadaire *Communisme*. Il reçoit un prix Goncourt et devient membre de l'Académie des langues et de littérature française en 1937.

⁴⁶³ Marie-Paule Salonne (1902-1947) publie *L'âge de perle* aux éditions du Tambourin en 1930. Poète et écrivaine bretonne, féministe, elle publie d'abord dans *La Pensée bretonne* avant de collaborer à *La Bretagne touristique*, à *La Bretagne* et à *L'Illustration*.

⁴⁶⁴ Nous avons retrouvé une dizaine de lettres de Maïna Jablonska envoyées entre 1932 et 1934.

⁴⁶⁵ Lettre d'Eugène Merle à Marie Le Franc, 23 mai 1930.

blanche. En juin 1929, Eugène Fasquelle forme, avec son fils Charles, une Société à responsabilité limitée (SARL) pour exploiter l'ancien fond de commerce des éditions Charpentier. La nouvelle société prend alors pour raison sociale Fasquelle éditeurs⁴⁶⁶.

Marie Le Franc confie deux manuscrits à Eugène Fasquelle : le recueil *Au pays canadien-français*, publié en 1931 dans la collection « Voyageuses de lettres », et *Dans l'île. Roman d'Ouessant*, qui paraît en 1932. Selon Madeleine Ducrocq-Poirier, « [l]a lecture de *Au pays canadien-français* a séduit les Français (une seconde édition sortit au début 1932) et valut à son auteur d'être couronnée par l'Académie française au titre du prix Montyon⁴⁶⁷ ». Alors qu'elle avait livré *Au pays canadien-français* à Eugène Fasquelle à la fin de l'été 1931, le manuscrit de *Dans l'île* suit rapidement : la romancière l'apporte à son éditeur en décembre 1931. Or, Eugène Fasquelle décide qu'

il y aurait cependant lieu de ne pas trop se presser à publier un tel livre pour deux raisons. Tout d'abord celle du marasme complet actuel des affaires en librairie et ensuite parce qu'il faut laisser passer quelque temps entre le précédent livre et celui-ci...⁴⁶⁸

Dans l'île sera lancé en mai 1932. Le roman passe relativement inaperçu parmi les critiques. On ne relève que quelques articles essentiellement dans des périodiques régionaux (*Bretagne, La liberté du Morbihan, Toulouse-Spectacles*).

Marie Le Franc intègre la maison Fasquelle dans la collection « Voyageuses de lettres ». Cette collection a pour finalité de publier les récits de voyages de femmes aventurières ou exploratrices. Eugène Fasquelle affectionne particulièrement les romanciers et les écrivains voyageurs accordant une place importante aux femmes. La collection « Voyageuses de lettres » réunit entre autres Ella Maillart (*Parmi la jeunesse russe*), Marcelle Vioux (*Au Sahara*), Noëlle Roger (*En Asie mineure*), Hélène Lavaysse (*L'hiver en Laponie*), Suzanne de Callias et Blanche Vogt (*Au pays des femmes soldats*), Martha Courteville (*De l'Argentine à l'Amazone*) et Henriette Willette (*Au Maroc*). Dans le catalogue de la maison Fasquelle, en 1931-1932, sont aussi présents Gabriel Faure, Jean Rostand, Alfred Jarry, Alain Gerbault, Maurice Maeterlink. Les romanciers-voyageurs, les aventuriers, les pacifistes, les humanistes comme les anarchistes et autres libres penseurs, autrement dit les explorateurs des territoires géographiques et/ou

⁴⁶⁶ Eugène Fasquelle décèdera en 1952. Sept ans plus tard, la maison d'édition sera rachetée par les Editions Hachette.

⁴⁶⁷ Madeleine Ducrocq-Poirier, *op. cit.*, p. 57.

⁴⁶⁸ Cité par Madeleine Ducrocq-Poirier, *op. cit.*, p. 59. Il semble que cette citation soit extraite d'une lettre d'Eugène Fasquelle à Marie Le Franc mais M. Ducrocq-Poirier n'en donne pas les références et nous n'avons trouvé aucune correspondance entre l'éditeur et l'écrivaine.

psychiques, sont à l'honneur chez Fasquelle. Marie Le Franc ne gardera aucun contact avec l'un ou l'autre de ces écrivains.

2.1.2.5. *Les Editions Ferenczi et fils*

Malgré les encouragements qu'elle y reçoit, Marie Le Franc quitte la maison Fasquelle en 1932. Nous n'avons connaissance, à l'heure actuelle, d'aucun motif expliquant cette rupture. Elle s'adresse alors à une autre maison de renom : les éditions Ferenczi et fils. L'entreprise, fondée en 1879 par Joseph Ferenczi, s'est constituée en société à nom collectif en juillet 1922. Dirigée par Joseph Ferenczi et ses deux fils, Henri et Alexandre, elle prend alors pour nom « Ferenczi et fils ». La maison acquiert davantage de prestige en 1923 en inaugurant la collection « Colette » dirigée par l'écrivaine elle-même, puis des collections comme « Le livre moderne illustré », collection littéraire de rééditions illustrées de gravures, et du périodique *Demain*, qui tient de la revue et de la collection, dirigé par Raymond Escholier et illustré de bois originaux. Après le décès de Joseph Ferenczi, en juin 1934, et en raison des nouvelles lois raciales en vigueur en 1940-1941, Raymond Durand-Auzias est nommé administrateur provisoire et Jean d'Espie de La Hire, commissaire gérant. Les Editions Ferenczi deviennent alors Les Editions du Livre moderne, sous contrôle du capitaine allemand Edouard Wintermayer et de l'éditeur berlinois Maxim Kleber. En décembre 1941, l'entreprise est vendue à André Bertrand et Maxim Kleber. A la fin de la guerre, en mai 1945, Jean de La Hire, qui a dirigé les Editions Ferenczi aryanisées pendant l'Occupation, est mis en détention provisoire. En décembre, La Hire et Bertrand sont interdits de conserver des postes à responsabilité dans l'édition par la Commission nationale interprofessionnelle d'épuration, ce qui mène les Editions Ferenczi à la faillite.

Entre 1934 et 1938, apparaissent au catalogue de la maison de nombreux auteurs plus ou moins réputés : Colette bien sûr, mais aussi André Chamson, Lucie Delarue-Maldrus, Maurice Constantin-Weyer, Marc Elder, Alphonse de Chateaubriant, Georges Duhamel, Panaït Istrati, Edmond Jaloux, François Mauriac, André Maurois, Henry de Monfreid, Louis Guilloux, Jean Giraudoux, Jean Giono. La direction accorde une place de choix aux auteurs régionaux, aux écrivains-aventuriers et aux intellectuels socialistes ou pacifistes. Marie Le Franc y réédite *Grand-Louis l'innocent* (1929), *Le poste sur la dune* (1930), *Grand-Louis le revenant* (1930) et *Héliel fils des bois* (1932), après que la maison eut récupéré les droits auprès de Rieder et du Tambourin :

Nous vous remercions de votre lettre du 25 avril [1932] par laquelle vous nous autorisez à publier dans notre collection des « Cahiers illustrés » à 75 centimes, le roman de Madame Marie Le Franc, *Grand-Louis le revenant*, moyennant la somme forfaitaire de trois mille francs. A charge par vous, d'en faire tenir la moitié à Madame Marie Le Franc⁴⁶⁹.

La romancière publie aussi trois romans inédits de son « cycle canadien » chez Ferenczi, dans la collection du « Livre moderne illustré » : *La rivière Solitaire* (1934), *La randonnée passionnée* (1936, rééditée par la même maison renommée Editions du livre moderne, en 1942) et *Pêcheurs de Gaspésie* (1938). Les illustrations de ces ouvrages – rééditions et parutions des inédits – sont confiées à Louis-William Graux, qui illustre également les livres d'Auguste Bailly⁴⁷⁰.

Voici des épreuves des gravures qui doivent accompagner *Grand-Louis l'innocent* [...] On m'a confié – depuis que je vous écrivais – les bois nécessaires à l'édition du *Poste sur la dune*. J'en suis profondément heureux et je vous dirai au risque de me répéter que je l'aime tout à fait⁴⁷¹.

Graux envoie quatre lettres à Marie Le Franc en 1929-1930 pour exprimer son admiration à la romancière et son enthousiasme en tant qu'illustrateur attiré. Ces lettres constituent les seuls témoignages écrits que nous ayons à ce jour concernant la période « Ferenczi ». En effet, les papiers de Marie Le Franc ne contiennent aucune correspondance échangée avec la maison d'édition malgré une collaboration qui semble avoir été relativement riche. Le début de la guerre et l'orientation idéologique de la maison Ferenczi imposent à l'écrivaine de ne plus confier ses livres à l'éditeur parisien.

2.1.2.6. *Les Editions de la Fenêtre ouverte*

En 1940, la guerre ralentit l'activité éditoriale française. Les forces d'occupation et le gouvernement de Vichy contrôlent l'édition, le papier est rare et cher et les auteurs se terrent dans leurs régions. Beaucoup d'éditeurs ferment temporairement ou définitivement leurs bureaux. Loin de se résigner, Marie Le Franc se met en quête d'un éditeur pour ses derniers manuscrits. Elle s'adresse alors aux Editions de la Fenêtre ouverte, installées au 36 rue Ernest Renan à Issy-les-Moulineaux, en banlieue parisienne. Dans les années quarante, malgré les difficultés de

⁴⁶⁹ Copie de la lettre adressée par MM. Ferenczi à M. Eugène Merle, Editions du Tambourin, 26 avril 1932. Sur cette lettre dactylographiée, Marie Le Franc a ajouté à la main : « Le 'Tambourin' ne m'a pas remis ma part de ces droits de reproduction. Marie Le Franc. Décembre 1945 ». Les retards de paiements expliquent certainement le retrait de Marie Le Franc des éditions du Tambourin après une seule publication, en 1930.

⁴⁷⁰ Lettre de Louis-William Graux à Marie Le Franc, 14 août 1930.

⁴⁷¹ Lettre de Louis-William Graux à Marie Le Franc, 8 juillet 1929.

l'édition française, paraissent ainsi deux recueils de nouvelles : *Dans la tourmente* (avril 1944) et *Ô Canada ! terre de nos aïeux !* (juin 1947), et un roman : *Pêcheurs du Morbihan* (janvier 1946). Les publicités insérées en quatrième de couverture de ces ouvrages présentent des extraits du catalogue de la maison. Parmi les auteurs publiés citons les écrivains bourguignons Georges Riguet (1904-1998) et Roger Denux, ainsi que le poète viennois Maurice Fombeure (1906-1981).

Nous disposons à l'heure actuelle de 21 lettres des Editions de la Fenêtre ouverte, envoyées à Marie Le Franc entre juin 1945 et août 1959. Ces documents, dactylographiés, sont tous signés de la main du directeur René Bonissel, syndicaliste, journaliste socialiste et éditeur⁴⁷². La correspondance représente essentiellement un instrument de travail où sont traités les difficultés éditoriales (pénurie de papier, grève des imprimeurs), les contrats, les corrections d'épreuves, les sommaires des recueils de nouvelles, les tirages et les paiements de droits d'auteurs. Bonissel est ravi de publier les livres de Marie Le Franc : il trouve *Pêcheurs du Morbihan* « remarquable » et espère sortir le livre dès qu'il aura reçu le papier⁴⁷³ ; il est « très ému » à la lecture des nouvelles prévues pour *Ô Canada*⁴⁷⁴. Grâce à cet échange, on en sait aussi davantage sur les ventes des livres de Marie Le Franc :

Dans la tourmente qui fut tiré à 8700 exemplaires, s'est très bien vendu. Il m'en reste environ 500. La vente de *Pêcheurs du Morbihan*, tiré à 5500 exemplaires, est plus difficilement contrôlable. En effet, j'ignore ce que la Maison du Livre français a vendu. Cette maison ne m'ayant pas encore réglé. Mon stock dans mes réserves compte 3100 exemplaires. Je pense qu'environ 2000 auront été vendus⁴⁷⁵.

Le tirage de 8700 exemplaires en 1947 prouve la popularité de la romancière et les ventes attestent du succès de *Dans la tourmente*. En janvier 1947, Bonissel, ayant obtenu les droits sur *Grand-Louis l'innocent*, en prépare une réédition. Il souhaite d'autre part signer avec la romancière « un contrat [lui] accordant la propriété littéraire de toutes [ses] œuvres ». L'éditeur

⁴⁷² René Bonissel rédige ses lettres sur trois sortes de feuilles à entête : l'une marquée « Editions de la Fenêtre ouverte. *Les Primaires*, revue mensuelle » ; la seconde indique « Syndicat national des institutrices et instituteurs publics de France et des colonies. Organe hebdomadaire : *L'Ecole libératrice* », syndicat qui devient, en 1950, le « Syndicat national des institutrices et des instituteurs publics de l'Union française » ; et la dernière, à partir de 1957, sur laquelle on lit « 'Jeunesse au plein air'. Confédération des œuvres laïques de vacances d'enfants et d'adolescents ». En plus de ses fonctions syndicales, Bonissel semble être relativement bien placé dans le milieu politique. En effet, dans sa lettre du 22 janvier 1947, il écrit à Marie Le Franc : « En politique, nous ne sommes pas encore sortis de la 'misère'. Je le voudrais bien cependant, car aussitôt que nous aurons un Ministère stable, je ferai l'impossible pour vous permettre de partir au Canada ».

⁴⁷³ Lettre de René Bonissel à Marie Le Franc, 13 juin 1945.

⁴⁷⁴ Lettre de René Bonissel à Marie Le Franc, 22 janvier 1947.

⁴⁷⁵ *Ibidem*. Dans sa lettre du 24 juin 1947, Bonissel informe Marie Le Franc que « *Dans la tourmente* est presque épuisé, mais les vingt exemplaires personnels sont mis de côté. [...] Enfin, *Pêcheurs du Morbihan* marche tout doucement. Il y en a environ 2000 de vendus »

espère « sortir *Grand-Louis l'innocent* au début de 1948 et un troisième volume de 'nouvelles' dans le courant de la même année⁴⁷⁶ ». A partir de 1950, la collaboration, efficace jusqu'alors, se gâte quelque peu, et ce pour deux motifs : d'une part, des erreurs de comptabilité dans la paiement des droits d'auteurs, d'autre part la réédition de *Grand-Louis l'innocent* qui semble être régulièrement ajournée par Bonissel. Le 22 décembre 1952, Bonissel informe l'écrivaine qu'il n'a pas encore réédité *Grand-Louis*, mais qu'il espère « l'offrir [...] relié et bien présenté » prochainement. Le 4 février 1953, il écrit sa « déception » pour un nouveau retard et explique que sa « maison, transformée en coopérative d'éditions littéraires, sortira d'abord des ouvrages reliés d'écrivains classiques français et étrangers » tout en assurant que « *Grand-Louis l'innocent* prendrait, un peu plus tard, sa place dans la collection ». Le 19 janvier 1954, Bonissel annonce fièrement que « cette fois la décision a été prise : nous rééditerons en 1954 *Grand-Louis l'innocent* », ce qui ne sera toujours pas le cas en septembre de la même année. Pour compenser le tort causé, l'éditeur propose, dès le 4 mars 1953, de payer à la romancière une avance sur ses droits pour *Ô Canada*, dont « le stock [d'invendus] est [pourtant] considérable⁴⁷⁷ » ; le 29 septembre 1954, le stock n'ayant pas diminué, mais désireux d'atténuer la rancœur de la romancière à propos de l'affaire *Grand-Louis*, Bonissel propose de compléter l'avance sur le paiement des droits :

Je me suis rendu moi-même dans les locaux où nous entreposons le fonds de notre ancienne maison et j'ai procédé à l'inventaire. Il nous reste 3096 exemplaires de *Ô Canada !* qui représente pour vous un avoir de 148 064 frs (avoir qui sera réel une fois les livres vendus). Mais, [...] comme nous avons toujours eu des rapports très amicaux, et malgré mes difficultés actuelles, je suis disposé à vous payer cette somme le plus rapidement possible, même si les ouvrages ne sont pas vendus. 48 064 francs vous seraient versés avant la fin de cette année et les 100 000 francs restant, avant le 30 septembre 1955 (date extrême). Je pense que cela vous arrangera et je le souhaite vivement. Reste la question de *Grand-Louis l'innocent*. Je vous demande de ne pas nous créer de difficultés et de faire savoir à Madame George Day qu'il n'y a pas de différend entre nous⁴⁷⁸. Je renouvellerai devant

⁴⁷⁶ Lettre de René Bonissel à Marie Le Franc, 1^{er} octobre 1947. Le recueil de nouvelles dont il est ici question aurait du s'appeler *Solitude*, mais il ne sera jamais publié.

⁴⁷⁷ *Ô Canada ! terre de nos aïeux !* est tiré à 9000 exemplaires en juin 1947, ce qui prouve la confiance de l'éditeur quant à cet ouvrage. Mais le 4 mars 1953, Bonissel constate qu'il en reste 3096 exemplaires. Après un inventaire entrepris en septembre 1954, le stock est encore absolument identique (lettre de René Bonissel, 29 septembre 1954).

⁴⁷⁸ En juillet, excédée, Marie Le Franc a effectivement fait appel à l'arbitrage de Mme George Day, secrétaire générale de la Société des Gens de Lettres de France pour régler son différend avec René Bonissel. Le 9 août, Mme Day envoie une lettre à Bonissel précisant que « Marie Le Franc serait désireuse d'être 'fixée définitivement sur la date de la réédition de son ouvrage *Grand-Louis l'innocent*' ». Le 13 septembre, l'éditeur répond qu'il « a néanmoins fait un versement de 48000 frs et [qu'il est] disposé à lui verser le solde – soit 100000 frs des droits d'auteur pour l'ouvrage *Ô Canada* dont il reste encore 3087 exemplaire ». Il ajoute : « il est bien entendu que cette offre faite à titre de dédommagement et par amitié pour un auteur que nous estimons a pour contre partie le classement de la plainte de Mme Marie Le Franc. C'est ce que nous lui avons écrit. Bien qu'elle ne nous ait pas répondu, elle a accepté notre premier versement chèque bancaire de 48000 frs ce qui nous fonde à croire qu'elle a approuvé notre transaction ». Le 10 octobre, Mme Day informe alors la romancière de sa volonté de prendre connaissance de ses

mon Conseil d'Administration ma demande d'autorisation de publier votre ouvrage en 1955. Il peut se faire que cela me soit refusé. Nous chercherons alors tous deux un éditeur à qui je cèderai mes droits⁴⁷⁹.

L'incompréhension et la mauvaise volonté des deux partis semblent être de mise et le conflit se poursuit. En octobre 1954, Bonissel est toujours dans l'incapacité de donner une date de réimpression pour *Grand-Louis* ; il invoque le manque d'argent et propose une nouvelle fois de céder les droits à un autre éditeur. Le roman paraîtra finalement en 1957⁴⁸⁰. Les deux dernières lettres de Bonissel attestent le paiement du solde de tout compte et la clôture du contrat d'édition :

A moi de me débrouiller pour essayer de vendre les quelques milliers d'exemplaires qui me restent de vos deux ouvrages. Mais, j'ai tenu à vous régler, car j'imagine que pour vous, comme pour tout le monde, la vie est difficile. De plus vous savez dans quelle estime je vous tiens et je suis trop heureux de vous être agréable⁴⁸¹.

La collaboration prend définitivement fin en 1959. A cette époque, Marie Le Franc est engagée auprès de la maison Fides à Montréal pour des rééditions et la publication de son dernier ouvrage, *Enfance marine*.

contrats, afin de mieux jauger la situation. Le 13 octobre, Marie Le Franc répond que, selon elle, « il n'y a aucun rapport entre l'offre de M. René Bonissel éditeur, de [lui] régler à l'avance [ses] droits d'auteur sur [son] dernier ouvrage (*Ô Canada*) édité chez lui, et son engagement par contrat signé le 10 décembre 1946 à rééditer *Grand-Louis l'innocent* ». Plus loin la romancière précise : « Je n'ai eu aucune connaissance [...] d'un tel marché, jamais soupçonné qu'en acceptant l'offre, que je croyais normale, d'une avance offerte sur des droits d'auteur [...] je renonçais à cette promesse, si longtemps différée, et tant de fois répétée, concernant mon ouvrage. Je maintiens donc mon exigence à cet égard. Je refuse la proposition de M. Bonissel de céder ses droits à un autre éditeur. Je n'en verrais pas la réalisation ».

⁴⁷⁹ Lettre de René Bonissel à Marie Le Franc, 29 septembre 1954.

⁴⁸⁰ Dans sa lettre du 16 décembre 1957, Bonissel note : « *Grand-Louis l'innocent* a été tiré à 2000 exemplaires et 500 exemplaires seulement ont été vendus. Malgré la propagande que j'ai menée, dans *L'École libératrice* en particulier, l'écoulement de ce titre est très difficile – et j'en suis fort surpris ! ».

⁴⁸¹ Lettre de René Bonissel à Marie Le Franc, 28 août 1959 (dernière lettre de l'éditeur à l'écrivaine).

2.1.2.7. Les Editions Bernard Grasset⁴⁸²

En 1952, Marie Le Franc approche aussi les prestigieuses Editions Bernard Grasset qui acceptent de publier *Le fils de la forêt*. Le fonds épistolaire contient six lettres de la maison d'édition s'échelonnant de 1953 à 1961. La correspondance traite essentiellement du paiement des droits d'auteurs et de l'état des ventes du roman. Le livre est tiré à 5000 exemplaires en 1952. En mars 1954, « il reste en magasin 1400 exemplaires »⁴⁸³, stock inchangé en septembre 1958, ce qui ne permet pas d'envisager une réimpression. Le 11 septembre 1961, Philippe Méry, demande finalement à l'auteure « l'autorisation de vendre à prix réduit, notamment à des établissements scolaires, [son] ouvrage intitulé *Le fils de la forêt* ». Méry précise, quelques semaines plus tard, que si au 28 février 1954, il ne restait en magasins que 1400 exemplaires ordinaires du livre, « postérieurement à cette date, un certain nombre de libraires à qui l'ouvrage avait été envoyé d'office, [...] ont fait retour des exemplaires invendus ». Il ajoute qu'« actuellement la vente du *Fils de la forêt* est d'une vingtaine d'exemplaires par an »⁴⁸⁴. La collaboration de Marie Le Franc au catalogue Grasset ne fut donc pas un succès pour la maison d'édition.

2.1.2.8. Conclusion

Finalement, les éditeurs ne jouèrent pas le rôle de pont qu'ils auraient pu éventuellement assurer. Ces maisons d'édition auraient pu constituer un tremplin formidable – voire déterminant – pour la progression de la carrière de Marie Le Franc. L'éditeur, situé au cœur d'un réseau littéraire

⁴⁸² La fondation des Editions Grasset remonte à 1907. La maison acquiert une relative notoriété grâce à l'obtention de deux prix Goncourt consécutifs en 1911 et 1912 : *Monsieur des Lourdines* d'Alphonse de Chateaubriant et *Les filles de la pluie* d'André Savignon, deux auteurs bretons. En 1913, il publie à compte d'auteur le premier livre d'un jeune écrivain : *Du côté de chez Swan* de Marcel Proust, après que le manuscrit eut été refusé au *Mercure*, chez *Ollendorf* et chez *Fasquelle*. Dès 1920, s'ouvre une grande période : Grasset lance les quatre M, André Maurois, François Mauriac, Henry de Montherlant et Paul Morand. En 1921, il confie à Daniel Halevy la future prestigieuse collection « Les Cahiers verts » dont le premier titre *Maria Chapdelaine* de Louis Hémon rencontrera le succès que l'on sait. Intégreront ensuite le catalogue Cocteau, Radiguet, Cendrars, Drieu la Rochelle, Guéhenno, Giono, Soupault, Delteil, Ramuz, Malraux, etc. Grâce à Halévy, la maison passe de l'édition traditionnelle (à la fin du XIX^e siècle, les tirages étaient de 2000 à 2500 exemplaires) aux premiers tirages « industriels » (10 000 exemplaires) et s'intéresse à la publicité littéraire et aux services de presse, bref contribue à instaurer « l'événement littéraire ». Après la coupure de la guerre, et en 1944 l'accusation de collaboration qui déboucha sur un non-lieu, Bernard Grasset reprend la direction de la maison en 1950. Il découvre Hervé Bazin et Jacques Laurent, avant de céder le capital de sa maison à Hachette en 1954. L'entreprise Grasset est alors réorganisée sous la présidence de Bernard Privat, neveu de Bernard Grasset et écrivain, avant de fusionner avec les Editions Fasquelle en 1959. Jean-Claude Fasquelle, qui dirigeait les Editions Fasquelle depuis 1954, devient alors directeur général des éditions Grasset & Fasquelle.

⁴⁸³ Lettre de M. Gourlaouën, pour les Editions Grasset, 29 mars 1954.

⁴⁸⁴ Lettre de Philippe Méry à Marie Le Franc, 8 novembre 1961.

maillé complexe, est susceptible d'ouvrir le réseau social de ses écrivains. Ce ne fut pas le cas pour Marie Le Franc.

Je suis furieux contre votre premier éditeur Rieder, qui avait peut-être, étant à la mode, et disposant d'une revue, les moyens de vous lancer. J'avais ensuite espéré un peu de la vieille maison Fasquelle. Mais tous ces éditeurs doivent être si bêtes, au fond, et si lâches⁴⁸⁵.

Pourquoi ces éditeurs n'ont-ils pas vu chez elle une auteure plus prometteuse dont il aurait fallu prendre soin ? Certes Rieder l'a menée au prix Femina, mais ce succès n'eut pour Marie Le Franc que des effets à court terme. Cette reconnaissance n'étant ni exploitée ni relayée, sa notoriété dans le champ littéraire et les réseaux sociaux parisiens se réduit comme peau de chagrin dès 1928. La personnalité austère de Marie Le Franc, son écriture métaphorique et ses thématiques singulières purent faire hésiter les différents éditeurs à s'investir totalement dans la promotion de son œuvre. Par ailleurs, cette oeuvre entrait difficilement dans le cadre de la production culturelle de masse en plein essor dans les années trente. Il faut tout de même remarquer que tous les manuscrits sont édités, et à Paris de surcroît. Même si Marie Le Franc n'est pas l'auteur d'une seule maison d'édition, il n'en reste pas moins que six éditeurs lui donnent sa chance, et parmi eux Rieder, Fasquelle, Ferenczi et Grasset, quatre maisons dominantes. Chacune risque l'aventure de publier au moins une œuvre, marquant ainsi un certain intérêt pour l'œuvre originale de la romancière. Mais les contraintes commerciales du marché littéraire ne leur permettent pas de la soutenir plus longtemps. Peyre le comprend d'ailleurs fort bien quand il écrit à son amie :

[Les éditeurs] sont tous une engeance que je n'aime guère. Ils sont bêtes, affamés et voleurs. Ils ont le monopole parce que la vie littéraire est trop centralisée en France, et surtout parce qu'il y a un fétichisme de Paris qui crée cette centralisation ; à telles conséquences que Laffont a émigré de Marseille à Paris ; il n'en vaut pas mieux. Les éditeurs, et les prix littéraires, la publicité, [...] la critique ont créé une inflation littéraire qui ruine les bons écrivains sérieux⁴⁸⁶.

La marchandisation ruinerait la littérature. Paris, que ce soit pour l'éditeur ou l'écrivain, représente un marché au sens propre du terme, à savoir un lieu public où l'on vend et où l'on achète des marchandises. La démarche de l'écrivain désireux d'être reconnu tourne au cercle

⁴⁸⁵ Lettre de Sully-André Peyre à Marie Le Franc, 26 mai 1932. Peyre semble d'ailleurs désanchanté par le monde de l'édition parisienne. Le 27 janvier 1947, il écrit encore : « Les éditeurs sont plus ou moins rapaces, et cette rapacité n'est pas toujours honnête. Tant vaudrait peut-être traiter avec un petit éditeur honnête qu'avec un grand éditeur rapace. Il est vrai que les grands éditeurs font de la publicité ; mais cette publicité a tellement exagéré qu'on s'en méfie maintenant ».

⁴⁸⁶ Lettre de Sully-André Peyre à Marie Le Franc, 5 décembre 1950.

vicieux : il faut être édité à Paris pour être lu et célébré, or Paris fait de la littérature une marchandise, par conséquent, les écrivains *non commercialisables* ne peuvent qu'échouer à Paris. Consciente que son œuvre ne pourrait éventuellement passer à la postérité que si elle est éditée à Paris, Marie Le Franc tente de rester présente dans le milieu de l'édition parisienne, passant d'un éditeur à un autre quand le précédent ne lui semble plus compétent ou qu'il exprime quelque réticence à payer ses droits d'auteur.

2.1.3. Les périodiques

Autres instances institutionnelles situées au cœur du champ littéraire, les revues et journaux représentent des lieux de rencontre privilégiés. En effet, chaque périodique « est un 'milieu' ou forme un 'tissu humain' qui a ses structures, son mode de fonctionnement⁴⁸⁷ » ; qui constitue une structure de sociabilité singulière, une microsociété, où se joue un ensemble de relations et se transmet une opinion. Par conséquent, participer à l'équipe rédactionnelle ou collaborer à une revue, c'est aussi accepter d'intégrer un « espace intellectuel spécifique⁴⁸⁸ », de participer à une « œuvre collective⁴⁸⁹ » et de porter un « message singulier⁴⁹⁰ » déterminé par les fondateurs.

2.1.3.1. Les périodiques régionaux

Dans les années trente, la romancière publie d'abord plusieurs nouvelles dans *La Bretagne touristique*. Il s'agit d'une revue mensuelle illustrée, fondée à Saint-Brieuc par Octave-Louis Aubert (1878-1950), l'un des pionniers du tourisme en Bretagne, passionné de patrimoine et éditeur. La revue paraît d'avril 1922 à juin 1939, et constitue une précieuse mine d'informations très diverses sur le patrimoine breton et sur la vie de la Bretagne dans l'entre-deux-guerres. Dans les années cinquante, Marie Le Franc fait paraître aussi trois textes dans les pages du fameux journal quotidien *Ouest-France* fondé en 1944 à Rennes. Enfin, elle collabore plusieurs fois au sommaire de *Marsyas*, revue mensuelle traitant d'abord de la poésie provençale, fondée par son ami le poète Sully-André Peyre en 1921. En juin 1947, Marie Le Franc confie à Barbeau qu'elle craint « que Marsyas ne traite que de trop de questions félibréennes pour intéresser des lecteurs

⁴⁸⁷ Jacqueline Pleut-Despatin, « Une contribution à l'histoire des intellectuels : les revues », dans Nicole Racine et Michel Trebitsch [dir.], *Sociabilités intellectuelles. Lieux, milieux, réseaux*, *op. cit.*, p. 125-136, p. 126.

⁴⁸⁸ *Ibid.*, p. 134.

⁴⁸⁹ *Ibid.*, p. 135.

⁴⁹⁰ *Ibid.*, p. 129.

non provençaux. Mais Sully-André Peyre poursuit une œuvre qu'il mène selon ses propres idées⁴⁹¹ ». Marie Le Franc écrit peu pour des périodiques régionaux probablement pour une double raison pratique : d'une part, les articles sont mal payés ; d'autre part, la diffusion est relativement restreinte. On peut ainsi supposer que la romancière donne quelques papiers à des périodiques régionaux plus par amitié que par véritable intérêt.

2.1.3.2. *Les grands périodiques parisiens*

Aussi Marie Le Franc publie-t-elle essentiellement ses textes courts dans des périodiques parisiens. Elle vend par exemple plusieurs nouvelles et deux poèmes à *La Grande revue* entre 1926 et 1937. D'abord nommée *La Revue du palais*, ce périodique est fondé en 1897 par le célèbre avocat Fernand Labori (1860-1917), connu pour sa défense de l'anarchiste Auguste Vaillant en 1894 et celle d'Emile Zola dans le cadre du procès « *J'accuse* ». La revue se situe ainsi dans une ligne éditoriale d'ouverture et d'indépendance politique. Elle disparaîtra en 1940.

Marie Le Franc collabore à plusieurs occasions – nous avons relevé dix-huit titres de nouvelles – à l'importante revue hebdomadaire *Les Nouvelles littéraires* fondée en 1922 par Maurice Martin du Gard, André Gillon, directeur général adjoint de la Librairie Larousse, Charles Peignot, et Jacques Guenne, sous l'intitulé *Nouvelles littéraires, artistiques et scientifiques*. Réputées pour avoir participé au renouveau du journalisme littéraire entre les deux guerres, *Les Nouvelles littéraires* comptèrent Colette, Drieu La Rochelle, Valéry Larbaud, Paul Valéry et Paul Morand parmi leurs collaborateurs.

Entre 1922 et 1963, Marie Le Franc fournit encore huit nouvelles et quatre poèmes au *Mercure de France*. Cette revue est fondée en janvier 1890 par Alfred Vallette et un groupe d'amis dont Jean Moréas, Emile Raynaud, Pierre Arène, Remy de Gourmont, Albert Samain et Charles Cros : le vivier de la génération symboliste. Le *Mercure* devient ainsi la revue de la jeune littérature. Bimensuel en 1905, son sérieux, sa solidité, sa volonté de se situer au-dessus des écoles, sa liberté de ton, la place prépondérante accordée aux autres arts lui assurent un véritable succès. Vallette souhaite publier des œuvres purement artistiques et assez hétérodoxes pour avoir été écartées ou rejetées par des journaux et revues plus « commerciaux ». Sa devise devient alors la suivante : « Au *Mercure* on peut tout dire », exprimant ainsi un désir de se libérer des carcans intellectuels, sociaux et commerciaux. Outre les principaux textes symbolistes, les premières

⁴⁹¹ Lettre de Marie Le Franc à Victor Barbeau, 23 juin 1947.

œuvres de Gide et de Claudel, de Colette, d'Apollinaire constituent, en l'espace d'une quinzaine d'années, le fonds de la revue. En 1912, Vallette propose à son ami et collaborateur Georges Duhamel de reprendre la revue, avant même que ses récits de guerre, publiés en 1917, et que le prix Goncourt pour *Civilisations* en 1918 ne l'aient rendu célèbre. Le symbolisme a fait son temps, mais la collaboration et le succès de l'œuvre de Duhamel en France et à l'étranger permet de traverser la crise économique avec sérénité. Alfred Vallette meurt le 28 septembre 1935. Duhamel lui succède comme directeur de la revue. Fidèle à l'esprit de son ami, il doit pourtant renoncer assez vite à cette tâche, trop accaparé par ses autres responsabilités⁴⁹² et la poursuite de son œuvre. Il abandonne ses fonctions en 1938, remplacé par Jacques Bernard, un de ses plus anciens collaborateurs. *Le Mercure* n'échappe pas aux difficultés économiques consécutives à la guerre : pendant l'occupation, les œuvres de Duhamel sont interdites et pilonnées tandis que Jacques Bernard s'engage dans la voie de la collaboration⁴⁹³. Après la guerre, Duhamel, actionnaire principal, nomme Paul Hartman⁴⁹⁴ à la direction du *Mercure*. On assiste alors à une renaissance de la revue : Hartman s'emploie à revaloriser le fonds, tout en demeurant sans cesse à l'affût de nouveaux talents (Henri Michaux, Pierre Reverdy, Pierre-Jean Jouve, Louis-René des Forêts et Yves Bonnefoy par exemple). En 1958, les éditions Gallimard rachètent la revue. Viennent alors s'ajouter d'autres collaborateurs prestigieux comme André du Bouchet, Georges Sféris, Pierre Klossowski, Eugène Ionesco et Georges Bataille.

Mais au début des années trente, la presse hebdomadaire est dominée par des journaux de droite ou d'extrême droite au verbe haut, dont fait partie *Candide*, tiré à plus de 400 000 exemplaires. *Candide* est une création de l'éditeur Arthème Fayard, mais celui-ci décidera de s'en séparer après la victoire du Front populaire. L'hebdomadaire, fondé en 1924, est dirigé par Pierre Gaxotte, historien et journaliste issu de la mouvance maurassienne. La ligne éditoriale participe à « cet esprit de Munich de la droite extrême » cultivant un certain « fascisme littéraire »⁴⁹⁵. Cet « hebdomadaire parisien et littéraire », est en vérité plus qu'un journal : il est surtout le reflet et l'expression d'une époque. Il s'agit certainement de la création la plus originale d'Arthème Fayard. La revue est tirée à plus de 400 000 exemplaires. A sa rédaction, Fayard n'a imposé qu'une seule règle, mais une règle de fer : « Pas un seul article ennuyeux ».

⁴⁹² Il est notamment élu à l'Académie française en 1935 et préside en outre l'Alliance française.

⁴⁹³ En 1945, il sera arrêté, jugé et condamné pour intelligence avec l'ennemi.

⁴⁹⁴ Nomination hautement symbolique, puisque Hartman compte parmi les rares éditeurs qui se sont engagés dans la résistance, en publiant et diffusant des textes clandestins, ceux de Charles de Gaulle notamment. C'est aussi un homme au savoir-faire prodigieux, acquis dans l'exercice de son métier d'éditeur d'art et d'ouvrages photographiques.

⁴⁹⁵ Michel Winock, *Le siècle des intellectuels*, Paris, Editions du Seuil, 1997, p. 328-329.

Marie Le Franc livre sept nouvelles à cette revue entre 1935 et 1940. Elle soumet par exemple « Paniques » au printemps 1935. Le lecteur, Georges Blond, lui répond aussitôt que « 'Paniques' est une nouvelle remarquable et qui, de plus, convient comme dimension et comme genre. Aussi *Candide* la garde-t-il⁴⁹⁶ ». « La robe écossaise », publiée le 10 avril 1940, est la dernière nouvelle vendue à *Candide*. Marie Le Franc n'aura alors plus affaire à la revue, officiellement reconnue comme étant un organe de la collaboration. Aura-t-elle regretté d'être au rang des auteurs de *Candide* ? Aucun témoignage n'apporte de réponse à cette question.

2.1.3.3. Conclusion

Outre ces quatre revues parisiennes influentes à qui Marie Le Franc livre près de 48 textes, d'autres périodiques parisiens reçoivent ponctuellement des nouvelles et des poèmes. La romancière collabore par exemple au *Monde* (1928), au *Journal des voyages* (1929), aux *Primaires* (1930), à *La République* (1932), à *Vendémiaire* (1935, 1938), à *Lectures de Paris* (1945), à *Lisez-moi* (1946-1954) et aux *Œuvres libres* (1955). Ces collaborations représentent près d'une quinzaine de textes. Marie Le Franc publie ainsi près de 80 textes – nouvelles, poèmes, articles – dans des périodiques français, dont 54 dans des revues parisiennes de renom, soit environ 70% de sa production de textes courts. Ces grands périodiques – *La Grande revue*, *Les Nouvelles littéraires*, *Le Mercure de France*, *Candide*, mais aussi, ne l'oublions pas, *Europe* – offrent alors un tirage important et une large diffusion, permettant à leurs collaborateurs – écrivains, poètes, historiens, critiques littéraires – de profiter de prix d'achat des articles intéressants et d'un lectorat important et cultivé. La romancière confie ainsi à Barbeau, en 1935, que « le *Mercury* a des prix vertigineux : 10 francs la page de la revue ! Ca vaut bien les journaux canadiens », et que *Candide* « lui, est très généreux⁴⁹⁷ ». Elle semble donc avoir parfaitement ciblé ses lieux de publication. Les périodiques constituent une source de revenus. En même temps, ils représentent un espace de diffusion des œuvres plus qu'un espace de sociabilité. En effet, rien n'atteste que Marie Le Franc ait entretenu des relations à plus ou moins long terme avec l'un ou l'autre de ses collaborateurs. Il n'existe pour ainsi dire pas de « réseau de revues » autour de Marie Le Franc ; ceci s'explique vraisemblablement par le fait de l'absence physique de la romancière dans les milieux parisiens.

⁴⁹⁶ Lettre de Georges Blond de *Candide* à Marie Le Franc, 1935.

⁴⁹⁷ Lettre de Marie Le Franc à Victor Barbeau, 27 mars 1935.

2.1.4. Rencontres

Autres lieux de sociabilité possibles : les réunions mondaines, espace de contacts, d'échanges, voire d'amitié et d'origine de réseau. Parmi ces lieux de réunions, nous distinguons les assemblées formelles : conférences, remises de prix, lancements de livres, et les événements informels, essentiellement les visites entre écrivains.

2.1.4.1. Réunions formelles

Au nombre des réunions formelles citons d'abord certains événements parisiens. Au premier rang viennent évidemment les lancements de livres organisés par les maisons d'édition : lancement de *Grand-Louis l'innocent* par Rieder à l'automne 1927 et séance de signatures organisée en décembre à la librairie Flammarion après l'annonce du Femina ; lancement d'*Héliet fils des bois* par Rieder en janvier 1930 qui occasionne un séjour de quelques semaines à Paris ; lancement de *Dans l'île* par Fasquelle en mai 1932 ; lancement de *La rivière Solitaire* par Ferenczi en décembre 1934.

Autres événements : les réceptions organisées par de prestigieuses institutions littéraires parisiennes où Marie Le Franc est invitée. Par exemple, le 28 novembre 1954, l'écrivaine se rend à Paris pour le cinquantenaire du comité Femina. En mars 1956, elle assiste à une réception offerte par la Société des gens de Lettres, à l'hôtel de Massa, en l'honneur du poète Alain Grandbois et de l'écrivain Ringuet

Je ne suis allée qu'une fois à Paris [...]. J'avais vu dans un journal que la Société des Gens de Lettres donnait une réception en l'honneur d'Alain Grandbois et de Ringuet, en la présence de l'ambassadeur Jean Désy et de l'attaché culturel R. Garneau. Le président Jean d'Esme a très bien présenté l'ambassadeur et René Garneau a parlé excellemment d'Alain Grandbois et de Ringuet, en mettant, il me semble, le poète en haut de l'échelle. Ou bien ai-je eu ce sentiment parce que mon cœur votait pour lui. Des artistes de la Comédie française ont récité des extraits des deux écrivains. Grandbois n'eut pas trouvé pour ses vers de meilleure interprète que Yvonne Boitel. Je dois dire cependant que les claquements de mains du public étaient plus nourris et plus sonores quand il s'agissait du prosateur, ce dont il ne faut pas s'étonner. A la fin, R. Garneau s'est interrompu dans sa présentation en annonçant qu'on venait de lui apprendre qu'Alain Grandbois était dans la salle. Et j'étais plus emballée que lui en le voyant s'avancer vers le trône des élus. Je revivais la soirée où, jadis, chez vous, je faisais la connaissance du poète. J'ai regretté depuis de n'avoir rien su, à ce moment là, de son œuvre et de sa valeur. J'ai *Les îles de la nuit* sur le rayon des poètes, dans ma bibliothèque. Il avait très peu parlé chez vous, et j'ai l'impression d'avoir bavardé, ce soir là, et le regret, je le répète, de l'avoir ignoré. Un imbécile de journal, publiant un mince entrefilet sur cette réunion aux Gens de Lettres, le résume ainsi : « Le poète Alain Grandbois apparut dans la salle un

petit monsieur grisonnant ». Est-ce assez idiot cette présentation ! J'espère qu'elle n'est pas tombée sous les yeux de l'intéressé⁴⁹⁸.

Autres événements : les remises de prix et de distinctions. Le 12 septembre 1924, Marie Le Franc reçoit les Palmes académiques de la main de François Albert (Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts) et devient Officier d'Académie. Le 9 décembre 1927, on lui remet le Prix Femina-Vie heureuse et en 1932, le prix Montyon de l'Académie française pour *Au pays canadien-français*. Le 25 décembre 1935, elle est décorée du grade de Chevalier de la Légion d'honneur pour « trente sept ans de service civil et pour son œuvre littéraire » ; elle sera promue au grade d'Officier de la Légion d'honneur le 18 avril 1953. Et, en 1952, elle est admise à la Société des Gens de lettres.

Enfin, en ce qui concerne les événements publics, il faut aussi citer les conférences et les causeries. Par exemple, en septembre 1929, Marie Le Franc propose une série de conférences à Vannes, Lorient, Saint-Nazaire, Saint-Brieuc, Nantes, Cherbourg et Tours. Le 14 février 1934, elle présente une conférence devant la Société bretonne de géographie sur les défricheurs de la Solitaire et continue à exploiter le thème en décembre de la même année à Angers, Blois et Nantes. Enfin, dans les années cinquante, en tant que pensionnaire au château du Val, maison de retraite des pensionnées de la Légion d'honneur à Saint-Germain-en-Laye, elle prononce plusieurs conférences :

Et puis j'ai été sollicitée au Val de parler du Canada. J'avais d'abord l'intention de prendre un repos complet. J'ai tout de même mis debout trois conférences. [...] Le premier sujet était plutôt sérieux : « Missionnaires colonisateurs au Canada ». J'ai trouvé pour me venir en aide un livre remarquable dans la bibliothèque – fort bien pourvue – du château : une œuvre de l'Abbé Groulx que je ne connaissais pas⁴⁹⁹.

Lancements, réceptions, remises de prix, conférences, Marie Le Franc Participe à un certain nombre d'événements mondains tant à Paris que dans les provinces de France. Cependant la correspondance ne précisent jamais la qualité de ces réunions (lieux, personnalités présentes,

⁴⁹⁸ Lettre de Marie Le Franc à Victor Barbeau, 7 avril 1956. A la même époque, elle écrit à Rina Lasnier : « J'ai assisté à la Société des Gens de Lettres, à Paris, à une réception en l'honneur d'Alain Grandbois, combien profondément méritée dans son cas, et de Ringuet dont l'œuvre a trouvé parmi l'auditoire beaucoup d'applaudissements. Grandbois a fait une apparition de poète, c'est-à-dire fugitive, et je n'ai pu échanger avec lui qu'une brève salutation », lettre de Marie Le Franc à Rina Lasnier, 13 avril 1956.

⁴⁹⁹ Lettre de Marie Le Franc à Victor Barbeau, 7 avril 1956. A la même époque, elle raconte encore à Rina Lasnier : « Ces mois ont passé vite [...] Je n'ai trouvé de réveil, du moins momentanément que pour faire deux, ou plutôt trois conférences sur le Canada, où les auditeurs devenaient mes collaborateurs et m'aidaient à retrouver la route quand je me perdais dans les dédales du grand Pays ! Tous ces gens d'âge redevenaient de jeunes excursionnistes ! », lettre de Marie Le Franc à Rina Lasnier, 13 avril 1956.

programme...) et ne dit rien de la manière dont la romancière les appréhende. Par conséquent, il est extrêmement difficile de déterminer si elle y rencontra des agents littéraires et si des contacts s'y nouèrent.

2.1.4.2. *Événements informels*

Les événements informels consistent essentiellement dans des visites privées d'écrivains et de personnalités littéraires à Sarzeau ou, plus tard, au château du Val à Saint-Germain-en-Laye. En 1934, la correspondance évoque par exemple un séjour chez Jeanne Perdriel-Vaissière, une « amie poète » qui vit près de Rennes et une rencontre avec Pierre Dombrowski, un ami qui est aussi professeur au lycée de Rennes et critique littéraire⁵⁰⁰. En février 1952, Marie Le Franc reçoit la visite de Lydia Hémon, la fille de Louis Hémon, à la maison du Val :

Un jour une créature tout à fait exceptionnelle, dynamique, ardente, dévorée du désir de se dépasser est arrivée à la grille royale de ce château du Val, et à la porte même de ma petite chambre dont la fenêtre regarde au cœur de la forêt – en ce moment enneigée – et s'est nommée : Lydia-Louis Hémon. Ce nom aura toujours pour moi un effet miraculeux⁵⁰¹.

Mais la visite la plus surprenante reste celle de Gabrielle Roy, à l'été 1955, alors que l'écrivaine québécoise profite d'un séjour de vacances en Bretagne :

Vous ai-je dit avoir appris au dernier moment que Gabrielle Roy venait de faire un séjour de plusieurs semaines dans une station balnéaire à quelques kilomètres de Sarzeau. Le jour de son départ, elle s'est arrêtée une fraction d'heure, chez moi, en se rendant à Vannes où elle prenait le train pour Paris. Des amis de Québec la conduisaient jusqu'à Vannes (un peintre, François (je crois) Lemieux et sa femme de Québec). Ces quelques minutes de conversation à batons rompus, où des voyageurs ont surtout la préoccupation de ne pas rater le train, a manqué d'intérêt. Moi, à mon passage à Québec, une année auparavant, j'avais bouleversé toute la ville pour découvrir l'adresse de Gabrielle Roy dont j'ignorais le nom de femme mariée. Son œuvre m'intéressait⁵⁰².

Marie Le Franc est fascinée par la personnalité de Gabrielle Roy. A la fin de l'année 1953, à l'occasion d'un séjour à Québec, elle s'était rendue chez elle et avait obtenu finalement quelques minutes d'entretien. Malheureusement, il ne reste aucun témoignage de cette rencontre, si ce n'est une courte allusion dans une lettre adressée à Rina Lasnier le 18 décembre 1953 : Marie Le Franc y évoque sa « brève rencontre avec Gabrielle Roy, dont [elle] prise fort le talent et que sa

⁵⁰⁰ Lettre de Marie Le Franc à Victor Barbeau du 7 novembre 1934.

⁵⁰¹ Lettre de Marie Le Franc à Rina Lasnier, 18 février 1952.

⁵⁰² Lettre de Marie Le Franc à Victor Barbeau, 18 novembre 1955. Il s'agit en fait du peintre Paul Lemieux.

personnalité [...] a beaucoup frappée ». Quelques années plus tard, ce sera au tour de Robert Choquette de venir saluer Marie Le Franc, d'abord au Val, le 9 janvier 1961, puis à Sarzeau à l'été 1961 :

Visite de trop courte durée, en juillet ou août dernier de Robert Choquette avec sa femme et sa ravissante fille. Ils sont maintenant installés à Paris, avenue Marceau, un beau quartier je crois. Moi je n'ai pas mis le pied dans la capitale depuis deux ans, excepté pour un séjour dans une clinique. Robert est venu me voir au Val. Un Robert pas bavard mais l'air détendu, rêveur et je crois content de retrouver la vieille canadienne que je suis [...]⁵⁰³.

2.1.4.3. Conclusion

En France, la vie sociale de Marie Le Franc ne semble pas être trépidante. En effet, si elle publie dans des maisons d'éditions réputées, et des revues parisiennes influentes, si elle fréquente des institutions prestigieuses, il n'en reste pas moins que la romancière ne se constitue jamais un véritable réseau dans ce milieu. Limitant sa présence physique à des obligations professionnelles – lancements de livres, séances de signatures, réceptions de prix et conférences –, elle n'est pas intégrée à la communauté des lettres. Or, pour approcher les agents littéraires et le cas échéant, créer un lien social, encore faut-il faire preuve d'allant voire d'impétuosité.

2.2. La communauté canadienne-française

Au Québec, Marie Le Franc joue successivement, et parfois simultanément, plusieurs rôles : enseignante, journaliste et chroniqueuse, écrivain et conférencière. Elle pénètre certains lieux de sociabilité bien précis : des écoles et universités, des journaux et revues, des maisons d'éditions et des « salons »⁵⁰⁴.

2.2.1. L'Université McGill

Deux ans après son arrivée à Montréal, « comme le journalisme à la pige et les leçons à l'heure la nourrissaient tout juste, [Marie Le Franc] prospecte Montréal pour se trouver un emploi salarié⁵⁰⁵ ». Elle est d'abord engagée comme professeure de français à l'école de Miss Gardner

⁵⁰³ Lettre de Marie Le Franc à Victor Barbeau, 4 janvier 1962.

⁵⁰⁴ Par « salon », nous entendons ici toutes réunions d'écrivains et d'artistes : conférences, lancements de livres, rencontres formelles et informelles entre écrivains, etc.

⁵⁰⁵ Madeleine Ducrocq-Poirier, *op. cit.*, p. 21.

(74, rue McGill) de septembre 1908 à janvier 1914, puis à la Weston School⁵⁰⁶ (18, Severn avenue) de janvier 1917 à juin 1930. Nous n'avons à l'heure actuelle, aucun document témoignant de cette époque et de ces lieux. Par conséquent, nous ignorons comment la fréquentation de ces établissements permit à la romancière de dilater son réseau social.

Dans les années vingt, elle donne aussi des cours d'été à l'Université anglophone McGill, où elle entre « grâce au professeur René du Roure, un Français qui y dirig[e] le département de langues romanes⁵⁰⁷ ». Au sujet de la période « McGill », nous disposons de quelques documents dont une dizaine de photographies conservées dans le fonds Marie-Le-Franc. Sur ces photographies nous découvrons Marie Le Franc entourée de collègues et d'étudiants. A McGill, elle fait d'abord la connaissance de Lucie Touren Furness. Comme elle, Lucie Furness (1887-1971) est née en France. Elle arrive à Montréal en 1918 et est aussitôt engagée comme lectrice au département de français de l'université. Elle assiste ensuite le directeur à l'École française d'été entre 1937 et 1954. En 1956, elle est nommée professeure émérite au département des langues romanes. Dans les années vingt, une véritable complicité unit les deux femmes : « Très souvent, le soir quand je suis seule, je pense à nous deux dans votre petit appartement de McGill... et nos aventures en forêt, au lac Tremblant et aux Seize-Iles. Nos deux passés sont tellement liés, et notre amitié si profonde⁵⁰⁸ ».

A cette époque, Marie Le Franc fait encore la connaissance de Robert Rumilly, un autre Français qui a migré au Canada en 1928. Il donne des cours de littérature à McGill en 1928-1929. Plus tard, il sera chroniqueur au *Petit journal* (1929-1934), occupera un emploi de traducteur au Parlement d'Ottawa avant d'être attaché au ministère fédéral du Bien-être social. Il collaborera aussi à *La Revue moderne*, au *Canada* et au *Soleil* et publiera une trentaine d'ouvrages historiques dont une volumineuse *Histoire de la province de Québec* (1940). Dans sa correspondance⁵⁰⁹, Rumilly témoigne de la présence de Marie Le Franc à l'Université McGill :

⁵⁰⁶ En 1917, l'artiste anglaise Amy Stone et la musicienne américaine Mabel Steward fondent cette école primaire et secondaire pour jeunes filles. Il s'agit de l'une des premières écoles privées de Westmount ; on y propose une méthode pédagogique différente basée sur les arts et la musique.

⁵⁰⁷ Madeleine Ducrocq-Poirier, *op. cit.*, p. 41.

⁵⁰⁸ Lettre de Lucie Furness à Marie Le Franc, 20 avril 1963. Dans la lettre précédente, datée du lundi 7 août [1961], Lucie Furness écrit déjà : « Mary, très chère amie de mon cœur, votre lettre me fait un immense plaisir – et je me plonge dans le passé, les souvenirs, la chambre de McGill College av., le lac Tremblant. Hélène [?] la très chère, toujours présente pour moi [...] et tous nos autres amis disparus... ».

⁵⁰⁹ Nous disposons de quatre lettres de Robert Rumilly.

De mes anciennes élèves de McGill qui furent aussi, au cours d'été, les vôtres, viennent me demander si je puis les aider à préparer leur examen. En causant, elles me disent que vous étiez le professeur le plus aimé, et aussi celui dont l'enseignement leur paraît le plus fécond⁵¹⁰.

En 1934, Rumilly et un collègue de McGill, Charles Maillard, qui a, à Québec, des « amis bien placés », intercèdent auprès de l'Alliance française pour que soit accordé à Marie Le Franc, retenue hors du Canada, une vacation à Montréal durant l'été. Il lui propose en même temps de se manifester auprès du comité France-Amérique afin de poser sa candidature pour intégrer la délégation chargée de « représenter la France [...] aux fêtes du 4^{ème} centenaire de la découverte par Jacques Cartier⁵¹¹ ».

Depuis 1902, l'université McGill abrite effectivement l'Alliance française de Montréal, association ayant pour vocation d'étendre la langue et la culture françaises à travers le monde. Ses moyens d'action sont divers : cours de français, soutien d'événements culturels, conférences, échanges de professeurs, *etc.* Il semble que cette organisation ait cependant mauvaise presse dans les rangs des professeurs français de McGill. Ceux-ci se sentent déconsidérés à cause de leur double identité française / canadienne :

[...] de bonnes âmes ont suggéré que je pourrai tenir ma place à l'Alliance française. Il y a décidément des pince sans rire. L'œil de Moscou a répondu (l'œil qui répond c'est une licence poétique) que Rumilly vivant en permanence au Canada est assimilable (comme, dans une certaine mesure, Marie Le Franc) aux Canadiens. Excusez-moi du rapprochement, je n'y suis pour rien ; cette prétention ne me fut point venue. Alors, faire parler Marie Le Franc ou Rumilly, ce serait (sic !) ouvrir la brèche pour où passeraient les Canadiens, alors que l'Alliance française est faite par les orateurs français⁵¹².

Dans les années trente, comme quelques-uns de ses compatriotes français, Marie Le Franc profite parfois du soutien de l'Alliance française pour séjourner au Québec dans le cadre de séries de conférences. Mais elle n'obtient que de rares vacations, l'ambiguïté de son statut – est-elle plus française que canadienne ou bien l'inverse ? – pose effectivement des problèmes à la direction de l'organisation.

⁵¹⁰ Lettre de Robert Rumilly à Marie Le Franc, 11 février 1934.

⁵¹¹ *Ibidem.*

⁵¹² *Ibidem.*

2.2.2. La maison Fides

Au Québec, Marie Le Franc publie exclusivement chez Fides⁵¹³. La maison montréalaise prend en effet la responsabilité de rééditer trois textes : *La rivière Solitaire* en 1957 et de *La randonnée passionnée* en 1961, dans la collection du « Nénuphar », et *Pêcheurs de Gaspésie* en 1962 ; et de publier *Enfance marine*, dans la collection « La gerbe d'or » en 1959. Léo-Paul Desrosiers et Alfred Desrochers préfacent successivement les rééditions de *La rivière Solitaire* et de *La randonnée passionnée*.

Fides est fondée en 1937, par le père Paul-Aimé Martin, qui la dirige jusqu'en 1978⁵¹⁴. Le père Martin veut faciliter la publication des œuvres d'auteurs québécois et en assurer la diffusion. Pendant son mandat, la maison publie plus de deux mille ouvrages et lancent cent-vingt-sept collections et une dizaine de périodiques. Le directeur entend favoriser les « bonnes lectures » et la diffusion des œuvres morales. Il souhaite promouvoir un humanisme intégral qui ferait le pont entre la foi, l'art et la science. Incorporée en 1942 comme société sans but lucratif, Fides fera, à travers toutes ses futures activités, œuvre d'apostolat intellectuel.

En février 1942, Fides lance sa troisième collection : la collection du « Nénuphar⁵¹⁵ », sous l'égide de Félix-Antoine Savard, dont le livre *Menaud maître-draveur* inaugure la série. En juin 1947, le « Nénuphar » passe sous la direction de Luc Lacoursière. Les œuvres de cette série (61 numéros jusqu'en 1984) ont pour finalité de constituer le *corpus* des œuvres à enseigner dans les collèges : les textes de Nelligan, Saint-Denys Garneau, Alfred Desrochers, Ringuet, Germaine Guèvremont sont rééditées dans la collection entre 1949 et 1959 pour être lues comme annonciatrices du renouveau littéraire des années cinquante.

La correspondance de Fides compte dix neuf lettres réparties d'août 1958 à juin 1963. A ces courriers s'ajoutent quelques copies d'articles parus dans des périodiques québécois et la copie d'une annonce publicitaire présentant la réédition de *La randonnée passionnée*. Quinze de ces courriers, dactylographiés, sont signés de la main du gérant Clément Saint-Germain. En janvier 1962, un autre gérant éditorial s'adresse à Marie Le Franc : Jean-Paul Pinsonnault. Enfin,

⁵¹³ Exception faite des *Voix du cœur et de l'âme*, publié à compte d'auteur, par la compagnie d'imprimerie Perrault, à Montréal, en 1920 et de *Grand-Louis l'innocent* édité par la compagnie de publication de La Patrie, toujours à Montréal, en 1925.

⁵¹⁴ Les données relatives à la maison Fides sont issues du livre de Jacques Michon, *Fides, la grande aventure éditoriale du père Paul-Aimé Martin*, Montréal, Fides, 1998, ouvrage généreusement offert par la maison Fides que nous remercions vivement.

⁵¹⁵ Selon Luc Lacoursière, le nénuphar symbolise le Canada, car il s'agit d'une fleur qui s'étend jusque dans l'extrême nord et se trouve sur presque tous les lacs du pays.

une lettre est signée du directeur général Paul-Aimé Martin et une seconde de la rédactrice de la revue *Lectures*, Rita Leclerc.

Cet échange révèle une correspondance d'affaire relativement cordiale : la maison d'édition semble très attachée à son auteure. La collaboration commence dès 1957 avec la signature d'un contrat pour trois projets : la réédition de *La rivière Solitaire*, la parution d'*Enfance marine* et une publication d'extraits d'œuvres dans la collection des « Classiques canadiens ». En 1961, Marie Le Franc se souvient des débuts laborieux de la collaboration :

Fides se donnait trois ans pour ce petit projet [le florilège d'extraits d'œuvres]. Durant mon bref séjour à Montréal cette année-là (1957), j'ai réuni ces extraits, non sans difficultés, parce que mes livres étaient à peu près introuvables à Montréal – aussi bien qu'en France – Fides projetait aussi d'éditer *Héliet fils des bois*, mais là, une difficulté pouvait se présenter, je crois, que le livre se trouve encore dans la collection Nelson. [...] L'éditeur est revenu sur ses bonnes intentions parce que le Conseil des Arts a refusé de lui accorder la subvention que cet office accorde pour aider à la fois l'éditeur et l'auteur⁵¹⁶.

En août 1958, Saint-Germain considère avec enthousiasme et optimisme que la réédition de *La rivière Solitaire* est « un succès » dont il est fier et que « si le volume continue à s'enlever à ce rythme, il [leur] faudra rééditer d'ici une couple d'années »⁵¹⁷. En même temps, il réclame avec insistance la signature du contrat pour *Enfance marine*, manuscrit au sujet duquel Léo-Paul Desrosiers ne tarit « plus d'éloges » affirmant que « cet ouvrage sera le meilleur [n'ayant] jamais été publié⁵¹⁸ » par la maison. En septembre 1958, Marie Le Franc confie à Victor Barbeau :

Fides compte publier, l'année prochaine, de vieux papiers *Enfance marine* jaunis dans les tiroirs après plus d'un quart de siècle, d'une substance toute grise, manquant absolument de ce qui fait aujourd'hui le succès d'un livre... Vous savez, ce geste envers moi d'une société qui s'appelle Fides, me touche plus que je ne saurai le dire. Je veux y voir un geste symbolique du Canada⁵¹⁹.

Quelques semaines plus tard, Fides annonce son désir de rééditer *Le fils de la forêt* publié à Paris, chez Grasset, en 1952. La mobilisation de Fides ne se situe pas qu'à ce niveau strictement éditorial, leur politique publicitaire est aussi extrêmement efficace, et ce malgré l'absence même de l'auteure à Montréal. Pour preuve, ce courrier relatif au lancement d'*Enfance marine* :

⁵¹⁶ Lettre de Marie Le Franc à Victor Barbeau, 30 janvier 1961. Notons que le 4 septembre 1959, la romancière écrivait à son amie Rina Lasnier : « Fides a renoncé à mettre en train mes récits sur les Laurentides, après le refus du Conseil des Arts s'apporther une aide matérielle à leur édition. Il reste que ce qu'a fait Fides à mon égard est courageux et inoubliable ».

⁵¹⁷ Lettre de Clément Saint-Germain à Marie Le Franc, 26 août 1958. Le gérant de Fides précise que 1844 exemplaires de *La rivière Solitaire* ont été vendus, sur un total de 3100 exemplaires tirés en octobre 1957.

⁵¹⁸ Lettre de Clément Saint-Germain à Marie Le Franc, 11 août 1958.

⁵¹⁹ Lettre de Marie Le Franc à Victor Barbeau, 15 septembre 1958.

A l'occasion de la parution de votre ouvrage, une réunion intime s'est déroulée au Consulat de France à Montréal. [...] La photo prise au cours de cette réunion a été envoyée à 80 journaux ; quotidiens et hebdos. Presque tous l'ont publiée. Un flan-carton de votre photo a aussi été envoyée à 80 journaux, quotidiens et hebdos, qui l'ont publié.

Le texte ci-joint, rédigé par M. Léo-Paul Desrosiers, a été publié dans quelques journaux et revues, notamment dans *Le Droit* (5 septembre 1959) et *Lectures* (15 mars [sic] 1959). Michelle Le Normand a également rédigé un article paru dans *Notre Temps*. Dans *Le Travailleur*, journal des Américains d'expression française, M. Séraphin Marion a publié un article, que vous trouverez ci-joint⁵²⁰.

Un élan d'enthousiasme entoure Marie Le Franc. La collaboration continue jusqu'au décès de la romancière. En mai 1960, la maison offre ainsi de rééditer *Héliel fils des bois*⁵²¹. En septembre de la même année, Fides propose un contrat d'exclusivité :

Je viens aujourd'hui vous faire une proposition. Notre maison serait intéressée à devenir propriétaire de certaines de vos œuvres, maintenant épuisées, soient : *Héliel fils des bois*, *Pêcheurs de Gaspésie* et *La randonnée passionnée*, et aussi des deux ouvrages publiés chez nous, soient, *La rivière Solitaire* et *Enfance marine*. Nous vous remettrions la somme de \$350.00 pour chacun des quatre premiers titres et \$550.00 pour *Enfance marine* étant donné que ce dernier ouvrage est plus récent. Un chèque de \$1.900.00 vous serait envoyé pour une session définitive de droits sur ces ouvrages⁵²².

Le 13 janvier 1961, c'est le directeur général lui-même, Paul-Aimé Martin, qui demande un contrat d'exclusivité à Marie Le Franc, suite à sa réponse négative du 9 janvier. Après réflexion, la romancière accepte la proposition de Fides, non sans quelques appréhensions, comme en témoigne cette lettre à Victor Barbeau :

La dernière proposition du directeur de Fides, le R. P. Paul Martin, était que j'abandonne tous mes droits sur cinq de mes ouvrages en faveur de leur maison [...]. J'ai refusé d'abord, en déclarant la proposition inacceptable. Et puis ayant réussi à trouver ces deux romans, *Pêcheurs de Gaspésie* et *La randonnée passionnée* dont j'avais oublié le texte, et ne les ayant pas dans ma bibliothèque, j'ai renoué connaissance avec eux, les ai trouvés l'un et l'autre d'un vrai fumet canadien [...]. Ces deux livres ont été édités chez Ferenczi à la veille de la guerre, ou en pleine guerre, l'un en 1938, l'autre en 1942, avec les Ferenczi forcés d'abandonner leur maison pour se mettre en sécurité. Donc, ces ouvrages, quel a été leur sort ? Au retour des Ferenczi, il ne restait plus aucune trace de leurs auteurs. Ceux-ci étaient libres de s'adresser ailleurs. J'ai fini par dire au R.P. Martin que ces deux livres étaient sans aucune attache en France, qu'après tout, à mon âge, je ne pouvais guère attendre, que le plaisir de rendre vie à ces livres que j'ai lus comme s'ils étaient écrits par un auteur inconnu de moi, mais que je reconnaissais comme un frère, bref que ce plaisir là valait plus que de l'argent – quoique, quoique... Savez-vous la réponse de Fides, c'est-à-dire de son Chef ? « Qu'il doit consulter ses collaborateurs avant de me répondre ». J'ai parfois l'impression que le nom de Marie

⁵²⁰ Lettre de Clément Saint-Germain à Marie Le Franc, non datée mais probablement d'octobre ou novembre 1959.

⁵²¹ Et non *Le fils de la forêt* comme cela fut annoncé dans la lettre du 8 septembre 1958. Saint-Germain précise en effet : « Erreur. Le livre que les éditions Fides désirent rééditer est *Héliel fils des bois*, réédité par Nelson (et non *Le fils de la forêt*).

⁵²² Lettre de Clément Saint-Germain à Marie Le Franc, 29 septembre 1960.

Le Franc n'est pas bien porté aux yeux de certains Canadiens, surtout de ceux qui, dans les lettres, sont aux postes de commande. Je ne suis cependant pas très gênante, pas quémandeuse, ne prend guère de place.⁵²³

Tout s'enchaîne rapidement : le 6 mars 1961, Saint-Germain annonce la sortie de la deuxième édition d'*Enfance marine* tirée à 2237 exemplaires ; le 5 avril, il envoie le contrat à signer pour *La randonnée passionnée* et réclame les copies du contrat de *Pêcheurs de Gaspésie* expédiées quelques jours plus tôt ; le 26 mai, on apprend que *Pêcheurs de Gaspésie* « est déjà à la composition et paraîtra à l'automne » et que Mgr Savard en rédigera la présentation ; le 7 juin, Saint-Germain annonce la prochaine disponibilité des épreuves de *Pêcheurs de Gaspésie* que Fides compte lancer en octobre. Le dernier courrier de Saint-Germain date du 28 juillet 1961 : il s'agit d'une carte qui accompagne les épreuves de *Pêcheurs de Gaspésie*. Les deux messages suivants sont signés de la main du nouveau gérant éditorial, Jean-Paul Pinsonnault. C'est par lui que, le 18 janvier 1962, Marie Le Franc est informée de la parution de *La randonnée passionnée*, tirée à 2000 exemplaires, et dont le prix de vente au détail est fixé à \$2.00.

Les Editions Fides relancent la carrière canadienne de Marie Le Franc, à un moment où, sa santé déclinant, la romancière ne publie quasiment plus d'inédits. Invitée dans la fameuse collection du « Nénuphar », elle est officieusement intégrée dans le groupe des auteurs canadiens-français classiques du XX^e siècle. Cependant, Fides s'en tient exclusivement à son rôle d'éditeur et de diffuseur : être entrée dans la prestigieuse maison ne permet pas à Marie Le Franc d'étendre son réseau social vers de nouveaux nœuds influents. Notons cependant que, dans les années cinquante, Marie Le Franc est une écrivaine relativement âgée, qui ne séjourne plus qu'exceptionnellement au Québec. Par conséquent, force est de constater que son réseau social ne s'étendra pas davantage à ce moment là.

2.2.3. Les périodiques⁵²⁴

2.2.3.1. Les grands journaux canadiens-français

Au tournant du XX^e siècle, apparaissent de grands journaux canadiens-français. Ces quotidiens et hebdomadaires véhiculent des opinions marquées car ils sont bien souvent la propriété de partis

⁵²³ Lettre de Marie Le Franc à Victor Barbeau, 30 janvier 1961.

⁵²⁴ Voir la liste des publications de Marie Le Franc dans des journaux et revues au Canada et en France dans la bibliographie.

politiques, et parfois même du clergé catholique. Toutefois, peu à peu, cette presse d'opinion se transforme et cède la place à une presse populaire offrant une apparence d'objectivité.

Nous ne reviendrons pas ici sur les particularités du *Nationaliste* que nous avons longuement développées plus haut. Mais il faut signaler qu'à partir de 1910, avec l'avènement du *Devoir*, *Le Nationaliste* perd beaucoup de son importance et devient l'édition hebdomadaire du *Devoir*. Rappelons qu'en 1906, un autre journal avait aussi donné sa chance à Marie Le Franc : *La Patrie*. Journal libéral fondé en 1879 par Honoré Beaugrand, *La Patrie* est exemplaire de la mutation que subit alors la presse d'opinion. Organe libéral (un peu trop radical au goût du chef du parti), *La Patrie* est rachetée par le Parti libéral en 1897. Sa rédaction est confiée à Israël Tarte, bras droit de Wilfrid Laurier. Tarte atténue rapidement le ton du quotidien et le modernise en suivant l'exemple des journaux américains : articles à sensation, rubriques sportives, ouvrières et féminines (la chronique féminine est d'ailleurs rédigée pendant environ dix ans – de 1901 à 1910 – par Robertine Barry connue sous le pseudonyme de Françoise), manchettes tape-à-l'œil, illustrations et photographies abondantes, suppléments dominicaux, pages en couleurs et bandes dessinées.

Le Canada représente un autre organe libéral de Montréal : son attachement aux gouvernements libéraux ne fait aucun doute. Plus près d'Ottawa que de Québec (il a été fondé par la branche fédérale du parti), *Le Canada* n'en apporte pas moins son appui à toutes les actions du gouvernement Gouin. Jusqu'en 1909 sous la rédaction de Godfroy Langlois, il est ensuite mené par Fernand Rinfret, un ami plus sûr pour Laurier que le fougueux député de Saint-Louis. *Le Canada* est constamment la cible de l'opposition au sujet des contrats d'impression et de publicité que le gouvernement passe avec lui. En effet, le journal ramasse plus que sa part des contrats gouvernementaux, ce qui lui assure un revenu très respectable.

La Presse, enfin, pratique un journalisme différent des autres. Il est le premier journal dit « populaire » au Québec, c'est-à-dire un journal à grand tirage centré sur l'information, les événements, le reportage, l'image. *La Presse* se préoccupe donc moins de l'activité politique que ses concurrents. Son propriétaire, Trefflé Berthiaume, est près des libéraux, ce qui fait que les articles politiques du journal favorisent presque toujours le gouvernement.

Marie Le Franc publie un total de trente deux textes dans ces quatre grands journaux montréalais : dix neuf dans *Le Nationaliste* en 1906 ; une nouvelle – qui s'apparente davantage à un récit (intitulé « Au pays inconnu ») – divisée en quatre épisodes de février à mars 1906 dans *La Patrie* ; deux textes dans *Le Canada* en 1933 et 1936 ; et enfin, une nouvelle, « Deux

semaines en forêt sauvage », parue en sept épisodes aux mois de janvier et février 1933 dans *La Presse*.

2.2.3.2. Les revues « généralistes »

Au tournant du XX^e siècle, apparaissent au Québec des revues faites pour toucher le nouveau public populaire alphabétisé : les magazines. *La Revue populaire* (1907-1963) et *La Revue moderne* (1919-1960) en offrent des cas exemplaires dont la longévité confirme l'impact social. On notera qu'aucun ne dépasse 1963, ils correspondent bien à ce moment où la société francophone se définit comme canadienne-française. Ils en font voir l'aspect moderne urbain. Ces publications entretiennent un rapport étroit avec la littérature, terrain sur lequel s'affrontent productions locales et françaises.

La Revue moderne, mensuel fondé en 1919, est d'abord dirigé par Madeleine (Anne-Marie Gleason-Huguenin). Le premier numéro est tiré à 15 000 exemplaires. Cette revue va contre l'univocité des publications culturelles. En tentant « d'éviter toute polarisation extrême », elle « prône plutôt l'union de toutes les forces intellectuelles du Canada français et la nécessité de dépasser les querelles de chapelles »⁵²⁵. Parmi ses collaborateurs se trouvent d'ailleurs autant de régionalistes : Nérée Beauchemin, Léo-Paul Desrosiers, Albert Ferland, Damase Potvin, que d'exotiques : Olivar Asselin, Berthelot Brunet, Marcel Dugas, Philippe Panneton, Paul Morin, Robert de Roquebrune, René Chopin. En octobre 1920, Louis Dantin devient le critique littéraire officiel de la revue. Marie Le Franc quant à elle donne deux nouvelles et deux poèmes à *La Revue moderne* en 1924. Elle ne collabore qu'une seule fois à *La revue populaire*, fondée en 1907 par Edouard-Zotique Massicotte (1869-1947) : elle n'y publie en effet que son célèbre « Chant canadien » en octobre 1930. En 1936, dans une autre revue influente mais de plus courte durée de vie : *Les Idées* (1935-1939), fondée et dirigée par Albert Pelletier, paraît, en quatre épisodes (février, avril, juin et août 1936) une autre célèbre nouvelle : « Dans la tourmente ».

2.2.3.3. Les revues des amis

Dernière catégorie de périodiques auxquels Marie Le Franc collabore : les revues dirigées par deux de ses amis canadiens, le père Gustave Lamarche et Victor Barbeau. En 1939, Gustave Lamarche, clerc de Saint-Viateur, dramaturge et poète, prend la direction de la revue du

⁵²⁵ Annette Hayward, « Le conflit entre les régionalistes et les 'Exotiques' (1900-1920) », *op. cit.*, p. 529.

Scolasticat des clercs de Saint-Viateurs qu'il renomme *Les Carnets viatoriens*. Dans cette publication à portée théologique, il introduit peu à peu des questions littéraires, artistiques, socio-économiques et politiques. Le mensuel, qui compte d'abord parmi ses collaborateurs de nombreux ecclésiastiques, étend rapidement son réseau à des écrivains laïques parmi lesquels Simone Routhier, François Hertel, Alain Grandbois, Alfred Desrochers, Adrienne Choquette et Rosaire Dion-Lévesque. Les deux principaux intervenants restent cependant Gustave Lamarche – qui écrit sous de nombreux pseudonymes – et Rina Lasnier. La revue accorde une large place à la poésie, aux essais critiques et aux chroniques sur les nouvelles parutions, qu'elles soient françaises, canadiennes-françaises ou américaines. Sur le plan politique, Gustave Lamarche travaille ouvertement pour la cause de la survivance nationale. En 1955, la revue cesse d'ailleurs de paraître car l'idéologie religieuse et politique de son directeur inquiète ses supérieurs. Entre 1950 et 1954, Marie Le Franc publie quatre récits et un poème dans *Les Carnets viatoriens*, qui deviennent, en 1955 *Les Cahiers de la Nouvelle-France. Pensée chrétienne et nationale*, titre évocateur et relativement provocateur dans le contexte québécois des années cinquante. Marie Le Franc commente cette naissance en 1956 :

Je suis vraiment ravie de la naissance de *Nouvelle-France*. Ravie et pas trop surprise. J'étais sûre que *Les Carnets* renaîtraient sous une forme ou une autre, et qu'ils auraient la même âme, le même esprit, et si l'on veut, la même main, celle-ci presque invisible, pour les diriger. Le père Lamarche doit être heureux et vous aussi Rina⁵²⁶.

Il est étonnant de voir Marie Le Franc publier des textes dans une revue animée par un ecclésiastique et dont de nombreux articles ne sont autres que des essais sur des thématiques chrétiennes. Il est fort probable qu'elle ait accepté de fournir des textes par amitié pour Rina Lasnier et Gustave Lamarche. Autre hypothèse probable : Marie Le Franc semble apprécier la compagnie de certains congréganistes non pas pour leurs convictions religieuses mais pour leur large culture générale⁵²⁷. La preuve en est que la volonté de Gustave Lamarche est de privilégier la diffusion de la poésie mystique, ce qui perdra la revue, à l'heure des poètes de L'Hexagone. En effet, *Les Cahiers de la Nouvelle-France* disparaissent à leur tour en décembre 1959, l'éditeur renonçant à financer la publication de cette revue hors du temps. *Les Cahiers* s'éteignent donc après douze numéros.

⁵²⁶ Lettre de Marie Le Franc à Rina Lasnier, 20 novembre 1956.

⁵²⁷ Dans sa lettre à Rina Lasnier du 5 janvier 1951, Marie Le Franc écrit : « Hier, j'ai eu [la visite] d'un petit frère du Sacré-Cœur. Haut comme trois pommes, cultivé et ouvert. Nous avons parlé livres, toutes sortes de livres, même des romans les plus modernes qui intéressent ce professeur de latin et de grec. Le théâtre aussi [...] l'intéresse ».

En 1947-1949, Marie Le Franc collabore aussi régulièrement à la revue *Liaison*, périodique fondé, dirigé, entièrement porté et réalisé par son ami Victor Barbeau.

Je vous ai mis à la poste, il y a trois jours, le premier numéro de *Liaison*. J'ai grand'hâte que vous me fassiez part de vos impressions. En toute modestie, c'est mon œuvre. Les deux tiers des sociétaires (et nous sommes au-delà de 600), c'est moi qui les ai recrutés ; la publicité, c'est moi qui l'ai obtenue ; le travail matériel de la correction, de la mise en page, des bandeaux, de l'expédition, de la comptabilité, c'est moi qui l'ai fait. Et c'est moi qui porterai, naturellement, la responsabilité des critiques, des reproches, etc mais peu m'en chaut. Je suis, Dieu merci, cuirassé et prêt à la riposte. Vous vous imaginez facilement quelle tâche c'est de réunir, au Canada, des collaborateurs qui n'ont jamais travaillé en commun⁵²⁸.

Liaison, dont le premier numéro paraît en janvier 1947, se définit comme une « revue de littérature et d'art [qui] paraît dix fois l'an pour les seuls sociétaires de 'Servir', syndicat coopératif [...] par les soins duquel elle est publiée ». *Liaison* n'est donc pas vendue au grand public mais dépend d'une adhésion : « les seuls lecteurs de *Liaison* seront les seuls membres de 'Servir' » précise Barbeau dans la lettre qui ouvre le premier numéro⁵²⁹. Selon lui, cette « formule coopératiste » permet à la revue d'être « libre financièrement » et « intellectuellement », car « si elle n'a pas de commanditaires à ménager, elle n'a pas, non plus, d'idéologie à servir, de programme à appliquer ».

En fondant cette revue, nous n'avons eu d'autre ambition que d'offrir à nos compatriotes des textes variés, soignés et vivants. Qu'ils soient de bonne foi et de bonne facture nous suffit. [...] Nous n'avons embrigadé et nous n'embrigaderons personne. On aura donc compris que chacun de nos collaborateurs garde son entière liberté comme son entière franchise. En toute chose, il n'engage que lui-même. De là, une indépendance qui, si elle est diversement appréciée dans ses manifestations, témoignera, en tout cas, de notre souci d'objectivité, d'impartialité⁵³⁰.

Liaison publie essentiellement des nouvelles, des poèmes, mais aussi des articles sur le théâtre, la musique, la peinture, ainsi que des chroniques « livres », « langue », « cinéma », « disques », *etc.* Parmi les collaborateurs se trouvent des amis écrivains de Barbeau, dont plusieurs sont membres de la toute jeune Académie canadienne-française fondée deux ans plus tôt : Germaine Guèvremont, Rina Lasnier, Adrienne Choquette, Louvigny de Montigny, Jean Bruchési par exemple. Marie Le Franc y occupe aussi une place importante : elle donne onze textes au cours des trois ans d'existence de la revue. D'autre part, la chronique « livres », revue critique de parutions récentes, présente régulièrement les nouvelles publications des collaborateurs de

⁵²⁸ Lettre de Victor Barbeau à Marie Le Franc, 2 février 1947.

⁵²⁹ Victor Barbeau, « Le premier bourgeon s'est ouvert », *Liaison*, vol. 1, n° 1, janvier 1947, p. 1-2.

⁵³⁰ *Ibid.*, p. 2.

Liaison. Enfin, il faut remarquer que la revue est largement ouverte aux littératures française (particulièrement à la littérature régionale) et étrangère : dans l'index de 1947 on trouve par exemple *Au pays bigouden* d'Auguste Dupouy, *Broderies en Bretagne* de La Varenne, *Nouvelles* de Ramuz, *La France contre les robots* de Bernanos, *Le plus sot animal* d'Huxley, *Animal farm* d'Orwell.

Très vite, la survie de *Liaison* est menacée. Chaque parution est incertaine étant donné le nombre trop peu élevé d'abonnés. Faute de moyens, *Liaison* disparaît en 1949. Marie Le Franc exprime encore sa déception à Rina Lasnier en 1951 : « Quel maheur de voir *Liaison* tué par l'indifférence du public. Malheur pour les Lettres canadiennes. Victor Barbeau se relèvera de ce coup, c'est un créateur, un inventeur. Il trouvera autre chose. Mais la littérature du pays se relèvera-t-elle de l'humiliation d'avoir laissé sombrer cet audacieux navire ?⁵³¹ ».

Barbeau se relève effectivement quelques années plus tard et fonde *Les Cahiers de l'Académie canadienne-française*. Ce périodique publié par les éditions de l'Académie, paraît annuellement à partir de 1956. Chaque année, un thème est proposé aux collaborateurs. Le numéro de 1956 est consacré à la poésie : Roger Brien, Robert Choquette, Roland Giguère, Michel Gingras, Alain Grandbois, Rina Lasnier, Fernand Ouellette et Médjé Vézina y collaborent. Les thématiques des années suivantes seront l'histoire, les essais critiques, les contes et nouvelles, la linguistique, l'humanisme et les profils littéraires⁵³². Marie Le Franc est sollicitée pour le quatrième cahier consacré aux contes et nouvelles :

J'ai une grande faveur à vous demander. Je prépare en ce moment le 4^{ème} Cahier de l'Académie [...]. Cette année je voudrais le consacrer aux contes et nouvelles. Or, j'ai de vous deux magnifiques nouvelles que vous m'aviez adressées à l'époque lointaine de *Liaison*. M'autoriseriez-vous à reproduire celle qui s'intitule « Solitude »? Je vous en serai extrêmement reconnaissant et nos lecteurs tout autant⁵³³.

⁵³¹ Lettre de Marie Le Franc à Rina Lasnier, 5 janvier 1951.

⁵³² Collaborateurs pour le numéro consacré à l'histoire (1957) : Lionel Groulx, Guy Frégault, Michel Brunet, Claude Galarnau, Jean Bruchési ; aux *Essais critiques* (1958) : Gilles Marcotte, Guy Sylvestre, Paul Toupin, Roger Duhamel, Gustave Lamarche; aux *Contes et Nouvelles* (1959) : Marius Barbeau, Robert Charbonneau, Adrienne Choquette, Léo-Paul Desrosiers, Alain Grandbois, Germaine Guèvremont, Marie Le Franc, Ringuet, Yves Thériault, Roger Viau ; à la *Linguistique*, (1960) : Victor Barbeau, Marius Barbeau, Michel Brunet, Louis Lachance, Lucie Robitaille ; à l'*Humanisme* (1961) : Louis de Broglie, Lionel Groulx, Clément Lockquell, Esdras Minville, Fernand Grenier ; aux *Profilis littéraires* (1963) : Marie-Claire Daveluy, Claude-Henri Grignon, Robert Rumilly, Jean Ethier-Blais, Léon Lorrain, Robert Choquette, Paul Toupin, Pierre Angers.

⁵³³ Lettre de Victor Barbeau à Marie Le Franc, 8 juillet 1959.

Les *Cahiers de l'Académie* connaissent un relatif succès : le cinquième volume, édité à 2000 exemplaires, « s'est enlevé en quelques mois. Les quatre autres *Cahiers* sont également épuisés⁵³⁴ » constate Barbeau en 1961.

2.2.4. Rencontres

Marie Le Franc participe au Québec à de nombreux événements littéraires publics et à de multiples réunions privées. Elle y fait preuve d'un réel dynamisme.

2.2.4.1. Événements formels

La romancière s'astreint d'abord, bien que moins souvent qu'en France – car elle publie peu à Montréal – à quelques lancements de livres. Par exemple, le 28 octobre 1957, la maison Fides organise une séance de signatures pour le lancement de *La rivière Solitaire*⁵³⁵. Mais les événements littéraires les plus déterminants pour la carrière montréalaise de Marie Le Franc sont les conférences. L'écrivaine en prononce plusieurs, dont certaines font grand bruit à l'époque. Nous avons déjà évoqué la conférence consacré à l'île d'Ouessant organisée en mai 1933 et fortement encouragée et médiatisée par Olivar Asselin aussi nous n'y revenons pas. Le 28 octobre 1935 représente une autre date importante : Marie Le Franc prononce sa fameuse conférence intitulée « La Gaspésie. La vérité sur le pêcheur gaspésien⁵³⁶ » au Ritz-Carlton de Montréal, sous l'égide de l'Alliance française. Victor Barbeau (organisateur de la réception) et son épouse, Marcel Raymond et Lucie Furness y assistent. Lors de cette séance, la romancière ne se prive pas d'évoquer la dureté de la vie des îliens et l'abandon qu'ils subissent de la part du gouvernement. Selon elle, « la vie des pêcheurs n'est qu'une longue suite de malheurs et de souffrances. 'Le peuple de Gaspésie se meurt' [...], à la suite de l'exploitation dont ils ont été les victimes de la part des grosses entreprises⁵³⁷ ». Loin de s'en tenir à évoquer pudiquement la « déchéance du pêcheur gaspésien », Marie Le Franc avance des solutions économiques pour remédier à ce fléau social : elle préconise « la création de stations biologiques pour étudier les

⁵³⁴ Lettre de Victor Barbeau à Marie Le Franc, 25 février 1961.

⁵³⁵ Lettre de Marie Le Franc à Rina Lasnier, 10 octobre 1957.

⁵³⁶ Cette conférence sera reproduite, sous le titre « Aspects de la Gaspésie », dans le livre de l'abbé Lionel Boisseau, *La mer qui meurt*, Montréal, Les Editions du Zodiaque, 1939.

⁵³⁷ [Anonyme], « Pour relever la vie du pêcheur de Gaspésie. Une race qui, selon Marie Le Franc, est en grand danger de s'éteindre », *La Presse*, 32^e année, n^o 13, mardi 29 octobre 1935, p. 16.

questions de biologie maritime » ; elle propose d'effectuer « une étude sérieuse du commerce du poisson, de son expédition et de sa distribution », et elle discute « des sanctions économiques contre l'Italie qui arrêteront les expéditions de morue qui aidaient les pêcheurs à vivre »⁵³⁸. Cette conférence provoque un véritable scandale et donne lieu à une importante polémique dans la presse. Selon Paulette Collet, « c'est le mot 'dégénérescence', appliqué aux pêcheurs gaspésiens, qui avait mis le feu aux poudres⁵³⁹ ». L'exposé suscite une vague de commentaires politiques et médiatiques et force même l'intervention du premier ministre Taschereau.

Le 11 octobre 1938, la romancière prononce la conférence « De la Bretagne au Canada », toujours au Ritz-Carlton de Montréal, et toujours sous les auspices de l'Alliance française :

La conférence de Marie Le Franc à l'Alliance française, hier soir, au Ritz, n'a été qu'une évocation littéraire de ses plus beaux souvenirs du Canada et de Bretagne. Des centaines d'auditeurs s'étaient rendus pour l'entendre raconter avec une piété filiale l'existence simple [...] de ceux qui habitent son village des bords du golfe du Morbihan, puis son grand voyage au Canada [...]. C'est un immense bouillonnement d'idées que Marie Le Franc dit découvrir chez nous, en revenant à Montréal. En tirant sa conclusion, elle constate que les liens sont de plus en plus serrés entre le Canada et la France⁵⁴⁰.

Trois semaines plus tard, le 29 octobre, elle est la conférencière invitée à une séance de la Société d'Etudes et de Conférences – intéressée particulièrement par des sujets culturels mais surtout politiques. Elle y expose des « Souvenirs celtiques »⁵⁴¹. Cet automne 1938, elle donne aussi une série d'exposés radiophoniques sur divers aspects du Canada et une série de causeries sur les ondes de CBF pour le programme « Le réveil rural ».

Marie Le Franc participe par ailleurs à plusieurs réunions d'écrivains. Nous n'en citerons que quelques-unes ici. Le 24 juin 1933, Albert Pelletier organise, chez lui, à Montréal, une soirée à laquelle participe, entre autres, Robert Choquette et Alfred Desrochers. Informée de cette réunion, Marie Le Franc téléphone à Pelletier quelques jours plus tôt :

⁵³⁸ [Anonyme], « La déchéance du pêcheur gaspésien. Brillante causerie de Melle Marie LeFranc [sic] à l'Alliance française », *Le Canada*, vol. 33, n° 176, 30 octobre 1935, p. 4.

⁵³⁹ Paulette Collet, « *Pêcheurs de Gaspésie*, roman de Marie Le Franc », dans Maurice Lemire [dir.], *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec. Tome II : 1900-1939*, Montréal, Fides, 1980., p. 841.

⁵⁴⁰ [Anonyme], « Marie Le Franc a évoqué ses plus beaux souvenirs. L'écrivain breton parle de son pays et du Canada, hier, à l'Alliance Française », *Le Canada*, vol. 36, n° 161, 12 octobre 1938, p. 6, 10.

⁵⁴¹ Cité par Catherine Pomeyrols, *Les intellectuels québécois : formation et engagements (1919-1939)*, op. cit., p. 224. Dans ce cycle de conférences, durant l'année 1938-1939, participèrent aussi : Gustave Lanctôt (« Les faussetés de notre histoire »), Roger Duhamel (« Jacques Chardonne »), Etienne Gilson (« La démocratie »), Esdras Minville (« Salazar et le corporatisme ») et Edouard Montpetit (« L'école et la civilisation »). Voir aussi [Anonyme], « Nostalgie de la solitude de nos bois. Tout leur mystère profond dégagé par Marie Le Franc, au cercle d'Etudes », *La Presse*, 32^e année, n° 14, 30 octobre 1935, p. 12.

Melle Marie Le Franc me téléphone à l'instant. Et au milieu de cette longue conversation d'une demi-heure, elle m'a dit que sans avoir encore lu de tes vers (je lui envoie *A l'ombre de l'Orford ce soir*) qu'elle aimerait te rencontrer. Evidemment, je lui ai annoncé que tu viendrais probablement ici le 24, et elle viendra. [...] Il paraît que c'est ce qu'on écrit de toi qui lui donne cette curiosité, ce qui veut dire, évidemment, qu'elle a lu Valdombre. Je tâcherai d'avoir Valdombre ici, mais de ces temps-ci, ce n'est pas sûr qu'il vienne⁵⁴².

Quelques jours plus tard, Pelletier insiste encore auprès de son ami :

J'aimerais bien à te voir samedi. Il me ferait plaisir de te faire rencontrer aussi Melle Marie Le Franc, qui n'est certes pas un bas bleu, et qui ne t'embêtera certainement pas. C'est justement l'échange de vues entre personnes de formation et de culture si différente qui me paraît vraiment profitable. Et Melle Marie Le Franc n'est pas flagorneuse et elle a autre chose à dire que des compliments banals⁵⁴³.

Selon toute vraisemblance, Marie Le Franc assiste à cette réunion sans que Desrochers y soit présent. Plusieurs années plus tard, le 21 février 1949, elle prend encore part à une réunion littéraire « autour du conte » à Joliette avec Rina Lasnier et le père Gustave Lamarche. Le 8 mars, elle assiste à une conférence d'Adrienne Choquette à la Bibliothèque municipale de Montréal. En 1950, Marie Le Franc semble avoir de multiples activités à Montréal : elle raconte à Rina Lasnier qu'elle a « été très occupée. Vu des amis, écouté le téléphone, écrit une petite série de six papiers pour la radio qui seront enregistrés dans le courant de la semaine qui vient⁵⁴⁴ ». En décembre 1953, elle se rend au

Gala des poètes 1953, qui avait lieu à l'hôtel Windsor tout décoré de fleurs pour la circonstance. Malheureusement, mauvaise acoustique, femmes bavardes, autour de petites tables de dégustation. Les serveurs faisaient circuler des « potato chips » qui craquent sous la dent et se mêlent mal aux rythmes de la poésie... L'estrade où se récitaient les poèmes était loin de nous et avait l'air d'un ponton abandonné en mer. Le lendemain, réception au Ritz pour le lancement de *Suite marine* de Robert Choquette⁵⁴⁵.

⁵⁴² Lettre d'Albert Pelletier à Alfred Desrochers, 13 juin 1933.

⁵⁴³ Lettre d'Albert Pelletier à Alfred Desrochers, 19 juin 1933. Il semble malgré tout, d'après la lettre suivante datée du 27 juin 1933, que Desrochers ne se rendra pas à Montréal et que la rencontre n'aura pas lieu. Pelletier écrit en effet : « Mais comment te faire rencontrer Melle Marie Le Franc [...] ? Il serait bien plus simple [...] que vous veniez tous deux [...] et que vous passiez une couple de jours ici ». Ceci dit, il est certain qu'Alfred Desrochers connaît déjà Marie Le Franc, au moins par ses écrits. En effet, le 12 août 1929, il écrit à Eva Sénécal : « Je vous mets à la poste ce soir, *Grand-Louis l'innocent*, où tous les états d'âme que vous croyez être seule à partager sont décrits. Et vous verrez qu'un livre écrit par une femme ne perd aucunement de sa valeur parce qu'il a des épithètes physiques et des images concrètes. D'ailleurs, tous les livres un peu hors du commun dont les auteurs sont des femmes ont surtout les qualités que je vous conseille d'acquérir et qui sont les plus faciles ». Quelques jours plus tard, Eva Sénécal témoigne à Pelletier de « l'enchantement qu'à fait naître en [elle] cette Marie Le Franc ». Il faut noter qu'avec cet échange de correspondances, le réseau canadien-français s'étend encore.

⁵⁴⁴ Lettre de Marie Le Franc à Rina Lasnier, 29 juillet 1950.

⁵⁴⁵ Lettre de Marie Le Franc à Rina Lasnier, 18 décembre 1953.

Enfin, en novembre 1956, elle témoigne encore de sa présence à « une petite réunion à Sherbrooke chez Alfred Desrochers, où étaient présent Rina, le Père Lamarche et un poète qui avait du talent dont le nom [lui] échappe pour le moment⁵⁴⁶ ».

2.2.4.2. Réunions privées

Marie Le Franc passe de nombreuses soirées chez ses amis Victor et Lucie Barbeau. Le salon des Barbeau constitue un lieu intime du milieu littéraire et culturel : « Je reviens de chez Victor Barbeau, où m'attendait le merveilleux livre. La maison Barbeau est la source de tant de surprises pour moi. Nous avons ouvert le livre au hasard et côte à côte nous avons lu le poème [...]»⁵⁴⁷. Dans son article du *Devoir* paru en 1980, Barbeau dévoile que :

[...] Marie Le Franc, en compagnie moins lettrée, à la ville et à la campagne, se prêtait aux jeux de société, non par condescendance envers ses hôtes, mais de son libre choix, de son propre élan. Ses préférences allaient aux charades et aux portraits (qui suis-je ?) Elle y excellait sans toutefois rechigner, lorsqu'elle était prise en défaut, à la pénitence que lui imposaient les règles du jeu. C'est ainsi qu'un soir, sans contrainte ni gêne, elle fit le tour du salon assise en écuyère sur le dos d'un maître de la parole et de l'écriture. Telle en heureuse compagnie se détendait, s'animait et s'amusait la lauréate du prix Fémina⁵⁴⁸.

Le salon des Barbeau est un lieu de sociabilité important pour Marie Le Franc ; c'est dans cette maison qu'elle rencontre quelques personnalités littéraires canadiennes-françaises de renom, Alain Grandbois⁵⁴⁹ par exemple.

La romancière fréquente aussi d'autres agents littéraires tant à Montréal qu'en dehors de Montréal. Ainsi, en mai 1933, elle effectue une randonnée à Blue Sea Lake, propriété de Louvigny de Montigny, en compagnie de Montigny, Robert Choquette et Gertrude Baskine. Cette expédition lui inspirera la nouvelle « Randonnée » qui sera publiée dans *Visages de Montréal* : elle attribuera les surnoms de « Saint-Loup », « Cavalier » et « Elfie » à ses amis. En juin 1934, Choquette envoie quelques mots à Marie Le Franc « [e]n souvenir de [cette] randonnée d'il y a un an⁵⁵⁰ ». Dans une lettre adressée en 1975 à Paulette Collet, biographe de la romancière, Choquette précise : « Je l'ai vue souvent [il parle de Marie Le Franc]. Ce n'est pas une randonnée

⁵⁴⁶ Lettre de Marie Le Franc à Victor Barbeau, 19 novembre 1956. Le poète que Marie Le Franc évoque est certainement Alphonse Piché.

⁵⁴⁷ Lettre de Marie Le Franc à Rina Lasnier, 1^{er} janvier 1948. Marie Le Franc évoque ici le recueil de poèmes de Rina Lasnier, *Le Chant de la montée*, publié chez Beauchemin à Montréal en 1947.

⁵⁴⁸ Victor Barbeau, « Polémique. Telle n'était pas Marie Le Franc », *Le Devoir*, 20 septembre 1980, p. 26.

⁵⁴⁹ Voir la lettre de Marie Le Franc à Victor Barbeau du 7 avril 1956.

⁵⁵⁰ Lettre de Robert Choquette à Marie Le Franc, 18 juin 1934. Louis Dantin devait aussi participer à cette randonnée mais il n'avait finalement pas pu faire le déplacement depuis les États-Unis.

unique que j'ai faite avec elle. [...] [j]e possède [...] beaucoup de souvenirs, plus faciles et agréables à raconter qu'à écrire⁵⁵¹ ». Au Québec, Marie Le Franc rend aussi souvent visite à son amie Rina Lasnier, d'abord à Joliette, puis à Saint-Jean sur Richelieu : d'après la correspondance, les deux femmes se voient par exemple le 13 juillet 1949 et le 24 août 1950. Grâce à Rina Lasnier, Marie Le Franc se lie d'amitié avec Adrienne Choquette et Médjé Vézina. Elle sera d'ailleurs hébergée par les deux jeunes femmes à Québec, le soir du 3 août 1954, à la veille de s'embarquer pour un retour en France. L'été, la romancière est invitée chez ses amis : à La Pointe Beauharnois, chez Madeleine Thibaudeau, qui accueille régulièrement ses amies poètes dont Rina Lasnier, Adrienne Choquette et Médjé Vézina⁵⁵² ; à la Barbotière, sur le lac Echo, résidence d'été de la famille Barbeau⁵⁵³ ; à l'île d'Orléans chez son collègue et ami de McGill, Charles Maillard : sur les bords du lac Vinet chez Adrienne Choquette ; à Blue Sea Lake chez Louvigny de Montigny.

2.2.4.3. Conclusion

Selon Madeleine Ducrocq-Poirier,

Marie Le Franc n'a pas vraiment vécu hors des normes sociales. Ce ne fut pas une marginale dans l'acception propre du terme. Elle a toujours gagné sa vie, d'abord comme enseignante, puis comme écrivain et conférencière (elle avait un merveilleux don de la parole en public). Par contre, les manifestations « littéraires » de tout poil, les réunions mondaines, les déplacements massifs vers les chalets d'été ne la tentaient guère⁵⁵⁴.

Victor Barbeau, l'un des plus proches amis de Marie Le Franc pendant près de quarante ans, s'élève contre ces affirmations :

En vérité ni sauvageonne ni perruche, Marie Le Franc, sortie de son isolement en milieu anglais, de sa longue et douloureuse retraite sentimentale, s'est très vite et sans avoir à se faire violence accommodée à la vie en société. Son naturel l'y portait, sa féminité s'y plaisait et sa curiosité s'en délectait. [...] Bien loin de bouder les sociétés littéraires de « tout poil », elle ne cacha pas sa joie d'y être conviée. Avant qu'elle n'en fut, tel Paul Claudel, l'invitée d'honneur, à combien de déjeuners et de dîners du PEN Club n'a-t-elle pas assisté ! Il en va de même de la Société des Écrivains canadiens dont elle accepta la présidence d'honneur et sous les auspices de laquelle elle

⁵⁵¹ Lettre de Robert Choquette à Paulette Collet, 22 mars 1975.

⁵⁵² Dans une lettre datée du 22 juillet 1949, Madeleine Thibaudeau raconte à Rina Lasnier : « Le samedi matin [...] nous avons déménagé à Beauharnois. Il a fallu s'installer, faire la chasse aux mauvaises herbes [...]... Cueillir des fraises pour Marie Le Franc, qui vous aime et vous admire [...]. Nous avons beaucoup parlé de vous avec Marie et quand vous reviendrez de vos vacances, il faudra venir voir la pointe avec elle ».

⁵⁵³ Marie Le Franc est invitée au mariage du fils de Victor Barbeau, au lac Echo, le 24 juin 1950.

⁵⁵⁴ Entrevue avec Madeleine Ducrocq-Poirier réalisée par Adrien Thério, « Le centenaire de Marie Le Franc », *Lettres québécoises*, n°18, été 1980.

prononça une de ses toutes premières conférences. N'y a-t-il donc pas trace dans les dossiers de Madame Ducrocq-Poirier de la présence de Marie Le Franc au milieu de ses pairs ?⁵⁵⁵

La correspondance donne effectivement raison à Victor Barbeau : Marie Le Franc est présente parmi ses pairs canadiens-français, que ce soit dans des événements publics ou dans des réunions plus intimes, à Montréal ou en région. C'est une femme discrète et réservée certes, mais elle sait aussi faire preuve de beaucoup d'audace quand elle désire rencontrer un écrivain ou « placer » son œuvre. En 1923, par exemple, elle écrit directement à Victor Morin, président de l'Association des Auteurs canadiens pour « obtenir quelques renseignements relatifs au prix littéraire qui doit être décerné par la Société des Gens de Lettres⁵⁵⁶ ». Autre démarche que nous avons évoquée plus haut : elle entreprend de téléphoner à Albert Pelletier, en juin 1933, pour se faire inviter à une réunion d'écrivains prévue chez lui afin de rencontrer Alfred Desrochers. En 1953 encore, elle se rend à Québec et remue ciel et terre afin d'obtenir l'adresse de Gabrielle Roy qu'elle souhaite ardemment rencontrer et avec qui elle aura, nous l'avons évoqué, un entretien de quelques minutes. Au Québec, Marie Le Franc étend activement son réseau vers les pôles qui la fascinent, qui l'intriguent ou qui pourraient, éventuellement, la faire progresser dans sa carrière littéraire.

2.2.5. Architecture du réseau local canadien-français

Grâce à la de la correspondance, nous pouvons déterminer l'architecture définitive du réseau de sociabilité local canadien-français. Il s'agit ici non seulement d'un réseau de sociabilité littéraire mais d'un réseau social plus vaste. Car au double réseau littéraire Asselin/Barbeau viennent désormais se greffer d'autres réseaux, moins évidents à établir étant donné le peu de documentation à laquelle nous avons eu accès : le réseau de l'université McGill, le réseau Fides et le réseau des revues en sont des parties. Le réseau local est donc hyper-maillé et possède une architecture complexe, qu'il devient difficile de représenter.

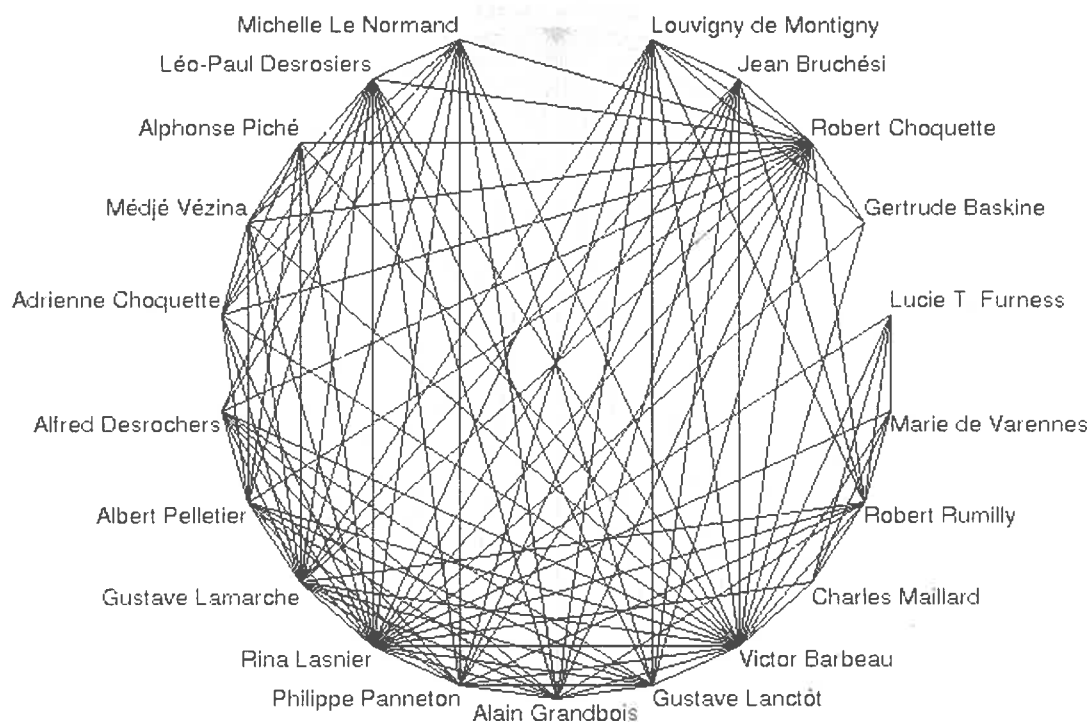
Ce réseau nous renseigne aussi sur les orientations socio-politiques et culturelles de Marie Le Franc : politiquement pacifiste à tendance socialiste en France, elle se rallie à la tendance libérale et se positionne du côté de la vague nationaliste que l'on ne dit pas encore souverainiste

⁵⁵⁵ Victor Barbeau, « Polémique. Telle n'était pas Marie Le Franc », *Le Devoir*, 20 septembre 1980, p. 26.

⁵⁵⁶ Lettre de Marie Le Franc à Victor Morin, 1923, conservée dans le fonds Victor-Morin, archives de l'Université de Montréal, dossier P56. Dans cette lettre, Marie Le Franc pose encore toutes une série de questions sur les prix littéraires auxquels elle serait susceptible de pouvoir concourir.

au Québec. Culturellement, elle refuse le détachement France-Québec, estimant que le Québec reste, malgré tout, une « province » culturelle de la France de par sa langue et son histoire. Concernant ses choix institutionnels, on remarque qu'à Montréal, contrairement à sa stratégie parisienne, elle cherche constamment à se rapprocher d'acteurs littéraires influents – Asselin, Dantin, Barbeau, Montigny, Pelletier, Desrosiers –, à fréquenter les écrivains marquants du moment – Rina Lasnier, Robert Choquette, Gabrielle Roy – et à intégrer la communauté des lettres canadiennes-françaises, que ce soit en entrant dans une grande maison d'éditions ou en participant à des événements.

Il faut encore noter que cette entreprise d'intégration dépasse la sphère du littéraire. En effet, quand elle défend publiquement, lors de conférences par exemple, la cause de certaines minorités sociales du Québec, Marie Le Franc utilise son pouvoir de parole et sa relative notoriété d'écrivain pour investir la sphère socio-politique. En ce sens, la stratégie parisienne et la stratégie montréalaise sont extrêmement différentes : si Paris ne représente qu'un lieu de diffusion de l'œuvre, Montréal constitue un véritable espace de sociabilité.



Réseau de sociabilité canadien-français de Marie Le Franc dans les années 50

CHAPITRE 3 :
LES STRATEGIES DE L'ECRIVAIN MINORE

La littérature française, définie comme la « littérature légitime, celle qui s'impose et obtient la reconnaissance, celle dont on parle et celle que retient la mémoire publique » impose un « contexte socio-historique » dans lequel « être ouvrier, femme ou breton n'est évidemment pas favorable à l'essor d'une carrière littéraire ou à la réussite dans le monde des lettres »⁵⁵⁷. L'hégémonisme de la littérature franco-parisienne entraîne une minoration voire une marginalisation du littéraire excentré. Confrontés à cette réalité, les écrivains mineurs, ou pour mieux dire *minorés*, qu'ils soient provinciaux ou francophones par exemple, doivent imaginer de nouvelles stratégies de reconnaissance s'ils veulent laisser une empreinte dans l'histoire littéraire. L'une de ces stratégies est de s'allier pour fonder une communauté d'écrivains périphériques puis, éventuellement, une structure institutionnelle qui pourra exister à côté du champ littéraire franco-parisien. Se constituent alors des réseaux périphériques locaux dont les nœuds visent un projet commun : la connaissance et la reconnaissance de leur littérature, celle qui se fait *en dehors* de Paris. Les membres de ces réseaux s'organisent en groupes, se rencontrent et s'écrivent, pour se doter de moyens d'expression et d'action internes : journaux, revues, académies, prix, réunions formelles et informelles, *etc.* Pour être plus efficace, il n'est pas rare que se constitue ensuite une « sorte de zone ou d'hyperréseau contestataire où se tient un discours plus ou moins hostile aux discours et aux pratiques de l'institution 'officielle' en générale⁵⁵⁸ ». Cet hyperréseau devient un espace parallèle de discussion où s'expriment « ceux qui habitent les marges institutionnelles⁵⁵⁹ » désireux de mettre en lumière leur « identité différenciée ».

⁵⁵⁷ Jacques Dubois, « Pour en finir avec la marginalité », dans Lise Gauvin et Jean-Marie Klinkenberg [dir.], *Ecrivain cherche lecteur. L'écrivain francophone et ses lecteurs*, Paris / Montréal, Éditions Créaphis / VLB éditeurs, 1997, p. 119-129, p. 121.

⁵⁵⁸ Jane Everett, « Réseaux épistolaires : le cas du Québec dans les années trente », dans Benoît Melançon [dir.], *Penser par lettre*, Montréal, Fides, 1998, p. 125-144, p. 140.

⁵⁵⁹ *Ibidem.*

1. Objectif avoué : fonder une autre communauté

1.1. La force de rupture de Paris

1.1.1. Une expérience parisienne

Grand-Louis l'innocent aurait pu générer pour Marie Le Franc un succès franco-parisien et permettre l'intégration de la communauté des lettres parisiennes. Mais il n'en fut rien. En 1928 Rieder publie le second roman de la romancière, *Le poste sur la dune*. Ce second livre, étape cruciale pour le lauréat d'un prix littéraire important, n'est pas, pour la critique, à la hauteur du Femina. Le roman est d'abord accueilli avec dédain par les revues parisiennes. Au Québec aussi, la critique est moins enthousiaste. Robert Choquette avoue que « [a]u point de vue de l'étude humaine surtout, *Le poste sur la dune* ne vaut pas *Grand-Louis*⁵⁶⁰ ». La narration semble plus « réaliste », donc moins « poétique »⁵⁶¹. Henri Dombrowski avoue être déçu par ce changement d'orientation. Selon lui, ce nouveau roman, trop descriptif, ne laisse pas assez de place à l'imagination, qui « s'en est allée avec la fantaisie, le mystère et la vie ». Il reproche aussi à Marie Le Franc des « libertés de langage » superflues et inexpressives. Dombrowsky conclut qu'« il est seulement fâcheux que dans *Le poste sur la dune* ses dons poétiques n'aient pu se déployer à leur aise et y exercer leur charme »⁵⁶². A Paris, Jacques Roberfrance, tente de rassurer la romancière – voire de se rassurer lui même –, en écrivant, le 16 avril 1928, qu'« il est à peu près certain que les critiques si diverses qu'a connues *Grand-Louis l'innocent* feront hésiter tous ces grands organes qui ne veulent toujours donner que des choses sûres à leurs lecteurs ». Malheureusement cette lettre est la dernière des éditions Rieder dont nous disposons. En 1930, Rieder publiera les deux ouvrages suivants de Marie Le Franc : le roman *Héliel fils des bois* qui, selon Ducrocq-Poirier, « fut un succès de librairie, qui n'attendit pas celui de la critique⁵⁶³ », et le recueil de textes *Inventaire*, qui se présente comme une autoréflexion voire une méditation très personnelle sur certaines questions existentielles que se pose l'auteure à elle-même (la mort, la

⁵⁶⁰ Robert Choquette, « Le courrier des livres. *Le poste sur la dune* par Marie Le Franc », *La Revue moderne*, n° 12, octobre 1928, p. 12.

⁵⁶¹ Jules Jolicoeur, « Livres et revues. *Le poste sur la dune* par Marie Le Franc », *La Revue populaire*, vol. 21, n° 10, octobre 1928, p. 23.

⁵⁶² Henri Dombrowsky, « *Le poste sur la dune* de M. Lefranc [sic] », *La Revue moderne*, novembre 1928, p. 10-11.

⁵⁶³ Madeleine Ducrocq-Poirier, *Marie Le Franc. Au-delà de son personnage*, Montréal, Éditions La Presse, 1981, p. 44.

solitude, l'amour, l'écriture). Avec *Héliier fils des bois*, Marie Le Franc propose encore « un poème de la possession, non de l'homme mais de la nature⁵⁶⁴ » :

Les Canadiens aimeront ce livre, parce qu'ils le comprendront pleinement. Ils y retrouveront même la saveur de leur langue. Les Français ne l'aimeront qu'au prix d'un effort intellectuel. Mais s'ils arrivent à vaincre leur indolence, il seront pleinement récompensés. Aucune page de Louis Hémon ne m'a jeté aussi violemment en pleine figure, le parfum d'érables et de « bois franc » qui est celui de la province de Québec et que la haute poésie de Marie Le Franc a distillé avec autant de précision⁵⁶⁵.

L'évocation poétique de la forêt fait l'unanimité parmi les critiques canadiens qui constatent tous en chœur que « la poésie est la vertu cardinale du style de Marie Le Franc⁵⁶⁶ ». Quant à *Inventaire*, Ducrocq-Poirier raconte que ce livre :

[...] relança la notoriété de Marie Le Franc : on la sollicita pour des conférences, des articles ; de grands écrivains lui ont écrit, curieux de la connaître, notamment des femmes comme Marguerite Audoux, Lucie Delarue-Mardrus, Colette qui, sur son célèbre papier bleu lui a déclaré : « Personne n'a fait comme vous le portrait du vent ! Ces débuts de romans dans le sable et dans la neige, je les ai aimés avec une vivacité, avec une promptitude qui ne trompe pas. Il est bien probable que vous connaissez, vous, la joie d'écrire des livres, si jamais j'ai le plaisir de causer avec vous, vous verrez vite que je suis sincère en parlant du métier que je n'ai pas choisi... »⁵⁶⁷.

Avec ces deux publications, Rieder met fin à son contrat. Marie Le Franc confie alors les manuscrits suivants aux éditions du Tambourin, Fasquelle et Ferenczi.

Après le prix Femina, la romancière ne se rend qu'à de très rares occasions à Paris. Deux ans plus tard, dans une lettre datée du 17 novembre 1932, Marguerite Jouve⁵⁶⁸ informe Marie Le Franc qu'à Paris, suite aux difficultés économiques consécutives au crack boursier de 1929,

c'est la crise, toutes les mines sont allongées, tous les caractères nerveux. Vous devez savoir que Roberfrance est mort et la maison Rieder part à la dérive⁵⁶⁹ ; le Tambourin est, depuis longtemps, incapable d'émettre un son. Les éditeurs restreignent leur production, les journaux littéraires dans

⁵⁶⁴ Maurice Constantin-Weyer, « Le dernier roman de Marie Le Franc analysé par Maurice Constantin-Weyer », *Le nouvelliste*, Trois-Rivières, 15 mars 1930, p. 8.

⁵⁶⁵ *Ibidem*.

⁵⁶⁶ Robert Rumilly, « *Héliier, fils des bois* (par Marie Le Franc) », *Le Canada*, vol. 28, n° 197, 23 novembre 1930, p. 4.

⁵⁶⁷ Madeleine Ducrocq-Poirier, *op. cit.*, p. 55. Malheureusement, Madeleine Ducrocq-Poirier ne précise pas les références de cette lettre envoyée à Marie Le Franc par Colette. Pour notre part, nous n'avons trouvé, dans les papiers de Marie Le Franc, aucun document signé de la main de Colette.

⁵⁶⁸ Nous n'avons trouvé aucune information sur Marguerite Jouve. Nous savons toutefois qu'elle publia aux éditions du Tambourin, d'où peut-être l'origine de sa relation avec Marie Le Franc. Elle envoya huit lettres à Marie Le Franc entre 1930 et 1936, principalement pour la féliciter pour ses œuvres.

⁵⁶⁹ Cette même année, la maison Rieder, spécialisée en littérature générale, fusionnera avec deux autres éditeurs (Leroux pour l'histoire et Alcan pour la philosophie) pour donner naissance aux Presses Universitaires de France.

leur souci de n'afficher que des opinions immédiatement monnayables sombrent dans une platitude sans nom. C'est dans ce marais qu'il faut se débattre.

Deux ans plus tôt, le 24 avril 1930, Marie Le Franc avait reçu un mot du critique Léon Daudet, après qu'il ait lu *Héliér fils des bois*. Daudet y écrit qu'il préfère cet ouvrage à *Grand-Louis l'innocent*, car il lui semble « moins vague, moins nébuleux ». Mais au début des années trente, les livres de Marie Le Franc semblent malgré tout ne pas convenir au public français. Le 23 octobre 1934, les éditions Albin Michel adresse à la romancière leur rapport de lecture concernant *La rivière Solitaire*. Le lecteur de la célèbre maison d'édition conclut prudemment son rapport :

Œuvre d'une remarquable tenue littéraire, marquée du sceau d'un talent personnel. Poète autant, et peut-être plus que romancier, l'auteur y évoque la forêt canadienne d'une manière souvent saisissante et y dépeint sous un aspect vivant l'existence des défricheurs d'à présent. La lecture en est attachante. Cependant on ne saurait perdre de vue que ce n'est pas un roman d'intrigue. Il mériterait d'être très bien accueilli par les critiques et par les lettrés, mais il est douteux qu'il atteigne le « grand public ».

Le défaut d'intrigue et d'action au profit d'une intensité descriptive et d'un style très poétique, sont autant de qualités pour un public cultivé que de défauts pour un public élargi. L'éditeur confirme le jugement de son lecteur en écrivant qu'« il semble bien improbable, en effet, que *La rivière Solitaire*, malgré sa valeur, puisse atteindre un large public » ; il ajoute cependant « être disposé à l'éditer en [...] accordant 10% du prix fort par exemplaire vendu ». Le livre de Marie Le Franc entrerait ainsi davantage dans ce que Bourdieu nomme le « sous-champ de production restreinte » que dans le « sous champ de grande production »⁵⁷⁰. L'éditeur ne peut espérer réaliser une opération commerciale avantageuse avec cette publication. Ce qui prime, c'est le « capital symbolique » mais non « économique » de l'ouvrage. De plus, Albin Michel s'engage dans un « cycle de production long », accepte un risque évident et vise un public restreint (« les pairs, les fractions intellectuelles de la classe dominante »). Du côté de l'auteur, publier une œuvre si singulière et peu adaptée au marché, atteste un caractère « libre, inspiré et novateur », car il n'apparaît pas subordonné à une démarche commerciale. Enfin, l'éditeur, osant cautionner une telle publication, se présente comme « un découvreur audacieux » ; le risque étant que la critique fasse preuve de suspicion⁵⁷¹. Cette expérience valable pour *La rivière Solitaire* chez Albin

⁵⁷⁰ Pierre Bourdieu, « Le champ littéraire », dans *Actes de la recherche en sciences sociales*, septembre 1991, p. 7.

⁵⁷¹ Vocabulaire extrait du tableau inclut dans la contribution de Pierre Bourdieu au numéro 32 de la revue *Pratiques* : « La littérature et ses institutions », 1981, cité par Fabrice Thumerel, *Le champ littéraire français au XX^e siècle. Eléments pour une sociologie de la littérature*, Paris, Armand Colin, 2002, p. 35-36.

Michel, le fut aussi pour *Grand-Louis l'innocent* chez Rieder trois ans plus tôt, à ceci près que l'initiative de Rieder se conclut par un succès institutionnel, ce qui ne sera plus le cas pour les œuvres suivantes (si ce n'est pour *Au pays canadien français*, publié par Fasquelle, prix Montyon de l'Académie française en 1932). Dans les années cinquante, la correspondance avec Grasset, témoigne encore de ce tiraillement qu'éprouve l'éditeur. La maison fait effectivement preuve d'un réel intérêt pour les ouvrages de Marie Le Franc puisqu'en 1952, Grasset publie *Le fils de la forêt* à 5000 exemplaires. Mais, Grasset a aussi conscience du risque pris en éditant cet ouvrage, risque confirmé en 1958 quand la maison informe Marie Le Franc qu'il reste encore en magasin 1447 invendus, ce qui obligera l'éditeur à demander l'autorisation de vendre l'ouvrage à prix réduit, notamment à des établissements scolaires en 1961⁵⁷². Ces faits attestent l'inconfortable position des éditeurs publiant les ouvrages de la romancière : un vif intérêt intellectuel associé à un risque commercial caractérise effectivement leur position.

1.1.2. La leçon de Paris

Ce n'est alors pas seulement la timidité, la solitude et le retranchement de Marie Le Franc qui l'écartèrent progressivement du champ littéraire parisien, mais aussi la conjoncture politico-économique associée au fait que ses œuvres ne correspondaient plus à la demande du lectorat et aux impératifs commerciaux du marché littéraire, autrement dit à la nouvelle consommation culturelle de masse. En effet,

les années trente [...] voient s'installer une crise économique mondiale [...]. L'intellectuel s'affirme idéologiquement et socialement. [...] les liens noués entre politique et culturel se révèlent plus étroits. [...] La France des années trente voit triompher la diffusion généralisée des moyens de reproduction et de communication qui, à travers la presse, la radio, le cinéma et le disque, permet l'avènement encore incertain et inachevé d'une véritable culture de masse. On comprend qu'un tel changement engendre, sur fond de crise économique, une crise culturelle tout aussi violente⁵⁷³.

Marie Le Franc va s'éloigner – et être éloignée – toujours davantage du champ parisien au point de ne plus être considérée finalement que comme une auteure régionale. Pourtant certains écrivains lui conseillent de revenir au devant de la scène et de profiter ainsi de nouvelles opportunités. Ainsi, Marguerite Jouve, lui écrit le 31 décembre 1934 :

⁵⁷² Lettre de Philippe Méry à Marie Le Franc, le 11 septembre 1961.

⁵⁷³ Pascale Gotschel et Emmanuel Loyer, *Histoire culturelle de la France de la Belle Epoque à nos jours*, Paris, Armand Colin, 2002, p. 65-66.

Avez-vous désappris le chemin de la capitale ? Venez vite. Apportez-nous un livre. Si les rumeurs littéraires arrivent jusque sur votre grève, vous devez savoir que cette saison un certain nombre de romancières se sont audacieusement risquées sur les chemins que vous aviez indiqués. Mais que ce soit vous, et la première en France, qui les ayez indiqués ces chemins, voilà ce dont ces messieurs de la critique n'ont pas paru se souvenir. Revenez-nous un peu, Marie Le Franc.

Or il est bien évident que le retour de Marie Le Franc ne changerait rien à la situation difficile dans laquelle se trouve alors le marché littéraire. Marguerite Jouve est la première à constater la violence de cette crise économique et les lourdes conséquences qu'elle fait subir à l'institution littéraire parisienne.

La crise se fait terriblement sentir. [...] partout on comprime les frais, partout l'on licencie. A la longue cela finit par devenir angoissant. Encore la gêne matérielle qui en résulte serait-elle peu de choses si la crise n'était en même temps morale. Mais Paris sombre dans un marasme incroyable. On s'ennuie à mort. Personne n'ose rien entreprendre. Personne ne sait de quoi demain sera fait, et ceux qui sont encore en mesure d'agir profitent du beau prétexte que leur donnent les événements pour se laisser pourrir tout doucement sur leurs sous. Il n'y a plus d'audace intellectuelle, plus de recherche artistique, plus de fermentation. On essaye d'exorciser le malheur à force de conformisme : c'est la stagnation, c'est la mort. Je ne sais ce qui nous réveillera⁵⁷⁴.

Etant donné le contexte politique, économique et culturel, il semble compréhensible que Paris n'ait plus donné sa chance à l'écriture particulière – car trop locale dans son contenu et trop poétique dans sa forme – de Marie Le Franc. Le champ littéraire parisien perd ainsi nombre d'écrivains originaux en voie d'intégration, écrivains qui vont soit rentrer dans leur région d'origine ou partir à l'étranger. Dans sa dernière lettre datée du 26 mai 1936, Marguerite Jouve témoigne de sa situation, qui ressemble étrangement à celle de Marie Le Franc :

Pas question de revenir à Paris ni même en France⁵⁷⁵, ni de s'imposer aux populations par la publication d'un nouveau roman. Je ne fais rien que des petits travaux de gloire, propres à tuer les heures et à éviter la famine, ou pour divers journaux français (*La Flèche*, *Vendredi*), quelques articles sur la politique espagnole. Car je me suis subitement découvert un grand intérêt pour la vie sociale de ce beau pays.

Cette stratégie devient aussi celle de Marie Le Franc : comme Marguerite Jouve exilée en Espagne se prend d'amitié pour sa patrie d'accueil, Marie Le Franc éloignée de et par Paris, s'intéressera désormais à la « vie sociale » du Québec, son propre pays d'accueil. En 1934 paraissent *La rivière Solitaire* et, en 1938, *Pêcheurs de Gaspésie*, deux romans exposant le mode de vie exigeant des colons et des pêcheurs du Québec. Ces ouvrages connaîtront un relatif succès

⁵⁷⁴ Lettre de Marguerite Jouve à Marie Le Franc, 31 décembre 1934.

⁵⁷⁵ Marguerite Jouve envoie cette lettre de Madrid.

auprès de la communauté des lettres canadiennes-françaises. Un seul témoignage de sa participation à la vie littéraire parisienne sera relaté plus tard dans la correspondance : le 7 avril 1956, la romancière raconte à Barbeau, la réception de la Société des Gens de Lettres donnée en l'honneur d'Alain Grandbois et de Ringuet à laquelle elle fut invitée. Mais, à partir des années trente, Marie Le Franc ne semble être que spectatrice de la vie des lettres parisiennes. Bien sûr, profitant du marché littéraire, elle publiera encore chez des éditeurs et collaborera à quelques revues parisiennes, mais elle ne participera que très rarement aux événements littéraires et n'étendra jamais son réseau relationnel à Paris. Dès le début des années trente, elle consacrera son écriture et ses activités à sa région, la Bretagne et à sa terre d'accueil, le Canada français.

Selon Ramuz, Paris représente finalement un lieu d'apprentissage. On y va, on y reste quelques années, pour se former et se connaître soi-même puis, on le quitte. Paris n'est pas un but en soi mais un rite de passage, un facteur déclencheur, un tremplin. Il permet de reconnaître et d'accepter son identité, son « être ». « Utiliser ce qu'on a d'abord, et utiliser ce qu'on est et avec des moyens à soi, c'est le conseil que me donnait Paris, au moment même où je le quittais⁵⁷⁶ » écrit encore Ramuz. L'écrivain vaudois constate que la prise de conscience identitaire demande généralement deux étapes : un « déracinement » ou un « départ », puis un « décentrement » ou un « retour ». Au terme de son voyage en France, déclencheur de sa réflexion sur l'identité, Ramuz comprend que sa région est « sa raison d'être ». Paris, étant ce qu'il est, c'est à dire « lui-même », il enseigne à être soi-même : c'est un « exemple de liberté ». « Paris me disait, écrit-il : 'Conduis-toi selon ce que tu es et, si tu ne sais pas très bien ce que tu es, du moins d'après ce que tu crois que tu es. Fais comme moi.' ». « C'est Paris lui-même qui m'a libéré de Paris », s'exclame l'écrivain vaudois. Le centre est ainsi le facteur déclencheur d'une prise de conscience : celle de la préférence régionale. Paris révèle le déracinement et suggère le décentrement. Selon Ramuz, « c'est à ce moment là qu'il faut quitter Paris [...]. On le quitte mais on lui doit tout⁵⁷⁷ ». Paris permet finalement de prendre conscience de soi et confiance en soi, en montrant d'une part, ce que l'on n'est pas (parisien), d'autre part ce que l'on est (provincial). Car,

[c]'est dans la confrontation avec des artistes et des écrivains parisiens et bourgeois, qui les repoussent du côté du peuple, que les écrivains et les artistes issus de classes populaires ou de la petite bourgeoisie provinciale sont conduits à découvrir ce qui les distingue négativement, ou même, par exception, à l'assumer et à le revendiquer [...]. Ces parvenus inassimilables se jettent

⁵⁷⁶ *Ibid.*, p. 324.

⁵⁷⁷ Ramuz, *Notes d'un Vaudois*, dans *Œuvres complètes*, volume 20, Paris, Slatkine, 1986., p. 318-322.

dans cet effort de dissimilation avec d'autant plus de conviction que leurs tentatives initiales pour *s'assimiler* ont été moins réussies⁵⁷⁸.

Le parcours parisien de *Grand-Louis l'innocent* est ainsi à l'image de l'itinéraire parisien de son auteur : entre rejet et consécration, l'œuvre fut source de division et de désaccord parmi les critiques, les éditeurs et les lecteurs. D'autre part, le paternalisme de Jacques Robertfrance, en 1927, et la volonté de la maison Rieder de superviser le travail des trois années suivantes, inquiètent Marie Le Franc. Elle appréhende alors l'oppression de Paris. Dans le texte « Destinée » extrait d'*Inventaire*, le dernier ouvrage paru chez Rieder en 1930, elle écrit, probablement à propos des éditeurs et des écrivains majeurs, autrement dit de ceux qui représentent officiellement le marché littéraire parisien :

[...] Qu'est-ce qui fait le tri ? Qui préside à la sélection ? Qui prononce pour les uns des paroles d'invite, qui met les autres à la porte ?

Car on n'est pas maître chez soi. On n'a rien à dire. On n'a pas le choix. Ils viennent, les plus hardis s'installent, il n'y a qu'à hausser les épaules. Il n'y a qu'à les laisser faire la loi, en se demandant ce qu'ils vont encore briser. Il n'y a qu'à les laisser changer de train de maison. Il faut se tenir coi, attendre qu'ils se lassent, qu'ils s'en aillent. On s'abaisse à des avances, de temps en temps, qu'ils acceptent ou ignorent selon leur humeur.

Ne reconnaître, au premier abord, que les chefs de file, ceux qui parlent fort, qui brisent tout, ceux avec lesquels on essaie de parlementer. Et quand on n'a pas réussi, qu'on voit qu'ils n'écoutent rien, et qu'on commence à avoir peur, et qu'on cherche du secours, découvrir en arrière d'eux la masse, aux visages pareils et aux déterminations semblables⁵⁷⁹.

Le Paris des lettres n'est représenté que par quelques individus dont le pouvoir de légitimation et de consécration est reconnu et accepté par tous. Cette élite intellectuelle possède le pouvoir de sanctionner ou d'encenser. Si bien que la carrière d'un écrivain novice est soumise au bon vouloir de ces « chefs de file » : académiciens, critiques savants, rédacteurs des grandes maisons d'édition, qui sélectionnent un ouvrage selon des critères littéraires établis et acceptés, autrement dit selon des critères *a priori* objectifs. Mais il existe un second pouvoir déterminant : celui de « la masse », ce public néophyte (lecteurs et critiques journalistiques) qui préfère un auteur ou un genre à un autre, et qui choisit un livre ou un auteur à partir d'une émotion, d'une identification, autrement dit selon des critères plus subjectifs. Les deux instances s'auto-déterminent et leur confrontation conditionne le marché littéraire. Par conséquent, du côté de l'auteur, la reconnaissance passe par une double-sédution : il s'agit de convaincre les pairs tout en séduisant le public. Si producteurs, diffuseurs, acheteurs et élites intellectuelles sont convaincus, la carrière

⁵⁷⁸ Pierre Bourdieu, *Les règles de l'art. Genèse et structure du champ littéraire*, Paris, Seuil, 1992, p. 434-435.

⁵⁷⁹ Marie Le Franc, « Destinée » dans *Inventaire*, Paris, Rieder, 1930, p. 27-28.

peut-être lancée. Mais dans ce cas, le corollaire s'applique nécessairement : pour charmer ces publics, l'auteur devra s'adapter à leurs attentes et à leurs désirs. Pour être sélectionné, tout (nouvel) écrivain sera forcé d'obéir au marché littéraire et de perdre ainsi une partie voire la totalité de son autonomie ; ce qu'illustrent les différents courriers de Robertfrance envoyés à Marie Le Franc à la fin de l'année 1927.

La privation de liberté imposée par l'éditeur, la critique et le public (qui sanctionnent et déterminent le marché littéraire), et que subit l'écrivain novice sous prétexte d'un devoir d'obéissance à une institution rodée et prestigieuse et de la nécessité de plaire, implique, pour certains écrivains de province, le retrait du centre et le retour vers la périphérie. Selon Marie Le Franc, « Paris vous hante. Paris vous persécute, vous êtes une bulle encore soulevée sortie du Paris en ébullition, Paris fait courir dans vos veines son souvenir enchanteur et mortel » : l'écrivain soumis à Paris a « la figure d'un intoxiqué à qui son procureur habituel aurait manqué de parole »⁵⁸⁰. Paris transforme l'individu, particulièrement celui qui manque encore de maturité intellectuelle : à court terme, il désindividualise et dépersonnalise. Mais il individualise et singularise à long terme en permettant à l'écrivain d'ailleurs de prendre conscience de son origine et de son caractère. Ces impressions acquises entre 1927 et 1930 se confirmeront au cours des années suivantes. Dans une lettre à Barbeau envoyée en 1937, Marie Le Franc écrit :

J'ai pu cependant m'échapper une semaine et aller humer l'air de Paris. Il m'a paru bien placide en comparaison de l'idée que les provinciaux, et surtout les étrangers, s'en font. Il m'a beaucoup intéressé de guetter l'expression des visages dans le métro [...]. Quel peuple grave, soucieux peut-être, est, ou devient, le Français, et en particulier le Parisien, et en plus particulier encore la jeunesse, entendons surtout la jeunesse intellectuelle. [...] j'ai eu l'occasion de passer rapidement à la Cité universitaire et d'entrer dans quelques-uns des pavillons. J'étais frappée par la beauté de leur architecture et la somptuosité des décors intérieurs, en même temps par je ne sais quel air d'angoisse, ou tout au moins d'incertitude parfois. Ces magnifiques halls étaient vraiment trop vides. Et il y avait je ne sais quelle lamentable ironie dans la richesse du cadre où l'on place ces étudiants qui demain vont connaître une lutte sans merci. Je suis entrée dans le pavillon canadien pour entendre l'accent de là-bas me frapper les oreilles, je veux dire, sincèrement pour me les réjouir [...], mais j'étais ahurie de voir comme [les étudiants canadiens] étaient tous devenus Parigots !⁵⁸¹

D'après la correspondance et les témoignages, Marie Le Franc se rendait parfois à Paris pour y rencontrer un éditeur, participer à la promotion d'un ouvrage, rencontrer des amis (Monique Saint-Hélier et Blaise Briod en particulier) ou faire du tourisme culturel. Elle semblait fascinée par les paradoxes de la capitale littéraire et artistique et de ses habitants, et surtout par le pouvoir

⁵⁸⁰ Marie Le Franc, « Pénombre », dans *Inventaire, ibid.*, p. 72.

⁵⁸¹ Lettre de Marie Le Franc à Victor Barbeau, 21 janvier 1937.

déconcertant de cette ville mythique, capable de modifier, voire pervertir, insidieusement tout nouvel arrivant. A l'automne 1937, elle se rend à l'exposition universelle qui se tient à Paris : elle paraît alors fortement déçue par l'aspect commercial de la manifestation⁵⁸². Pour Marie Le Franc, Paris brise la nature même de l'étranger qui l'approche. En cela, elle s'oppose à Ramuz : si pour l'écrivain vaudois, Paris permet de prendre conscience de son être, pour la romancière bretonne, Paris défigure et dénature.

1.1.3. Le « Réveil des provinces »

Malgré tout, à plus long terme, la rencontre avec Paris n'est pas une expérience dramatique. La confrontation permet à l'écrivain de prendre conscience de sa liberté, de sa singularité et de son authenticité de provincial :

Paris propose différentes façons d'être, auxquelles ceux qui viennent du dehors sont obligés, s'ils veulent être adoptés par lui, de se plier exactement. Il y a certaines sollicitations de Paris qui sont immédiates, exclusives, impérieuses qui vous obligent au ralliement total ; mais peut-être que Paris (c'est ce que je commençais à voir) enseigne encore autre chose, bien plus profondément, parce que, quel qu'il soit, il est lui-même et que sa vraie leçon est qu'il vous enseigne à être vous-même, que son véritable exemple est un exemple de liberté.⁵⁸³

Ecartée par Paris mais forte de l'expérience acquise grâce à la « capitale littéraire », Marie Le Franc se constitue ainsi une identité régionale et se consacre définitivement à la vie littéraire de la périphérie tout en sachant user judicieusement des institutions présentes au centre. Elle conserve à Paris un réseau éditorial mais semble ne jamais chercher à intégrer quelque réseau de sociabilité que ce soit : elle préfère désormais s'associer à des écrivains provinciaux et solidifier ses relations littéraires canadiennes-françaises. Elle participe ainsi, en France d'abord, à un vaste mouvement déclaré depuis la fin du XIX^e siècle, le « réveil des provinces » :

La fin du XIX^e siècle voit naître ce qui, vu de Paris, s'appelle le « Réveil des provinces ». La province s'est enrichie [...]. En une ou deux décennies, de multiples associations intellectuelles et artistiques éclosent partout en France : elles se dotent de revues, de maisons d'édition. Très vite, et avec plus ou moins de brutalité, se pose la question cruciale : une production littéraire peut-elle exister en France si elle n'est pas reconnue par Paris, puisque c'est dans la capitale que sont concentrés la critique, le milieu littéraire qui possède et assure la notoriété, les grands éditeurs? Plus encore : un écrivain peut-il construire une œuvre en vivant en province ? [...]

⁵⁸² Lettre de Marie Le Franc à Victor Barbeau, 19 novembre 1937 : « le pavillon [canadien] ressemblait surtout à une réclame commerciale ».

⁵⁸³ Ramuz, *Notes d'un Vaudois*, op. cit., p. 318

La constitution d'un « contre champ » littéraire organisé autour d'associations et de revues transprovinciales, d'académies, de concours et de critiques spécifiques, est un résultat de cette contestation de la centralisation littéraire. Mais il y a aussi la recherche de thématiques et d'esthétiques nouvelles, la volonté de dire ce qui n'est pas Paris, ni la mode parisienne : la Province, les provinces, les particularismes, le monde rural, la vie populaire, le paysage⁵⁸⁴.

Thiesse note encore que nombre d' « associations littéraires provinciales [...] se créent dans les années vingt ou trente : elles aussi sont constituées sous l'impulsion de jeunes intellectuels proclamant la nécessité de la décentralisation littéraire⁵⁸⁵ ».

En Bretagne, dans les années vingt, on assiste ainsi à un renouveau du régionalisme culturel. Une autre raison explique encore cet intérêt : l'université de Rennes, « seule université de Bretagne à l'époque, est durement touchée par la guerre qui provoque la disparition d'enseignants et le départ d'érudits de renom⁵⁸⁶ » dont les travaux portaient particulièrement sur l'histoire de la Bretagne. Par conséquent, « le nationalisme breton ne peut plus avoir d'expression officielle » et « la seule voie pour promouvoir l'étude de la Bretagne est le régionalisme⁵⁸⁷ ».

Depuis la fin du XIX^e siècle, quelques écrivains nés en Bretagne ont réussi à se glisser parmi les auteurs reconnus à Paris – voire à acquérir une renommée européenne – en consacrant leur œuvre à une réflexion à tendance universelle : Ernest Renan (1823-1892), Jules Verne (1828-1903), Victor Segalen (1878-1919), puis Max Jacob (1876-1944), Jean Guéhenno (1890-1978) et Jean Grenier (1898-1971) par exemple. D'autres ont préféré parler de leur Bretagne pour redynamiser la vie littéraire de leur région. Parmi ceux-là, certains se sont placés sur une ligne régionaliste, cherchant la célébrité en publiant pour le public français tout en faisant preuve d'un certain patriotisme breton : Anatole Le Braz (1859-1929), Saint-Pol Roux (1861-1940), Charles Le Goffic (1863-1930) et Théodore Botrel (1868-1926) sont de ceux-là. Mais dès les années vingt, plusieurs de ces grands écrivains bretons de langue française d'avant-guerre disparaissent (Le Braz, Le Goffic), ainsi que Loti (mort en 1923) qui avait contribué à la diffusion d'une vision pittoresque des Bretons. Après 1918, une nouvelle génération de romanciers de second ordre donnent la Bretagne pour cadre à leurs ouvrages ; de cette génération font partie Auguste Dupouy (1872-1967), Jeanne Nabert (1883-1969) et Marie Le Franc.

Parfois, ces écrivains, plus ou moins renommés, s'associent en groupements littéraires à l'initiative de l'un d'eux. Ainsi, Théophile Briant (1891-1956), d'abord propriétaire d'une galerie d'art à Paris, se retire en 1934 à Paramé près de Saint-Malo. En 1936, il lance une feuille de

⁵⁸⁴ Anne-Marie Thiesse, *Ecrire la France*, Paris, Presses universitaires de France, 1991, p. 11.

⁵⁸⁵ *Ibid.*, p. 114-115.

⁵⁸⁶ *Ibidem*.

⁵⁸⁷ *Ibid.*, p. 120.

poésie et d'art, *Le Goéland*, puis un prix littéraire du même nom en 1937. Autour de sa revue se retrouvent Saint-Pol Roux, Max Jacob, René-Guy Cadou, René Guyomard, Louis Le Cunff, Angèle Vannier, mais aussi des poètes belges, suisses et algériens. De telles associations d'écrivains imitent bien souvent celles des milieux culturels parisiens. Car dans l'immédiat après-guerre, « la vie culturelle des « élites » est de plus en plus assoupie [...]. Elle est aussi plus provincialiste en ce sens qu'elle reproduit, avec un temps de retard, bien des stéréotypes parisiens⁵⁸⁸ ».

Dans sa correspondance des années trente, Marie Le Franc ne fait que peu de commentaires sur la vie littéraire de la Bretagne. En novembre 1934, elle constate brièvement le développement culturel de la ville de Rennes : « c'est une ville universitaire et il y a un noyau d'écrivains régionalistes de talent, de musiciens et de peintres⁵⁸⁹ ». Ses courriers nous apprennent aussi qu'elle rend parfois visite à des collègues écrivains : en octobre 1934, elle séjourne à Brest, chez Jeanne Perdriel-Vaissière⁵⁹⁰. Elle s'intéresse aussi aux ouvrages de ses compatriotes : elle évoque par exemple le *Capitaine Conan* de Roger Verceel en décembre 1934⁵⁹¹ et *Le sang noir* de Louis Guilloux en janvier 1936⁵⁹². Par ailleurs, la correspondance contient quelques lettres de confrères bretons : Pierre Cressard⁵⁹³ (une lettre non datée), Marc Elder⁵⁹⁴ (une lettre datée du 11 mai 1932), Louis Guilloux (une lettre datée du 11 janvier 1936), Jeanne Perdriel-Vaissière (deux lettres en 1931), André Savignon (7 lettres entre 1931 et 1937) et Roger Verceel (une lettre datée du 27 août 1936). Ainsi que nous l'avons vu, elle participe avec certains de ces écrivains à la fondation de l'Académie de Bretagne, en 1937, à Rennes.

Il semble que Marie Le Franc n'ait entretenu aucune correspondance continue et assidue avec l'un ou l'autre de ses compatriotes bretons. Au Québec, elle ne reçoit que rarement des nouvelles littéraires de Bretagne. Probablement ne transmettait-elle son adresse montréalaise qu'à sa famille. Mais il faut se souvenir aussi qu'elle fait un premier long séjour au Canada entre 1906 et 1929, seulement entrecoupé de brefs retours en Bretagne, ce qui ne laisse vraisemblablement pas le temps de rencontrer des écrivains, d'autant plus que la romancière ne sort de l'anonymat

⁵⁸⁸ *Histoire de la Bretagne et des pays celtiques de 1914 à nos jours*, Morlaix, Skol Vreizh, coll. « Histoire de la Bretagne et des pays celtiques », 1983, p. 118.

⁵⁸⁹ Lettre de Marie Le Franc à Victor Barbeau, 7 novembre 1934.

⁵⁹⁰ *Ibidem*.

⁵⁹¹ Lettre de Marie Le Franc à Victor Barbeau, 27 décembre 1934.

⁵⁹² Lettre de Marie Le Franc à Victor Barbeau, 16 janvier 1936.

⁵⁹³ Pierre Cressard (1905-1976) a été journaliste à l'*Ouest-Eclair* puis à *Ouest-France* et correspondant de *L'Echo de Paris*, du *Monde* et du *Figaro* en Bretagne. Il publia aussi plusieurs livres.

⁵⁹⁴ Marc Elder (1884-1933) est le pseudonyme de Marc Tendron. A la fois poète, peintre, musicien, romancier, critique et historien d'art, il obtient, en 1913, le Prix Goncourt pour son roman *Le peuple de la mer*.

qu'en 1927 grâce au prix Femina. Ce n'est que dans les années trente qu'elle commence à nouer des liens en Bretagne, liens qui se raffermissent pour certains avec la fondation de l'Académie en 1937. Mais la guerre dissout ensuite l'Académie et sépare les membres, chacun devant parer au plus urgent. Seule l'amitié partagée avec Jeanne Perdriel-Vaissière paraît subsister en ces temps de crise. Après la guerre, aucune correspondance ne permet d'attester la survivance du réseau amical breton. De part ses fréquentes absences, Marie Le Franc a beaucoup de mal à intégrer activement la communauté littéraire bretonne et à participer assiduellement aux activités locales. Le moment auquel elle consacre le plus de temps et d'énergie à la vie littéraire de sa région se situe sans conteste dans la période novembre 1935-juin 1938.

Simultanément, la constitution du réseau de sociabilité de Marie Le Franc s'effectue de façon très différente du côté québécois. Des relations interpersonnelles y sont rapidement engagées : dès les premières semaines après son arrivée à Montréal en 1906, Marie Le Franc travaille déjà aux côtés d'Olivar Asselin. De plus, ce réseau de sociabilité regroupe, dès le début des années vingt (dès la publication du premier livre) des personnalités placées au premier plan de la scène littéraire et culturelle, pour certaines relativement influentes : Olivar Asselin, Louis Dantin, Victor Barbeau, Rina Lasnier, Robert Rumilly, Robert Choquette. Enfin, ce réseau ne se désolidarisa jamais, si ce n'est pendant la guerre, difficultés de communication obligent. Les membres du réseau québécois resteront relativement dévoués à la romancière. La correspondance canadienne prouve que de solides amitiés ont été partagées avec quelques-unes des personnalités les plus en vue de la vie littéraire canadienne-française de l'entre-deux-guerres. Certains d'entre-eux furent des appuis considérables. En même temps, les archives révèlent que Marie Le Franc est relativement active au sein de la communauté littéraire canadienne-française. Elle prononce des conférences et des causeries radiophoniques ; elle participe à des événements médiatiques et à des réunions d'écrivains. Par contre, elle ne sera membre d'aucun regroupement ou association d'auteurs, certainement lésée par sa citoyenneté française. Victor Barbeau, en établissant la liste des membres de la future Académie canadienne-française en 1945, déplorera d'ailleurs cette situation paradoxale faisant de Marie Le Franc une écrivaine du Canada non canadienne.

Dès le début des années trente, après l'expérience parisienne, Marie Le Franc se consacre de plus en plus aux deux communautés littéraires bretonne et québécoise. Découragée par la méthode parisienne et déconcertée par l'élite intellectuelle, craignant de perdre sa liberté et son authenticité, mais surtout écartée faute de répondre aux conditions du marché littéraire, elle consacre ses activités à la Bretagne et au Québec.

1.2. Le modèle de la communauté comme contre-structure

1.2.1. Insuffisances du champ littéraire comme « espace de relations objectives »

Quand on s'intéresse « à la dimension relationnelle de la vie sociale comme première et déterminante à l'égard de la dimension individuelle⁵⁹⁵ », on ouvre la problématique de l'espace social culturel. A l'heure actuelle, cet espace peut être appréhendé selon deux approches. D'une part, celle de la théorie bourdieusienne du « champ littéraire », théorie qui s'intéresse aux « relations objectives entre acteurs, relations qu'on étudie en fonction de la catégorie générale de la domination⁵⁹⁶ ». Selon cette approche, nous l'avons déjà évoqué, « le champ littéraire est un champ de forces agissant sur tous ceux qui y entrent [...] en même temps qu'un champ de luttes de concurrence⁵⁹⁷ ». Le champ littéraire est alors constitué à partir de l'ensemble des instances de consécration et de légitimation (académies, commissions culturelles...), des instances professionnelles (colloques, jurys, syndicats...) et marchandes (maison d'édition, prix, librairies...). L'institution est ainsi une organisation très structurée qui s'impose comme autorité. Elle établit et prescrit des normes formelles, frustrant ainsi nécessairement tout échange informel. Immanquablement, ce qui régent l'institution, ce sont les luttes de pouvoir et les rapports de force.

Appliquer strictement la théorie du champ littéraire pour traiter du cas « Marie Le Franc » ne semble pas être suffisant. En effet, selon cette perspective, il s'agirait d'analyser l'itinéraire intellectuel de Marie Le Franc sous l'aspect institutionnel : il faudrait appréhender sa position au sein du champ littéraire et analyser la structure de ses relations objectives. Cela reviendrait à mettre en évidence la logique stratégique qui orienta sa carrière. Or, l'objectif de cette étude est d'intégrer certains réseaux littéraires à partir de l'itinéraire de Marie Le Franc, de mettre en lumière sa contribution à la mise en œuvre et au renforcement d'un axe intellectuel particulier durant le XX^e siècle. Ce sont donc les « processus d'interculturalisation et d'interconnaissance⁵⁹⁸ » qu'il faut saisir.

⁵⁹⁵ Michel Lacroix, « Du réseau comme communauté secrète : Paulhan, la NRF et le Collège de sociologie », dans Benoît Melançon [dir.], *Penser par lettres*, Montréal, Fides, 1998, p. 110.

⁵⁹⁶ *Ibid.*, p. 110-111.

⁵⁹⁷ Bourdieu, Pierre, « Le champ littéraire », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 89, septembre 1991, p. 4-5.

⁵⁹⁸ Gérard Fabre, projet de recherche « Les réseaux intellectuels franco-québécois », février 2001, p. 1.

Or il existe, une seconde perspective qui propose de remplacer le concept de pouvoir par un « concept relationnel ». Selon cette perspective, ce ne seraient plus des structures normatives qui régiraient les individus mais un ensemble d'interrelations. Une étude institutionnelle des échanges relayés par Marie Le Franc s'avère être insuffisante : cette étude ne s'intéresserait qu'aux actions objectives qu'aurait posées la romancière. Or, certes Marie Le Franc eut une place dans le champ littéraire français – place accordée grâce à l'obtention du prix Femina en 1927 –, mais elle y eut relativement peu d'influence⁵⁹⁹. Cependant, son action fut exemplaire à un autre niveau. En effet, la romancière inaugura et relaya des expériences intersubjectives privées ou semi-privées. Elle constitue ainsi une figure intellectuelle qui canalise et relaie les énergies nécessaires à la fois pour instaurer et maintenir des connexions. Elle pourrait alors se définir comme « médiatrice » ou « passeur culturel ». En tant que tel, elle représenterait un « pivot » (Fabre) ou un « pont » (Lemieux) grâce auquel un certain réseau littéraire franco-québécois pu être envisagé. Dans ce cas, la notion de *communauté* et l'analyse des réseaux viendraient adéquatement compléter l'espace laissé vacant par la théorie du champ littéraire.

1.2.2. La *communitas* comme contre-structure

Dans le Québec des années vingt et trente, s'effectue un relatif recentrement culturel. Les agents littéraires du moment, les critiques en particulier, veulent construire une identité culturelle, caractérisée par une « littérature nationale ». Or ce recentrement demande un *consensus* sur les moyens à mettre en œuvre, mais aussi une collecte d'idées pour définir cette littérature nationale. Ce qui apparaît alors est une « forme de conscience subjective⁶⁰⁰ » ou l'exigence d'un « droit à coïncider avec son identité⁶⁰¹ ». Afin de réaliser ce projet commun, les animateurs littéraires vont devoir se concerter et s'associer. Deux voies s'ouvrent, voies qui divergent quant à la nature du lien social : celle de l'institutionnalisation et celle de la *communitas*.

Avec l'institution, apparaissent progressivement des instances de production, de diffusion et de consécration de l'objet littéraire, c'est-à-dire « une société qui est un système structuré, différencié et souvent hiérarchique de positions politico-juridico-économiques [...] ⁶⁰² ». Parallèlement, avec la *communitas*, les littérateurs se constituent un « milieu de vie », « une

⁵⁹⁹ Nous reviendrons sur les causes de ce fait plus loin.

⁶⁰⁰ Michel Biron, *L'absence du maître. Saint-Denys Garneau, Ferron, Ducharme*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, coll. « Socius », 2000, p. 25.

⁶⁰¹ Jacques Dubois, « En finir avec la marginalité », *op. cit.*, p. 125.

⁶⁰² Victor W. Turner, cité par Michel Biron, *op. cit.*, p. 12.

communauté non structurée ou structurée de façon rudimentaire et relativement indifférenciée⁶⁰³ ». Cette communauté s'exprime, par exemple, par des réunions informelles ou des échanges épistolaires. La *communitas* constitue ainsi « un espace de communication soumis à la loi de l'amitié ou de la connivence⁶⁰⁴ » et non plus aux luttes de pouvoir et d'influence. Au Québec, contrairement à la France où l'institutionnalisation est relativement établie, la *communitas* est primordiale. Selon Michel Biron, « l'écrivain québécois, lui, se méfie de toute institution⁶⁰⁵ », si bien que « la reconnaissance institutionnelle devient suspecte si elle met en péril le mode d'interaction sociale qui fonde la *communitas*. L'institution c'est la mort de la *communitas* et la victoire de la structure ». Placer la littérature sous l'éclairage institutionnel quand on parle des rapports sociaux, c'est fonctionner suivant « le double principe de l'exclusion et de la hiérarchie⁶⁰⁶ ». Or c'est précisément ce que ne peut pas accepter une littérature en voie de constitution : si elle sélectionne trop rigoureusement ses intervenants, elle ne parviendra jamais à constituer une équipe efficace ni un *corpus* de textes suffisant. Pour le dire autrement, dans les années vingt et trente, au Québec, toutes les « bonnes volontés » littéraires sont les bienvenues. Un groupe d'écrivains se forment alors, non pas sur le mode de la « domination » mais sur celui de la « relation ». Ce n'est que plus tard, quand la population des écrivains se sera accrue, qu'une sélection devra s'opérer. En attendant, à ce stade de développement, « rejetant l'institution en tant que structure sociale »⁶⁰⁷, le Québec marque son originalité – et son identité – par rapport à la France. La *communitas* « développe des relations qui ne sont pas fondées sur l'exercice d'un pouvoir, mais sur l'expérience de la 'liminarité'. Elle regroupe des personnes situées en marge des institutions, soit parce qu'elles en sont exclues, soit parce qu'elles n'y ont pas encore accédé⁶⁰⁸ ». Il faut cependant accepter que cela est juste en partie : en effet, la *communitas* demeure relativement tributaire d'un champ littéraire français à défaut d'un champ national autonome.

Après son arrivée, Marie Le Franc intègre rapidement cette communauté. Chroniqueuse au *Nationaliste*, elle devient, grâce à son statut de journaliste, membre d'une institution culturelle en plein essor. Plus tard, en 1920, un second statut, celui d'écrivain, lui confère une nouvelle

⁶⁰³ *Ibid.*

⁶⁰⁴ *Ibid.*, p. 13

⁶⁰⁵ Selon Michel Biron, « En Belgique comme en France, l'écrivain moderne se méfie aussi de l'institution, mais il se méfie d'abord et avant tout de *son* institution – celle qui détermine sa valeur en vertu de la loi de la distinction –, non de l'institution en tant qu'organisation sociale », *op. cit.*, p. 31

⁶⁰⁶ Jacques Dubois, « Pour en finir avec la marginalité », *op. cit.*, p. 120.

⁶⁰⁷ Michel Biron, *op. cit.*, p. 11.

⁶⁰⁸ *Ibid.*, p. 11-12.

autorité et lui permet d'être mise en rapport avec d'autres personnalités influentes : Dantin et Barbeau par exemple. Elle intègre ainsi non seulement l'institution, mais la communauté des acteurs culturels du moment, communauté dont le fonctionnement s'opère dans le domaine semi-formel voire informel des salons privés et des correspondances. Marie Le Franc saisit ainsi le mode opératoire et les avantages d'une telle organisation non-officielle, ce qui lui permettra, plus tard, dans les années trente en Bretagne et dans les années cinquante entre la France et le Québec, d'appliquer le principe à ces autres zones d'influence.

Car dans les provinces de France, il existe des communautés d'écrivains désireux de faire de leur différence un autre modèle ou, pour le dire comme Jacques Dubois, avides d'« en finir avec la marginalité » imposée par le centre. Dubois imagine ainsi une « fédération des littératures de langue française », autrement dit, « un autre *régionalisme* d'inspiration fédérative et entièrement moderne » motivé par une même « conscience francophone » et une « identité d'action et de projet ». Cette nouvelle configuration permettrait d'envisager une « opération de reclassement⁶⁰⁹ ». Les petites nations excentrées (Suisse, Belgique...) et les provinces françaises (Bretagne, Provence, *etc.* mais aussi les Antilles par exemple) éprouvent des affinités quant à leur commune position littéraire périphérique. Ceci les « conduit à se prendre mutuellement pour modèles ou références historiques, à comparer leur situation littéraire, à appliquer des stratégies communes en revendiquant la logique du précédent. Dans cette logique, une alliance des 'petites' nations [...] peut se constituer, qui leur permet de lutter contre la domination univoque des centres⁶¹⁰ ». Il s'agit en fait de décentraliser la littérature. Thiesse parle d'un « transrégionalisme » qui consiste à « fédérer la décentralisation »⁶¹¹.

Par conséquent, certains écrivains des régions vont s'associer pour fonder, par exemple, en 1905, une « Société des écrivains régionaux⁶¹² » ou, en 1918, la « Société des Gens de Lettres de Province⁶¹³ ». La Société des Gens de Lettres de Province est d'ailleurs

conçue par ses fondateurs comme le pendant provincial de la Société des Gens de Lettres. Sa création répondait à la naissance d'un nouveau sentiment d'identité collective, celui des écrivains de province s'estimant lésés par les milieux littéraires parisiens. Il s'agissait de s'unir pour renverser l'hégémonie exercée par les Parisiens dans le champ littéraire⁶¹⁴.

⁶⁰⁹ Jacques Dubois, « pour en finir avec la marginalité », *op. cit.*, p. 124-128

⁶¹⁰ Pascale Casanova, *La république mondiale des lettres*, Paris, Seuil, 1999, p. 339

⁶¹¹ Anne-Marie Thiesse, *op. cit.*, p. 52-53.

⁶¹² *Ibid.*, p. 53.

⁶¹³ *Ibid.*, p. 118.

⁶¹⁴ *Ibidem.*

L'itinéraire de Marie Le Franc entre dans le cadre de cette problématique de la sociabilité de la périphérie. Selon Jean-François Sirinelli par « sociabilité » il faut entendre un « groupement permanent ou temporaire, quel que soit son degré d'institutionnalisation, auquel on choisit de participer⁶¹⁵ ». La sociabilité peut s'inscrire dans des supports multiples, comme les pétitions, les revues et les correspondances. Ce sont des mécanismes d'adhésion / exclusion qui caractérisent ces modèles, comme un face à face avec l'autre, une conversation ou un jeu, toujours basé sur les principes de réciprocité et de choix. Un groupe se constitue selon certaines affinités et un projet commun. Les idées des uns et des autres peuvent diverger sans que cela ait de conséquence sur la stabilité du groupe : ce sont moins les moyens que le projet commun qui importe aux membres de la communauté constituée. Les structures de sociabilité se développent à partir d'affinités personnelles et idéologiques, qui servent de ciment entre les individus.

1.2.3. Institution et réseau de sociabilité

Dans l'espace social littéraire, parler de « réseaux » c'est d'abord opposer une « structure informelle » à la « structure formelle » qu'est l'institution. Nous l'avons vu, la théorie du champ (Bourdieu) et l'analyse des réseaux ont en commun de poser

la dimension relationnelle de la vie sociale comme première et déterminante à l'égard de la dimension individuelle. Toutefois les deux divergent au sujet de la nature même de cet objet d'étude commun qu'est la relation. Là où, chez Bourdieu, l'on s'intéresse aux relations objectives établies entre acteurs, relations qu'on étudie en fonction de la catégorie générale de la domination, dans l'analyse des réseaux l'on se penche en premier lieu sur les relations concrètes et subjectives entre acteurs [...]⁶¹⁶.

L'institution relève d'un mode organisationnel classique, souvent monolithique, relativement stable et généralement centré sur une relation hiérarchique. Elle se caractérise en principe par sa permanence, sa pérennité et une géométrie quasi-invariable. En effet, elle n'est ébranlée que dans le cas d'un mouvement hiérarchique, périodiquement, en cas de passation de pouvoir par exemple. Le réseau quant à lui, relève d'un processus qui a pour objet la réalisation d'un projet particulier. Il se compose d'acteurs identifiés et permanents mais aussi d'acteurs « occasionnels ». Les collaborateurs constituent souvent une équipe pluridisciplinaire, non-hiérarchisée, interculturelle, dégradable, où les compétences se croisent et se soutiennent. Le processus peut ainsi comporter

⁶¹⁵ Cité par Michel Trebitsch, « La chapelle, le clan et le microcosme », dans Nicole Racine et Michel Trebitsch [dir.], *Sociabilités intellectuelles. Lieux, milieux, réseaux*, CNRS, IHTP, mars 1992, p. 12.

⁶¹⁶ *Ibid.*, p. 110-111.

une dose de « latence » (on l'active en cas de besoin), susceptible d'architectures très diverses (du réseau le plus centralisé au plus maillé, du plus simple au plus complexe) qu'on peut combiner entre elles et qui peuvent évoluer dans le temps : le réseau est donc à géométrie variable. Un réseau est, le plus souvent, activé et animé par un individu « pont » (le « fédérateur ») qui se pose en relais des nœuds principaux (ou « rassembleurs-animateurs », chefs d'un réseau local déterminé). Les nœuds principaux sont eux-mêmes les relais des nœuds secondaires (ou « collaborateurs », membres du réseau local dont le nœud principal est responsable).

Ces schémas (institution / réseau) sont éventuellement substituables : on peut remplacer l'organisation d'une institution par une organisation en réseau ; mais ils sont plus souvent complémentaires : des réseaux peuvent être constitués au sein de l'institution, apportant à celle-ci souplesse, ouverture, transversalité... La complémentarité se joue naturellement. L'institution fournit l'ossature, la colonne vertébrale ; elle organise l'activité des services fonctionnels et opérationnels dans un cadre structuré, avec des relations hiérarchisées, favorisant l'efficacité pour tout ce qui a besoin d'ordre et de continuité. Parallèlement, les réseaux répondent à d'autres besoins particuliers, qui eux aussi requièrent des compétences dispersées au sein du système, mais ces besoins sont plus permanents : par exemple, capter ou décoder des informations, assurer un suivi de relations.

Un réseau, contrairement à une institution, est donc généralement un lieu *pluri* : pluriculturel, pluridirectionnel, pluridisciplinaire et plurifonctionnel. Peuvent s'y associer des personnalités diverses de par leurs origines géographiques et culturelles, leurs fonctions professionnelles ou leurs conceptions politiques par exemple. « Par conséquent, le territoire d'un réseau [...] est toujours plus étendu et ouvert ; ce qui rend l'observation plus difficile⁶¹⁷ ». Malgré cette diversité des parties, le réseau n'est pas une finalité en soi mais simplement un moyen majeur, relayant des moyens mineurs, permettant d'atteindre un certain objectif. Cet objectif est avoué, c'est-à-dire, décrété et poursuivi par tous les membres qui adhèrent au réseau. D'autre part, le réseau évolue constamment dans l'espace et dans le temps : il « prend de l'expansion au fur et à mesure que les connexions entre les membres du réseau s'activent, s'intensifient, se renforcent et se multiplient⁶¹⁸ » au gré des arrivées et des départs des membres mais aussi de leur dynamisme à étendre le réseau. Par conséquent, si le nombre d'intervenants s'amenuise, ou bien si certains d'entre eux deviennent passifs, le réseau s'affaiblit au risque de se désagréger. Le

⁶¹⁷ Manon Brunet, « Prolégomènes à une méthodologie d'analyse des réseaux littéraires. Le cas de la correspondance de Henri-Raymond Casgrain », *Voix et images*, Montréal, Université du Québec à Montréal, vol. XXVII, n°2, hiver 2002, p. 217.

⁶¹⁸ *Ibid.*, p. 234.

réseau possède ainsi un degré d'autonomie bien supérieur à celui de l'institution, en même temps qu'il porte en lui le germe de son autodestruction.

1.3. Le réseau de sociabilité littéraire

Les membres d'une communauté littéraire sont unis par des liens informels ou semi-formels distincts des relations formelles qui maintiennent l'homogénéité entre les membres d'une institution. Alors que l'institution se caractérise par des rapports de force et de pouvoir, une hiérarchie et des règles normatives, la *communitas* ne peut exister comme telle que dans un cadre non conventionnel se basant sur des liens d'amitié voire de confraternité, afin de mettre en œuvre un projet commun.

Tantôt communautés d'intérêts, de projets et d'affinités, tantôt alliances éphémères, tantôt académies officielles, tantôt cénacles informels, tantôt réseaux de correspondances, tantôt cercles associés à une revue littéraire, ces pratiques associatives prennent de multiples formes, mais chacune illustre à sa façon comment les agents du champ littéraire entrent en interaction afin de s'informer et de se former mutuellement, afin d'établir des solidarités et d'exercer une influence sur la production, la diffusion ou la réception de la littérature⁶¹⁹.

Si l'étude des « institutions de la vie littéraire⁶²⁰ » (associations, maisons d'édition, académies, cénacles...) ne permet que de saisir la structure publique et officielle de la vie littéraire, autrement dit les relations objectives qui existent entre les agents, l'intérêt pour la *communitas* impose de se placer du point de vue des écrivains et de leurs interrelations, soit des relations subjectives et de leurs « modes de socialisation⁶²¹ ». Or, le « réseau » apparaît comme l'un des modes de socialisation majeur quand on traite du fonctionnement interne d'une communauté littéraire.

1.3.1. Définitions

Par réseau, nous entendons un ensemble constitué d'unités, appelés « nœuds » qui, dans le contexte des réseaux sociaux, sont généralement matérialisés par des personnes physiques. Ces

⁶¹⁹ Pierre Rajotte, « La sociabilité littéraire », *Voix et images*, Montréal, Presses de l'université du Québec à Montréal, vol. XXVII, n°2, hiver 2002, p. 193.

⁶²⁰ Alain Viala et Georges Molinié, *Approches de la réception. Sémiostylistique et sociopoétique de Le Clézio*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Perspectives littéraires », 1993, p. 206 ; cité par Pierre Rajotte, dans « La sociabilité littéraire », *op. cit.*, p. 193.

⁶²¹ Pierre Rajotte, « La sociabilité littéraire », *op. cit.*, p. 193.

noeuds, autonomes, situés chacun dans un lieu géographique, sont en liaison les uns avec les autres : ils sont « connectés », en vue d'une action commune. On distingue deux sortes de réseaux : le réseau étendu ou global et le réseau local. Un réseau local se constitue d'une architecture⁶²² distribuée et limitée géographiquement. En outre, un réseau local se caractérise d'abord par la faible distance géographique qui sépare ses nœuds. Au-delà d'une certaine distance, on parle de réseau étendu ou global, celui-ci pouvant envelopper plusieurs réseaux locaux. Par conséquent, les réseaux locaux peuvent être interconnectés par l'intermédiaire de réseaux étendus.

Johanne Saint-Charles⁶²³ précise que les réseaux peuvent être qualifiés par leur « densité », autrement dit par le rapport entre le nombre de liens réels et le nombre de liens potentiels. Deux facteurs déterminent cette densité : le type de relation étudié et la taille du réseau. Dans un réseau, *a fortiori* dans un réseau social, il faudra donc considérer l'« accessibilité », à savoir la distance moyenne entre chacun des nœuds, sachant que certains nœuds, comme nous l'avons déjà évoqué, ont plus de liens directs ou indirects. Par exemple un réseau peut être plus « centralisé » que « maillé » ou inversement. Il pourra alors se trouver des groupes de nœuds qui auront entre eux une plus grande densité de liens qu'il n'en existe en moyenne dans le réseau : on parlera alors de « grappes », de « cliques » ou simplement de « groupes ». Plusieurs de ces groupes pourront être reliés entre eux par un voire deux nœuds appelés « ponts » ou « liaisons ». Les réseaux sociaux dessinent ainsi une toile de liens dont l'enchevêtrement est parfois complexe et contraignant, mais qui aide les individus à communiquer entre eux. La force des réseaux les plus performants est alors de savoir combiner l'autonomie et l'interdépendance qui se renforcent mutuellement.

Les structures de sociabilité se développent à partir d'affinités personnelles et idéologiques, qui servent de ciment entre les individus. Le premier avantage de la notion de réseau est alors de pouvoir rendre compte de cette réalité. L'analyse d'un réseau de sociabilité « se donne [...] pour objet l'individu » et veut décrire les relations que cet individu entretient avec des pairs⁶²⁴. Ce faisant, l'individu doit rester le point de mire de l'étude. Il s'agit donc de mettre en lumière ce que Vincent Lemieux appelle un « réseau égocentrique⁶²⁵ » - réseau où l'attention est focalisée sur les connexions⁶²⁶ de ce seul individu – pour appréhender à la fois son

⁶²² L'architecture d'un réseau consiste en une topographie particulière selon laquelle les nœuds sont agencés.

⁶²³ Nous nous référons ici à l'étude de Johanne Saint-Charles, « Pouvoir informationnel, structure formelle et réseau émergent dans une organisation », thèse de doctorat, Montréal, Université du Québec à Montréal, 2001.

⁶²⁴ Philippe Dujardin, « De l'histoire à la sociologie. Tours, détours, retours ? », dans Nicole Racine et Michel Trebitsch [dir.], *Sociabilités intellectuelles. Lieux, milieux, réseaux*, op. cit., p. 27.

⁶²⁵ Vincent Lemieux, *A quoi servent les réseaux ?*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2000, p. 8.

⁶²⁶ *Ibidem*. On entend par « connexion », une « relation directe ou indirecte entre deux acteurs », p. 8.

itinéraire particulier et les objectifs du groupe dont il est le relais. Toujours selon Lemieux, « les réseaux sociaux servent en tout premier lieu à mettre en commun les liens positifs⁶²⁷ et les appartenances des participants, par la reconnaissance de ces liens et appartenances⁶²⁸ ». Autrement dit, les réseaux obéissent à une « exigence de groupabilité » reposant sur un sentiment d'appartenance et un principe d'identification.

Un réseau de sociabilité littéraire représente alors un réseau social particulier pouvant être défini comme

un système synchronique d'interrelations dans lequel des individus, après avoir reçu une formation qui les prépare à la réception, et de manière plus limitée, à la production littéraire, sont portés, par leurs intérêts communs, à se réunir pour créer un circuit propice à leurs activités, fondé sur l'échange et la reconnaissance entre « pairs »⁶²⁹.

La littérature existe dans un espace social déterminé divisible en deux : le champ littéraire d'une part, et un lieu de relations sociales concrètes, à savoir les réseaux, relativement soumis cependant aux lois et forces du champ littéraire, d'autre part. L'analyse des réseaux de sociabilité littéraire permet de « mettre au jour des ressorts internes de fonctionnement et, surtout, d'évolution qui font se succéder des structures de sociabilité elles-mêmes influencées par des rapports de forces propres à la constitution de l'espace public littéraire⁶³⁰ ». Autrement dit, l'analyse des réseaux étudie les « relations informelles [ou semi-formelles], fluctuantes, sans régulations contractuelles explicites ni frontières claires⁶³¹ » qui régissent une communauté littéraire particulière. Ces relations sont relativement déterminantes en ce qui concerne l'évolution de l'histoire littéraire.

1.3.2. Les personnes

En ce qui concerne les personnes, force est de constater que chaque membre du réseau entre dans une catégorie qui possède un « degré d'influence⁶³² » particulier. Nous distinguons trois classes d'intervenants au sein d'un réseau : les collaborateurs, les rassembleurs-animateurs et les fédérateurs.

⁶²⁷ *Ibidem.* « Lien positif » : « lien entre deux acteurs qui s'identifient l'un à l'autre ».

⁶²⁸ *Ibid.*, p. 31

⁶²⁹ Pierre Rajotte, « Présentation », dans Pierre Rajotte [dir.], *Lieux et réseaux de sociabilité littéraire au Québec*, *op. cit.*, p. 20.

⁶³⁰ Pierre Rajotte, « La sociabilité littéraire », *Voix et images*, vol. XXVII, n° 2, hiver 2002, p. 193.

⁶³¹ Michel Lacroix, *op. cit.*, p. 110.

⁶³² *Ibid.*, p. 221.

Les collaborateurs sont simplement sollicités pour participer au projet commun sans qu'aucune responsabilité au niveau du fonctionnement du réseau ne leur incombe ; tout au plus sont-ils responsables de « lieux géographiques ou institutionnels d'activités, formels ou informels d'influence⁶³³ » qui leur sont propres : maison d'édition, journal, revue, librairie, école par exemple. Les rassembleurs-animateurs correspondent aux « leaders » ou responsables des « zones de pouvoir » décrits par Manon Brunet⁶³⁴. Leur rôle est de « promouvoir une cause commune, d'encourager chacun [autrement dit chaque collaborateur] à la promouvoir selon ses talents, de s'assurer des résultats obtenus pour la défense de cette cause et tout ceci en s'exposant d'abord comme modèle lui-même⁶³⁵ ». Chacun de ces rassembleurs-animateurs est responsable d'un territoire, d'une « zone de pouvoir » délimitée, soit d'un réseau local. Il doit donc connaître et être en constante relation avec les membres du réseau localisés sur son territoire. Par exemple, nous le verrons plus loin, on peut déjà dire qu'entre 1906 et 1964, Olivar Asselin, puis Victor Barbeau sont les deux animateurs-rassembleurs de la zone d'influence canadienne-française du réseau littéraire global de Marie Le Franc.

La troisième catégorie d'intervenants, qui peut, dans un réseau global, ne compter qu'un seul membre, est celle des fédérateurs. Le fédérateur est celui qui coordonne, qui relaie et motive les différents territoires d'influence. En effet, « le chef du réseau [global] a des responsabilités supérieures » :

Il doit *définir* [la] cause, *fournir les moyens* de la réaliser, *coordonner* l'ensemble des zones d'activité et *récompenser* ceux et celles qui l'auront fait progresser. Dans un réseau littéraire, ces responsabilités consistent à définir un programme littéraire, à créer un réseau de contact le plus fiable et étendu possible afin d'assurer l'accès à tous les moyens (de production, de diffusion et de légitimation littéraires) nécessaires à la réalisation de ce programme, à coordonner, notamment par la correspondance, ce réseau plus ou moins proche de la zone centrale et à jouer le rôle de critique littéraire de référence⁶³⁶.

Dans le réseau littéraire qui nous occupe, nous avons posé l'hypothèse préliminaire selon laquelle Marie Le Franc bénéficierait de ce statut de « chef de réseau » ou de fédérateur. L'analyse de sa correspondance doit appuyer le fait qu'elle coordonne efficacement son réseau global dans la perspective d'un objectif commun qu'il faudra déterminer. Marie Le Franc aurait ainsi joué un rôle de nœud intermédiaire, autrement dit de pont, entre des personnes et des groupes de personnes, entre des zones d'influence littéraire. L'une des questions à laquelle nous devons

⁶³³ *Ibid.*, p. 220.

⁶³⁴ *Ibid.*, p. 221-222.

⁶³⁵ *Ibid.*, p. 222.

⁶³⁶ *Ibidem.*

avoir répondu à la fin de cette étude est la suivante : pourquoi Marie Le Franc est-elle un nœud fédérateur ? En d'autres termes, quelles sont les conditions qui, réunies, firent de cette romancière un pont idéal entre des nœuds et des groupes de nœuds ? Nous avons déjà suggéré une ébauche de réponse : le fait est que Marie Le Franc incarne trois minorations et se situe entre deux pays, ce qui lui permet de ne pas être soumise au carcan du champ littéraire parisien, de rester relativement libre de ses faits et gestes, mais aussi de pouvoir jouer de sa double identité et de sa double étrangeté. De cette façon, elle peut intégrer des réseaux de sociabilité sans les investir totalement, en gardant toujours la possibilité d'en sortir pour en rejoindre un autre. Elle détient ainsi une faculté de déplacement considérable.

Il s'agit donc de mettre en lumière ce que Vincent Lemieux appelle le « réseau égocentrique⁶³⁷ » – réseau où l'attention est focalisée sur les *connexions*⁶³⁸ – de Marie Le Franc, afin d'appréhender à la fois son itinéraire particulier mais surtout les objectifs et les modes de fonctionnement des groupes dont elle est le relais. Toujours selon Lemieux, « les réseaux sociaux servent en tout premier lieu à mettre en commun les liens positifs⁶³⁹ et les appartenances des participants, par la reconnaissance de ces liens et appartenances⁶⁴⁰ ». Grâce à l'analyse de la correspondance, nous sommes en mesure d'établir la nature de cette « exigence de groupabilité » qui unit les correspondants, collègues et amis, de la romancière. Nous avons déterminé les modes de fonctionnement et les finalités propres des quatre principaux réseaux locaux de la romancière (réseaux parisien, breton, provincial, québécois), réseaux activés entre 1906 et 1937. Nous pouvons désormais mettre en lumière le projet ultime, c'est-à-dire la « finalité littéraire⁶⁴¹ », du réseau global constitué et relayé par Marie Le Franc entre la France et le Québec à partir de 1946. La question à se poser est celle du « pourquoi » : pourquoi Marie Le Franc se consacre-t-elle à cette activité de sociabilité Parallèlement à son activité créatrice ? Il s'agit alors d'établir le « sens de son activité », de comprendre aussi comment l'usage des réseaux sociaux et épistolaires lui permet de « produire du littéraire »⁶⁴² et d'acquérir une place et une légitimité au sein de l'histoire littéraire de la Bretagne, de la France et du Québec.

⁶³⁷ Vincent Lemieux, *op. cit.*, p. 8.

⁶³⁸ *Ibidem*. On entend par « connexion », une « relation directe ou indirecte entre deux acteurs ».

⁶³⁹ *Ibidem*. « Lien positif » : « lien entre deux acteurs qui s'identifient l'un à l'autre ».

⁶⁴⁰ *Ibid.*, p. 31.

⁶⁴¹ Manon Brunet, *op. cit.*, p. 235.

⁶⁴² *Ibid.*, p. 235-236.

1.3.3. Le réseau épistolaire

Si le réseau de sociabilité littéraire constitue un processus par lequel des acteurs littéraires s'unissent en vue d'un projet commun, le réseau épistolaire représente un moyen de communication permettant de créer puis de maintenir du lien. Alors que le réseau littéraire est un mode de socialisation, le réseau épistolaire est davantage un mode de communication, autrement dit un moyen qui permet aux membres de transmettre et de partager l'information. Le réseau épistolaire est l'instrument qui permet aux membres d'un réseau social de rester connectés entre eux. L'étude d'un réseau épistolaire permet par conséquent d'appréhender précisément le fonctionnement d'un réseau de sociabilité littéraire.

Selon Michel Lacroix, « [r]emarquable moyen de théorisation et d'investigation de l'espace littéraire en tant que sphère sociale privée, l'analyse des réseaux permet tout particulièrement de donner forme au rôle de la lettre dans le social, de penser la lettre comme l'une des formes majeures du lien social⁶⁴³ ». Effectivement, comme plusieurs travaux récents l'ont montré (Giguère, Everett, Racine et Trébitsch), « la lettre donne naissance et fait vivre les relations entre les membres d'un réseau⁶⁴⁴ ». La correspondance représente ainsi un lieu de sociabilité, un « lieu où penser ensemble mais à distance⁶⁴⁵ », créant « d'informelles communautés⁶⁴⁶ ». Par conséquent, une correspondance « est extrêmement instructive sur la façon de saisir à vif, en circuit fermé, le fonctionnement d'un réseau littéraire⁶⁴⁷ ».

Des études publiées récemment ont démontré la nécessité historique, sociologique et strictement littéraire de s'intéresser aux correspondances d'écrivains. Il est donc aujourd'hui établi que les correspondances représentent un « moyen d'étude de la sociabilité⁶⁴⁸ » en tant qu'elles constituent un *corpus* fondamental pour analyser le fonctionnement, l'organisation et la finalité des réseaux littéraires. D'un point de vue théorique, l'épistolaire, « proche de l'autobiographie ou du journal intime, et différent des textes destinés à la publication » se voit conférer « un contrat d'authenticité en vertu duquel l'arrière-texte a pour fonction d'expliquer ce

⁶⁴³ Michel Lacroix, *op. cit.*, p. 111.

⁶⁴⁴ *Ibid.*, p. 120.

⁶⁴⁵ *Ibidem.*

⁶⁴⁶ *Ibid.*, p. 122.

⁶⁴⁷ Manon Brunet, *op. cit.*, p. 217.

⁶⁴⁸ Richard Giguère, « Sociabilité et formation des écrivains de l'entre-deux-guerres. Le cas des réseaux de correspondance d'Alfred Desrochers », dans Pierre Rajotte [dir.], *Lieux et réseaux de sociabilité littéraire au Québec*, *op. cit.*, p. 36.

qui est à l'avant-scène, l'intime de rendre compte de l'exprimé »⁶⁴⁹. De plus, il constitue un lieu de sociabilité « privé » qui permet une compréhension interne des événements institutionnels et des discours formels⁶⁵⁰. Dans le collectif *Lettres des années trente*, « Michel Biron [...] soutient que le rôle des correspondances des écrivains de l'entre-deux-guerres » est de faire office de « milieux où les écrivains pourraient socialiser entre eux »⁶⁵¹. Grâce au *médium* de la lettre, au Québec, les auteurs éloignés de Montréal, n'étaient pas absents du réseau littéraire, mais nouaient, conservaient et entretenaient des relations entre eux et avec les acteurs institutionnels (éditeurs, libraires, critiques, directeurs et membres d'académies et d'association, *etc.*). Et l'« une des caractéristiques majeures des auteurs et des auteures de cette période de 'transition', c'est qu'ils ont tous tenu une correspondance remarquable avec des écrivains de leur génération (et d'autres générations aussi)⁶⁵² ».

L'étude de Jane Everett consacrée aux « réseaux épistolaires québécois ⁶⁵³ » dans les années trente permet d'affiner cette perspective. Jane Everett définit le réseau épistolaire comme « l'ensemble des échanges épistolaires – généralement binaire [...] – qui passent à un moment donné par un même « point » ou « noyau », en l'occurrence un(e) même correspondant(e) ⁶⁵⁴ ». Cette définition rejoint la conception du « réseau égocentrique » de Lemieux, et précise qu'il faut appréhender non seulement l'écrivain dans son réseau social, mais aussi dans son réseau épistolaire, pour saisir précisément sa personnalité et son projet littéraire.

Dans notre étude, l'hypothèse est que Marie Le Franc est simultanément un « pont local » (Lemieux) et un « noyau » épistolaire (Everett), c'est-à-dire un « pivot » (Fabre), qui permet une relative circulation de la littérature entre la France et le Québec, et sans laquelle (si elle avait été soustraite du réseau), « les connexions entre les deux concentrations [Le Québec et la France] » auraient peut-être été « moins nombreuses et surtout plus longues »⁶⁵⁵. L'étude de la correspondance de Marie Le Franc permet aussi de mettre à jour son intention : créer une « certaine *communauté* de pensée », sans nécessairement « viser à une *communion* d'idées, à l'identité de vues sur tout ⁶⁵⁶ » entre les *régions* françaises et la *province* du Québec. Il s'agit

⁶⁴⁹ Nicole Racine et Michel Trebitsch [dir.], « Sociabilité intellectuelles. Lieux, milieux, réseaux », *Cahiers de l'Institut d'histoire du temps présent*, n° 20, Paris, 1992, p. 82, cité par Richard Giguère, *ibid.*, p. 37.

⁶⁵⁰ *Ibidem*.

⁶⁵¹ Michel Biron et Benoit Melançon [dir.], *Lettres des années trente*, Ottawa, Le Nordir, 1996, p. 111, cité par Richard Giguère, *op. cit.*, p. 37.

⁶⁵² *Ibid.*, p. 40.

⁶⁵³ Jane Everett, *op. cit.*, p. 125-144.

⁶⁵⁴ *Ibidem*, p. 128.

⁶⁵⁵ Vincent Lemieux, *op. cit.*, p. 43.

⁶⁵⁶ Michel Lacroix, *op. cit.*, p. 117.

alors de montrer comment Marie Le Franc utilise l'instrument « réseau », plus large et plus efficace que l'outil « région », pour tenter de créer une communauté des écrivains de la périphérie.

2. Le projet d'un réseau littéraire périphérique

2.1. Programme : pour un nouveau « statut de la différence »

2.1.1. « L'identité différenciée⁶⁵⁷ »

L'étude comparative des deux principaux réseaux locaux intégrés par Marie Le Franc, le réseau canadien-français et le réseau provincial français, conduit à une conclusion unique : les membres de ces deux réseaux projettent de se démarquer du centre parisien pour exprimer leur originalité. Ils revendiquent ainsi un statut singulier : celui de l'écrivain excentré. Respectueux de la littérature française, ils acceptent, parfois avec résignation, son hégémonie. Mais, simultanément, ils se démènent pour mettre en lumière leur propre richesse littéraire : Sully-André Peyre diffuse la poésie provençale dans *Marsyas*, Victor Barbeau fonde l'Académie canadienne-française pour offrir une certaine reconnaissance institutionnelle aux écrivains canadiens-français. Marie Le Franc elle même invoque

la nécessité, la valeur éternelle de 'l'héritage français' qui n'est pas du tout en opposition avec la nécessité, la valeur des apports autonomes. En réalité, le premier est fait des seconds. Moi, je me sens toute imprégnée de la Bretagne mais quand je pense [lumière], en fermant les yeux, quand j'écris ce mot, c'est du côté de la France que je me tourne⁶⁵⁸.

Alain Renaut parle du respect de l'« identité différenciée » :

La reconnaissance de l'autre sous le régime de l'identité doit s'opérer sans résorption de sa différence, donc sans réduction de son altérité. Toute la difficulté et tout le paradoxe de l'identité démocratique tiennent précisément à cet entrelacement du même et de l'autre que tente d'exprimer ici la notion d'identité différenciée⁶⁵⁹.

⁶⁵⁷ Voir Sylvie Mesure et Alain Renaut, *Alter ego. Les paradoxes de l'identité démocratique*, Paris, Aubier, 1999, p. 43-58.

⁶⁵⁸ Lettre de Marie Le Franc à Victor Barbeau, 23 juin 1947.

⁶⁵⁹ Sylvie Mesure et Alain Renaut, *op. cit.*, p. 43.

Pour les écrivains périphériques, l'identité s'accompagne aussi d'une « reconnaissance de la différence⁶⁶⁰ » ou de leur « altérité ». Or dans les années vingt à cinquante, cette idée est commune, même si elle n'est peut-être pas toujours explicite, à la communauté des lettres canadiennes-françaises et à la communauté provinciale de France. Forte de cette constatation, Marie Le Franc, peut projeter de mettre en relation les deux communautés afin de constituer un cercle périphérique élargi. Il s'agira de passer de la région géographique ou du simple réseau local à une sorte d'hyper-réseau ou de réseau global, en connectant entre eux les deux groupes d'écrivains périphériques. Selon Jacques Dubois, ce mode associatif « démarginalise » la marginalité. En effet, grâce

au modèle du réseau selon lequel certains écrivains tendent de plus en plus à s'associer : petits circuits nés d'affinités communes qui transgressent les frontières et parfois les appartenances linguistiques [...] il n'est plus exactement UNE littérature française mais DES littératures multiples à géographie sociale variable qui chevauchent et s'entrecroisent dans l'espace général de la culture⁶⁶¹.

Dubois parle d'un « *régionalisme* généralisé, pour autant qu'on accepte d'élargir fortement la portée du terme⁶⁶² ». Or, dans le cas du projet lefrancien, ce régionalisme est largement dépassé : Marie Le Franc propose davantage une fédération des écrivains ex-centrés, autrement dit une association de lettrés motivés par la volonté commune d'être reconnus dans leur statut de périphériques. Car selon la romancière,

on ne fait pas de littérature en champ clos. Il ne faut pas détacher le rameau de l'arbre, et il n'y en a qu'un. Il ne peut y avoir deux littératures françaises. Il y a des littérateurs français qu'on peut aimer ou ne pas aimer, auxquels on peut se rattacher, ou dont on peut se détacher entièrement s'ils sont assez stupides et orgueilleux pour ignorer les autres. Mais on ne renie pas la littérature, la Grande Aïeule, et si vivante, dont on sent circuler en soi la même sève. Nulle province en France n'a le droit de prétendre surpasser les autres ou les ignorer, ou apporter au fonds commun plus de richesses, et je considère le Canada comme une province essentielle de la littérature française, une province aux richesses insoupçonnées, à peine exploitées encore, qui nous apportera des forces neuves. Et moi je me rends compte, par les quelques livres qu'on a bien voulu m'envoyer du Canada, de l'essor qu'à pris là-bas, pendant toutes ces années où nous sommes restés sans communication, la littérature. Et quel amour jeune, passionné, lui témoignent tous ceux qui s'y sont engagés⁶⁶³.

Pour Marie Le Franc, il n'y a qu'une littérature française mais des littérateurs français, où « français » doit s'entendre au sens de « de langue française », pour ne pas dire « francophone »,

⁶⁶⁰ *Ibidem*.

⁶⁶¹ Jacques Dubois, « Pour en finir avec la marginalité », *op. cit.*, p. 127-128.

⁶⁶² *Ibid.*, p. 128.

⁶⁶³ Lettre de Marie Le Franc à Rina Lasnier, 16 octobre 1946.

ce qui dans le contexte des années quarante serait un anachronisme. Par ailleurs, on retrouve encore ici cet « entrelacement du même et de l'autre » exprimé par la notion d'« identité différenciée »⁶⁶⁴ : le respect de la littérature française, « littérature légitime » pour reprendre les termes de Jacques Dubois » fonde le respect des littératures « provinciales » autrement dit *régionales* ou *mineures* (au sens que lui attribuent Deleuze et Guatari). Un double constat découle de ce propos : il n'existe effectivement qu'une seule littérature de langue française mais une multitude d'écrivains de langue française qui tous, contribuent pareillement au rayonnement de cette littérature. Il s'agit donc de respecter « l'altérité sous l'identité⁶⁶⁵ », d'estimer la différence accidentelle.

En 1946, Marie Le Franc constate qu'au Québec, la guerre a permis l'épanouissement de la vie littéraire et la mise en lumière de nouveaux auteurs talentueux. Peut-être lui semble-t-il temps d'offrir à la vue de la France ces nouveaux littérateurs et de mettre en commun les richesses « provinciales ». Rappelons qu'en 1946, une retentissante querelle s'élève autour de l'autonomie de la littérature canadienne. Dans *La Nouvelle relève*, Robert Charbonneau et René Garneau s'en prennent à Georges Duhamel, Aragon, Etienne Gilson, Jean Cassou, François Mauriac, André Billy et à d'autres écrivains français. Le débat porte sur l'autonomie et l'originalité de la littérature canadienne-française par rapport à la littérature française. La dispute est symbolisée par la fameuse métaphore de l'arbre et la branche. Il s'agit simultanément d'une « lutte institutionnelle⁶⁶⁶ » et d'une « rupture symbolique⁶⁶⁷ ». 1946 est une année charnière dans les relations culturelles entre la France et le Québec : au Québec, il faut que se crée désormais une collectivité dont se dégage une « identité d'action et de projet », dynamisée par « le dialogue et l'échange avec d'autres »⁶⁶⁸.

2.1.2. Le projet du réseau global dans la correspondance de Marie Le Franc

Dès 1945, Marie Le Franc élabore alors un nouveau projet : celui de connecter les réseaux locaux encore viables, à savoir le réseau provincial et le réseau canadien-français. L'objectif avoué est

⁶⁶⁴ Sylvie Mesure et Alain Renaut, *op. cit.*, p. 43.

⁶⁶⁵ *Ibidem.*

⁶⁶⁶ Gilles Marcotte, « Robert Charbonneau, la France, René Garneau et nous... », dans *Littérature et circonstances*, Montréal, L'Hexagone, 1989, p. 73.

⁶⁶⁷ Elisabeth Nardout-Lafarge, « Autonomie littéraire et rupture symbolique ; le Québec et la France, 1940-1950 », *Littératures*, n° 1, 1988, p. 125-147.

⁶⁶⁸ Jacques Dubois, « Pour en finir avec la marginalité », *op. cit.*, p. 128.

simple : il s'agit d'initier des liens entre les écrivains périphériques afin d'instaurer une communauté d'écrivains excentrés.

Marie Le Franc évoque d'abord la nécessité de faire connaître la littérature canadienne en France, qu'il s'agisse de la poésie de Rina Lasnier ou des romans de Germaine Guèvremont et de Félix-Antoine Savard. Elle avoue avoir eu l'idée d'aller rencontrer, à Paris, Georges Duhamel, qui joua un rôle influent de négociateur dans la querelle *de La France et nous*. Elle projette d'y aller « avec quelques livres canadiens sous le bras », mais elle craint alors de « ne plus jamais remettre la main sur [ses] livres » et de ne pouvoir atteindre le critique, probablement calfeutré dans son domicile privé. La romancière laisse entendre que placer des livres à Paris représente une véritable « galère », étant donné l'inaccessibilité des agents littéraires influents⁶⁶⁹. Barbeau appuie cette opinion, confirmant l'incapacité de Duhamel, « mauvais conférencier, presque sans voix », si peu convaincu et convaincant, à rendre « quelques services aux lettres canadiennes⁶⁷⁰ ». La première pièce de l'édifice fédératif est discrètement posée : pour faire entrer la littérature canadienne en France, la porte parisienne n'est pas la plus adéquate. Puisque Paris n'est pas réceptif à la littérature qui se fait en périphérie pour donner une chance aux écrivains canadiens-français, il faut trouver une autre voie d'accès.

En août 1946, Marie Le Franc évoque ouvertement, pour la première fois, la possibilité de collaborations transatlantiques. Elle écrit à Barbeau :

Je voudrais bien vous procurer des collaborations de ce côté-ci de l'eau. D'abord parce que j'apprécie que vous ayez souci de cette collaboration. Il y aura jamais assez d'échanges, de soudure France-Canada. Les deux pays ont à y gagner. Je ne cesse de m'étonner, quelquefois de m'indigner que les lettres canadiennes ne trouvent pas plus d'écho, sinon plus de place, dans les lettres françaises. Il faudrait que les écrivains que la France envoie chez vous en ambassadeurs se préoccupent non seulement d'apporter là-bas la pensée française, mais de ramener avec eux un peu de « butin » canadien et de l'étaler aux yeux de leurs compatriotes. D'ailleurs je crois bien que c'est ce qu'on fait certains d'entre eux, en tout cas Duhamel. Mais il n'est pas bon de partir persuadé de sa propre supériorité. Il faudrait sans aller les poches vides, les mains ouvertes, un peu en pauvre, en vagabond, préparé à faire des découvertes. Et on ferait des découvertes au Canada, principalement dans le domaine de la poésie⁶⁷¹.

D'après ce texte, il semble que ce soit Barbeau qui, le premier, ait évoqué l'idée de collaborations France-Québec. Nous n'avons pas trace de la lettre dans laquelle il aurait formulé cette idée. Marie Le Franc saisit immédiatement l'opportunité, confirmant l'intérêt d'un tel projet. La romancière dévoile ainsi l'un des principes d'un pré-programme : la littérature canadienne doit

⁶⁶⁹ Lettre de Marie Le Franc à Victor Barbeau, 1^{er} octobre 1945.

⁶⁷⁰ Lettre de Victor Barbeau à Marie Le Franc, 26 octobre 1945.

⁶⁷¹ Lettre de Marie Le Franc à Victor Barbeau, 12 août 1946.

avoir une place au sein de la littérature française car elle en est l'une des ramifications. En même temps qu'elle soustrait son autonomie à la littérature canadienne-française, Marie Le Franc place celle-ci au rang de littérature française périphérique. Ainsi définie, la littérature canadienne-française se situe sur le même plan que les littératures régionales de France. Implicitement, la romancière élabore un regroupement des littératures périphériques (régionales et canadienne-française), véritable vivier de « découvertes ». Elle écrit encore :

Pour en revenir à votre revue, vous me demandez de vous révéler quelques écrivains français dont la contribution serait intéressante pour *Liaison*. A vrai dire, je suis à peu près hors commerce avec les écrivains. Pendant la guerre chacun s'est terré et depuis chacun s'applique à revivre comme il peut, à se remettre d'une seule pièce. Ces pauvres diables voyagent peu et je crois qu'ils ne peuvent donner trop d'expansion à leur correspondance à cause du coût d'une lettre ! De sorte qu'on se trouve très isolés. Il y a bien entendu les gens arrivés de la littérature mais ce n'est pas à ceux-là qu'il faut aller demander des miettes de leur prose. Je voudrais bien découvrir tout d'un coup quelque « jeune » plein d'un talent pas encore révélé et vous l'adresser⁶⁷².

Dans cette section de la lettre, Marie Le Franc avance un second principe : les écrivains intéressés – et intéressants – à participer à un tel projet de collaborations transatlantiques ne sont pas à recruter parmi les écrivains « arrivés », c'est-à-dire parvenus à une relative reconnaissance ou consécration parisienne. Car les auteurs reconnus, occupés à la production de leur œuvre et à son succès institutionnel n'ont que faire d'investir temps, argent (le coût du papier !) et énergie en collaborations confraternelles et gratuites. Expérimentés, ils n'ont nul besoin d'exercer leur plume dans une jeune revue canadienne ; reconnus et populaires en France, ils ne voient aucun intérêt à exporter leur nom outre-Atlantique. Les collaborateurs éventuels devront donc être recrutés soit parmi les jeunes auteurs toujours à la recherche d'un espace de diffusion pour leurs textes, soit parmi les écrivains moins connus, à savoir les écrivains mineurs, régionaux et ex-centrés.

En mars 1947, Marie Le Franc précise alors le mode de fonctionnement d'une telle association. Selon elle, il appartient à chacun de se mobiliser pour faire valoir l'identité différenciée de la littérature périphérique. Il ne s'agit pas d'attendre que le centre se décide enfin à lui donner une chance : il s'agit de s'émanciper pour imposer son originalité et devenir responsable de son avenir.

Que le Canada en veuille à la France, à ses commentateurs littéraires de ne pas s'occuper davantage de ce qui se passe dans ses propres lettres, ici je suis d'accord avec lui. Je suis la première à le déplorer, la première à proclamer qu'il y a là, au Canada, un feu couvant – feu plus que flamme

⁶⁷² *Ibidem*.

encore – et que son apport, comme tous les apports régionaux, enrichirait la littérature française. Mais est-ce à nous qu'il faut attribuer totalement cette ignorance, ou quasi ignorance, des lettres canadiennes par les lettres françaises. Quand il y a une marchandise à faire valoir, à qui appartient-il d'en assurer la propagande, l'expansion ? Je suis convaincue qu'on est prêt en France à accueillir tout ce que le Canada prendrait le soin de faire parvenir qui soit marqué de talent. Voyez l'accueil fait au *Survenant*⁶⁷³.

La querelle de *La France et nous* se lit encore ici en filigrane.

Si un peuple veut vraiment entrer dans la bataille des idées, sans parler de celle des lettres, il faut qu'il s'attende à des coups d'estoc, et qu'il n'ait pas de rancunes. Un écrivain, qu'il soit de France ou du Canada, ne doit pas s'attendre à jouer un rôle de vedette. Il en est bien sûr qui n'écrivent que pour arriver à ce rôle, mais sont-ce au fond les plus estimés, et quelle garantie de survie en attendent-ils ?

En moins d'une année, déterminée par le contexte de la querelle et les réflexions de ses amis écrivains, Marie Le Franc construit progressivement une stratégie d'association. Elle constate d'abord l'existence de communautés littéraires périphériques dynamiques et originales. Ayant préalablement compris que ce n'est pas l'institution parisienne, trop focalisée sur elle-même, qui soutiendra l'expression et l'expansion de ces groupements périphériques, elle formule implicitement un projet d'unification qui leur permettrait de se constituer en une entité indépendante placée à côté du centre parisien. « Tant que la France était en danger, je comprends qu'on ne pensait qu'à la défense en commun [...]. A présent, chacun a le droit de se refaire à l'écart », écrit-elle encore à Barbeau dans la lettre du 12 août 1946, parlant des écrivains sommés de s'engager pendant la guerre. De la même façon, il est désormais temps pour les communautés littéraires périphériques de gagner leur autonomie et de s'épanouir en marge de l'institution franco-parisienne.

2.2. Moyen : les mises en contact transatlantiques

Un réseau global nécessite d'être activé et relayé par un nœud fédérateur. Nous avons initialement posé l'hypothèse selon laquelle Marie Le Franc aurait effectivement assumé cette fonction au sein d'un réseau littéraire global Québec-France. Or la correspondance témoigne du fait que la romancière a effectivement défini le projet, le principe de liaison et le programme du réseau. Reste à montrer désormais quelles « zones d'activité » elle lia, quels nœuds elle connecta et comment elle les relaya.

⁶⁷³ Lettre de Marie Le Franc à Victor Barbeau, 24 mars 1947.

Nous avons déjà vu qu'après 1945, seuls deux réseaux locaux subsistent encore : le réseau canadien-français et le réseau provincial. Par conséquent, le projet de Marie Le Franc ne peut toucher que ces deux territoires. Nous nous référerons donc aux correspondances impliquant les membres de ces deux communautés. Etant donné que nous n'avons pu ni localiser ni consulter les lettres de Marie Le Franc envoyées à Sully-André Peyre et à Monique Saint-Hélière, cette section s'appuiera essentiellement sur les correspondances échangées avec Victor Barbeau et Rina Lasnier. Il va sans dire que le point de vue sera nécessairement plus souvent canadien que français.

2.2.1. Victor Barbeau et Sully-André Peyre

En 1946, forte de son idée de réseau global, Marie Le Franc propose rapidement à Victor Barbeau d'entrer en contact avec Sully-André Peyre et Amy Sylvel :

Pour en revenir à votre revue, vous me demandez de vous révéler quelques écrivains français dont la contribution serait intéressante pour *Liaison* [...]. J'ai des amis poètes dans le midi, un couple adorable, absolument au service de la poésie et des poètes. Quand je leur écrirai, je leur demanderai de vous envoyer quelque chose. Cela ne vous engage à rien⁶⁷⁴.

Deux mois plus tard, elle récidive, plus vigoureusement :

Je corresponds depuis des années avec un écrivain des plus originaux [...] qui dirige dans le midi une petite revue consacrée en particulier à la poésie, et à la poésie provençale surtout. Voici son adresse : Sully-André Peyre, Mûrevignes, Aigues-Vives, Gard. [...] il publie des commentaires d'un humour vraiment curieux, plein de philosophie, ou d'ironie, ou simplement d'esprit [...] et il est en relations épistolaires avec de nombreux jeunes écrivains, des poètes surtout, qu'il soutient et encourage. Cela prend beaucoup de temps... Mais [...] si vous-même aviez le loisir et le désir de correspondre avec lui, n'hésitez pas⁶⁷⁵.

Il faut remarquer le ton qu'emploie la romancière pour présenter son ami poète : le peignant comme un ardent défenseur des lettres provençales, comme un homme cultivé au caractère bien trempé et comme un rassembleur-animateur motivé, elle excite la curiosité de Barbeau susceptible de penser trouver en Peyre un collègue qui corresponde à sa propre personnalité. Cette similarité de caractère, de statut et d'intention, mise en avant par Marie Le Franc, ne peut qu'intriguer Barbeau.

⁶⁷⁴ Lettre de Marie Le Franc à Victor Barbeau, Sarzeau, 12 août 1946.

⁶⁷⁵ Lettre de Marie Le Franc à Victor Barbeau, 10 octobre 1946.

Quelques mois plus tard, puisque Barbeau semble n'avoir toujours pas pris en considération la proposition, la romancière insiste encore :

Quelqu'un qui pourrait avec fruit collaborer à *Liaison* c'est Sully-André Peyre, poète, critique, essayiste, mais tout d'abord poète. Mais je suis sûre que vous avez besoin d'une contribution en prose plutôt qu'en poésie, le Canada étant pourvu quant aux poètes. Sully-André Peyre est un des esprits les plus curieux de ce temps, un esprit protégé. Rien de ce qui est littéraire ne lui ai étranger. Il dirige depuis une vingtaine d'années une mince et substantielle revue : *Marsyas*, et Dieu sait ce que cela doit représenter de nécessité, d'efforts et de sacrifices d'argent. Il a une grosse influence sur tout un groupe de jeunes écrivains de la région du midi qu'il habite. Dans sa dernière lettre, il résumait ainsi son rôle : « Je suis très touché de ce que Lohac a dit de *Marsyas*, et de son influence. Certains Félibres se sont mépris sur cette influence. Elle consiste surtout à recréer une ambiance, et à dire à mes amis : soyez indépendants, ne soyez pas imitateurs, cherchez-vous et trouvez-vous ». Je lui avais communiqué des poèmes de Rina Lasnier et de Hertel. Son opinion de Hertel ? Et de *Cosmos* ? « Il y a, dit-il, du Péguy dans ce recueil. Il y a sans doute aussi du Claudel. Du Walt Whitmann peut-être. De beaux poèmes, de beaux psaumes »⁶⁷⁶.

Marie Le Franc poursuit sur une page entière, recopiant « encore quelques vues de Sully-André Peyre » concernant la singularité de chaque poète, la « foire sur la place » parisienne, le « battage » des journaux et l'originalité de la littérature canadienne. Elle conclut ensuite : « S'il avait en mains plus d'échantillons de la production canadienne, je crois qu'il écrirait là-dessus des choses pertinentes, originales, fortement et franchement pensées ». La romancière met encore plus en lumière l'indépendance intellectuelle, le non-conformisme, l'ouverture d'esprit et la justesse d'expression de son ami provençal, sollicitant encore davantage l'attention de Barbeau. En mars, pour la dernière fois, Marie Le Franc relance l'invitation :

Je suis certaine que mes amis S.A. Peyre et Amy Sylvel lisent *Notre temps* et, en ce moment, *Liaison*, avec beaucoup d'intérêt. Avec indépendance aussi, prêts à dire entièrement ce qu'ils pensent. S.A.P. est un des esprits les plus personnels, les plus originaux et les plus dégagés, je veux dire indépendants de ce temps. A mon avis, un des esprits les plus larges aussi⁶⁷⁷.

Ce passage atteste que Marie Le Franc a envoyé *Liaison* à Peyre, ce fait confirmant ainsi une intervention active dans le sens Peyre-Barbeau. Nous pouvons alors sans crainte avancer qu'à cette époque, Marie Le Franc propose aussi à Sully-André Peyre d'entrer en contact avec Barbeau. En effet, dès 1947, les lettres de Peyre témoignent d'une amorce de correspondance même s'il est impossible à l'heure actuelle de déterminer avec précision la date du premier échange entre les deux hommes. Malheureusement, nous n'avons pas trace de la correspondance

⁶⁷⁶ Lettre de Marie Le Franc à Victor Barbeau, 15 février 1947. Marie Le Franc extrait ces propos de la lettre de Sully-André Peyre datée du 27 janvier 1947.

⁶⁷⁷ Lettre de Marie Le Franc à Victor Barbeau, 24 mars 1947.

Barbeau-Peyre : le fonds Victor-Barbeau ne contient, à l'heure actuelle, aucune lettre de Peyre (même si on y retrouve quelques exemplaires de *Marsyas*), et nous n'avons pu localiser la correspondance de Peyre afin de prouver l'existence des lettres de Barbeau. C'est donc essentiellement la correspondance Peyre-Le Franc qui atteste de la réalité de l'échange Peyre-Barbeau, échange confirmé par la correspondance Peyre-Lasnier. Par exemple, en octobre 1951, Peyre écrit à Rina Lasnier :

Quant à Marie Le Franc, voici ce que j'écris, par ce même courrier, à Victor Barbeau :
 « J'ai reçu l'autre jour, une lettre de Rina Lasnier qui me dit : 'vous savez que Marie Le Franc songe à nous revenir cet hiver ?' – Non je ne le savais pas. Marie Le Franc est une correspondante très spasmodique. Nous espérons, Amy Sylvel et moi, qu'elle viendrait nous voir cet hiver, mais nous savons que le Canada finira par nous l'enlever définitivement, car elle en a toujours la nostalgie, et finit par considérer sa Bretagne natale comme un pays d'exil. Nous vous envions, mais nous vous pardonnons, gens du Canada, puisque nous savons que vous l'aimez bien »⁶⁷⁸.

Ce passage certifie une connexion triangulaire Peyre-Barbeau-Lasnier initiée par Marie Le Franc en 1946-1947 et autonome en 1950-1951. La lettre suivante du dossier Peyre-Lasnier, confirme encore l'existence de l'échange Barbeau-Peyre :

Nous n'avons plus de nouvelles de Marie Le Franc. On nous avait dit qu'elle se préparait à retourner au Canada, mais Victor Barbeau nous écrit :
 « Après des mois et des mois de silence, Marie Le Franc vient de m'écrire. Il n'est nullement question qu'elle revienne au pays. Sa solitude lui pèse plus que jamais et je crains que ses soucis matériels ne se soient aggravés, quoiqu'elle ne m'ait fait aucune confiance à ce sujet »⁶⁷⁹.

Même si nous ne détenons, à l'heure actuelle, aucune lettre de Barbeau à Peyre ou de Peyre à Barbeau, ces propos attestent l'existence de la connexion entre ces deux animateurs-rassembleurs. D'autre part, à la correspondance vient s'ajouter une collaboration littéraire. Nous savons par exemple que Sully-André Peyre est abonné à la revue *Liaison* dès 1947⁶⁸⁰ et qu'il participe au numéro des *Cahiers de l'Académie canadienne-française* consacré à la poésie en 1956 :

Avez-vous lu l'article de votre ami Sully-Peire [*sic*] sur le Père Lamarche et Rina ? Quelle condescendance et quelle générosité d'avoir mêlé son nom aux leurs. Il est, avec vous, l'un des

⁶⁷⁸ Lettre de Sully-André Peyre à Rina Lasnier, 10 octobre 1951.

⁶⁷⁹ Lettre de Sully-André Peyre à Rina Lasnier, 19 décembre 1951.

⁶⁸⁰ « Je reçois régulièrement la revue *Liaison* et Marie Le Franc m'avait déjà demandé si je voulais y collaborer, mais je suis tellement surmené que je n'ose m'engager, de crainte de ne pouvoir tenir mes promesses », lettre de Sully-André Peyre à Rina Lasnier, 21 mars 1948.

premiers à qui j'ai adressé les Cahiers. Et s'il s'en trouve d'autres parmi vos relations qui aimeraient les avoir, donnez-moi leur nom⁶⁸¹.

Marie Le Franc ne donne pas suite à cet appel. A la fin des années cinquante, ses lettres à Barbeau font de plus en plus état de sa nostalgie du Canada. Elle commence aussi à établir le bilan de sa carrière littéraire. Elle semble moins concernée par sa fonction de nœud fédérateur et ne s'investit plus autant qu'au début de la décennie pour rallier ses amis. Néanmoins, la mise en contact Peyre-Barbeau initiée en 1946 est devenue une prise de contact. Un intérêt commun pour la « différence culturelle », l'originalité de la littérature périphérique et l'engagement que celle-ci mérite, réunit les deux hommes ; et la profonde amitié qu'ils portent tous deux à Marie Le Franc les rapprochent encore davantage.

2.2.2. Victor Barbeau et Monique Saint-Héliier

Au même moment, Marie Le Franc conseille aussi à Barbeau la collaboration de Monique Saint-Héliier. Contrairement à Peyre, Monique Saint-Héliier intègre bien plus tôt la discussion épistolaire : la première occurrence se situe dans la lettre du 27 décembre 1934. Marie Le Franc y évoque « une découverte formidable » : celle de *Bois mort* de l'écrivaine suisse Monique Saint-Héliier⁶⁸². La correspondance ne précise pas à quelle époque ni à quelle occasion les deux femmes se rencontrent⁶⁸³, mais, dans les lettres à Barbeau, Monique Saint-Héliier devient, au fil des années, de plus en plus présente : son nom est mentionné, par exemple, le 21 janvier 1937⁶⁸⁴, le 12 avril 1946⁶⁸⁵, le 15 mai 1946⁶⁸⁶, le 12 août 1946⁶⁸⁷ et le 10 octobre 1946⁶⁸⁸.

⁶⁸¹ Lettre de Victor Barbeau à Marie Le Franc, 10 décembre 1956. Dans sa lettre à Rina Lasnier du 13 novembre 1956, Peyre écrit aussi : « Nous venons de recevoir la belle anthologie de l'Académie canadienne-française ».

⁶⁸² Dans cette lettre Marie Le Franc écrit : « On s'imbibe de grandeur à le lire. Je sais bien que pareille rencontre a un effet un peu néfaste aussi. Car à quoi bon, soi-même, se livrer à des petites écrivasseries ? On rentre après cela dans un néant total, dans un effacement absolu. On se dégage peu à peu de cette sensation car enfin, pour écrire, il ne faut pas comparer, mais aller son chemin comme si on était seul ».

⁶⁸³ Un indice cependant : dans la lettre à Barbeau datée du 23 avril 1955, Marie Le Franc se souvient que sa première visite à Monique Saint-Héliier « devait dater plutôt de l'année 1934 ».

⁶⁸⁴ Marie Le Franc relate que lors d'un récent séjour à Paris, elle eut « le plaisir [...] [de] retrouver quelques amis, notamment cette extraordinaire Monique Saint-Héliier, figure de génie [...] plus vibrante et lumineuse que jamais, quoique n'ayant pas bougé de son lit toutes ces années, et sa vie toujours suspendue à un fil ».

⁶⁸⁵ Dans cette lettre, Marie Le Franc évoque la fragilité de l'état de santé de Monique Saint-Héliier, « toujours suspendue entre la vie et la mort » et constate le dévouement de son mari, Blaise Briod.

⁶⁸⁶ Marie Le Franc explique qu'elle a réexpédié une partie d'un paquet envoyé par la famille Barbeau à la romancière suisse.

⁶⁸⁷ Marie Le Franc y écrit : « Les dernières nouvelles de Monique Saint-Héliier n'étaient pas brillantes. Le ménage rentrait à Paris après une année passée à la campagne dans des conditions miséreuses et Blaise Briod – le mari – redoutait beaucoup cette rentrée parce qu'il était question d'un séjour dans une clinique et d'une opération redoutable pour Monique. Je crois donc qu'elle est incapable d'écrire ».

Barbeau, le premier, exprime de l'intérêt pour une éventuelle collaboration de Monique Saint-Héliier à *Liaison*. Le 2 février 1947, il écrit à Marie Le Franc : « je vous serais reconnaissant de vous assurer si Monique Saint-Héliier n'aurait pas, dans ses tiroirs, quelques textes que nous pourrions utiliser ». Si cette phrase donne à penser qu'aucune correspondance n'est encore amorcée entre Barbeau et Saint-Héliier, il semble pourtant, qu'à cette date, Barbeau se soit déjà préoccupé du sort de la romancière puisqu'il ajoute : « Savez-vous si elle a reçu le colis que je lui ai fait adresser par la Société des Écrivains ? ». Dans sa réponse, le 15 février, Marie Le Franc dresse alors, pendant une page et demi, la situation personnelle et le contexte intellectuel de la romancière :

Je vais écrire, en même temps que lui [il s'agit de Peyre], un mot à Monique Saint-Héliier, ou plutôt à Blaise Briod, qui est le mari de Monique. Je ne crois pas que Monique soit dans une condition à écrire. Et quand elle peut écrire, j'imagine que c'est à son roman – une suite au *Cavalier de paille* – qu'elle travaille. Je n'ai à peu près jamais de leurs nouvelles. Comme vous le savez Monique est alitée depuis je ne sais combien d'années, sans espoir de se remettre jamais. [...] Bien entendu, avec une telle vie, il ne faut pas lui demander d'écrire des lettres [...]. Je crois que cette femme ; malgré son état, a un tel don de vie, un tel rayonnement, qu'elle crée autour d'elle une atmosphère qui soulève au-dessus de la maladie et fait oublier, peut-être, les terribles difficultés auxquelles ils doivent faire face. Placée comme elle est, elle pourrait peut-être écrire pour *Liaison* quelques pages... vécues. Je veux dire quelques pages de vie intérieure, ou peut-être des événements du monde vus d'une façon très détachée, et extrêmement personnelle. Je vais simplement lui dire que vous aimeriez avoir quelque chose d'elle, sans plus de précisions, car je suppose que dans son état on est extrêmement sensitif. Ils ont l'un et l'autre une réputation de deux être fiers, à part, c'est une raison de plus pour les aimer.

Contrairement à Peyre, Marie Le Franc n'insiste pas davantage pour conduire Barbeau vers Monique Saint-Héliier. Effectivement, Barbeau semble plus intéressé par la collaboration de Monique Saint-Héliier que par celle de Peyre, d'où la moindre nécessité pour Marie Le Franc d'insister auprès de son ami canadien. Rina Lasnier, en 1953, témoigne d'ailleurs de l'intérêt de Barbeau pour la romancière suisse : « J'étais heureuse d'entendre son [il s'agit de Victor Barbeau] appréciation, l'autre jour, du puissant talent de Monique Saint-Héliier. Il la classe parmi les romancières qui comptent⁶⁸⁸ ». Mais Marie Le Franc n'espère pas dans une éventuelle participation de Monique Saint-Héliier étant donné son état de santé précaire : « je crois, écrit-elle,

⁶⁸⁸ Marie Le Franc note : « Les Saint-Héliier se retranchent de plus en plus dans le silence, pour les raisons que vous connaissez. Monique n'écrit jamais, du moins pas de lettres. Trop malade pour cela. Et son mari rarement. Débordé de besoins, le pauvre ! ».

⁶⁸⁹ Lettre de Marie Le Franc à Rina Lasnier, 18 décembre 1953.

que *Liaison* n'en peut attendre aucun bien au point de vue propagande⁶⁹⁰ car Monique et Blaise sont de plus en plus inaccessibles, de plus en plus silencieux⁶⁹¹ ». Les lettres suivantes n'évoquent d'ailleurs plus le couple, jusqu'à celle du 23 avril 1955 dans laquelle Marie Le Franc annonce à Barbeau le décès de Monique Saint-Héliier. Dans ce courrier, elle lui rend hommage sur près de deux pages :

Vous avez appris la mort de Monique Saint-Héliier en février dernier. Je ne puis dire à quelle profondeur elle m'a frappée... mais je dois dire aussi que c'était surtout par contre-coup qu'elle m'atteignait. J'appris la nouvelle par Blaise Briod lui même qui m'envoyait un mot le jour même de sa mort, qu'il fallait déchiffrer plutôt que lire : je comprenais seulement qu'il l'écrivait en face d'un visage encore présent mais qui allait disparaître. Quelques jours plus tard, le second livre de Monique, *L'arrosoir rouge*, avec une dédicace écrite en traits chancelants mais se tenant encore tout droits, et un mot de Blaise traduisant un message de Monique à la veille de sa mort, et à propos de cette dédicace où elle avait peur de ne pas assez bien traduire son dernier salut à une amie. [...] Je terminai la lecture de *L'arrosoir rouge*, bien plus révélateur de son talent, de son génie créateur que *Le martin-pêcheur*, au milieu de la nuit, un jour ou deux après l'avoir reçu, et je me surpris à dire à voix haute, en le mettant de côté sur ma table et éteignant la lumière : « c'est beau, je suis contente »⁶⁹².

Dans les lettres suivantes, Marie Le Franc évoque encore les œuvres de Monique Saint-Héliier et la vie solitaire de Blaise Briod. Etant donné les circonstances, la connexion Barbeau-Saint-Héliier est définitivement rompue. Barbeau s'intéressa rapidement à la personnalité, à l'œuvre et à la carrière de la romancière suisse, ce qui permit à Marie Le Franc de limiter ses interventions pour créer et relayer la connexion entre ses deux amis. Cependant, le fonds Victor-Barbeau ne contient aucune lettre de Monique Saint-Héliier. Seules les allusions inscrites dans la correspondance Barbeau-Le Franc attestent la prise de contact.

2.2.3. Rina Lanier, Gustave Lamarche et Sully-André Peyre

Il semble que ce soit en 1945 que Marie Le Franc inaugure la liaison entre Sully-André Peyre et Rina Lasnier. Elle envoie d'abord un exemplaire du *Chant de la montée* à son ami provençal. Peyre découvre ainsi la poésie et l'âme de Rina Lasnier. Peyre est séduit et communique aussitôt son enthousiasme à Rina Lasnier :

⁶⁹⁰ Marie Le Franc a demandé précédemment à Barbeau de « servir un abonnement de *Liaison* » à Monique Saint-Héliier et Blaise Briod. Elle évoque ici le fait, qu'étant donné leur situation personnelle, il est à craindre qu'ils ne soient pas très utiles pour aider à la diffusion de *Liaison* en France.

⁶⁹¹ Lettre de Marie Le Franc à Victor Barbeau, 21 mai 1947.

⁶⁹² Lettre de Marie Le Franc à Victor Barbeau, 23 avril 1955.

J'ai reçu une lettre magnifique de votre ami Sully-André Peyre et je vous dois cette joie d'un si émouvant témoignage. *Le Chant de la montée* lui a plu et il le dit fermement, presque sévèrement afin que je ne m'attarde pas à la consolation de telles paroles⁶⁹³.

Ces circonstances ne sont pas sans rappeler la mise en contact entre Marie Le Franc et Louis Dantin, suite à la lecture du recueil des *Voix du cœur et de l'âme* envoyé à Dantin par Olivar Asselin en 1920. Marie Le Franc imite ainsi la méthode d'Asselin. Le premier rapport engagé, les deux nouveaux nœuds connectés entreprennent indépendamment de communiquer : « Chère amie, j'ai reçu un généreux envoi de *Marsyas*. Vous dois-je cette délicatesse puisque le directeur est votre ami ? Je vous remercie à l'avance et remercierai bientôt M. Peyre⁶⁹⁴ ». La correspondance Lasnier-Peyre est ainsi lancée : « Non seulement vous avez au Canada de merveilleux amis, mais vous avez réussi à en faire aussi des amis pour nous ; il y a l'étonnante Rina Lasnier et le subtil Père Lamarche⁶⁹⁵ ».

Le fonds Rina-Lasnier contient un dossier consacré exclusivement à Sully-André Peyre et Amy Sylvel. Ce dossier comprend 31 lettres du couple datées de mars 1948 à septembre 1961 et 12 lettres d'Amy Sylvel datées d'avril 1966 à mai 1969. La lecture de ces lettres permet de préciser que Rina Lasnier expédia au moins 29 lettres au couple provençal entre 1948 et 1961, et au moins trois lettres à Amy Sylvel entre 1966 et 1969. L'analyse indique finalement l'existence d'une correspondance entre Peyre et Gustave Lamarche⁶⁹⁶. Le dossier contient d'ailleurs une copie d'une lettre de Peyre adressée à Lamarche, probablement écrite en août 1951, qui atteste non seulement de la réalité d'un échange épistolaire mais aussi d'un véritable intérêt réciproque :

Vous devez me trouver bien ingrat, sinon grossier, puisque je n'ai pas encore répondu à votre lettre du 5 mai 1950 et que je ne vous ai pas remercié pour votre si généreux et si compréhensif article sur moi dans *Les Carnets viatoriens* de juillet 1949 [...]. L'article [...] est un de ceux, parmi de rares articles, qui soient à la fois écrits avec sympathie et objectivité, et pourtant la sympathie implique la subjectivité. J'y ai trouvé, de toute façon, les qualités de la bonne critique, pour lesquelles vous voulez bien me louer dans votre lettre. Je suis heureux d'être ainsi, avec *Marsyas* et ses collaborateurs, aimé et compris par vous.⁶⁹⁷

⁶⁹³ Lettre de Rina Lasnier à Marie Le Franc, 11 décembre 1945.

⁶⁹⁴ Lettre de Rina Lasnier à Marie Le Franc, 29 avril 1947.

⁶⁹⁵ Lettre de Sully-André Peyre à Marie Le Franc, 10 octobre 1950.

⁶⁹⁶ D'après le contenu des lettres de Sully-André Peyre, le père Gustave Lamarche aurait envoyé au moins trois lettres entre 1950 et 1953. Malheureusement, faute d'autorisation, nous n'avons pu consulter le dossier consacré à Peyre dans le fonds Gustave-Lamarche conservé à la Bibliothèque nationale du Québec à Montréal.

⁶⁹⁷ Copie d'une lettre de Sully-André Peyre à Gustave Lamarche jointe à la lettre adressée à Rina Lasnier le 25 août 1951. D'autres occurrences attestent encore l'échange Peyre-Lamarche. Par exemple dans la lettre à Rina Lasnier du 29 mai 1954, nous lisons : « Cette lettre est aussi pour le père Lamarche à qui j'écris d'autre part au sujet des *Carnets viatoriens* ».

Les principaux sujets de cette discussion tournent autour de questions identitaires (anglicisation du Québec, nationalisme, question linguistique tant au Québec qu'en Provence) et littéraires (vie des lettres en France, poésie catholique, poésie provençale, commentaires sur les œuvres des intervenants). D'autre part, Marie Le Franc (son rapport au Canada, sa solitude, son oeuvre...) représente un sujet relativement récurrent (13 lettres de Peyre la convoquent). Cette correspondance fait finalement état d'échanges d'ouvrages et surtout de collaborations croisées : *Les Carnets viatoriens* publient deux articles sur Peyre en juillet 1949 et octobre 1953 ; Peyre offre un poème intitulé « Long solstice » au père Lamarche pour ses *Cahiers de la Nouvelle France* (poème publié dans le premier numéro de l'année 1959) ; Peyre rédige une étude sur les *Palinods* du père Lamarche, sur *Madones* et sur *Le Chant de la montée* de Rina Lasnier, qui paraît dans le numéro de novembre 1956 de *Marsyas*. Peyre se mobilise dès que cela lui est possible : « Si je peux me dégager un peu de tant de choses, j'écrirai volontiers des articles pour les revues canadiennes, pour tâcher de mieux faire connaître aux lecteurs canadiens la Renaissance Provençale⁶⁹⁸ ». Les abonnements se croisent aussi : Peyre est abonné aux *Carnets viatoriens* tandis que Rina Lanier et le père Lamarche le sont à *Marsyas*.

Cette connexion intellectuelle triangulaire (Peyre-Lasnier-Lamarche) se transforme très vite en relation amicale. Le ton de la correspondance prouve l'affection qui unit les trois personnages⁶⁹⁹. Cette amitié épistolaire se concrétise ensuite par une rencontre. En septembre 1953, Rina Lasnier et le père Lamarche débarquent en France pour un séjour culturel européen de quelques mois. La correspondance nous apprend qu'ils rendent visite aux Peyre en avril 1954 : « Je ne sais pas si nous vous avons donné le meilleur de la Provence mais, le père Lamarche et vous, vous nous avez donné le meilleur de ce Canada si lointain et que vous avez fait si proche⁷⁰⁰ » écrit Peyre à Rina Lasnier quelques semaines après son passage à Mûrevignes. La correspondance Lasnier-Peyre se poursuivra ensuite jusqu'au décès du poète en 1962 :

Nous avons perdu un grand ami et la disparition des êtres de choix rend la vie des médiocres plus inutile encore, comme injuste. Ce n'est que tout dernièrement que j'ai appris la mort de Sully-André Peyre, par la voie du *Journal des Poètes*. Que je plains Amy Sylvel de survivre à un tel compagnon et quelle tâche déchirante d'avoir à le prolonger par ses écrits de poète ou de prosateur⁷⁰¹.

⁶⁹⁸ Lettre de Sully-André Peyre à Rina Lasnier, 10 octobre 1951.

⁶⁹⁹ Les appels témoignent encore de l'attachement qui unit Peyre et Lasnier. En voici quelques-uns pour illustrations : le plus fréquemment, « Chère amie », mais nous trouvons aussi « Chère amie et douce et rare » (Sylvel, 15 octobre 1953), « Très chère amie » (Peyre, 23 juillet 1954), « Chère, bien chère amie » (Peyre, 29 mars 1955), « Chère gentille amie » (Sylvel, 4 mars 1957), « Chère Biche dans la neige » (Peyre, 16 juillet 1957 et 20 juillet 1961), « Chère Vestale » (Peyre, 13 janvier 1960).

⁷⁰⁰ Lettre de Sully-André Peyre à Rina Lasnier, 29 mai 1954.

⁷⁰¹ Lettre de Rina Lasnier à Marie Le Franc, 12 juillet 1962.

Après le décès de Peyre, Rina Lasnier conserve son amitié pour Amy Sylvel. Elle reviendra d'ailleurs une seconde fois séjourner chez elle, pendant quelques jours, à l'occasion d'un autre voyage en France, en novembre 1967.

La correspondance Peyre-Lasnier fait état d'une véritable relation affective et d'une étonnante entente intellectuelle plus que d'une simple relation institutionnelle entre poètes de la périphérie. Les deux personnages ont des préoccupations culturelles communes et des principes moraux similaires. Ainsi, Peyre se dit « très intéressé par ce que [Rina Lasnier lui dit] des questions de langues au Canada » : il ressent la persécution analogue que subissent « le français au Canada » et « le provençal en France »⁷⁰². De même, il avoue croire, comme Rina Lasnier, « au pouvoir préservateur et en même temps révélateur de la religion⁷⁰³ ». Un accord semblable le rapproche du père Lamarche. Celui-ci semble intéressé par la « Renaissance provençale⁷⁰⁴ ». De plus, les deux hommes sont liés par leurs fonctions de directeur de revue, partageant ainsi les mêmes inquiétudes face aux difficultés d'édition et de diffusion d'un périodique. La mission de Marie Le Franc est ici un véritable succès : les connexions Peyre-Lasnier et Peyre-Lamarche activées en 1947 constituent deux commutations réciproques et immédiates entre lesquelles la romancière n'a plus besoin d'intervenir pour effectuer des opérations de maintien. Cette double relation symétrique et dense, se schématise en un sous-réseau fortement maillé car le quatuor Peyre-Sylvel-Lasnier-Lamarche représente un sous-groupe relativement assidu.

2.2.4. Rina Lasnier et Monique Saint-Héliier

Dans la correspondance Le Franc-Lasnier, le nom de Monique Saint-Héliier n'est mentionné pour la première fois que le 21 septembre 1949. L'évocation est très succincte : « Reçu une lettre, belle et humaine, et brave, de Blaise Briod, le mari de Monique Saint-Héliier. C'est un héros de la vie celui-là » ; mais elle convoque une présentation anticipée car Marie Le Franc ne prend pas la peine de présenter Saint-Héliier et Briod à Rina Lasnier. Il semble donc que Monique Saint-Héliier et son mari aient déjà été évoqués précédemment. Entre 1949 et 1953, le couple n'est évoqué que quatre fois :

⁷⁰² Lettre de Sully-André Peyre à Rina Lasnier, 25 août 1951.

⁷⁰³ *Ibidem.*

⁷⁰⁴ Lettre de Sully-André Peyre à Rina Lasnier, 16 juillet 1957.

Blaise et Monique sont toujours à la campagne, dans une maison bien primitive au point de vue confort, j'en ai peur. Le nouveau livre de Monique, qui doit paraître chez Grasset, leur a donné plusieurs déceptions. Espérons qu'il verra le jour en avril prochain. Il y a quelques gestes compréhensifs d'amis vis-à-vis d'eux, dont la situation ne peut rester que ce qu'elle est. Il faudrait pour qu'elle s'améliore qu'un miracle de santé se produise pour Monique⁷⁰⁵.

Dans les lettres de Rina Lasnier, Monique Saint-Héliier est rarement présente. Il semble que la poète canadienne prenne cependant connaissance des œuvres de la romancière suisse :

Etrange n'est-ce pas cette modernité de Monique Saint-Héliier vivant en recluse, en marge de cette trépidation [où] les gens n'ont plus le temps que de courir, de lire plus d'images que de livres ! *Le Martin-pêcheur* leur apporte des images sourdement éclairées à la lanterne comme dans les tableaux de Georges de La Tour⁷⁰⁶.

Dans l'échange Lasnier-Le Franc, la figure de Sully-André Peyre surgit plus souvent que celle de Monique Saint-Héliier. Trois causes à cela : d'une part, Lasnier et Peyre ont en commun une même passion pour la poésie, qui est d'ailleurs l'un de leur sujet de discussion favori ; d'autre part, Peyre est plus assidu dans sa correspondance que ne le sont Monique Saint-Héliier et Blaise Briod ; enfin Peyre s'investit davantage dans une mission de diffusion que le couple suisse, plus refermé sur lui-même étant donné les circonstances dans lesquelles ils vivent. Néanmoins, grâce à Marie Le Franc, Rina Lasnier connaît l'existence et l'œuvre de Monique Saint-Héliier, même si aucune trace d'un éventuel échange épistolaire entre les deux femmes n'a été découvert jusqu'à présent.

2.2.5. Extensions

En janvier 1951, Marie Le Franc est approchée par Lydia Hémon, la fille de Louis Hémon : « Un autre livre reçu ces jours derniers est une œuvre posthume de Louis Hémon : *Monsieur Ripois*, qui m'a été envoyé par sa fille Lydia Hémon, que je ne connais pas. Elle vit à Paris avec sa tante, Melle Marie Hémon⁷⁰⁷ ». Mais c'est en 1952 que les deux femmes se rencontrent pour la première fois lorsque Lydia Hémon rend visite à la romancière à la Maison du Val⁷⁰⁸. Les années suivantes, les deux femmes entretiennent une solide amitié. Par la suite Marie Le Franc propose une prise de contact entre Lydia Hémon et Rina Lasnier. La lettre du 18 décembre 1953 témoigne ainsi d'un

⁷⁰⁵ Lettre de Marie Le Franc à Rina Lasnier, 15 février 1953.

⁷⁰⁶ Lettre de Rina Lasnier à Marie Le Franc, 30 août 1955.

⁷⁰⁷ Lettre de Marie Le Franc à Rina Lasnier, 2 février 1951.

⁷⁰⁸ Lettre de Marie Le Franc à Rina Lasnier, 18 février 1952.

appel de Marie Le Franc en faveur de Lydia Hémon : « Je voulais aussi vous parler de mon amie Lydia Hémon. L'avez-vous rencontrée ? Elle mériterait que vous fassiez un effort... Je crois qu'elle peut être un enrichissement ».

A partir de ce moment, Marie Le Franc cite encore quelquefois le nom de la fille de Louis Hémon : dans la lettre du 13 avril 1956, elle évoque une rencontre à Paris et les difficultés quotidiennes de Lydia. Elle demande à Rina Lasnier d'écrire à la jeune femme « pour l'aider dans un très mauvais moment ». Dans la lettre du 21 décembre 1959, elle note encore :

Vu Lydia à mon arrivée à l'hôtel le soir du 14 décembre. C'est une tradition. J'envoie un mot pour dire « J'arrive » et elle est là presque en même temps. Nous commençons le résumé de nos vies autour de la tasse de café qui constitue mon souper au bout de ce trimballement dans le train. Elle n'écrit jamais, ni à moi, ni à vous, ni à personne [...]. Mais son amitié est aussi vivante qu'un conifère qui n'a besoin ni d'eau ni de soleil pour rester vert. Et quand elle a parlé de vous avec ce ton pénétré et inchangé d'amitié, je l'écoutais en pensant au plaisir que j'aurais à vous le dire⁷⁰⁹.

Et, en janvier 1961 :

Vu Lydia à mon passage à Paris, d'une façon tout à fait imprévu. [...] Elle me fait songer à son père quand je suis avec elle. Je n'ai pas oublié, qu'il y a quelques années, comme elle m'avait accompagnée à un poste de radio où j'étais attendue à Paris, et que la personne à la tête de ce poste eût appris sa présence et lui eût demandé de consentir à une interview improvisée, Lydia s'y prêta avec la plus grande simplicité et fit des réponses limpides, spontanées et originales⁷¹⁰.

Dans ce même intervalle de temps, Rina Lasnier évoque six fois Lydia Hémon. En novembre 1956 par exemple : « Revenons à nos amies. Je n'ai pas eu de nouvelles de Lydia Hémon depuis l'envoi de cette carte datée de Sarzeau. Je lui avais écrit à Paris, et rien n'est venu à ma rencontre. Mais je connais assez Lydia pour savoir que son silence est fidélité et douleur...⁷¹¹ ». En septembre 1958 : « Je pense souvent à Lydia et je lui envoie parfois un billet mais jamais elle ne me donne signe de vie... de survie à ses malheurs longs et gris⁷¹² ».

Dès décembre 1953, les deux jeunes femmes, dont Marie Le Franc confond parfois les prénoms⁷¹³, entament une correspondance. Le fonds Rina-Lasnier comprend un dossier consacré à Lydia Hémon dans lequel se trouvent 15 lettres envoyées entre décembre 1953 et février 1971.

⁷⁰⁹ Lettre de Marie Le Franc à Rina Lasnier, 21 décembre 1959.

⁷¹⁰ Lettre de Marie Le Franc à Rina Lasnier, 11 janvier 1961.

⁷¹¹ Lettre de Rina Lasnier à Marie Le Franc, 29 novembre 1956.

⁷¹² Lettre de Rina Lasnier à Marie Le Franc, 8 septembre 1958.

⁷¹³ « Je ne sais si cette créature 'dépareillée' qu'est Marie Le Franc vous a déjà autant appelé 'Lydia' qu'elle m'a appelé 'Rina', ce qui me ravissait, car elle vous aime beaucoup et moi je suis entrée dans son univers que depuis peu », note Lydia Hémon dans sa lettre à Rina Lasnier du 1^{er} décembre 1953.

La répartition de ces lettres est relativement discontinuée : quatre lettres datent de décembre 1953, sept de janvier à mai 1954, une de septembre 1954, une de juin 1956, une de mars 1964 et la dernière, de février 1971. Les onze premières lettres se limitent à des prises de rendez-vous : à cette époque, Rina Lasnier séjourne à Paris où vit Lydia Hémon. Il semble qu'il soit difficile de convenir d'une date : les courriers sont mal acheminés, l'une et l'autre ont des impératifs à respecter ou sont fatiguées... Néanmoins quelques visites sont organisées⁷¹⁴. D'autres sujets sont privilégiés par Lydia Hémon : les difficultés de son quotidien auprès de sa tante, son état de santé défaillant, sa misère matérielle. Le 23 juin 1956, Lydia écrit de Sarzeau car elle séjourne chez Marie Le Franc : « Vous avez lu ce nom de Sarzeau en tête de ma carte. Oui, c'est là que je suis venue vous écrire. Vingt fois par jour, avec une petite joie, je m'entends appeler 'Rina' pour Lydia ».

Cette correspondance, il faut bien le dire, n'a aucun intérêt littéraire car il n'y est jamais question de la vie des lettres, que ce soit de l'œuvre de Rina Lasnier ou de celle de Louis Hémon par exemple. Mais cette relation affective entre l'une des poètes canadiennes-françaises les plus importantes du milieu du XX^e siècle et la fille du célèbre Louis Hémon illustre une autre forme de transfert culturel franco-québécois. Il est probable que Rina Lasnier ait été intriguée par cette ascendance. La seule lettre de Rina Lasnier à laquelle nous ayons eu accès témoigne implicitement de cet intérêt accordé « à la fille de » Louis Hémon : « Alfred Agathe collige toujours des documents sur Louis Hémon. Vous a-t-il écrit ?⁷¹⁵ ». Se limiter à cette interprétation serait douter de la sincérité de Rina Lasnier. La poète subit aussi la fascination des êtres douloureux dont Lydia Hémon représente une figure : Rina Lasnier admire en effet « cette merveilleuse sensibilité qui fait les écorchés et les 'aimants'⁷¹⁶ ».

Marie Le Franc inaugure encore une connexion entre Lydia Hémon et Victor Barbeau. Elle évoque son amitié avec Lydia Hémon dans sa lettre de janvier 1952, ignorant que Victor Barbeau et Lydia Hémon sont déjà en relation afin de lui venir matériellement en aide. En effet, le 8 janvier, Marie Hémon, la tante de Lydia Hémon, écrit à Barbeau⁷¹⁷ afin de l'informer de la précarité financière dans laquelle se trouve Marie Le Franc :

⁷¹⁴ Dans sa lettre à Rina de mai 1954, Lydia Hémon écrit : « Je voudrais vous voir, pour ne pas changer ! Pourtant, depuis moins de cinq mois que vous êtes entrée dans ma vie [...], il me semble que nous jouons une décevante partie de cache-cache dont sont responsables seules les mille et une sottises matérielles de la vie ».

⁷¹⁵ Lettre de Rina Lasnier à Lydia Hémon, 12 mai 1964.

⁷¹⁶ *Ibidem*.

⁷¹⁷ Lettre de Marie Hémon à Victor Barbeau, 8 janvier 1952. Il semble que les familles Barbeau et Hémon aient déjà été connectées grâce à la visite en France de la fille de Victor et Lucile Barbeau, Michèle, en 1939. Michèle Barbeau

Nous souvenant ainsi de toutes les attentions et prévenances dont sont capables les écrivains canadiens-français, nous avons songé à leur parler d'un écrivain qui a vécu longtemps parmi eux et se trouve actuellement dans une situation très précaire : Marie Le Franc. Ma nièce est allée la voir, hier dans une maison de repos [...] et ma nièce est revenue très émue de cette visite. Marie Le Franc, atteinte de congestion pulmonaire n'a pas fait venir le docteur faute de pouvoir le payer [...] Je ne vous apprend pas que notre pays est ruiné et que la vie y devient chaque jour plus difficile. La Société des Gens de lettres doit être accablée de demandes émanant de vieux écrivains pauvres et de veuves sans ressources. Marie Le Franc est une de ces Bretonnes dignes et fières qui n'aiment pas demander pour elles et ne savent peut-être pas le faire, c'est ce qui nous incite à nous substituer à elle pour vous exposer sa situation.

Après réception de cette lettre, Barbeau contacte certains amis – Louvigny de Montigny, Lucie Furness, Jean Chauvin, Rina Lasnier, Gustave Lamarche et Gustave Lanctôt, président de la Fondation des Ecrivains canadiens – pour collecter des fonds. Le 17 janvier, il répond à Marie Hémon :

Je vous suis extrêmement reconnaissant de m'avoir mis au courant de la situation de mon amie Marie Le Franc. Comment aurais-je pu soupçonner qu'elle était aussi pénible ? Dès demain, je lui enverrai par avion un chèque substantiel, mes amis ayant généreusement répondu à l'appel que je leur ai fait.

Le 25 janvier, Lydia Hémon remercie Barbeau pour cet élan de solidarité :

Je ne vous cacherai pas que j'ai eu bien du mal à convaincre l'ombrageuse dignité de bretonne de notre amie d'accepter le chèque par vous envoyé et qu'elle recevra sans doute sous peu. Même maintenant je ne suis pas tout à fait sûre de ma victoire, malgré la diplomatie que j'ai employée à lui persuader que le chèque n'émane pas seulement de vous personnellement mais bien d'un groupe d'amis faisant partie de la Société des Auteurs canadiens de langue française [...]. De ce fait, Marie Le Franc, avec ses goûts modestes et vivant à Sarzeau, ne manquera pas au moins du nécessaire. J'ai aussi actuellement pour elle quelque avantage de la Société des Gens de lettres et peut-être une publication d'inédits, prochaine mais encore problématique, chez Grasset. [...] J'ai eu grand plaisir à parler de vous avec Marie Le Franc, mais je n'en déplore que davantage la largeur de l'océan qui sépare le Canada de la France, et qui m'empêche de mieux connaître certains canadiens que je considère comme des amis⁷¹⁸.

Victor Barbeau et Lydia Hémon s'unissent donc pour améliorer la situation matérielle de Marie Le Franc et non à propos d'un quelconque intérêt littéraire. Dans sa réponse, datée du 29 janvier, Barbeau confirme que « Marie Le Franc n'est pas une personne commode à aider » et précise

avait alors rendu visite à Marie Le Franc à Sarzeau en mai 1939 et s'était rendue à Paris, chez Marie et Lydia Hémon.

⁷¹⁸ Lettre de Lydia Hémon à Victor Barbeau, 25 janvier 1952.

qu'un chèque « de plus de 76 000 frs » dont l'argent « ne provient pas d'écrivains en tant que tels mais d'amis intimes » lui a été « adressé à Sarzeau, il y a quelques jours ». Il termine :

Je me réjouis que l'aide aux écrivains ait décidé de lui verser sa pension même vivant à l'étranger. Elle aura été la première à bénéficier d'une pareille faveur. Vous avez là un témoignage éloquent de la haute estime dans laquelle le Canada tient Marie Le Franc. Je suis très touché des sentiments que vous m'exprimez mais soyez assurée que mon geste n'a rien que de très naturel et de très modeste. [...] Je me félicite, pourtant, qu'il vous ait rapprochée du Canada et qu'il m'ait fourni le plaisir de vous connaître⁷¹⁹.

Autre connexion inattendue, celle initiée entre Gertrude Baskine et Monique Saint-Héliier. Nous possédons peu d'informations sur Gertrude Baskine. La correspondance permet cependant de supposer qu'elle fut une amie intime de Robert Choquette⁷²⁰ au début des années trente, ce qui lui permit de faire la connaissance de Marie Le Franc. Elle eut ensuite une vie de voyageuse⁷²¹ :

[j]e n'ai pas revu [le Canada] depuis 1945. Depuis, j'ai mené, comme vous me le souhaitez, « la vie intense, ardente, multiple » que vous me souhaitez [*sic*] ! Je suis actuellement de retour après deux mois à bord ! La seule femme de l'équipage... Nous arriverons à Boston vers le 20 janvier. Là, je continuerai jusqu'au Mexique. J'espère revoir le Canada le prochain printemps. Et voici pour moi. Et vous ? Qu'avez-vous trouvé à votre visite au Canada. Les anciens amis je suppose, plus ou moins changés. J'ai revu pour quelques moments notre compagnon de courses lunaires⁷²² – toujours dans mon souvenir vous êtes associés. Sans vous, sans lui, sans ma mère – perdue le jour de l'an 1945 – il n'y avait plus rien pour me retenir au Canada. Je suis simplement devenue nomade, de préférence en Orient.⁷²³

Il est surprenant que cette femme vagabonde soit en relation avec Monique Saint-Héliier, écrivaine sédentaire et paralysée par la maladie. La correspondance de Monique Saint-Héliier à Marie Le Franc cite deux fois l'aventurière. En janvier 1939, elle écrit en effet : « Donnez-moi l'adresse et le nom de famille de Gertrude. Le jour où je suis entrée à la clinique, justement, j'ai

⁷¹⁹ Copie de la lettre de Victor Barbeau à Lydia Hémon, 29 janvier 1952.

⁷²⁰ Robert Choquette et Gertrude Baskine écrivent une lettre commune à Marie Le Franc le 18 juin 1934. Ils se trouvent à bord d'un steamer parti de New York à destination d'un « certain petit village de pêcheurs dont [le] poème *Suite marine* parlera beaucoup ». Ils se souviennent de l'excursion de Blue Sea Lake, dans les Laurentides, chez Louvigny de Montigny, vécue l'année précédente et à laquelle avait participé Marie Le Franc.

⁷²¹ Nous possédons trois lettres de Gertrude Baskine datées du 1^{er} juillet 1939, du 15 septembre 1940 et du 22 décembre 1950. Dans celle-ci Gertrude Baskine écrit : « Croyez-vous que votre lettre envoyée à Berlin est allée se promener à Nice, à Londres, à Paris et au Canada avant de me parvenir en Afrique de l'est ». Ces lettres nous apprennent aussi que Gertrude Baskine s'exerçait à l'écriture en rédigeant des notes de voyages et des pamphlets. Elle publia un ouvrage intitulé *Hitch-hiking the Alaska highway*, The McMillan Compagny of Canada limited, Toronto, 1946.

⁷²² Il est probable que l'expression « courses lunaires » réfère à la nouvelle « Randonnée » publiée dans le recueil *Visages de Montréal* et qui relate en particulier une excursion nocturne vécue lors du séjour à Blue Sea Lake. Marie Le Franc, Gertrude Baskine et Robert Choquette participaient à cette excursion. C'est pourquoi nous supposons que Gertrude Baskine évoque ici Robert Choquette.

⁷²³ Lettre de Gertrude Baskine à Marie Le Franc, 22 décembre 1950.

reçu d'elle de ravissantes pantoufles de fourrure, mais aucune adresse lisible⁷²⁴ ». Un an plus tard, dans une lettre de juin 1940, elle remarque : « Tout à l'heure je relisais une de vos lettres. Vous m'y parliez de Claude Chauvière, d'Amy Sylvel et de Gertrude Baskine [...] », et plus loin : « Donnez-moi vite de vos nouvelles. Aussi de celles de Gertrude Baskine. Si vous lui écrivez, dites-lui que sans elle j'aurais eu les pieds gelés cet hiver – mais les mocassins m'ont sauvée »⁷²⁵. Marie Le Franc a donc discuté de la situation de Monique Saint-Hélière avec Gertrude Baskine en même temps qu'elle évoquait la vie de celle-ci avec celle-là. Une connexion, aussi ponctuelle soit-elle, a eu lieu, permettant aux deux femmes de partager leurs existences et quelques impressions littéraires.

Ces différents échanges ont parfois occasionné des extensions de connexions permettant par exemple à un nœud x relié à un nœud y d'être en commutation médiate ou indirecte avec un nœud z, déjà directement lié, c'est-à-dire adjacent, au nœud y. Dans le réseau global qui nous occupe, Sully-André Peyre représente l'un de ces « nœuds-transit ».

En mars 1947, Marie Le Franc (nœud-fédérateur) redirige Victor Barbeau vers Sully-André Peyre. Peyre devient alors nœud-transit vers la romancière Marie Mauron (1896-1986) :

Une autre raison pour laquelle je voudrais que vous voyiez *Europe* est qu'elle contient une courte nouvelle de Marie Mauron. C'est plein de fraîcheur, de simplicité et de vérité, et il m'a semblé que le genre vous intéresserait pour *Liaison*. Je ne connais pas Marie Mauron et n'ai rien lu d'elle, elle est en correspondance avec Sully-André Peyre qui aime son talent. Il la classe avec Marie Noël parmi les meilleurs écrivains femmes de l'époque⁷²⁶.

Sully-André Peyre et Marie Mauron échangent effectivement une correspondance fondée sur un désir commun et authentique de préserver leur identité culturelle provençale et leur patrimoine⁷²⁷. Il est fort probable que Peyre ait évoqué le nom de Marie Mauron dans sa correspondance à Barbeau.

Autre commutation médiate : la connexion de Rina Lasnier et Marie Noël (1883-1967) activée grâce à une nouvelle intercession de Sully-André Peyre. Les lettres de Rina Lasnier à

⁷²⁴ Lettre de Monique Saint-Hélière à Marie Le Franc, 15 janvier 1939.

⁷²⁵ Lettre de Monique Saint-Hélière à Marie Le Franc, 1^{er} juin 1940.

⁷²⁶ Lettre de Marie Le Franc à Victor Barbeau, 24 mars 1947.

⁷²⁷ Quelques jours plus tard, Peyre écrit à Marie Le Franc : « J'ai demandé en vain à *Europe*, comme d'ailleurs au *Mercure* nouvelle série, le service d'échange avec *Marsyas*. Ces gens-là considèrent le poids du papier. Je n'ai donc pu lire la nouvelle de Marie Mauron dans *Europe*, mais j'ai lu tous ses livres parus à ce jour, et nous pourrions vous les prêter, si vous ne les avez pas. Nous sommes en correspondance avec elle. Elle a certainement apporté quelque chose de nouveau, et bien supérieur à la Provence conventionnelle d'Alphonse Daudet, et même à celle, bien moins conventionnelle de Paul Arène », lettre de Sully-André Peyre à Marie Le Franc, 3 avril 1947.

Marie Le Franc font quelques fois références à Marie Noël⁷²⁸. Peyre, qui entretient une correspondance avec la poète auxerroise, communique l'adresse de celle-ci à Rina Lasnier. Des lettres sont échangées. Au début de l'année 1954, Rina Lasnier, de passage à Paris, écrit à Marie Le Franc : « Je pars dans quelques jours pour l'est de la France. Je m'arrêterai à Auxerre chez Marie Noël⁷²⁹ ». Le 10 mars, Peyre envoie un court billet à Rina Lasnier dans lequel il inscrit : « Nous sommes heureux que vous ayez vu Marie Noël. C'est la plus grande poétesse française vivante, et combien pathétique⁷³⁰ ». Dans un entretien publié quelques années plus tard, Rina Lasnier explique que la prose et la poésie de Marie Noël font parties de ses lectures. Elle continue ainsi :

Cette femme de passion porte encore le masque de la dévote qui chante son âme de silence... Et pourtant ce grand poète n'a cessé de cheminer entre l'enthousiasme et le désespoir, le pathétique et l'ironie, la lucidité et la contradiction, la bénédiction et la malédiction. Sa poésie, parfaitement maîtrisée, accuse la plus grande liberté de ton, de rythme et de couleur. On sait que Montherlant ne reconnaissait que deux génies en France, Colette et Marie Noël. On sait aussi que Marie Noël admirait sa consoeur, comme elle bourguignonne. Si Marie Noël avait eu la vie épicée et scandaleuse de Colette, sa gloire parisienne eut été assurée...⁷³¹

On comprend ici que Rina Lasnier connaît très bien non seulement l'œuvre mais aussi l'itinéraire intellectuel, le parcours institutionnel et la vie de Marie Noël. Une certaine préférence pour la poésie mystique réunit les deux femmes.

2.2.5.1. *Bilan*

Le moment que choisit Marie Le Franc pour interférer entre ses amis provinciaux et québécois coïncide avec la querelle franco-québécoise déclenchée par la publication du livre de Robert Charbonneau *La France et nous*. Le risque de division, voire de séparation, inquiète effectivement la romancière. Malgré ce contexte, les démarches qu'elle entreprend sont relativement fructueuses : non seulement les personnes entrent en contact et correspondent, mais, de plus, elles lisent leurs œuvres respectives et se rencontrent parfois.

⁷²⁸ Voir les lettres du 6 novembre 1953, 12 février 1954 et 22 février 1956.

⁷²⁹ Lettre de Rina Lasnier à Marie Le Franc, 12 février 1954.

⁷³⁰ Lettre de Sully-André Peyre à Rina Lasnier, 10 mars 1954.

⁷³¹ Entretien avec Rina Lasnier réalisé par Joseph Bonenfant et Richard Giguère, « Est-il chose plus belle qu'une orange ? Rencontre avec Rina Lasnier », *Voix et images*, vol. IV, n° 1, septembre 1978, p. 3-32, p. 8.

Dès 1947, le processus est activement enclenché. En janvier 1947, Peyre indique qu'il va « envoyer des *Marsyas* à Rina Lasnier, et lui continuer le service⁷³² ». Quelques mois plus tard, il dit avoir encore écrit à Rina Lasnier et avoir apprécié un poème de Robert Choquette⁷³³. En avril 1949, il remercie Marie Le Franc de lui avoir permis de connaître la poète canadienne⁷³⁴. Un an plus tard, il confie que « Victor Barbeau, de *Liaison*, insiste gentiment pour [qu'il lui envoie] des articles sur la renaissance provençale⁷³⁵ ». Les exemples d'échanges entre les deux zones d'influence, entre les deux réseaux locaux, ne manquent pas.

Le réseau transrégional s'étend alors davantage à un réseau inter-périphérique, réunissant les intellectuels des provinces françaises et ceux de la province québécoise. « Grâce au vaste réseau interrégional et fédératif, [les écrivains] peuvent entrer en relation épistolaire avec des 'collègues' plus connus et participer d'une identité sociale qui a désormais une certaine reconnaissance : celle de l'écrivain de province⁷³⁶ ». Les deux réseaux locaux connectés dans les années quarante n'en forment plus qu'un dans les années cinquante. Apparaît ainsi un autre réseau, plus étendu : un réseau global où Marie Le Franc fait figure d'initiateur et de nœud fédérateur.

2.3. Architecture du réseau global en 1955

2.3.1. Marie Le Franc, nœud-fédérateur

L'analyse des correspondances transversales démontre la position de nœud-fédérateur occupée par Marie Le Franc dans un réseau global franco-québécois constitué dès 1946. Pour confirmer définitivement cette hypothèse, reprenons la définition posée au second chapitre, définition qui expose les missions propres attribuées au fédérateur.

Le fédérateur a d'abord un mandat de législateur : il doit fixer l'objectif et le programme qui seront défendus par les membres du futur réseau. La correspondance avec Barbeau annonce clairement le projet de Marie Le Franc : il s'agit de rallier les écrivains des deux communautés (provinciale et canadienne-française) au profit de l'expression d'une identité différenciée

⁷³² Lettre de Sully-André Peyre à Marie Le Franc, 27 janvier 1947.

⁷³³ Lettre de Sully-André Peyre à Marie Le Franc, 3 mai 1948.

⁷³⁴ Lettre de Sully-André Peyre à Marie Le Franc, 6 avril 1949.

⁷³⁵ Lettre de Sully-André Peyre à Marie Le Franc, 12 avril 1950.

⁷³⁶ Anne-Marie Thiesse, *op. cit.*, p. 123. Remarque : le terme de « province » doit être considéré différemment selon qu'il s'agisse de la *province* française ou de la *province* du Québec.

commune, celle de l'écrivain ex-centré ou périphérique. Selon la définition établie au second chapitre, le fédérateur est aussi celui qui coordonne, qui relaie et motive les différents territoires d'influence. L'analyse des correspondances annexes démontre que Marie Le Franc s'investit dans cette mission afin de connecter les deux zones d'influences auxquelles elle participait alors. Elle active certaines connexions par l'association de nœuds équivalents (statuts similaires, caractères compatibles, intérêts communs) : par exemple Sully-André Peyre et Victor Barbeau, l'un et l'autre animateur et rassembleur sur leur territoire, responsable d'une « zone de pouvoir » et d'une micro-société d'écrivains, directeurs de revue doués d'une intelligence critique et d'un esprit vif ; Sully-André Peyre et Rina Lasnier, l'un et l'autre poètes ayant une sensibilité commune et des principes moraux semblables ; Monique Saint-Hélier et Rina Lasnier, écrivaines éprouvées par la vie. Une fois les liaisons mises en place, Marie Le Franc tente de donner aux membres de son réseau les moyens matériels de réaliser le projet commun. D'un point de vue logistique, elle fournit les adresses aux uns et aux autres, commande des abonnements de revues pour les diffuser au sein du réseau, fait suivre les nouveaux livres de certains nœuds vers les nœuds adjacents pour entretenir l'information littéraire, avise régulièrement chaque nœud de l'actualité des collaborateurs, devient « nœud-transit » pour rediriger un nœud vers un autre, propose éventuellement de nouvelles connexions... Elle trame sans cesse, par la correspondance, la toile du réseau global.

Mais comment une telle mission put-elle advenir à Marie Le Franc ? Pourquoi Marie Le Franc a-t-elle pu accéder à cette fonction ? Quelles conditions furent réunies pour qu'elle devienne ce nœud-fédérateur, ce pont, ce « passeur culturel » ? Plusieurs facteurs peuvent entrer en lignes de compte.

La solitude familiale, affective et intellectuelle qu'éprouve la romancière au milieu des années quarante joue un rôle fondamental. En effet, la Seconde Guerre mondiale isole encore Marie Le Franc, confinée dans son village natal. En janvier 1947, elle fait remarquer à Rina Lasnier qu'« on ne se fait plus d'amis quand on revient au bout de longues années à sa terre natale⁷³⁷ ». Son départ en 1906 et ses fréquentes et longues absences impliquent un éloignement affectif et intellectuel de la réalité morbihannaise. Ses véritables amis demeurent ailleurs, en province et au Canada. Et ce n'est pas tant la distance qui la sépare d'eux que l'absence d'échange culturel qui l'accable. « Et vous savez qu'il y a de quoi désapprendre à parler, écrivait-elle déjà à Barbeau en 1934. Chacun se terre ici. Chacun se laisse constamment dévorer par la

⁷³⁷ Lettre de Marie Le Franc à Rina Lasnier, 6 janvier 1947.

routine quotidienne. [...] Il est vrai que moi je suis une étrangère, revenue au pays après d'innombrables années⁷³⁸ ». Il va sans dire que ce constat s'amplifie en 1946. Loin de ses amis écrivains et de toute vie culturelle, elle ne peut qu'avoir recours à la correspondance pour maintenir du lien. Or, l'isolement dû à la guerre n'est pas propre au cas de Marie Le Franc. Nous l'avons évoqué au sujet des membres de l'Académie de Bretagne : le conflit a atomisé le réseau breton, refoulant chaque membre sur son territoire individuel et le coupant définitivement du groupe jusqu'à la pulvérisation de celui-ci. Témoin et victime de cette dissolution, Marie Le Franc put envisager de réinitialiser une structure similaire à celle du réseau breton dans lequel interviendraient des nœuds encore accessibles bien qu'isolés. Forte d'un réseau épistolaire encore viable bien que fragilisé par le contexte politico-économique, elle put imaginer de le ranimer au profit d'une cause commune.

Une autre cause plausible venant expliquer ce projet de réseau réside dans le statut de « double exil » de la romancière. Nous avons déjà évoqué le double attachement qui déchire Marie Le Franc, tiraillée entre la France et le Canada. Afin d'exorciser cette tension, quoi de mieux que de réunir en une seule entité les deux zones. L'union géographique étant évidemment impossible, la solution réside dans l'association des deux sociétés humaines, autrement dit des deux réseaux locaux. Si « ici » et « là-bas » sont connectés et interfèrent ensemble pour ne former plus qu'une zone seule d'influence, le nœud commun à ces deux territoires, à savoir Marie Le Franc, n'appartient plus qu'à cette nouvelle et unique zone. Par conséquent, ce nœud n'est plus obligé de tenir deux positions distinctes et séparées – écrivain canadien-français (ou écrivain français exilé) dans la communauté des lettres canadiennes-françaises et écrivain breton dans la communauté des lettres provinciales – mais il n'est désormais qu'un seul écrivain appartenant au réseau des écrivains périphériques. La double identité se dissout et le dilemme disparaît.

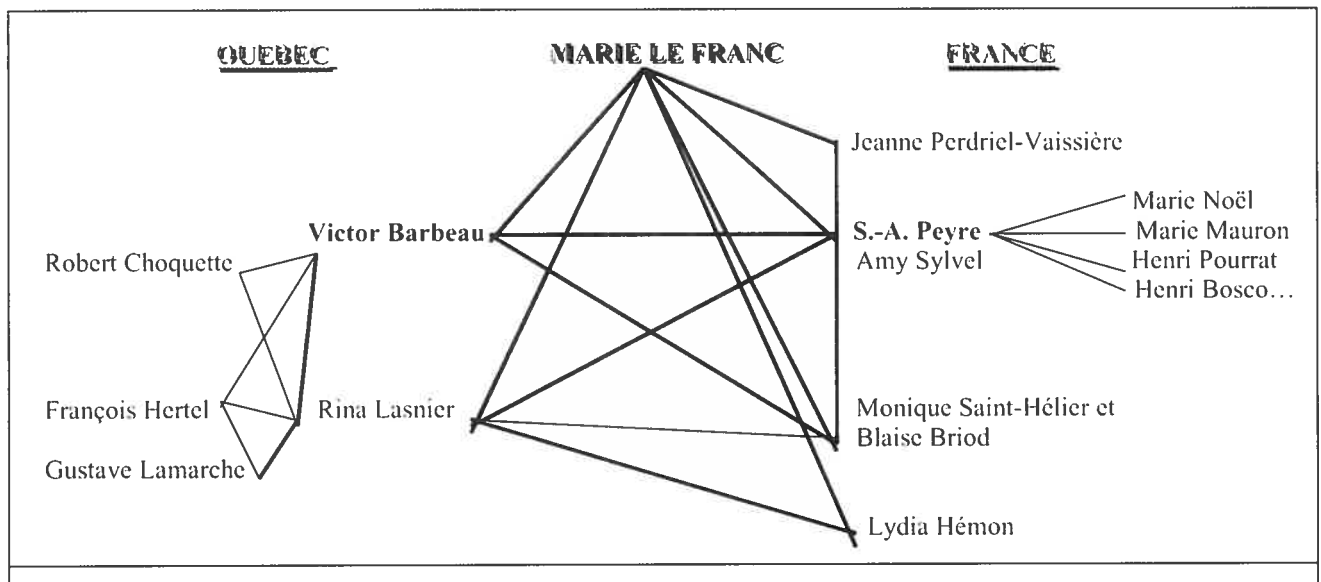
2.3.2. Architecture du réseau global

Le réseau global de Marie Le Franc se schématise alors en un réseau maillé irrégulier et se caractérise par l'éloignement géographique des nœuds. Cette distance implique une relative fragilité de la structure qui doit sans cesse être consolidée. Si Victor Barbeau représente le nœud fédérateur du réseau local canadien-français et Sully-André Peyre celui du réseau local provincial français, leur position n'est plus la même dans le réseau global. Barbeau et Peyre, chargés chacun

⁷³⁸ Lettre de Marie Le Franc à Victor Barbeau, 27 décembre 1934.

d'une « zone de pouvoir », redescendent au rang de « rassembleur-animateur » dans le réseau global. Ils sont responsables de promouvoir le projet commun et d'encourager le dynamisme de leurs collaborateurs sur leur territoire respectif. Marie Le Franc, quant à elle, devient le nœud « fédérateur » du réseau global : elle initie les liens et les coordonne. Elle s'impose comme « chef de réseau ».

Dès 1947, grâce aux interventions de Marie Le Franc, certaines commutations médiates ou indirectes se muent en commutations directes. Le message transmis ne transite donc plus par le nœud intermédiaire que représente la romancière. Ces nouvelles commutations sont le plus souvent réciproques au sens où elles expriment la présence d'une relation bidirectionnelle. En 1947, Marie Le Franc cède donc sa position de nœud transit au profit de celle de nœud fédérateur : elle ne met plus en relation mais coordonne les relations.



Extrait du réseau *global* de Marie Le Franc en 1955. En majuscules : Marie Le Franc, nœud-fédérateur du réseau global ; en caractère gras : Barbeau et Peyre, les deux « rassembleurs-animateurs » ; en caractères normaux : Rina Lasnier, Robert Choquette, Gustave Lamarche... Monique Saint-Héliet, Jeanne Perdriel-Vaissière, Lydia Hémon... les « collaborateurs ».

3. Entraves

Pour qu'un réseau global vive, il faut un contexte politico-culturel favorable aux échanges. Pour que ce réseau soit efficace, il faut qu'il permette l'échange entre les nœuds quelle que soient leur

localisation et la distance géographique qui les séparent. La mobilisation des nœuds, la densité des liens, la fréquence des connexions contribuent à la performance du réseau. Or, malgré les moyens mis en place, il apparaît que le projet de Marie Le Franc voit le jour dans une conjoncture défavorable à son développement. En effet, dès la fin des années quarante, en France, le régionalisme, instrumentalisé sous le régime de Vichy, n'a plus les faveurs du public, ce qui implique la discrétion des écrivains de province. Au Québec, s'amorce une période de transformation du champ littéraire qui impose une « décolonisation », réduisant ainsi les échanges avec la France. Seules certaines connexions Montréal-Paris sont encore maintenues. En même temps, les nœuds du réseau global lefrancien s'adaptent difficilement au contexte littéraire des années cinquante : ils s'éloignent du champ littéraire, vieillissent ou disparaissent, sans être remplacés par une relève efficace.

3.1. Facteurs conjoncturels

3.1.1. La France littéraire au lendemain du régime de Vichy

L'instauration du régime de Vichy et l'occupation de 1940 à 1944 ont transformé la vie culturelle de la France d'avant-guerre. Pour exorciser les démons de la décadence de l'entre-deux-guerres, Pétain affirme la nécessité d'un retour aux « vraies valeurs » et encourage ainsi le renouveau du terroir, des racines et des traditions artisanales. Il favorise par conséquent la littérature régionaliste. Ainsi, certains écrivains, transcripteurs d'une France rurale et provinciale encensée par Pétain, acceptent volontiers de se ranger sous cette bannière. En même temps, Pétain utilise les œuvres de Giono et d'autres écrivains régionalistes. Certains auteurs sont conquis par le projet de Pétain : Emmanuel Mounier, Claude Roy, Saint-Exupéry, Paul Claudel, Henri Massis par exemple. De nombreux journaux adhèrent aussi aux mots d'ordre pétainistes, revues provinciales ou grandes revues parisiennes (*La Revue des deux mondes*, *Candide*, *Gringoire*). Mais la majorité des écrivains français, tant en province qu'à Paris, n'adoptent pas la position de Vichy. Certains écrivains régionalistes, bien que revalorisés par Pétain, n'acceptent pas d'être instrumentalisés.

Tel est le cas de Marie Le Franc. Evoquant Pétain et Maurras dans une lettre à Barbeau, elle parle du « sentiment de honte brulant qui nous a rongé pendant des années, mêlé à de la rage, quand nous étions grâce à eux, tenus sous la botte⁷³⁹ ». Quelques mois plus tard, elle rajoute,

⁷³⁹ Lettre de Marie Le Franc à Victor Barbeau, 12 août 1946.

évoquant « les écrivains que le Canada veut continuer à abriter dans son sein » (Maurras, Massis, Béraud) et qui ont collaboré :

[Le Canada] n'est pas la France. S'il était la France, s'il avait été à deux doigts de tomber dans l'abîme allemand, il comprendrait que jamais il ne pourrait pardonner à ceux qui ont contribué à l'y pousser ou à admettre qu'il pourrait y être poussé. Là, il n'est plus de réserves possibles à faire en faveur de l'écrivain. Le talent ne compte plus. Il n'y a plus à distinguer entre l'esprit et l'homme car l'esprit et l'homme ne font qu'un. Si on rejette l'homme, on rejette en même temps l'esprit qui l'anime. Ce n'est pas une question de politique. Nous sommes bien au-delà, bien au-dessus de la politique. C'est une question de sang, de race, de survivance [...]. Ne soyez donc pas étonné que les écrivains français ne soient plus qu'un même corps – et qu'une même âme – qui ne veulent plus rien avoir en commun avec ceux qui furent ou complaisants, ou lâches, ou même simplement indifférents⁷⁴⁰.

Après la guerre, la littérature régionale va perdre en crédibilité et en popularité. Deux raisons majeures expliquent ce désintéressement. D'une part, une partie du discours intellectuel devient plus idéologique et plus politique si bien qu'une partie de la littérature tend vers la philosophie et la littérature d'idées. L'après-guerre est marquée par la figure omniprésente de Sartre et par le succès de l'existentialisme auprès d'un public élargi et renouvelé. Marie Le Franc, n'adhère aucunement à la perspective sartrienne :

On parle beaucoup, en littérature, de Jean-Paul Sartre, le créateur de l'existentialisme. Ce nom-là me paraît barbare et prétentieux. Il paraît qu'avec Sartre, qui fait école – témoin les œuvres de Simone de Beauvoir – nous allons à la philosophie du néant. Merci bien ! j'aime autant conserver mes petites illusions⁷⁴¹.

La philosophie pénètre la littérature. L'homme est intellectualisé, le concept de raison est revisité et l'on préfère les généralités abstraites et la création littéraire d'auteurs amateurs de philosophie (Artaud, Bataille, Michaux, Blanchot). La parole de l'écrivain doit alors être « universelle ». L'universalisme intellectuel dominant le champ culturel, les particularismes – dont font partie les régionalismes – sont refoulés à l'arrière-plan.

Parallèlement, la culture de masse prend de l'ampleur, attirant un large lectorat vers une littérature simplifiée et distrayante. Cette « littérature de masse », en provenance des États-Unis, obéit à des obligations commerciales : produite selon des normes industrielles de quantité et véhiculée par des moyens de diffusion performants, elle vise un public universel. La qualité littéraire se perd au profit de la quantité de livres commercialisés. Au Québec, où l'édition est en plein essor, Barbeau observe aussi cette nouvelle réalité : « On publie à tort et à travers sans

⁷⁴⁰ Lettre de Marie Le Franc à Victor Barbeau, 24 mars 1947.

⁷⁴¹ Lettre de Marie Le Franc à Victor Barbeau, 24 décembre 1945.

discernement des titres du domaine public comme des ouvrages contemporains. Imaginez qu'on a réédité Rabelais à 3\$! Tout Duhamel, Lacretelle, que sais-je encore. Ah ! oui ! les discours de Léon Blum⁷⁴² ». Barbeau fait preuve ici d'un certain élitisme alors que la culture est en voie de devenir un objet de consommation.

« Il y a quand même autre chose dans la littérature que les livres de Duhamel, Mauriac, Romains, Sartre, Magali, Delly. Pourquoi nous en priverions-nous ? », écrit Barbeau le 2 février 1947. Certes dans la France de l'après-guerre, il y a autre chose que la littérature intellectuelle et les livres populaires, mais il n'en reste pas moins que la littérature régionale, par exemple, est toujours moins attrayante. Anne-Marie Thiesse résume ainsi « l'effacement » du régionalisme à partir de 1945 :

L'appropriation de la thématique régionaliste par le pétainisme, les complaisances intéressées de certains pour la propagande du régime pèsent lourd, on s'en doute, après la Libération. Dans le domaine politique, le centralisme est assez vite réaffirmé [...] Idéologiquement, la symbolique régionaliste perd de son efficacité quelque temps après la fin de la guerre [...] La France, dans la rhétorique gaullienne sera plus que jamais une et indivisible [...] Dans le domaine littéraire, l'effacement du régionalisme prend un autre tour. Cela se produit moins par un tarissement de la production régionaliste que par sa dévalorisation, qui contraste avec les succès de l'entre-deux-guerres [...] Le roman régionaliste a subi également la concurrence des ouvrages de sciences humaines⁷⁴³.

La littérature régionale disparaît ainsi de l'avant-scène, « concurrencé[e] par le modernisme culturel et les références américaines », ainsi que par les « sciences humaines »⁷⁴⁴. Les intellectuels vivent à Paris et les grandes maisons d'édition s'y implantent définitivement. La littérature se recentre sur la capitale. Les écrivains de province se font plus discrets et s'isolent encore davantage.

3.1.2. En 1946, « Le Canada n'est pas la France⁷⁴⁵ »

En même temps, nous l'avons déjà évoqué, c'est une relative rupture idéologique qui s'opère entre la France et le Québec dès la fin de la Seconde Guerre mondiale⁷⁴⁶. Le Québec prend conscience de son identité et de son originalité par rapport à la France. Les divergences idéologiques à propos de certaines conceptions sociales, économiques et politiques, mais aussi

⁷⁴² Lettre de Victor Barbeau à Marie Le Franc, 6 octobre 1946.

⁷⁴³ Anne-Marie Thiesse, *op. cit.*, p. 286-289.

⁷⁴⁴ *Ibidem*.

⁷⁴⁵ Lettre de Marie Le Franc à Victor Barbeau, 24 mars 1947.

⁷⁴⁶ Voir chapitre I, II. 2. 2.2. « Deuxième guerre mondiale et rupture idéologique (1934-1948) ».

concernant certaines décisions de la France dans le conflit mondial, ont permis aux Québécois de réaliser qu'ils ne pouvaient être toujours en accord avec l'ancienne mère patrie. Par ailleurs, après la guerre, le Québec littéraire assume son identité et l'institution prouve une certaine autonomie, grâce en particulier à l'efficacité de sa structure éditoriale durant le conflit. La coupure de 1940-1945 a effectivement permis la fondation d'une infrastructure et d'une institution littéraire au Québec. La littérature encore *canadienne-française* mais très bientôt *québécoise*, nie le paternalisme de la France. En 1946, la querelle de *La France et nous* ne fait alors que transcrire concrètement cette tension. Avec la « revendication nette par les écrivains [...] de l'autonomie de leur pratique⁷⁴⁷ », il est opportun d'affirmer l'existence d'un champ littéraire autonome au Québec. S'ouvre alors une période de « décolonisation » culturelle. Dans la correspondance, le divorce est illustré par des propos de Victor Barbeau. Le 6 septembre 1946, il écrit à Marie Le Franc :

Chère Marie Le Franc, il n'y a peut-être pas un Français sur cent mille qui sache ce que nous sommes, ce que nous nous efforçons de faire. Deux guerres n'ont pas suffi à nous faire connaître. Non seulement les Français qui nous rendent visite sont prétentieux, chatouilleux et pompeux mais ils sont tous à la recherche de quelque faveur. Même les écrivains, Duhamel en tête, ne sont que des voyageurs de commerce. Ils transportent ici vos querelles politiques dont nous n'avons que faire. Vous nous reprochez d'estimer Pétain. Nous ne sommes pas les seuls : les Etats-Unis et l'Amérique du sud pensent de même. Là n'est pourtant pas le point important. Nous ne nous croyons pas obligés de penser en tout comme la France. Et qu'on ne nous fasse pas un crime de ne pas penser comme elle. Le malheur est que personne, ici ou chez vous, n'ose rappeler que nous sommes un peuple majeur.

Le Québec entre dans ce que Laurent Mailhot nomme « l'âge de la parole⁷⁴⁸ » : sûr de son autonomie culturelle, il s'exprime en toute liberté. Un espace littéraire distinct est en voie de création. En mars 1947, Marie Le Franc écrit à Barbeau que le Canada, effectivement, « n'est pas la France ». Elle poursuit cette mise au point dans le passage cité plus haut :

Que le Canada en veuille à la France, à ses commentateurs littéraires de ne pas s'occuper davantage de ce qui se passe dans ses propres lettres, ici, je suis d'accord avec lui. Je suis la première à le déplorer, la première à proclamer qu'il y a là, au Canada, un feu couvant – feu plus que flamme encore – et que son apport, comme tous les apports régionaux, enrichirait la littérature française. Mais est-ce à nous qu'il faut attribuer totalement cette ignorance, ou quasi ignorance, des lettres canadiennes par les lettres françaises? Quand il y a une marchandise à faire valoir, à qui appartient-il d'en assumer la propagande, l'extension?⁷⁴⁹

⁷⁴⁷ Denis Saint-Jacques et Alain Viala, « A propos du champ littéraire : histoire, géographie, histoire littéraire », dans *Annales HSS*, mars-avril 1994, p. 395-406, p. 397

⁷⁴⁸ Laurent Mailhot, *La littérature québécoise*, Montréal, Typo, coll. « Essais », 1997, p. 107

⁷⁴⁹ Lettre de Marie Le Franc à Victor Barbeau, 24 mars 1947.

L'année 1946 marque une rupture évidente dans les relations littéraires entre le Québec et la France, rupture illustrée par la querelle de *La France et nous*. Selon Elisabeth Nardout-Lafarge, il y aura eu finalement trois causes à la querelle de *La France et nous* : « L'écart entre les préoccupations et le fonctionnement des deux champs constitue la première cause de la querelle. La seconde est sûrement à chercher dans les difficultés que rencontre la négociation entre les éditeurs français et québécois. [Enfin, l'] intransigeance des positions françaises [...] durcit le ton des discussions⁷⁵⁰ ». Or, ces trois éléments sont largement discutés par Marie Le Franc et Victor Barbeau, tout au long de la correspondance (qui s'échelonne sur près de quarante années) et particulièrement à partir de l'année 1946. Marie Le Franc, qui demeure en France cette année-là⁷⁵¹, constate effectivement un affaiblissement de l'intérêt de Paris pour la littérature du Québec :

Je voudrais bien trouver, en ouvrant un des hebdomadaires littéraires de Paris, un article flamboyant sur la renaissance des Lettres au Canada. Il suffirait de ses derniers bouquins de poésie pour la proclamer. Mais je suppose que les hebdomadaires succombent sous le poids des œuvres nouvelles en France, œuvre dont il faut parler pour être à la page. Moi j'ai eu plus d'une fois le désir d'en dire quelque chose, mais je n'ai aucune qualité de critique, et je le dirais mal, ou incomplètement. Et puis les Canadiens sont tellement susceptibles et ... orgueilleux. Oui parfaitement, ils n'admettent pas la réserve dans la louange, et le désaveu total fait de celui qui désavoue un ennemi. Alors?⁷⁵².

Ce double éloignement est évoqué dans la correspondance échangée entre 1946 et 1963. Barbeau justifie l'« impatience » puis l'indifférence des Canadiens par le désintéressement des Français qui « n'ont pas la moindre notion des œuvres canadiennes ». Marie Le Franc est désolée de cette confrontation. Elle regrette que les écrivains français en visite au Canada ne soient pas plus réceptifs à l'originalité québécoise. Barbeau, reproche aux écrivains français leur esprit inquisiteur, leur recherche du profit et du soutien politique. Il est très virulent dans les adjectifs qu'il associe aux intellectuels de l'hexagone. Marie Le Franc proteste et met en avant l'absence d'ouverture d'esprit des critiques canadiens. Elle ne comprend pas pourquoi, désormais, certains critiques et écrivains canadiens résistent à la volonté d'échanges. Dans sa lettre du 12 août 1946, elle se demande pourquoi les journaux canadiens sont si sévères et si sélectifs, voire partiaux, « avec les écrivains français que reçoit le Canada. Par exemple, mi-miel mi-vinaigre, et plutôt vinaigre vis-à-vis de Duhamel, Jules Romain, etc ».

⁷⁵⁰ Elisabeth Nardout-Lafarge, « Autonomie littéraire et rupture symbolique », *op. cit.*, p. 137.

⁷⁵¹ Marie Le Franc rentre précipitamment en Bretagne en janvier 1939 pour assister sa mère dans ses derniers instants. Étant donné le contexte de guerre, elle ne peut revenir au Québec. Elle n'obtiendra un visa canadien qu'en juillet 1947.

⁷⁵² Lettre de Marie Le Franc à Victor Barbeau, 19 mars 1946.

Selon la romancière, d'une part, les écrivains québécois ne devraient pas renier la riche tradition littéraire française, tout au plus peuvent-ils à se détacher de certains auteurs français qui ne les satisfont pas. D'autre part, il serait juste que la France considère la littérature canadienne-française comme une littérature jeune, originale, capable d'apporter une revitalisation. Mais ces deux efforts demandent d'abord et avant tout un peu d'humilité et de tolérance de la part des deux communautés. Finalement, le principe exprimé par Marie Le Franc est que la littérature constitue une discipline « désintéressée », c'est-à-dire indépendante de tout contexte socio-politique, « dégagée » du contexte politique et des idéologies.

A la fin de sa vie, la romancière regrette l'éloignement des écrivains canadiens-français. Elle déplore ce qu'elle perçoit comme de l'intolérance et une fermeture d'esprit, ne comprenant pas que le Québec se recentre sur lui-même pour exprimer son autonomie culturelle. En décembre 1958, Marie Le Franc, âgée de près de 80 ans, est amère : elle se sent abandonnée par le Québec à travers le silence de ses collègues et amis écrivains. Ce qu'elle ne réalise pas, semble-t-il, c'est que le Québec est en pleine mutation politico-culturelle.

3.2. Facteurs humains

D'autres facteurs – humains maintenant – sont aussi venus faire obstacle au projet du réseau global : âge avancé des membres influents du réseau, décalage par rapport au nouveau contexte littéraire d'après-guerre, rejet de la culture de masse et de la démocratisation culturelle. Tandis que le projet se met en place, les nœuds nouvellement connectés perdent déjà en efficacité et en dynamisme. En effet, les membres du réseau, à la fin des années quarante, sont désormais relativement âgés : en 1950, Marie Le Franc a 70 ans, Sully-André Peyre, 60 ans, Victor Barbeau, 56 ans. Malgré une motivation et une mobilisation évidentes, une certaine lassitude les caractérise. Cet abattement est dû moins à une faiblesse physique qu'à une inadaptation au nouveau contexte littéraire des années cinquante. Les membres du réseau sont intellectuellement destabilisés – voir même en décalage absolu – par rapport à la littérature contemporaine, au nouveau champ littéraire et aux jeunes auteurs désormais plébicités.

3.2.1. L'écrivain engagé

En France, après guerre, la Libération relance le concept de patriotisme et le principe de fraternité. La période favorise ainsi les débats idéologiques et politiques. Le discours culturel prend une ampleur militante. La littérature se renouvelle, s'intellectualise, en quête de sens ; le discours intellectuel se teinte de politique et d'idéologie ; les écrivains s'engagent et militent volontiers. En d'autres termes, l'écrivain devient un « intellectuel » : sa nouvelle vocation est de réfléchir sur la politique et son avenir. La vie littéraire se focalise alors autour de quelques grands noms : Aragon, Camus, Gide, Duras, Mauriac, Leiris, Gracq, Sarraute... Représentant et symbole de cette nouvelle génération, Jean-Paul Sartre, est l'objet d'une consécration sans précédent. Marie Le Franc constate alors avec incompréhension et déception que les critiques « semblent avoir eu plus d'indulgence, de curiosité peut-être, pour le chef existentialiste ! ». La perspective analytique de la « philosophie du néant » de Sartre s'oppose radicalement à la conception sensualiste de l'homme que défend Marie Le Franc. La romancière ne comprend pas la volonté des auteurs français à vouloir scruter les profondeurs de l'âme humaine, voire de la malmener, par une interprétation analytique poussée de tous les actes humains. Marie Le Franc milite en faveur de la simplicité formelle, de la clarté descriptive mais aussi de l'humilité intellectuelle et de l'exaltation des sens. Elle renonce alors à la lecture des ouvrages sartriens auxquels elle reproche la « préoccupation de planter 'la petite bête' dans l'âme de tous leurs héros⁷⁵³ ».

Marie Le Franc s'indigne encore devant l'engagement de ces écrivains assimilés à des « résistants de marque – Aragon, Eluard, Emmanuel – et puis Sartre, Elsa Triolet » qui mettent dans l'ombre « les simples soldats », seuls véritables « résistants, les premiers du monde »⁷⁵⁴. A la même époque, elle écrit à Barbeau :

Je ne comprends pas ce besoin d'enregimentation qui se fait sentir dans tant de milieux en France, et principalement dans les lettres. On crée le mot imbécile d' « engagé ». Un mot pour les valets. Il faut être engagé ! L'homme au service de l'homme. Comme si l'homme qui suit son chemin solitaire n'était pas le plus bel exemple du service de l'homme par l'homme, pour l'homme, pour soi. Et soi, c'est la foule, c'est tout l'humain. Mais ce n'est pas à la foule qu'il faut aller demander le mot d'ordre. Qu'on le puise en soi, et que d'autres s'en servent s'ils le trouvent utile⁷⁵⁵.

⁷⁵³ Lettre de Marie Le Franc à Victor Barbeau, 23 juillet 1956.

⁷⁵⁴ Lettre de Marie Le Franc à Victor Barbeau, 15 mai 1946.

⁷⁵⁵ Lettre de Marie Le Franc à Victor Barbeau, 27 janvier 1946.

S'enracine, après 1945, l'image d'un intellectuel français intervenant avec véhémence dans la vie de la cité, se sentant investi d'une mission socio-politique et d'une parole universelle. Par conséquent, celui qui ne prend pas politiquement position risque d'être déconsidéré ou tenu pour suspect. La position de Marie Le Franc concernant l'engagement politique des écrivains est clairement exprimée dans sa correspondance à Barbeau : elle revendique l'indépendance d'esprit et l'autonomie de l'action personnelle.

Contrairement à ce qui se passe en ce moment où chacun est sommé de « s'engager », moi je reste, comme le chevreuil pour l'indépendance et le sentier capricant. Et pourquoi nous donner aux uns et aux autres raison ou tort ? J'admets tout à condition qu'on m'admette aussi. Il y a les écrivains qui mettent de l'art dans la politique, mais à côté il y a l'art tout court. Les uns et les autres devraient se faire crédit. Il y aurait un beau sujet à traiter en conférence : du droit d'un écrivain de rester isolé. Il ne faudrait pas le traiter en France en ce moment où on ne songe qu'au travail d'équipe. Tant que la France était en [guerre], je comprends qu'on ne pensait qu'à la défense en commun [...]. A présent chacun à la droit de se refaire à l'écart⁷⁵⁶.

La romancière n'accepte pas l'idée selon laquelle les lettres devraient être au service de la politique. Selon elle, la littérature se classe sous la catégorie de l'art ; créativité et esthétique sont ses deux clés de voûte. Par conséquent, dans ces années d'après-guerre où la littérature est utilisée comme véhicule idéologique, elle se trouve en décalage avec le contexte dominant.

3.2.2. Une « nouvelle vague » d'écrivains

À côté de cette nouvelle littérature « humaniste » et engagée, représentée par Sartre et les existentialistes ainsi que par les écrivains communistes, apparaît une autre forme de littérature, directement issue d'un phénomène récent en provenance des États-Unis : la culture de masse. En France, il faut relancer l'industrie éditoriale, fortement ébranlée par le conflit. Comme au Québec, de jeunes auteurs originaux sortent de l'ombre. Alors qu'au Québec, Gabrielle Roy fait sensation, en France, quelques années après la Libération, une autre jeune femme defraie la chronique : Françoise Sagan. En 1954, à l'âge de 18 ans, elle publie son premier roman, *Bonjour tristesse*, qui fait l'objet d'un succès considérable (un million d'exemplaires vendus en quelques semaines) et se voit couronnée par le Prix des Critiques pour la presse grand public. Sagan devient ainsi la romancière « Nouvelle vague » par excellence. Son univers romanesque illustre la fragilité des liens amoureux et la bourgeoisie désabusée, aborde les thèmes de l'ennui, de la mélancolie et de la fuite. Dans cet univers, retranscrit dans une langue élémentaire accessible à

⁷⁵⁶ Lettre de Marie Le Franc à Victor Barbeau, 12 août 1946.

tous, chacun est susceptible de se reconnaître. En 1956, à propos de « la vedette Française Sagan », Marie Le Franc commente :

C'est une montée fantastique vers la renommée. Les critiques les plus sérieux comme André Rousseau et Robert Kemp sont envoûtés. En somme, qu'est-ce qui constitue le fond des deux livres qu'elle a produits⁷⁵⁷ ? N'est-il pas un peu vaseux, sous une eau parfaitement claire, l'eau d'une langue directe, simple, qui n'abuse pas de l'image. D'ailleurs les faits concrets qu'elle raconte n'ont pas besoin d'images, et est-ce un compliment que de reconnaître qu'elle écrit bien. Qui n'écrit pas bien aujourd'hui où chacun a au moins son bachot, sinon toutes sortes de licences. Française a de la licence. D'ailleurs, moi je la lis avec intérêt, curiosité. Je vais sans fatigue et tout d'un trait jusqu'au bout de ses livres. Mais je ne les reconnais pas comme des grands livres. Elle arrivera peut-être un jour à la grandeur, si on ne l'abime pas malgré elle. Peut-être n'est-elle pour rien dans le tapage qui se fait autour de son nom, qu'on retrouve par exemple dans chaque numéro des journaux dits littéraires, aussi bien que dans les moins littéraires⁷⁵⁸.

Marie Le Franc commente ici l'ascension fulgurante de la jeune Française Sagan. Le cas de « Française » illustre le déferlement de la culture de masse dans le domaine de la littérature : à partir de 1945, une partie de la littérature est de plus en plus médiatisée et consommée. Quelques jeunes auteurs, grâce à une plume originale et à une personnalité singulière, attirent l'attention des professionnels du livre et sont rapidement – trop rapidement semble laisser entendre Marie Le Franc – consacrés. De ce témoignage se dégage une certaine nostalgie mêlée d'amertume mais aussi un constat : la carrière de tout jeune auteur dépend exclusivement du champ littéraire parisien. Marie Le Franc peut s'identifier à Française Sagan, si rapidement acclamée par la critique (comme elle en 1927) mais soumise au bon vouloir de l'institution (éditeurs, critiques, jurys littéraires) et au nouveau modèle du lecteur-consommateur.

Au Québec, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, Barbeau s'effraie aussi de cette nouvelle tendance à faire de la littérature un objet de consommation. En juillet 1946, il constate que l'« on publie à tort et à travers sans discernement des titres du domaine public comme des ouvrages contemporains⁷⁵⁹ ». La même année, il se demande : « y a-t-il beaucoup d'épiceries au monde où l'on fasse une pareille place à la littérature ?⁷⁶⁰ ». En 1960, on lit encore : « Je ne vois aucun livre d'importance à vous signaler encore que l'on imprime beaucoup⁷⁶¹ ». Selon un lieu commun de l'histoire littéraire, 1960 correspond à l'année de naissance officielle de la littérature québécoise. Barbeau est désappointé par la transformation de la littérature. En 1962, il en impute

⁷⁵⁷ Française Sagan, âgée de 21 ans, vient de publier son second roman, *Un certain sourire*.

⁷⁵⁸ Lettre de Marie Le Franc à Victor Barbeau, 16 octobre 1956.

⁷⁵⁹ Lettre de Victor Barbeau à Marie Le Franc, 6 septembre 1946.

⁷⁶⁰ Lettre de Victor Barbeau à Marie Le Franc, 28 octobre 1946.

⁷⁶¹ Lettre de Victor Barbeau à Marie Le Franc, 24 juillet 1960.

la responsabilité à toute l'institution, des maisons d'éditions aux organismes subventionnaires gouvernementaux. Il craint que l'émancipation éditoriale soit basée sur une incompréhension : celle de croire qu'une littérature n'existe que par le grand nombre d'œuvres publiées quelle que soit leur valeur.

Ici, les livres nouveaux foisonnent, mais il en est peu qui vous réjouiraient. Les poètes ne sont plus que des jongleurs de mots, ce qui est encore bien les flatter, et les romanciers ne se complaisent que dans le noir et l'anomalie. Nous avons aussi nos petites Sagan. Autrefois personne n'eût songé à les éditer, mais, aujourd'hui, grâce aux bourses du Conseil des Arts, tous trouvent facilement un éditeur. La littérature en souffre sans que personne ne semble s'en rendre compte. Voilà pour notre Landerneau littéraire⁷⁶².

Non seulement l'édition et la diffusion sont en plein essor mais la littérature change de visage. Depuis la fin des années quarante une révolution formelle s'est effectivement amorcée au Québec, influencée par des événements artistiques dont le plus connu reste le manifeste du *Refus Global* en 1948. Le monde des lettres et des arts se transforme : la poésie devient une poésie d'avant-garde à tendance sociale et vindicative. Claude Gauvreau et les poètes de l'Hexagone en sont les principaux représentants. Des revues contestataires apparaissent. Dans ce contexte de profonde mutation, le roman écrit et lu au Québec se transforme aussi : il devient urbain et engagé dans les idées et le réel. Il n'est plus colonial, ni rural, mais critique. Les thèmes privilégiés se différencient très nettement de ceux plébiscités avant-guerre : les scènes de la vie agricole, les aventures des coureurs des bois et les récits des colons du Grand Nord n'intéressent plus personne. Cette dimension fondamentale permettra finalement la mutation formelle. Elle se prépare dans un roman exemplaire, remarquable livre de transition : *Le libraire* de Gérard Bessette. Dans cette période de révolution et de rupture, un thème dominant s'impose : celui du conflit entre la société et l'individu. Les regards se tournent alors vers la vie intérieure. Des anti-héros apparaissent qui jettent les bases d'une nouvelle conscience, d'une critique lucide de la société en mutation. La poésie s'émancipe et viole les règles de versification classique pour mieux dénoncer l'époque. La Révolution tranquille est en marche.

Marie Le Franc et Victor Barbeau, issus de la « génération de la crise », ne se reconnaissent plus dans la nouvelle vague d'écrivains qui prend le devant de la scène littéraire en France comme au Québec. En janvier 1947, Marie Le Franc évoque le fait que le public se désintéresse des œuvres originales de jeunes auteurs peu connus. Selon elle, « ce public qu'on dit averti, cultivé, ce public qui devrait avoir le goût du neuf et du difficile » ne prête attention qu'aux

⁷⁶² Lettre de Victor Barbeau à Marie Le Franc, 3 février 1962.

auteurs médiatiques, à Jean Cocteau par exemple qui fait pourtant preuve de « beaucoup de tape-à-l'œil »⁷⁶³. En février, Barbeau répond à son amie :

Ce que vous m'écrivez du goût du public français ne m'étonne pas. Saviez-vous que le livre le plus en vogue à Paris est la traduction d'un livre américain, *For ever Amber*, que le *Times* et les journaux sérieux et les bonnes revues ont classé parmi les plus médiocres de la littérature américaine ? Et avez-vous lu *La putain respectable* de Sartre ? Ne soyez donc pas si sensible aux reproches plus que mérités que nous pouvons faire à vos compatriotes. Ils en mériteraient bien davantage. De plus gaffeurs, de plus provinciaux, on n'en rencontre pas⁷⁶⁴.

Les années soixante voient ainsi l'épanouissement de la culture de masse et de la « culture consommation ». Les pratiques culturelles s'éloignent de l'ancien concept humaniste de culture pour tenir davantage de la culture populaire. Le divertissement ne tarde pas à devenir le motif principal. Rina Lasnier, bien qu'âgée de 35 ans en 1950, illustre cette transformation de la vie culturelle :

La grande poésie, comme l'amour, est au-delà de l'intelligence et de la raison... Mais pas en deçà ! La jeune poésie travaille ses propres trajectoires et se tient plus souvent en deçà de l'inspiration. A Montréal, les « jeunes » perdent courage et les « Editions de l'Hexagone » ferment leurs portes. Toujours la même expérience ! D'ailleurs je crois que tous ces amateurs ne peuvent que nuire à la poésie en publiant n'importe quoi. Le meilleur moyen de discréditer la poésie c'est [...] de publier 300 plaquettes par année et de laisser croire que tout le monde peut écrire des poèmes et que la poésie est l'apanage des jeunes. Donc rien d'inquiétant si nos jeunes délaissent l'édition pour la vidéo. Ce qui nous avertit de la désaffection de cette génération pour la poésie c'est qu'un poète comme Grandbois n'arrive pas à vendre plus de 500 exemplaires [...]⁷⁶⁵.

Rina Lasnier se montre déçue du peu d'engouement accordé à la poésie si ce n'est à la « jeune poésie » à laquelle elle n'adhère aucunement. Elle se plaint aussi de l'apparition de nouvelles pratiques – la vidéo par exemple – pratiques de loisirs, qui attirent les jeunes publics plus que la littérature. Rina Lasnier exprime ainsi – au nom de tous les écrivains issus de la « génération de la crise » et bien qu'elle n'en fasse elle-même pas partie – la nostalgie d'une conception élitiste et hiérarchique de la poésie en particulier et de la littérature en général (comme Barbeau par rapport au roman), d'un art règlementé que seuls des écrivains expérimentés peuvent pratiquer avec succès. C'est toute la « génération de la crise » qui ne trouve plus sa place – ou qui est délibérément mise à l'écart – dans le nouveau contexte littéraire des années cinquante et soixante.

⁷⁶³ Lettre de Marie Le Franc à Victor Barbeau, 10 janvier 1947.

⁷⁶⁴ Lettre de Victor Barbeau à Marie Le Franc, 2 février 1947.

⁷⁶⁵ Lettre de Rina Lasnier à Marie Le Franc, 1^{er} mars 1959.

3.2.3. Anachronisme

Cette époque ne convient alors pas au projet d'un réseau global France-Québec. Ou est-ce projet de réseau qui ne correspond pas à l'époque ? Dans les années d'après-guerre, alors que les membres du réseau estiment que la prise de conscience commune de leur différence peut les unir, les jeunes auteurs prennent la direction opposée : l'individualisme et le recentrement sur soi sont à l'ordre du jour. Au Québec, les nouveaux écrivains (Bessette, Aquin, Ferron, Miron) cherchent à fonder une collectivité culturelle québécoise pour mieux asseoir leur identité. En France, (Sartre, Camus, Mauriac, Aragon, Malraux) illustrent le retour d'un certain humanisme universel et recentrent la littérature sur la réflexion. En même temps, la « thématique régionaliste » perd « sur le marché littéraire les positions conquises dans l'entre-deux-guerres »⁷⁶⁶. La conjoncture culturelle ne peut alors accorder que peu de place à un projet tel que celui de Marie Le Franc. Ce projet arrive trop tard. Au début du XX^e siècle, l'accueil aurait pu être différent : à ce moment, fédérées face Paris, les provinces françaises auraient pu s'accorder avec la province de Québec qui cherchait à s'affirmer face à l'autorité britannique.

La volonté de fonder un réseau global est donc soumise à des circonstances externes et internes. D'une part, le contexte historique et culturel des années cinquante, conséquence, en France de l'idéologie prônée par le régime de Vichy et, au Québec d'une détermination en faveur de la « décolonisation » culturelle, ne facilitent pas les échanges ni au sein des réseaux locaux ni au sein du réseau global. Les deux territoires, l'un secoué par la guerre et devant se reconstruire, l'autre découvrant son individualité et désireux de l'activer, se replient sur eux-mêmes. D'autre part, les membres, vieillissants et de moins en moins influents dans le monde des lettres, qui plus est décontenancés par l'état du champ culturel et les nouveaux acteurs qui le régissent, se mobilisent plus faiblement. Alors que le projet d'un réseau global se met en place, en même temps que le programme et les principes de fonctionnement sont posés et acceptés par les agents du réseau, sa viabilité se trouve affaiblie. Au vu des circonstances conjoncturelles et des facteurs humains, le projet de réseau global devait nécessairement avorter au moment même de sa conception. Un tel projet postulé et activé dans les années trente aurait probablement eu plus de chances de réussir. Ou bien aurait-il fallu, dans ces années d'après-guerre, attirer une « relève » et

⁷⁶⁶ Anne-Marie Thiesse, *op. cit.*, p. 288.

passer la main à un agent fédérateur jeune et motivé qui aurait éventuellement pu redynamiser le réseau grâce au recrutement de nouveaux membres mieux intégrés au contexte littéraire.

3.3. La figure de Marie Le Franc

Au début des années cinquante, alors que le Québec avance pas à pas vers sa « Révolution tranquille », Marie Le Franc est âgée. A Sarzeau, vieillissante, malade et fragile, elle regrette le Canada littéraire des années trente et n'accepte pas les changements sociaux-culturels qui s'opèrent désormais en France et au Québec. Avec Victor Barbeau, elle incarne ces écrivains d'avant guerre destabilisés voire dépassés par les jeunes auteurs et les nouvelles revendications qui apparaissent dans un Québec en voie de modernisation. Mais d'autres facteurs caractérisent encore celle que Dantin surnommait la « délicieuse anarchiste » et purent nuire à son projet : le double exil, sa tendance au retranchement et sa marginalité.

3.3.1. Le dilemme du lieu

3.3.1.1. *Entre l'inertie de Sarzeau...*

Le village de Sarzeau, situé sur la presqu'île de Rhuys, en Morbihan, est l'un des deux lieux qui détermine l'itinéraire lefrancien. Sarzeau, c'est d'abord le lieu de naissance, puis le lieu de ressourcement, enfin un lieu d'écriture. En même temps, dans la correspondance Sarzeau est aussi un sujet de discours.

Sarzeau symbolise d'abord la position de départ de l'itinéraire. Assis sur une presqu'île, entouré par la mer, le village semble ouvert sur le monde et pousse l'âme curieuse à regarder au-delà du littoral : « j'habite une presqu'île voilà tout, et une presqu'île ne signifie pas que la mer déborde de partout, qu'on la voit de tous les côtés. Il faut au contraire la chercher. Mais peut-être que ce que l'on doit chercher n'en a que plus de valeur. Non pas peut-être mais certainement⁷⁶⁷ ». Ce qui caractérise Sarzeau, c'est la mer. Or, selon Marie Le Franc, naître au bord de la mer implique nécessairement une identité et une destinée particulières ainsi que nous l'avons vu au premier chapitre.

⁷⁶⁷ Lettre de Marie Le Franc à Rina Lasnier, 5 janvier 1951.

Sarzeau, qui se présente encore « comme un socle puissant [et] inchangé⁷⁶⁸ », figure aussi le lieu du ressourcement et le foyer. La maison de Sarzeau, héritage familial, est considérée par Marie Le Franc comme une amie fidèle malgré les absences. Cette maison, si « banale d'aspect, et qui se désagrège malgré [ses soins], [lui] rappelle chaque jour [qu'elle serait] une ingrate d'oublier qu'elle [lui] offre la sensation du chez-[soi], un repos, une indépendance appréciables après les trépidations des différents pied-à-terre expérimentés à Montréal⁷⁶⁹ ». Cependant, malgré l'attachement sincère qu'elle porte à son sol natal, à sa maison, à son village et à la mer, malgré le fait que la presqu'île soit le lieu même du ressourcement et du repos, Marie Le Franc, confie souvent des sentiments de solitude et d'ennui. En janvier 1947, elle fait remarquer à Rina Lasnier qu'« on ne se fait plus d'amis quand on revient au bout de longues années à sa terre natale⁷⁷⁰ ».

Sarzeau est encore souvent décrit comme une communauté isolée, d'où la vie sociale et culturelle est absente, et dont les habitants, très préoccupés par leurs tâches quotidiennes, « ne disent rien, ne saluent pas, filent tout droit⁷⁷¹ ». La romancière caractérise Sarzeau comme étant le « village dans sa vie d'apparente inertie. Chacun vit pour soi, pour sa famille exclusivement. La vie sociale n'existe pas⁷⁷² ». A Sarzeau, la romancière a non seulement peu d'amis, mais qui plus est, peu d'amis cultivés avec lesquels elle pourrait éventuellement parler littérature. Il est probable que Marie Le Franc ait été victime, depuis longtemps, d'une réputation négative, conséquence de son départ pour l'Amérique en janvier 1906.

A Sarzeau, elle dit être « malade d'un manque d'espace, butant contre l'absence de projets, [contre] l'incuriosité de demain⁷⁷³ ». Elle éprouve parfois jusqu'à une véritable impression d'abandon : « Je suis seule au monde, seule à exister⁷⁷⁴ ». Il semble que la romancière se sente incomprise par les habitants de Sarzeau, par le simple fait que ceux-ci, sédentaires, ayant toujours vécu en Bretagne et ne connaissant, pour beaucoup, que la presqu'île, ne peuvent se représenter ni la richesse, ni l'excitation des voyages et encore moins, l'intensité du Canada. Nous pourrions ajouter à ce fait d'autres hypothèses, comme celle de vouloir garder pour soi un jardin secret canadien, ou celle de ne pas dévoiler, selon un désir égoïste ou pudique, l'aspect québécois de sa personnalité. Ainsi, en décembre 1948, à Montréal, Marie Le Franc écrit à Rina Lasnier que « des amis [lui] font signe, là-bas, sur le rivage de France. Mais écrire! Déplacer une montagne.

⁷⁶⁸ Lettre de Marie Le Franc à Rina Lasnier, 24 septembre 1958.

⁷⁶⁹ Lettre de Marie Le Franc à Rina Lasnier, 13 juin 1951.

⁷⁷⁰ Lettre de Marie Le Franc à Rina Lasnier, 6 janvier 1947.

⁷⁷¹ Lettre de Marie Le Franc à Victor Barbeau, 14 décembre 1933.

⁷⁷² Lettre de Marie Le Franc à Victor Barbeau, 12 novembre 1950.

⁷⁷³ Lettre de Marie Le Franc à Rina Lasnier, 13 juin 1951.

⁷⁷⁴ Lettre de Marie Le Franc à Victor Barbeau, 5 novembre 1951.

Essayer de dire des choses qui sont si bien à l'état de montagne, brutes, inexprimées, ensommeillées⁷⁷⁵ ».

Les sentiments de solitude et d'incompréhension, le désir inassouvi d'échanges intellectuels et culturels, le secret canadien constituent les principales raisons pour lesquelles Marie Le Franc se sent parfois comme une étrangère à Sarzeau. Les fréquentes et longues absences impliquent que chaque retour soit suivi d'« une période de réassimilation. Il faut se réhabituer aux chemins plats, mouillés, que l'on pousse devant soi comme si l'on poussait une brouette, une charrue, regarder le paysage de bas en haut⁷⁷⁶ ». Malgré tout, elle accepte qu'il ne faille pas trop exiger de cette petite communauté. Jamais Sarzeau ne pourra égaler Montréal du point de vue de la dynamique culturelle. Ainsi avoue-t-elle encore une fois à Victor Barbeau, en décembre 1955: « Bien sûr, je ne puis m'attendre à ce que ce petit groupement humain qui s'appelle Sarzeau et dont je reconnais à peine quelques visages, remplace les amitiés si vivantes, si vigilantes – à l'occasion, agressives et contradictoires, hurra ! – qui créait une aura à la Ville Tentaculaire⁷⁷⁷ ».

3.3.1.2. ...et la fougue de Montréal

A Sarzeau, Marie Le Franc éprouve une profonde nostalgie de la terre canadienne. Ses amis lui manque. Elle confie qu'elle « continue à être hantée par les visages canadiens, visages de [s]on autre vie, ceux [qu'elle] ne voyai[t] à peine, au temps où [elle] étai[t] vivante parmi eux⁷⁷⁸ ». Dans la correspondance, la nostalgie du Canada, « le grand pays sauvage qui revêt souvent face humaine⁷⁷⁹ », est omniprésente. La neige, la forêt et Montréal sont les images québécoises qui reviennent sans cesse. « La neige votre amie et la mienne », écrit-elle à Rina Lasnier en décembre 1961. Et la forêt, où « il faut vraiment aller respirer les arbres. Ceux-ci laiss[ant] tomber, parfois, des idées⁷⁸⁰ ». Et encore :

Non je ne suis pas « ennuyée », mais couvrant plutôt le mal de ne plus respirer un air qui me manque, dur, sauvage. [...] Je regretterai toujours les petites routes engorgées de neige, habitées par la neige seule. [...] Elles sont symboliques d'un certain Canada que nulle autre terre ne peut remplacer⁷⁸¹.

⁷⁷⁵ Lettre de Marie Le Franc à Rina Lasnier, 26 décembre 1948.

⁷⁷⁶ Lettre de Marie Le Franc à Rina Lasnier, 5 janvier 1951.

⁷⁷⁷ Lettre de Marie Le Franc à Victor Barbeau, 26 décembre 1955.

⁷⁷⁸ Lettre de Marie Le Franc à Victor Barbeau, 11 mai 1934.

⁷⁷⁹ Lettre de Marie Le Franc à Rina Lasnier, 9 mai 1960.

⁷⁸⁰ Lettre de Marie Le Franc à Rina Lasnier, 8 mars 1949.

⁷⁸¹ Lettre de Marie Le Franc à Victor Barbeau, 26 décembre 1955.

Ailleurs, elle parle de Montréal, « ma ville⁷⁸² », en soulignant le possessif. Montréal, « nerveuse, désobéissante, bruyante comme une enfant gâtée, et qu'on a tant de peine à mettre au lit à une heure raisonnable le soir, elle qui est fougue et déraison⁷⁸³ ». La « ville tentaculaire » sied parfaitement à la personnalité moderne de Marie Le Franc. Car, selon elle, l'une des qualités de cette grande ville d'Amérique du nord, c'est « son ouverture au large (et à la bigarrure des étrangetés)⁷⁸⁴ » que Marie Le Franc retranscrira dans de nombreux textes⁷⁸⁵. Elle est fascinée par la ville et par les gens qui l'habitent. Ce sont l'ouverture d'esprit et l'éclectisme, – qui contrastent avec le renfermement sur soi de Sarzeau – ainsi que la modernité et le dynamisme de la ville qui séduisent l'écrivaine. Dans *Visages de Montréal*, elle décrit ainsi quelques « visages de personnalités connues à Montréal et [quelques] visages de types courants dans la chose écrite des années trente : la mondaine, l'aristocrate désargenté, le flambeur, la victime de la crise⁷⁸⁶ ». Marie Le Franc y propose une vision « ultra-moderne⁷⁸⁷ » de la ville.

Montréal représente une communauté humaine bigarrée, une activité socio-culturelle intense. Dans la correspondance, Montréal symbolise aussi le dynamisme intellectuel. Marie Le Franc souhaite retrouver l'air de « [sa] ville » dans les journaux et les revues : « Je voulais vous remercier de votre gentillesse, écrit-elle à Barbeau en 1946, de votre obligeance à m'envoyer les journaux. Je vis ainsi à Montréal, dans une atmosphère que j'aimais et qui m'entoure plus que jamais⁷⁸⁸ ». Elle a si peur d'être oubliée qu'elle cherche constamment à obtenir des nouvelles de ses amis canadiens et à se rappeler à leur souvenir : « Parlez-moi aussi de Montréal, de nos amis. J'ai toujours faim et soif de leurs nouvelles⁷⁸⁹ ». Ailleurs, elle confie qu'elle est « tout à fait désorientée quand [elle] ne [peut] exactement situer [s]es amis⁷⁹⁰ ».

⁷⁸² Lettre à Rina Lasnier, Saint-Germain-en-Laye, 28 janvier 1953. Ce « Montréal, ma ville », est une expression qui revient sans cesse non seulement dans la correspondance, mais aussi dans des passages de livres et des nouvelles, et ce, jusqu'à la fin de sa vie, jusque dans les dernières pages de son œuvre. Voir, par exemple, *Enfance Marine*, op. cit., p. 141.

⁷⁸³ Lettre de Marie Le Franc à Rina Lasnier, 15 février 1953.

⁷⁸⁴ Raymond Tanghe, *Montréal, Montréal*, Éditions Albert Lévesque, 1936, p. 63 ; cité dans Pierre Nepveu et Gilles Marcotte [dir.], *Montréal imaginaire*, Montréal, Fides, 1992, p. 213.

⁷⁸⁵ Voir d'abord le recueil *Visages de Montréal*, Montréal, Les Éditions du Zodiaque, 1934, mais aussi plusieurs nouvelles telles que « Montréal sous une tempête de neige », *Europe*, 15 juillet 1925 ; « Montréal, ville des neiges », *Le Mercure de France*, avril-mai 1938 ; « Montréal ville de bronze », *Liaison*, janvier 1948 ; « Remontée vers la ville », *Liaison*, novembre 1949, « Le quêteux », *Les Carnets viatoriens*, juillet 1951 ; « La rue Sainte-Catherine il y a plus de trente ans », *Cahiers de l'Académie canadienne-française*, n° 10, 1966.

⁷⁸⁶ Pierre Nepveu et Gilles Marcotte [dir.], *Montréal imaginaire*, op. cit., p. 272.

⁷⁸⁷ *Ibid.*, p. 273.

⁷⁸⁸ Lettre de Marie Le Franc à Victor Barbeau, 19 décembre 1946.

⁷⁸⁹ Lettre de Marie Le Franc à Rina Lasnier, 18 février 1952.

⁷⁹⁰ Lettre de Marie Le Franc à Rina Lasnier, 14 août 1952.

J'ai hâte de recevoir de droite ou de gauche, et de vous quand vous aurez un bout, une miette de loisir, des nouvelles des uns et des autres. En me rattachant à ces bribes, je me fais l'effet de cet enfant de Millevoye qui rattachait par un fil les feuilles aux arbres d'automne pour empêcher une catastrophe, la catastrophe du détachement. Je tiens bon, je fais face⁷⁹¹.

Barbeau informe volontiers son amie des événements canadiens, mais il sollicite aussi ses collaborateurs littéraires afin que ceux-ci n'oublient pas la romancière. Le critique représente un véritable intermédiaire entre Marie Le Franc et le milieu culturel québécois. Ces interventions, qualifiées d' « exotextuelles » par Chantale Gingras⁷⁹², ne touchent « qu'aux aspects institutionnels de la littérature, tels que l'édition, la diffusion et la reconnaissance⁷⁹³ ». Effectivement, le rôle de Barbeau est aussi de maintenir du lien entre Marie Le Franc et la communauté littéraire montréalaise, afin que l'auteure exilée n'en soit pas définitivement écartée :

Rina Lasnier vous a envoyé ses *Madones*. J'ai demandé à Jovette Bernier de vous adresser son *Deuil en rouge* et à Choquette de vous écrire. Cécile Chabot, que vous n'avez pas connue, doit aussi vous faire hommage de deux de ses contes.[...] Nos amis Ostiguy se sont achetés une maison de campagne voisine de la nôtre. [...] Chauvin est venu passer quelques jours avec moi à la Barbotière. Sa vue baisse terriblement. Vous savez sans doute que Francoeur a été tué dans un accident d'auto avec Léo-Paul Morin (le pianiste) et deux autres compagnons. Je suis sans nouvelles de Mme Furness et je ne vois jamais Paul Morin qui a perdu tous ses engagements à la radio...⁷⁹⁴.

Car le silence angoisse Marie Le Franc. Elle souffre d'avoir à « subir jour après jour » le « néant », l'absence de nouvelles de la part des visages de l'autre rivage⁷⁹⁵.

Montréal, contrairement à Sarzeau, représente concrètement une communauté d'amitiés littéraires. Dans cette perspective, la fonction de Montréal pourrait s'identifier à celle de Paris : Montréal représenterait le lieu de vie de la littérature et des écrivains excentrés, autrement dit le « centre de la périphérie ». Mais lors de son dernier séjour à Montréal, entre mai et octobre 1957, Marie Le Franc ne reconnaît plus vraiment la ville qu'elle aime tant. Elle parle alors d' « une réadaptation un peu difficile » et de son appréhension devant « certains aspects écrasants d'un nouveau Montréal »⁷⁹⁶. En 1961, définitivement absente de Montréal mais informée des bouleversements sociaux et citadins qui s'y opèrent, elle confirme ce qu'elle « avai[t] déjà

⁷⁹¹ Lettre de Marie Le Franc à Victor Barbeau, 22 janvier 1955.

⁷⁹² Chantale Gingras, *Victor Barbeau. Un réseau d'influences littéraires*, Montréal, L'Hexagone, 2001, p. 124.

⁷⁹³ *Ibid.*, p. 125.

⁷⁹⁴ Lettre de Victor Barbeau, 26 novembre 1945. Voir aussi les lettres du 16 avril 1951 et du 6 septembre 1953.

⁷⁹⁵ Lettre de Marie Le Franc à Rina Lasnier, 9 décembre 1952.

⁷⁹⁶ Lettre de Marie Le Franc à Rina Lasnier, 2 juin 1957.

constaté en 1957 » : « Montréal s'américanise de plus en plus »⁷⁹⁷. La modernisation urbaine de Montréal correspond à l'émancipation culturelle du Québec et à l'émergence d'une nouvelle génération d'acteurs littéraires. Au début des années soixante, Montréal est en pleine transformation. Marie Le Franc ne s'y reconnaît plus.

3.3.1.3. « [...] à la fois une présence et une absence »

En 1906, l'arrivée au Canada symbolise le départ d'une nouvelle existence. Marie Le Franc y posa pied presque par hasard, comme de nombreux autres jeunes gens avides de grands espaces et de projets d'avenir. L'adaptation fut difficile mais le bilan final est relativement positif :

Qui ne parle pas d'ailleurs d'aller vivre au Canada ? Je ne puis vous dire l'appel qu'il exerce sur les imaginations, sur la jeunesse en particulier qui se retrouve en ce moment sur ses hésitations et ses projets comme sur un lit d'épines. [...] La plus vieille aventure de ma vie à moi a été, certes, d'y avoir été poussée en plein hiver blanc, un hiver dont moi et mon mince manteau n'avions le moindre soupçon, d'y être allée sans chercher à savoir pour quelle raison – en réalité il n'y avait aucune raison – et d'avoir abouti au Consulat de France à Montréal un matin de février avec un billet de 100 francs qui me restait en poche. Mais lequel de ces jeunes gens qui demandent conseil se jetterait dans l'inconnu et la neige avec 100 francs en poche et sans se trouver le moins du monde à plaindre, sans avoir même la moindre idée d'être en péril. Il faudrait aussi, pour pouvoir les encourager à partir, être sûr qu'ils sont disposés à faire face à tout, à ne pas renoncer, à ne pas « chialer » [...] et même à détester cette ville grise un certain nombre d'années, dix ans s'il le faut, cette citadelle avec rien que des visages d'inconnus aux meurtrières. Que c'est long la conquête d'une ville par un étranger et réciproquement, la conquête de l'étranger par une ville. Mais quand c'est fait, ça tient et c'est merveilleux, et c'est lié par les mains gercées, le nombre de pas dans la neige, les incompréhensions, la petite assurance au fond du cœur contre tant d'apparentes hostilités, non de vraies hostilités mais plutôt des feux d'elfes, des trous de sorcières des landes, la petite assurance dis-je, que rien ne pourra avoir raison de vous. Vous êtes là, jusqu'à ce que la compréhension du mot Canada soit bien entrée en vous, dans votre caboche de granit breton. Ma foi oui, lutte, on pourrait dire, du granit et de la neige. Compréhension ? Y arrive-t-on jamais ? Vous appartenez à un exaspérant pays, Victor Barbeau, qui ne vous laisse pas de paix quand vous l'avez quitté, qui vous poursuit, qui vous hante, un pays qui s'amplifie encore, qui vous fait l'effet d'un rêve un peu cauchemardesque où vous vous perdez. Il faut bien que je croie à une autre vie, je veux dire que je m'accroche à cette croyance puisqu'on dirait que dans celle-ci m'échauffe de plus en plus l'assurance que je vais pouvoir reprendre mes pérégrinations. Et je refuse d'appliquer à celles-ci une autre épithète que celle de « sauvages ». Sauvages, cela explique tout, console de tout, au moment où la civilisation trahit⁷⁹⁸.

La mer, la forêt. Sarzeau, Montréal. La Bretagne, le Québec. La France, Le Canada... Marie Le Franc reste déchirée entre deux horizons et dans l'impossibilité de faire un choix. Si bien que les deux horizons en viennent à se compléter, à s'équilibrer :

⁷⁹⁷ Lettre de Marie Le Franc à Rina Lasnier, 11 janvier 1961.

⁷⁹⁸ Lettre de Marie Le Franc à Victor Barbeau, 27 janvier 1946.

Je n'aimais avant toi que la plaine, la lande et le granit et le linge humide de mon horizon natal étendu sur les côteaux que la mer a pelés. Je portais en moi l'amour pesant de ce paysage qui semblait posé dans un seul plateau d'une balance. Tu mis dans l'autre ta forêt, et il y eût équilibre⁷⁹⁹.

Il n'y a pas tant déchirement, clivage, qu'osmose constate Maurice Lorent : « il s'agit plutôt d'un double enracinement et d'un double attachement du créateur d'une œuvre dont l'originalité et la dynamique unitaire résultent d'une osmose entre deux vies et deux espaces complémentaires⁸⁰⁰ », osmose matérialisée dans les œuvres, par une « similitude des intrigues » dans les romans canadiens et bretons ainsi que par des interpénétrations de références canadiennes dans les romans bretons et inversement.

Mais cette instabilité géographique impliquant une ambigüité quant au statut de l'écrivain – est-elle une citoyenne française résidant au Canada ? une résidente du Canada séjournant en France ? une écrivaine française en résidence au Canada ? une romancière du Canada en France ? – induit un obstacle de taille : celui du dilemme du lieu. Citoyenne française de part son état civil, elle n'en est pas moins un écrivain canadien de par sa production (elle écrit sur le Canada et publie à Montréal).

Peut-être est-ce en soi-même que manque l'espace vital. On arrive, comme disent les bonnes gens « sur l'âge » [...] Je regretterai toujours les petites routes engorgées de neige. [...] Ne me plaignez pas pour ce mal que j'ai transporté avec moi dans mes pénates en Bretagne. Après-tout, peut-être est-il à la fois un bien. J'en suis même certaine. Il n'y a rien d'une nostalgie désagréable. Il me remplit de vigueur et d'enchantement comme après une longue marche dans le froid. L'être sourd et muet que devient chacun, je suppose, par périodes, recommence à entendre et à répondre, grâce à ce pouvoir de recréer d'anciens sites et la connivence, je devrai dire la correspondance, qu'ils ont trouvé dans une créature dont l'enfance fut austère, imbibée du sentiment de la présence parallèle de la mer, et plus tard de celle, élargie, de la nature sous toute ses formes, plutôt que du voisinage immédiat des formes humaines. Mais, voilà, avoir laissé se développer en soi, comme un arbre immense qui remplit un horizon, cet attachement à un sol, ou à plusieurs, ce goût pour un des sels de la terre ou de plusieurs, cet enracinement dans des paysages dont la couleur, la saveur, le toucher demeurent en vous, ne vont pas sans vous faire payer le prix. Ils sont à la fois une présence et une absence. Et c'est l'histoire de tous les amours⁸⁰¹.

Sarzeau et Montréal sont les deux lieux clés de l'itinéraire de Marie Le Franc. Entre Sarzeau l'introvertie et Montréal l'exhubérante, Marie Le Franc peut exprimer les deux facettes de sa personnalité : sa solitude et son goût du risque. Ce dilemme du lieu présente alors un paradoxe,

⁷⁹⁹ Marie Le Franc, *Au pays canadien-français*, Paris, Fasquelle, 1931, p. 11-12.

⁸⁰⁰ Maurice Lorent, « De la Bretagne au Canada : la double appartenance de Marie Le Franc (1879-1964) », dans *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest (Anjou, Maine, Touraine)*, tome 86, année 1979, n° 4, p. 628.

⁸⁰¹ Lettre de Marie Le Franc à Victor Barbeau, 26 décembre 1955.

celui de la nécessaire complémentarité entre deux territoires que tout oppose. Certes cette complémentarité est profitable à la maturation intellectuelle de l'écrivain et de son œuvre mais elle impose une instabilité géographique nuisible au succès institutionnel de l'auteur. Etant présente en même temps qu'absente de deux espaces littéraires distincts, Marie Le Franc ne put être véritablement intégrée à aucun d'entre eux.

Par ailleurs, la position ambiguë de la romancière amène un point de vue singulier. En effet, Marie Le Franc est d'abord un écrivain breton, participant ainsi à une littérature régionale. Mais elle appartient aussi au patrimoine littéraire canadien-français. Est-elle alors plus un auteur français qui, intéressé par la littérature canadienne-française, souhaite la promouvoir en France ? Ou bien est-elle un écrivain canadien devant prendre position vis-à-vis de la littérature française ? Cette ambiguïté quant au statut de l'écrivain apporte un témoignage très utile en ce qui concerne la compréhension des relations littéraires Québec-France de cette époque. La double appartenance de Marie Le Franc permet d'attribuer à ses commentaires, adressés aux écrivains canadiens ou aux écrivains français, peut-être plus d'objectivité. Appartenant aux deux milieux, elle doit rester extrêmement prudente dans ses jugements.

3.3.2. Le choix du retranchement

3.3.2.1. Solitude

Suite à sa rencontre avec la romancière, Moïsette Olier publie son témoignage dans *La Revue populaire* en 1935. Elle dresse ainsi le portrait de Marie Le Franc :

Marie Lefranc [*sic*] a tous les caractères extérieurs d'une moniale. Elle fait songer aux contemplatives par ses gestes mesurés, le timbre adouci de sa voix, son exquise réserve, la gravité de sa physionomie, la modestie de l'attitude, sa douce humilité, ce recueillement intérieur qui se devine et baigne le regard, et ce front méditatif qui semble écouter des choses secrètes qui ne sont révélées qu'à elle. Elle a la gaieté discrète, austère qui ne se retrouve que dans les cloîtres. Marie Lefranc [*sic*] est une mystique. Un être de silence et de poésie. [...] L'on dit d'elle que rien ne se perd de ce qu'elle a vu...⁸⁰².

Certains passages épistolaires témoignent de la solitude affective et intellectuelle de la romancière. Dans sa lettre du 3 août 1953, Sully-André Peyre confie à Rina Lasnier qu'il a « de la peine de savoir [Marie Le Franc] repliée sur elle-même : elle a toujours souffert de la solitude

⁸⁰² Moïsette Olier, « Marie Le Franc », *La Revue populaire*, vol. 28, n°11, novembre 1935.

et elle a toujours tout fait pour accroître cette solitude. C'est là le pathétique de son destin ». Cinq ans plus tard, Peyre fait encore allusion à ce qui aurait nui à la carrière de la romancière :

Reçu enfin des nouvelles de Marie Le Franc [...]. Elle est malheureuse, car il semblerait que son séjour au Canada a excédé ses forces. Mais qui guérira la pathétique vagabonde, toujours écartelée entre la Bretagne et le Canada ? Et aussi, entre deux moyens d'expression : le roman et les nouvelles, d'une part et les « aventures » d'autre part. Ses derniers romans ne sont que des affabulations de ses impressions ; je leur préfère les nouvelles, sa vraie vocation peut-être dans le genre « récit ». *Grand-Louis l'Innocent* n'est-il pas une longue nouvelle ? Il est vrai que *Grand-Louis le Revenant* (si différent) en a été détaché. Ce dernier fait la liaison, peut-être entre les deux aspects de Marie Le Franc ; ou, plutôt, entre ses deux moyens d'expression. Destin littéraire un peu désespéré, par l'imbécillité conjuguée des éditeurs et des critiques littéraires. On lui rendra justice, s'il existe encore un jour une postérité digne de ce nom ; mais quelle amertume doit-elle avoir (quoi qu'elle n'en parle pas). Et il y a tant de succès frelatés et lucratifs, hélas⁸⁰³.

Ce commentaire appuie encore notre hypothèse selon laquelle Marie Le Franc aurait toujours été dans de multiples « entre deux » : entre deux territoires (« écartelée entre la Bretagne et le Canada »), entre deux genres (« moyens d'expression »), entre deux statuts institutionnels (écrivain consacré par la critique au moment du Prix Femina et écrivain écarté du champ ensuite).

3.3.2.2. *Isolement*

Dans les années cinquante, Marie Le Franc, âgée et de santé fragile, ne peut plus se rendre aussi régulièrement au Québec. L'hiver, elle se retire à la maison du Val à Saint-Germain-en-Laye et l'été, elle se réinstalle à Sarzeau. Là, elle se trouve particulièrement isolée. Au Val, elle paraît moins esseulée : elle prononce quelques conférences, côtoie des personnes instruites et reçoit des visites (Lydia Hémon, Elisabeth Messmer), ce qui lui permet de partager son amour pour la littérature et de rester en contact avec une relative vie culturelle. A Sarzeau, il n'en est rien. « Je ne connais personne autour de moi qui aime à parler livres, qui amorce une conversation sur le sujet livres » écrit-elle à Rina Lasnier le 16 octobre 1955. Elle explique alors que « les quelques amis qui viennent à la maison n'ont pas lu [s]es livres, ou s'ils en ont lu par hasard un ou deux, c'est pour dire qu'ils ne les comprennent pas, ou [qu'elle] ne sai[t] pas écrire ». La vie à Sarzeau tourne essentiellement autour des tâches quotidiennes. Seule la correspondance échangée avec les amis du Québec constitue le lieu d'un discours intellectuel.

A cet isolement physique s'ajoute un isolement institutionnel. Dans les années cinquante, à Sarzeau, la romancière se tient à l'extérieur du champ littéraire français. Désireuse de protéger

⁸⁰³ Lettre de Sully-André Peyre à Rina Lasnier, 20 janvier 1958.

son identité et sa singularité, elle refuse de forcer la porte des réseaux de sociabilité parisiens. Ce qui était déjà vrai dans les années trente l'est encore plus dans les années d'après-guerre. A cela s'ajoutent les conséquences directement liées au conflit, comme elle le dit dans une lettre citée plus haut. Par conséquent, à la fin de la guerre, elle est « à peu près hors commerce avec les écrivains⁸⁰⁴ ». Les amitiés préservées – Peyre, Saint-Héliier, Perdriel-Vaissière – sont trop peu influentes pour permettre l'élargissement, donc la viabilité, du réseau. « Je ne suis en relation qu'avec très peu d'écrivains, ne bougeant pas de ce coin breton coupé de la capitale, et les rares auteurs avec lesquels j'échange quelques lettres ne sont pas de ceux qui se mettent en vedette⁸⁰⁵ », écrit-elle à Barbeau en octobre 1946. Trop âgée pour activer de nouvelles connexions, la romancière va s'isoler toujours davantage et laisser le réseau s'effriter.

3.3.2.3. *Modération*

Après la Seconde Guerre mondiale, à une époque où, en France, « chacun est sommé de 's'engager' ⁸⁰⁶», d'adhérer à une idéologie ou même à une simple ligne de conduite, qu'en est-il de la position politique de Marie Le Franc ? La romancière affirme vouloir rester idéologiquement indépendante, mais cela fut-il vraiment le cas ?

Nous avons déjà évoqué l'hypothèse d'une tendance socialiste : les romans *Pêcheurs de Gaspésie* et *La rivière Solitaire*, exposant la misère des pêcheurs gaspésiens et le courage des colons-défricheurs en Abitibi-Témiscamingue illustrent l'intérêt de l'écrivaine pour les gens les plus simples et son réel désir de dénoncer l'injustice sociale. Marie Le Franc participe, à côtés d'autres auteurs bretons comme Louis Guilloux ou Jean Guéhenno, à la défense des plus « humbles »⁸⁰⁷, abordant dans ses romans de nombreux thèmes habituellement attribués à la littérature sociale : « l'innocence rapprochant le vagabond de la nature et de l'enfance [voir *Grand-Louis l'innocent*], l'exclusion sociale décrite comme une machine à broyer l'individu fragile [voir *Pêcheurs de Gaspésie*, où les pêcheurs désespérés sombrent dans l'alcoolisme] et la révolte car le misérable est celui, qui, ne possédant rien et se déplaçant sans cesse, peut le mieux

⁸⁰⁴ Lettre de Marie Le Franc à Victor Barbeau, 12 août 1946.

⁸⁰⁵ Lettre de Marie Le Franc à Victor Barbeau, 10 octobre 1946.

⁸⁰⁶ Lettre de Marie Le Franc à Victor Barbeau, 12 août 1946.

⁸⁰⁷ Marie-Renée Martin-Rouxel, « Plaidoyer pour les humbles », dans Aurélien Boivin et Gwénaëlle Lucas [dir.], *Marie Le Franc. La rencontre de la Bretagne et du Québec*, Québec, Editions Nota Bene, coll. « Les cahiers du CRELIQ », 2002, p. 19-42.

incarner la révolution sociale souhaitée [voir *La rivière Solitaire*]⁸⁰⁸ ». Sa vie illustre aussi, concrètement, un véritable engagement en faveur des plus malheureux et prouve un profond désir de participer au rétablissement de la justice sociale : par exemple, pendant la guerre, elle redistribue aux pauvres de Sarzeau les colis alimentaires envoyés par ses amis canadiens ; à l'été 1945, elle organise une petite colonie pour enfants juifs qu'elle reconduit elle-même à Paris en septembre. Probablement, ce qui effraie la romancière ce sont toutes les formes d'extrémismes. Elle reste relativement modérée dans ses propres opinions, refusant tout fanatisme. C'est pourquoi, dans les années quarante, elle cesse de collaborer à *Candide* et à *Europe*, deux revues trop « engagées » politiquement, l'une dans le collaborationnisme et l'autre dans le communisme.

Marie Le Franc se défend de mêler littérature et politique. Pour être plus exact, elle refuse d'associer la littérature à toute forme de propagande ou d'idéologie : la littérature ne doit pas être l'instrument de la politique. Cependant, la littérature peut, voire doit, traiter du social, afin de faire prendre conscience des injustices et de la misère que subissent certaines populations. Dans le contexte d'après-guerre, où nombreux sont les écrivains qui clament ouvertement leur position politique et la défendent parfois violemment, une telle perspective peut sembler anachronique.

Autre conviction politique de Marie Le Franc : son admiration pour le Général de Gaulle. En janvier 1946, elle écrit à Barbeau :

Il y a en ce moment un grand vide dans la maison de France. De Gaulle s'est retiré. De Gaulle le bien-aimé, le sauveur, le héros. Savez-vous que je compte comme une des grandes journées de ma vie, comme une des plus grandes richesses de mon souvenir, cette journée à Vannes, l'été dernier, où nous vîmes de Gaulle, où il se donnait à nous tous dans un geste un peu gauche et merveilleux, de ses grands bras, dans son regard qui dans la foule se posait sur chaque regard, avec quelle humanité, quelle simplicité, quelle tendresse. Il faut bien des siècles pour produire un tel homme. Il restera celui dont la voix dans la nuit de ces cinq épouvantables années venait chaque jour, chaque soir, faire la relève en nous. De Gaulle : le premier des Français dans la France relevée⁸⁰⁹.

Marie Le Franc porte une admiration sans borne aux défenseurs et aux protecteurs de la France. En 1900, à l'âge de 20 ans, n'était-elle pas déjà éperduement éprise du héros de Fachoda, Jean-Baptiste Marchand ? La romancière se sent pleinement française et est fascinée par les hommes qui, par patriotisme, iraient jusqu'à donner leur vie pour défendre leur pays. Selon elle, de Gaulle est un « surhomme⁸¹⁰ ».

⁸⁰⁸ Sophie Bérout et Tania Régis [dir.], *Le roman social. Littérature, histoire et mouvement ouvrier*, Paris, Les Éditions de l'atelier, 2002, p. 27.

⁸⁰⁹ Lettre de Marie Le Franc à Victor Barbeau, 27 janvier 1945.

⁸¹⁰ Lettre de Marie Le Franc à Victor Barbeau, 24 juillet 1947.

3.3.3. Une « charmante anarchiste »

Dantin, dès le début des années vingt est l'un des premiers animateurs littéraires à comprendre la complexité et la singularité de la personnalité de Marie Le Franc. L'article critique consacré au recueil de poèmes *Les Voix du cœur et de l'âme* publié dans le numéro de *La Revue moderne* du 15 avril 1921, est très révélateur. L'analyse des poèmes permet effectivement à Dantin de déceler l'identité de Marie Le Franc.

Selon Dantin, le recueil représente « de ces livres exceptionnels qu'on aime à saluer avant de prendre le droit de les juger ; une de ces œuvres marquées de tant de qualités précieuses, qu'on s'attarde à goûter et à sentir bien avant de songer à disséquer et à dissoudre ». Le critique est d'abord touché au cœur. Il admire ces poèmes comme des œuvres d'art avant d'y voir l'objet d'une analyse littéraire. Il les conçoit comme relevant de « la poésie universelle, celle de l'âme humaine » et avoue avoir subi leur « charme enveloppant ». Après avoir exprimé son émotion, il entreprend une lecture analytique du recueil. Suivant le titre proposé par Marie Le Franc, il divise son article en trois parties : la nostalgie exprimée par les poèmes du « cœur », l'énergie transmise par ceux de l' « âme » et la modernité des textes. Il détecte l'ambiguïté de l'auteure : une personnalité sensible, spontanée et farouche, mais aussi tourmentée, angoissée, voire douloureuse. Il ressent « l'épine et la blessure d'un grand amour trompé, la fidélité dans le souvenir qui torture, la supplication humble et l'attente obstinée ». Dantin a spontanément percé le secret de l'exilée et constate que la sincérité est à la source de l'élégance du style. « Mais à côté du cœur, il y a 'l'âme' », qui fait preuve de « tant de force et de vigoureuse énergie », menée par un immense désir de liberté et « la grande impulsion de la vie ». Dantin s'enthousiasme devant la volonté et l'obstination de la poète débutante. Il devine un « esprit ailé, aux allures fantaisistes, et que tentent toutes les aventures ». Marie Le Franc lui apparaît déjà comme une combattante décidée et originale, sachant réorienter ses déceptions dans des textes sensibles et séduisants. Dès ce premier ouvrage, Marie Le Franc évoque pour Louis Dantin une personnalité solitaire et mélancolique, mais aussi « une charmante anarchiste », « une femme très moderne », « pénétrée d'un symbolisme ingénieux et neuf ». Selon lui, tous ces caractères vraisemblablement incompatibles dans un même individu font « de l'âme de Marie Lefranc [*sic*] un troublant et délicieux problème ! ».

Marie Le Franc, une « charmante anarchiste » ? Venant de Dantin, cette expression n'est pas à négliger. Une personne est qualifiée d'anarchiste quand elle rejette toute autorité et

préconise la liberté absolue et la spontanéité de l'individu. Son itinéraire hors normes – dont le départ pour le Canada en 1906 est le point d'appui – fait effectivement de Marie Le Franc une femme originale, voire marginale. Son refus de toute hiérarchie – nous l'avons vu avec son rejet de l'autorité religieuse dans la sphère de l'enseignement, en France, avant les lois Combes – et son incessant désir de liberté – serait-ce pour préserver cette liberté qu'elle ne s'est jamais attachée à aucun homme ? – prouve la pertinence du terme « anarchiste ». Marie Le Franc se dresse en femme insoumise. D'autre part, en tant qu'écrivain s'attachant au mystère et à l'essence spirituelle des choses et des êtres, et parce qu'elle cherche à retranscrire, par l'écriture, la nature et les sensations, elle semble effectivement être douée pour le symbolisme. En 1934, Dantin écrit à Louvigny de Montigny, à propos de la nouvelle « Randonnée », dans laquelle Montigny incarne le personnage de Saint-Loup :

J'ai dit que la « Randonnée » est épatante : mais vous me pardonnerez d'avouer qu'elle m'a donné envie de rire en bien des endroits. C'est si bien Marie Lefranc [*sic*] mais c'est si peu la réalité des choses ! ou bien c'est la réalité si soufflée, si dilatée, qu'elle menace d'éclater à chaque instant. Comment ne pas rire, par exemple, à voir vos bottes promues à de telles significations mystiques [...]. Non, je suis sûr que vous avez ri vous-même de bon cœur ! Il est évident que Marie Lefranc [*sic*] est le rêve même en jupons, et qu'elle ne sait rien voir qu'à travers plusieurs jeux de prisme. [...] Cela n'empêche des descriptions superbes et des traits de style admirables ; mais vraiment l'auteur est-elle en personne aussi quintessenciée que cela ? [...] Encore une fois, j'admire et je ris en même temps, ce qui peut-être la parfaite jouissance⁸¹¹.

Pour Dantin, Marie Le Franc a le don de faire apparaître ce qu'il y a de plus parfait dans les choses qu'elle décrit. Mais notons aussi, de la part de Dantin, une certaine ironie, à la limite de la condescendance, qu'il faut souligner. Mais, son humour, son écriture et sa perception sensualiste des choses et des hommes, montrent Marie Le Franc comme une femme audacieuse, parfois provoquante (il faut se rappeler la polémique qu'avait générée *Grand-Louis l'innocent*), voire délurée. Avec humour, Dantin, toujours en 1934, écrit à Montigny : « [...] je soupçonne que Marie Lefranc [*sic*] est loufoque, mais en tout cas loufoque avec génie. Ou bien alors elle a voulu se payer la tête des gens du Canada, ce qui peut-être n'est pas très difficile... ». Elle apparaît finalement comme une femme solitaire mais originale, obstinée, déterminée, voire ambitieuse. Mais le risque de l'« anarchie » c'est le désordre et la confusion. Pour ne pas avoir préparé et organisé rigoureusement son entrée, pour avoir ensuite négligé d'entretenir sa présence au sein du champ littéraire parisien sans l'aide de quelque soutien influent, son passage fut relativement discret avant d'être quasiment occulté. Il est d'ailleurs relativement étonnant que personne, à

⁸¹¹ Lettre de Louis Dantin à Louvigny de Montigny, 8 janvier 1934.

Paris, si ce n'est provisoirement les responsables des Editions Rieder, n'ait remarqué puis accompagné l'itinéraire de la romancière, comme l'avaient effectivement fait Asselin, Dantin et Barbeau au Québec. Le grand nombre de jeunes écrivains pénétrant le marché littéraire parisien représente une masse informe d'où seuls les plus virulents, les plus charismatiques, pourront espérer émerger. Marie Le Franc, trop discrète, trop introvertie, ne retint pas l'attention. Son œuvre remarquable aurait mérité une toute autre postérité.

CONCLUSION :

DE L'ECRIVAIN MINORE AU PASSEUR CULTUREL

4. Postérité de Marie Le Franc

Les diverses expériences affectives, intellectuelles et culturelles, les nombreux allers-retours entre deux continents que vécut Marie Le Franc, ont permis la gestation puis la production d'une œuvre riche dans son contenu et dans son style. Il faut relire aujourd'hui les nouvelles de *Visages de Montréal* : avec une justesse rigoureuse, Marie Le Franc y dresse le portrait de quelques personnages types du Montréal des années trente. Pénétrant certains milieux bourgeois, elle se pose en témoin d'une époque révolue : celle de l'extension, de l'urbanisation et de la modernisation de la ville. Par l'utilisation délibérément abusive d'anglicismes, de mots et de noms anglais, elle évoque la présence britannique, phénomène socio-culturel déterminant dans l'évolution de la ville. « Quant à la forme, il faut s'incliner devant la verve, la limpidité de la phrase, le talent descriptif, la justesse, mais parfois aussi la grande hardiesse des comparaisons⁸¹² ». Dans *Au pays canadien-français*, elle décrit encore Montréal de façon précise et s'attarde en même temps à quelques promenades dans les Laurentides.

Le Canada a donné naissance à l'écrivain : « c'est au Canada que j'ai puisé la substance de mes livres, excepté pour ceux d'influence maritime⁸¹³ » explique Marie Le Franc. Le Canada a donc permis la carrière d'écrivain en même temps qu'il fut un puissant gisement d'idées romanesques. Plus loin, elle précise encore :

Mes livres ont été créés, c'est-à-dire pensés, [...] au Canada, au hasard des pistes forestières, au bord des eaux ou des flancs des monts, dans les solitudes qui tour à tour serrent ou dilatent le cœur, d'un effort à l'autre, d'une découverte à l'autre, d'une erreur à un enchantement, d'une incompréhension à une interprétation, en conversation avec la nature ou avec les êtres qui la représentent le mieux⁸¹⁴.

L'inspiration vient d'abord de la nature canadienne, comme le montra précisément Adrien Thériault⁸¹⁵. Ce sont ensuite les gens qui fréquentent la nature qui intéressent la romancière : paysans, colons, coureurs des bois, pêcheurs... L'intrigue n'est que secondaire. L'intérêt de ces romans réside alors dans la description des sensations et des émotions générées par le contact avec la nature, qu'il soit direct ou indirect. Il ne faut pas lire ces livres pour y trouver un récit

⁸¹² Jeanne, « Les livres. *Visages de Montréal* par Marie Le Franc », *Le Devoir*, 19 janvier 1935, p. 3.

⁸¹³ Marie Le Franc, notice biographique à l'Édition Fides d'*Enfance marine*, 24 octobre 1947, p. 4-5 ; cité par Maurice Lorent, « De la Bretagne au Canada : la double appartenance de Marie Le Franc (1879-1964) », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest (Anjou, Maine, Touraine)*, tome 86, année 1979, n° 4, p. 623.

⁸¹⁴ *Ibid.*, p. 625.

⁸¹⁵ Adrien Thériault, « Aspects canadiens de l'œuvre de Marie Le Franc », mémoire de maîtrise, Québec, Université Laval, 1951.

haletant, mais pour la poésie en prose. Comparaisons et métaphores sont ses outils préférés. « Marie Le Franc sent avec une sympathie poignante la vie obscure des arbres et des eaux. Elle leur prête sans effort des inquiétudes et des souffrances humaines⁸¹⁶ ». Une œuvre placée du côté du symbolisme selon Dantin, mais du surréalisme selon Grignon. Dans *Ombres et clameurs*, publié en 1933, le critique consacre près de quarante pages à l'écriture de la romancière. Pour lui, l'œuvre de Marie Le Franc s'imprègne de surréalisme dès *Les Voix du cœur et de l'âme* et cette orientation prend toute son ampleur dans l'essai *Inventaire*⁸¹⁷.

Inventaire, publié chez Rieder en 1930, est peut-être la clé de « l'énigme Marie Le Franc ». Le titre même est significatif : l'inventaire se définit comme le dénombrement des biens et des valeurs possédés par une personne. L'essai se divise en 47 chapitres titrés (« Simplicité », « Interrogation », « Plénitude », « D'un continent à l'autre », « Rencontres », « Découverte », « L'incompréhensible », « Attente », « Vertige », « Le visage tourné vers l'Europe », *etc.*). Dans le premier chapitre, « Inventaire », sous titré « Adieu au Canada », Marie Le Franc ouvre ainsi :

Dis-moi comment tu as fait, terre aux mains de neige, pour me façonner ? Je regarde en arrière : il y a vingt ans que je t'arrivai, ne portant guère plus de bagages qu'une servante de campagne. Il y a vingt ans que j'errai dans ta ville, qui contenait tant de maisons et pas un foyer, où je ne pouvais retrouver la mienne, marquée par les autres par un tas d'épluchures de neige à la porte. [...]
 Ton froid recouvrit mes os d'une chair nouvelle. Mon haleine humiliée fuma devant moi, et je sentis dans mes narines l'air se congeler en cristaux. [...]
 Je sors de cette double décade comme d'un portail à deux battants sous lequel je m'arrête et me retourne pour voir d'où je viens. J'éprouve le besoin de te saluer, toi qui me pris entre tes mains pour me façonner. Nous commençons ensemble une autre ère, et je te regarde comme une chambre que l'on va quitter⁸¹⁸. [...]
 Comment as-tu fait ? Je m'émerveille ! Je t'apportais une âme fermée. Ton haleine la recroquevillait. Elle ressemblait à une paume qui se crispe sur un petit trésor. J'étais l'essence féminine, et toi, l'immense, l'étincelant cristal pur et vide qui reçoit ses éclats du dehors. [...]
 Et si nous ne devons pas accomplir ensemble une autre décade, – car tu sais bien qu'on ne reste hors de chez soi que le temps d'une visite – je crois que tu demeurerais là, écroulée sur tes rocs et tes gros bagages, la bouche remplie de mots interrompus, les yeux suspendus entre tes pommettes, à me regarder partir, vers le pays où se façonnent les médailles, sur un bateau chargé de ton argile⁸¹⁹.

« Il faudrait sans doute faire appel aux grandes rêveries archétypales de Gaston Bachelard ou à l'appareil psychanalytique de Charles Mauron pour expliquer ces symboles et pénétrer l'univers

⁸¹⁶ Roger Verceel, « Marie Le Franc et la connaissance de l'ouest », dans *Les Nouvelles littéraires*, 13 février 1937, p. 3.

⁸¹⁷ Claude-Henri Grignon, *Ombres et clameurs. Regards sur la littérature canadienne*, Montréal, Albert Lévesque, 1933, p. 32-33.

⁸¹⁸ En écrivant ces mots, Marie Le Franc avait-elle l'intention de quitter définitivement le Canada ? Ces lignes et les suivantes permettent effectivement d'envisager cette hypothèse.

⁸¹⁹ Marie Le Franc, *Inventaire*, Paris, Rieder, 1930, p. 11-15.

imaginaire de Marie Le Franc⁸²⁰ » constate Maurice Lorent. A tel point que, dans sa correspondance, plusieurs fois, elle confie qu'*Inventaire* est son livre préféré, qu'elle s'y dévoile vraiment, mais qu'il fut toujours incompris par la critique. Or, n'est-ce pas là le tragique destin de l'œuvre dans son entier ?

Le talent de Marie Le Franc n'est pas à prouver, mais il ne fut pas reconnu, ou pour mieux dire, il fut méconnu, surtout en France. Dans l'hommage qu'il rendit à la romancière lors de ses funérailles à Sarzeau le 5 janvier 1965, M. Bridon, Inspecteur d'académie, constate que « les Canadiens ont su, mieux que nous, apprécier la personnalité et l'œuvre de Marie Le Franc. Elle en éprouvait, à la fois de la fierté et un peu de peine⁸²¹ ». Déjà, trente ans plus tôt, dans un communiqué publié au Québec au moment de la parution de *Visages de Montréal*, on pouvait lire : « Marie Le Franc a vécu longtemps parmi nous. Elle est l'un de nous. Cœur canadien, plume française : voilà de quoi faire un chef-d'œuvre⁸²² ». La communauté littéraire canadienne-française a toujours considéré Marie Le Franc comme l'une des leurs, et ce dès la publication des *Voix du cœur et de l'âme*. Ayant pris la citoyenneté canadienne, il va sans dire qu'elle aurait intégré l'Académie canadienne-française fondée par Barbeau. En France, elle ne fut pas aussi bien considérée. L'instabilité géographique, le manque de mobilisation institutionnelle autour de l'œuvre et un statut d'écrivain mal défini ont nui à son succès et à sa postérité. En 1949, Rina Lasnier écrivait à son amie bretonne :

Nous disions donc entre nous qu'un jour, quand on prendra le temps et la peine de réviser les jugements et de reclasser les « chefs d'œuvres » vous seriez bien avant Louis Hémon... et par la qualité et par la quantité... [...] On ne voudra pas toucher à Hémon d'ici longtemps mais si grand soit-il, il faudra bien qu'il souffre comparaison et partage sa longue gloire! Et puis ne serait-il pas le premier à vous appeler près de lui... celui qui vous ressemble de tant de manières? Un pays qu'on prend ensemble à deux mains de lumière avec le sang de ses veines et de son cœur; un pays qu'on laisse plus éclairé de son passage [...] doit finir par réunir les deux mains de lumière... et ne point les opposer. Disons que *Maria Chapdelaine*, c'est la prophétie de votre pure apparition⁸²³.

Il est évident que Louis Hémon a marqué l'histoire littéraire canadienne-française. L'œuvre, la personnalité et l'itinéraire d'aventurier de Louis Hémon ont longtemps fasciné et fascinent encore. Qui plus est, sa mort tragique en pleine force de l'âge, a fait de cet homme une légende et l'a doté d'une notoriété exceptionnelle et d'une œuvre posthume toujours étudiée. Marie Le

⁸²⁰ Marie Le Franc, notice biographique à l'Édition Fides d'*Enfance marine*, 24 octobre 1947, p. 4-5 ; cité par Maurice Lorent, *op. cit.*, p. 626.

⁸²¹ [Anonyme], « L'hommage à Marie Le Franc », *Ouest France*, 6 janvier 1965, p. 9.

⁸²² [Anonyme], « Les livres. *Visages de Montréal*, nouvelles par Marie Le Franc », *Le Canada*, 26 janvier 1934, p. 2.

⁸²³ Lettre de Rina Lasnier à Marie Le Franc, 14 février 1949.

Franc et Louis Hémon auraient pu se croiser mais ils ne se sont jamais rencontrés. Il faut dire qu'au moment de la mort d'Hémon, d'une part, Marie Le Franc n'avait encore jamais publié si ce n'est quelques poèmes et nouvelles dans des journaux ; d'autre part, *Maria Chapdelaine* n'était pas encore sorti de l'ombre. Même si une rencontre avait eu lieu, il est peu probable qu'elle aurait été retenue au nombre des événements littéraires.

Cependant, il reste vrai que Louis Hémon et Marie Le Franc, comme Maurice Constantin-Weyer et Georges Bugnet, par leur œuvre et leur parcours, illustrent parfaitement l'intérêt des écrivains français pour le Canada. Pour Marie Le Franc, le Canada est le facteur déclencheur de la vocation d'écrivain : source de fascination et d'inspiration, le Canada active son besoin d'écrire. Hémon, Bugnet, Constantin-Weyer et Le Franc occupent chacun une place importante dans la vie des lettres canadiennes-françaises d'avant 1939 puisqu'ils contribuèrent à l'essor de cette littérature. On reconnaît à Hémon qu'il dota le Canada français de son premier chef-d'œuvre romanesque : dans *Maria Chapdelaine*, il montre d'une façon qui se veut authentique la vie et le caractère du peuple canadien-français aux Canadiens-français eux-mêmes mais aussi aux Français. Georges Bugnet, né comme Marie Le Franc en 1879, arrive à Saint-Boniface en 1905. Fort de son expérience solitaire au cœur de la forêt canadienne, il publie, en 1935, un « roman-journal » intitulé *La Forêt*. Ayant vécu au cœur du Canada pendant plus de trente ans, Bugnet, plus que Hémon, sut comprendre les particularités de la sensibilité nord-américaine et l'influence de la nature sur les habitants du Canada. Avec son *Epopée canadienne*, Maurice Constantin-Weyer, quant à lui, a d'abord voulu consacrer son œuvre à la défense du peuple métis avant de mettre en lumière l'importance de la nature sur le cours des événements humains. Ayant expérimenté toute l'intensité du pays, il décide alors de rentrer définitivement en France. Souvent nostalgique, il ne reviendra jamais au Canada. Dans la lignée de ces trois auteurs, Marie Le Franc, subit elle aussi l'« envoûtement de la nature » canadienne. Mais, décrire cette nature ne lui suffit pas, elle s'intéresse en plus aux gens qui l'habitent, qui la combattent chaque jour. Elle pose un regard féminin sur cette terre sauvage : affectivité et sensualité caractérisent alors l'écriture. Tougas parle de Marie Le Franc comme d'une « romancière de l'instinct ». Alors qu'Hémon, Bugnet et Constantin-Weyer ont raconté une nature canadienne dure, dangereuse voire morbide, Marie Le Franc a su regarder plus loin et percer le mystère de son intimité afin de comprendre pourquoi elle fascine autant⁸²⁴.

⁸²⁴ Gérard Tougas, *Histoire de la littérature canadienne-française*, Paris, Presses universitaires de France, 1967, p. 120-132.

Après la publication de son dernier ouvrage, *Enfance marine*, en 1959, et plus encore après son décès en 1964, Marie Le Franc tombe donc dans un relatif oubli que ce soit en France ou au Québec. Quelques-uns de ces textes sont réédités par les éditions Fides, à Montréal, à la fin des années cinquante, mais rien en France. En 1965, Amy Sylvel, la veuve de Sully-André Peyre, constate sur un ton désolé : « Pour Marie Le Franc, ne fera-t-on rien pour elle ? C'est comme si elle n'avait jamais vécu. Je ne suis pas encore parvenue à secouer quelques personnes qui pourraient faire quelque chose⁸²⁵ ». Il faudra attendre la publication des biographies de Paulette Collet et Madeleine Ducrocq-Poirier et la création de l'association des « Amis de Marie Le Franc », fondée par Madeleine Buffet, à Sarzeau, en 1996, pour que le souvenir de Marie Le Franc ressurgisse. *Enfance marine* et *Dans l'île. Roman d'Ouessant* sont réédités en Bretagne. L'association réunit les ouvrages de Marie Le Franc, de plus en plus introuvables, et organise quelques rencontres autour de l'œuvre et du personnage de l'écrivaine.

5. De l'écrivain minoré au passeur culturel

Quelle postérité accorder à Marie Le Franc en tant que fédérateur d'un réseau global France-Québec, aussi fragile fut-il ? Il est indéniable qu'elle réussit à mettre en relation des personnes qui, sans son intermédiaire, ne l'auraient jamais été. Qui plus est, ces personnes partageaient une même motivation : celle de revaloriser leur littérature et leur statut d'écrivain dit de « province ». Ces connexions permirent de consolider un moment du réseau global France-Québec existant déjà depuis le XIX^e siècle, dont le principe fédérateur reposait sur la mobilisation et l'identité différenciée des écrivains périphériques. A plus large échelle, ce projet met en lumière une conscientisation de la différence identitaire par rapport à une analogie régionale qui dépasse les frontières de l'hexagone. Etendre la littérature de langue française à d'autres « provinces » partageant non seulement la même langue mais aussi la même minorisation par rapport à la littérature française du centre, apparaît, dans les années cinquante, comme un phénomène nouveau. Ce type de réseau vient accompagner la création de réseaux de littératures francophones tels qu'ils existeront plus tard entre la Belgique et le Québec, la Suisse et le Québec, les Antilles et le Québec, par exemple. Rétrospectivement, ces réseaux, très actifs aujourd'hui, trouvent leur fondement dans des réseaux ayant existé auparavant mais qui restent peu connus.

⁸²⁵ Lettre d'Amy Sylvel à Rina Lasnier, 1965.

A ce titre, Marie Le Franc peut bénéficier du statut de chef de réseau. Eprise simultanément et également du Canada et de la France provinciale, subissant un incessant exil par rapport à l'un ou à l'autre, elle voulu connecter ses « deux amours » afin de ne plus souffrir de ce tiraillement. Elle définit donc une cause : celle de la réhabilitation de l'écrivain périphérique ; elle proposa un moyen pour réaliser ce projet : les mises en contact entre écrivains québécois et écrivains régionaux français ; elle coordonna ces deux « zones d'activité » pendant quelques mois. Mais cela ne suffit pas. La romancière, vieillissante, relativement écartée du champ littéraire des années cinquante, ne put assurer « l'accès à tous les moyens (de production, de diffusion et de légitimation littéraires) nécessaires à la réalisation de ce programme⁸²⁶ ». Il aurait probablement fallu qu'elle cède son projet à un nouveau nœud fédérateur, plus jeune et plus dynamique, ou bien qu'elle cherche quelques appuis solides et influents au sein du champ littéraire, pour que le projet puisse être assuré d'une certaine postérité.

A posteriori, ce qui se présente comme un programme sensé et réalisable, n'aboutit pas. Au début des années soixante, le réseau global a quasiment disparu. Seule subsiste encore une connexion entre Rina Lasnier et Amy Sylvel. La densité du réseau, à savoir le rapport entre le nombre de liens réels et le nombre de liens potentiels, est probablement trop faible pour entretenir le projet. En effet, si quelques nœuds sont directement liés et fréquemment connectés (Rina Lasnier et Sully-André Peyre par exemple), d'autres sont moins assidus et ne transmettent aucune donnée pendant un certain temps : ces liaisons restent alors inutilisées ce qui nuit à la pérennité et à la postérité du projet. Enfin, le contexte politique, social et culturel des années cinquante et soixante ne se prête pas à ce genre d'expérience. Peut-être le réseau aurait-il été mieux soutenu dans les années soixante-dix et quatre-vingt, à l'heure du « réveil de la francophonie ».

Etre un écrivain « de province » – de Bretagne ou du Québec – en même temps qu'un écrivain déterritorialisé doté d'un style « loufoque » à tendance symboliste nuit à la réception et à la postérité de l'œuvre de Marie Le Franc. La « dialectique de la distinction » a « déclassé » cette œuvre et l'a relativement « rejetée hors de l'histoire »⁸²⁷ de telle façon qu'aujourd'hui seuls quelques spécialistes en littérature québécoise ou bretonne – ou certains amateurs de ces littératures – connaissent l'existence de l'œuvre de Marie Le Franc. Mais « c'est déjà exister dans un champ que d'y produire des effets, fût-ce de simples réactions de résistance ou d'exclusion » car le « mépris » et « la condamnation ou la dénonciation [...] enferment déjà une forme de

⁸²⁶ Manon Brunet, « Prolégomènes à une méthodologie d'analyse des réseaux littéraires », *op. cit.*, p. 222.

⁸²⁷ Pierre Bourdieu, *Les règles de l'art. Genèse et structure du champ littéraire*, Paris, Seuil, 1992, p. 259.

reconnaissance »⁸²⁸. Une œuvre peut-être sous estimée et incomprise en son temps, un statut d'écrivain ambigu et parfois dévalorisé, amènent pourtant Marie Le Franc à prendre une place au sein du champ littéraire. A première vue, la romancière marque l'histoire de la littérature par son œuvre marginale, sa présence discrète et surtout son prix Fémina en 1927. Or, l'itinéraire intellectuel retracé grâce à l'analyse de la correspondance nous la présente sous un jour nouveau : Marie Le Franc passe d'un double statut d'*écrivain minoré* au statut de *porteur culturel* .

Si « la trajectoire sociale [...] se définit comme la série des positions successivement occupées par un même agent⁸²⁹ », et si « toute trajectoire sociale doit être comprise comme une manière singulière de parcourir l'espace social⁸³⁰ », alors l'itinéraire ou la « trajectoire sociale » de Marie Le Franc se divise en trois positions majeures : d'abord, celle de l'écrivain régional (en France), ensuite celle de l'écrivain « migrant⁸³¹ » (au Canada-français) et enfin, celle du porteur culturel (entre la France et le Canada-français). Elle peut ainsi être considérée comme un écrivain *minoré* – car régional et « migrant » – et comme un porteur culturel entre la France et le Québec. D'une part, elle représente un écrivain minoré pour toutes les raisons que nous avons déjà évoquées au cours de cette thèse. D'autre part, elle peut être qualifiée d'écrivain « migrant » puisque, citoyenne française, elle séjourne longuement au Canada français, y travaille, y écrit en français et y publie une partie de son œuvre littéraire. Sa collaboration en tant qu'un écrivain étranger doit alors « être envisagée de deux manières : du point de vue du *don* ou de l'*accueil* » :

Le don : l'écrivain apporte avec lui un bagage culturel dont il fera profiter la communauté qu'il choisit, posture qui peut donner lieu à différents types d'énonciation, de la mélancolie de l'exil à l'affirmation d'une origine autre (et ce faisant, garante d'originalité). L'accueil : l'écrivain tente d'intégrer la culture du pays d'accueil, de la faire sienne, soit par identification, soit par volonté de s'intégrer, soit par souci de se l'approprier, voire de la transformer en y injectant sa propre singularité. [...] Dans le cas de l'accueil comme de celui du don, nous sommes en présence d'un dialogue entre cultures, dont l'interface est un sujet plus ou moins identifié, façonné, interpellé par l'une ou par l'autre⁸³².

Marie Le Franc se situe dans ce schéma. La romancière apporte, dans les années 1920, au Québec sa *francité* : non seulement une culture, mais aussi un certain mythe de la modernité européenne dont le Québec – symbolisé alors par les personnages d'Olivar Asselin et de Victor Barbeau –

⁸²⁸ *Ibid.*, p. 369-370.

⁸²⁹ *Ibid.*, p. 425.

⁸³⁰ *Ibid.*, p. 426.

⁸³¹ Nous utilisons délibérément ce néologisme bien qu'il ne convienne pas dans ce contexte, n'ayant pas trouvé de mot plus adéquat.

⁸³² Dominique Garand, « L'imaginaire migrant de Jean Basile » dans Anna Pia De Luca, Jean-Paul Dufiet et Alessandra Ferraro [dir.], *Palinsesti culturali: gli apporti delle migrazioni alla letteratura del Canada*, Udine, Forum, 1999, p. 127.

veut profiter. En 1921, à la lecture des *Voix du cœur et de l'âme*, Dantin salue élogieusement « la hardiesse et la maîtrise d'une femme très moderne », « pénétrée d'un symbolisme ingénieux et neuf », et qualifie la jeune poète de « charmante anarchiste »⁸³³. Une telle personnalité d'écrivain ne pouvait alors qu'être favorablement accueillie. Quant au don qu'offrit Marie Le Franc, il se fit au prix de bien des chagrins. Déchirée entre « deux patries, deux exils »⁸³⁴, le don fut en même temps un don de *soi* concrétisé par sa volonté de soutenir certaines populations canadiennes, mais aussi par le don d'une œuvre venant accroître la production littéraire du Québec.

Forte de ce double statut d'écrivain, Marie Le Franc choisit alors de prolonger et d'amplifier le dialogue entre les deux cultures qui façonnent désormais son identité. Elle acquiert ainsi une troisième position, celle de *passer culturel* et relaie certaines interactions entre la France et le Québec : elle publie simultanément en France et au Québec ; elle parle du Québec dans des livres et des revues publiés en France et, réciproquement, elle parle de la Bretagne dans des livres et des revues publiés au Québec ; elle prononce des conférences sur le Québec en France et sur la Bretagne au Québec ; elle diffuse des périodiques canadiens-français auprès de ses amis français et réciproquement ; elle met en relation des écrivains canadiens-français et des écrivains français. Ces activités s'échelonnent sur plus de quarante années, des années vingt aux années soixante. Ainsi, le double statut d'écrivain minoré et « migrant » sert vraisemblablement de tremplin à une entreprise sociale ou, pour le dire autrement, le statut d'écrivain facilite l'activation de la fonction de passeur culturel.

Les minorations et l'exil génèrent ainsi la position de passeur culturel et représentent alors plus des atouts que des obstacles pour l'écrivain désireux de marquer l'histoire littéraire. D'une certaine manière, Marie Le Franc a su s'approprier et transformer positivement des déterminismes qui auraient pu nuire à sa postérité. La correspondance prouve ainsi que son itinéraire intellectuel est aussi celui d'un passeur culturel. Certes l'œuvre littéraire reste la réalisation importante dans le parcours de la romancière, mais, l'étude de la correspondance permet d'affirmer qu'un autre grand projet fut bel et bien de faire se rencontrer deux communautés littéraires, chacune partageant plusieurs points communs : la langue française et la minoration historique de leur littérature par rapport à l'autoritaire littérature franco-parisienne par exemple.

⁸³³ Louis Dantin, « *Les Voix du cœur et de l'âme* de Marie Le Franc », *La Revue moderne*, Montréal, 15 avril 1921, p. 13.

⁸³⁴ D'où le titre de la biographie de Paulette Collet : *Marie Le Franc, deux patries, deux exils*, Sherbrooke, Naaman, 1976.

6. Une démarche exemplaire pour comprendre la dynamique d'une période de l'histoire littéraire

L'analyse de la correspondance littéraire d'un écrivain permet finalement de déterminer ses intentions et ses projets, éléments qu'il n'est jamais possible de découvrir avec l'analyse de l'œuvre romanesque uniquement. En effet, l'œuvre proprement dite expose les qualités créatrices d'un auteur mais ne dévoile pas nécessairement les étapes de son cheminement intellectuel. La correspondance vient par conséquent compléter le portrait de l'écrivain – créateur et producteur –, ajoutant à celui-ci la double figure de la personne et de l'individu social. La mise en lumière des caractères propres à la *personne* aide à déterminer l'individualité de l'écrivain et permet d'expliquer les causes de certains détours de l'itinéraire. La compréhension de l'*individu social* permet de placer l'écrivain au cœur d'une communauté et aide à appréhender les actions socioculturelles auxquelles il contribua. Démasquer la figure de l'individu social permet encore de saisir les relations interpersonnelles, les connexions, qui le lient à d'autres agents littéraires. L'analyse d'une correspondance d'écrivain facilite par conséquent, le retraçage de réseaux de sociabilité qui n'auraient peut-être jamais été découverts sans cet outil. Il est indiscutable que l'épistolaire représente alors un témoignage fort éloquent et une source d'informations unique sur la vie d'une communauté littéraire à une époque donnée.

Une fois le réseau intégré grâce à la lecture de la double correspondance (celle qui est émise et celle qui est reçue), il est effectivement plus aisé de mettre en lumière certaines zones d'ombre relatives au fonctionnement de la communauté littéraire choisie. Nous avons d'abord accès à la « face cachée » des agents littéraires, autrement dit à leur personnalité vraisemblable, toujours différente de la personnalité publique. Si dans la lettre, l'écrivain dévoile plus facilement sa véritable *personne*, dans le champ littéraire, considéré comme un espace public de luttes de concurrence, l'écrivain se cache davantage derrière un *personnage* pour mieux préserver son intimité. La lettre permet alors de mettre en lumière l'origine et la nature des relations privées ou informelles de personnes libres de toutes contraintes médiatiques et qui s'organisent en réseau. Comprendre ces connexions, c'est déjà comprendre une partie du fonctionnement du réseau. D'autre part, intégrer un réseau de sociabilité littéraire c'est entrer de plain-pied au cœur d'un groupe d'agents littéraires donc d'une communauté et ainsi être en mesure d'en comprendre le fonctionnement interne, les principes, les moyens et les buts. Ceci permet de donner une place et une action à cette communauté au sein de la vie littéraire d'une époque pour rendre compte de ses actions et pour savoir si elle a éventuellement influencé le cours de l'histoire littéraire.

L'étude de l'itinéraire intellectuel de Marie Le Franc, écrivain placé au cœur de plusieurs réseaux de sociabilité littéraire locaux et au centre d'un réseau global entre la France et le Québec, permet de mettre à jour une petite communauté d'agents littéraires mobilisés en faveur d'un projet commun : faire entendre la voix des écrivains de la périphérie pour mettre en lumière la richesse de leur littérature de langue française. Ce projet, activé dans les années quarante, parallèlement à d'autres projets similaires – celui de *La Relève* par exemple –, semble annoncer un phénomène qui se déploiera massivement dans les années soixante-dix et quatre-vingt : celui de la francophonie. « J'ai eu l'occasion de parler avec Marie Le Franc de son choix pour le Canada », raconte Pierre Messmer. « Cela lui paraissait tout à fait naturel parce que, pour elle le Canada c'était le Québec, c'était le Canada français. Donc, il y avait pour elle, tout de suite, une sorte de communauté entre la France et le Canada. On dirait maintenant qu'elle se déplaçait volontiers dans l'espace francophone. Mais à l'époque, la formule n'existait pas »⁸³⁵. La communauté de langue représente effectivement l'élément déterminant de ce parcours. Marie Le Franc le confirme d'ailleurs dans un document inédit déjà cité dans lequel elle explique les motivations qui l'ont poussées vers le Canada : « Le choix de Montréal ? On y parlait français [souligné par l'auteur] »⁸³⁶. Ce projet s'accompagne d'une prise de conscience identitaire. Dans les années quarante, deux milieux historiquement liés puis déliés, ont voulu se relier pour mieux exprimer leur différence commune. Cette action se poursuit encore aujourd'hui avec le phénomène de la francophonie.

A l'avenir plusieurs études pourraient alors encore être entreprises. Ainsi, il serait judicieux de préciser encore l'itinéraire intellectuel de Marie Le Franc dans la perspective de sa condition féminine ou dans celle de son statut d'écrivain breton. De même, il serait intéressant d'étudier ce parcours en voyant en Marie Le Franc une « romancière du social ». En effet, par leurs prises de position pour la défense des humbles et le rétablissement d'une certaine justice sociale, en France et au Québec, les romans pourraient être classés du côté du « roman social ». Qui plus est, c'est à l'entre-deux-guerres que naissent les projets de littérature prolétarienne et de réalisme socialiste. Des auteurs comme Jean-Richard Bloch, Henri Barbusse, Louis Guilloux et Marguerite Audoux en sont des représentants. Or, ces auteurs sont aussi présents dans la liste des correspondants de Marie Le Franc. Pour finir concernant ces perspectives d'études, il serait aussi désormais pertinent de rédiger une nouvelle biographie. Grâce à cette thèse et aux documents qui ont été mis

⁸³⁵ Extrait du témoignage de Pierre Messmer, 12 octobre 2001.

⁸³⁶ Marie Le Franc, notice biographique à l'Édition d'*Enfance marine*, 24 octobre 1957, cité par Maurice Lorent, *op. cit.*, p. 622.

à jour dans le cadre de ce travail, une nouvelle biographie, complète, objective et juste, pourrait enfin être réalisée.

Enfin, la méthode utilisée ici, consistant à croiser l'analyse des réseaux et l'histoire littéraire, approche théorique peu employée jusqu'à présent, pourrait être appliquée à d'autres contextes et à d'autres phénomènes socio-culturels. Il serait ainsi intéressant de chercher s'il a existé un ou des intermédiaires, comme le fut Marie Le Franc entre la France et le Québec, qui auraient tenté de fédérer des écrivains issus des anciennes colonies françaises pour fonder une communauté d'écrivains « coloniaux ». Il faudrait alors mettre en lumière l'itinéraire intellectuel de cet individu clé, comprendre quels réseaux il fonda, comment et pourquoi il les activa et quelle fut leur influence sur le cours de l'histoire de la littérature dite « coloniale ». Une étude similaire pourrait aussi être entreprise à propos du phénomène celtique : a-t-il existé des réseaux encore inaperçus, ayant connectés des écrivains de Bretagne, d'Ecosse, du Pays de Galles et de la Galice, réseaux activés par un ou des acteurs majeurs, et qui auraient permis l'évolution du phénomène celtique. La méthode utilisée dans le cadre de l'étude de l'itinéraire intellectuel de Marie Le Franc – analyse de la correspondance, recherche des réseaux initiés par l'émetteur de cette correspondance, étude de l'architecture et de l'influence de ces réseaux sur l'histoire littéraire –, pourrait effectivement s'appliquer à de tels contextes.

BIBLIOGRAPHIE

L'ŒUVRE DE MARIE LE FRANC

Monographies

- Les Voix du cœur et de l'âme*, Montréal, Compagnie d'Imprimerie Perrault, 1920.
- Les Voix de misère et d'allégresse*, Paris, Crès, 1923.
- Grand-Louis l'innocent*, Montréal, Cie de publication de la Patrie, 1925.
Paris, Rieder, 1927.
Traduction anglaise : *The whisper of a name*, Indianapolis, Bobbs-Merrill, 1928.
Paris, Ferenczi et Fils, 1929.
Sherbrooke, Naaman, 1978.
- Le poste sur la dune*, Paris, Rieder, 1928.
Paris, Ferenczi et Fils, 1930.
- Héliel fils des bois*, Paris, Rieder, 1930.
Paris, Ferenczi et Fils, 1932.
Paris, Londres, Edimbourg, New-York, Nelson, 1937.
- Grand-Louis le revenant*, Paris, Editions du Tambourin, 1930.
Paris, Ferenczi et Fils, 1930.
- Inventaire*, Paris, Rieder, 1930.
- Au pays canadien-français*, Paris, Fasquelle éditeur, 1931.
- Dans l'île, roman d'Ouessant*, Paris, Fasquelle éditeurs, 1932.
Quimper, Elisart éditeur, 2000.
- La rivière Solitaire*, Paris, Ferenczi et Fils, 1934.
Paris, Ferenczi et Fils, 1938.
Montréal, Fides, 1957 [préface de Léo-Paul Desrosiers].
- Visages de Montréal*, Montréal, Editions du Zodiaque, 1934.
- La randonnée passionnée*, Paris, Ferenczi et Fils, 1936.
Paris, Editions du Livre moderne, 1942.
Montréal, Fides, 1961 [préface d'Alfred Desrochers].
- Pêcheurs de Gaspésie*, Paris, Ferenczi et Fils, 1938.
Montréal, Fides, 1962.
in *Québec-Acadie : rêves d'Amérique*, Paris, Presses de la Cité, coll. « Omnibus », 1998.
- « Aspects de la Gaspésie », préface à *La mer qui meurt*, roman de l'abbé Lionel Boisseau, Montréal, Les éditions du Zodiaque, 1939.
- Dans la tourmente*, Issy-les-Moulineaux, Editions de la Fenêtre ouverte, 1944.
- Pêcheurs du Morbihan*, Issy-les-Moulineaux, Editions de la Fenêtre ouverte, 1946.
- Ô Canada ! terre de nos aïeux !*, Issy-les-Moulineaux, Editions de la Fenêtre ouverte, 1947.
- Le fils de la forêt*, Paris, Grasset, 1952.
- Enfance Marine*, Montréal, Paris, Fides, 1959.
Le Faouët, Liv'Editions, coll. « Letavia », 1996.
- Lettres à Louis Dantin*, avant-propos de Gabriel Nadeau, Trois-Rivières, Editions du Bien public, coll. « Les cahiers Louis Dantin », n° 4, 1967.

Nouvelles, contes et articles critiques

Publications dans des périodiques français

Bretagne touristique

- « Une lettre de Marie Le Franc », éditée par Charles Le Goffic, n° 73, avril 1928, p. 73-74.
- « Nocturne », n° 93, septembre-octobre 1930, p. 189-191.
- « Xavier de Langlais », n° 98, juillet-août 1931, p. 151-154.
- « Saint-Malo, nid de corsaires », n° 101, janvier-février 1932, p. 38-41.
- « A Péribonka, chez les Chapdelaine », n° 112, novembre-décembre 1933, p. 185-193.
- « La presqu'île de Rhuys », n° 123, avril 1935, p. 95-98.
- « Le manuscrit de l'île de Houat », n° 125, juin 1935, p. 163-165.

Candide

- « Monsieur Panhelleu », 21 février 1935.
- « Paniques », 23 mai 1935.
- « Le curé Chinook », 24 septembre 1936.
- « Aventure », 28 octobre 1937.
- « Le grand curé », 17 février 1938.
- « Olivi », 27 septembre 1939.
- « La robe écossaise », 10 avril 1940.

Echo de Paris (l')

- « Un descendant de Jacques Cartier au Canada », 20 juin 1934.

Europe

- « Montréal sous une tourmente de neige », n° 31, 15 juillet 1925.
- « Marionnettes », n° 9, octobre 1925, p. 129-159.
- « Narrantsoula », n° 16, janvier 1928, p. 21-23.
- « Matines », n° 18, octobre 1928, p. 170-185.
- « Epaves », n° 22, janvier 1930, p. 44-70.
- « Musique de la neige », n° 2, août 1931, p. 503-508.

Grande Revue (la)

- « Ce qu'une femme doit à la guerre », n° 22, novembre 1926, p. 19-26.
- « L'hivernage », n° 125, novembre 1927 – février 1928, p. 177-203.
- « Plongée », n° 131, décembre 1929, p. 207-215.
- « Clair-obscur », n° 133, septembre 1930, p. 353-361.
- « Pénombre », n° 133, septembre 1930, p. 361-367.
- « Enfance celtique », n° 137, novembre 1931, p. 17-25.
- « Antagonismes », n° 144, juin 1934, p. 548-558.
- « Maison natale », n° 152, novembre-décembre 1936, p. 86-90.
- « Premier Amour », 157, septembre-octobre 1937, p. 580-585.

Journal des voyages (le)

- « Un voyage en canoë dans les forêts du nord », n° 156, 7 novembre 1929, p. 675-678 ; n° 157, 21 novembre 1929, p. 711-714 ; n° 158, décembre 1929, p. 758-761.

Lectures de Paris

« Le convalescent », I, 1945, p. 15-32.

Lisez-moi

« Katherine », 10 janvier 1946

« La robe blanche », n° 142, 25 octobre 1951, p. 495-498.

« Le curé Chinook », nouvelle série, n° 26, décembre 1954, p. 73-79.

Marsyas

« La peine d'être », n° 175, juillet 1935, p. 823-825.

Mercure de France

« Amazone », n° 216, novembre-décembre 1929, p. 285-324.

« Florence », 250, mars 1934, p. 235-250.

« Un descendant de Jacques Cartier au Canada », n° 252, mai-juin 1934, p. 542-547.

« Le manuscrit de l'île de Houat », n° 261, mai-juin 1935, p. 210-215.

« Montréal, ville des neiges », n° 283, avril-mai 1938, p. 529-533.

« Je suis née au bord de la mer », n° 323, janvier-avril 1955, p. 420-426.

« L'homme aux tempes grises », n° 324, mai-août 1955, p. 436-455.

« Anniversaire d'octobre », n° 347, janvier 1963, p. 71-96.

Monde (le)

« Symphonie canadienne », 30 juin 1928.

Nouvelles littéraires (les)

« Miracles », 10 décembre 1927.

« A Péribonka avec les Chapdelaine », 24 août 1929.

« Le pays perdu », 5 juillet 1930.

« Les teddy-bears », 28 janvier 1933.

« Crise de nerfs », 25 août 1934.

« Jardin d'Asie », 30 janvier 1937.

« Aurore », 22 mai 1937.

« Spring chicken », 2 octobre 1937.

« Page de journal », 29 janvier 1938.

« Camarades », 17 décembre 1938.

« Katherine », 26 août 1939.

« La tapisserie », 17 février 1940.

« Un drôle de bal », 26 avril 1945.

« La maison de Médée », 23 janvier 1947.

« Samedi après-midi », 4 mars 1948.

« Solitudes », 24 mars 1949..

« Les émigrants », 28 décembre 1950.

« Le fils de la forêt », 31 mai 1951-30 août 1951.

Oeuvres libres (les)

« Un homme perdu », n° 237, août 1955, p. 92-122.

Ouest-France

« Deux petits enfants perdus dans la forêt canadienne », 24 et 25 décembre 1951.

« Un souvenir de vacances », 18 août 1952.

Ouest-France magazine

« Louis de l'île. L'héroïsme n'est pas légende », 18 et 19 juin 1953.

Primaires (les)

« Pensées marines », juin 1930, p. 283-287.

République (la)

« La route », 7 janvier 1932.

Vendémiaire

« Joffrette », 12 décembre 1935.

« Les funérailles du docteur Salvadonga », 9 mars 1938.

Parutions dans des périodiques canadiens

Bien public (le)

« Impressions mauriciennes de Marie Le Franc », 3 octobre 1938 [extraits d'une conférence].

Cahiers de la Nouvelle-France (les)

« Retour du nord canadien », avril-juin 1957, p. 146-149.

« Enfance marine », octobre-décembre 1957, p. 332-336.

« La rivière solitaire », avril-juin 1958, p. 123-128.

Canada (le)

« Randonnée », 24-28 octobre 1933.

« Retour du nord canadien », 16 sept. 1936..

Carnets Viatoriens (les)

« Une femme et la forêt », XV, n° 1, janvier 1950, p. 21-23.

« Le quêteux », XV, n° 3, juillet 1951, p. 199-203.

« Un souvenir de vacances », XVII, n° 3, octobre 1952, p. 116-118.

« Je suis née au bord de la mer », XIX, n° 1, janvier 1954, p. 28-30.

Idées (les)

« Dans la tourmente », III, février-août 1936, p. 94-103, 170-177, 223-230, 293-298.

Liaison

« La maison de Médée », I, 1947, p. 67-73, 149-158.

« Mission pour une ombre », I, 1947, p. 335-344.

« Montréal, ville de bronze », II, 1948, p. 3-6.

Réponse de Marie Le Franc à une enquête : « Si les écrivains sont libres de se raconter ... », II, 1948p. 101-102.

« Vous fumez », II, 1948, p. 213-220.

- « Un rêve », II, 1948, p. 461-466.
 « Essai d'explication », III, 1949, p. 264-267.
 « Remontée vers la ville », III, 1949, p. 520-522.

Monde illustré (le)

- « Le poète », n° 1158, 7 juillet 1906, p. 300.

Nation nouvelle

- « Le cahier rouge », 2 mai 1959, p. 126-129.

Ordre (l)

- « *Maria Chapdelaine*. Une lettre de Marie Le Franc », 29 janvier 1935.

Paysana

- « Le grand curé », août 1938, p. 6-10.

Presse (la)

- « Deux semaines en forêt sauvage », 14, 18, 21, 25, 28 janvier, 1^{er} et 4 février 1933.

Revue Moderne (la)

- « La nouvelle », mars 1924, p. 20-21.
 « Sur les bords du lac Tremblant », juillet 1924, p. 13-15.

Revue populaire (la)

- « Chant canadien », octobre 1930, p. 15-17.

Semaine à Radio-Canada (la)

- « 'Le curé Chinok', un conte de Marie Le Franc », vol. 4, n° 38, 27 juin 1954.

Poèmes

Parutions dans des périodiques français

- « Je tiens en main le faisceau de mes forces », *La Grande revue*, n° 107, janvier 1922, p. 480-481.
 « Poèmes », n° 155, *Mercure de France*, avril-mai 1922, p. 71-75.
 « Vers oubliés. Le bonheur », *La Revue critique*, novembre 1922.
 « Barbaresque », n° 175, *Mercure de France*, octobre-novembre 1924.
 « Vers », *La Grande revue*, juillet 1925, p. 78-80.
 « L'inexprimé » n° 181, *Mercure de France*, juillet-août 1925, p. 54-59.
 « Vers oubliés. Le bonheur », *Le Soir*, 10 décembre 1927.
 « Le départ », n° 201, *Mercure de France*, janvier-février 1928, p. 76-79.
 « Quand règnera », n° 316, *Marzyas*, décembre 1954, p. 2015.

Parutions des des périodiques canadiens

- « Rêverie », *Le Nationaliste*, 15 avril 1906.

- « Le rosier », *Le Nationaliste*, 24 juin 1906.
 « Dans les Laurentides », *La Revue moderne*, juin 1924, p. 24.
 « La branche à la fenêtre », *La Revue moderne*, septembre 1924, p. 24.
 « Eternellement », *Les Carnets viatoriens*, XVI, n° 2, avril 1952, p. 116-119.

Biographies (monographies) consacrées à Marie Le Franc

- BOIVIN, Aurélien et Gwénaëlle LUCAS [dir.], *Marie Le Franc. La rencontre de la Bretagne et du Québec*, Québec, Nota Bene, 2002.
 COLLET, Paulette, *Marie Le Franc, deux patries, deux exils*, Sherbrooke, Naaman, 1976.
 DUCROCQ-POIRIER, Madeleine, *Marie Le Franc, au-delà de son personnage*, Montréal, Editions La Presse, 1981.

Etudes universitaires consacrées à Marie Le Franc

- CHARTIER, Daniel, « La nationalisation littéraire dans l'œuvre de Marie Le Franc, de la Bretagne au Québec », *Neohelicon*, « Antiqua et moderna », vol. 22, n° 1, 1996, p. 217-238.
 DUCROCQ-POIRIER, Madeleine, « Les images fondamentales de la critique dans les romans de Marie Le Franc », *Etudes canadiennes / Canadian studies*, n° 8, 1980.
 GINGRAS, Chantal, « La correspondance Victor Barbeau – Marie Le Franc », dans *Victor Barbeau. Un réseau d'influences littéraires*, Montréal, L'Hexagone, 2001, p. 114-125.
 L'HEUREUX, Gabrielle (sœur Marie-Véronique), « Marie Le Franc, auteur canadien », mémoire de maîtrise, Montréal, Université de Montréal, 1960.
 LUCAS, Gwénaëlle, « Un projet inter-périphérique : l'itinéraire brito-québécois de Marie Le Franc », dans Jean-Pierre BERTRAND et Lise GAUVIN [dir.], dans *Littératures mineures en langue majeure. Québec / Wallonie-Bruxelles*, Montréal / Bruxelles, Presses de l'Université de Montréal / P.I.E-Peter Lang, coll. « Documents pour l'Histoire des francophonies / Théorie », n° 1, 2003, p. 123-134.
 LUETHEY, Ivor, « Quatre écrivains venus de France au début du XX^e siècle : une interprétation nouvelle de la nature canadienne », mémoire de maîtrise, Vancouver, Université de Colombie britannique, 1960.
 MARCOTTE, Gilles et Pierre NEPVEU [dir.], « Le mauvais flâneur, la gourgandine et le dilettante. Montréal dans la prose narrative aux abords du 'grand tournant' de 1934-1936 », dans *Montréal imaginaire. Ville et littérature*, Montréal, Fides, 1992, p. 211-278.
 MCGARRY, A. M., « Marie Le Franc, romancière de la Bretagne et du Canada », mémoire de maîtrise, Montréal, Université McGill, 1942.
 THERIAULT, Adrien, « Aspects canadiens de l'œuvre de Marie Le Franc », mémoire de maîtrise, Québec, Université Laval, 1951.
 THERIO, Adrien [pseudonyme d'Adrien THERIAULT], « La nature dans l'œuvre de Marie Le Franc », *L'Amérique française*, vol. 13, n° 4, 13 juin 1955, p. 141-165.
 TOUGAS, Gérard, « L'apport des écrivains français. Marie Le Franc », dans *Histoire de la littérature canadienne-française*, Paris, Presses universitaires de France, 1960, p. 131-132.
 WILLIAMSON, Verlie D., « Marie Le Franc », mémoire de maîtrise, University of Western Ontario, 1933.

Articles de critique sur l'œuvre de Marie Le Franc

Articles parus en France

[Anonyme], « Les poèmes. Marie Le Franc : *Les voix de misère et d'allégresse* », *Mercure de France*, 1^{er} août 1924, p. 739.

[Anonyme], « Le livre du jour. *Grand-Louis l'innocent* par Marie Le Franc », *Le Quotidien*, 2 décembre 1927.

A. B., « La critique des livres – Marie Le Franc, *La rivière Solitaire* », *Candide*, 7 mars 1935.

A. T., « *Le poste sur la dune*, par Marie Le Franc », dans *L'Opinion*, 18 août 1928.

ABRAHAM, Marcel, « *Grand-Louis le revenant* par Marie Le Franc », *Les Nouvelles littéraires*, 2 août 1930.

ALTAMAN, Georges, « Les livres », *L'Humanité*, 27 novembre 1927.

ANNE-ARMANDY, « A travers les livres », *Les Cahiers de l'Etoile* (Charleville), 5 février 1928.

AUBERT, O. L., « Les livres », *Bretagne*, n° 91, mai-juin 1930.

AUBERT, O. L., « Bibliographie. Un beau roman de Marie Le Franc », *Bretagne*, n° 104, juillet-aout 1932, p. 164.

AUDIBERTI, Pierre, « L'Observateur littéraire », *L'Observateur européen*, 26 novembre 1927.

AVRIL, Georges, « Arts et lettres », *L'Eclaireur*, 24 juillet 1928.

BAILLY, Auguste, « La chronique des livres. Le prix Femina : Marie Le Franc », *Candide*, 15 décembre 1927.

BAILLY, Auguste, « Les prix Goncourt et cie », *Paris-Phare*, 11 décembre 1927.

BARBARIN, Georges, « Le livre du jour. *Grand-Louis l'innocent* par Marie Le Franc », *Le Quotidien*, 8 décembre 1927.

BARJAC, Claude, « A travers tout l'imprimé », *La Grande revue*, n° 127, 1^{er} août 1928.

BARJAC, Claude, « Nos débutants d'hier. Mme Marie Le Franc », *La Grande revue*, n° 146, janvier 1935.

BARRE, Jean, « *La randonnée passionnée* par Marie Le Franc », *Les Nouvelles littéraires*, 14 novembre 1936.

BAUSSAN, Charles, « *La rivière Solitaire* », *La Croix*, 8 avril 1935.

BAYET, André, « *Grand-Louis l'innocent* par Marie Le Franc », *Lumière*, 10 décembre 1927.

BEAUME, Georges, « *Au Pays canadien-français* par Marie Le Franc », *La Mode illustrée*, 31 janvier 1932.

BELIARD, Octave, « *Grand-Louis l'innocent*, par Marie Le Franc », *Le Journal du peuple*, 26 novembre 1927.

BELIARD, Octave, « A travers la littérature. *La rivière Solitaire* par Marie Le Franc », *Les Hommes du jour*, nouvelle série, n° 21, 11 juillet 1935.

BELIARD, Octave, « Les livres », *Le Journal du peuple*, 15 juillet 1928.

BELLESORT, André, « La vie littéraire. Lectures de fin d'année », *Le Journal des débats*, 28 décembre 1927.

BELLESORT, André, « Romancières [*Héliet fils des bois*] », *Le Journal des débats*, 14 mai 1930.

BERNARD, Marc, « *Héliet fils des bois* par Marie Le Franc », *Le Monde*, 1^{er} mars 1930.

BIDON, Henri, « Le mouvement littéraire », *La Revue de Paris*, 1^{er} février 1935.

BILLY, André, « Les livres de la semaine. Quelques romans », *L'œuvre*, 22 janvier 1935.

BILLY, André, « Marie Le Franc nous revient avec un nouveau roman canadien [*Le fils de la forêt*] », *Le Figaro*, 14 mai 1952.

- BLOCH, Jean-Richard « Jean-Richard Bloch présente Marie Le Franc », *Les Nouvelles littéraires*, 26 novembre 1927.
- BOUNET, Jean, « Chronique littéraire – Marie Le Franc : *Grand-Louis l'innocent* », *La Lanterne*, 9 janvier 1928.
- BOURDET, Maurice, « *Au pays canadien-français* », *Le Petit Parisien*, 29 décembre 1931.
- BOURDON, Charles, « Les romans - *Grand-Louis le revenant* », *La Revue des lectures*, 15 septembre 1930.
- BOURDON, Charles, « Marie Le Franc : *La Rivière Solitaire* », *La Revue des lectures*, 15 février 1935.
- BUENZOD, Emmanuel, « Les livres. Marie Le Franc : *Grand-Louis l'innocent* », *La Revue de Genève*, 1^{er} janvier 1928.
- CABANEL, Jean, « Marie Le Franc », *Triptyque*, n° 110, août-septembre 1937.
- CARTON, Jacques, « *La rivière Solitaire* par Marie Le Franc », *La France militaire*, 28 mars 1935.
- CHARPENTIER, John, « Les romans critiqués », *Mercure de France*, n° 200, 15 décembre 1927.
- CHARPENTIER, John, « Revue de la quinzaine. Les romans. *Héliet fils des bois* », *Mercure de France*, n° 219, 1^{er} avril 1930, p. 159.
- CHARPENTIER, John, « Revue de la quinzaine. Les romans. *Grand-Louis le revenant* », *Mercure de France*, n° 224, 15 novembre 1930, p. 146.
- CHATEAUVERT, « Promenades littéraires - *Le poste sur la dune* par Marie Le Franc », *Le Professionnel des PTT*, 27 octobre 1929.
- CLAVEL, Judith, « Le prix Femina », *Tous les livres*, décembre 1927.
- COGNETS, Jean des, « La quinzaine littéraire – Marie Le Franc, *Randonnée passionnée* », *Ouest-Eclair*, 29 décembre 1936.
- COGNAT, Raymond, « Les livres », *Chantecler*, 26 novembre 1927.
- CORDAY, Michel, « *Héliet fils des bois* par Marie Le Franc », *Le Progrès civique*, 22 mars 1930.
- COUTANT, Henri, « La lauréate du 'prix Femina' est une bretonne », *Ouest-Eclair*, 8 décembre 1927.
- CREMIEUX, Benjamin, « Les livres », *Les Annales politiques et littéraires*, 15 décembre 1927.
- CRESSARD, Pierre, « Si vous passez par là... », *Ouest-France*, 25 juillet 1952.
- D'ETIVEAUD, Raymond, « Les livres dont on parle. *Au pays canadien-français* par Marie Le Franc », *La Revue limousine*, 15 janvier 1932.
- D'ETIVEAUD, Raymond, « Les livres dont on parle. *Inventaire* par Marie Le Franc », *La Revue limousine*, 15 février 1931.
- D'ETIVEAUD, Raymond, « Les livres. *Héliet fils des bois* », *La Revue limousine*, n° 89, 15 avril 1930.
- DACY, Roger, « *Dans la tourmente* par Marie Le Franc », *Les Nouvelles littéraires*, 10 mai 1945.
- DAIREAUX, Max, « Marie Le Franc. *La rivière Solitaire* », *Le Journal de la femme*, mars 1935.
- DANIEL-ROPS, Henri [pseudonyme d'Henri Petiot], « Les soirées savoyardes. La neige et le mystère », *Le Savoyard de Paris*, 10 décembre 1927.
- DANIEL-ROPS, Henri, « *Grand-Louis l'innocent* par Marie Le Franc », *La Nouvelle revue française*, 1^{er} janvier 1928, p. 123-124.
- DANIEL-ROPS, Henri, « Notes », *La Nouvelle revue française*, 1^{er} janvier 1928.
- DANOS, Louis, « *Inventaire* de Marie Le Franc », *L'Echo de l'Ouest*, 18 août 1931.
- DAVID, Maurice, « Les bonnes pages de la semaine - un livre : *Grand-Louis l'innocent*, 'Prix Femina-Vie Heureuse', par Marie Le Franc », *La Dépêche tunisienne*, 22 décembre 1927

- DENIS, Fernand, « Arts. Lettres. Marie Le Franc », *Le Petit journal*, vol. 39, n°12, 17 janvier 1965, p. 32.
- DENNY, Claude, « Chronique littéraire - *Inventaire* par Marie Le Franc », *Le Soir*, 17 novembre 1930.
- DENUX, Roger, « Voici des livres. Marie Le Franc. *Grand-Louis l'innocent* », *L'Ecole libératrice*, n° 24, septembre 1956-février 1957.
- DERWEEN, maurice, « Avec Marie Le Franc au pays de *Grand-Louis l'innocent* », *Bretagne*, n° 89, janvier-février 1930.
- DES COGNETS, Jean, « Le Prix Goncourt et ses répercussions. Le Prix Femina : *Grand-Louis l'innocent*, par Marie Le Franc », *Le Petit démocrate*, 12 février 1928.
- DESSAUX, Jean-Marie, « *La rivière Solitaire*, roman de Marie Le Franc », *L'Essor féminin*, 8 février 1935.
- DOMINIQUE, Pierre, « Chronique littéraire », *Le Soir*, 21 novembre 1927.
- DORSENNE, Jean, « Chronique des livres », *La Dépêche coloniale*, 14 décembre 1927.
- DORSENNE, Jean, « Chronique des livres », *La Dépêche coloniale*, septembre 1928.
- DUMONT, Maurice, « Quelques livres », *L'Avenir du Luxembourg*, 6 janvier 1928.
- DUPOUY, Auguste, « Les livres », *La Démocratie nouvelle*, 7 janvier 1928.
- ERNEST-CHARLES, J. « Marie Le Franc : *Héliel fils des bois* », *Le Quotidien*, 8 avril 1930.
- ERNEST-CHARLES, J., « La vie littéraire », *La Grande revue*, 1^{er} décembre 1927.
- ESCHOLIER, Raymond, « Deux livres de femme [...] *Héliel fils des bois* par Marie Le Franc », *Le Petit journal*, 4 mars 1930.
- ESCHOLIER, Raymond, « Les livres », *Le Petit journal*, 15 novembre 1927.
- FAUNIQUE [pseudonyme], « *Au pays canadien-français*, par Marie Le Franc », *Le Cri du jour*, 9 avril 1932.
- FAYE, Stéphane, « Chronique des livres », *La Liberté du Morbihan*, 16 novembre 1930.
- FAYE, Stéphane, « Marie Le Franc : *Dans l'île* », *La Liberté du Morbihan*, 29 mai 1932.
- FAYE, Stéphane, « Marie Le Franc : *La rivière Solitaire* », *La Liberté du Morbihan*, 3 février 1935.
- FIGUERAS, A., « Le livre de la semaine – *La randonnée passionnée* de Marie Le Franc », *La liberté du Morbihan*, 29 mars 1962.
- FINOT, Louis-Jean, « Les romans et la vie », *La Revue mondiale*, 15 décembre 1927.
- FONTANAS, André, « Les poèmes. *Les voix de misère et d'allégresse* », *Mercure de France*, n° 173, juillet-août 1924.
- FRANCOEUR [pseudonyme], « Nos échos », *La Liberté*, 9 décembre 1927.
- GACHON, Jacques de, « Le prix Femina », dans *Femina*, 1^{er} février 1928.
- GALZAIN, Michel de, « *Grand-Louis l'innocent* (de Marie Le Franc, lauréate du prix Femina 1927) », *La Bretagne du dimanche*, 10 janvier 1965.
- GARRIC, R., « *Grand-Louis l'innocent*, de Marthe [sic] Le Franc », *La Revue des jeunes*, n° 20, 10-25 décembre 1927.
- GASTON-MARTIN, Marcelle, « *Au pays canadien-français* », *Toulouse-spectacles*, 12 décembre 1931.
- GASTON-MARTIN, Marcelle, « *Dans l'île*, roman par Marie Le Franc », *Toulouse-spectacles*, 7 mai 1932.
- GASTON-MARTIN, Marcelle, « Les livres de femmes », *L'Archer*, mars 1930.
- GASTON-MARTIN, Marcelle, « Madame Marie Le Franc, Prix Femina 1927 », *Toulouse-spectacles*, 7 mai 1932.
- GAUCHEZ, Maurice, « Les romans », *La Renaissance de l'Occident*, n° 24, mars 1928.
- GAVY-BELEDIN, A., « *La rivière Solitaire* par Marie Le Franc », *Le Phare*, 22 janvier 1935.

- GRAILLET, P. O., « Le mouvement littéraire – Marie Le Franc – *La rivière Solitaire* », *La Libre Belgique*, 17 mars 1935.
- H. M., « *Le poste sur la dune* par Marie Le Franc », *L'Yonne*, 18 juillet 1928.
- H.P., « Les livres de l'année », *La Mode pratique*, 7 janvier 1929.
- HAYES, J., « Parmi les livres. *Inventaire* par Marie Le Franc », *Les Humbles*, juillet 1931.
- HENRIOT, Emile, « Quelques livres », *La Revue de la femme*, 1^{er} janvier 1928.
- HEYMIEUX, Paul, « La vie littéraire. A propos des derniers grands prix », *Les Alpes républicaines*, 12 janvier 1928.
- HUGHIER, Andrée, « *Hélios fils des bois* », *L'Eclaireur de l'Est*, 15 mars 1930.
- J.-B., S., « Quelques romans », *Le Populaire*, 18 juillet 1928.
- JADE, Marie, « Livres de femmes », *Rappel*, 20 novembre 1927.
- JALOUX, Edmond, « *La rivière Solitaire* par Marie Le Franc », *Les Nouvelles littéraires*, 25 janvier 1935 ; repris dans *L'Ordre* (Montréal), 12 février 1935.
- JALOUX, Edmond, « Les livres – *La rivière Solitaire* par Mme Marie Le Franc », *Excelsior*, 2 février 1935.
- JALOUX, Edmond, « L'esprit des livres. *Grand-Louis l'innocent* par Marie Le Franc (Rieder) », *Les Nouvelles littéraires*, 17 décembre 1927, p. 13.
- KEMP, Robert, « Les livres », *La Liberté*, 11 juillet 1928.
- KEMP, Robert, « Les livres », *La Liberté*, 17 novembre 1927.
- LACRETELLE, Jacques de, « Marie Le Franc. *Grand-Louis l'innocent* », *Le Populaire*, 2 décembre 1927.
- LALOU, René, « Le livre de la semaine. *Enfance Marine* par Marie Le Franc », *Les Nouvelles littéraires*, 17 septembre 1959.
- LALOU, René, « Le livre de la semaine. *Le fils de la forêt* par Marie Le Franc », *Les Nouvelles littéraires*, 22 mai 1951.
- LAUBRAUX, Alain, « Lectures de la semaine – Marie Le Franc : *Grand-Louis l'innocent* », *Paris matinal*, 21 décembre 1928.
- LAVAL, Charles, « *Au pays canadien-français* », *Le Populaire*, 24 janvier 1932.
- LAVAL, Charles, « *Dans l'île d'Ouessant* », *Le Populaire*, 15 mai 1932.
- LAVAL, Charles, « *La rivière Solitaire* par Marie Le Franc », *Le Populaire*, 20 janvier 1935.
- LE ROY, Florian, « *La rivière Solitaire*, par Marie Le Franc », *L'Ouest journal*, 7 mars 1935.
- LEBOIS, André, « En Bretagne - Le dernier Marie Le Franc », *La Tribune de l'Yonne*, 2 mai 1935.
- LECUYER, Raymond, « La journée des prix », *Le Gaulois*, 8 décembre 1927.
- LEFEVRE, Frédéric, « *Grand-Louis le revenant* », *La République*, 10 août 1930.
- LES TREIZE, « Le geste [sic] sur la dune », *L'Intransigeant*, 3 septembre 1928.
- LESOURD, Paul, « Marie Le Franc », lauréate du prix Femina – Vie Heureuse », *Le Lorrain*, 18 décembre 1927.
- LEVÊQUE, M., « *Inventaire* par Marie Le Franc », *La Quinzaine de la critique*, 10 janvier 1931.
- LOEWELL, Pierre, « La vie littéraire », *L'Avenir*, 16 novembre 1927.
- LOEWELL, Pierre, « La vie littéraire. *Le poste sur la dune* par Marie Le Franc », *L'Avenir*, 11 juillet 1928.
- LOISELET, Pierre, « Mélanges – *La rivière Solitaire* », *Vendémiaire*, 13 février 1935.
- M., « *La rivière Solitaire* de Marie Le Franc », *Critiques*, 23 novembre 1957, p. 324-325.
- MARCEL, Gabriel, « Les lettres », *L'Europe nouvelle*, 3 décembre 1937.
- MARGUERITTE, Victor, « *Grand-Louis le revenant* », *La Volonté*, 24 août 1930.
- MARGUERITTE, Victor, « Feuilleton littéraire. Gagnantes et placées », *La Rumeur*, 18 décembre 1927.

- MARGUERITTE, Victor, « *Héliér fils des bois* », *La Volonté*, 9 mars 1930.
- MARTIAL, Louise, « Prix Femina - Vie Heureuse. *Grand-Louis l'innocent* par Marie Le Franc », *Point et Vigule*, février 1928.
- MARTIN-CHAUFFIER, Louis, « Chronique des romans. *Grand-Louis l'innocent* par Marie Le Franc », *Marges*, 1^{er} décembre 1927.
- MASSOT, Pierre de, « Romans – *Pêcheurs de Gaspésie* », *Les Nouvelles littéraires*, 15 juillet 1939.
- NEEL, Ph., « Romans - *Le poste sur la dune* par Marie Le Franc », *Les Nouvelles littéraires*, 6 octobre 1928.
- NESMY, Jean, « La quinzaine littéraire », *La Revue belge*, n° 1, janvier 1928.
- NOBECOURT, R.-G., « La vie littéraire. Le Prix Femina 1927 – *Grand-Louis l'innocent* par Marie Le Franc », *Le Journal de Rouen*, 20 décembre 1927.
- NORMAND, Suzanne, « Invitation au voyage », *Les Nouvelles littéraires*, 23 janvier 1932.
- OLIVIER, Paul, « Marie Le Franc et la forêt canadienne », *Le Soir*, 8 mars 1930.
- ORION, « Carnet des lettres, des sciences et des arts », *L'Action française*, 11 décembre 1927.
- P.P., « La boîte du libraire », *Voir et Lire*, 31 août 1928.
- PARVILLEZ, Alphonse de, « Marie Le Franc, *Inventaire* », *Etudes religieuses, historiques et littéraires*, 20 février 1931.
- PATIN, Jacques, « Le carnet du bouquiniste », *Le Figaro*, 19 novembre 1927.
- PATRY, Raoul, « A la recherche de soi-même », *Macedoine*, 22 octobre 1928.
- PETIT, Georges, « Les livres », *La Revue nouvelle*, mars 1928.
- PEYRE, Sully-André, « Chose lues », *Marsyas*, n° 127, juillet 1931.
- PEYRE, Sully-André, « Choses lues », *Marsyas*, n° 89, mai 1928.
- PICARD, Pierre-Louis, « *La Rive* [sic] *Solitaire* », *Le Génie français*, mars 1935.
- PIERREY, Claude, « Marie Le Franc, chanteur de la solitude », *Les Nouvelles littéraires*, 13 août 1932.
- Pr., J., « *Grand-Louis le revenant* par Marie Le Franc », *La Nouvelle revue française*, 1^{er} octobre 1930.
- PRAVIEL, André, « L'actualité littéraire », *L'Express du midi*, 3 janvier 1928.
- PRAVIEL, André, « Le jardin des lettres », *Le Correspondant*, 10 janvier 1928.
- PRAVIEL, André, « Romans, contes et nouvelles », *Polybiblion*, n° 109, janvier-février 1929.
- PREVOST, Ernest, « Les lettres », *Victoire*, 12 décembre 1927.
- PRIEUR, François, « Chronique des livres. Marie Le Franc : *Au pays canadien-français* », *Le Petit Provençal*, 27 novembre 1931.
- RATEL, Simone, « *Grand-Louis le revenant*. Vagabondage dans l'au-delà », *Comoedia*, 25 juillet 1930.
- REBOUX, Paul, « *Grand-Louis l'innocent* par Marie Le Franc », *Chantecler*, 8 décembre 1927.
- REGNIER, Henri de, « La vie littéraire – *La rivière Solitaire* », *Le Figaro*, 19 janvier 1935.
- REVAL, Gabrielle, « Comment le prix Femina a été décerné », *L'Avenir*, 8 décembre 1927.
- RICHARD, Elie, « L'appel de la forêt – L'intellectuelle et le sauvage », *Paris-Soir*, 5 mars 1930.
- RICHARD, Elie, « Romanciers. Marie Le Franc », *Paris-Soir*, 20 décembre 1927.
- ROGER, Noëlle, « Le roman et la vie », *Le Journal de Genève*, 9 janvier 1928.
- ROZ, Firmin, « Deux prix du roman », *La Revue bleue*, n° 1, 7 janvier 1928.
- SAINT-CYR, Charles de, « Lettres - *Héliér fils des bois* », *La Semaine à Paris*, 28 mars-4 avril 1930.
- SALONNE, Marie-Paule, « Bibliographie. Un beau roman de Marie Le Franc », *Bretagne*, n° 104, juillet-août 1932.
- SANTELLI, César, « *Héliér fils des bois* », *La Dépêche de Strasbourg*, 29 juin 1930.

- SEMPLE, Pierre, « Un livre par jour - *Le poste sur la dune* », *Le Nouveau journal*, 12 août 1928.
- SEVERINE [pseudonyme], « Notes d'une frondeuse. Tout sauf ça !... », *La Fronde*, 31 décembre 1927-2 janvier 1928.
- SOUDAY, Paul, « Distribution des prix », *Le Temps*, 9 décembre 1927.
- SOUDAY, Paul, « Les livres », *Le Temps*, 1^{er} décembre 1927.
- STROWSKY, F., « Marie Le Franc, *La rivière Solitaire* », *Le Quotidien*, 15 janvier 1935.
- TALLANDEAU, J., « Les livres qu'on lit. Chronique littéraire », *Le Populaire*, 27 novembre 1927.
- TASSY, Edmé, « La pensée écrite. Marie Le Franc, *Grand-Louis l'innocent* », *La République du Var*, 21 novembre 1927.
- TAVERNIER, Eugène, « Chronique littéraire. Le prix Femina. *Grand-Louis l'innocent*, par Melle Marie Le Franc », *La Dépêche de Lille*, 18 décembre 1927.
- TREICH, Louis, « Une nouvelle romancière, Marie Le Franc », *Les Nouvelles littéraires*, 5 novembre 1927.
- TROUCHET, Albert, « *La porte [sic] sur la dune* », *Le Petit matin*, 21 août 1928.
- TRUC, Gonzague, « Hommes et choses d'aujourd'hui : Marie Le Franc, *La rivière Solitaire* », *Balzac*, 1^{er} mars 1935.
- VANHOR, Guy, « Les livres. *Grand-Louis l'innocent* », *Le Journal du département de l'Indre*, 31 décembre 1927.
- VANHOR, Guy, « *La rivière Solitaire* par Marie Le Franc », *Le Journal du département de l'Indre*, 17 février 1935.
- VULLERMOZ, Emile, « *Grand-Louis l'innocent*, par Marie Le Franc », *Excelsior*, 14 décembre 1927.
- X. Jean, « Deux lettres sur l'amour. D'un nouveau Don Juan à Melle Marie Le Franc », *Comoedia*, 13 décembre 1927.
- Z., « Quelques livres », *Paris-Soir*, 31 juillet 1928.
- ZANTA, Léontine, « Une soirée avec Marie Le Franc », *Les Nouvelles littéraires*, 10 décembre 1927.

Articles parus au Canada

- [Anonyme], « Livres et revues. *Le poste sur la dune* par Marie Le Franc », *La Revue populaire*, vol. 21, n° 10, octobre 1928, p. 23.
- [Anonyme], « Livres et revues. *Grand-Louis le revenant* par Marie Le Franc », *La Revue populaire*, octobre 1930, p. 18.
- [Anonyme], « *Grand-Louis le revenant* », *Le Canada français*, vol. 18, n° 8, avril 1931.
- [Anonyme], « Visite à l'île Bonaventure avec Marie Le Franc », *La Presse*, 49^e année, n° 180, 17 mai 1933.
- [Anonyme], « Une conférence de Melle Marie Le Franc », *Le Devoir*, vol. 24, n° 114, 17 mai 1933, p. 5.
- [Anonyme], « Ouessant, l'île de l'épouvante », *La Patrie*, 55^e année, n° 70, 17 mai 1933, p. 2.
- [Anonyme], « Livres nouveaux. Marie Le Franc, *La rivière Solitaire*. Roman », *L'Ordre*, 19 janvier 1935.
- [Anonyme], « Les livres. *Visages de Montréal* », *Le Canada*, 26 janvier 1935, p. 2.
- [Anonyme], « *Visages de Montréal* », *Le Terroir*, vol. 16, n° 8, janvier 1935.
- [Anonyme], « Un nouvel ouvrage de Marie Le Franc », *Le Courrier de Saint-Hyacinthe*, vol. 82, n° 49, 1^{er} février 1935, p. 3.
- [Anonyme], « Marie Le Franc : *La rivière Solitaire* », *Les Idées*, février 1935, p. 127-128.

- [Anonyme], « Livres nouveaux. Marie Le Franc : *La rivière Solitaire* », *L'Ordre*, février 1935, p. 4.
- [Anonyme], « *La Rivière Solitaire* », *L'Ordre*, 12 février 1935, p. 5.
- [Anonyme], « *Visages de Montréal* », *La Bonne parole*, vol. 23, n° 3, mars 1935.
- [Anonyme], « *Visages de Montréal* », *La Revue des livres*, vol. 1, n° 1, mars 1935.
- [Anonyme], « *La rivière Solitaire* », *La Revue populaire*, vol. 28, n° 3, mars 1935, p. 27.
- [Anonyme], « *Visages de Montréal* », *La Revue populaire*, vol. 28, n° 3, mars 1935, p. 27.
- [Anonyme], « Pour relever la vie du pêcheur de Gaspésie. Une race qui, selon Marie Le Franc, est en grand danger de s'éteindre », *La Presse*, 32^e année, n° 13, 29 octobre 1935, p. 16.
- [Anonyme], « La déchéance du pêcheur gaspésien. Brillante causerie de Melle Marie Lefranc [sic] à l'Alliance française », *Le Canada*, vol. 33, n° 176, 30 octobre 1935, p. 4.
- [Anonyme], « Nostalgie de la solitude de nos bois. Tout leur mystère profond dégagé par Marie Le Franc, au Cercle d'études », *La Presse*, 32^e année, n° 14, 30 octobre 1935, p. 12.
- [Anonyme], « *La randonnée passionnée* », *L'Emerillon*, vol. 1, n° 10, octobre 1936.
- [Anonyme], « Nouveau roman de Marie Le Franc », *L'Emerillon*, novembre-décembre 1936.
- [Anonyme], « Marie Le Franc a évoqué ses plus beaux souvenirs. L'écrivain breton parle de son pays et du Canada, hier, à l'Alliance française », *Le Canada*, vol. 36, n° 161, 12 octobre 1938, p. 6 et 10.
- [Anonyme], « Pêcheur et colon mènent encore des vies parallèles », *La Presse*, 54^e année, n° 303, 12 octobre 1938, p. 25.
- [Anonyme], « Nouvelles. *Dans la tourmente* par Marie Lefranc [sic] », *Les Nouvelles littéraires*, 10 mai 1945, p. 10.
- [Anonyme], « *La rivière Solitaire* par Marie Le Franc », *Le Droit*, 27 novembre 1957, p. 10.
- [Anonyme], « *Enfance marine* par Marie Le Franc », *Le Devoir*, vol. 2, n° 102, 2 Mai 1959, p. 23.
- [Anonyme], « *La randonnée passionnée* par Marie Le Franc », *Notre Temps*, 7 avril 1962, p. 5.
- [Anonyme], « *La randonnée passionnée* », *Les Cahiers du nursing canadien*, vol. 35, n° 6-7, juin-juillet 1962.
- [Anonyme], « Notices bibliographiques. Littérature canadienne. Le Franc (Marie). *La randonnée passionnée* », *Lectures*, vol. 9, n° 1, septembre 1962, p. 14.
- [Anonyme], « Images fantaisistes de l'île Bonaventure », *Le Bien public*, vol. 31, n° 19, janvier 1964.
- [Anonyme], « Écriture française », *Lettres québécoises*, août-septembre 1979.
- [Communiqué], « Livres nouveaux. *La rivière Solitaire* », *L'Ordre*, février 1935.
- [Communiqué], « Nouveau livre. *Visages de Montréal*. Nouvelles par Marie Le Franc », *L'Action catholique*, 4 février 1935, p. 1.
- [Communiqué], « Vient de paraître. *Enfance marine* de Marie Le Franc », *Le Devoir*, 2 mai 1959.
- ASSELIN, Olivar, « Lettre de M. Grégor », *Le Nationaliste*, 10 juin 1906, p. 1.
- BACHAND, Léonidas, « Les livres et leurs auteurs... *Pêcheurs de Gaspésie* par Marie Le Franc », *Le Bien public*, vol. 31, n° 19, 11 mai 1939, p. 6.
- BARBEAU, Victor, « Marie Le Franc et nous », *La Presse*, 16 janvier 1965.
- BARD, Paul, « Revue des livres. Marie Le Franc, *La randonnée passionnée* », *Les Idées*, novembre 1936, p. 319.
- BARRE, Jean, « *La randonnée passionnée* par Marie Le Franc », *Les Nouvelles littéraires*, 14 novembre 1936.
- BERAUD, Jean, « Au royaume des lettres. Ce qu'on dit de *Grand-Louis l'innocent* », *La Presse*, 18 février 1928.

- BOITEAU, Simone, « Marie Le Franc, *Enfance marine*. Récit », *Relations*, septembre 1960, p. 247.
- BROUILLARD, Carmel, « *Visages de Montréal* », *Les Cahiers franciscains*, vol. 4, n° 3, mai 1935.
- BRUNET, Berthelot, « Remarques sur 'La rivière Solitaire' », *L'Ordre*, 16 février 1935, p. 4 ; reproduit dans *Histoire de la littérature canadienne-française suivie de portraits d'écrivains*, Montréal, HMV, coll. « Reconnaissances », 1970, p. 283-288.
- CHARTIER, Ferrier, « Lettres au *Devoir*. Réponse à M. Marcel Raymond », *Le Devoir*, 24 août 1940.
- CHAUVIN, Jean, « Bibliographie canadienne. *Grand-Louis l'innocent* par Marie Le Franc », *La Revue populaire*, vol. 18, n° 8, août 1925, p. 106.
- CHOQUETTE, Robert, « *Le poste sur la dune* », *La Revue moderne*, n° 12, octobre 1928, p. 12.
- CHOSE, Jean, « Nouveau roman de Marie Le Franc », *L'Emerillon*, vol. 1, n° 11-12, novembre-décembre 1936, p. 46.
- CLAUDE, Louis, « *Grand-Louis l'innocent*, par Marie Le Franc », *La Revue moderne*, 6^e année, n° 9, juillet 1925.
- CLAUDE, Louis, « Livres et revues », *La Revue moderne*, 5^e année, 15 février 1924.
- CLEMENT, Béatrice, « *La rivière Solitaire* », *Relations*, juillet 1958, p. 194.
- COLLET, Paulette, « *Au pays canadien français*, essai de Marie Le Franc », dans LEMIRE, Maurice [dir.], *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec. Tome II : 1900-1939*, Montréal, Fides, 1980, p. 93-95.
- COLLET, Paulette, « *Dans la tourmente*, nouvelles de Marie Le Franc », dans LEMIRE, Maurice [dir.], *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec. Tome III : 1940-1959*, Montréal, Fides, 1982, p. 260-261.
- COLLET, Paulette, « *Le fils de la forêt*, roman de Marie Le Franc », dans LEMIRE, Maurice [dir.], *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec. Tome III : 1940-1959*, Montréal, Fides, 1982, p. 391.
- COLLET, Paulette, « *Grand-Louis le revenant*, roman de Marie Le Franc », dans LEMIRE, Maurice [dir.], *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec. Tome II : 1900-1939*, Montréal, Fides, 1980, p. 540-541.
- COLLET, Paulette, « *Grand-Louis l'innocent*, roman de Marie Le Franc », dans LEMIRE, Maurice [dir.], *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec. Tome II : 1900-1939*, Montréal, Fides, 1980, p. 541-543.
- COLLET, Paulette, « *Héliel fils des bois*, roman de Marie Le Franc », dans LEMIRE, Maurice [dir.], *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec. Tome II : 1900-1939*, Montréal, Fides, 1980, p. 552-553.
- COLLET, Paulette, « *Ô Canada ! terre de nos aïeux*, nouvelles de Marie Le Franc », dans LEMIRE, Maurice [dir.], *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec. Tome III : 1940-1959*, Montréal, Fides, 1982, p. 702.
- COLLET, Paulette, « *Pêcheurs de Gaspésie*, roman de Marie Le Franc », dans LEMIRE, Maurice [dir.], *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec. Tome II : 1900-1939*, Montréal, Fides, 1980, p. 841-842.
- COLLET, Paulette, « *La randonnée passionnée*, roman de Marie Le Franc », dans LEMIRE, Maurice [dir.], *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec. Tome II : 1900-1939*, Montréal, Fides, 1980, p. 939-940.
- COLLET, Paulette, « *La rivière solitaire*, roman de Marie Le Franc », dans LEMIRE, Maurice [dir.], *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec. Tome II : 1900-1939*, Montréal, Fides, 1980, p. 939-940.

- COLLET, Paulette, « *La randonnée passionnée*, roman de Marie Le Franc », dans LEMIRE, Maurice [dir.], *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec. Tome II : 1900-1939*, Montréal, Fides, 1980, p. 971-973.
- COLLET, Paulette, « *Visages de Montréal*, recueil de nouvelles de Marie Le Franc », dans LEMIRE, Maurice [dir.], *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec. Tome II : 1900-1939*, Montréal, Fides, 1980, p. 1163-1164.
- COLLET, Paulette et Suzanne PARADIS, « *Les voix du cœur et de l'âme et Les voix de misère et d'allégresse*, recueils de poésie de Marie Le Franc », *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec. Tome II : 1900-1939*, Montréal, Fides, 1980, p. 1175-1176.
- CONSTANTIN-WEYER, Maurice, « Le dernier roman de Marie Le Franc analysé par Maurice Constantin-Weyer », *Le Nouvelliste de Trois-Rivières*, 15 mars 1930, p. 8.
- DANTIN, Louis, « *Les voix du cœur et de l'âme* de Marie Le Franc », *La Revue moderne*, 2^e année, n^o 6, 15 avril 1921, p. 104-121.
- DANTIN, Louis, « *Grand-Louis l'innocent* par Melle Marie Le Franc », *Le Canada*, 23 février 1928, p. 4 ; reproduit dans *Gloses critiques*, Montréal, Editions Albert Lévesque, 1931, p. 139-147.
- DAOUST, René, « Marie Le Franc : *La randonnée passionnée* », *Relations*, mars 1963.
- DAVIAULT, Pierre, « *La rivière Solitaire* par Marie Le Franc », *Le Droit*, 9 mai 1935, p. 3.
- DAVIAULT, Pierre, « *Visages de Montréal* par Marie Le Franc », *Le Droit*, 14 février 1935.
- DESROSIERS, Léo-Paul, « *La rivière Solitaire* », *Lectures*, vol. 4, n^o 5, 1^{er} novembre 1957, p. 3 et 79.
- DESROSIERS, Léo-Paul, « Etudes critiques. *Enfance marine* », *Lectures*, mars 1959, p. 211-212.
- DESROSIERS, Léo-Paul, « *Enfance marine* par Marie Le Franc », *Le Bien public*, 2 avril 1959, p. 4.
- DESROSIERS, Léo-Paul, « Etudes d'auteurs canadiens. Marie Le Franc », *Lectures*, nouvelle série, V, n^o 16, 15 avril 1959.
- DESROSIERS, Léo-Paul, « *Enfance marine* », *Le Droit*, 25 avril 1959, p. 7.
- DESROSIERS, Léo-Paul, « *Enfance marine*, Roman de Marie Le Franc », *Le Droit*, 5 septembre 1959, p. 5.
- DESROSIERS, Léo-Paul, « Les livres. Marie Le Franc. *Enfance marine* », *La Revue de l'Université Laval*, vol. 14, n^o 4, décembre 1959, p. 319.
- DOMBROWSKY, Henri, « *Le poste sur la dune* de M. Lefranc [sic] », *La Revue moderne*, n^o 1, 15 novembre 1928, p. 10.
- DUCROCQ-POIRIER, Madeleine, « Eva Bouchard – prétendu modèle de *Maria Chapdelaine* – démasquée par Marie Le Franc », *Saguenayensia : revue de la Société historique du Saguenay*, janvier-mars 1985.
- DUCROCQ-POIRIER, Madeleine, « Marie Le Franc sur la traces de Louis Hémon au Lac Saint-Jean », *Saguenayensia : revue de la Société historique du Saguenay*, juillet-septembre 1983.
- DUCROCQ-POIRIER, Madeleine, « *Marie Le Franc, au-delà de son personnage* », *Le Droit*, 12 septembre 1981.
- DUHAMEL, Roger, « La vie des lettres. Marie Le Franc. *La rivière Solitaire* », *La Patrie*, vol. 24, n^o 8, 23 février 1958.
- E. B., « *Visages de Montréal* », *La Revue de l'Université d'Ottawa / The University of Ottawa Quarterly*, vol. 7, n^o 2, avril-juin 1937, p. 252-253.
- ELV., P., « Marie Le Franc. *La randonnée passionnée* », *Revue de l'Université Laval*, vol. 17, n^o 6, février 1963, p. 587.
- GARIET, Elie, « *La rivière Solitaire* par Marie Le Franc », *L'Action catholique*, 16 novembre 1957.

- GIRARD, Henri, « Deux livres de Marie Le Franc », *Le Canada*, 14 mars 1935 [sur *La rivière Solitaire et Visages de Montréal*].
- GRANDBOIS, Alain et Pierre SAINTE-MARIE, « Les livres - Ô Canada ! terre de nos aïeux ! », *Liaison*, vol. 1, n° 9, novembre 1947, p. 542-545.
- GUERTIN, Berthe, « L'esprit des livres. Marie Le Franc, *Visages de Montréal* », *La Revue dominicaine*, mai 1935, p. 397-399.
- H. D., « Réalisation et projets de littérature mauricienne », *Le Bien public*, 17 septembre 1936, p. 12.
- HARVEY, Jean-Charles, « Critique littéraire. Une opinion sur *Grand-Louis l'innocent* », *La Revue moderne*, vol. 9, n° 9, juillet 1928.
- HARVEY, Jean-Charles, « *Pêcheurs de Gaspésie* », *Le Jour*, 14 janvier 1939.
- HEBERT, Maurice, « *Visages de Montréal* », *Le Canada français*, vol. 22, n° 10, juin 1935, p. 1014-1020.
- IMBERT, Patrick, « *Grand-Louis l'innocent* ou le rejet du 'faux' », *Lettres québécoises*, novembre 1976, p. 30-31.
- J. S. W., « *Les voix de misère et d'allégresse* », *The Canadian forum*, vol. 6, n° 67, avril 1926.
- J.-E. B., « *Le poste sur la dune* », *Le Canada français*, vol. 16, n° 2, octobre 1928.
- J.-E.B., « Marie Le Franc, *Héliel fils des bois* », *Le Canada français*, novembre 1930, p. 207.
- JEANNE, « *Visages de Montréal* », *Le Devoir*, 19 janvier 1935, p. 3.
- JOLICOEUR, Jules, « *Grand Louis l'innocent* », *La Revue populaire*, vol. 18, n° 8, août 1925.
- JOLICOEUR, Jules, « Livres et revues. *Le poste sur la dune* », *La Revue populaire*, vol. 21, n° 10, octobre 1928.
- L. O., « Marie Le Franc – *Enfance marine* », *La Revue de l'Université d'Ottawa / The University of Ottawa Quarterly*, vol. 31, n° 3, juillet-septembre 1961, p. 477.
- L. R., « *La rivière Solitaire* », *La Revue de l'Université Laval*, vol. 12, n° 5, janvier 1958.
- L'HOMME QUI LIT [pseudonyme], « *Le poste sur la dune* », *Le Bien public*, 24 septembre 1928.
- LASSALLE, Annette, « Marie Le Franc et le *Pays canadien-français* », *Le Canada*, 21 mars 1932.
- LATREMOUILLE, Denise, « *La rivière Solitaire* de Marie Le Franc en parle dès 1934 », *Le Droit*, 23 mars 1998.
- LE NORMAND, Michelle, « *Le fils de la forêt* de Marie Le Franc », *Notre temps*, 28 juin 1952, p. 4.
- LE NORMAND, Michelle, « *Enfance marine* de Marie Le Franc », *Notre temps*, 12 mai 1959, p. 5.
- LEGARE, Romain, « *La rivière Solitaire* », *Culture*, vol. 20, n° 1, mars 1959, p. 104-105.
- LEGARE, Romain, « Les livres canadiens. Le Franc, Marie, *Enfance Marine* », *Culture*, vol. 20, n° 4, décembre 1959, p. 477-478.
- LEGARE, Romain, « *La randonnée passionnée* », *Lectures*, nouvelle série, IX, n° 1, septembre 1962.
- LEGARE, Romain, « Le Franc, Marie. *La randonnée passionnée* », *Culture*, vol. 24, n° 1, mars 1963, p. 76.
- LEROUX, Normand, « *Lettres à Louis Dantin* », *Etudes françaises*, vol. 4, n° 4, novembre 1968, p. 442-443.
- LES COUPE-PAPIER [Pseudonyme], « *Grand-Louis le revenant* », *Le Matin*, 31 août 1930.
- LORENT, Maurice, « Marie Le Franc, *Grand-Louis l'innocent* », *Livres et auteurs québécois*, 1978, p. 56-57.

- LOZEAU, Albert, « *Les voix du cœur et de l'âme* par Marie Le Franc », *Le Devoir*, 4 décembre 1920, p. 1.
- L.R., « Les livres... Marie Le Franc. *La Rivière solitaire* [sic] », *Revue de l'Université Laval*, vol. 12, n° 5, janvier 1958, p. 427.
- MAILHOT, Michèle-A., « *Pêcheurs de Gaspésie* », *Châtelaine*, vol. 4, n° 7, juillet 1963, p. 48.
- MARCOTTE, Gilles, « D'un 'fils de la forêt' et d'un certain Hormidas », *Le Devoir*, 12 juillet 1962.
- MARCHAL, Léon, « La légende moderne d'Ouessant, dernière île de Bretagne », *Le Canada*, vol. 31, n° 37, 17 mai 1933.
- MARION, Séraphin, « *Enfance marine* de Marie LeFranc [sic] », *Le Travailleur*, 28 mai 1959.
- MARTEL, Reginald, « Quelques textes de naguère pour l'émotion », *La Presse*, 23 juin 1978, p. C4.
- MARTEL-LEROY, Magdeleine, « *La rivière Solitaire* », *Les Cahiers de la Nouvelle-France*, n° 1, janvier-mars 1957.
- McDONALD, Yvan, « Marie Le Franc : *Pêcheurs de Gaspésie* », *Lectures*, nouvelle série, vol. 10, n° 5, janvier 1964, p. 117-118.
- MORISSETTE, Julien, « *La rivière Solitaire* entre dans la collection du Nénuphar », *Notre temps*, 16 novembre 1957, p. 5.
- OLIER, Noisette, « Marie Le Franc vue par Noisette Olier », *Le Bien public*, 29 août 1935.
- PELLETIER, Albert, « *Dans l'île. Roman d'Ouessant* de Marie Le Franc », *Le Canada*, 9 mai 1933, p. 2.
- PELLETIER, Albert, « *Grand-Louis le revenant* », *Le Canada*, 28 juin 1933.
- PELLETIER, Albert, « Marie Le Franc, *La rivière Solitaire* », *Les Idées*, février 1935.
- PIERRE, Michel, « Addition à la collection du Nénuphar. Une réception pour Marie Le Franc », *Le Devoir*, 31 octobre 1957, p. 9.
- RACHAND, Léonidas, « *Pêcheurs de Gaspésie* par Marie Le Franc », *Le Bien public*, 11 mai 1939.
- RAYMOND, Marcel, « *Pêcheurs de Gaspésie. Roman* de Marie Le Franc », *Le Jour*, 14 janvier 1939, p. 2.
- RAYMOND, Marcel, « *Pêcheurs de Gaspésie* », *Le Devoir*, 11 mars 1939, p. 8.
- RENAUD, André, « La vie littéraire. *Pêcheurs de Gaspésie* », *Le Droit*, 23 mars 1963, p. 12.
- RICHER, Julia, « *Le fils de la forêt* de Marie Le Franc », *Notre Temps*, 28 juin 1952, p. 3.
- RICHER, Julia, « *La randonnée passionnée* de Marie Le Franc », *Notre temps*, 24 mars 1962, p. 5.
- RIOUX, Gaston, « Marie Le Franc – *La randonnée passionnée* », *La Revue de l'Université d'Ottawa / The University of Ottawa Quaterly*, vol. 34, n° 2, avril-juin 1964, p. 263.
- ROB, « *Au pays canadien-français*, ouvrage de Melle Marie Le Franc », *La Presse*, 12 décembre 1931.
- ROBERT, Lucette, « Ce dont on parle », *La Revue populaire*, vol. 41, n° 5, mai 1948.
- ROBERT, Lucette, « Marie Le Franc retrouve et chante *Ô Canada ! terre de nos aïeux !* », *Photo-journal*, 13 mai 1948, p. 30.
- ROQUEBRUNE, Robert (de), « Livres et revues », *Nova Francia*, 24 août 1927.
- ROY, Camille, « *Les voix de misère et d'allégresse* », *Le Canada français*, vol. 11, n° 9, mai 1924.
- RUMILLY, Robert, « *Héliet fils des bois* (par Marie Le Franc) », *Le Canada*, 23 novembre 1930, p. 4.
- RUMILLY, Robert, « Ouessant, l'île de l'épouvante », *Le Devoir*, vol. 24, n° 103, 4 mai 1933.
- SAINTE-FOY, « Une découverte », *La Presse*, 13 décembre 1927.

- SAINT-GERMAIN, Clément, « Le Franc (Marie). *La rivière Solitaire* », *Lectures*, vol. 4, n° 4, 15 octobre 1957, p. 52.
- THERIO, Adrien [pseudonyme d'Adrien THERIAULT], « A retenir pour vos lectures. Notre premier Femina. *Grand-Louis l'innocent* de Marie Le Franc », *Lettres québécoises*, septembre 1978, p. 69.
- THERIO, Adrien, « Lettres à Louis Dantin », *Livres et auteurs canadiens*, 1967.
- TOUREN, Lucie, « *Les voix de misère et d'allégresse* par Marie Le Franc », *La Revue moderne*, 5^e année, n° 6, 15 avril 1924, p. 14-16.
- TREICH, Léon, « Une nouvelle romancière », *La Revue populaire*, vol. 21, n° 2, février 1928.
- VALDOMBRE [pseudonyme de Claude-Henri GRIGNON], « *Les voix de misère et d'allégresse* », *Le Matin*, 29 mars 1924, p. 1.
- VALDOMBRE, « La vie littéraire. Le dernier livre de Marie Le Franc », *Le Canada*, vol. 29, n° 225, 28 décembre 1931, p. 1 et 7.
- VALOIS, Charles, « Deux contes laurentiens à Paris », *Les Carnets viatoriens*, vol. 18, n° 2, avril 1953, p. 142-151.
- VAUNOIS, Louis, « Livres de femmes », *La Patrie*, 26 décembre 1927.
- VERCEL, Roger, « Un roman mauricien de Marie Le Franc analysé par l'écrivain Roger Vercel », *Le Bien public*, 38^e année, n° 46, 22 novembre 1946, p. 1 et 4.
- VITAL SOUCHE, « La littérature française. *La randonnée passionnée* », *En avant !*, vol. 1, n° 1, 15 janvier 1937, p. 2.
- VOLDENG, E., « La quête de l'absolu. *Grand-Louis l'innocent*, Marie Le Franc. *Marie Le Franc : deux patries, deux exils*, Paulette Collet », *Journal of canadian fiction*, n° 25-26, 1979, p. 286-289.
- ZANTA, Léontine, « Une soirée avec Marie Le Franc », *Les Nouvelles littéraires*, décembre 1927, p. 1-2.

Homages

Articles parus en France

- [Anonyme], « Rencontre avec... Marie Le Franc qui, après avoir vécu près de quarante ans au Canada et obtenu le prix Femina pour *Grand-Louis l'innocent*, raconte son *Enfance marine* à Sarzeau », *La liberté du Morbihan*, 18 octobre 1961.
- [Anonyme], « L'hommage à Marie Le Franc », *Ouest-France*, Vannes, 5 janvier 1965, p. 9.
- [Anonyme], « Sarzeau a fait hier de solennelles obsèques à son dernier écrivain : Marie Le Franc », *La liberté du Morbihan*, 6 janvier 1965.
- [Anonyme], « Inauguration de la médiathèque Marie Le Franc », *Ouest-France*, 9 avril 2002.
- [Collectif], [R. Choquette, R. Douville, L. Parizeau, R. Rumilly, Valdombre, P. Daviault, C. Chauvière, S.-A. Peyre, S. Faye, A. Lebois], « Marie Le Franc, écrivain breton-canadien », *Corymbe, cahiers littéraires et artistiques*, n° 5, mai-juin 1936 [bien qu'il s'agisse d'une revue française, la plupart des articles émanent de critiques canadiens].
- A. R., « Exposition. Marie Le Franc, la Bretagne, le Québec, son œuvre », *La liberté du Morbihan*, 27 août 1981.
- DIPPO, Y., « Nos écrivains bretons – De Marie Le Franc et de son art », *La Liberté du Morbihan*, 22 mai 1948.
- ED., L., « Voyageuses de lettres. Au Canada - Au Sahara », *Le Phare*, 11 janvier 1932.
- GACHON, Louis, « Marie Le Franc », *L'Ecole libératrice*, 30 janvier 1932.

- GOBLED, Roger, « Marie Le Franc, 1879-1965, 'In memoriam' », *Archives médico-chirurgicales de Normandie*, n° 145, février 1945, p. 147-150.
- GOBLED, Roger, « Marie Le Franc », *An Amzer*, janvier 1965.
- GUERITAT, Jean, « Marie Le Franc », *Le Courrier colonial*, 30 mars 1935.
- LEBOIS, André, « Marie Le Franc », *Les Amis de la Bretagne*, février 1935.
- LE CARDONEL, G., « Le Magazine littéraire. Deux romancières. Lucienne Fabre - Marie Le Franc », *Le Journal*, 17 novembre 1927.
- LEFEVRE, Louis-Frédéric, « De vous à moi... Marie Le Franc », *La Voix*, 9 mars 1930.
- LORENT, Maurice, « La double appartenance de Marie Le Franc, écrivain breton et québécois », *Ecriture française*, n° 1, 1979, p. 24-25.
- LORENT, Maurice, « De la Bretagne au Canada : la double appartenance de Marie Le Franc (1879-1964) », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, tome 86, n° 4, 1979, p. 621-629.
- PEYRE, Sully-André, « Marie Le Franc », *Marsyas*, n° 138, juin 1932.
- PEYRE, Sully-André, « Marie Le Franc », *Marsyas*, n° 171, mars 1935.
- REMY, Tristan, « Marie le Franc », *Le Monde*, 11 août 1928.
- RUDEL, Yves, « Hommage à Marie Le Franc, écrivain franco-canadien, Prix Femina 1927, née à Sarzeau, morte à Fontainebleau », *Ouest-France*, 2-3 janvier 1965.
- RUDEL Yves, « Hommage à Marie Le Franc, écrivain franco-canadien, Prix Femina 1927, née à Sarzeau, morte à Fontanebleau », *La Bretagne à Paris*, 8 janvier 1965.
- VERCEL, Roger, « Terres vierges, âmes inexploitées... Marie Le Franc et la connaissance de l'Ouest », *Les Nouvelles littéraires*, 13 février 1937, p. 3.
- VIATTE, Auguste, « Romancières de France et d'Outre-mer – Marie Le Franc – Marcelle Lagesse », *La Croix*, 22 novembre 1959.

Article parus au Canada

- [Anonyme], « Le cas Hémon – Marie Lefranc [sic] », *La Presse*, 7 janvier 1928.
- [Anonyme], « Marie Le Franc », *La Revue populaire*, février 1928, p. 13-14.
- [Anonyme], « Marie Le Franc », *La Revue populaire*, vol. 28, n° 11, novembre 1935, p. 51.
- [Anonyme], « Le centenaire de Marie Le Franc, 1879 », *Lettres québécoises*, n° 18, été 1980.
- ASSELIN, Olivar, « Mademoiselle Le Franc », *Le Nationaliste*, vol. 3, n° 13, 27 Mai 1906.
- ASSELIN, Olivar, « La lettre de M. Gregor », *Le Nationaliste*, vol. 3, n° 17, 24 juin 1906, p. 1.
- ASSELIN, Olivar, « Les choses du temps. Marie Le Franc », *Le Canada*, 6 mars 1931, p. 2.
- ASSELIN, Olivar, « Melle Marie Le Franc croit en l'avenir littéraire du Canada », *Le Canada*, 29 juin 1932, p. 9.
- BARBEAU, Victor, « Marie Le Franc et nous », *La Presse*, 16 janvier 1965, p. 2.
- BARBEAU, Victor, « Le Franc, Marie », dans *La face et l'envers*, Montréal, Publications de l'Académie canadienne-française, 1966, p. 105-109.
- BARBEAU, Victor, « Polémique. Telle n'était pas Marie Le Franc », *Le Devoir*, 20 septembre 1980, p. 26.
- BERAUD, Jean, « Louis Hémon - Marie Lefranc [sic] », *La Presse*, 7 janvier 1928.
- BERNIER, Germaine, « La carrière canadienne d'une femme de lettres française », *Le Devoir*, 10 juin 1950, p. 5.
- BOIVIN, Aurélien, « A la découverte de Marie Le Franc », *Revue de l'AMOPA*, n° 154, octobre 2001, p. 24-25.
- BOURBONNAIS, Nicole, « Marie Le Franc ou 'la tendresse timide d'un cœur forcené' », *Lettres québécoises*, n° 4, novembre 1976, p. 32-33.

- DESROSIERS, Léo-Paul, « Etudes d'auteurs canadiens. Marie Le Franc », *Lectures*, vol. 5, n° 16, 15 avril 1959, p. 243-246.
- DENIS, Fernand, « Arts et lettres. Marie Le Franc », *Le Petit journal*, vol. 39, n° 12, 17 janvier 1965, p. A32.
- DESROSIERS, Léo-Paul, « Marie Le Franc et son œuvre », *Lectures*, nouvelle série, IX, n° 8, avril 1963, p. 202-205.
- DONCOEUR, Paul, « Figures et visages de la Nouvelle France de Champlain à Laurier, des Laurentides aux Rocheuses », *Etudes religieuses, historiques et littéraires*, 20 décembre 1931.
- DUCROCQ-POIRIER, Madeleine, « Arsène Bessette et Marie Le Franc », *Relations France-Canada au XIXe siècle, Cahiers du Centre culturel canadien*, n° 3, 1974, p. 36-38.
- DUCROCQ-POIRIER, Madeleine, « Marie Le Franc sur les traces de Louis Hémon au lac Saint-Jean », *Saguenayensia*, septembre 1983, p. 73-76.
- DUCROCQ-POIRIER, Madeleine, « Eva Bouchard – prétendu modèle de Maria Chapdelaine – démasquée par Marie Le Franc », *Saguenayensia*, janvier-mars 1985, p. 24-25.
- FERRETTI, A., « L'exil blanc de Marie Le Franc », *Le Devoir*, 24 octobre 1981, p. 23.
- GRIGNON, Claude-Henri, « Marie Le Franc », dans *Ombres et clameurs. Regards sur la littérature canadienne*, Montréal, Albert Lévesque, p. 9-48.
- LACROIX, Benoît, « Paulette Collet, Marie Le Franc, deux patries, deux exils », *Voix et images*, vol. II, n° 3, avril 1977.
- LASNIER, Rina, « Notre Marie Le Franc », *Les Carnets viatoriens*, vol. XIV, n° 1, janvier 1949, p. 24-32.
- LECLERC, Rita, « Marie Le Franc et le Canada », *Lectures*, nouvelle série, XI, n° 6, février 1965, p. 174-175.
- LEIGH-R., Gregor, « Les idées de Crémazie », *Le Nationaliste*, vol. 3, n° 17, 24 juin 1906.
- LEIGH-R., Gregor, « Melle Le Franc jugée par M. Gregor », *Le Nationaliste*, vol. 3, n° 15, 10 juin 1906.
- L'ILLETRE [pseudonyme], « Mort de Marie Lefranc [sic] qui tant aima notre pays », *Le Bien public*, 9 juillet 1965, p. 4.
- LORENT, Maurice, « La double appartenance de Marie Le Franc écrivain breton et québécois », *Ecriture française dans le monde : la tribune des francophones*, 1979, p. 24.
- LORENT, Maurice, « Les Etudes littéraires. Sur un livre de Mme Ducrocq-Poirier, Marie Le Franc, au-delà de son personnage... ou en-deçà ? », *Lettres québécoises*, n° 24, hiver 1981-1982, p. 64-66.
- MARTIN, Jean-Guy, « Les auteurs de chez nous. Marie Le Franc : le Louis Hémon féminin », *Le Journal de Montréal*, 13 février 1982.
- OLIER, Noisette, « Marie Le Franc vue par Noisette Olier », *Le Bien public*, 29 août 1935.
- POTVIN, Damase, « Marie Le Franc », dans *Les Oubliés. Ecrivains nordiques*, Québec, Roch Poulin, s.d., p. 227-237.
- RAYMOND, Marcel, « Marie Le Franc et la flore canadienne », *Le Devoir*, 3, 10 et 17 août 1940, p. 10, 10 et 12.
- SALONNE, Marie-Paule, « Chez Marie Le Franc, Bretagne et Canada », *La Revue populaire*, vol. 23, n° 6, juin 1930, p. 7-9.
- THERIO, Adrien [pseudonyme d'Adrien THERIAULT], « Marie Le Franc », *Lettres québécoises*, n° 4, novembre 1976, p. 26.
- THERIO, Adrien, « Le centenaire de Marie Le Franc. Entretien avec Madeleine Ducrocq-Poirier », *Lettres québécoises*, n° 18, été 1980, p. 67-72.
- TREMBLAY, Régis, « Marie Le Franc sort de l'ombre », *Le Soleil*, 14 décembre 1981, p. B3.

VALDOMBRE [pseudonyme de Claude-Henri GRIGNON], « Marie Le Franc », dans *Ombres et clameurs*, Montréal, Albert Lévesque, 1933, p. 9-48.

VALDOMBRE, « Marie Le Franc », *Le Canada*, vol. 31, n° 36, 16 mai 1933, p. 2.

VOLDENG, Evelyn, « La quête de l'absolu », *Journal of canadian fiction*, n° 25-26, 1979, p. 286-289.

WANNER, Pierre, « Comment sont nés les livres de Marie Le Franc », *Le Canada*, vol. 31, n° 34, 13 mai 1933, p. 2-3.

THEORIE ET CRITIQUE

Sociologie de la littérature

BOURDIEU, Pierre, « Le marché des biens symboliques », *L'année sociologique*, n° 22, 1971, p. 49-126.

BOURDIEU, Pierre, « Champ de pouvoir, champ intellectuel et habitus de classe », *Scolies*, I, 1971, p. 7-26.

BOURDIEU, Pierre, « Espace social et pouvoir symbolique », dans *Choses dites*, Paris, Minit, 1987, p. 147-166.

BOURDIEU, Pierre, « Deux impérialismes de l'universel », dans FAURE, C. et T. BISHOP [dir.], *L'Amérique des Français*, Paris, François Bourin Editeur, 1992, p. 149-155.

ESCARPIT, Robert, *Sociologie de la littérature*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Que sais-je ? », 1958.

ESCARPIT, Robert, *Le littéraire et le social*, Paris, Flammarion, coll. « Champs », 1970.

ESPAGNE, Michel, « Sur les limites du comparatisme en histoire culturelle », dans *Genèses*, n° 17, 1994, p. 12-121.

PELLETIER, Jacques, *Le social et le littéraire*, Montréal, Presses de l'Université du Québec à Montréal, 1984.

SARTRE, Jean-Paul, *Qu'est-ce que la littérature ?*, Paris, Gallimard, 1948.

L'institution littéraire

[Collectif], « L'institution littéraire », *Liberté*, n°134, vol.23, n°2, mars-avril 1981.

BOURDIEU, Pierre, « Le champ littéraire. Préalables critiques et principes de méthode », *Lendemain* 36, Berlin, 1984, p. 5-20.

BOURDIEU, Pierre, « Le champ littéraire », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 89, septembre 1991, p. 4-46.

BOURDIEU, Pierre, *Les règles de l'art. Genèse et structure du champ littéraire*, Paris, Seuil, 1992.

CASANOVA, Pascale, *La République mondiale des Lettres*, Paris, Seuil, 1999.

CHEVALIER, Jacques, *L'analyse institutionnelle*, Paris, Presses Universitaires de France, 1981.

DUBOIS, Jacques, *L'institution de la littérature. Introduction à une sociologie*, Bruxelles, Labor, 1978.

FAYOLLE, Roger, *La critique*, Paris, Armand Colin, 1964.

LAFARGE, Claude, « L'institution littéraire », *Littérature*, n° 42, mai 1981.

LEMIRE, Maurice (dir.), *L'institution littéraire*, actes du colloque organisé conjointement par l'Institut québécois de recherche sur la culture et le Centre de recherche en littérature québécoise, Québec, 1986.

- SAINT-JACQUES, Denis et Alain VIALA, « A propos du champ littéraire : histoire, géographie, histoire littéraire », dans *Annales HSS*, mars-avril 1994, p. 395-406.
- THUMEREL, Fabrice, *Le champ littéraire français au XX^e siècle. Eléments pour une sociologie de la littérature*, Paris, Armand Colin, 2002.

Les réseaux de sociabilité

- BRUNET, Manon, « Prolégomènes à une méthodologie d'analyse des réseaux littéraires. Le cas de la correspondance de Henri-Raymond Casgrain », *Voix et images*, vol. 27, n° 2, hiver 2002, p. 216-237.
- COLOMONOS, Ariel [dir.], *Sociologie des réseaux transnationaux*, Paris, L'Harmattan, 1995.
- DEGENNE, Alain, « Sur les réseaux de sociabilité », *Revue française de sociologie*, 24, 1, janvier-mars 1983, p. 109-117.
- DEGENNE, Alain et Michel FORSE, *Les réseaux sociaux. Une analyse structurale en sociologie*, Paris, Armand Colin, 1994.
- FERRAND, A., « Réseaux sociaux », *Informations sociales*, CNAF, n°1, Paris, 1988, p. 16-23.
- LACROIX, Michel, « Du réseau comme communauté secrète : Paulhan, la NRF et le Collège de sociologie », dans MELANCON, Benoît [dir.], *Penser par lettre*, Montréal, Fides, 1998, p. 107-123.
- LAZEGA, E., *Réseaux sociaux et structures relationnelles*, Paris, Presses universitaires de France, 1998.
- LEMIEUX, Vincent, *A quoi servent les réseaux ?* Québec, Presses de l'Université Laval, 2000.
- RACINE, Nicole et Michel TREBITSCH [dir.], *Sociabilités intellectuelles. Lieux, milieux, réseaux*, Les Cahiers de l'IHTP, CNRS, cahier n° 20, mars 1992.
- RAJOTTE, Pierre [dir.], *Lieux et réseaux de sociabilité littéraire au Québec*, Québec, Nota Bene, 2001.
- RAJOTTE, Pierre, « La sociabilité littéraire », *Voix et images*, vol. 27, n° 2, hiver 2002, p. 193-195.
- SAINT-CHARLES, Johanne, « Pouvoir informationnel, structure formelle et réseau émergent dans une organisation », thèse de doctorat, Montréal, Université du Québec à Montréal, 2001.

Centre et périphérie, littératures mineures et littératures régionales

- [Collectif], *Centre et périphéries. Bruxelles, Prague et l'espace culturel européen*, Liège, Editions Yellow Now, 1988.
- [Collectif], « Ecrire à Paris », *Liberté*, vol. 35, n° 6, décembre 1993.
- BIRON, Michel, *L'absence du maître. Saint-Denys Garbeau, Ferron, Ducharme*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, coll. « Socius », 2000.
- CAMBRON, Micheline, « Le concept de littérature régionale », dans HARVEY, Fernand [dir.], *La région culturelle. Problématique interdisciplinaire*, CEFAN, Institut québécois de recherche sur la culture, 1994.
- CHARLES-BRUN, *le Régionalisme*, Paris, Bloud & Cie, « Bibliothèque régionaliste », [n.d.].
- DELEUZE, Gilles et Félix GUATTARI, « Qu'est-ce qu'une littérature mineure ? », dans *Kafka, pour une littérature mineure*, Paris, Editions de Minuit, collection « Critique », 1975, p. 29-40.
- DIONNE, René, « La littérature régionale : définitions et problèmes », *Revue d'histoire littéraire du Québec et du Canada français*, n° 3, hiver-printemps 1982, p. 10-16.
- DIONNE, René, *La littérature régionale aux confins de l'histoire et de la géographie*, Sudbury, Prise de parole, collection « Ancrages », 1993.

- DUBOIS, Jacques, « Littératures minoritaires », dans *L'institution de la littérature*, Bruxelles, Labor, 1978, p. 129-150.
- DUBOIS, Jacques, « Régions ou réseaux », dans *Centre et périphéries. Bruxelles, Prague et l'espace culturel européen*, Liège, Editions Yellow Now, 1988, p. 21-32.
- DUBOIS, Jacques, « En finir avec la marginalité », dans GAUVIN, Lise et Jean-Marie KLINKENBERG [dir.], *Ecrivain cherche lecteur. L'écrivain francophone et ses lecteurs*, Paris / Montréal, Editions Créaphis / VLB Editeur, 1997, p. 120-126.
- ESTAUNIE, Edouard, *Roman et province*, préface de Daniel-Rops, Marseille, Laffont, 1943.
- FLORY, Thiébaud, *Le mouvement régionaliste français, sources et développements*, Paris, Presses Universitaire de France, 1966.
- LEQUIN, Lucie et Maïr Verthuy [dir.], *Multi-culture et multi-écriture. La voix migrante au féminin en France et au Canada*, Paris, L'Harmattan, 1996.
- PARE, François, *Les littératures de l'exiguïté*, Hearst, Le Nordir, 1992.
- PARE, François, *Théories de la fragilité*, Hearst, Le Nordir, 1994.
- RACINE, Claude, « Le régionalisme chez Henri Pourrat et Damase Potvin », *Revue de l'Université laurentienne*, vol. VIII, 1, novembre 1976.
- RAMUZ, Charles Ferdinand, *Paris. Notes d'un Vaudois* dans *Œuvres complètes*, volume 20, Paris, Slatkine, 1986, p. 177-326.
- RAMUZ, Charles Ferdinand, *Lettre à Bernard Grasset*, dans *Œuvres complètes*, volume 20, Paris, Slatkine, 1986, p. 11-44.
- ROGER, Gaston, *Maîtres du roman du terroir. Eugène Le Roy, Henri Pourrat, Louis Hémon, Maurice Genevoix, Alphonse de Chateaubriant*. Paris, Editions André Silvaire, 1959.
- ROGER, Gaston, *Situation du roman régionaliste français*, Paris, Jouve, 1951.
- ROMAIN, Jules, *Puissances de Paris*, Paris, Gallimard, coll. « L'Imaginaire », 1919.
- SERANT, Paul, *La France des minorités*, Paris, Robert Laffont, 1965.
- THIESSE, Anne-Marie, *Ecrire la France. Le mouvement littéraire régionaliste de langue française entre la Belle époque et la Libération*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Ethnologies », 1991.
- VALERY, Paul, « Présence de Paris », dans *Regards sur le monde actuel*, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade tome II, 1960.

Littérature des voyages, littérature coloniale, exotisme

- BERTY, Valérie, *Littérature et voyage. Un essai de typologie narrative des récits de voyage français au XIX^e siècle*, Paris, L'Harmattan, coll. « Langue et parole », 2001.
- BARDOLPH, Jacqueline, *Etudes postcoloniales et littérature*, Paris, Honoré Champion, coll. « Unichamp-Essentiel », 2002.
- BLANCH, Lesley, *Pierre Loti. Portrait of an Escarpist*, Londres, Collins, 1983.
- BLANCHARD, Pascal et Sandrine LEMAIRE, *Culture coloniale. La France conquise par son empire, 1871-1931*, Paris, Autrement, coll. « Mémoire », 2003.
- CONSTANTIN-WEYER, Maurice, *Manitoba*, Paris, Rieder, 1924.
- CONSTANTIN-WEYER, Maurice, *Un homme se penche sur son passé*, Paris, Rieder, 1928.
- GANNIER, Odile, *La littérature de voyage*, Paris, Ellipses, 2001.
- GARAND, Dominique, « L'imaginaire migrant de Jean Basile » dans DE LUCA, Anna Pia, Jean-Paul DUFIET et Alessandra FERRARO [dir.], *Palinsesti culturali : gli apporti delle imigrazioni alla letteratura del Canada*, Udine (Italie), Forum, Editrice Universitaria Udinese, 1999, p. 125-139.
- LACARRIERE, Jacques, *Pour une littérature voyageuse*, Paris, Editions Complexes, 1999.

- LACARRIERE, Jacques, « Les voyageurs. Le monde au bout de leur plume », *L'Humanité*, 22 mai 1999, p. 23.
- LEBEL, Roland, *Histoire de la littérature coloniale*, Paris, Larose, 1931.
- MOURA, Jean-Marc, *L'Europe littéraire et l'ailleurs*, Paris, Presses universitaires de France, 1998.
- MOURA, Jean-Marc, *La littérature des lointains. Histoire de l'exotisme européen au XX^e siècle*, Paris, Honoré Champion, 1998.
- RUSCIO, Alain, *Le Credo de l'homme blanc*, Paris, Editions Complexe, 2002.
- SEGALEN, Victor, *Essai sur l'exotisme*, Paris, Livre de poche, coll. « Biblio », 1996.
- SEGALEN, Victor, *Equipée*, Paris, Bernard Laffont, coll. « Bouquins », 1999.
- SPEAR C., Thomas [dir.], *La culture française vue d'ici et d'ailleurs*, Paris, Karthala, 2002.
- TAYLOR, Michael, *Vent des royaumes ou les voyages de Victor Segalen*, Paris, Editions Seghers, 1983.
- VIATTE, Auguste, *Histoire comparée des littératures francophones*, Paris, Nathan, 1980.

Etude des correspondances

- BEAUDET, Marie-Andrée, « Voix et jeux de coulisses : la correspondance Simone Routier-Louis Dantin » dans BIRON, Michel et Benoît MELANCON [dir.], *Lettres des années trente*, Ottawa, Le Nordir, 1996, p. 69-83.
- BIRON, Michel, « Configurations épistolaires et champ littéraire : le cas d'Alfred Desrochers et de Saint-Denys Garneau », dans MELANCON, Benoît et Michel BIRON [dir.], *Lettres des années trente*, Ottawa, Le Nordir, 1996, p. 110-124.
- BONNAT Jean-Louis et Mireille BOSSIS [dir.], *Ecrire, publier, lire les correspondances. Problématique et économie d'un genre littéraire*, Nantes, Presses de l'Université de Nantes, 1983.
- BONNAT, J.-L., J. DERMY J. et L. GIRARD [dir.], *Des mots et des images pour correspondre*, Nantes, Presses de l'Université de Nantes, 1986.
- BOSSIS, Mireille et Charles A. PORTER [dir.], *L'épistolarité à travers les siècles. Geste de communication et / ou d'écriture*, Colloque culturel international de Cerisy la Salle France, Stuttgart, Franz Steiner Verlag, 18, 1990.
- BOSSIS, Mireille, *La lettre à la croisée de l'individuel et du social*, Paris, Kimé, 1994.
- BROSSEAU, Marie-Claude, *Trois écrivaines de l'entre-deux-guerres : Alice Lemieux, Eva Sénécal et Simone Routier*, Québec, Nota Bene, 1998.
- BRUNET, Manon et S. GAGNON [dir.], *Discours et pratiques de l'intime*, 1993.
- DIAZ, José-Luis [dir.], « Ecrire à l'écrivain », *Textuel*, n° 27, 1994.
- EVERETT, Jane, « Réseaux épistolaires : le cas du Québec dans les années trente », dans MELANCON, Benoît [dir.], *Penser par lettre*, Montréal, Fides, 1998.
- GREIMAS, A. J., *La lettre, approches sémiotiques*, Fribourg, éditions universitaires, 1988.
- KAUFMANN, Vincent, *L'équivoque épistolaire*, Paris, Minuit, 1990.
- MELANCON, Benoît, « Les études sur l'épistolaire québécois aujourd'hui », dans *Les cahiers d'histoire du Québec au XX^e siècle*, n°1, hiver 1994.
- MELANCON, Benoît et Pierre POPOVIC [dir.], *Les Facultés des lettres, recherches récentes sur l'épistolaire français et québécois*, Actes du colloque du centre universitaire pour la sociopoétique de l'épistolaire et des correspondances tenu à l'Université de Montréal les 14 et 15 mai 1995, Montréal, février 1993.
- MELANCON, Benoît, et Pierre POPOVIC [dir.], *Les femmes de lettres : écriture féminine ou spécificité générique ?*, CULSEC, Université de Montréal, 1994.

MELANCON, Benoît et Michel BIRON [dir.], *Lettres des années trente*, Actes du colloque tenu à l'Université d'Ottawa le 30 novembre 1995, Le Nordir, Ottawa, 1996.

MELANCON, Benoît, *Penser par lettres*, Montréal, Fides, 1998.

ODON-HUREL, Daniel [dir.], *Correspondance et sociabilité*, Rouen, Université de Rouen, Cahiers du GRHIS, n° 1, 1994.

WELLS, Stéphanie, *La crise dans la correspondance des années trente. Lecture sociocritique des lettres d'Alfred Desrochers, Alain Grandbois et Saint-Denys Garneau*, Cétuq, Cahiers de recherche, 12, 1998.

HISTOIRE CULTURELLE DE LA PERIODE

En France

BANCQUART, Marie-Claire et Pierre CAHNE, *Littérature française du XX^e siècle*, Paris, Presses universitaires de France, 1992

BEROUG, Sophie et Tania REGIN [dir.], *Le roman social. Littérature, histoire et mouvement ouvrier*, Paris, Les éditions de l'Atelier, 2002.

CAMUS, Albert, « Discours du 10 décembre 1957 », dans *Discours de Suède*, Paris, Gallimard, coll. « Folio », 1997.

GNOCCHI, Maria Chiara, « Des Belges à Paris. Etude des choix éditoriaux et des orientations esthétiques de la collection 'Prosateurs français contemporains' de Rieder (1921-1939) », thèse de doctorat, cotutelle entre l'Università degli Studi di Bologna (Italie) et l'Université libre de Bruxelles (Belgique), 2003.

GOETSCHER, Pascale et Emmanuelle LOYER, *Histoire culturelle de la France de la Belle époque à nos jours*, Paris, Armand Colin, 2002.

LAFONT, Robert, *Sur la France*, Paris, Gallimard, NRF, 1968.

MEMMI, Albert, *Portrait du colonisé. Portrait du colonisateur*, Paris, Gallimard, coll. « Folio actuel », 1985.

RONY, Olivier, *Les années romans, 1919-1939*, Paris, Flammarion, 1997.

WINOCK, Michel, *Le siècle des intellectuels*, Paris, Seuil, 1997.

En Bretagne

[Anonyme], *Histoire de la Bretagne et des pays celtiques de 1914 à nos jours*, Morlaix, Skol Vreizh, coll. « Histoire de la Bretagne et des pays celtiques », 1983.

BALCOU, Jean et Yves LE GALLO [dir.], *Histoire littéraire et culturelle de la Bretagne*, Centre de recherche bretonne et celtique, Université de Bretagne occidentale, Paris et Genève, Champion-Slatkine, 1987.

DENIEL, Alain, *Le mouvement breton : 1919-1945*, Paris, Maspero, 1976.

GLANMOU, Maodez, *Kregin-Mor*, Brest, Al Liamm, 1987.

GONTARD, Marc [dir.], *Métissage du texte : Maghreb, Québec, Bretagne*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Plurial », n° 4, 1993.

GONTARD, Marc [dir.], *Ecrire la Bretagne*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Plurial », n° 5, 1995.

GONTARD, Marc, *Bretagne, l'autre et l'ailleurs*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Plurial », n° 8, 1999.

- GONTARD, Marc, « Morbihan. Littérature de langue française », *Encyclopédie Bonneton*, Paris, 2000.
- GONTARD, Marc [dir.], *Dictionnaire des écrivains bretons du XX^e siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2002.
- LE BRAZ, Anatole, *Magies de la Bretagne*, Paris, Robert Laffont, 1994.
- LE COADIC, Ronan, *L'identité bretonne*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes / Terre de brume, 1998.
- PELLETIER, Yannick, *Histoire générale de la Bretagne et des Bretons. Tome II : culture et mentalités bretonnes*, Paris, Nouvelle librairie de France, 1990.
- SIMON, Pierre-Jean, *La Bretonnité. Une ethnicité problématique*, Rennes, Terre de Brume / Presses universitaires de Rennes, coll. « Essais », 1999.
- TANGUY, Bernard, « Le renouveau des études bretonnes au XIX^e siècle », *Aux origines du nationalisme breton. Tome 1*, Paris, Union générale d'éditions, coll. « 10/18 », 1977.

Au Québec

- [Collectif], *Présence de Victor Barbeau*, Montréal, volume publié hors commerce par l'Académie canadienne-française, 1963.
- [Collectif], « L'âge de la critique, 1920-1940 », *Voix et images*, XVII, 2, hiver 1992, p. 166-247.
- BEAUDET, Marie-Andrée, *Langue et littérature au Québec, 1895-1914: l'impact de la situation linguistique sur la formation du champ littéraire*, Montréal, L'Hexagone, 1991.
- BESSETTE, Arsène, *Le débutant. Roman de mœurs du journalisme et de la politique dans la province de Québec*, Saint-Jean, Imprimerie de la Compagnie de publication *Le Canada français*, 1914.
- BLAIS, Jean-Ehtier, « Les pionniers de la critique », *Revue d'histoire littéraire de la France*, 69, 5, septembre-octobre 1969, p. 795-807.
- BONENFANT, Joseph [dir.], *A l'ombre de Desrochers. Le mouvement littéraire des Cantons de l'Est, 1925-1950*, Sherbrooke, La Tribune / Les Editions de l'Université de Sherbrooke, 1985.
- BONENFANT, Joseph et Richard GIGUERE, « Est-il plus belle chose qu'une orange ? Rencontre avec Rina Lasnier », *Voix et images*, IV, 1, septembre 1978, p. 3-32.
- CHARTIER, Daniel, *L'émergence des classiques. La réception de la littérature québécoise des années 1930*, Montréal, Fides, 2000.
- CHOQUETTE, Robert, « Louis Dantin-Robert Choquette. Un dialogue littéraire sous le signe de l'amitié. Correspondance 1927-1933 », *Ecrits du Canada français*, 44-45, 1982, p. 147-209.
- COUTURE, Claude, *Le mythe de la modernisation du Québec. Des années 1930 à la Révolution tranquille*, Montréal, Editions du Méridien, 1991.
- DANTIN, Louis, *Poètes de l'Amérique française. Etudes critiques*, Londres / Montréal / New-York, Louis Carrier et Compagnie / Les Editions du Mercure, 1928.
- DANTIN, Louis, *Gloses critiques*, Montréal, Albert Lévesque, coll. « Les jugements », vol.1, 1931; vol. 2, 1935.
- DESROCHERS, Alfred, « Dantin et la génération perdue », *Les Carnets viatoriens*, XVII, 4, p. 120-127.
- DIONNE, René [dir.], *Le Québécois et sa littérature*, Sherbrooke, Naaman, 1984.
- DUMONT, Fernand, Jean Hamelin et J.-P. Montiminy, *Idéologies au Canada français*, tome II, 1930-1939, Presses universitaires de Laval, coll. « Histoire et sociologie de la culture », 1978.
- FALARDEAU, Jean-Charles, « Vie intellectuelle et société au début du siècle : continuité et contrastes », *Histoire de la littérature française du Québec* de Pierre de Grandpré, tome II (1900-1945), Montréal, Beauchemin, 1968, p. 19-33.

- FORTIN, Andrée, *Passage de la modernité : Les intellectuels québécois et leurs revues*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1993.
- GARNEAU, François-Xavier, *Histoire du Canada depuis sa découverte jusqu'à nos jours*, Montréal, Beauchemin & Valois, 1883.
- GINGRAS, Chantal, *Victor Barbeau, un réseau d'influences littéraires*, Montréal, L'Hexagone, 2001.
- GRIGNON, Claude-Henri, *Ombres et clameurs. Regards sur la littérature canadienne*, Montréal, Éditions Albert Lévesque, coll. « Les jugements », 1933.
- HAYNE, David M., « Les grandes options de la littérature canadienne-française », dans *Études françaises*, I, 1, février 1965.
- HAYWARD, Annette, « Le conflit entre les Régionalistes et les 'Exotiques' (1900-1920) », thèse de doctorat, Montréal, Université McGill, 1980.
- KUSHNER, Eva, *Rina Lasnier*, Paris, Éditions Seghers, 1969.
- LAHAISE, Robert, *La fin d'un Québec traditionnel, 1914-1939*, Montréal, L'Hexagone, 1994.
- LAMONDE, Yvan et Esther Trépanier [dir.], *L'avènement de la modernité culturelle au Québec*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1986.
- LEGRIS, Renée, « Témoignage sur une époque : la correspondance Choquette / Desrochers », *Les Écrits*, 83, avril 1995, p. 101-128.
- LEMIRE, Maurice, *Introduction à la littérature québécoise (1900-1939)*, Montréal, Fides, 1981.
- MAILHOT, Laurent, *La littérature québécoise*, Montréal, Typo, coll. « Essais », 1997.
- MARCOTTE, Gilles et Pierre NEPVEU [dir.], *Montréal imaginaire*, Montréal, Fides, 1992.
- MARTIN, Michèle, *Victor Barbeau, pionnier de la critique culturelle et journalistique*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1997.
- MICHON, Jacques, *Fides. La grande aventure éditoriale du père Paul-Aimé Martin*, Montréal, Fides, 1998.
- NADEAU, Gabriel, *Louis Dantin, sa vie, son œuvre*, Manchester, Les Éditions Lafayette, 1947.
- PELLETIER-BAILLARGEON, Hélène, *Olivar Asselin et son temps. Tome I : Le militant*, Montréal, Fides, 1996.
- POMEYROLS, Catherine, *Les intellectuels québécois : formation et engagements, 1919-1939*, Paris, L'Harmattan, coll. « Le monde nord-américain. Histoire, culture, société », 1996.
- RICARD, François, *Gabrielle Roy. Une vie*, Montréal, Boréal, 1996.
- ROBERT, Lucie, *L'institution du littéraire au Québec*, Québec, Presses de l'Université de Laval, 1989.
- ROY, Camille, *Regards sur nos lettres*, Québec, Éditions de l'Action sociale, 1931.
- ROYER, Jean, *Chronique d'une Académie, 1944-1994 : De l'Académie canadienne-française à l'Académie des lettres du Québec*, Montréal, L'Hexagone, 1995.

Relations France-Québec

- [Collectif], « Haïr la France ? », *Liberté*, n° 138, novembre-décembre 1981.
- BARBEAU, Victor, « La France peut être heureuse sans le Canada », dans *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 5, n° 1, juin 1951, p. 3-14.
- BEAUDET, Marie-Andrée, « Petit historique du procès d'autonomie de la sphère littéraire au Québec », dans *Actes du 1^{er} colloque des étudiants gradués du CRELIQ*, Université Laval, 1986, p. 11-16.
- BUREAU, Luc, *Pays et mensonges. Le Québec sous la plume d'écrivains et de penseurs étrangers*, Montréal, Boréal, 1999.
- CHARBONNEAU, Robert, *La France et nous*, Montréal, Éditions de l'Arbre, 1947.

- COLLET, Paulette, « Les romanciers français et le Canada », *Ecriture française dans le monde*, vol. 4, n° 23, décembre 1982, p. 22-25.
- DION, Robert, « La France et nous après la Seconde Guerre mondiale. Analyse d'une crise », *Voix et images*, Montréal, n° 38, hiver 1988, p. 292-303.
- GALARNEAU, Claude et Elzéar LAVOIE [dir.], *France et Canada français du XVI^e au XX^e siècle*, Québec, Presses universitaires de Laval, 1966.
- FABRE, Gérard, « Les études de Québécois à Paris au tournant du siècle dernier », dans BARDET, Jean-Pierre et René DUROCHER [dir.], *Français et Québécois : le regard de l'autre*, Colloque de Paris, 7-9 octobre 1999, Centre de coopération interuniversitaire franco-québécois.
- JULIEN, Dominique, *Récit du Nouveau Monde. Les voyageurs français en Amérique de Chateaubriand à nos jours*, Paris, Nathan, coll. « Les textes à l'œuvre », 1992.
- MARCOTTE, Gilles, « Robert Charbonneau, La France, René Garneau et nous... », dans *Littérature et circonstances*, Montréal, L'Hexagone, 1989, p. 65-83.
- MARMIER, Xavier, *Lettres sur l'Amérique : Canada, Etats-Unis, Havane, Rio de la Plata*, Paris, Arthus Bertrand, 1851.
- NARDOUT-LAFARGE, Elisabeth, « Autonomie littéraire et rupture symbolique : le Québec et la France, 1940-1950 », *Littératures*, n° 1, 1988, p. 125-147.
- NARDOUT-LAFARGE, Elisabeth, « Usages de l'Europe chez André Laurendeau et Jean Le Moynes », dans DUFLET, Jean-Paul et Alessandra FERRARO [dir.], *L'Europe de la culture québécoise*, Udine, Forum, 2000, p. 133-145.
- RICHARD, Nathalie, *La France et le Québec, 1945-1967*, thèse de doctorat, Université Paris VIII, 1998.
- ROUSSEL, Luc, *Les relations culturelles du Québec avec la France, 1920-1955*, thèse de doctorat, Université Laval, 1983.
- SARKANY, Stéphane, *Québec, Canada, France. Le Canada à la croisée des cultures*, Aix en Provence, publications de l'Université de Provence, 1985.
- SIMARD, Sylvain, *Mythe et reflet de la France*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, collection « Cahiers du C.R.C.C.F. », n° 25, 1987.
- TOUGAS, Gérard, « Une époque de synthèse. Quelques aspects des rapports littéraires entre la France, la Suisse romande et le Canada-français », dans *Canadian Literature*, n° 11, hiver 1962, p. 46-52.
- TOUGAS, Gérard, « La littérature canadienne dans ses rapports avec la France et sa culture », *Histoire de la littérature canadienne-française*, chap. IV, Paris, Presses universitaires de France, 1967, p. 257-272.

ANNEXES

ANNEXE 1

André Laurendeau, « Il y a l'Europe du plaisir ou celle, vécue comme un malaise, des 'retour d'Europe' », *Maclean*, juin 1963.

Je dédie ces réflexions à celui qui n'est pas allé en Europe, sinon en touriste, ou qui s'y est rendu très tard, à un âge où l'on est moins vulnérable. Et je les adresse en particulier à celui qu'a agacé ou indigné le snobisme, le jugement tranchant ou le négativisme des jeunes « retour d'Europe ». Mais en même temps je le prévient que je serai un témoin partial. Jadis je fus un « retour d'Europe », et je reconnais souvent, chez les rapatriés d'aujourd'hui, des sentiments qui furent miens.

L'expression « retour d'Europe » a un sens concret : il s'agit d'individus qui rentrent au pays après un assez long séjour d'études à Paris, Londres ou ailleurs. L'expression définit en même temps une espèce d'hommes : elle signifie que l'individu ne revient pas tout entier, qu'il a laissé là-bas quelque chose de son cœur et de son esprit.

Dans ma première jeunesse, j'avais connu beaucoup de « retour d'Europe » au second sens. J'étais frappé par leurs ridicules : règle générale, ils me semblaient insupportables, jamais satisfaits de ce qu'ils trouvaient ici, injustes et cassants, toujours à la recherche de comparaisons odieuses; ou bien inadaptés, ayant perdu le sens du possible; ou bien bâclant leur tâche et se taisant, avec une seule préoccupation : retourner là-bas, en rêve sinon en réalité. Plus tard j'ai mieux compris leur détresse. C'est quand je suis rentré de Paris. Je m'étais juré au départ que je ne serais pas un « retour d'Europe ». Je refusais d'avance leur révolte, leur stérilité, leur perpétuelle nostalgie et même leur accent artificiellement rafistolé : j'entendais corriger le mien sans attraper celui des Parigots. Or, là-bas, j'ai mis quelques semaines à m'adapter superficiellement. L'opération, à vingt ans, a paru facile : je me savais là pour une période déterminée. Et j'ai mis quatre ou cinq ans au retour à me réadapter. Encore, certaines cicatrices se rouvrent-elles parfois. Ici ce n'est plus une escale, c'est la vie.

Il est dangereux de généraliser. Certaines [sic] Canadiens français regardent le séjour en Europe comme une occasion de plaisir. D'autres au contraire s'y sentent mal dans leur peau : sur eux, on dirait que l'Europe ne « prend » pas. Ils font honnêtement leurs travaux de spécialistes. Ni Londres ni Paris n'ont été pour eux une expérience décisive. Ils sont restés imperméables à la grâce des vieux pays. Je parle des autres. Dans ces grandes villes de haute culture – et j'imagine qu'un séjour dans certaines universités américaines provoque les mêmes réactions – vous vous sentez d'abord un petit provincial. Les exigences et les barèmes changent. Mis au pied du mur vous mesurez les lacunes de votre propre préparation.

Certes, vous rencontrez des médiocres : partout ils sont légion. J'ai même été très étonné d'en trouver parmi mes professeurs. Il s'agissait néanmoins d'une médiocrité, si j'ose dire, plus compétente, plus exigeante. Et vous trouvez des maîtres. Ceux-là sont irremplaçables. Il y a autour de vous une abondance de vie intellectuelle, de vie artistique. Ces êtres ne valent pas mieux que nous ; mais ils sont nombreux, ils créent une atmosphère qu'il n'est pas facile de faire sentir à ceux qui ne l'ont pas connue et qui au retour vous écarteront avec méfiance. Dans ces centres privilégiés, l'esprit se délie, devient plus alerte, compare. Il lui arrive de s'engouer : mais c'est un moment à passer, le milieu secrète ses contrepoisons. Les instruments de culture sont à la portée de la main.

Soudain vous vous rendez compte que vous êtes entré dans cette vie plus intense. Intellectuellement, vous participez à cette société mieux structurée, tellement plus riche que la vôtre, où des milliers de travailleurs de l'esprit s'appuient les uns les autres et se combattent – à ce vaste mouvement qui ne s'arrête jamais et qui commence à vous porter. Je ne parle pas des

qualités humaines : grâce à Dieu l'exilé se souvient qu'il en existe chez lui, il les sent fraternelles, plus cordiales, solides, réconfortantes. Mais est-ce que cela le console ? Il pense à telle faculté de son université canadienne, il pense au théâtre et au cinéma, il pense aux revues qui n'existent guère, à tout ce qui reste ici rapidement improvisé et pas toujours de façon heureuse, aux « compétences » trop tôt consacrées ou dilapidées... Ce n'est pas tout. Peut-être même n'est-ce pas l'essentiel. Il connaît là-bas, ou du moins il frôle, il entrevoit la grande aventure intellectuelle. C'est un alcool qui monte à la tête. C'est très fort pour lui. Ses défenses craquent de toutes parts. Il tente en vain de se refaire à mesure une synthèse. Il abandonne la tâche. Il la reprend. Il grandit.

Suis-je en train d'affirmer que nous sommes tous médiocres et sans espoir ? Je compare deux milieux avec l'œil sévère d'un garçon de vingt ans. En un sens, cette comparaison l'exalte : tout ce qu'il y aura à faire au retour, tant de découvertes à partager, et cet élan qu'on se sent au fond de l'être et qu'on va tenter de répandre autour de soi. Mais en même temps l'étudiant pressent qu'on ne partagera pas toujours volontiers ses prises, il discerne les résistances qu'il trouvera chez lui. D'avance, il se sent seul. Le profit du voyage, ce n'est pas seulement d'avoir des éléments de comparaison. C'est aussi de se regarder de loin, comme si l'on était un autre, d'embrasser un ensemble, donc d'y voir plus clair. Il faudra ensuite vérifier sur place ses intuitions. Mais le regard se souviendra d'avoir embrassé des horizons plus vastes. L'étudiant, après deux ou trois ans, ne mesure pas toujours la profondeur de l'expérience qu'il a vécue. C'est au retour qu'il la découvrira. Même si ses idées claires n'ont pas changé de fond en comble, il revient autre. Il lui faut s'ajuster de nouveau au milieu où pourtant restent ses racines.

Prenons un cas d'autrefois. Édouard Montpetit revient d'Europe au début du siècle. Il est notre premier économiste patenté. Esprit brillant, il est sorti premier de sa promotion parisienne : on imagine la carrière qu'il pouvait entreprendre là-bas parmi des jeunes pairs. Il revient. Il rencontre des hommes d'affaires qui se méfient de l'intellectuel, des clercs dont plusieurs se méfient de l'économie politique – science des valeurs matérielles, donc indigne du peuple le plus hautement spiritualisé de l'Amérique du Nord – et enfin des politiciens qui seraient trop heureux de l'utiliser. En un sens, sa carrière canadienne le mène au succès. Mais cet homme doit revenir à l'abc de son métier, justifier l'existence de la science qu'on lui a apprise, devenir, comme il l'écrit lui-même, une sorte de maître Jacques, de touche-à-tout dont l'activité dévorante laisse un goût de cendre. Il s'est transformé malgré lui en pionnier, et garde le regret du maître qu'il aurait pu devenir dans un milieu plus riche.

Nous avons parcouru du chemin depuis un demi-siècle. Dans plusieurs disciplines les fondations sont posées. Néanmoins les meilleurs « retour d'Europe » ou des États-Unis savent qu'en acceptant de rentrer chez eux, ils s'amputent d'une partie d'eux-mêmes. Leur décision est prise. Mais l'amertume leur remonte parfois à la bouche, quand ils sont trop environnés d'obstacles, quand des mauvaises volontés les empêchent d'accomplir même ce qui serait possible. Cinéastes, comédiens ou écrivains, sociologues ou médecins, hommes de sciences politiques ou psychologues : presque tous ils ont le sentiment de consentir un sacrifice. C'est souvent une illusion : il n'est pas dit qu'une carrière européenne ou américaine les aurait nécessairement conduits très loin.

D'une manière ou d'une autre, quoique dans des conditions moins cruelles, chaque « retour d'Europe » se sent condamné, même aujourd'hui, à reprendre le périple d'un Montpetit. Quand il se livre avec complaisance à son angoisse, il devient vite antipathique. La faute est-elle toujours et exclusivement de son côté ?

ANNEXE 2

Extrait de Marie Le Franc, « Au pays inconnu. Impressions d'une jeune Française récemment arrivée au pays », La Patrie, 10 mars 1906.

Au pays inconnu

Impression d'une jeune Française récemment arrivée au pays.

(Suite)

Quel pourrait être l'objet ? Comment l'ai-je compris ?

On n'y arrive pas tout de suite. Un journal a été pris comme un de ces...

Pour gagner le fauteuil en question, il faut faire un peu moins de visites et de petites lectures qu'un candidat à l'Académie...

Ma voilà donc devant l'hôtel de la parité. Ma fille, en y entrant d'abord comme dans un moulin...

Vous êtes, Pam — Vous êtes ?



Vous êtes, Pam — Vous êtes ?

C'est de bon augure ?

Justes. Vous le bureau de secrétaire. A côté, M. le Directeur est un personnage d'affaires...

Je suis, dans ce bureau, en face de lui y a tenu siège, appartenant à la députation des visiteurs...

Il n'a pas plus de chance d'être élu...



Il n'a pas plus de chance d'être élu...

Et, pourtant il n'a pas "le trac".

Ma foi, l'apôtre me venait en aide...

J'ai attendu là trois heures, tout droit devant moi...

Pam, c'est mon tour. Je me lève, fouille la poche pour braver...

"Alors !" En passant je lance un coup d'œil...

Il se penche à 2 heures. J'avais dit à M. le Directeur...

Ma fille me secourut d'instinctement...



Il n'a pas plus de chance d'être élu...

Il vint, M. le Directeur, mais d'un air...

Au bout de quelques petites heures, nous nous arrêtons...

l'empêcher de le faire...

Je le remercie de son bon accueil...

Je le remercie de son bon accueil...



Je le remercie de son bon accueil...

Je le remercie de son bon accueil...

Je le remercie de son bon accueil...

Je le remercie de son bon accueil...

Je le remercie de son bon accueil...

Je le remercie de son bon accueil...

Je le remercie de son bon accueil...

Je le remercie de son bon accueil...

Je le remercie de son bon accueil...

Je le remercie de son bon accueil...

Je le remercie de son bon accueil...

Je le remercie de son bon accueil...

ANNEXE 3

Lettre d'Olivar Asselin à M. Marchal, consul de France à Montréal, Montréal, 1^{er} mai 1933

« Mon cher Marchal,

Au cours d'une entrevue que j'ai eue dimanche avec Melle Lefranc [*sic*], j'ai pu constater que cette brave femme n'a pas la moindre notion de l'importance de la publicité : elle croit que la publication d'une note dans les journaux de samedi prochain suffirait et que les choses marcheraient ensuite toutes seules. Or je sais d'expérience que pour l'annonce de conférence au Ritz il faut au moins trois semaines. Il n'y a donc pas un instant à perdre ni un moyen à négliger. Puisque vous avez bien voulu prendre l'initiative de l'organisation, et que m'absentant demain pour deux ou trois semaines, je serai dans l'impossibilité de vous aider efficacement, je me permets de vous suggérer le programme suivant :

- 1- Faire publier au plus tôt dans tous les journaux, quotidiens et autres, la note rédigée par M. Dombroski.
- 2- Convoquer immédiatement au consulat, ensemble ou séparément Barbeau, de la « Presse » (ami personnel de MLF) ; Léopold Houle, de *La Patrie* ; Melle Jovette Bernier de *L'illustration*, Robert Rumilly, du *Petit journal*, et leur demander à chacun un article ou une note de rédaction sur l'œuvre de Melle Lefranc [*sic*] et son intention de publier prochainement, à Paris, deux ouvrages qu'elle vient d'achever : sur quoi l'on greffera l'annonce de la conférence. De notre côté nous publierons un article semblable d'Albert Pelletier¹, de Valdombre ou de Lucien Parizeau. Si Rumilly peut se charger en outre d'envoyer deux ou trois communiqués aux journaux d'ici le 16. *Le Canada* sera pour sa part heureux de les publier (en fait, nous le ferions pour lui-même s'il était dans la même situation que Melle Lefranc [*sic*]). Vous pourriez aussi communiquer avec M. Jean Chauvin, de la « Revue populaire », grand admirateur de Melle Lefranc et profondément francophile.
- 3- Pour la publicité dans les journaux anglais, voir Clift, de la *Gazette* ou Atkinson du *Star*. Je crois que l'un et l'autre connaissent le français. Clift a épousé une canadienne-française et Atkinson est un homme cultivé, qui ne demandera qu'à rendre service.
- 4- S'aboucher immédiatement avec Mme Léo Mercier-Gouin pour la vente des billets, sans préjudice [*sic*] de l'arrangement à faire avec Archambault. Mme Gouin pourra se procurer elle-même le concours d'un certain nombre d'auxiliaires parmi lesquelles je lui recommande Melle Annette Lassalle, violoniste et critique littéraire, et Melle Cécile Paradis, employée au bureau chef de la commission des liqueurs. Si la vente n'est pas bien organisée, la publicité ne servira à rien.

En vous priant de bien vouloir m'excuser de vous écrire sur ce ton de commandement, je me souscris bien amicalement et bien sincèrement
Votre tout dévoué serviteur, O.A.

P.S. : N'oubliez pas de dire que Melle Le Franc parlera probablement de l'île d'Ouessant. »

¹ Albert Pelletier, « Dans l'île. Roman d'Ouessant de Marie Le Franc », *Le Canada*, 9 mai 1933

ANNEXE 4

Tableau de répartition de la correspondance « parisienne » de Marie Le Franc
(93 lettres pour 26 émetteurs)

| NOM | STATUT | MAISON | DATE | Nombre de lettres | SUJET |
|-------------------------------|--|--------------------------------|----------------|-------------------|--|
| BAILLY Auguste | Critique Romancier | <i>Candide</i> Radio canada | Octobre 1937 | 1 | - causerie sur Radio Canada à propos de la <i>RP</i> - soutien à M. Saint-Hélier |
| BARBARIN Georges | Critique Directeur de revue | <i>Le Quotidien</i> | 1928 | 3 | - envoi de la copie d'un article sur <i>GLI</i> à paraître dans <i>Le Quotidien</i> - commentaires sur <i>PD</i> et <i>VMA</i> - nouvelles |
| BARBUSSE Henri | Critique Journaliste Ecrivain | ? | ? | 1 | Remerciements suite à un courrier envoyé par MLF |
| DELACOUR André | Critique Ecrivain Journaliste | <i>L'Européen</i> Radio | Septembre 1931 | 1 | Remerciements en réponse à une lettre de MLF et félicitations pour l'œuvre |
| DAUDET Léon | Critique Ecrivain | ? | Avril 1930 | 1 | Félicitations pour <i>HFB</i> |
| DENIS-LAPEROUSE Georges | Critique [?] Journaliste | <i>Le Jour</i> | Juillet 1939 | 1 | Remerciements pour service rendu et correspondance à Henri Ghéon |
| BAZALGETTE Léon | Rédacteur en chef | <i>Europe</i> | 1925-1927 | 4 | - publication de « Marionnettes » et proposition d'édition pour <i>GLI</i> (06/1925) - publications de 4 autres nouvelles, commentaires sur <i>GLI</i> (11/1925) - publication de « Matines » (11/1925) - publication de <i>GLI</i> (11/1927) |
| [BLOND] Georges | Rédacteur | <i>Candide</i> | 1935 | 1 | Publication de « Paniques » |
| ? | Editeur | Editions Albin Michel | Octobre 1934 | 1 | Compte-rendu de lecture de <i>La RS</i> |
| GAGNAT M. puis MERY Ph. | Editeur | Editions Bernard Grasset | 1953-1961 | 6 | - Versements de droits d'auteur - Autorisation de vendre à prix réduit le <i>Fils de la forêt</i> |

| | | | | | |
|--------------------------|---|--|--------------|----|---|
| BONNISSEL René | Editeur | Editions de La Fenêtre ouverte | 1945-1959 | 17 | - proposition d'éditions - corrections d'épreuves - règlements de droits d'auteurs - projet de réédition de <i>GLI</i> |
| ROBERFRAN- CE Jacques | Editeur | Rieder | 1927-1928 | 5 | Suite de la parution et du succès de <i>Grand-Louis l'innocent</i> |
| MERLE | Editeur | Editions du Tambourin | Mai 1930 | 1 | Publication de <i>Grand-Louis le revenant</i> |
| BELIARD Marcel | Membre de jury littéraire Ecrivain | Comité de la Bourse de voyage littéraire | 1925, 1930 | 2 | - impressions sur le cheminement de <i>GLI</i> (juillet 1925) et félicitations - commentaires sur <i>I</i> (11/1930) |
| BROUDEL- LES De C. | Membre de jury littéraire Ecrivain | Comité Prix Femina | mai 1928 | 1 | Bilan sur raisons du succès de <i>Grand-Louis l'innocent</i> au Prix Femina |
| CLADEL Judith | Membre de jury littéraire Journaliste Critique Ecrivain | Comité Prix Femina | Juillet 1928 | 1 | Bilan sur raisons du succès de <i>Grand-Louis l'innocent</i> au Prix Femina |
| GRAUX Louis-William | Illustrateur | Editions Ferenczi | 1929-1930 | 4 | Illustrations dans la collection « Le livre moderne illustré » de <i>GLI</i> (07/1929), <i>HFB</i> (03/1930), commentaires sur <i>GLR</i> (08/1930) sur <i>Inventaire</i> (12/1930) |
| JAVACH, Paul | Illustrateur Directeur d'une maison d'éditions publicitaire | Editions ? | 1942-1945 | 5 | Proposition d'édition et d'illustration de <i>Grand-Louis le revenant</i> |
| DAY George (Mme) | Sociétaire | Société des Gens de lettres | 1955 | 1 | Règlement d'un différend avec R. Bonnissel |
| COMBES Marguerite | Ecrivain | | Juin 1937 | 1 | Remerciements pour félicitations |
| JOUE Marguerite | Ecrivain | | 1930-1936 | 7 | Nouvelles sur la vie de l'écrivain à Paris |
| SAVIGNON André | Ecrivain Critique Ami (Breton) | | 1930-1937 | 3 | Félicitations et nouvelles |
| BRAESCH Christiane | Amie de Lucie Furness | | 1963 | 1 | Demande de rencontre de la part de L. Furness, amie commune |
| BRIOD Blaise | Ami Traducteur Mari de Monique Saint-Hélier | | 1940-1955 | 22 | Nouvelles |
| COUCHARD P.L. | ? | | Février 1930 | 1 | Remerciements pour envoi de <i>HFB</i> et demande de rencontre |
| GAY Simone | ? | | Juin 1937 | 1 | Commentaires sur les œuvres de MLF et félicitations |

ANNEXE 5

Tableau de répartition de la correspondance « bretonne » de Marie Le Franc
(15 lettres pour 12 émetteurs)

| NOM | STATUT | MAISON | Date et provenance exacte | Nombre de lettres | SUJET |
|---------------------------|-------------------------------|---------------------------------------|-------------------------------------|-------------------|--|
| BIZOT Camille | Directeur éditorial | Editions « De l'amitié par le livre » | Février 1959 Quimperlé | 1 | Demande de préface pour un « florilège poétique de M.-P. Salonne ». |
| DOMBROW-SKI Henri | Critique (Canadien) | <i>La Revue moderne</i> | Mai 1935 Rennes | 1 | Nouvelles |
| ELDER Marc | Ecrivain | | Mai 1932 Nantes | 1 | Remerciements pour l'envoi de <i>Dans l'île</i> et félicitations |
| GUILLOUX Louis | Ecrivain | | Janvier 1936 Saint-Brieuc | 1 | Remerciements et demande de rencontre |
| LE ROY Florian | Ecrivain | | Octobre 1934 Rennes | 1 | - Remerciements pour une lettre. - Commentaires sur la considération des écrivains régionaux à Paris. |
| PERDRIEL-VAISSIERE Jeanne | Ecrivain | | Janvier 1931 [Saint-Pol-de-Léon] | 2 | Nouvelles. Commentaires sur <i>Grand-Louis l'innocent et Inventaire</i> |
| Saint-Pol ROUX | Ecrivain | | Décembre 1936 Camaret | 1 | Acceptation d'adhérer à l'Académie de Bretagne |
| SAVIGNON André | Ecrivain | | Décembre 1930 Saint-Malo | 3 | Commentaires sur <i>Inventaire</i> |
| VERCEL Roger | Ecrivain | | Août 1936 Dinard | 1 | Commentaires sur <i>Visages de Montréal</i> |
| BRIDON P. | Inspecteur académique | Inspection académique du Morbihan | Février 1961 Vannes | 1 | Acquisition de 526 exemplaires d' <i>Enfance marine</i> par les enseignants du Morbihan |
| ? | Maire de Vannes | Ville de Vannes | Novembre 1937 Vannes | 1 | Offre de subvention pour l'Académie de Bretagne |
| AMIEL A. | ? | | Mars 1962 Vannes | 1 | Remerciements pour l'envoi de la <i>Randonnée passionnée</i> et commentaires de lecture |

ANNEXE 6

Tableau de répartition de la correspondance reçue par Marie Le Franc selon le lieu d'expédition des lettres.

| Lieu d'expédition des lettres | Nombre de lettres |
|---------------------------------------|--|
| FRANCE dont : Paris Bretagne | 301 (54,3 %) 93 21 |
| QUEBEC | 199 (35,9 %) |
| AUTRES | 54 (9,8 %) dont : Autres provinces du Canada : 30 Etats-Unis : 15 Suisse : 1 Belgique : 1 Grande-Bretagne : 4 Maroc : 1 Afrique du Sud : 4 |

ANNEXE 7

Tableau de répartition de la correspondance de Marie Le Franc selon l'assiduité des émetteurs.

| Nombre de lettres envoyées | Nombre de correspondants pour le nombre de lettres | Noms des émetteurs et nombre de lettres attribué |
|----------------------------|---|--|
| 1 | 72 (54,1% des correspondants) pour 72 lettres (12,9% des lettres) | |
| 2 à 10 | 52 (39,1%) pour 227 lettres (40,6%) | Léon Bazalgette (revue <i>Europe</i>) : 4 Maurice Constantin-Weyer : 5 Léo-Paul Desrosiers : 6 Editions Bernard Grasset : 6 Charles Garratt : 7 Louis-William Graulx : 4 Claude-Henri Grignon : 3 Lydia Hémon : 4 Marguerite Jouve : 7 Gustave Lamarche : 4 Gustave Lanctôt : 5 Louvigny de Montigny : 5 Louis d'Ornano : 7 Jeanne Perdriel-Vaissière : 3 Jacques Roberfrance (Editions Rieder) : 5 Robert Rumilly : 4 Monique Saint-Hélier : 10 André Savignon : 8 Société Radio-Canada : 10 |
| 11 à 20 | 4 (3%) pour 76 lettres (13,6%) | Victor Barbeau : 19 Editions de La Fenêtre ouverte : 18 Editions Fides : 19 Amy Sylvel : 20 |
| Plus de 20 | 5 (3,8%) pour 184 lettres (32,9%) | Blaise Briod : 33 Claude Chauvière : 35 Rina Lasnier : 40 Maude Mackensie : 27 Sully-André Peyre et Amy Sylvel : 49 |

ANNEXE 8

Tableau de la répartition périodique des lettres reçues par Marie Le Franc entre 1906 et 1964 et conservées dans le fonds Marie-Le-Franc à la Bibliothèque nationale du Canada à Ottawa.

| Période | Nombre de lettres |
|----------------|--------------------------|
| 1906-1920 | 0 |
| 1920-1927 | 19 (3,4%) |
| 1928-1939 | 223 (39,9%) |
| 1940-1946 | 66 (11,8%) |
| 1947-1964 | 251 (44,9%) |